



HAL
open science

Frontières et populations : territoires, mobilités, voisinages européens

Etienne Ciapin

► **To cite this version:**

Etienne Ciapin. Frontières et populations : territoires, mobilités, voisinages européens. Sociologie. Université Grenoble Alpes; Univerzita Mateja Bela (Banská Bystrica, Slovaquie), 2018. Français. NNT : 2018GREAH007 . tel-01908542

HAL Id: tel-01908542

<https://theses.hal.science/tel-01908542>

Submitted on 30 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITE
GRENOBLE ALPES**

**préparée dans le cadre d'une cotutelle entre la
Communauté Université Grenoble Alpes et l'Université
Matej Bel de Banská Bystrica**

Spécialité : **Sociologie**

Arrêté ministériel : le 6 janvier 2005 – 25 mai 2016

Présentée par

Étienne CIAPIN

Thèse codirigée par **Serge DUFOULON** et **Gilles ROUET**

préparée au sein du **laboratoire AGEIS** et de l'**école doctorale SHPT**, et au sein du **département des Relations internationales et de la diplomatie**

Frontières et populations. Territoires, mobilités, voisinages européens

Thèse soutenue publiquement le **23 août 2018**
devant le jury composé de :

Mr Ali AÏT ABDELMALEK

Professeur des universités, Université Rennes 2 (Rapporteur)

Mr Serge DUFOULON

Professeur des universités, Université Grenoble Alpes, (Codirecteur)

Mr Antoniy GALABOV

Professeur associé, Nouvelle Université Bulgare de Sofia (Membre)

Mr Radovan GURA

Docent, Université Matej Bel, Banská Bystrica (Membre)

Mme Ludmila LIPKOVA

Professeure, Université d'Économie de Bratislava (Rapporteure)

Mr Gilles ROUET

Professeur, Université Matej Bel, Banská Bystrica (Codirecteur)

Mr Peter TEREM

Professeur, Université Matej Bel, Banská Bystrica (Président)



Cette thèse a bénéficié d'une allocation ARC 7 2014-2017 et d'une bourse de mobilité Explora 2015 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Bourse de mobilité internationale
étudiante de la Région Rhône-Alpes



Remerciements

Cette thèse est le produit d'une trajectoire professionnelle et intellectuelle qui a bénéficié des apports, du soutien et des efforts d'un grand nombre de personnes que la rédaction solitaire ne doit pas invisibiliser. Au moment d'écrire ces lignes je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont rendu ce travail possible.

Je remercie en premier lieu mes directeurs de thèse, Serge Dufoulon et Gilles Rouet, pour leur patience, leur attention et leurs conseils. Ma trajectoire universitaire, mais aussi intellectuelle et humaine a bénéficié de leur bienveillance, et ce avant mon entrée en thèse. Je pense notamment à la chance que j'ai eu en participant aux universités d'été de Banská Bystrica à partir de 2011, ou en effectuant mon second Master à Sofia au sein de la Nouvelle Université Bulgare dont je salue les enseignants au passage. Dans les deux cas, les conseils et les opportunités proposées par Serge Dufoulon et Gilles Rouet m'ont fait progresser à plus d'un titre et m'ont donné l'occasion de franchir des frontières multiples grâce à des expériences riches et décisives. Dès cette époque comme pendant ces années de doctorats, ils ont contribué à ma formation au métier de sociologue. Je leur exprime ma sincère gratitude et ma reconnaissance.

Je remercie Peter Terem, Radovan Gura, Ali Ait Abdelmalek, Ludmila Lipkova et Antony Galabov qui ont accepté de discuter ce travail et de faire partie de mon jury de soutenance, c'est un grand honneur pour moi.

Je tiens à remercier tout particulièrement Solenne Pittet, Julien Doutre, Momchil Hristov, Petar Kanev, Radosveta Krestanova, Pavlo Khudish, Nathalie Popp, Zoltán Íjgyártó, Maroš Dragun, Samuel Goliáš et Quentin Berzal, chevilles ouvrières de mes explorations, pour leur aide précieuse et leur amitié. Ce travail n'aurait pas pu aboutir sans leur présence et leur enthousiasme à mes côtés dans des situations insolites ou banales qui font toutes deux le sel du terrain de recherche.

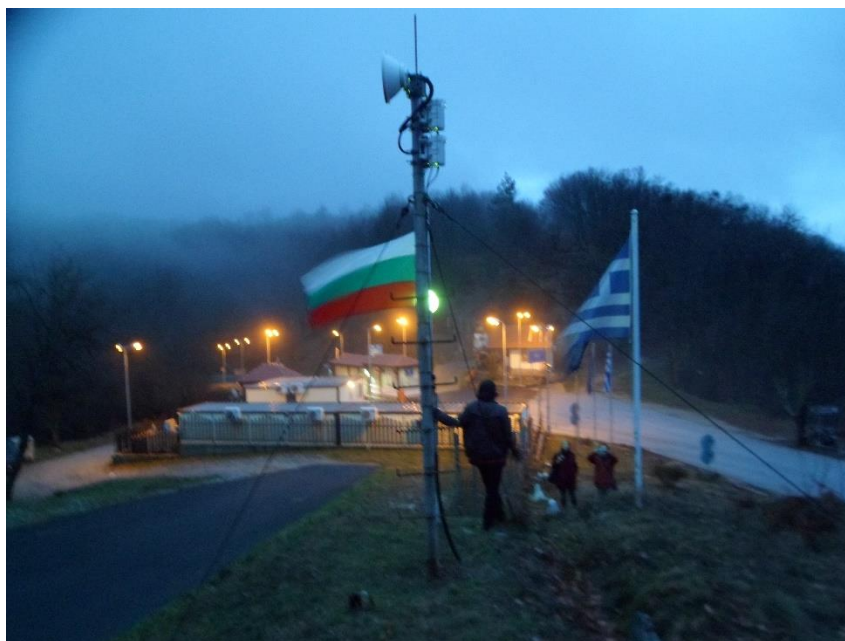
Je remercie doublement Radovan Gura et Peter Terem, de même que Maria Rostekova, Katarina Chovancova et Lucia Rysova pour leur accueil, leur suivi, leur bienveillance et leurs apports intellectuels lors de mes séjours universitaires en Slovaquie au sein de l'UMB.

Merci à Stéphane Alvarez, Mohammed El Methni, Marc Gandi, Jamil Sayah et Florent Gaudez de l'UGA. Merci aussi au suivi consciencieux et disponible de Lourde Marie Luetete et Sophie Ribotta de l'ED SHPT, et de Béatrice Claudio du laboratoire Ageis.

J'exprime de sincères remerciements à mes premiers lecteurs, Gilles Ciapin, mon père, qui a relu au fil de l'eau les pages de ce texte pour en vérifier l'orthographe et Clément Peyrard, infatigable correcteur jusque dans les derniers jours d'écriture, de même que Mathieu Delarue, dans la langue de Shakespeare cette fois, et Katarina Mrazova pour sa précieuse aide en langue slovaque. Merci également à Dimitri Manassis pour ces relectures et ses conseils bibliographiques d'historien, Salam Alsharif, Olivier Razac, Jean-Paul Portello, François Marchive, Iwan Barth, Antonio Rosa, Milan Bazatole, Benjamin Moisset, Claire Flachet, Marianne Prevost, Céline Collet-Tirard, Julien Auberger, Cécilia Germain, Coline Lett, Youri Vezza, Thomas Laurent, Louis Calleb Remanda, mais aussi à Pierre Devillard, Christophe Bel, Boris Tavernier et Raphaël Beth pour nos multiples discussions qui ont été importantes pour avancer dans mon optique intellectuelle autant que pour garder le sens parfois. Merci encore à Laura Damase, Surya Mercier et Camille Mary.

Last but not least comme il se dit en globish, merci à mes parents et à ma famille pour leur soutien sans faille, indispensable pour faire face à l'ascèse de la rédaction. Cette thèse a pu aboutir également grâce à leur compréhension, leur patience et à leur affection, et je les aime.

Ces remerciements ne sont pas exhaustifs, et je tiens à les conclure en remerciant en *post-scriptum* les gens bien différents que j'ai croisés aux frontières, et qui ont pudiquement accepté de partager un moment de leur temps, leurs mots, un peu de leur vie et de leur rapport au monde.



Check-point frontalier de Zlatograd (Bulgarie-Grèce)

Crédits – Etienne Ciapin

Sommaire

Introduction	13
Le frontalier, un objet pluriel	16
Mobilités, lieux et manières de vivre : notions et concepts qui accompagnent notre réflexion	28
Contextualiser, varier les échelles, saisir des dynamiques.....	35
Explorations : choix, méthode, techniques et posture d'enquête	36
Partie 1 : L'Union Européenne et ses frontières	51
Introduction de partie	51
Chapitre 1.1 : États et frontières en Europe : définition, évolution moderne et contemporaine.	52
Introduction de chapitre	52
1.1.1 La notion d'État définit la souveraineté et les frontières	53
1.1.2 La paix de Westphalie entérine les États européens au 17 ^{ième} siècle	56
1.1.3 Révolutions, Empires et nationalismes : l'affirmation des États et des nations sur le continent européen aux 18 ^{ième} et 19 ^{ième} siècle	58
1.1.4 Printemps des peuples, automne des Empires.....	63
1.1.5 La « tempête » des deux guerres mondiales.....	69
Conclusion de chapitre	81
Chapitre 1.2 : La construction européenne	83
Introduction de chapitre	83
1.2.1 La partition du continent européen et le clivage de la guerre froide.....	84
1.2.2 Le Conseil de l'Europe et L'OECE comme prémices de la construction européenne....	88
1.2.3 La Communauté européenne du charbon et de l'acier	92
1.2.4 La Communauté économique européenne et les premiers élargissements	94
1.2.5 La circulation, un enjeu politique et symbolique : l'exemple de la grève des routiers de 1984 en France	100
1.2.6 Effondrement soviétique, nouvelle donne européenne	103
Conclusion de chapitre	107
Chapitre 1.3: L'Union européenne par le prisme des frontières	109
Introduction de chapitre	109

1.3.1 Union européenne : établissement, élargissement, enjeux de légitimité.....	110
1.3.2 Frontières sociales et symboliques : un espace d'altérité.....	116
1.3.3 Les Fonds et instruments d'équilibre et de cohésion spatiale de l'UE	119
1.3.4 L'espace Schengen	123
1.3.5 La Politique européenne de voisinage	127
1.3.6 Une géopolitique instable aux portes de l'UE	131
Conclusion de chapitre	145

Conclusion de partie	147
----------------------------	-----

Partie 2 : Dynamiques et enjeux contemporains aux interfaces européennes

149

Introduction de partie	149
------------------------------	-----

Chapitre 2.1 : Dynamiques et paradoxes frontaliers de l'interface franco-suisse.....

150

Introduction de chapitre	150
2.1.1 Genève : une remise en contexte socio-historique par le prisme de la frontière.....	151
2.1.2 La Suisse et l'intégration européenne	158
2.1.3 Le phénomène des travailleurs frontaliers dans l'espace franco-valdo-genevois	162
2.1.4 Le lac Léman comme interface, le bateau comme alternative à la voiture	173
2.1.5 Pratiques transfrontalières et effet-frontières franco-valdo-genevois	177
2.1.6 Coopération transfrontalière et intégration régionale : le Grand Genève et le projet Léman Express	188
2.1.7 L'extrême droite suisse contre les frontaliers et pour le « retour des frontières »	196
Conclusion de chapitre	204

Chapitre 2.2 : Dynamiques des interfaces frontalières bulgares, grecques et turques.....

206

Introduction de chapitre	206
2.2.1 Un espace de tensions nationalistes et géopolitiques	207
2.2.2 Transition, normalisation et enjeux européens.....	219
2.2.3 L'espace frontalier et montagnard des Rhodopes bulgares.....	224
2.2.4 Svilengrad, réalité double d'une ville frontalière de la région Thrace	236
2.2.5 « Crise des réfugiés » et retour des murs	250
2.2.6 Le raidissement turc et le regain des tensions géopolitiques	255
Conclusion de chapitre	260

Chapitre 2.3 : Dynamiques frontalières en Europe centrale	263
Introduction de chapitre	263
2.3.1 Reconfigurations frontalières de l’Europe centrale au 20 ^{ième} siècle.....	264
2.3.2 Intégration régionale et européenne, persistance des enjeux frontaliers	282
2.3.3 Effets-frontières et pratiques frontalières en région transcarpathique.....	291
2.3.4 Les villages frontaliers de Mali Selmentsi et Velke Slemence	313
2.3.5 Géopolitique des minorités et stratégie de la tension à l’Ouest de l’Ukraine	325
2.3.6 Incertaine trajectoire ukrainienne, dynamique souverainiste en Europe centrale	331
Conclusion de chapitre	335
 Conclusion de partie	 339
 Conclusion	 343
Frontières partagées, frontières en partage.....	343
Carrefour européen.....	345
Perspectives	347
 Extended Abstract	 349
 Bibliographie et références	 365
 Liste des sigles	 398
 Annexes 1 : Supports	 403
Annexes 2 : Entretiens	433
Annexes 3 : Notice numérique	481

Introduction

Les frontières cristallisent le débat politique et médiatique autour de la mondialisation et ses conséquences pour les sociétés contemporaines. Objet polarisant, objet clivant, mot à l'usage et aux images polysémiques et antagoniques, les frontières, plus disputées que discutées, donnent lieu à de nombreuses controverses et sans doute autant de quiproquos.

La parution de l'essai *Éloge de la frontière* de Régis Debray et les vives réactions qu'il a suscitées dans l'espace médiatique et intellectuel en France illustrent quelques-uns de ces vifs désaccords. Dans ce texte issu d'une intervention donnée à la Maison franco-japonaise de Tokyo en 2010, le philosophe fustige ce qu'il décrit comme la mode du « sans-frontiérisme » à l'époque du *global market place*, porteur selon lui des germes d'un relativisme et d'une uniformisation mortifère paradoxalement génératrice de murs et de haines. En mobilisant notamment les métaphores de la peau et des membranes végétales, il plaide au contraire pour des frontières interfaces et avance la nécessité des limites, nécessaires aux repères et à la relation au monde, à soi et à l'autre. Régis Debray souhaite les frontières « loyales » et propices aux échanges (Debray, 2010). Il n'est pas difficile de trouver des contre-argumentaires variés répondant à l'essai, dans des registres variables.

Notre réflexion naît de ces lectures, et des interrogations parfois circonspectes qu'elles ont suscitées, autant que d'une insatisfaction à propos de nos propres images et expériences du frontalier et des frontières, sans doute insuffisantes pour penser un tel objet dans sa complexité.

Quotidiennement, le mot-clef « frontière » ponctue les reportages et l'actualité. Que les frontières y soient abordées sur le registre de l'*ouverture* et de la *circulation* ou qu'elles soient approchées au contraire sur le registre de la *fermeture* et de *rigidité*, il nous semble qu'un risque réside dans la fragmentation en *événements* propres notamment aux standards et formats médiatiques (Bourdieu, 1996 ; Halimi, 2005). Ce risque, c'est l'impossibilité de réfléchir à des enjeux transversaux et non univoques à propos des tracés frontaliers, de ce qui s'y déroule et des enjeux qu'ils soulèvent plus généralement pour nos sociétés et notre époque. À terme, c'est

le risque du *spectacle*¹ vainqueur des considérations intellectuelles et citoyennes qui se profile, ne serait-ce que celle fondamentale du *comprendre*.

Quel écart en effet entre les célébrations de l'anniversaire de l'espace Schengen illustrées dans les reportages par les guérites et postes de douanes obsolètes aux frontières entre États membres de l'Union européenne, et les drames récurrents des hommes et des femmes filmés ou photographiés en se heurtant aux murs barbelés des frontières extérieures de Schengen ! Il y a pourtant un lien entre les deux, mais le temps d'un reportage ne suffit pas à l'établir. De même, regarder fixement une carte politique du monde ou de l'Europe, ses lignes et ses couleurs démarquant le puzzle des États, ne suffit pas non plus à saisir le sens et l'histoire des tracés ni les enjeux politiques et démocratiques qui s'y manifestent.

De ce fait, une question peut-être candide et naïve, mais non moins fondamentale apparaît : au-delà des images et des événements, que sont les frontières européennes contemporaines, et que s'y passe-t-il quotidiennement ? Quelle en est l'origine historique et la réalité pour celles et ceux qui les côtoient, et qui sont-ils ? Comment la présence d'une démarcation entre deux territoires étatiques et les modalités de passage influencent-elles les espaces de vie, les mobilités mais aussi le rapport au monde pour ces personnes ? Quand les États ou l'Union européenne modifient leurs politiques frontalières, qu'est-ce que cela implique pour les gens qui vivent dans les espaces frontaliers ? Quelles sont les origines des crises qui surgissent aujourd'hui aux frontières de l'Europe et portent leurs images aux écrans de télévision ?

N'étant comme quiconque ni omniscient, ni omniprésent, ni omnipotent, nous n'avons aucune prétention à fournir une vérité définitive et exhaustive sur le sujet. Ces multiples questions, les sciences sociales contribuent cependant à les envisager au-delà de l'instantanéité et de l'évènementiel tout comme au-delà des partis pris partisans ou de l'opinion commune en reliant les faits et en portant la question du sens au-delà de celle des intérêts. Nous avons souhaité contribuer à fournir des éléments de réponse à ces interrogations multiples à la suite des nombreux chercheurs dont nous partageons la curiosité intellectuelle pour l'objet des frontières et les thématiques frontalières. Qui plus est, nous croyons que les sciences sociales ont vocation à nourrir le débat démocratique en donnant des éléments de compréhension pouvant être appropriés et saisis par les citoyens. C'est aussi en ce sens que nous avons entrepris ce travail de recherche et d'analyse, et que nous en avons défini les objectifs et la forme.

¹ Au sens employé par Guy Debord dans son ouvrage *La Société du spectacle* (1996). On pourrait employer aussi le terme de mystification ou d'idéologie, quoique ces derniers recouvrent des sens différents.

Travailler à comprendre comment se sont reconfigurées successivement les frontières des États en Europe, et comment ces évolutions sont saisies ou subies par les populations et les acteurs frontaliers aujourd'hui, nous impose un effort de synthèse pour articuler dans la même réflexion des périodes historiques, des échelles géographiques et des dynamiques politiques et sociales multiples.

De ce fait, nos réflexions s'articulent en deux temps complémentaires, chacun établissant une partie de notre texte.

Le premier propose de partir de l'ordre international institué entre les États à partir de la paix de Westphalie en 1648 pour comprendre les reconfigurations historiques successives des frontières et des relations internationales en Europe. Ce déroulé nous permettra de saisir comment la construction européenne fait évoluer les relations internationales et les enjeux frontaliers de façon décisive sur le continent. Il nous permettra également d'étudier l'Union européenne par le prisme de ses frontières et d'interroger les relations internationales contemporaines.

Le second temps proposera à une autre échelle de saisir ce processus à travers trois espaces régionaux, et de s'interroger plus particulièrement sur les voisinages européens contemporains autant du point de vue des États voisins que des populations frontalières qui vivent et agissent dans les espaces frontaliers. Cela nous permettra d'approcher sociologiquement les stratégies de mobilité des acteurs et les manières de vivre en fonction des configurations frontalières et territoriales en mobilisant des observations et entretiens *in situ*.

Nous devons expliciter nos choix conceptuels et méthodologiques pour préciser ce que nous étudions et comment nous l'étudions. C'est ce que nous proposons dès à présent en revenant sur l'état de la recherche à partir du terme de frontière, ce qui nous permettra de spécifier nos propres choix conceptuels et de les définir, avant d'explicitement notre posture de recherche et notre méthodologie, notamment à propos des explorations réalisées sur les espaces frontaliers choisis pour l'étude.

Le frontalier, un objet pluriel

Réalité institutionnelle, fait politique, fait social, construit symbolique, l'objet des frontières a été étudié par les chercheurs en sciences sociales dans une grande pluralité disciplinaire. À ce titre, et pour étoffer notre questionnement, il convient d'établir un état de l'art large et tout aussi pluriel visant à resituer notre travail à la suite des études et analyses antérieures.

Pour cela, nous sommes amenés à puiser des références issues autant du droit international, de la géographie, des sciences politiques, des relations internationales, de la sociologie et de la philosophie et à tenter de les mettre en cohérence. Nous choisissons de restituer synthétiquement la richesse de l'évolution de l'objet frontalier de la « limologie classique » aux « *border studies* » contemporaines avant d'alimenter d'autres thématiques. Ce retour aboutira ensuite sur le choix des notions et des concepts que nous choisissons d'utiliser pour notre travail et qu'il conviendra de resituer vis-à-vis de nos interrogations.

- *La « limologie » classique : frontières et territoires étatiques*

Les prémices de l'étude des frontières dans le champ universitaire sont à chercher du côté du droit international et de la géographie. L'avènement historique des États et les multiples séquences historiques de recomposition de leurs territoires, notamment sur le continent européen, au gré des guerres, des traités, mais également à l'échelle mondiale via leurs entreprises coloniales, a donné les tracés frontaliers et leurs évolutions comme objet d'étude à des générations de juristes, d'historiens et de géographes.

Dans un monde marqué par l'ordre international issu de la paix de Westphalie où les États les plus puissants de la période dessinent de nouvelles frontières au gré de leurs ambitions territoriales et géopolitiques européenne et mondiale, on comprend l'intérêt direct de l'objet frontalier pour ces disciplines : les lignes tracées sur les cartes sont les contours des entités étatiques et impériales, sujets et acteurs premiers des relations internationales de la période moderne. Limites de leurs souverainetés, ces frontières-lignes sont définies par les traités et accords qui fixent les bornes qui séparent les territoires inviolables pour les États voisins.

À la fin du 19^{ème} siècle, la géographie se développera dans différentes écoles nationales, marquées par de forts intérêts à la formulation d'une géopolitique de légitimation pour leur État tutélaire. Le géographe allemand Friedrich Ratzel, en écrivant son ouvrage *Géographie politique* en 1897 sera un des premiers à produire une approche systématique et théoriquement déterministe d'une géographie politique basée sur une méthode scientifique (Sevastianov et al.,

2015). C'est lui qui introduit le premier un lien entre un État, ses frontières et son territoire et son « peuple » (*Volk*). Selon Ratzel, il existe une relation organique entre ces éléments, qui autorise des frontières mobiles devant correspondre à l'« espace vital » d'un État-nation. Cette conception se référant à un certain expansionnisme allemand trouvera un écho extrêmement favorable dans les cercles de pouvoir de l'État allemand avant et après la Première Guerre mondiale, justifiant les politiques d'annexion et l'Anschluss menés plusieurs décennies après la publication de son livre par le chancelier Adolph Hitler pour réunir les « peuples allemands » extraterritoriaux dans un unique territoire pour le Reich. Les contemporains de Ratzel développeront d'autres notions pionnières, notamment Frederick Jackson Turner aux États-Unis, qui introduira par sa notion de *frontier*, zone de peuplement et de conquête civilisationnelle en constante extension, une distinction d'avec la notion de frontière européenne² et théoriserait son importance primordiale pour le développement d'un « esprit américain » forgé par la conquête de l'Ouest « sauvage » (Turner, 1893), quand à la même époque encore le sujet britannique Halford Mackinder développe une géopolitique pour l'Empire britannique basée sur le contrôle des mers et du *heartland* (Mackinder, 1904).

Le développement de la géographie permet le développement de la cartographie et des monographies territoriales. En France, Paul Vidal de La Blache est le fondateur d'une école de géographie qui participera à saisir l'espace non plus uniquement d'un point de vue géologique mais aussi historiquement, dans une approche théoriquement plus possibiliste que ses contemporains, en prenant en compte les liens entre espaces, paysages, populations humaines, leurs langues et leurs folklores (Sevastianov et al., 2015). Si la géographie reste encore centrée principalement sur les territoires et les États et moins sur les populations, le français Élisée Reclus sera le premier à cette période à introduire le terme de « géographie sociale », un vocable discret voire marginal à cette période.

Au début du 20^{ième} siècle, et notamment après le traité de Versailles et les redécoupages territoriaux qu'il entraîne, l'enjeu de la reconnaissance et de la délimitation des *frontières politiques* est de première importance dans les relations internationales entre les États : il deviendra objet principal de nombreuses études d'anthologie dans le champ du droit international (La Pradelle, 1928) ou encore de la géographie politique des États du 19^{ième} et du 20^{ième} siècle (Ancel, 1938). Un des enjeux de la recherche revient à s'interroger sur ce qui peut caractériser une « bonne frontière », comprendre ce qui peut permettre la paix et un ordre international stable, et propose une typologie des frontières politiques des États pour dépasser

² *Boundaries*, frontière fixe, rigide, séparant des États et des concentrations de populations denses.

la notion de *frontière naturelle*, jugée idéologique et floue³; la notion de *frontière artificielle* va ainsi lui donner le change⁴ (Curzon, 1907 ; Fawcett, 1918 ; Brunhes et Vallaux, 1921 ; La Pradelle, 1928). À travers ce terme, les frontières sont ainsi réhistoricisées, les acceptions naturalisantes rejetées : « *La nature ne trace pas des bornes toutes faites à l'activité d'un groupe d'hommes ; il n'y a pas de bonne ou de mauvaise frontière : le qualificatif dépend des conjonctures* » (Ancel, 1938).

À cette période, la sociologie naissante n'a pas investi les frontières territoriales en tant que telles. On peut noter la mention du terme de « frontière » par Georg Simmel, lorsqu'il affirme dans *L'excursus sur l'étranger* que « *la frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale* » (Simmel, 2013: 607), il faut cependant préciser que c'est à propos des relations sociales et non pas des États que la notion est mobilisée par le sociologue allemand. Selon Simmel, l'individu est lui-même pris dans une multiplicité de liens et de coupures aux autres qui se reconfigurent socialement en permanence, éloignent, séparent ou rapprochent, « font frontière » entre lui et autrui, en l'y liant ou l'y distanciant. Il n'y a pas alors chez Simmel un même objet que celui qui intéresse la limologie classique, bien que son approche ait pu irriguer ensuite les réflexions des sociologues désirant s'aventurer sur l'objet frontalier tel qu'il y fut classiquement défini, ou connaître une nouvelle postérité quand se développeront les approches post-modernes.

Dans les sciences sociales au 19^{ième} et au 20^{ième} siècle, l'étude des frontières reste en effet principalement l'apanage d'une approche centrée largement sur la coexistence des États, leurs rapports de force et sur les frontières linéaires, outils de séparation politiques historiques et non-naturels. « *L'histoire, comme le droit d'ailleurs, se réfère traditionnellement aux frontières comme phénomènes de séparation plutôt que de contact : pour l'historien et pour le juriste, une frontière « sépare » plutôt qu'elle ne « lie » des régions. Il faut noter toutefois que l'historien, lorsqu'il étudie l'évolution des frontières dans une région quelconque, ne peut éviter de « contextualiser » les frontières-séparations qu'il étudie et se trouve ainsi à être, en quelque sorte, un précurseur et un modèle pour celui qui en étudie la situation frontalière* » (Lacasse, 1974 :189). Ce que nous proposons de nommer la limologie classique va - en s'attelant à l'objet

³ Sur l'émergence de l'idée de frontières « naturelles » associées aux territoires des États en formation, voir pour l'exemple français Dauphant, 2012.

⁴ On notera que vers la fin du 20^{ième} siècle et le début du 21^{ième} siècle, le terme de « frontière artificielle » ne soit guère utilisé : imprécis lui-même, sa fonction heuristique est révolue. D'autres termes comme frontières « aberrantes » ou « illégitimes » sont forgés pour caractériser des tracés frontaliers « artificiels » au sens où ils seraient incohérents vis-à-vis des populations et de leur histoire ou usage. Un cas qui se présentera notamment dans l'étude des tracés coloniaux et postcoloniaux ou encore soviétiques et post-soviétiques, voir Gonon et Lasserre, 2003.

frontalier par le prisme des États - contribuer à jeter les bases intellectuelles et scientifiques pour la prise en compte d'une autre dimension, sociale voire sociologique.

- *L'émergence d'une « dimension sociologique » dans les études frontalières et d'une sociologie de l'espace*

Ce n'est que dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle et notamment à partir des années 70 que l'étude des frontières quitte les chemins balisés par la limologie classique et s'aventure sur d'autres pistes. L'évolution du monde implique pour la géographie politique ou le droit international de nouvelles prises en compte frontalières puisque la période est marquée par la logique des blocs, les mouvements anticoloniaux et indépendantistes, la construction européenne et l'émergence progressive de nouveaux acteurs internationaux supranationaux ou non-étatiques. Et parallèlement, le développement universitaire des sciences sociales et le renforcement des réseaux de chercheurs vont permettre la prise en compte de nouveaux objets du frontalier peu ou pas étudiés jusqu'alors et le déploiement de nouvelles méthodologies.

Le frontalier cesse d'être étudié presque exclusivement sous le prisme de la frontière-ligne ou par le prisme des fonctions formelles ou juridiques, le développement de la géographie sociale, plus marginalement, la prise en compte de l'objet frontalier par des disciplines telles que l'anthropologie (Varth, 1969) ou en sociologie, contribue pleinement à une nouvelle approche, sociale ou à dimension sociologique en rupture avec les postulats classiques. *« L'approche sociologique s'éloigne considérablement des méthodes d'études traditionnelles puisqu'elle ne s'occupe ni des textes du droit international, ni de la méthode géopolitique, ni enfin de la méthode historico-géographique qui caractérise tant de monographies portant sur telle ou telle frontière. Elle fait plutôt ressortir l'idée que la frontière, plutôt qu'une barrière, constitue simplement une zone où divers types d'échanges se font par les hommes à travers des points de passage équipés et surveillés à cette fin »* (Lacasse, 1974 : 191). Cette notion de « frontière-zone », portée notamment par les chercheurs regroupés autour de l'Istituto di Sociologia Internazionale di Gorizia fondé en 1968, rompt avec l'approche classique de la frontière-ligne, linéaire, ligne de front stable ou instable, qui s'intéressait sectoriellement aux processus de délimitation et de démarcation entre territoires étatiques. Envisagées alors comme « zone » ou « espace » de contact, d'autres dimensions sociales émergent dans les travaux des chercheurs, comme les pratiques d'échange, de déplacement et de mobilité, les influences culturelles de part et d'autre des lignes en elles-mêmes, et *« substituent à la notion de frontière-ligne celle de frontière zone de contact pluriethnique où se produit une certaine interpénétration nonobstant la relative homogénéité ethnique de part et d'autre de la frontière »*

(Lacasse, 1974 : 192). Au sein des colloques et rencontres regroupant les chercheurs se revendiquant d'une géographie sociale, l'objet frontalier évolue, « *la frontière constitue une réalité plus zonale que linéaire, plus sociale qu'administrative* » (Demarchi, 1972 : 25).

Le géographe français Claude Raffestin (1974,1986), va participer à ce repositionnement, en soulignant que « *Le processus d'émergence, d'évolution et de stabilisation de la frontière est semblable à celui de n'importe quelle autre limite ; il est simplement plus complexe, à certains égards, apparemment plus socialisé et surtout plus enfoncé dans l'historicité* » (Raffestin, 1986 : 6). Il proposera une nouvelle typologie fonctionnelle des frontières à travers quatre fonctions essentielles, traduction, régulation, différenciation et relation, des principes selon lui « *qui doivent permettre de poser les questions essentielles à n'importe quelle limite à propos de laquelle il faut se demander : que traduit-elle, que régule-telle, que différencie-t-elle, que relie-t-elle ?* » (Raffestin, 1986 : 13). Dans ses travaux antérieurs, il aura été un des premiers à proposer des monographies de zones frontalières non plus décrites strictement du seul point de vue des institutions, notamment étatiques, mais orientées vers les populations (Raffestin, 1975). À cette période, les études de cas se développent en ce sens sous la plume d'autres chercheurs, comme l'illustre l'intérêt qui se développe par rapport aux travailleurs frontaliers à Genève (Donzé, Ricq, 1974) et en Europe (Ricq, 1984).

Concomitamment à l'émergence d'une dimension sociologique dans l'approche encore très politique des frontières, se développe une *sociologie de l'espace*, sous la plume du sociologue français Henri Lefebvre (Lefebvre, 1974). D'après lui, les différentes productions intellectuelles sur l'espace n'en ont pas constitué de véritable théorie, se contentant de fragmenter au gré des outils et des méthodes cartographiques un objet encore largement impensé. Il regrette l'absence d'une connaissance de l'espace qui ne peut pas se contenter des nombreux inventaires cartographiques et typologiques sur l'espace. En exposant le concept de « production de l'espace », il souhaite contribuer à construire une analyse et une théorie de l'espace. D'après Lefebvre, « *le mode de production organise – produit – en même temps que certains rapports sociaux – son espace et son temps. C'est ainsi qu'il s'accomplit* » (Lefebvre, 1974 : IX). Les rapports sociaux « s'incarnent » et se modèlent dans l'espace, au même titre qu'ils contribuent à sa production même, au gré de l'Histoire et des histoires humaines quotidiennes. L'espace est conflictuel, enjeu d'appropriation et de réorganisation pour les classes sociales dominantes, qui participent à son remodelage et à la reformulation d'une *conception* de l'espace légitimant une domination et les pratiques associées, tant aux besoins matériels du mode de production qu'aux symboles et idéologies du pouvoir politique qui lui est associé. La lutte des classes est aussi une lutte spatiale. Lefebvre établit une « triplicité de

l'espace » (Lefebvre, 1974) : la *pratique spatiale* d'une société, « *secrète son espace* ». Elle définit un espace *perçu*, terme utilisé par Lefebvre au sens de la « *base pratique de perception du monde extérieur* », c'est-à-dire l'espace immédiat, physique, capté par les sens et mû par le corps, fruit d'une pratique spatiale quotidienne liée au rapports sociaux du mode de production, produit au gré de ces rythmes, lieux et déplacements nécessaires, c'est-à-dire l'espace *perçu* du salarié vivant au rythme quotidien du « *métro-boulot-dodo* », des lieux de vie, de travail, de loisir, de la ville et du tourisme. La pratique spatiale doit être distinguée des *représentations de l'espace*, c'est-à-dire de l'espace *conçu* comme *représentation* des dominants qui le modèlent, nous ajouterons comme territoire à planifier et à aménager des techniciens de l'urbanisme, spécialistes politiques, aménageurs du bâtiment et du patronat, mais aussi des *espaces de représentations*, espace dominé, donc subi, que tente de modifier et d'appropriier l'imagination, l'espace culturel, non-productif qui correspond pour Lefebvre à l'espace mental et symbolique des « habitants » et « usagers » qui n'ont pas accès au pouvoir de représenter l'espace, de le concevoir, « *lieux de la passion et de l'action, ceux des situations vécues donc immédiatement le temps* », et « *ayant pour origine l'histoire, d'un peuple et celle de chaque individu appartenant à ce peuple* » (Lefebvre, 1974 : 52), du lit et de la maison, à la place du village⁵. Ces notions englobent la conflictualité de l'espace, et se répondent dialectiquement, elles se présentent ensemble de façon permanente, un acteur social ayant une *pratique spatiale* prenant corps dans une *représentation de l'espace* mais opérant son *espace de représentation*. La *production de l'espace* va irriguer théoriquement les travaux universitaires à une échelle internationale. L'effort intellectuel de Lefebvre et des bases d'une sociologie de l'espace ainsi posée seront cependant essentiellement concentrés sur la ville (Lefebvre, 1968 ; 1970a ; 1970b ; 1972), d'autres « objets spatiaux », comme les frontières et les zones frontalières, ne sont pas étudiés directement par Lefebvre et ceux qui lui emboîteront le pas.

Du côté de la philosophie, les cours au Collège de France de Michel Foucault, de 1977-1978 et de 1978-1979, intitulés *Sécurité, territoire, population* et *Naissance de la biopolitique* vont contribuer à renouveler les approches de la pré-modernité et la naissance des formes modernes du pouvoir d'un point de vue spatial et politique. Son projet peut être vu comme « une anthropologie philosophique de la population dans l'espace [...], ce que Foucault veut étudier c'est le gouvernement de la multiplicité. Évidemment, cela le conduit à évoquer le quadrillage territorial, la ville et même la ville capitale, la circulation, la délinquance et l'urbanisme pour assurer l'hygiène, le commerce intérieur de la ville, l'articulation du réseau de rues sur les

⁵ Il faut souligner que la notion d' « espace vécu » mobilisée par Lefebvre est utilisée par d'autres chercheurs contemporains à *La production de l'espace*, dans un sens parfois différent. Voir notamment la discussion qui est faite du terme par Armand, 2010.

routes extérieures et enfin permettre la surveillance, ce qui est un grand problème urbain au 18^e siècle. Les apparences — les apparences sont trompeuses — semblent faire la part belle à la « géographie ». Ce n'est pourtant pas de cela qu'il s'agit puisque ce qui est en cause c'est la gestion ou si l'on préfère le gouvernement de la population. En d'autres termes, il faut savoir gérer l'événement qui a des implications pour la population : maladies et épidémies, disettes et famines, régulation des prix, discipline, lois et normes, dressage et contrôle. Parlant de la population, Foucault est très clair : « On va la considérer comme un ensemble de processus qu'il faut gérer dans ce qu'ils ont de naturel et à partir de ce qu'ils ont de naturel » (*ibid.*, p. 72). La population sera donc considérée par un bout comme espèce humaine par un autre bout comme le public » (Raffestin, 2005). Ces éléments, ébauchés dans le premier cours, seront complétés théoriquement dans le second, et le concept de biopouvoir tel que formulé par Michel Foucault va connaître une particulière postérité intellectuelle et académique.

Dans le même temps, d'autres travaux à visée holistique vont contribuer à faire évoluer la perception intellectuelle de l'espace mondial. Le sociologue Immanuel Wallerstein, reprenant le fil conceptuel des *économies-mondes* de l'historien Fernand Braudel (1949) va contribuer à faire émerger le concept de *système-monde* (2006) et proposer une nouvelle lecture historique et spatialisée de la construction des interdépendances socio-économiques entre territoires mondiaux au gré du développement capitalistique, rompant avec les approches mono-territoriales ou continentales, ou encore focalisées sur l'histoire des idées politiques (Wallerstein, 1974, 1979, 1980). À la même période, l'économiste Samir Amin va forger la notion de *développement inégal*, et la résultante du développement de *centres et de périphéries* (notamment entre les Nord et les Sud) au gré de l'échange et des accumulations capitalistiques inégales au niveau mondial (Amin, 1970, 1973). Les deux auteurs collaboreront par ailleurs, leurs travaux étant complémentaires. Ils contribuent les décennies suivantes par leur fécondité à essaimer les sciences sociales de nouveaux cadres théoriques sur l'espace mondial.

- *Les « border studies » : effervescence post-moderne et foisonnement thématique*

À la fin du 20^{ème} siècle, alors que s'effondre le mur de Berlin et que se dressent de nouveaux murs, en béton autant que symboliques, comme entre les États-Unis et le Mexique, l'objet des frontières et du frontalier a pris un essor particulièrement significatif. La nouvelle donne internationale et territoriale née de l'effritement puis de l'effondrement soviétique et des indépendances, les multiples conflits et guerres sur tous les continents ont donné lieu à de

nombreuses études universitaires, de même que l'approfondissement de la transnationalisation du capitalisme, et la nouvelle donne de la mondialisation et des relations internationales.

D'un point de vue épistémologique également, l'heure est aux postmodernismes. En géographie, ce sont notamment David Harvey (1987) et Edward Soja (1989) qui initient chacun à leur manière mais dans la même filiation intellectuelle à Henri Lefebvre un travail de reformulation conceptuelle visant à faire émerger une géographie « critique » ou « radicale », engagée dans de nouvelles échelles et de nouveaux objets s'éloignant des territoires étatiques et visant à rendre visibles des processus ou des dimensions sociales nouvelles, comme les questions de genre ou les minorités ethniques en les spatialisant.

Nous retrouvons une dynamique similaire concernant l'objet frontalier lui-même. D'après Kolossov, tandis que les approches « traditionnelles » des frontières comme la cartographie, l'approche historique, typologique, fonctionnelle et politique, continuent d'être développées et perfectionnées⁶, de nouvelles approches « post-modernes » des frontières apparaissent dans le même mouvement, visant à « *surmonter l'écart existant entre les frontières étatiques et les autres* », urbaines, culturelles, identitaires (Kolossov, 2005 : 13). L'ambition post-moderne dans l'étude des frontières est de saisir un processus similaire de délimitation, de césure et de couture, à différentes échelles, en insistant sur le rôle des multiples acteurs non-étatiques, et en mettant l'accent sur les notions d'identité et de représentation.

Ce sont essentiellement les approches post-modernes qui se retrouvent, toutes disciplines confondues, dans l'étiquette des *border studies*, quand les approches plus traditionnelles se réfèrent encore à des champs disciplinaires plus distincts, qu'elles soient géographiques, géopolitiques, ou encore en droit international.

Albert et Brock ont les premiers parlé d'un nouveau couple conceptuel autour des processus de « défrontiérisation » et de « refrontiérisation » (*Debordering/rebordering* ; Albert et Brock, 2000) dans les questions territoriales, notamment d'entités post-westphaliennes comme l'Union européenne. Les États sont confrontés à une porosité, une « perméabilité » nouvelle des frontières traditionnelles, sous l'effet des processus de libéralisations économiques, mais aussi des coopérations frontalières multi-scalaires et des pratiques et représentations transfrontalières (« défrontiérisation », ouverture), cependant, ces derniers mettent en place de nouvelles politiques publiques et de nouveaux dispositifs pour en garder le contrôle en déplaçant éventuellement leurs fonctions ou leurs modalités d'exercice (« refrontiérisation », entraves).

⁶ On peut noter la réception mondiale de l'ouvrage *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique* de Michel Foucher (1988).

Les thématiques sont associées à une nouvelle donne internationale définie comme *post-westphalienne*, où la primauté des acteurs étatiques est remise en question, et donnera lieu dans la période à de multiples travaux continuant à réinterroger les notions de territoire, de nation et de frontière sous cette nouvelle perspective (Brenner et al., 2003) et à poursuivre le débat scientifique notamment en relation internationale entre les approches réalistes, idéalistes et constructivistes.

En parallèle, de nombreux auteurs, le plus souvent organisés en groupes et réseaux de recherche⁷ vont contribuer à tenter des redéfinitions complexes des notions frontalières (Van Houtum H, 2000 ; Arbaret-Schulz et al., 2004 ; Amilhat-Szary, Fourny, 2006 ; Popescu, 2012). Après (et parallèlement) à la « frontière-ligne » et à la « frontière-zone », de nouveaux qualificatifs descriptifs et analytiques émergent : frontières *réticulaires*, organisées autour des réseaux de transport et de communication, comme les routes, aéroports⁸, redéfinition de la notion de frontière *sociale*, née de l'hétéronomie des sociétés et des degrés d'inclusion ou d'exclusion de ces membres, par exemple des conséquences de la « pauvreté » dans une société ; frontière *gestionnaire* encore, caractérisant les limites administratives, économiques, avec des degrés de spatialisations diverses, gérée par les nouvelles entités publiques au bénéfice de la décentralisation, comme les villes, régions, collectivités locales, ou privées, comme les multinationales. Les travaux portent également sur les descriptions des différents *effets-frontières*, du point de vue des identités, des pratiques, des inclusions ou exclusions, et plus uniquement du point de vue économique telle qu'était apparue la notion. De nouvelles typologies sont proposées dépassant largement les cadres d'approche concentrés sur les États-nations en intégrant notamment les réseaux, les lieux ou encore les villes dans des dimensions intégrant l'imaginaire au-delà du social ou du spatial (Ratti et Schuler, 2013).

Comme le souligne Kolossov dans un article dressant le tableau des nouvelles approches post-modernes des frontières en 2005, le travail de redéfinition et de dépassement conceptuel

⁷ On peut citer notamment l'Association for Borderlands Studies (ABS), fondée en 1976 aux États-Unis pour étudier la frontière USA-Mexique, et devenue depuis un foyer majeur d'étude des questions frontalières sur le plan universitaire international, autour de son *Journal of Borderlands Studies*, <https://absborderlands.org/journal/> ou plus récemment le réseau Antiatlas des frontières, « Collectif de chercheurs, d'artistes et d'experts. Articulant recherche et création artistique, ils tentent d'aborder de manière inédite les mutations des frontières et des espaces de nos sociétés contemporaines ». Voir le manifeste rédigé en 2013 : <http://www.antiatlas.net/vers-un-antiatlas-des-frontieres/>.

⁸ « De nouvelles formes de frontières d'État apparaissent aux périphéries des très grandes villes. Attirées par les grands réseaux de transport et de communication, ces frontières viennent se greffer sur leurs principaux nœuds, là où justement l'accessibilité est maximale. Elles s'y relocalisent en se conjuguant avec les terminaux de toutes sortes : aéroports, ports spatiaux, maritimes ou fluviaux, gares routières et ferroviaires, plates-formes logistiques. Nous appelons frontières réticulaires, ces formes frontalières qui s'imbriquent étroitement aux réseaux techniques et les appaillent, alors que les États sont appelés à mettre en œuvre des modalités de plus en plus sophistiquées de contrôle dédiées à des circulations spécifiques : celles des personnes ou des marchandises, des services ou des informations » (Arbaret-Schulz et al., 2004).

entrepris par les chercheurs s'en revendiquant ne doit pas invisibiliser l'actualité des approches plus traditionnelles d'une part mais également les multiples mélanges, réagencements et variations méthodologiques et théoriques que les chercheurs construisent pour définir leur posture analytique en fonction des objets et des problématiques. L'approche « Practice-Policy-Perception » développée par Scott et Van Houtum (Scott, 1999, Van Houtum, 2000) propose par exemple une tentative de combinaison et de synthèse : « *Les activités frontalières, la perception des frontières et leurs infrastructures institutionnelles et légales sont interdépendantes : la question de la primauté de chacun de ces éléments est une fausse question* » (Kolossoff, 2005 : 22).

Au gré notamment de la construction européenne et du développement de nouvelles entités hybrides post-westphaliennes ou de nouveaux acteurs des relations internationales, l'étude des coopérations frontalières et transfrontalières à différents niveaux territoriaux et spatiaux, dans une approche globale qui ne serait pas centrée sur les acteurs publics et notamment étatiques, se développe. Le travail du sociologue Philippe Hamman peut être inscrit dans cette dynamique de recherche, il propose une *sociologie des espaces-frontières* se concentrant sur les relations et interactions transfrontalières de l'espace de la « *grande région SaarLorLux* » ou encore entre la France, l'Allemagne et la Suisse, qu'il aborde comme *espace transactionnel* et qu'il analyse en lien avec les questions liées à l'*européanisation* pour les collectivités locales et acteurs liés, comme les groupements de travailleurs frontaliers (Hamman, 2013).

A contrario des études sur les coopérations, d'autres, dans une multiplicité théorique, s'attachent à analyser les dispositifs de contrôle et d'enclosure et la question des murs de partition bâtis par les États et interrogeant une souveraineté étatique évanescence (Brown, 2009), l'histoire du barbelé comme dispositif, ses usages et sa symbolique (Razac, 2009), ou encore mettent en lumière les logiques d'externalisation du contrôle des frontières et de son industrialisation (Rodier, 2012).

- *Positionnement théorique et choix à propos des concepts de « frontière », d'« espace frontalier » et d'« effet-frontières »*

Notre approche théorique se veut à l'intersection du constructivisme en relations internationales et de la sociologie compréhensive, comparative et d'inspiration interactionniste. Notre postulat théorique dans les deux cas, c'est d'identifier les interactions et les logiques de sens et d'action, à différentes échelles en les recontextualisant de façon systématique.

Du point de vue des relations internationales, cela implique de ne pas se focaliser strictement sur la structure du système international ni de considérer la puissance comme seul intérêt des acteurs étatiques, mais de saisir un contexte, des relations, des intérêts divers et évolutifs pouvant être partagés ou produire des antagonismes, en fonction d'une historicité (Smouts, 1998 ; Klotz et al., 1999). Du point de vue de la sociologie, cela signifie de partir des acteurs pour comprendre leur choix et leur motivation à agir et leurs rapports au monde et aux autres. Ces éléments seront précisés à propos de notre méthodologie exploratoire et de notre posture de recherche.

À propos de l'objet frontalier en général, nous choisissons un angle analytique équilibré entre d'une part les éléments classiques considérant avant tout la frontière comme une démarcation politique entre territoires de souveraineté étatique, et d'autre part les éléments plus postmodernes tels que proposés par le Groupe frontière qui permettent de dépasser une acception trop institutionnelle. « *Toute frontière se définit par une combinaison de propriétés (la mise à distance, le filtrage, l'affirmation politique, la distinction) dont les effets sur l'espace sont particulièrement marquants (différentiels, discontinuités, risques, entre-deux) tant dans les représentations sociales que dans les pratiques des acteurs qui leurs donnent forme et sens* » (Arbaret-Schulz et al., 2004). L'avantage de ce choix réside dans le fait qu'il relie directement la forme frontalière objective aux logiques d'action et de représentation des populations qui nous intéressent.

Nous nous retrouvons à ce sujet très proches de l'optique de l'approche Pratique, Perception, Politique telle que proposée par Scott et Van Houtum considérant qu'activités frontalières, perceptions frontalières et infrastructures légales institutionnelles semblent interdépendantes et n'ont pas nécessairement à être hiérarchisées théoriquement *a priori*, mais doivent être analysées de façon conjointe et complémentaire.

On admettra cependant qu'au-delà de la ligne et du dispositif en tant que tel, c'est bien la dimension socio-spatiale plus large de la frontière qui nous intéresse, celle qui nous fait préférer le terme d'espace frontalier pour situer notre espace d'investigation, et à ce titre nous pourrions compléter cette définition avec l'apport de Philippe Hamman et de Pascal Hintermeyer quand ils parlent d'espace-frontière : « *Raisonné en termes d'espace-frontière reconnaît une épaisseur à la frontière, comme étant le lieu où deux systèmes (nationaux, locaux, ou symboliques et de perception du réel) sont mis en contact, et ceci passe par une « zone » d'incertitude : l'inscription exacte de la frontière est elle-même l'objet d'une négociation ou d'une transaction, en particulier lorsqu'on est en présence d'obstacles physiques (la fameuse ligne de crête etc.)* » (Hamman, Hintermeyer, 2012 : 11). D'un point de vue général, c'est en

termes d' « espace-frontière » que nous utiliserons le terme d' « espace frontalier », une définition qui par ailleurs se prête aussi à un autre mot, celui de « voisinage ». De la même manière, nous abordons les effets-frontières dans la même optique, c'est-à-dire des disparités et des différences entre territoires de part et d'autre de la limite politique (Raffestin, 1986). Ces disparités sont multiples, et si le terme est né avant tout pour illustrer les différences économiques et législatives entre territoires et a connu une certaine notoriété dans les approches économiques du frontalier, nous comptons l'utiliser plus largement comme y compris d'un point de vue démographique, politique ou culturel en fonction des espaces frontaliers abordés.

Mobilités, lieux et manières de vivre : notions et concepts qui accompagnent notre réflexion

Nous souhaitons compléter nos choix conceptuels en revenant sur les concepts que nous allons mobiliser dans ce texte en fonction des situations rencontrées, et qui font partie de notre outillage conceptuel plus général ayant accompagné notre réflexion sur les frontières et le frontalier.

- *Mobilités*

Tout d'abord, les travaux portant sur la mobilité, en la définissant au-delà du déplacement physique des acteurs dans l'espace immédiat et en l'étudiant par les usages et non plus en se centrant sur les dispositifs techniques et infrastructurels permettant son accroissement (Kaufmann, 2002). Un déplacement dans l'espace devient une mobilité lorsqu'il s'accompagne d'un changement social (Kaufmann, 2017). On peut penser aux migrations économiques, internes - changement de région, déménagement - ou externes - d'un pays à un autre - mais aussi aux nouveaux déplacements pendulaires de plus en plus lointains ou encore aux nouvelles pratiques résidentielles liées aux grandes mobilités professionnelles comme elles se sont développées entre pays européens (Ravalet et al., 2015).

Dans l'espace européen contemporain, la flexibilisation du travail et la précarisation des statuts, dans un contexte de chômage de masse, encouragent et contraignent à de nouveaux choix impliquant des mobilités de plus en plus importantes. Seulement, les mobilités sont différentielles et tous les acteurs n'y font pas face de la même manière. À ce titre, le concept de motilité est proposé : « *La motilité peut être définie comme la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer des projets [...]. L'acteur se trouve donc de plus en plus confronté à des choix d'accès (dont il faut se doter ou non) de compétences (à acquérir ou pas) et d'appropriation (d'analyse de l'intérêt de tel ou tel moyen de communication) lorsqu'il souhaite être mobile. [...] L'accessibilité renvoie à la notion de service, il s'agit de l'ensemble des conditions en termes de prix, d'horaires etc. auxquelles une offre peut être utilisée. Les compétences se réfèrent aux savoir-faire des acteurs. Deux aspects sont centraux dans la dimension des compétences : les savoirs acquis et les capacités organisationnelles, comme la manière de programmer ses activités (recherche d'informations, réactivité etc.). L'appropriation est le sens donné par les acteurs aux accès et aux compétences. Elle relève donc des stratégies, perceptions et habitudes, construites notamment par l'intériorisation de normes et de valeurs* » (Kaufmann, Jemelin,

2008 : 6). Kaufmann développe notamment l'idée que la motilité doit être pensée comme une forme de capital dont sont dotés diversement les acteurs. « *Au même titre que l'argent renvoie au capital économique, le savoir et sa transmission au capital culturel (entendu au sens de « culture-cultivée » et non au sens anthropologique du terme), les réseaux de relations au capital social, nos résultats suggèrent que la mobilité renvoie à la motilité. Celle-ci constitue un capital* » (Kaufmann, 2017 : 43). La motilité d'après Kaufmann permet encore de différencier les modes de vie selon un rapport au temps et à l'espace inégal, en fonction de la manière dont les individus disposent concernant l'accès à la mobilité - capacités financières, offre existante de transport, éléments entravant ou n'entravant pas les capacités à changer de rôle ou d'État - de leur compétences disponibles - capacité de faire œuvre de stratégie, d'abstraction, de comparaison, de faire des choix - et des possibilités effectives pour la réalisation des projets - notamment la proximité du choix avec la légitimité sociale -, trois termes qui ensemble forment le capital motilité.

Enfin, d'une manière plus générale, il introduit une réflexion plus globale sur ce qu'il décrit comme un des *paradoxes de la mobilité* : des déplacements lointains peuvent être moins mobiles, dans le sens où ils n'impliqueraient pas les mêmes changements de statut ou de mode de vie ; dans ce sens, les acteurs peuvent se déplacer physiquement pour ne pas changer socialement (Kaufmann, 2017).

La différenciation effectuée par Vincent Kaufmann entre circulation, déplacement et mobilité nous semble particulièrement stimulante pour notre objet d'étude. Interroger les frontaliers et les pratiques quotidiennes des individus dans les espaces frontaliers sous l'angle des mobilités et de leur motilité avec les notions de Kaufmann nous semble indiqué, d'autant que le franchissement de la frontière ouvre déjà, ne serait-ce que par la carte d'identité et les contrôles potentiels, à la question du statut social lié intimement au déplacement physique. Mobilité et motilité ouvrent la réflexion sur le sens et l'effet du franchissement de la frontière du point de vue de la stratégie des acteurs et de leur projet, notamment en termes de changement de statut et de la mobilité sociale d'une manière large et ouverte.

Liées aux mobilités, les questions sur l'immigration. La mobilité des populations fait partie intégrante du processus de la mondialisation (Wihtol de Wenden, 2016). Les mouvements migratoires se sont massifiés depuis la fin du 20^{ième} siècle, et ils se diversifient et se reconfigurent - entre Sud et Nord, mais aussi entre Sud et Sud, Nord et Nord, et la question des réfugiés ou des déplacés environnementaux côtoie celle des travailleurs - tandis que leur légitimité est fragile, voire contestée politiquement. Les politiques internationales, européennes

ou encore nationales en matière de migration sont décalées par rapport à la réalité des flux, et font face aux opinions publiques et à l'absence de volontarisme des États pour affirmer la mobilité comme un droit humain traduit dans les faits, ce qui oblige les États à repenser aussi les notions d'intégration et de citoyenneté. Les migrations interrogent les dispositifs de contrôle frontaliers, puisque les choix de fermeture, de contrôles renforcés, d'une part ne diminuent pas les flux humains mais ont des conséquences pour les personnes en défaveur du droit (Wihtol de Wenden, 1999 ; Wihtol de Wenden, 2004). Les migrations, par l'altérité qu'elles impliquent, interrogent notamment les sociétés d'accueil du point de vue de la citoyenneté et des identités. Les travaux d'Abdelmalek Sayad portant sur les travailleurs immigrés algériens en France au 20^{ème} siècle ont souligné sociologiquement les multiples et profonds paradoxes de l'immigration comme processus de déracinement et de dédoublement vécu, autant que comme catégorie sociale et politique indéfinie et polémique (Sayad, 1991). Les populations allogènes interrogent les communautés « nationales », réelles et imaginées, dont les immigrés sont exclus du point de vue du droit politique, celui de la citoyenneté, autant que du point de vue identitaire. La réalité des migrations frontalières pendulaires cependant peut procéder d'une autre réalité migratoire et doit être interrogée en tant que telle (Bolzman, Vial, 2007).

- *Espaces, lieux et non-lieux*

Concernant la notion d'espace, nous choisissons de reprendre le fil tissé par Henri Lefebvre dans sa volonté de théoriser l'espace en intégrant à nos réflexions la triplicité de l'espace qu'il propose. La notion d'*espace conçu* nous semble particulièrement opérante pour qualifier le *territoire*, l'espace-frontalier du niveau des décideurs -État, collectivités- dans son existence au présent ou sous la forme du projet -c'est-à-dire de sa projection future. L'espace perçu correspond lui à l'espace pratiqué, tel qu'il est modelé physiquement par les dispositifs frontaliers, les réseaux de circulation. C'est en quelque sorte l'espace immédiat, appréhendable par les sens. L'*espace vécu* correspondra lui à l'espace social, socialisé, représenté et projeté dans l'ordre de l'imaginaire. Si la triplicité lefebvrienne nous interpelle, c'est parce qu'elle se rattache à la conflictualité de l'espace au sein de la dynamique de production/reproduction qu'il analyse, une approche qui nous semble féconde pour interroger conceptuellement les termes de « dynamiques frontalières » puisque ce n'est pas la frontière ou l'espace frontalier en lui-même qui se meut et se reconfigure, mais bien la conjonction, peut-être antagonique, des rapports à l'espace et des rapports de force dans l'espace. Il sera pertinent de compléter la triplicité de l'espace par les travaux de David Harvey en relisant Lefebvre (Harvey, 2010).

Si l'on s'éloigne des questions frontalières *stricto sensu*, deux autres concepts attirent notre attention sur les développements récents pour une compréhension plus globale de la période contemporaine, celui de *liquidité* et celui de *surmodernité*.

Formulé par Zygmunt Bauman, le concept de *société moderne-liquide* vise à redéfinir plus positivement et à clarifier l'expérience postmoderne des individus. Bauman définit la *société moderne-liquide*, ou *société liquide* comme « *une société où les conditions dans lesquelles ses membres agissent changent en moins de temps qu'il n'en faut aux modes d'actions pour se changer en habitudes et en routines [...] Dans une société moderne liquide, les réalisations individuelles ne peuvent se figer en biens durables car, en un instant, les atouts se changent en handicaps et les aptitudes en infirmités. Les conditions d'actions et les stratégies prévues pour leur répondre vieillissent rapidement et deviennent obsolètes avant que les acteurs aient une chance de les apprendre correctement* » (Bauman, 2006 : 7). D'après Bauman, l'ère de la consommation a liquéfié les structures traditionnelles solides, fluidifiant la vie et livrant les individus à glisser au gré d'un rythme accéléré de recompositions sociales et identitaires non-maîtrisées et non maîtrisables, produit des impératifs de mobilités et de consommations. La liquidité selon lui qualifie la société, mais peut être appliquée aux relations humaines, amicales autant qu'affectives, friables et précaires, vouées à l'obsolescence (Bauman, 2004). Les élites mondialisées, disposant des ressources sociales et mentales pour s'approprier la liquidité, en font un art de vivre dont ils sont les bénéficiaires, quand imposée à la majorité des populations, elle condamne les individus les moins adaptés à une forme d'obsolescence programmée, véritable et profonde violence sociale. Au nombre des structures solides ainsi liquéfiées, se comptent les États-nations, leurs territoires, leur souveraineté et leurs institutions, notamment citoyennes et identitaires, eux aussi fragmentés, devenus incapables de former des cadres fermes pour les populations. S'il faut se garder d'une utilisation trop métaphorique du concept de liquidité, Bauman parvient à nourrir les réflexions sur les sociétés contemporaines d'une manière sans doute d'autant plus fine que le terme est illustratif et donne à penser.

Dans un registre assez proche, c'est Marc Augé qui propose pour sa part le terme de *surmodernité*, qu'il préfère au concept de postmodernité pour caractériser les sociétés contemporaines (Augé, 1992). Selon lui, fin du progrès et accélération de la modernité sont « *les deux faces d'une même pièce* ». D'après lui, la surmodernité surviendrait d'une *accélération du temps*, par la *surabondance des événements*, produisant une perte de sens dans un excès de temps, conjugué à un excès d'espace du fait du rétrécissement de la planète, soit une *surabondance spatiale*, mais aussi de l'*individualisation des références*, couplée à la difficulté pour les individus de définir leur identité dans des référents collectifs sans cesse

fluctuants. La surmodernité est selon lui caractérisée par l'émergence de ce qu'il nomme les *non-lieux*, qui sont aussi bien les installations nécessaires à la circulation accélérée des personnes et des biens - voies rapides, échangeurs, aéroports - que les moyens de transport eux-mêmes, ou encore les espaces de consommation ou de solitude - centres commerciaux, camps de transit etc. Augé définit le non-lieu en opposition au « lieu » anthropologique, là où les collectivités humaines et les individus pensent l'identité et la relation, et forment un principe de sens pour ceux qui l'habitent. Les « lieux » seraient identitaires, relationnels et historiques, et généreraient des liens sociaux organiques. En symétrie négative donc, un espace qui ne peut se définir comme identitaire, relationnel ou historique serait un non-lieu, et la surmodernité en serait génératrice, le fonctionnel et la contractualité solitaire remplaçant les liens sociaux. Les espaces de consommation en sont des types principaux, du fait qu'ils ne soient pas des espaces de vie mais plutôt des lieux de passage impersonnels, interchangeables. Les non-lieux sont des « nulle part »⁹. Le non-lieu décrit l'absence de sociabilité de la surmodernité, tel « *L'étranger de passage égaré dans un pays qu'il ne connaît pas, ne s'y retrouve que dans l'anonymat des autoroutes, des stations-services, des grandes surfaces ou des chaînes d'hôtels* » (Augé, 1992 : 132). Cependant, Augé nuance, indiquant que lieux comme non lieux n'existent jamais comme forme pure : dans les non-lieux, il peut y avoir des bricolages et des « arts de faire »¹⁰ permettant une réappropriation humaine, et en symétrique, la possibilité du non-lieu, de ce que nous pourrions appeler une « dégradation » du lieu, n'est jamais absente de quelque lieu que ce soit (Augé, 1992).

Augé applique la même analyse aux mobilités surmodernes (Augé, 2009) des corps comme des messages et des images, en distinguant le nomadisme contemporain du nomadisme tel qu'étudié par les anthropologues, celui ayant le sens du lieu, du territoire et du temps. « *Dans le monde surmorderne, soumis à la triple accélération connaissance/technologie/marché, l'écart est chaque jour plus grand entre la représentation d'une globalité sans frontière qui permettrait aux biens, aux hommes, et aux messages de circuler sans limitation, et la réalité d'une planète divisée, fragmentée, où les divisions déniées par les idéologies du système se retrouvent au cœur même du système. Ainsi pourrait-on opposer le monde-ville, constitué par les voies de circulation et les moyens de communication qui enserment la planète dans leurs réseaux, et qui diffuse l'image d'un monde chaque jour plus homogène, aux dures réalités de*

⁹ Augé note une proximité du non-lieu avec l'hétérotopie telle qu'employée par Foucault.

¹⁰ Emprunt du terme à Michel de Certeau (1990).

la ville-monde où se retrouvent et éventuellement s'affrontent les différences et les inégalités » (Augé, 2009)¹¹.

Nous proposons de rattacher à notre travail l'apport de Marc Augé dans cet effort de conceptualisation de l'espace quand il propose la dichotomie lieux/non-lieux, ce qui permettrait là aussi d'intégrer une dynamique et un rapport au changement d'un point de vue historique ou du moins temporel et de rattacher notre intérêt pour les dimensions spatiales aux dimensions sociales et humaines. Si les frontières et les espaces frontaliers ont évolué historiquement et se sont configurés et reconfigurés au sein d'un rapport spatial produit, ne peut-on pas utiliser cette dichotomie pour qualifier les remodelisations produites ? Considérant les espaces frontaliers comme espace interrogeant la surmodernité - notamment la surabondance d'espace et de temps incarnée par la circulation et les flux - chercher à qualifier ces espaces typiquement en termes de lieux ou de non-lieux, ou des processus de dégradation ou de mutation de l'un à l'autre nous intéresse et fait sens intellectuellement pour notre objet d'étude.

- *Manière de vivre et ethos*

Notre volonté d'aller à la rencontre des populations frontalières nous amène à nous interroger sur leur manière de vivre et leur rapport à la présence de la frontière. Au même titre que nous nous interrogeons sur les mobilités, sur le rapport aux lieux, saisir ces manières d'être à son environnement social et spatial s'inscrit dans une démarche compréhensive.

En quoi le fait de vivre dans ces espaces particuliers au sein de sociabilités particulières pourrait participer à produire un rapport au monde particulier qui se traduirait en pratiques et en représentations particulières ? En sociologie, Pierre Bourdieu a proposé le concept d'habitus pour qualifier l'intériorisation et l'incorporation individuelle et subjective des schèmes et des socialisations collectives devenant principes organisateurs de pratiques, de stratégies et de représentations (Bourdieu, 1980, 1987, 1992). L'habitus tel qu'envisagé au moment de sa conceptualisation nécessite une certaine sédimentation du social, une stabilité remise en cause par le développement des mobilités sociales et la fragmentation des collectifs. La liquéfaction des sociétés telle que décrite par Bauman, ou les effets de la surmodernité telle qu'analysée par Augé, s'opposent à la formalisation des habitus. À la suite de Bourdieu, ce travail théorique sera justement repris et réactualisé par différents sociologues souhaitant comprendre les

¹¹ Intervention de Marc Augé, CML - 1 - Marc Augé: Anthropologie de la mobilité, Vortrag im Rahmen der Cologne Media Lectures des Zentrums für Medienwissenschaften und Moderneforschung (ZfMK) der Universität zu Köln 11.11.2009, vidéo en ligne [<https://www.youtube.com/watch?v=VJAn9iTF-NI>].

logiques d'action contemporaines des individus dans ces nouvelles configurations sociales (Kaufmann, 1994 ; Corcuff, 1996 ; Lahire, 1998 ; Lahire, 1999 ; Wacquant, 2001).

Sans reprendre tout l'appareil théorique et conceptuel lié au concept d'habitus, nous pouvons cependant postuler que malgré les mobilités et les reconfigurations des sociétés des espaces de sédimentation sociale et de socialisation subsistent. Avec Bernard Fusulier, nous postulons qu'alors peut être potentiellement identifié un *ethos*, une rationalité socialement et éthiquement encadrée des conduites sociales devenant un principe organisateur de pratiques qui imprègne avec plus ou moins de profondeur le système de personnalité de celui qui s'insère durablement dans un milieu social (Fusulier, 2011). Cela revient à s'interroger sur l'existence ou non de sociabilité et de socialisation où la dimension frontalière deviendrait principe organisateur de pratiques.

Contextualiser, varier les échelles, saisir des dynamiques

« Contextualiser, varier les échelles, saisir des dynamiques ». Ces termes construisent notre orientation analytique. Nos positionnements théoriques et conceptuels clarifiés, il s'agit dorénavant d'expliquer pratiquement comment nous nous y prenons pour organiser notre réflexion, ce qui nous permettra de préciser aussi nos choix en termes d'organisation du texte, et en permettra une meilleure appropriation.

Qu'entendons-nous par *contextualiser* ? Il faut comprendre ici notre volonté de fournir une analyse historicisée des faits sociaux, des sociétés et des espaces étudiés, synchroniquement ou diachroniquement. L'objectif ici est justement de se garder du biais anhistorique. Il nous semble par exemple nécessaire de saisir sur le temps long les relations internationales qui ont précédé la construction européenne et la naissance de l'Union européenne pour saisir toute la portée politique, sociale et institutionnelle de sa réalité contemporaine. Autre exemple, l'absence de contextualisation pourrait se traduire ici par une incompréhension de la portée historique de la création de l'espace Schengen.

Qu'entendons-nous par *varier les échelles* ? Il faut comprendre ici notre volonté de ne pas situer notre analyse à un seul niveau spatial, mais d'articuler des échelles du local au global. L'approche des frontières peut être entendue à un niveau mondial, au niveau d'une unité continentale, régionale, ou encore à propos d'un territoire étatique particulier, lui-même pouvant être segmenté en différents espaces. L'objectif d'une démarche multiscalaire est la possibilité de prendre en compte un phénomène ou un processus dans des dimensions différentes. Il nous semble pertinent d'aborder des reconfigurations des tracés frontaliers à l'échelle d'un État, mais aussi régionale ou européenne par exemple. Le niveau continental peut être approprié pour s'interroger sur les réseaux de transport charpentant le territoire européen actuel, mais inapproprié pour décrire les mobilités de travail transfrontalières qui elles peuvent être pleinement saisies à un niveau territorial plus restreint.

Qu'entendons-nous par *saisir des dynamiques* ? Il faut comprendre ici notre volonté d'identifier des processus plutôt que de faire un état des lieux photographique et statique, sans pour autant verser dans un positivisme qui chercherait à identifier des lois ou des règles. La dynamique de l'intégration européenne par exemple prend tout son sens quand elle est abordée sur la durée et à différentes échelles, ce qui permet d'en restituer le mouvement, la tendance historique, sans pour autant établir de loi absolue.

Explorations : choix, méthode, techniques et posture d'enquête.

Au moment de commencer notre travail de recherche, nous avons décidé de mobiliser les outils et méthodes de la sociologie et de l'anthropologie lors d'enquêtes de terrain. Ce travail nous a permis entre le mois de mars 2013 et l'été 2016 de rencontrer et d'interroger des acteurs, d'observer des lieux et des situations qui ont nourri nos réflexions et notre compréhension, ce que nous restituons dans notre analyse.

Les objets comprenant une dimension spatiale comme le frontalier semblent se prêter *a priori* à de telles explorations. Comme l'ont rappelé Alfred Korzybski (1933) et Bateson (1972), « la carte n'est pas le territoire », autrement dit « les mots et les signes ne sont pas les choses qu'ils représentent ». La ligne tracée sur la carte n'est pas non plus la frontière réelle, telle qu'existante dans l'espace géographique, qu'elle soit de bornes éparses ou qu'elle soit de murs tangibles¹². Aller voir concrètement de quoi il en retourne sur place semble aller de soi, ce qui peut valoir quelques surprises. On pourra ajouter en reprenant les dichotomies de Lefebvre que la carte comme conçu qui plus est projeté et fixé sous ces normes de représentation n'est pas non plus l'espace perçu ni l'espace vécu. Il ne faudrait cependant pas croire que se rendre dans quelque lieu que ce soit révèle magiquement et subitement une quelconque vérité cachée et se garder d'une certaine « mystique du terrain » consistant à confondre expérience immédiate et recherche empirique d'une part, et à minimiser les limites et les biais du travail *in situ* d'autre part (Schwartz, 1993). Bien que se rendre sur place puisse lever bien des circonspections et puisse être particulièrement approprié pour identifier et travailler certains des préconçus du chercheur, le travail *in situ* ne peut être réduit à un simple acte de présence. Si notre choix d'explorer relève aussi d'un enthousiasme qu'il ne faut pas taire¹³, il est avant tout raisonné et s'appuie sur une méthodologie qui en explique, l'objectif, les moyens, les techniques, la portée mais aussi les limites.

L'objectif de nos explorations est double. Premièrement, il s'agit de saisir les enjeux frontaliers contemporains à une échelle locale, via des acteurs autres que les États. Deuxièmement, il s'agit par les techniques d'enquête de récolter les matériaux et les informations nécessaires à notre étude.

¹² Sur la différence entre espace représenté et espace réel, on peut aussi faire référence dans le même esprit à la légende de la carte à l'échelle 1 : 1 de Jorge Luis Borges (1982), attribuée à l'auteur fictif Suarez Miranda. Voir aussi à ce propos Jean Baudrillard (1981).

¹³ Enthousiasme de l'action de recherche en situation, de la curiosité intellectuelle de la découverte et de la rencontre, de la vérification ou de la redécouverte *in situ* de lieux ou de choses lues, de l'appétence au voyage plus généralement, les espaces frontaliers étant particulièrement propices à ce sentiment.

Pour cela il a fallu mobiliser des moyens humains et matériels. Nous avons fait appel à des informateurs et des traducteurs qui nous ont accompagnés sur place, et ces séjours multiples ont engendré des frais¹⁴. En termes de temps aussi, il a fallu parfois composer avec les impondérables professionnels qui ont restreint les possibilités de recherche.

Avant de développer à propos des techniques employées et de la posture de recherche choisie, nous proposons dès maintenant d'explicitier les lieux et espaces définis pour notre enquête, les raisons de ces choix, les réalisations pendant l'étude.

- *Trois espaces frontaliers investigués*

Nous avons défini trois espaces frontaliers terrestres où mener nos explorations. Premièrement, le bassin genevois aux frontières suisse et française. Deuxièmement, les frontières conjointes grecque, bulgare et turque, et enfin troisièmement, l'est slovaque, le nord-est hongrois et la Transcarpatie ukrainienne.

Ces trois espaces mettent en contact des territoires étatiques membres de l'Union européenne avec des territoires d'États n'en faisant pas partie. Une de leurs caractéristiques communes est donc la dimension d'un voisinage européen dont les modalités et les conséquences concrètes et quotidiennes pour les populations frontalières peuvent être approchées.

Le choix de ces trois espaces s'est fait conjointement selon des critères de pertinence par rapport à l'objet frontalier et nos interrogations de recherche, et en fonction de possibilités pratiques et d'affinités que nous allons expliciter.

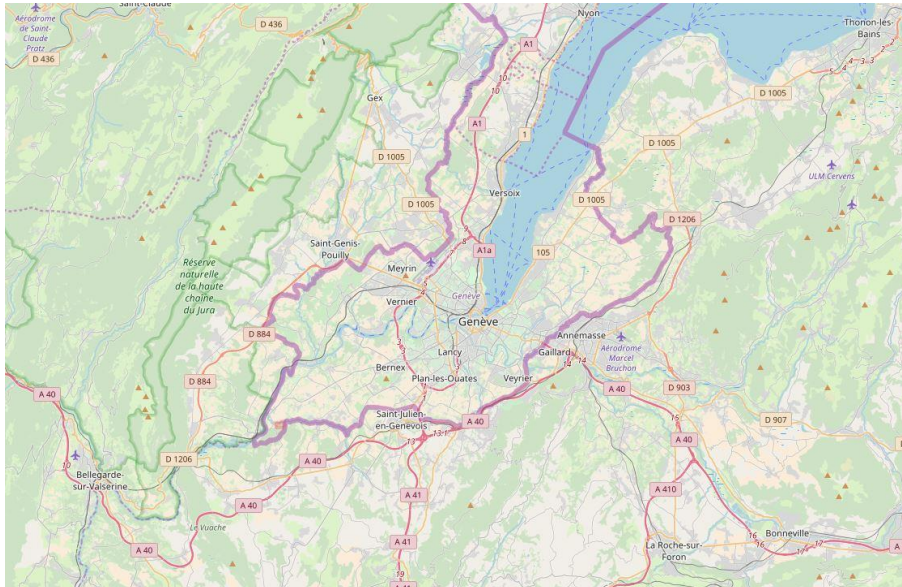
- *Le bassin genevois, presque île suisse en territoire français.*

L'interface franco-suisse, a été choisie pour son originalité géographique et politique. La Suisse ne fait pas partie de l'Union européenne. Ce choix relève aussi des fortes faisabilités pratiques d'une investigation sur place, Genève et son espace étant facilement accessibles depuis Grenoble. Nous disposons aussi de contacts nous permettant d'autres facilitations pratiques.

Cet espace se prête à nos questions liées aux espaces frontaliers et aux voisinages contemporains de l'Union européenne, d'autant que sur place le fort développement du nombre

¹⁴ Nous avons bénéficié d'une allocation ARC7 et d'une bourse de mobilité Explora de la Région Rhône-Alpes-Auvergne. Notre programme de recherche n'aurait pas été possible sans les allocations et financements obtenus, bien qu'une partie importante des frais ait été à la charge du chercheur lui-même.

de travailleurs frontaliers, les efforts de coopération et d'intégration des territoires, les projets d'infrastructures - comme la liaison ferroviaire transfrontalière CEVA, devenu Léman Express -, se heurtent à des logiques politiques et institutionnelles remettant en question l'ouverture et la libre circulation du fait d'initiatives politiques souverainistes en Suisse.



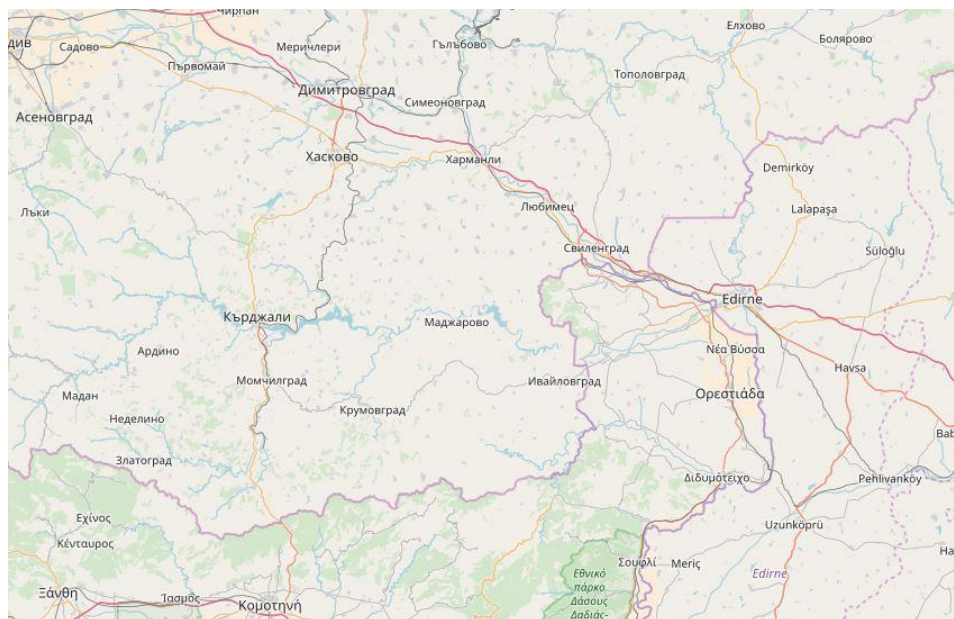
Capture cartographique présentant l'aire spatiale choisie pour l'investigation de l'espace frontalier franco-suisse de la région genevoise.

Du fait de la proximité géographique avec notre lieu de travail et de résidence, nous avons pu multiplier les séjours sur place et varier les lieux. La majorité de notre travail sur place s'est concentrée cependant sur la ville de Genève en Suisse et les communes de Saint-Julien-en-Genevois et d'Annemasse en France. L'usage de la langue française côté suisse et côté français a facilité les prises de contact et la réalisation d'entretien en plus des observations. Nous avons pu bénéficier de l'aide d'une informatrice franco-suisse et frontalière, Solenne Pittet.

- *Les frontières conjointes grecque, bulgare et turque*

Les frontières conjointes grecque, bulgare et turque au sud de la péninsule des Balkans sont notre second espace d'investigation qui présente une configuration frontalière européenne particulière, puisque la Grèce fait partie de l'UE de de l'espace Schengen, la Bulgarie seulement de l'UE, et la Turquie ni de l'un ni de l'autre. Cette interface frontalière terrestre est concernée par les forts enjeux migratoires. Cependant, le choix de cette interface tient aussi à notre propre parcours universitaire, pour deux raisons. Premièrement, nous avons eu l'occasion de vivre et d'étudier en Bulgarie pour nos études de Master entre 2011 et 2013. De ce séjour riche, en plus de notre diplôme, nous gardons des contacts et une affinité avec le pays qui nous a encouragés

à choisir son interface frontalière. Deuxièmement, des opportunités de recherche se sont présentées étudiant l'interface frontalière bulgare que nous avons pu saisir et qui nous ont orientés d'autant plus vers cet espace¹⁵.



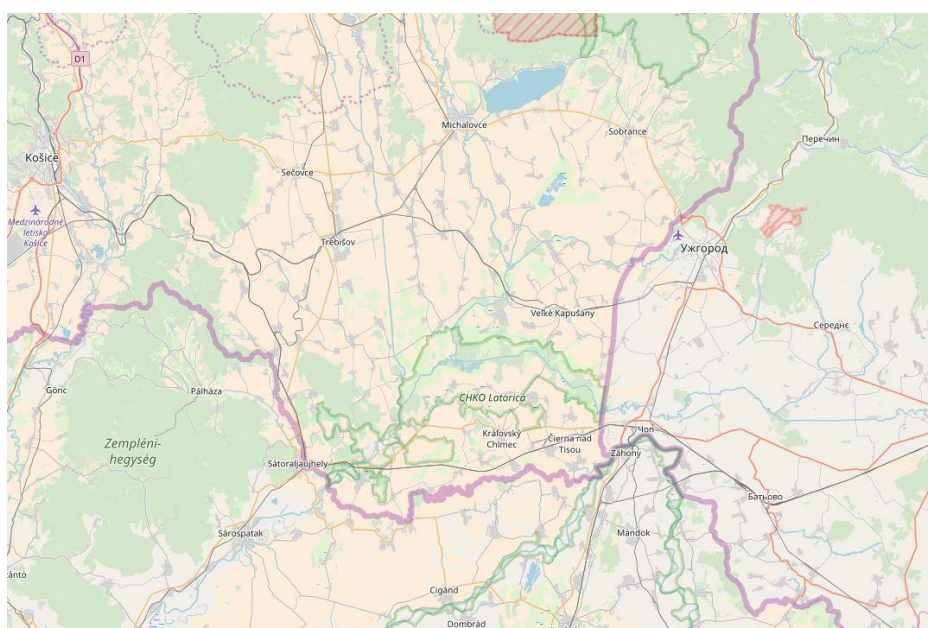
Capture cartographique présentant l'aire spatiale choisie pour l'investigation de l'espace frontalier entre la Grèce, la Bulgarie et la Turquie.

Cependant, la réalité de l'exploration nous a conduits à circonscrire nos recherches dans un périmètre plus restreint. L'explication en est essentiellement linguistique et tient aux possibilités pratiques de traduction nécessitant la disponibilité d'accompagnateurs pour ne pas se cantonner aux observations. Or, si nous avons pu nous rendre aux bordures grecque et turque, nos contacts et nos démarches pour recourir à des accompagnateurs hellénophones et turcophones se sont avérées infructueuses. De ce fait, nous avons privilégié les observations sur la partie bulgare de cet espace frontalier, notamment dans la région des Rhodopes autour de la ville de Zlatograd, avec le concours de Petar Kanev et accompagné de Julien Doutre, et dans l'espace thrace, notamment la ville frontalière de Svilengrad, avec le concours de Momchil Hristov.

¹⁵ Nous avons pu participer comme jeune chercheur enquêteur au projet d'animation scientifique intitulé *Frontière, Mobilité et Echanges* ARC7-Axe 1 : Territoires en mouvement <> territoires et mouvements à la frontière gréco-bulgare.

- *l'est slovaque, le nord-est hongrois et la Transcarpatie ukrainienne*

Notre troisième espace d'investigation choisit la région frontalière située à l'est de la Slovaquie et au nord-est de la Hongrie, en contact avec la Transcarpatie ukrainienne. Cet espace se compose de deux États membres de l'UE depuis 2004 et ayant intégré l'espace Schengen, La Slovaquie et la Hongrie, en relation avec un État candidat, l'Ukraine, confronté à une grave crise politique et militaire depuis 2013. Le choix de cet espace se comprend aussi par notre affinité avec la Slovaquie. Depuis 2011, nous avons fréquenté les universités d'été organisées à l'Université Matej Bel de Banská Bystrica, au centre du pays. Ces participations ont été décisives pour notre trajectoire universitaire et intellectuelle, et cela s'est notamment concrétisé par une cotutelle de thèse pour notre présent travail.



Capture cartographique présentant l'aire spatiale choisie pour l'investigation de l'espace frontalier entre la Slovaquie, la Hongrie et l'Ukraine.

À l'occasion d'un séjour trimestriel à Banská Bystrica en 2015, nous avons multiplié les incursions de terrain accompagnés par Pavlo Khudish, Nathalie Popp, Zoltán Íjgyártó, Maroš Dragun et Samuel Goliáš en fonction des lieux et des nécessités linguistiques. Nous avons pu notamment recueillir des éléments sur l'interface polono-slovaque, insuffisants cependant pour être mobilisés dans notre étude. L'essentiel de nos observations a par ailleurs porté sur la région ukrainienne de Transcarpatie, où se concentraient la majorité des enjeux que nous souhaitions aborder et comprendre.

- *Le recours à l'observation*

« *Le but du sociologue est l'explication compréhensive du social.* »
Kaufmann, J.-C. (1996)

Pour chacun des espaces frontaliers, des recherches préliminaires ont été effectuées à distance, en mobilisant des ressources universitaires préexistantes mais aussi notre réseau social tissé au gré des rencontres et des événements universitaires avant le début de notre étude, ou par la prise de contact avec des institutions en lien. Les premiers arpentages ont été menés de façon exploratoire. Il s'agissait alors d'aller sur place pour obtenir une première impression directe, confirmer des intuitions ou des informations vues dans les recherches préliminaires, prendre contact avec des personnes sur place capables de nous épauler comme informateurs et accompagnateurs pour la suite de nos recherches, et commencer à restreindre notre périmètre en fonction des lieux et des enjeux, c'est-à-dire dépasser la carte et la zone mentale floue pour situer plus précisément notre démarche pour les prochains séjours. Ces premières investigations sur site nous ont permis également d'affiner notre regard et de confirmer plus spécifiquement quelles méthodes il nous fallait ensuite employer, notamment le recours à des *observations et des descriptions*, mais également la réalisation d'*entretiens compréhensifs* avec les acteurs, avec pour objectif de recueillir les matériaux nécessaires pour comprendre le sens que les individus donnent à leurs pratiques sociales et aux objets investis de logique sociale, dans notre cas, les frontières, l'espace frontalier, les multiples activités y prenant place.

Une des méthodes emblématiques des sciences sociales forgée par la pratique ethnographique est l'observation participante. Malinowski est l'un des initiateurs historiques de cette approche, quand il recueille les matériaux lui permettant d'écrire *Les Argonautes du Pacifique occidental* (Malinowski, 1963). Pour la pratiquer, « *Il suffit à l'observateur de s'insérer progressivement au sein de la population locale, au gré de contacts réguliers s'étalant sur un long laps de temps, de se mêler à sa vie ordinaire et à sa culture, en évitant de les perturber par sa présence ou par les exigences de ses observations* » (Dufour et al., 1991 : 25).

C'est cette intention descriptive que nous faisons nôtre dans notre approche, en l'adaptant cependant à nos contraintes en termes de temps et de moyens de recherche, dues tant au cadre administratif de la thèse qu'au choix d'une diversité de terrains distants géographiquement. Ces contraintes nous conduisent à choisir comme un des outils méthodologiques que nous avons mobilisé l'observation à visée monographique de lieux particuliers : « *Par « monographie », on entend, dans les domaines de l'anthropologie et de la sociologie, la démarche d'étude d'un phénomène ou d'une situation relatifs à une société*

déterminée, impliquant une enquête de terrain et l'observation directe (in situ) propices à reconstituer ce phénomène ou cette situation dans sa totalité. L'enquête de terrain désigne l'ensemble des interventions pratiques du chercheur dans un milieu social donné destinées à saisir empiriquement l'objet de son étude. L'enquête de terrain est certes faite d'observations in situ mais elle ne s'y réduit cependant pas puisqu'elle intègre, à divers titres, le recueil de témoignages d'informateurs de terrain et la collecte et le dépouillement d'archives, de journaux, de documents écrits de toutes sortes » (Dufour et al., 1991 : 22). Le choix des « lieux » à aborder avec une visée monographique s'est fait au gré des explorations, où, au fil des allers et venues, et des impondérables, nous avons « rencontré » des situations socio-spatiales propices à la description, des rencontres humaines situées capables de nous faire percevoir une topographie sociale et symbolique et des détails signifiants sur place, que nous avons consignés dans notre journal de terrain, et qui seront mobilisés par extraits dans les chapitres relatant nos explorations et les analyses que nous tirons de chaque terrain respectif¹⁶.

Cependant, précisons tout de suite avec Geertz que le lieu en tant que tel n'est que le support de notre objet de recherche. « *Le lieu de l'étude ne constitue pas l'objet d'étude. Les anthropologues n'étudient pas des villages (des tribus, des villes, des quartiers...); ils étudient dans les villages. On peut étudier diverses choses dans différents lieux, et certaines d'entre elles – par exemple ce que la domination coloniale a à voir avec des formes établies d'attentes d'ordre moral – sont plus faciles à saisir dans des lieux circonscrits. Mais cela ne fait pas du lieu l'objet de l'étude* » (Geertz, 1998 : 13). Le lieu d'étude est aux frontières, mais nous étudions les gens, les frontaliers, leurs pratiques et leurs représentations, pas les espaces frontaliers abstraitement vidés de leurs acteurs ou pour eux-mêmes. À travers le prisme de l'expérience vécue d'un territoire frontalier ou des lieux pratiqués, nous interrogeons l'articulation entre effets-frontières, pratiques quotidiennes et représentations sociales, avec la volonté de saisir les processus de recombinaison constants entre le local et le global, entre le niveau le plus localisé (cet espace frontalier-ci) et le plus général (les dynamiques frontalières européennes en général par exemple).

De même que le lieu, les pratiques en tant que telles, au niveau le plus descriptif et seulement descriptif, ne sont pas notre objet d'étude, mais le sens qu'elles prennent ou le sens qui sous-tend leur réalisation. C'est comme « *science interprétative en quête de sens* » comme Geertz qualifie l'ethnographie que nous nous y référons. : « *Ce qui la définit, c'est le genre d'effort intellectuel qu'elle incarne : une incursion élaborée, pour emprunter une notion de*

¹⁶ Nous faisons référence à la notion de *détail signifiant* tel qu'a pu le décrire Geertz (1980).

Gilbert Ryle, dans la « description dense » » (Geertz, 1998 : 3). « De ce point de vue, le but de l'anthropologie est l'élargissement de l'univers du discours humain. Là n'est pas, bien sûr, son but unique – l'instruction, l'amusement, le conseil pratique, le progrès moral et la découverte de l'ordre naturel dans le comportement humain en sont d'autres – et l'anthropologie n'est pas non plus la seule discipline qui le recherche. Mais c'est un but auquel un concept sémiotique de la culture est particulièrement bien adapté. En tant que système imbriqué de signes interprétables (ce que j'appellerai, en ignorant les usages provinciaux du terme, des symboles), la culture n'est pas un pouvoir, une chose à laquelle des événements sociaux, des comportements, des institutions ou des processus peuvent être rapportés de manière causale ; c'est un contexte, quelque chose dans le cadre duquel ces éléments peuvent être décrits avec intelligibilité c'est-à-dire avec « densité » » (Geertz, 1998 : 8). Cette définition de la culture comme « contexte » justifie notre approche visant, par l'observation et l'intention monographique, à « contextualiser » le sens des acteurs vis-à-vis de notre objet d'étude, en utilisant l'espace et les pratiques comme moyen vers le but, compréhensif du sens social, du sens culturel, du symbolique.

C'est également dans ce sens qu'il faut voir la nécessité des rencontres dès lors que, comme dans notre cas, l'objet reste extérieur à notre propre contexte en tant que chercheur : « Nous ne sommes pas acteurs et nous n'avons pas un accès direct à ce discours, mais seulement à cette petite part que nos informateurs nous aident à comprendre » (Geertz, 1998 : 12). L'ethnologue précise encore : « La description ethnographique a donc trois caractéristiques : elle est interprétative ; ce qu'il s'agit d'interpréter c'est le flux du discours social ; et l'interprétation consiste à tenter de sauvegarder le « dit » d'un tel discours des périls qu'il encourt et de le fixer dans des termes lisibles. Le kula a disparu ou a changé ; mais, pour le meilleur ou pour le pire, Les Argonautes du Pacifique occidental demeurent. S'ajoute à celles qui précèdent une quatrième caractéristique de ce genre de description, du moins telle que je la pratique : elle est microscopique » (Geertz, 1998 : 12). Il faut ici sans doute entendre microscopique comme ne relevant pas d'une démarche qui viserait à décrire exhaustivement toutes les situations particulières comme nécessité pour une interprétation honnête et globale, mais que l'interprétation procède à partir d'un discours permettant cette densité, c'est-à-dire suffisamment fin pour y receler cette richesse symbolique.

Dès lors, comprendre les enjeux généraux d'un espace frontalier tel que délimité globalement sur une carte n'impliquera pas de tenter à l'emporte-pièce d'en fournir une description géographique générale et exhaustive, puisque objectivement tout un chacun

conviendra que ce projet serait voué à l'échec, mais plutôt de resituer par ces techniques les acteurs et ce qu'ils nous disent de ces espaces et de leurs pratiques dans ces espaces dans un effort de compréhension plus vaste, ouvert et large.

- *Le recours à des entretiens compréhensifs*

Avec Jean-Claude Kaufmann, nous considérons la méthode de l'entretien compréhensif avant tout comme une conversation, faite d'aléas, de ruptures, parfois de quiproquos et d'impondérables (Kaufmann, 1996). C'est cependant une conversation méthodique, au sens où elle vise à obtenir des informations, des récits de vie, des connaissances, et qu'elle ne se réduit pas dans ce sens-là à une conversation « de comptoir », quoique l'on puisse mener un entretien partout, y compris à la terrasse d'un café.

Muni d'un dictaphone, l'enquêteur propose à l'enquêté d'être enregistré, de récolter son témoignage pour en garder la trace nette, et ne pas se contenter d'une restitution dans son journal de terrain. Cela n'est pas toujours possible : un enquêté pris par le temps ne pourra se prêter à l'exercice, et certains refus vont de pair avec une incompréhension du mobile de l'enquêteur à vouloir l'interroger, ce qui dépend aussi de la manière dont il s'est présenté. L'accord de l'enquêté pour être ainsi enregistré n'est cependant pas suffisant pour que l'entretien touche son but, c'est-à-dire répétons-le, le recueil de connaissances, puisque la méthode implique des biais liés à la relation ainsi établie, que l'enquêteur a la charge de maîtriser au mieux pour en atténuer les effets.

Pierre Bourdieu nous met ainsi en garde contre « l'innocence épistémologique » qui consisterait à ne pas penser réflexivement la relation d'enquête et à ne pas se prêter alors à une exigence de posture compréhensive : « *Le sociologue peut obtenir de l'enquêté le plus éloigné de lui socialement qu'il se sente légitimé à être ce qu'il est s'il sait lui manifester, par le ton et surtout par le contenu de ses questions, que, sans feindre d'annuler la distance sociale qui le sépare de lui (à la différence de la vision populiste, qui a pour point aveugle son propre point de vue), il est capable de se mettre à sa place en pensée [...] Cette compréhension ne se réduit pas à un état d'âme bienveillant. Elle s'exerce dans la manière, à la fois intelligible, rassurante et engageante de présenter l'entretien et de le conduire, de faire en sorte que l'interrogation et la situation même aient un sens pour l'enquêté, et aussi et surtout dans la problématique proposée : celle-ci, comme les réponses probables qu'elle appelle, se déduit d'une représentation vérifiée des conditions dans lesquelles l'enquêté est placé et de celles dont il est le produit* » (Bourdieu, 1993 : 910).

De ce point de vue, nous avons privilégié deux sortes d'entretien : les premiers essentiellement libres et exploratoires, autour de récits de vie des enquêtés comme acteurs au sein des espaces frontaliers, faisant facilement sens et permettant le recueil de premiers témoignages utiles pour affiner notre compréhension de ces espaces et nos questions de recherche. Les seconds, indexés sur une grille d'entretien ouverte, élaborée à partir de nos objets de préoccupation destinés à aider l'enquêteur à garder en tête les formules et les thématiques d'intérêts, sans cependant consentir à « fermer », « cadrer » fermement la direction de la conversation de façon univoque. Aux axes généraux appliqués aux entretiens dans tous les terrains, d'autres thématiques plus particulières ont été identifiées pour chacun d'eux¹⁷.

- *L'enquêteur et la négociation de sa place sur le terrain : ni journaliste, ni contrôleur*

« Au fait, qu'est-ce qui me dit que vous n'êtes pas envoyés par les douanes ? »

Une personne abordée à la frontière ukrainienne.

« Vous, vous êtes un peu comme Élise Lucet et vous préparez un reportage sur le CEVA c'est ça ? »

Une personne abordée à la frontière suisse.

Dès les premières occasions d'exploration, il a fallu choisir la manière dont nous allions nous présenter aux personnes rencontrées sur les lieux d'enquête en fonction de nos objectifs de recherche, c'est-à-dire pour observer des pratiques, saisir les lieux, mais surtout interroger les acteurs, récolter leurs témoignages et saisir du sens. En effet, ces choix ont une incidence certaine sur la possibilité d'établir des relations d'enquête et sur leur qualité, et comme l'illustre notre chapeau, l'enquêteur n'est pas à l'abri d'un refus s'il n'est pas perçu comme légitime pour proposer un échange à l'enquêté.

Une relation d'enquête nécessite qu'un minimum de confiance s'établisse entre les deux parties, or, si l'enquêteur est assimilé à certains statuts, en fonction du contexte d'enquête, de l'objet de l'enquête et de l'enquêté en question, une défiance peut s'installer et rompre le contact, avorter la relation possible, ou produire de cette dernière un quiproquo, une incompréhension. Dans des lieux où les trafics et contrebandes en tout genre sont de notoriété publique par exemple, c'est le cas en Transcarpatie ukrainienne qui plus est avec la crise que

¹⁷ La grille d'entretien générale est disponible dans les annexes 2, page 453, de même qu'un tableau reprenant les profils de chaque enquêté ainsi que des restitutions complètes d'entretien. Un CD-Rom incluant des enregistrements est par ailleurs disponible, associé à l'imprimé de la version papier de ce texte.

traverse le pays, aborder sans préalable quelqu'un pour lui demander s'il est possible de parler « frontière » sans plus de subtilité équivaut à s'assigner soi-même la méfiance de la personne, à être identifié comme potentiel « contrôleur », plus ou moins en lien avec la police ou les douanes, du moins « se mêlant de ce qui ne le regarde pas ». Ces quiproquos et ces incompréhensions sont fréquents, et doivent être travaillés en amont pour être évités au maximum.

Autre statut problématique, l'identification de l'enquêteur à un journaliste. Si l'on peut discuter longtemps de ce qu'ont en commun et de ce qui distingue professionnellement les chercheurs en sciences sociales et les journalistes d'investigation, on admettra cependant une différence au moins du point de vue de la perception des enquêtés et de la posture produite puisqu'elle induit d'autres biais, notamment celui de faire croire à l'enquêté que sa parole pourra « peser » dans l'actualité, que l'enquête perçue comme *interview* journalistique pourrait servir à exprimer des revendications immédiates, et que, diffusée sur tel ou tel support, il faut « bien présenter » et « bien dire ». On comprend encore la distance qui s'établit ainsi vis-à-vis de la relation cherchée et la différence entre l'*interview* et l'entretien sociologique.

Bien sûr, il n'y a pas de présentation miraculeuse qui protégerait d'avance les relations d'enquête de ces assignations et identifications, et l'échange initié n'est pas non plus condamné d'avance. De plus, il n'y a jamais de relation idéale, pure, correspondant de façon parfaite aux précautions épistémologiques et aux efforts de réflexivité. Le chercheur compose, et fait de son mieux, quitte à éloigner après réalisation tel entretien ou telle situation d'enquête se relevant assez infructueuse à la réécoute, quitte aussi à être agréablement surpris.

Nous avons privilégié une présentation sobre et honnête, en expliquant aux enquêtés, parfois carte d'étudiant en main comme fétiche symbolique, notre statut d'étudiant à l'université - moins abstrait que chercheur, moins obscur que « doctorant » - en présentant l'entretien comme une occasion de témoigner anonymement dans le cadre d'un « travail de réflexion » - préféré à « enquête » - concernant les frontières de l'espace concerné.

Comme nous l'avons signalé, la majorité du temps, nous étions accompagnés d'informateurs et d'accompagnateurs sollicités pour leur connaissance de la région, mais aussi et surtout pour leur capacité de *traduction*, double, celle des langues étrangères d'une part, mais aussi du sens, pour qui est étranger et extérieur à la région, ce qui est plus difficile. Les polysémies, les langues étrangères minoritaires, les statuts sociaux, impliquent d'eux-mêmes des efforts de compréhension, et cela est d'autant plus vrai dans des espaces frontaliers souvent multiculturels et multilinguistiques, lieux de mobilité sociale et symbolique. Au-delà de la traduction en tant que telle, c'est aussi par des échanges poussés entre enquêteur et informateur

sur le sens des mots, le sens au-delà des mots, les expressions, les suggestions, les jeux de mots, les blagues ou les réserves polies ou moins polies que faisaient sens les entretiens après avoir quitté les enquêtés.

- *L'utilisation des ressources « de seconde main » et les données tierces*

Au-delà des éléments que notre travail de terrain nous a permis de produire, nous avons étayé notre étude en réutilisant des matériaux issus du travail d'autres personnes dont il convient de définir les conditions du choix et d'usage.

Premièrement, sans nous placer dans une démarche à vocation quantitative, nous avons consulté les productions de plusieurs instituts de statistiques, notamment Eurostat¹⁸, mais aussi l'Observatoire statistique transfrontalier franco-suisse dont nous avons extrait certaines cartes et graphiques¹⁹ dans la volonté d'appuyer notre démarche en mobilisant les données et les études pertinentes pour notre problématique, déjà produites par ces organismes.

Deuxièmement, nous avons découvert au cours de nos recherches des documents d'un statut tiers pouvant nourrir nos réflexions mais ne s'apparentant ni dans la forme ni dans la méthode à des matériaux sociologiques ou ethnographiques en tant que tels. Le meilleur exemple reste l'usage que nous pouvons faire dans nos travaux de *films documentaires*.

Pour nourrir notre réflexion sur l'usage et le statut à conférer à de tels matériaux, nous pouvons restituer ici le commentaire que fait Yannick Le Hénaff à propos de l'émission *Strip-tease*²⁰ :

« Émission culte pour certains, précurseur de la télé-réalité pour d'autres, ou bien encore enquête ethnologique, Strip-tease ne cesse depuis plus de 20 ans de nous proposer ses documentaires. À feuilleter – sans prétention analytique – les médias qui lui font écho, elle refléchit une image plutôt élitiste, et parfois même intellectuelle. L'un de ses fondateurs, Jean Libon, se plaît d'ailleurs à souligner qu'elle aide à comprendre son voisin, et devrait constituer « une mine formidable pour un ethnologue de l'an 3 000 » (*Le Monde Télévision*, 03.07.2012). Il serait aisé de démontrer que cette démarche n'utilise pas les canons d'une enquête de terrain en sciences humaines et sociales, mais le fait qu'un compte-rendu soit proposé ici lui offre indéniablement un certain crédit. Ce plébiscite est généralement porté sur la foi d'une neutralité – pivot rhétorique de l'émission – que l'absence de présentateur et de commentaires est censée mettre en scène. Ainsi proposé, le téléspectateur serait laissé libre d'élaborer sa propre opinion. La parole est laissée aux individus filmés dans une intimité parfois dérangeante (ce qui fait écho au slogan « *Strip-Tease vous déshabille* »), et dont le quotidien est relevé par la musique lancinante, et la réalisation censément minimaliste. La mise en scène est généralement la même d'un épisode à l'autre, même si les réalisateurs se succèdent : le propos démarre dénué d'historicité,

¹⁸ Eurostat est une direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle européenne. Voir leur site internet : <http://ec.europa.eu/eurostat/web/main/home>

¹⁹ Pour le chapitre d'exploration sur le bassin genevois, usage avec accord de l'OST et citant les documents de référence comme il est d'usage.

²⁰ Émission belge de la RTBF impulsée par Jean Libon et Marco Lamensch (1985-2002) puis belgo-française avec France Télévisions (1985-2012) dans laquelle les commentateurs s'effacent pour laisser parler les protagonistes.

laissant entendre qu'il est pris sur le vif. L'originalité du procédé génère la question du statut à accorder à l'image, mais ne doit pas dissimuler la mise en récit d'une certaine réalité à partir de rushes, mais également le casting opéré : les personnages, hauts en couleurs, sont exposés comme des bêtes un peu curieuses. Bien qu'ils s'en défendent, les portraits esquissés jouent sur les ressorts du stéréotype par un travail sur le temps et l'image » (Le Hénaff, 2013).

Les critiques formulées par Yannick Le Hénaff nous proposent quelques garde-fous quant à l'usage de documentaires et émissions télévisés en tant que matériaux de seconde main en mettant en avant le fait que la neutralité de telles productions n'est que supposée et non-encadrée par les exigences méthodologiques dont s'outillent les sciences sociales. L'absence de commentaires ne dit rien des coupes et du montage choisi, l'immédiateté produite n'enlève rien aux procédures de mises en récit, qui cependant ne sont pas formulées et sur lesquelles le sociologue n'a pas de visibilité.

Nous proposons d'utiliser ces critiques comme cas limites. Dans notre travail, nous avons été amenés à utiliser deux productions documentaires qui se distinguent très largement du modèle proposé par *Strip-tease*, et auxquelles nous avons souhaité réfléchir cependant à partir des critiques adressées à l'émission pour tester la pertinence de ces productions et définir leur statut. Il s'agit du documentaire *Frontaliers entre deux eaux*, de Marcel Schüpbach et Marc Wolfensberger et du documentaire *Hranica* de Jaroslav Vojtek²¹. Dans les deux cas, les personnes interrogées sont nommées, les lieux précisés, les événements filmés datés. Le réalisateur de *Hranica* a par ailleurs précisé sa posture de documentariste dans des textes publiés sur le site internet du film, et un échange a eu lieu avec lui pour lui demander des précisions supplémentaires²². Dans les deux cas, nous avons choisi d'utiliser ces documentaires comme matériaux de seconde main en précisant leur statut au moment de leur emploi. Nous encourageons par ailleurs toute personne à les visionner en appoint.

- *Portée, limites et restitution de notre travail de terrain*

Une étude doit prendre fin pour pouvoir passer à la phase analytique et prendre ensuite forme par écrit au moment de la rédaction. Cela permet aussi de tirer un bilan critique de son propre travail de terrain.

La portée de nos investigations pourrait s'exprimer en nombre d'entretien, en photographies, en actions saisies sur le vif par la vidéo et en pages de journal de terrain noircies. Mais l'intérêt réel de notre travail n'est pas quantifiable en chiffres, il s'agit plutôt de

²¹ Voir les références dans la filmographie. Elles seront rappelées dans les parties concernées.

²² Cela sera expliqué au moment de l'usage du documentaire dans le texte.

comprendre que ces éléments ont été déterminants pour donner forme de façon plus fine à notre réflexion à propos des échelles et des périodes concernant les espaces frontaliers étudiés, et nous ont permis d'éviter certains écueils qu'aurait engendré un travail plus distant et uniquement livresque, ou cantonné aux articles de presse et informations diverses et parfois erronées trouvées sur internet²³. Certaines pistes de réflexion déterminantes qui ont ensuite orienté nos recherches ont été livrées par des acteurs lors d'entretiens, ou comprises lors d'observations. Nous avons en effet encouragé les va-et-vient entre le terrain et les autres éléments de notre étude pendant l'analyse et l'écriture, et ce dialogue complète nos intentions méthodologiques propres aux explorations en tant que telles.

Ce travail fait cependant face à des limites qu'il faut préciser. Les séquences de terrain ont parfois été trop courtes, ce qui nous a conduits à restreindre le périmètre de l'étude. Un séjour d'enquête à la frontière gréco-bulgare a dû être annulé du fait des contraintes de l'accompagnatrice qui avait accepté de nous accompagner pour les traductions, et cet impondérable n'a pas pu être rattrapé. Outre certaines difficultés techniques avec le matériel d'enregistrement, nous pouvons regretter que parmi les centaines de personnes croisées il y a eu des occasions manquées pour entreprendre des entretiens plus poussés dépassant le stade de la conversation. Certains acteurs ont explicitement refusé d'être enregistrés, tout en consentant sans réserve à un entretien oral poussé, difficile à consigner aussi précisément dans des notes sans le support du dictaphone. L'impératif de la traduction a pu limiter aussi d'autres échanges, et ce malgré des techniques mises en place empiriquement avec nos accompagnateurs pour limiter les biais produits. Nous constatons aussi certaines fins de non-recevoir d'acteurs institutionnels que nous aurions souhaité rencontrer²⁴. Ces limites et ces frustrations sont sans doute partagées par nombre d'enquêteurs, elles sont pourtant systématiques. D'ores et déjà, elles encouragent également à poursuivre les investigations entreprises et donnent à penser réflexivement à propos de nos méthodes et postures de recherche pour nos futures enquêtes.

²³ À ce titre nous invitons à rattacher ce propos à notre sous-partie sur la géopolitique des minorités et à la stratégie de la tension en Transcarpatie page 2.3.5, page 325

²⁴ Ces acteurs sont divers. À titre d'exemple, nous comptons rencontrer la société gestionnaire du tunnel du Mont-Blanc et avoir son autorisation pour nous rendre sur place et partager la journée de travail de professionnels du réseau, notamment les sapeurs-pompiers en charge de la sécurité, dont les équipes sont binationales. Ces demandes, appuyées par l'intermédiaire d'un officier sapeur-pompier professionnel, sont restées lettre morte. L'absence de volonté, peut-être parfois le manque de temps, ou encore sans doute l'incompréhension par rapport à notre démarche ont avorté plusieurs intuitions et pistes de recherche. L'exemple le plus frappant reste celui des services de douanes ukrainiens d'Oujgorod, dont l'agent d'accueil nous a gratifiés d'un quasi-interrogatoire suspicieux mettant extrêmement mal à l'aise mon accompagnateur ukrainien qui a légitimement souhaité que nous abandonnions. Nos contacts au service de presse suivant la procédure classique n'ont jamais obtenu de réponse. Nous pourrions multiplier les exemples, car nous n'en manquons pas.

Tous les matériaux n'ont pas été utilisés pour notre analyse, et nous avons fait le choix d'insérer des synthèses d'observation et d'entretien en leur donnant un statut spécifique dans notre texte. Ces encarts complètent le texte en restituant l'apport de nos explorations.

Partie 1 : L'Union Européenne et ses frontières

Introduction de partie

Comment se sont reconfigurées successivement les frontières des États en Europe à partir de la période moderne ? Dans quel contexte s'initie la construction européenne, que modifie-t-elle dans les relations internationales en Europe et quelles seront ses conséquences territoriales et frontalières ? Que nous apprend l'Union européenne contemporaine saisie par le prisme de ses frontières et des enjeux dans ses voisinages ?

Pour répondre à ces multiples questions, nous proposons de partir de l'ordre international institué entre les États à partir de la paix de Westphalie en 1638 pour retracer diachroniquement les reconfigurations successives des frontières et l'évolution des relations internationales en Europe jusqu'à la Seconde Guerre mondiale (1.1). Ce déroulé nous permettra de saisir dans quel contexte s'initie la construction européenne, ses principales étapes et leurs portées (1.2). Enfin, nous dresserons un état des lieux synchronique de l'UE contemporaine, du point de vue institutionnel, territorial et spatial. Cela nous amènera notamment à aborder les politiques de cohésion européennes, la réalité duale de l'espace Schengen, et la diplomatie européenne en direction de ses voisinages. Ces derniers font face actuellement à des crises, qui, impactant l'UE, interrogent plus généralement la teneur des relations internationales actuelles (1.3).

Chapitre 1.1 : États et frontières en Europe : définition, évolution moderne et contemporaine.

Introduction de chapitre

Dans ce chapitre, nous reviendrons premièrement sur la notion d'État telle qu'elle a émergé et s'est affirmée sur le continent européen pendant la période moderne, en déterminant une nouvelle articulation entre souveraineté et territoire, et en définissant de ce fait les limites politiques en termes de frontières (1.1.1). Nous verrons comment la paix de Westphalie, en 1648, entérine la forme étatique et ancre la reconnaissance mutuelle des souverainetés territoriales et frontalières au cœur des relations internationales (1.1.2).

En revenant sur les denses événements du 18^{ième} et 19^{ième} siècle, nous verrons comment, d'un point de vue historique, la géopolitique des États et les dynamiques révolutionnaires et nationalistes au sein des sociétés ont été prépondérantes dans les nombreuses reconfigurations étatiques et frontalières continentales pendant la période contemporaine (1.1.3). Les Printemps des peuples, de même que l'émergence de la question sociale portée par les mouvements ouvriers, vont mettre à l'épreuve les grandes puissances impériales et contester leur souveraineté et leur légitimité (1.1.4).

Ce retour historique par le prisme des États et des tracés frontaliers sur le continent européen abordera ensuite la période décisive du début du 20^{ième} siècle. Les deux guerres mondiales vont profondément redéfinir les rapports de forces géopolitiques et redessiner les tracés frontaliers en Europe (1.1.5).

1.1.1 La notion d'État définit la souveraineté et les frontières.

Les États modernes en Europe se sont formés à la suite d'une évolution multiséculaire par rupture avec les formes féodales du pouvoir. Les sociétés européennes du Moyen Âge étaient fortement fragmentées et instables, institutionnellement et territorialement. La centralisation croissante et la politisation du pouvoir comme *chose publique* et non privée, comme l'était le pouvoir des seigneurs féodaux et des corporations, a permis l'institution progressive du triptyque *souveraineté, territoire et peuple*, principaux éléments de l'État moderne (Fleiner-Gerster, 1986).

Ce processus historique de formalisation de l'État moderne a été accompagné par une réflexion intellectuelle, philosophique et morale sur cette nouvelle forme institutionnelle. Machiavel²⁵, Hobbes²⁶, Montesquieu²⁷, Bodin²⁸, Rousseau²⁹, pour ne citer qu'eux, ont irrigué la pensée européenne à propos du politique et de l'État.

Max Weber proposera au début du 20^{ième} siècle une clarification et une synthèse quant à la théorie de l'État. Son idéal-type connaîtra une exceptionnelle influence dans les sciences politiques et sociales (Braud, 1997). Max Weber définit l'État comme « *une entreprise politique de caractère institutionnel lorsque et en tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime [...] à l'intérieur d'un territoire géographique déterminable* »³⁰ (Weber, 1995 : 96). Weber complètera sa pensée au fil de son œuvre en précisant ses termes sur la question du pouvoir : « *Comme tous les groupements politiques qui l'ont précédé, l'État consiste en un rapport de domination de l'homme par l'homme fondé sur le moyen de la violence légitime* » (Weber, 2003 : 124). La monopolisation de la violence légitime par l'entreprise politique fonde la souveraineté de l'État, sa capacité de domination. La question de la légitimité ou non de cette domination est centrale dans l'approche wébérienne³¹. Le monopole de la violence légitime et

²⁵ Sur Machiavel, auteur du *Prince* et son rapport au politique, voir notamment Zarka et Menissier, 2001.

²⁶ Voir notamment Lessay, 1988.

²⁷ À ce titre on peut voir une approche originale sur l'approche spatiale du pouvoir chez Montesquieu avec Larrere 2012.

²⁸ Voir par exemple Spitz, 1998.

²⁹ Voir Canivez, 2015.

³⁰ On notera une formulation alternative de cette définition dans *Le savant et le politique* (Weber, 1959 : 118) : « *L'État est cette communauté humaine, qui à l'intérieur d'un territoire déterminé [...] revendique pour elle-même et parvient à imposer le monopole de la violence physique légitime* ».

³¹ La légitimité peut être légale : elle revêt un caractère rationnel, reposant sur la croyance en la légalité des règlements arrêtés et du droit de donner des directives qu'ont ceux qui sont appelés à exercer la domination par ces moyens. Elle peut être également traditionnelle, en reposant sur la croyance quotidienne en la sainteté de traditions valables de tout temps et en la légitimité de ceux qui sont appelés à exercer l'autorité par ces moyens. Enfin, elle peut être charismatique, reposant sur la soumission extraordinaire au caractère sacré, à la vertu héroïque ou à la

la domination s'expriment dans un espace donné qui fait territoire. L'agrégation des individus sujets à cette domination résidant dans ce territoire constitue sa population : voilà comment peut être compris le triptyque *souveraineté, territoire et peuple* chez Weber. À travers son idéal-type de l'État les frontières politiques sont les limites de l'exercice du monopole de la violence légitime : à l'intérieur des frontières aucun autre acteur n'est légitime à exercer une violence ou une domination ; à l'extérieur des frontières l'État n'a pas le monopole ou la légitimité de cet exercice. Dans cet idéal-type de l'État les limites frontalières sont inviolables.

Il faut cependant se garder du raccourci marqué par une certaine forme d'ethnocentrisme considérant l'État comme manifestation institutionnelle nécessaire aux sociétés humaines : l'anthropologie démontre que les sociétés primitives, bien qu'organisées et dotées d'institutions, sont des sociétés *sans État* au sens où il est généralement défini au moins à partir de la période moderne, et même en lutte *contre l'État* (Clastres, 1974). Il faut ajouter que d'importantes communautés humaines ont vécu de façon autonome sur de vastes territoires, loin des États et sans en bâtir, et ce en pleine période moderne : les 100 millions d'hommes et de femmes de Zomia ont su en faire l'exemple (Scott, 2009).

Ces formes de société ne sont cependant pas exemptes de *limites* ou de seuils distinguant des catégories *spatiales* (Segaud, 2010). L'anthropologie de l'espace, à travers les notions de *l'habiter*³², du *fonder*³³ ou du *délimiter*³⁴, telles qu'elles ont pu être mobilisées par Marion Segaud par exemple, souligne l'émergence d'un nouveau rapport à l'espace à partir de la révolution néolithique : « *La question des limites apparaît lorsque se développent l'agriculture*

valeur exemplaire d'une personne, ou encore émanant d'ordres révélés ou émis par celle-ci. Voir Weber, 1995 et Tessier et Tellier, 1991.

³² « *Habiter, c'est, dans un espace et un temps donné, tracer un rapport au territoire en lui attribuant des qualités qui permettent à chacun de s'y identifier. L'Habiter est un fait anthropologique, c'est-à-dire qu'il concerne toute l'espèce humaine, il est « un trait fondamental de l'être » (Heidegger, 1958). Il s'exprime à travers les activités pratiques dans des objets meubles et immeubles ; il se saisit par l'observation et par le langage (la parole de l'habitant). Habiter ne se décline pas de la même manière selon les époques, les cultures, les genres, les âges de la vie ; l'habitation est profondément marquée par ces différentes dimensions et présente une diversité dont seule une histoire pourrait rendre compte. En fait, on pourrait dire que si l'habiter est un phénomène général, il y a autant de manières d'habiter que d'individus. Dans nos sociétés, c'est la conjonction entre un lieu et un individu singulier qui fonde l'habiter. Dans les sociétés primitives il s'agit du lien entre le groupe et le lieu. » (Segaud, 2010 :70)*

³³ « *Fonder est une opération volontariste, décidant d'une implantation ponctuelle (maison, monument) ou plus ample (ville, territoire). Elle est accomplie par une autorité reconnue, civile ou religieuse, selon des rites. Il s'agit de penser le site, le commencement et les origines, de faire territoire. Fonder c'est toujours attribuer des qualités à un espace ; c'est établir des relations d'une partie de l'étendue avec le monde en tissant des liens symboliques ; c'est mettre en rapport un lieu avec l'univers. C'est aussi demander en quelque sorte la permission de s'établir quelque part et donc la fondation peut être considérée comme une réponse à cette autorisation, comme un acte de réparation. Cette relation est interactive dans la mesure où, une fois fondé, le lieu lui-même est en même temps produit et producteur de symbolique et de social. » (Segaud , 2010 :104)*

³⁴ « *Délimiter est une opération élémentaire, consubstantielle à l'orientation, qui situe l'homme par rapport au reste du monde, qui introduit un intérieur par rapport à un extérieur. Elle institue une rupture par rapport à ce qui est continu en créant une frontière, un bord, une lisière, bref une séparation entre deux zones. C'est donc là aussi un processus de qualification qui permet de différencier un espace d'un autre. » (Segaud , 2010 :126)*

et la sédentarisation. La délimitation peut consister alors à séparer mentalement des zones sauvages et des zones cultivées en créant entre ces deux espaces des zones intermédiaires ayant des qualités distinctes. Chaque société crée donc des intérieurs plus ou moins fermés, aux limites plus ou moins rigides et des extérieurs répondant à différentes gradations d'environnements. » (Segaud, 2010 : 128). De plus, ce rapport concerne aussi l'espace intime, l'espace de la vie quotidienne, et entremêle des dimensions triples : « *Le seuil existe dans toutes les sociétés ; à travers lui ce sont trois dimensions qui s'entrecroisent : spatiale, sociale et symbolique. Dispositif matériel et symbolique, il est à la fois statique et dynamique. Le seuil existe pour être franchi, et ce passage s'accompagne de rituel* » (Segaud, 2010 : 130). Dans ce sens, nous pouvons comprendre la notion de frontière comme forme spatiale de limitation et de seuil politique, sociale et symbolique propre à l'émergence et au développement de l'État comme forme de pouvoir et d'organisation des sociétés : sous cet angle, la notion de frontière n'est pas synonyme de limite ou de seuil, bien que la filiation entre les notions soit anthropologiquement plus significative ce rappel effectué.

1.1.2 La paix de Westphalie entérine les États européens au 17^{ième} siècle.

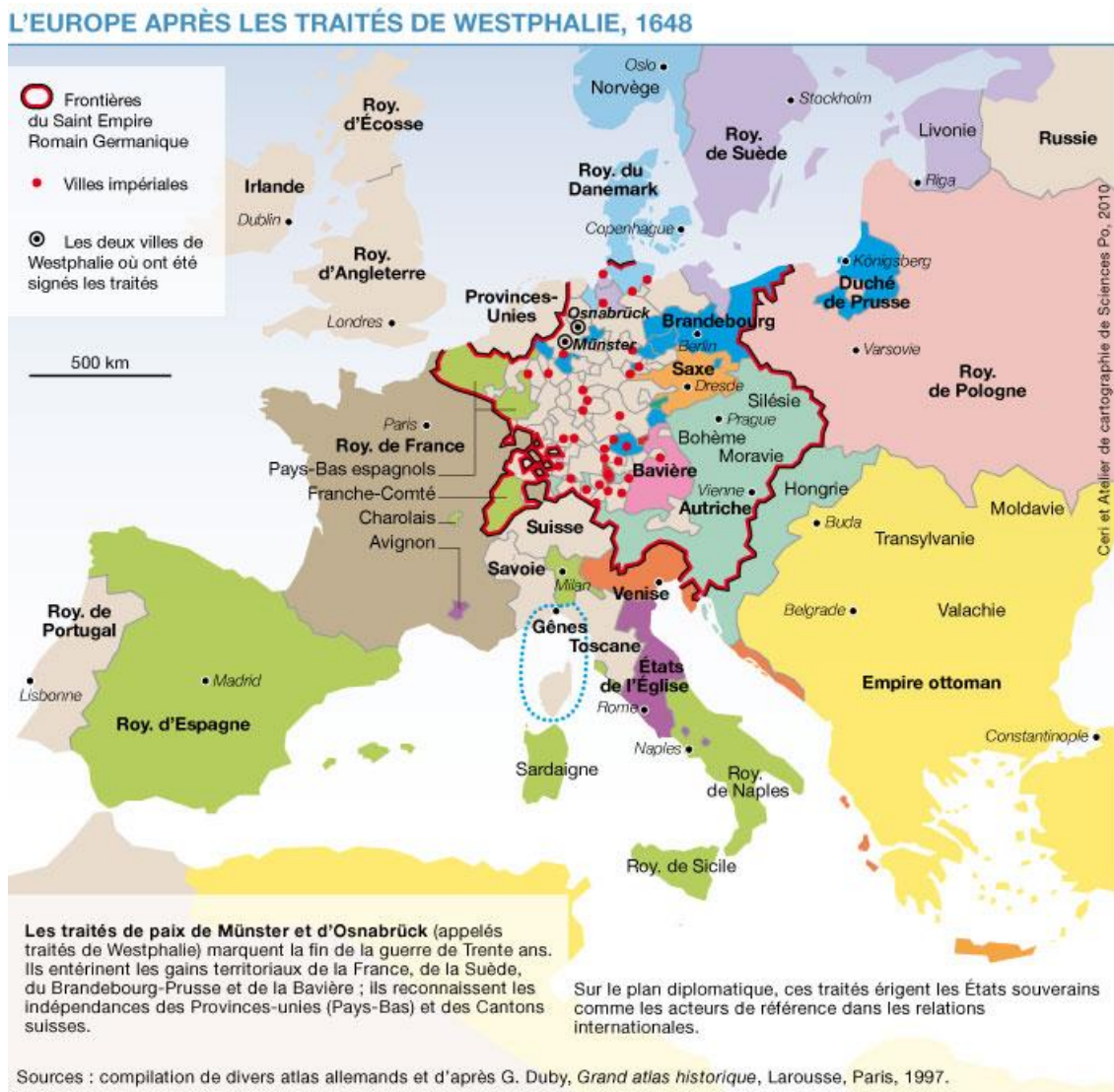
Sur le continent européen, la formulation des États n'a pas été homogène historiquement. Si les royaumes de France, d'Espagne ou d'Angleterre jouissent d'une continuité dynastique et d'une volonté d'administration qui leur permettent peu à peu de se donner corps en tant qu'États, de vastes espaces du continent restent fragmentés à la même époque en une mosaïque de cités franches et territoires féodaux. La tutelle religieuse du Saint-Siège à Rome sur les chrétiens ne produit pas d'unité politique et juridique à l'échelle du continent. Avant le 15^{ième} siècle, il n'y a peut-être que l'*Autre* arabe et musulman, la guerre sainte de reconquête et les croisades pour rassembler les royaumes chrétiens en les détournant temporairement des conflits et guerres continentales et leur donner un semblant de cohésion. La réforme et la diffusion du protestantisme dès le début du 16^{ième} siècle sonne le glas d'un pape se souhaitant en ordonnateur au-dessus des royaumes et attise les guerres religieuses.

Entre 1618 et 1648, le continent européen est en proie à une guerre acharnée et à son cortège de famines. La guerre de Trente Ans sera le premier conflit militaire impliquant l'ensemble des factions de l'époque : les dynasties et les royaumes s'affrontent dans une lutte sans merci. Les velléités territoriales rivales s'affirment particulièrement à propos de l'Europe centrale, sur fond de guerres de religion féroces entre protestants et catholiques (Bogdan, 1999).

En 1648, deux traités, signés entre les belligérants à Osnabrück et à Münster, mettent un terme à trente ans de crise. En 1650, se tient à Nuremberg une rencontre entre les puissances permettant la signature définitive des clauses de la paix. L'histoire retiendra le terme de « traités de Westphalie » et de « paix de Westphalie » pour nommer un évènement inédit et crucial : pour la première fois dans l'histoire, les représentants des États du continent européen sont assis à une table de négociation et fixent conjointement les limites de souveraineté de chacun.

La paix de Westphalie n'est pas qu'un traité de paix, c'est la consécration des États en Europe, et l'invention des relations internationales et de la diplomatie moderne (Karoline Postel-Vinay, 2011). La période de la prépondérance du pape et de la religion sur les royaumes est révolue, les États sont désormais des interlocuteurs mutuels et les acteurs de référence du jeu international. De nouvelles entités comme les cantons suisses qui formeront la Confédération helvétique sont reconnues et leurs territoires délimités. La paix de Westphalie redessine l'ensemble des limites frontalières : plus qu'une redéfinition cartographique des frontières politiques, l'inscription par traité des limites de souveraineté territoriales de chaque

État en 1650 fait naître un nouvel équilibre européen (Bois, 2012). Il peut être cartographié à l'image de ce document de 2010 issu des travaux du Centre de recherches internationales (CERI) et du centre de cartographie de Science Po.



1.1.3 Révolutions, Empires et nationalismes : l'affirmation des États et des nations sur le continent européen aux 18^{ième} et 19^{ième} siècle.

Dans les décennies qui suivent le traité de Westphalie le nouvel équilibre territorial et les jeux d'alliances diplomatiques permettent une paix relative à l'ouest du continent (Teyssier, Baudier, 2016). L'Europe centrale et orientale est toujours en tension du fait de l'équilibre instable des puissances : la Prusse cherche à acquérir sa continuité territoriale et se heurte aux velléités autrichiennes, les tensions sont fortes entre le royaume de Pologne et la Russie qui souhaite réaffirmer sa dimension continentale européenne, et l'Empire ottoman maîtrise encore le vaste territoire balkanique, contesté par ses voisins immédiats.

Cette stabilité relative de l'Europe politique de cette époque perdue jusqu'à la rupture révolutionnaire française, qui marque l'avènement progressif des *nations* contre les empires et les royaumes et ouvre une nouvelle période de reconfiguration des souverainetés et des territoires. Le peuple français révolutionnaire, en décapitant Louis XVI et en proclamant la République et la souveraineté de la *nation*, se réapproprie l'État face aux dynasties royales. L'effervescence antimonarchique et les revendications républicaines ont infusé largement en Europe, et si la Révolution française est une révolution victorieuse, d'autres tentatives d'insurrections populaires l'ont précédée par autant d'échecs, à Genève, en Irlande, dans les Provinces-Unies³⁵ ou encore en Belgique. Il n'y a qu'outre-Atlantique que les insurgés américains réussirent à fonder un nouvel État républicain et fédéral en extirpant les colonies de la domination impériale britannique. La Révolution française, proclamant les Droits de l'Homme et du Citoyen³⁶ et initiant la formulation de ce qui deviendra le « Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », va inspirer et encourager les clubs républicains étrangers de toute l'Europe dans leur agitation révolutionnaire. « *Seuls l'Espagne où le clergé veille, les pays scandinaves et la Russie trop éloignée échappent à cette effervescence* » (Teyssier, Baudier, 2016 : 38).

Les monarchies européennes se sont coalisées face aux troubles révolutionnaires en France, voulant endiguer toute contagion révolutionnaire sur leurs propres territoires, et encouragées par la noblesse française émigrée revancharde. La guerre fit rage, elle précipita la proclamation de la République. La République française ne fut pas écrasée, et remporta ses premières victoires face à la coalition, fondant avec les avant-gardes républicaines locales des républiques

³⁵ Ancienne dénomination de ce qui deviendra ensuite les Pays-Bas.

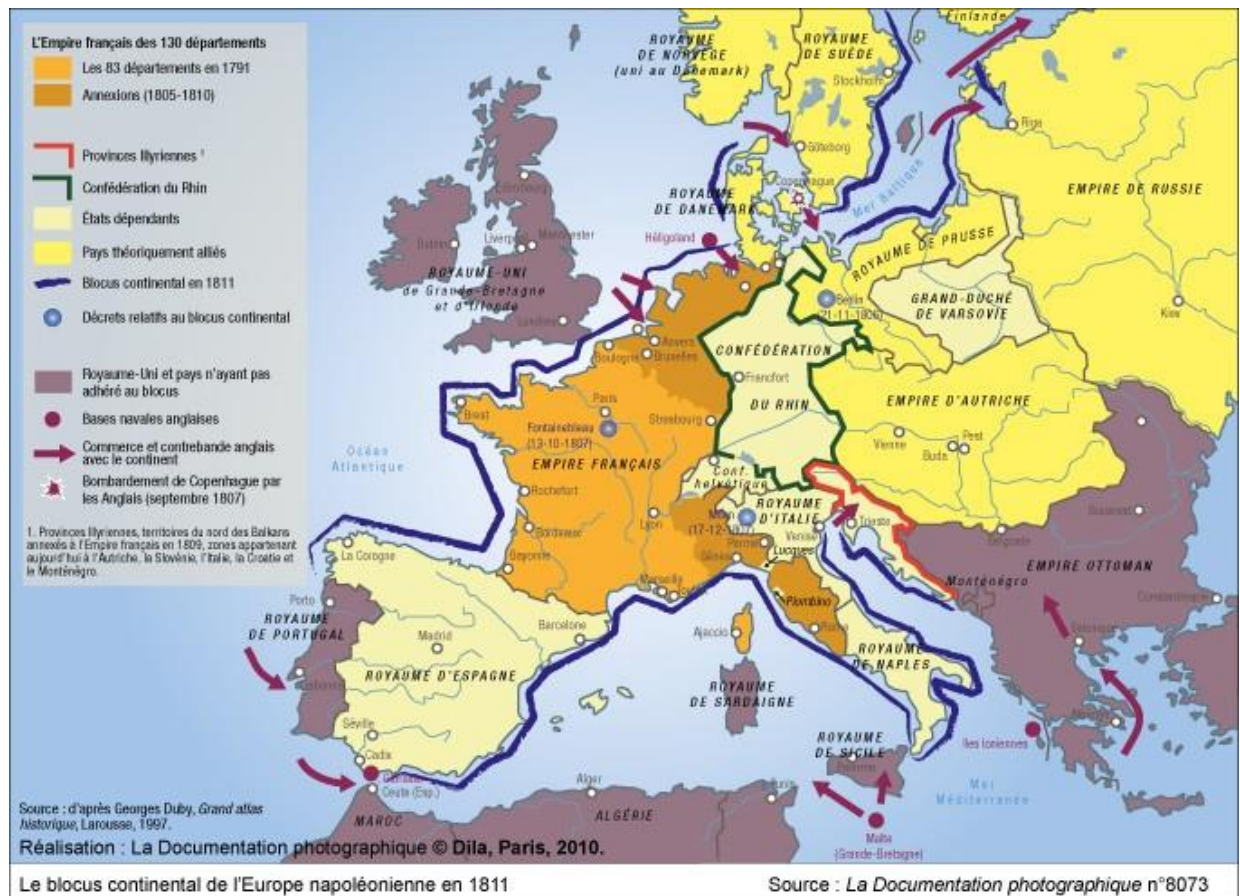
³⁶ On verra à ce sujet Morange, 2002.

sœurs dans les territoires conquis. Ainsi naquirent les éphémères Républiques batave, helvétique, cisalpine, cisrhénane, romaine, ligurienne, et parthénopéenne.

La Révolution française va instituer le premier État-nation européen en opposant la *souveraineté nationale* à la *souveraineté monarchique* et en l'instituant via une *constitution* républicaine. Cette rupture est un tournant dans l'histoire et dans le droit qui jette les bases juridiques des États-nations modernes (Maulin, 2002). Les populations et les territoires peu à peu unifiés et coagulés sur le temps long du royaume de France deviennent citoyens de la République par l'acte fondateur de la révolution du tiers-état. La communauté de destin fonde la nation des citoyens français résistant en armes face aux monarchies coalisées, drapeau tricolore déployé, la Marseillaise chantée : la victoire de Valmy deviendra un des symboles nationaux français.

Le général Bonaparte, héros militaire de la république, bénéficie de la guerre prolongée et des profonds troubles politiques internes pour imposer le Consulat face au Directoire. La période de la première Révolution française est close. Bonaparte profitera de la reprise en intensité des hostilités guerrières pour se sacrer empereur en 1804.

Après un court armistice, le Royaume-Uni va être l'artisan avec la Russie d'une reprise générale des hostilités contre la France en 1805 pour l'expulser de Hollande et de Suisse, bientôt rejointe par l'empire d'Autriche, la Suède et Naples quand Napoléon I^{er} se proclame roi d'Italie. Si nous ne reviendrons pas sur les différentes étapes et campagnes constituant les guerres napoléoniennes, nous soulignerons que les années suivantes seront marquées par les victoires militaires et diplomatiques françaises et l'institution progressive de nouvelles entités satellites à l'Empire français comme la Confédération du Rhin et le remplacement des monarques défaits par des proches de l'empereur, comme en Espagne. En l'espace de quelques années, Napoléon impose un nouvel ordre politique au continent européen.

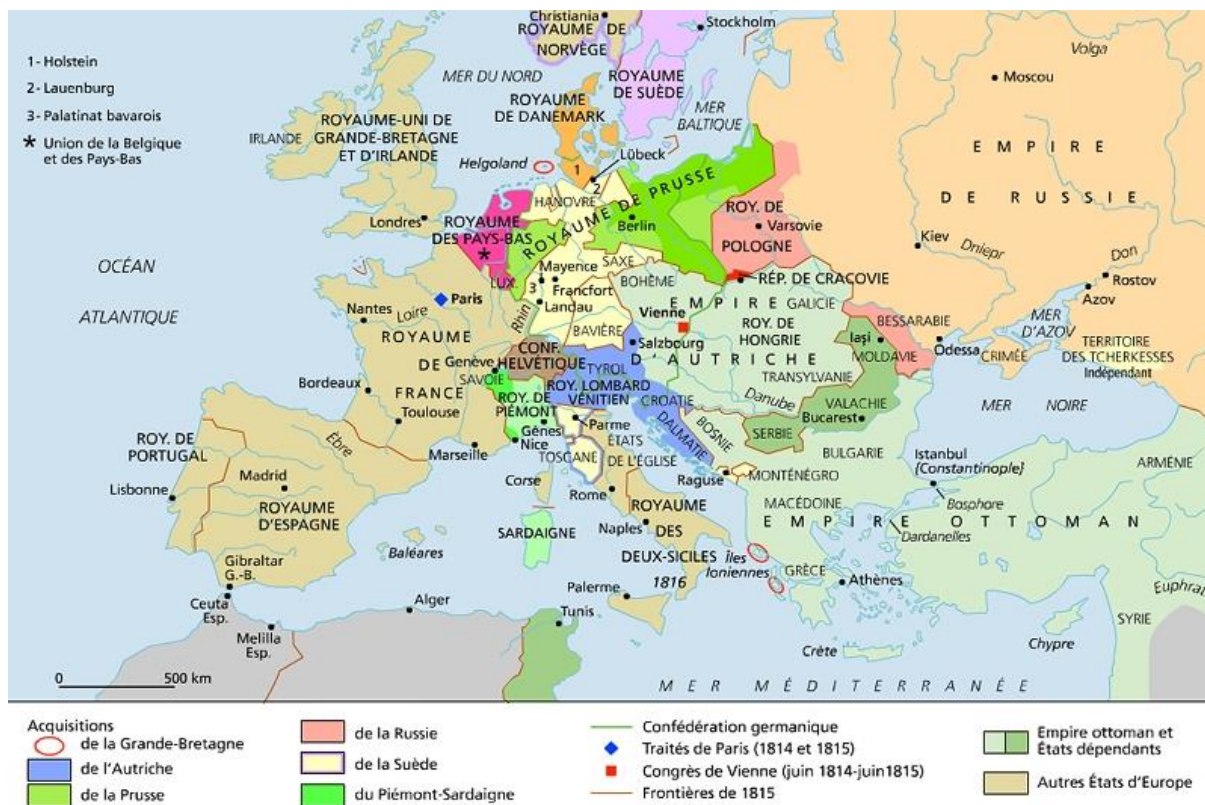


L'apogée impériale française peut être située vers 1806-1812, au moment où Napoléon I^{er} impose un blocus continental pour isoler le Royaume-Uni : le commerce maritime est fortement limité, les navires anglais bannis des ports du continent, l'objectif est d'assécher l'économie britannique et d'obliger le plus fervent ennemi de la France à un compromis diplomatique. Cette politique sera confrontée à un double jeu des alliés officiels de l'Empire qui n'appliquent pas réellement le blocus, et par d'importantes campagnes de contrebande. Les frontières continentales de l'Empire restent poreuses pour les flux commerciaux, le blocus, tel qu'illustre la carte ci-dessus, reste une première tentative historique de réguler les échanges tout au long des frontières politiques à l'échelle du continent européen. La production industrielle, le commerce et les échanges européens doivent se réorganiser dans des réseaux terrestres à l'échelle du continent, les voies de mer étant ainsi contrôlées. Sur la même période, l'Empire entreprend un travail administratif et institutionnel dans l'ensemble des territoires annexés et sous contrôle. Le Code civil est exporté et implanté dans la Confédération du Rhin, en Hollande, en Westphalie, au Portugal, en Espagne et surtout en Italie, ce qui participe à la modernisation administrative et à la consolidation de la logique d'État sur le continent, et provoque adhésions autant que résistances (Peyrard et al., 2008).

La pugnacité britannique face à la domination continentale de Napoléon I^{er} n'est pas l'unique obstacle au rêve de suprématie impériale sur l'Europe : les armées impériales sont confrontées à une résistance active des populations face aux volontés d'annexions territoriales françaises, comme dans la péninsule ibérique où le soulèvement du *Dos de Mayo* à Madrid (Bennassar, 2013) contre les troupes françaises marque le rejet des populations espagnoles face à la domination française. Une guérilla anti-française s'organise jusqu'à la restauration espagnole en 1814. À l'Est, c'est le territoire polonais, menacé par les vellétés russes mais protégé par la tutelle française, qui réengage la guerre entre les deux puissances. Napoléon envoie la Grande Armée conquérir Moscou : ce seront plus l'hiver, le rejet des populations slaves de cette invasion et la pratique de la terre brûlée que la force de l'armée impériale russe qui auront raison d'elle. La retraite de Russie marque le début du déclin napoléonien et d'une puissance bâtie sur la vigueur historique de la première Révolution française. « *Alors que la Grande nation apparut en France lors des premières campagnes de la Révolution française, c'est l'expansion napoléonienne qui fit se lever, pour ainsi dire par opposition, les grandes nations espagnole et russe* » (Couzin, 2011 : 92). C'est sur ce paradoxe que la Coalition prit sa revanche militaire et obligea l'empereur français à abdiquer en 1814.

En mettant en place le congrès de Vienne entre 1814 et 1815, les États victorieux de l'Empire napoléonien, c'est-à-dire le Royaume-Uni, la Russie, la Prusse et l'Autriche, ont l'objectif de reconstruire un équilibre géopolitique qui puisse ramener la stabilité territoriale, institutionnelle, militaire et commerciale au continent après 25 ans d'instabilité révolutionnaire et guerrière. La monarchie est restaurée en France, et les républiques sœurs dissoutes. « *L'ordre du jour est alors, plus que jamais, l'équilibre européen au profit des plus forts* » (Teyssier, Baudier, 2016 : 39). En effet, les 4 vainqueurs s'accordent sur leurs frontières sans prendre en compte d'aucune manière les questions nationales émergentes et les revendications d'autonomies qui commencent à s'exprimer dans le chaos qui suit l'effondrement napoléonien. L'heure est à la diplomatie des grands États et à la consolidation des règles d'usage des relations internationales entre eux. « *Imparfait, critiquable par certains de ses arbitrages, par sa priorité donnée à la stabilité souvent comprise comme un retour partiel à l'ordre ancien au détriment des identités et des dynamiques nationales comme du droit des peuples, le congrès de Vienne contribua néanmoins à mettre en place non seulement de nouvelles frontières et de nouveaux principes (équilibre et légitimité) mais aussi de nouvelles pratiques au plan international : désormais, les agrandissements ou changements territoriaux ne pouvaient plus être entérinés par la force ou la menace de la force, mais uniquement par le recours à des traités établis selon une norme juridique admise de tous ; et en parallèle, le recours à la concertation comme mode de fonctionnement entre États européens était appelé à devenir une norme. Enfin, par les*

contacts, la sociabilité et les réseaux qu'il impulsa le congrès de Vienne contribua à l'émergence, au moins au sein des élites, d'un sentiment commun d'appartenance européenne » (Rey, 2015 : 32).



L'Europe du congrès de Vienne (1815). © Archives Larousse

1.1.4 Printemps des peuples, automne des Empires.

L'Empire russe, le royaume de Prusse et l'empire d'Autriche se regroupent au sein de la Sainte-Alliance, pour formaliser leur volonté de stabilité sur la durée. L'objectif est également de se prêter mutuellement assistance notamment contre les troubles révolutionnaires et nationalistes éventuels. La France poursuit seule son destin de puissance impériale insulaire. La Sainte-Alliance déplace le centre de gravité géopolitique dans l'Europe centrale. Le Royaume de France restauré sera intégré plus tard à l'Alliance, et mandaté en 1823 pour intervenir militairement en Espagne pour protéger la monarchie ibérique qui fait face à une révolution anti-absolutiste et libérale (Larroche, 2013).

Dans cette période historique qui s'ouvre, les États européens sont confrontés à deux dynamiques conjuguées de changements profonds qui remettent en cause la formulation de grands ensembles politiques conservateurs hérités du congrès de Vienne.

Premièrement, le développement du nationalisme dans la continuité du 18^{ième} siècle : « *De 1815 à 1871, l'Europe des nations domine la vie politique du temps : du congrès de Vienne et de la Sainte-Alliance à l'achèvement de l'unité italienne et allemande, des peuples aspirent à former des nations érigées en États, sous l'œil bienveillant ou hostile des grandes puissances* » (Caron et Vernus, 2015). Prenons l'exemple de l'Empire russe pour illustrer ce rapport paradoxal des grandes puissances étatiques face aux questions nationales : la Russie tsariste va déployer quantités d'efforts pour lutter contre les aspirations d'indépendances nationales des élites et des populations polonaises conjointement avec le royaume de Prusse ; et, dans le même temps, elle va encourager l'émergence du sentiment panslave et orthodoxe dans les Balkans encore occupés par l'Empire ottoman, pour faciliter sa guerre de reconquête en Europe orientale, mettant en difficulté par extension son allié austro-hongrois du fait du développement des courants nationalistes sur son territoire par porosité. En 1829, la Grèce acquiert son indépendance face à l'Empire ottoman³⁷ à la suite d'une lutte armée de 8 ans bénéficiant d'un soutien distant des puissances européennes (Couderc, 2015). En 1830, la Serbie voisine obtient un statut autonome, concession ottomane pour éviter la répétition du scénario grec. Au nord du continent, le Royaume uni des Pays-Bas issu du Congrès de Vienne éclate en 1830 : la révolution française de 1830, qui renverse Charles X et met en place une monarchie constitutionnelle face aux prétentions de retour à l'absolutisme (Agulhon, 1980), va elle aussi inspirer les nationalistes belges, qui acquièrent leur indépendance les armes à la main.

³⁷ Nous reviendrons en détail sur l'indépendance grecque dans la sous-partie 2.2.1, page 207

Deuxièmement, la « révolution industrielle » et le développement des courants républicains puis socialistes : le développement du capitalisme comme nouveau mode de production et les modifications progressives mais profondes des rapports sociaux et d'échanges³⁸ contribuent à transformer les sociétés et à donner corps à une société civile de plus en plus autonome, en décalage d'avec les structures politiques, juridiques et institutionnelles des États, dont la légitimité s'effrite. Les courants de contestations nationalistes et républicains intègrent peu à peu la question sociale émergente, à commencer par l'ouest de l'Europe où la « révolution industrielle » démarre. De nouveaux courants politiques se structurent lentement, dénonçant l'illégitimité sociale et politique du pouvoir et souhaitant hâter des réformes de libéralisation politiques et institutionnelles ou des révolutions. À côté d'un courant républicain modéré et libéral, se développeront progressivement des courants socialistes sous des formes extrêmement variables d'un pays à l'autre, des *trade-unions* au Royaume-Uni³⁹ aux sociétés secrètes⁴⁰ et clubs en France⁴¹.

Les grands États ont à faire face en interne à des acteurs politiques variés dont les revendications vont de l'autonomie à l'indépendantisme, de l'acquisition d'une charte à la révolution, en fonction des situations de chaque royaume et de chaque empire. Cette dynamique atteindra une portée critique dans ce que l'Histoire retiendra ensuite comme le *Printemps des peuples* dans les années 1848 : une révolution renverse la monarchie en France, la II^{ème} République est proclamée, des révoltes secouent la France encore fragmentée politiquement et trouvent échos en Prusse, en Bavière, en Autriche, en Hongrie, en Roumanie, tandis que des troupes indépendantistes polonaises échouent dans leur tentative révolutionnaire⁴². Le système hérité du congrès de Vienne vacille mais résiste, et la révolution française est stoppée dans son élan par les manœuvres politiques de Louis-Napoléon Bonaparte soutenu par l'alliance des monarchistes légitimistes aux franges les plus modérées des républicains craignant la radicalité révolutionnaire⁴³. Le Second Empire est proclamé en France, sans évolutions territoriales immédiates.

Malgré les indépendances grecque et belge, l'autonomie serbe et la révolution française vite étouffée, l'échec global du Printemps des peuples ne signifiera pas la mort des dynamiques de contestation politiques. Un faisceau d'évènements contribue à redessiner les cartes politiques

³⁸ Sur le développement long du capitalisme et ses dynamiques socio-économiques et le moment de la révolution industrielle, voir notamment Beaud, 1981, Vindt, 1998 et Rioux, 1971.

³⁹ Voir sur le *Maitron* la notice de François Badarida *Le mouvement ouvrier britannique : esquisse historique*, version mise en ligne le 15 décembre 2009, dernière modification le 7 février 2010 [voir en ligne : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article75467>].

⁴⁰ Voir à ce sujet Bouchet, 2005.

⁴¹ Sur les clubs en France à cette période, on consultera Caron, 2005.

⁴² Voir notamment les travaux de Lalouette, 2007 et de Soutou, 2009.

⁴³ On trouvera une fresque analytique détaillée dans l'ouvrage de Karl Marx, 1984

et à bousculer fortement l'ordre diplomatique de l'Europe sur la seconde moitié du 19^{ème} siècle, détruisant l'équilibre des puissances hérité du congrès de Vienne :

- *La guerre de Crimée (1853-1856) et l'enterrement de la Sainte-Alliance* : l'Empire russe attise les sentiments nationaux des peuples slaves des Balkans et continue sa poussée militaire contre l'Empire ottoman. Ce dernier, déclinant et pris dans ses contradictions internes, menace de s'effondrer, ce qui effraye les diplomaties européennes, à la recherche d'un *statu quo* sur la « question d'Orient ». La France de Napoléon III et le Royaume-Uni s'engagent dans un soutien militaire aux Ottomans contre l'Empire russe, enterrant *de facto* la Sainte-Alliance (Gouttman, 1995).

- *Le Risorgimento italien* : au congrès de Vienne, l'Italie n'est qu'une « expression géographique » selon les mots de Metternich ; l'espace italien est divisé entre une multitude de territoires, la péninsule est politiquement fragmentée, entre le royaume de Sardaigne et celui de Lombardie-Vénétie au Nord, le royaume des Deux-Siciles au Sud, et quantité de micro-États au centre, dont les États pontificaux. Cette situation de fragmentation s'est maintenue malgré une certaine unité historique, culturelle et linguistique. L'espace italien est pris au centre de la tension géopolitique entre la France et l'empire autrichien. Cette pression extérieure contribuera à saboter les tentatives d'unification italiennes du Printemps des peuples. La France soutiendra la seconde tentative d'unification face à l'empire autrichien en échange de territoires voisins⁴⁴. Les troupes italiennes du républicain Garibaldi, épaulées par cet allié de poids, arracheront la victoire face aux armées autrichiennes. En 1861, Victor-Emmanuel II, prince de la maison de Savoie et artisan politique et diplomatique de l'unification, prend le titre de Roi d'Italie et entreprend la cohésion politique, institutionnelle et nationale de la péninsule (Pécoud, 2004).

- *La guerre franco-prussienne de 1870* : les décennies suivant le congrès de Vienne, la Prusse et l'empire d'Autriche vont convoiter la Confédération germanique dans une lutte d'influence politique et nationale. Le prussien Otto von Bismarck va contribuer de façon décisive à l'intégration des États du nord de la Confédération à la Prusse dans l'intention d'agglomérer le Sud pour fonder un Empire allemand. En 1866, la tension entre la Prusse et l'Autriche se règle par les armes à Sadowa. La victoire prussienne donne les mains libres à Bismarck pour continuer son chemin vers l'édification du Reich

⁴⁴ Le traité de Turin, en 1860, annexe le duché de Savoie et le comté de Nice à la France de Napoléon III.

(Bled, 2013). L'empire d'Autriche débouté du Nord retourne ses efforts vers l'Est, et se reconfigure comme Empire austro-hongrois en 1867, composé d'une mosaïque de nations et de langues. Le Second Empire français comptait sur un affrontement prolongé entre ces deux puissances voisines pour mener des tractations diplomatiques et assurer ses intérêts. Les succès rapides de la stratégie de Bismarck mettant l'Autriche hors-course précipite la rivalité franco-prussienne, d'autant que la Prusse s'immisce dans la politique espagnole et fait craindre à la France un étai d'autant plus puissant que la Prusse ingère l'ancienne Confédération germanique dans son intégralité et consolide sa puissance. Au terme de plusieurs mois de péripéties diplomatiques, le Second Empire français déclare la guerre à la Prusse. Napoléon III se lance dans cette campagne en espérant y puiser la même gloire que son ancêtre : il sera écrasé à Sedan en 1870 et abdiquera (Milza, 2009). La Troisième République prend le relais de l'Empire dans une France déchirée entre partisans de poursuivre ou d'arrêter la guerre. Les conséquences sociales, économiques et politiques du conflit déclencheront des insurrections réprimées par la jeune république. Thiers, chef du pouvoir exécutif, choisit la défaite et l'ordre conservateur face au risque révolutionnaire et communard. Vaincue et divisée (Milza, 2009), la France est dépossédée de l'Alsace et la Lorraine par la Prusse au traité de Versailles de 1871. La victoire incontestable de la stratégie de Bismarck contribue à parachever la fondation de l'Allemagne comme empire certes, mais avant tout comme nation unifiée.

- *La guerre de libération russo-turque* : l'Empire ottoman est fortement affaibli depuis la guerre de Crimée. Il doit faire face à forte instabilité politique et économique interne. L'indépendance grecque et l'autonomie serbe vont inspirer les mouvements indépendantistes de la région. L'Empire russe participe au soutien des mouvements nationalistes et le panslavisme connaît un engouement populaire de plus en plus important. Des révoltes indépendantistes éclatent en Bosnie en 1875 et en Bulgarie en 1876, toutes deux réprimées durement par l'Empire ottoman. Entre 1877 et 1878, la rébellion des Serbes, Roumains et Bulgares appuyés par l'armée impériale russe progresse jusqu'aux portes de Constantinople. Un traité signé à San Stefano en 1878 entérine la suprématie russe dans les Balkans et définit les territoires et les frontières des États de Bulgarie, de Roumanie, de Serbie, et du Monténégro. Mais les diplomaties britannique, prussienne, austro-hongroise et française font barrage et imposent un redécoupage moins favorable aux nouveaux États alliés des Russes, et plus favorable aux Ottomans. L'Empire austro-hongrois prend possession de provinces voisines. Le

Royaume-Uni s'empare d'îles méditerranéennes. Cette ingérence créera de forts ressentiments participant à tisser encore un peu la mèche de ce qui deviendra *la poudrière des Balkans* les décennies suivantes (Milza, 1995).

La seconde moitié du 19^{ième} siècle est caractérisée par la volonté de puissance géopolitique des États, dans une période de fort développement démographique, industriel et commercial. À partir de 1871 et jusqu'à la Première Guerre mondiale, ce sera l'Empire allemand qui sera l'arbitre des relations internationales du continent européen. La diplomatie bismarckienne construit des liens avec l'Empire austro-hongrois puis l'Italie et constitue avec la Triple alliance, ou Triplice, un puissant bloc médian. L'objectif est d'imposer la retenue à l'Ouest à la France, et à l'Est à la Russie, quand le Royaume-Uni se détourne du continent (Milza, 1995).

À une époque historique caractérisée par l'hégémonie européenne dans les relations internationales globales, et alors que le Reich allemand consolide sa suprématie continentale, la France emboîte le pas au Royaume-Uni pour multiplier les expéditions et conquêtes coloniales. Des États moins puissants se lanceront eux aussi dans la course à la domination africaine, on peut penser à la Belgique ou au Portugal ; d'autres, comme les Pays-Bas, cultivent les acquis du développement du commerce maritime des siècles précédents, notamment en Océanie. Les intérêts qui donneront corps à ce vaste mouvement colonial sont stratégiques et commerciaux, et les conquêtes et installations seront légitimées par les idéologies civilisatrices. Le continent sud-américain est proscrit de la vague expéditionnaire européenne du 19^{ième} siècle, lui aussi a connu son *Printemps des peuples* et l'indépendance des anciennes tutelles coloniales. La région devient l'arrière-cour géopolitique des États-Unis d'Amérique, qui barre l'accès aux impérialismes européens depuis la doctrine Monroe en contrepartie de la non-intervention nord-américaine dans les affaires européennes (Artaud, 1995). C'est donc en Afrique et en Asie que la course coloniale se tient à plein régime : la France s'imposera principalement en Afrique de l'Ouest, le Royaume-Uni en Afrique de l'Est et en se taillant la part du lion en Asie, quand l'Empire allemand, investissant une énergie importante dans sa domination européenne, n'obtiendra que quelques possessions africaines (Milza, 1995). L'expansion rapide des impérialismes européens réorganise la géopolitique des États au niveau mondial.

Si la « révolution industrielle » est un des éléments ayant permis le développement des entreprises coloniales, une autre conséquence se manifeste en symétrie au cœur de l'Europe qui s'industrialise : le mouvement ouvrier s'organise. L'Association internationale des travailleurs⁴⁵ prend forme en 1864 à Londres. Elle regroupe les divers mouvements, groupes et

⁴⁵ Également connue comme la « Première Internationale ».

partis de l'Europe occidentale ayant l'intention de se coordonner et de s'unifier pour imposer par les luttes sociales un changement d'ordre socio-politique socialiste. Marx et Engels proposeront une théorie historique et matérialiste de l'État comme *aliénation de la société civile* et « *instrument de classe, né de l'histoire de la lutte des classes, intervenant dans ces luttes de classes. L'État va ainsi devenir la forme politique d'organisation de la bourgeoisie, qui en prend possession, se l'approprie, pour assurer l'exploitation économique du prolétariat. La démocratie ne sera plus alors vue comme une vérité en soi, mais dénoncée comme une représentation idéologique, l'idéologie juridique de "l'État de droit", comme la forme que prend la suprématie économique et politique de la classe bourgeoise dans les sociétés capitalistes modernes* » (Herrera, 2001 : 5).

Si cette analyse de l'État et ce qu'elle implique dans la stratégie révolutionnaire socialiste est diversement appréciée et provoque des ruptures au sein du mouvement ouvrier⁴⁶, il continue à affirmer sa force historique et sa volonté de bousculer le *statu quo* social et politique en faisant planer un « *spectre communiste* »⁴⁷ sur l'Europe des États et des empires coloniaux qui lui livre une guerre sans merci en réprimant les grèves et en traquant les « *rouges* ». La répression contre le mouvement ouvrier sera d'autant plus féroce qu'à la fin du 19^{ième} siècle le patronat des secteurs économiques les plus avancés dans l'industrialisation est devenu un puissant acteur. Les riches propriétaires des houillères et des aciéries se sont constitués des empires industriels, en bénéficiant notamment des importantes commandes des États (Crouzet, 1974).

Au fil des décennies, des contacts se sont tissés entre les milieux d'affaires et les instances bureaucratiques et politiques des États qui s'interpénètrent largement (Hamman, 2008) ; au 19^{ième} siècle, en France comme en Allemagne, en Russie comme dans le Royaume-Uni, le patronat s'organise pour assurer ses intérêts via sa participation directe et indirecte dans l'arène politique partisane par différents leviers d'influence (Garrigues, 2011). Le patronat industriel sera l'un des promoteurs des entreprises coloniales, mais plus largement des vastes programmes d'armement et d'équipement du 19^{ième} (Bouloc, 2008).

⁴⁶ On soulignera l'opposition profonde entre les tendances anarchistes et sociales-démocrates au sein de la Première Internationale quant à la question de l'État, conduisant à la rupture et à la dissolution de l'AIT en 1870, et à la formulation au congrès de Saint-Ismier en Suisse d'une Internationale anti-autoritaire sous l'égide de Mikhaïl Bakounine en 1872 rejetant la prise du pouvoir transitoire de l'État quand en parallèle se forme une Seconde Internationale, « ouvrière » ou « socialiste », rassemblant les courants marxistes, postulant la nécessité d'une révolution s'emparant nécessairement de l'État.

⁴⁷ L'expression fameuse constitue les premiers mots du Manifeste communiste rédigé en 1847.

1.1.5 La « tempête » des deux guerres mondiales

La constitution de la Triple alliance autour de l'Empire allemand a contribué à la fin du 19^{ème} siècle et dans les premières années du 20^{ème} siècle au dialogue des puissances exclues. Le Royaume-Uni, échaudé par la politique d'armement naval allemand, fait des concessions diplomatiques en se rapprochant de la France malgré de nombreuses tensions coloniales. L'Empire russe et la France se sont rapprochés diplomatiquement depuis 1892 en constituant l'Alliance franco-russe face à la Triplice. Malgré les tentatives allemandes de ménager ces trois puissances et d'éviter leur rapprochement, Russes et Britanniques soldent diplomatiquement leurs différends et permettent la fondation d'une Triple-Entente entre le Royaume-Uni, l'Empire russe et la France républicaine en 1907 (Milza, 1995). Près d'un siècle après le congrès de Vienne, le panorama politique et géopolitique européen est transformé et deux puissants blocs s'opposent.

Du point de vue des frontières politiques et des souverainetés, de nombreux contentieux territoriaux sont en suspens et agitent les opinions publiques. L'annexion de l'Alsace et de la Lorraine par l'Empire allemand est un puissant catalyseur nationaliste en France et en Allemagne. À l'Est, l'Empire russe a échoué face au Japon dans ses tentatives coloniales en Mandchourie et sur les îles Sakhaline ; l'Empire russe a en outre dû faire face à une révolution en 1905 : il sort de ces deux événements épuisé et affaibli. En 1908, le parti nationaliste et réformateur des Jeunes-Turcs renverse le sultanat ottoman.

De 1912 à 1913, les guerres balkaniques éclatent, au bénéfice de la faiblesse ottomane et de la reprise de vigueur russe. La diplomatie russe encourage l'alliance de la Serbie, de la Bulgarie et de la Grèce dans une ligue, qui déclare la guerre à l'Empire ottoman. Chacun des alliés théoriques se livre dans les faits à une course de reconquête territoriale suivant ses propres ambitions régionales. La Bulgarie, se sentant lésée territorialement des fruits de cette première campagne, déclenchera une nouvelle offensive militaire cette fois contre les territoires convoités acquis par les Serbes et Grecs. Cette deuxième phase du conflit sera stoppée net par l'intervention roumaine et turque. Humilié, l'État bulgare rejoindra la Triple alliance (Milza, 1995).

En 1913, seule une poignée d'États du continent ne s'affilie pas à cette implacable logique des blocs. Le fort clivage géopolitique des blocs préfigure l'embrasement de 1914.



L'Europe en 1913, par Allix PIOT, Francetv éducation

L'historiographie courante retient souvent l'assassinat de l'archiduc et héritier de l'Empire austro-hongrois François-Ferdinand à Sarajevo en juin 1914 par un nationaliste bosniaque lié aux services serbes comme *l'élément déclencheur* de la Première Guerre mondiale. L'assassinat a en effet pour conséquence l'ultimatum austro-hongrois contre la Serbie, suivi de la déclaration de guerre qui mettra en mouvement les jeux d'alliance structurant la logique des blocs opposant Triple alliance et Triple-Entente et entraînera l'Europe et le monde dans la Première Guerre mondiale. Mais il nous semble nécessaire de préciser que cet événement est une cause parmi d'autres d'une dynamique socio-historique plus large et qu'il convient de prendre en compte le contexte général, ce qui amènerait à penser que si l'assassinat n'avait pas eu lieu, un autre événement aurait déclenché le conflit mondial, et cela pour trois raisons essentielles :

Premièrement, du fait de la situation géopolitique et diplomatique, extrêmement tendue et bloquée, comme nous l'avons décrite au fil des pages précédentes. Un conflit militaire était jugé inévitable par les diplomates française et allemande (Milza, 1995).

Deuxièmement, du fait du poids des acteurs patronaux industriels⁴⁸ dans les affaires militaires et politiques des États, encourageant la course à l'armement et les choix bellicistes⁴⁹.

Troisièmement, la prégnance dans les élites politiques et civiles des opinions nationalistes et bellicistes, notamment en France et en Allemagne, et la mise en échec des initiatives pacifistes des tendances socialistes et révolutionnaires ouvrières.

Nous ne reviendrons pas sur la chronologie précise de la Première Guerre mondiale⁵⁰. De 1914 à 1918, les grandes puissances s'affrontent violemment dans ce qui sera le premier conflit à véritable intensité industrielle (Goya, 2004). « *Les violences de combat qui se sont déployées lors de la Grande Guerre ont généré, décidément, un « acquis de brutalité » particulièrement lourd, dont le poids s'est fait sentir bien au-delà de l'armistice de 1918* » (Audoin-Rouzeau, 2008 : 265). L'armistice est signé dans une Europe en ruine, au prix d'environ dix millions de victimes militaires mais aussi civiles, créant une rupture démographique dans les sociétés. Du point de vue politique et géopolitique, quatre éléments majeurs émergent du conflit :

- *La seconde Révolution russe de 1917, vers la fondation de l'Union des républiques Socialistes Soviétiques (URSS) en 1922* : le choc de la Première Guerre mondiale accélère la contestation sociale interne à l'Empire russe et mène à une seconde révolution 12 ans après 1905. Le tsar est destitué. Les tendances révolutionnaires modérées, dont Kerenski est l'homme fort, dirigent un gouvernement provisoire qui continue l'engagement russe dans la guerre. Les tendances bolcheviks menées par Lénine renversent Kerenski avec le soutien populaire et pour mot d'ordre « la Paix, le Pain et la Terre ». La Russie se retire du conflit mondial et une période d'incertitude de 4 ans s'ouvre à l'Est en pleine guerre mondiale. La guerre civile fait rage sur tout le territoire russe entre troupes *blanches* pro-tsaristes et troupes révolutionnaires, mais également entre les diverses forces révolutionnaires (Ferro, 1997). Les Blancs bénéficieront de l'appui allemand, austro-hongrois, ottoman, japonais, britannique et français, dans une alliance objective anti-communiste en parallèle à la poursuite du conflit mondial. Au terme d'années terribles, un armistice est finalement signé entre la Russie révolutionnaire et les empires centraux de la Triple alliance en 1918 à Brest-Litovsk définissant les frontières. Mais les vainqueurs de l'Entente poursuivront

⁴⁸ Nous citerons notamment les empires industriels Krupp et Thyssen en Allemagne, et le Comité des forges ou celui des houillères en France, avec les empires industriels Renault, Schneider etc.

⁴⁹ On reviendra sur ce point aux commentaires et sources citées page 68

⁵⁰ Pour une chronologie cartographiée, voir Buffetaut, 2005. Voir également Becker, 2013. On signalera aussi dans un registre moins académique mais particulièrement stimulant en termes d'archives colorisées la série documentaire *Apocalypse, Première Guerre mondiale* (Clarke et Costelle, 2014).

jusqu'en 1920 les hostilités face à l'Armée rouge créée en 1918 sans parvenir à démettre le nouveau pouvoir révolutionnaire. En 1922, l'URSS est fondée, tournant *décisif* dans l'histoire du 20^{ième} siècle (Hobsbawn, 1999).

- *La dislocation des empires vaincus de la Triple alliance et la reformulation frontalière* : un nouvel ordre européen est formulé lors du traité de Versailles de 1919. Les territoires des empires centraux de la Triple alliance vaincue sont démantelés. Guillaume II abdique et le pays s'enfonce dans une importante crise politique, c'est la fin du Reich, c'est la fin du règne des Habsbourg également et du sultanat ottoman. Les vainqueurs annexent les territoires revendiqués, et de nouveaux États souverains émergent sur les ruines des empires⁵¹ : la carte politique est profondément redessinée en Europe et dans le Moyen-Orient. Les vaincus sont soumis à d'importantes sanctions économiques, notamment l'Allemagne qui voit sa puissance industrielle restreinte (Milza, 1995).

- *Engagement des États-Unis, émergence de nouveaux pôles de puissance et prémices décoloniales* : le pouvoir nord-américain est longtemps resté neutre pendant le conflit, se limitant à un engagement commercial prolifique, notamment au bénéfice de ses partenaires britanniques et français à qui il assure des prêts et la livraison de ressources et de marchandises. Il s'engage dans la Première Guerre mondiale aux côtés de la Triple-Entente à partir de 1917 quand l'Allemagne engage ses sous-marins dans le torpillage systématique des navires. Ce premier interventionnisme économique puis militaire et diplomatique confirme les États-Unis comme puissance mondiale. En parallèle, le Japon confirme sa place de puissance régionale en Asie. La Première Guerre mondiale confirme l'émergence de *nouveaux pôles de puissance* extra-européens, la période de l'hégémonie européenne est close. Dans les colonies des puissances européennes, des mouvements politiques autonomistes, anticoloniaux et indépendantistes émergent lentement (Milza, 1995).

- *La création de la Société des Nations (SDN)* : lors du traité de Versailles, l'urgence pour les puissances victorieuses du conflit est de rétablir dans le cadre existant du système des États souverains un ordre international stable. Les diplomates s'engagent dans une

⁵¹ Au compte des nouveaux États il faut citer la Finlande, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Croatie. La France se réapproprie l'Alsace et la Lorraine. L'Italie, qui a renversé son alliance pendant la guerre, arrache le Trentin de la tutelle austro-hongroise. La Roumanie annexe de larges territoires frontaliers. L'Empire ottoman s'effondre, donnant naissance au territoire turc moderne. Le reste des territoires ottomans du Moyen-Orient est partagé entre la France et le Royaume-Uni.

voie nouvelle en réfléchissant à un instrument d'équilibre et d'arbitrage international permanent et conjoint. Ces efforts aboutiront à la première tentative historique de construire une institution internationale où seraient présentes les représentations diplomatiques de l'ensemble des États, visant à favoriser et encadrer les échanges et tractations diplomatiques pour éviter les conflits bilatéraux et maintenir une paix internationale et une sécurité collective durable (Marbeau, 2001). Les États-Unis du président Wilson en seront les principaux promoteurs : « *Il faut qu'une association générale des nations soit constituée en vertu de conventions formelles ayant pour objet d'offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux petits comme aux grands États* » (Becker, 2002 : 91) soutient-il dès 1919. La France et le Royaume-Uni vont nuancer le projet américain, au nom de l'indépendance de leurs intérêts géopolitiques respectifs. Le projet prendra néanmoins forme mais avec des ambitions plus mesurées. La SDN ne sera dotée d'aucune force militaire propre. De plus, les mesures contraignantes que les États siégeant dans la SDN pourront exercer envers un autre État seront limitées à des sanctions économiques. Les sanctions militaires nécessiteraient l'unanimité du conseil et les interventions ne seraient l'objet que de « recommandations facultatives ». La Société des Nations naîtra en 1920 de ce compromis. Le siège sera localisé à Genève, en Suisse, à tradition neutre depuis le Congrès de Vienne. La SDN formalise diplomatiquement l'avènement d'un monde multilatéral, et l'institutionnalisation des relations internationales (Marbeau, 2017).

Dans l'immédiat après-guerre la géographie politique européenne est donc profondément remaniée et les gouvernements doivent faire face à une vague de grèves et de tentatives révolutionnaires, comme autant d'échos à la révolution russe et aux rébellions et fraternisations sur le front. La crainte d'un basculement communiste s'empare des élites des pays concernés.



La nouvelle carte de l'Europe à l'issue des traités de paix : nouvelles frontières, territoires contestés et vague révolutionnaire.

Entre 1918 et 1920, l'Italie⁵², la Hongrie⁵³ et l'Allemagne⁵⁴ sont confrontées à des grèves générales sérieuses et à des tentatives révolutionnaires, quand des tentatives d'agitations sociales initiées par les socialistes et communistes échouent en France, au Royaume-Uni, en Pologne, en Bulgarie, mais aussi aux États-Unis. Cette phase de luttes sociales doit autant du chaos social et politique de l'après-guerre que de l'élan créé par la révolution russe et la fondation du Komintern en URSS⁵⁵. Face au *Biennio Rosso* en Italie, à la révolution spartakiste en Allemagne et à la république des conseils en Hongrie, les gouvernements et le patronat ont recours à des milices d'anciens combattants nationalistes d'extrême-droite pour contenir et

⁵² De grandes grèves ouvrières et paysannes secouent les régions industrielles du Nord et la plaine du Pô. Voir notamment Gianinazzi, 2006.

⁵³ Les forces communistes hongroises tentent de copier les soviets russes dans le chaos qui suit la dislocation austro-hongroise. L'intervention de milices appuyée par les États voisins mettent fin à la tentative. Voir notamment Siklos, 1969.

⁵⁴ Comme en Hongrie, une tentative révolutionnaire communiste est menée par la frange la plus radicale de l'ancien parti social-démocrate allemand. Les corps francs balayent les forces révolutionnaires et permettent l'installation de la république de Weimar. Voir Broué, 1971.

⁵⁵ Sur le Komintern, voir Broué, 1997 et Wolikow, 2010.

réprimer les tentatives révolutionnaires rouges⁵⁶ : le poids décisif que prennent les milices et corps francs comme remparts anticommunistes mènera leurs leaders au pouvoir, comme pour Mussolini en Italie, Horthy en Hongrie, quand Hitler manque sa tentative de putsch en Bavière en 1923. L'élan fasciste italien inspirera les décennies suivantes toute l'extrême-droite européenne et les régimes autoritaires. Ligues, partis, milices ou corps francs deviennent des acteurs politiques de première importance dans toute l'Europe, à l'exemple des Croix-de-Feu en France (Soucy, 2004).

Malgré ces événements dans les vies politiques internes des États, les relations internationales connaissent une brève détente dans la première décennie de l'entre-deux-guerres, dont la SDN comme forum international est en partie l'artisan (Milza, 1995). Le point de tension diplomatique le plus brûlant reste la question des réparations de guerre qui maintiennent une forte rivalité franco-allemande. Le Royaume-Uni et les États-Unis interviendront diplomatiquement pour renégocier un compromis vis-à-vis des réparations de guerre qui ne mettent pas en péril l'Allemagne de Weimar⁵⁷. Signe que la fin des années 20 se place sous des auspices plus apaisées en Europe, un projet d'Union fédérale européenne est présenté en 1929 à la SDN par le Français Aristide Briand (Milza, 1995 : 100). Il porte l'idée d'une fédération des États européens, inspirée des courants paneuropéens qui ont fleuri après-guerre⁵⁸. Le projet sera rejeté majoritairement aux prémices de la crise de 1929.

La crise économique de 1929 survenue aux États-Unis⁵⁹ va approfondir le marasme social et l'instabilité politique d'une Europe dont les Américains sont devenus les principaux créanciers après-guerre. Cela sera d'autant plus vrai pour les pays comme l'Allemagne, dont l'économie est grevée par les réparations faramineuses imposées par le traité de Versailles. La crise exacerbe les tensions sociales dans le pays, et les courants communistes et nationaux-socialistes s'affrontent pour contester le pouvoir détenu par le maréchal Hindenburg qui maintient à flot d'une main de fer l'Allemagne de Weimar depuis 1925. Ce dernier réélu octroiera cependant le poste de chancelier à Hitler en 1933. Le Parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP) et son chef sont en effet largement soutenus par le patronat allemand qui mise sur un régime autoritaire et stable pour assurer leurs intérêts⁶⁰. Hitler consolidera sa position à l'aide de manœuvres antiparlementaires (Bernstein et Milza, 2014),

⁵⁶ Voir notamment Guerin, 2001 pour les exemples italiens et allemands, mais aussi Garrigues, 2011 pour les exemples en France.

⁵⁷ Le plan Dawes et la conférence de Londres. Voir Milza, 1995.

⁵⁸ Ces courants paneuropéens sont inspirés à des degrés variables d'un pacifisme par l'équilibre des États, par la volonté de construire une Europe unie face aux nouveaux acteurs internationaux et encore par l'anticommunisme (voir le livre *Panurope* de Richard Coudenhove-Kalergi publié en 1923, inspiré par ces trois éléments).

⁵⁹ Voir notamment Brunet et Launay, 1993.

⁶⁰ Voir notamment Guerin, 2001.

de purges et exactions antisémites et d'une forte répression politique anticommuniste (Chapoutot, 2010). À la faveur de la mort du président Hindenburg, il obtient les pleins pouvoirs par plébiscite⁶¹. La république de Weimar est morte *de facto* assassinée par les manœuvres nazies et ceux qui les soutiennent. L'Allemagne du troisième Reich se met en place. Ce changement de régime et l'hégémonie du NSDAP de Hitler dans le pays va avoir des incidences profondes pour la vie politique et diplomatique de toute l'Europe, et amorcer les prémices de la Seconde Guerre mondiale.

Hitler va accélérer la remilitarisation allemande et la reprise en main des industries lourdes sarroises au mépris des accords de Versailles, et entamer un rapprochement avec l'Italie fasciste. Bien que la conception politique et géopolitique de Hitler soit exposée dans *Mein Kampf*, publié en 1925, aucune entrave sérieuse ne lui sera opposée : la SDN se montre inefficace institutionnellement pour s'opposer aux violations allemandes, et au Royaume-Uni comme en France opinions publiques et décideurs sont pris entre une attitude de retenue et d'apaisement⁶² pour éviter une nouvelle escalade qui mènerait à la guerre mais également une attitude de sympathie⁶³ pour la reconstitution d'une Allemagne forte. À partir de 1934, l'URSS cherche à se rapprocher diplomatiquement des Britanniques et des Français et leur propose un pacte de « sécurité collective » face à l'Allemagne, et parallèlement les partis communistes initient des stratégies de Fronts populaires dans le champ politique comme en France ou en Espagne pour bloquer les avancées électorales profascistes (Milza, 1995).

L'Italie fasciste et l'Allemagne hitlérienne vont avoir les mains libres pour avancer sur leurs intérêts géopolitiques sans rencontrer d'opposition internationale, respectivement en réamorçant l'aventure coloniale italienne et en remilitarisant la Rhénanie.

En 1936, une guerre civile éclate en Espagne⁶⁴. La république proclamée en 1931 est dirigée depuis quelques mois par un Front populaire coalisant les forces républicaines et communistes : face à eux, des généraux antirépublicains lancent un putsch militaire. Ce dernier rate et précipite les événements : les courants communistes et anarchistes initient une révolution sociale (Vilar, 2002). Face au Front populaire et à l'Espagne révolutionnaire, un bloc nationaliste antirépublicain appuyé par des généraux sécessionnistes lance des offensives armées. Les forces antirévolutionnaires seront appuyées par des troupes et du matériel italien

⁶¹ À ce sujet, voir aussi Flonneau, 2003.

⁶² Le terme d' « apaisement » a fait école pour définir la position de la diplomatie britannique sur cette décennie. Voir Adams, 1993.

⁶³ En France voir notamment Lacroix-Riz, 2009.

⁶⁴ Voir Hermet, 1989 et Thomas, 1986.

et allemand⁶⁵. Malgré cela, le Royaume-Uni décidera une non-intervention stricte, de même que la France du Front Populaire⁶⁶. Seule l'URSS et les partis communistes européens s'engagent indirectement dans le conflit en constituant les Brigades internationales pour soutenir le camp révolutionnaire. Elles compteront jusqu'à 40.000 volontaires internationaux (Skoutelsky, 1998). Au terme de 3 ans de guerre, le camp antirépublicain mené par le général Franco s'impose. Pour les États italiens et allemands et pour les courants profascistes, cette victoire espagnole ressemble à un test militaire et diplomatique remporté avec succès : l'inaction des États tiers est vérifiée (Milza, 1995). Dans ce contexte, l'Axe Rome-Berlin est proclamé.

L'Allemagne va alors diriger ses efforts sur les voisinages convoités et mettre en pratique une politique étrangère pangermanique. En Autriche, les tentatives de prises de pouvoir des équivalents nazis locaux n'ont pas abouti par les urnes : le pays est annexé sans difficultés en 1938 à l'occasion d'un déploiement militaire. Quelques mois plus tard, Hitler précise son intention d'annexer le territoire des Sudètes, attribué à l'État tchécoslovaque suite au démantèlement austro-hongrois, mais historiquement allemand et peuplé majoritairement de germanophones, votant massivement pour un parti pro-annexion à l'Allemagne. Invoquant le « droit des nations à disposer d'elles-mêmes », Hitler fait pression sur l'État tchécoslovaque pour exiger l'annexion de la région au Reich. Il l'obtient diplomatiquement, avec l'aval des diplomaties britanniques et françaises qui acceptent de signer les accords de Munich le 30 septembre 1938, feignant l'absence de futures velléités territoriales. Sans réaction des puissances internationales, Hitler occupe militairement la Tchécoslovaquie en 1939 et la partage entre le protectorat de Bohême-Moravie dirigé par le nazi Konstantin von Neurath et la République slovaque satellite dirigée par le prêtre Jozef Tiso.

Hitler souhaite reconstruire une continuité territoriale allemande jusqu'à Dantzig, isolée du fait du territoire polonais. L'année 1939 est décisive car elle marque la fin de la politique de non-intervention britannique. Face aux appétits allemands à Dantzig, le Royaume-Uni rejoint la France sur une position excluant la répétition du scénario tchécoslovaque. Les bonnes relations franco-soviétiques de part et d'autre du territoire allemand et le réchauffement des rapports franco-britanniques pourraient mettre en difficulté l'Axe et stopper le pangermanisme hitlérien. Cependant, l'URSS, écartée de Munich et isolée, craint la puissance allemande et compte réorienter le jeu géopolitique. La signature du pacte de non-agression Molotov-

⁶⁵ Par exemple l'engagement de la légion Condor composée de militaires volontaires allemands, célèbre pour son rôle décisif dans le bombardement de la ville de Guernica le 26 avril 1937.

⁶⁶ Sous la pression extérieure des Britanniques et intérieure du Parti Radical qui menace de faire éclater le Front Populaire, le gouvernement Blum refuse d'honorer les engagements pris avec l'Espagne et rejoint la politique de « non-intervention. Voir Vigreux, 2011.

Ribbentrop le 23 août 1939 comprend le partage de la Pologne et des territoires baltes et de multiples clauses économiques et politiques⁶⁷. Le 1^{er} septembre, l'Allemagne lance ses troupes à l'assaut du territoire de l'État polonais. La France et le Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne et à l'Axe. L'URSS lance son offensive conformément au protocole secret du pacte le 17 septembre 1939, prenant de cours la stratégie de défense polonaise et les diplomaties britannique et française. La Deuxième Guerre mondiale vient de commencer.

Nous ne reviendrons pas sur la chronologie précise de la Seconde Guerre mondiale⁶⁸. L'Axe rejoint par le Japon parvient à des avancées décisives en Europe et en Asie. Hitler ne parvient pas à obtenir un armistice avec le Royaume-Uni avant d'entrer en guerre face à l'URSS, et la suprématie japonaise provoquera l'entrée en guerre des États-Unis d'Amérique. En 1943, le rapport de force s'inverse à Stalingrad et en Afrique du Nord. Le débarquement d'Italie et de France en 1944 appuie l'avancée soviétique en Europe centrale, où les troupes soviétiques sont les premières à découvrir en territoire polonais les installations nazies utilisées pour la « solution finale » contre les déportés juifs, tsiganes, handicapés, homosexuels et les résistants politiques, essentiellement communistes⁶⁹. Les USA prennent l'avantage sur le Japon en Asie. En avril 1945, les troupes soviétiques prennent Berlin, en septembre, après l'usage de la force atomique par les USA les 6 et 9 août, le Japon capitule à son tour. L'Holocauste et la bombe atomique marqueront une nouvelle rupture symbolique caractérisant particulièrement ce second conflit mondial, conjointement à la répétition des tueries et destructions qui reproduisent la déchirure de la Première Guerre mondiale.

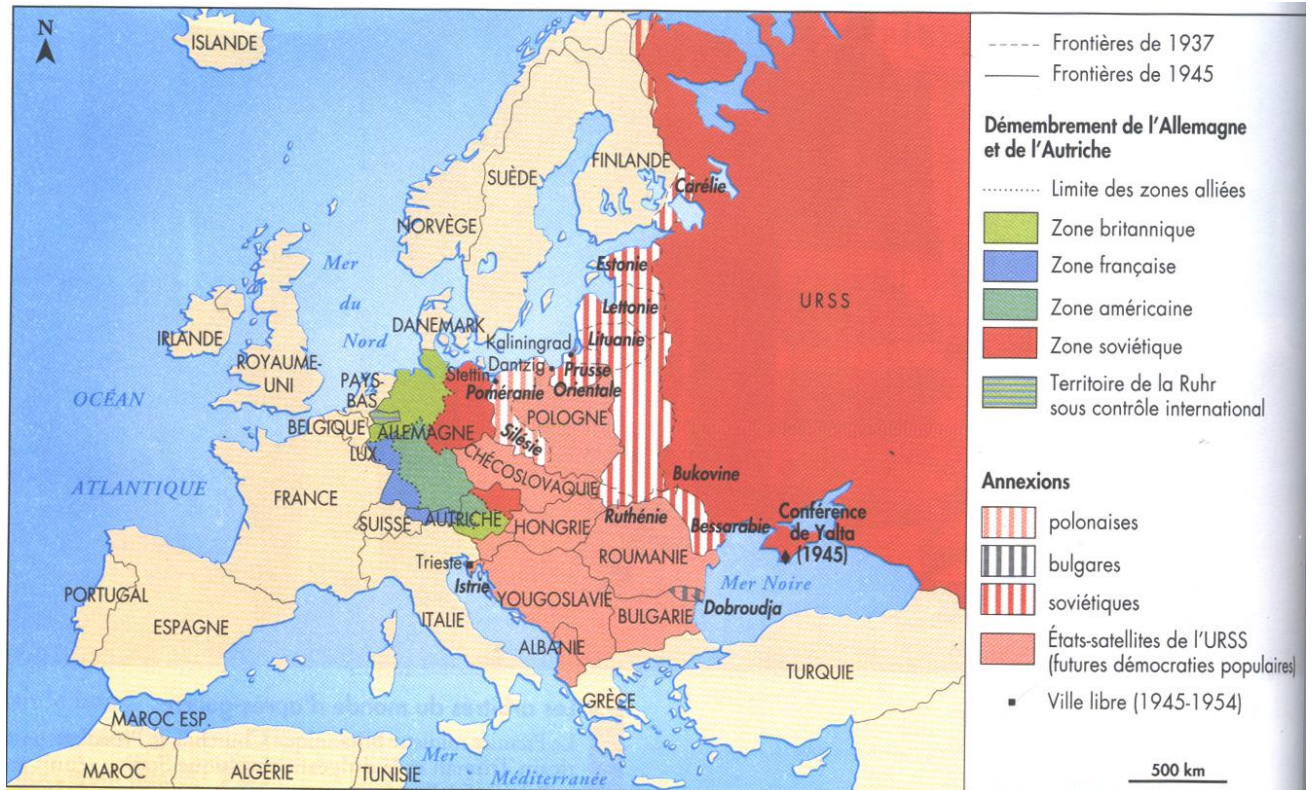
Avant l'armistice général mais depuis le retournement du rapport de force en défaveur de l'Axe, les trois puissances alliées se rassemblent lors de trois grandes conférences, à Téhéran en novembre 1943, à Yalta en février 1945 et à Postdam en juillet 1945. Au-delà du « *mythe du partage du monde* », il s'agit lors de ces trois rendez-vous de trouver un compromis en fonction de l'avancée militaire réelle sur les zones d'influence de chaque puissance et de jeter les bases de l'ordre international qui doit émerger de l'après-guerre (Milza, 1996). L'URSS, le Royaume-Uni et les USA redéfinissent une nouvelle carte politique et territoriale de l'Europe en ruine comprenant l'occupation de l'Allemagne et de l'Autriche par les Alliés. La France, pourtant vaincue en 1940 et satellisée par le Reich jusqu'en 1944, doit sa souveraineté et sa participation d'une part aux efforts de De Gaulle et au poids des réseaux de résistances intérieurs

⁶⁷ Les clauses incluent aussi des échanges de prisonniers politiques, des livraisons de ressources minières et industrielles et de matériel.

⁶⁸ Voir Mougel et Pacteau, 2016. Sur les mouvements de Résistance, voir Wieviorka, 2013. On signalera également dans un registre moins académique mais particulièrement stimulant en termes d'archives colorisées la série documentaire *Apocalypse, Seconde Guerre mondiale*, d'Isabelle Clarke et Daniel Costelle (2009).

⁶⁹ Sur la « solution finale » et la politique eugéniste nazie, voir entre autres Baechler, 2012 ou encore Bensoussan, 2016, ou par exemple Laffitte et Wiervorka, 2015.

et coloniaux, mais aussi à la nécessité géopolitique pour les Alliés de retrouver un équilibre continental des puissances. L'URSS bénéficie de ses avancées militaires dans sa contre-offensive sur le front de l'Est, obtient l'annexion des territoires voisins et conforte sa prédominance en Europe centrale et orientale.



L'Europe au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Pierre MILZA, 1996 (p.20)

Les conséquences de la Seconde Guerre mondiale ne se cantonnent pas à la redéfinition en profondeur de la carte politique européenne : un nouveau système des relations internationales émerge et la géopolitique mondiale se reconfigure rapidement dans les années qui suivent l'armistice quand la logique des blocs préfigurant la guerre froide se met en place.

Du point de vue des relations internationales, l'entre-deux-guerres et la Seconde Guerre mondiale ont montré l'inefficacité totale de la SDN comme pivot d'un équilibre diplomatique international. Les puissances victorieuses de la seconde guerre ont acté la naissance d'une nouvelle institution lors des trois conférences : l'Organisation des Nations Unies (ONU). La nouvelle institution doit poursuivre le maintien de la paix internationale et promouvoir les droits de l'homme. Elle est dotée de moyens contraignants, les affaires intérieures restant de la souveraineté de chaque État membre quand les affaires internationales peuvent être intégralement arbitrées par la nouvelle institution. Outre un secrétariat et une administration

composée de milliers de fonctionnaires, l'ONU est dotée d'une Assemblée générale réunissant les représentants de chaque État signataire. L'ONU dispose également d'un Conseil de sécurité restreint aux cinq puissances victorieuses, les USA, le Royaume-Uni, la France, la Chine et l'URSS, disposant d'un veto, auxquelles s'ajoutent 6 États non permanents, renouvelés tous les deux ans. Le Conseil de sécurité peut émettre des recommandations aux États et à l'Assemblée générale, et décider de l'emploi de la force armée en cas de conflit ou d'agression. *« L'ONU apparaît dès sa fondation comme le reflet du nouveau rapport de force international. Les vaincus en sont provisoirement exclus et les cinq puissances victorieuses y exercent une action prépondérante par le biais du droit de veto, entorse majeure au principe d'égalité des États membres. Certes, l'existence d'un directoire de fait exercé par les « cinq Grands » constitue un facteur de stabilité tant que règne entre eux un minimum de consensus sur les questions internationales dont dépend le maintien de la paix. Mais il représente en même temps un moyen d'asseoir leur hégémonie et de servir leurs intérêts. Surtout, une fois dissoute la « Grande Alliance » du temps de guerre, la règle de l'unanimité des membres permanents du conseil de sécurité risque d'aboutir rapidement à la paralysie du système [...] l'ONU dans ces conditions devra limiter ses ambitions au règlement des conflits mineurs, laissant aux « deux Grands » le soin d'éviter l'affrontement général »* (Milza, 1996 : 31). En effet, tandis que le Royaume-Uni et la France sont exsangues, la Seconde Guerre mondiale confirme avant tout la montée en puissance des États-Unis et de l'URSS, qui vont symétriquement agir dans les années suivantes à l'Ouest et à l'Est pour affirmer leur hégémonie politique, économique et militaire.

Conclusion de chapitre

L'État moderne s'est constitué progressivement comme une nouvelle organisation du pouvoir rompant avec le féodalisme. L'institution étatique s'organise comme chose publique, centralisée et continue, et accapare le monopole de la violence légitime sur un espace et sa population. Ces dimensions fondent le triptyque « souveraineté, territoire, population » proposé par Max Weber pour caractériser l'État de façon idéale-typique. L'État est seul souverain sur son territoire et la population qui l'habite. Ce fait politique et institutionnel se traduit spatialement : les limites de cette souveraineté sont les frontières de l'État et s'imposent aux États tiers comme aux populations de part et d'autre, au risque de l'exercice de la violence, par la guerre ou la police (1.1.1). Les traités établissant la paix de Westphalie en 1648 après des décennies de guerres de conquête et de religion actent la consécration des États en Europe, et inaugurent les relations internationales et la diplomatie moderne. En effet, les États se reconnaissent mutuellement comme seuls interlocuteurs légitimes, et définissent les traités comme outils mutuels reconnaissant les souverainetés et les tracés frontaliers des parties en fixant les lignes de front en frontières (1.1.2).

L'affirmation des États en Europe au début de la période contemporaine se conjugue avec l'émergence historique des mouvements révolutionnaires contestant la légitimité des régimes monarchiques. La Révolution française redéfinit la souveraineté étatique comme expression citoyenne du peuple via le régime républicain. Elle inspire les mouvements révolutionnaires et nationalistes au sein des empires et des royaumes coalisés contre elle. Les succès militaires de la Première République française puis du Premier Empire de Napoléon I^{er} vont déstabiliser l'ordre géopolitique continental. Le traité de Vienne en 1815 va réinstaurer un équilibre entre l'Empire britannique, l'empire d'Autriche, le royaume de Prusse et l'Empire russe victorieux, mais les puissances seront confrontées aux multiplications des revendications d'indépendances nationales sur leurs propres territoires (1.1.3). La carte politique du continent s'en trouve régulièrement modifiée au gré des irrptions populaires et de l'évolution des rapports de forces géopolitiques. Le mouvement ouvrier se constitue parallèlement comme nouvelle menace. Il conteste la légitimité et la souveraineté des régimes, et promeut la révolution socialiste contre les classes dominantes contrôlant les États et les moyens de productions (1.1.4).

La première moitié du 20^{ième} siècle est profondément marquée par les deux conflits mondiaux. Ces deux « tempêtes » sont décisives dans les mutations géopolitiques et frontalières de la période. La Première Guerre mondiale entérine l'effondrement de l'Empire ottoman, de

l'Empire russe et de l'Empire austro-hongrois. De nouveaux États font leur apparition sur les cartes politiques européennes tandis que l'URSS est proclamée à l'Est. Les États-Unis s'affirment comme acteur international de premier ordre. Dans l'entre-deux-guerres, les régimes fascistes s'installent sur le continent et la tentative de constituer la SDN comme institution de médiation interétatique pour les relations internationales échoue. La Seconde Guerre mondiale va à nouveau modifier les régimes et tracés frontaliers des États. Alors que les puissances européennes historiques sont exsangues, la géopolitique mondiale se polarise entre l'URSS et les États-Unis d'Amérique, prémices d'une partition territoriale du continent en deux blocs antagonistes (1.1.5).

Chapitre 1.2 : La construction européenne

Introduction de chapitre

Dans ce chapitre, nous aborderons tout d'abord les conséquences spatiales et territoriales de la partition du continent européen alors que le clivage géopolitique de la guerre froide s'affirme à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale (1.2.1). À cette période, le Conseil de l'Europe et l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) jettent les bases politiques et économiques qui serviront aux États de l'Ouest du continent pour amorcer la construction européenne (1.2.2).

Le projet européen va se construire à travers des étapes successives et évolutives. La fondation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) est la première d'entre elles (1.2.3). La Communauté économique européenne (CEE) est la seconde, et le territoire communautaire connaît ses premiers élargissements (1.2.4). Nous verrons comment un évènement comme la grève des routiers de 1984 en France illustre l'importance et l'enjeu de la circulation dans l'espace d'échange communautaire ainsi constitué (1.2.5).

Enfin, nous verrons comment l'effondrement du bloc communiste à la fin du 20^{ième} siècle va ouvrir une nouvelle phase géopolitique et européenne (1.2.6).

1.2.1 La partition du continent européen et le clivage de la guerre froide.

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, la possibilité d'un affrontement militaire entre l'URSS et ses anciens alliés n'est pas exclue. L'URSS s'investit dans les pays occupés par l'Armée rouge et avec le soutien des partis communistes locaux pour mettre en place des régimes satellites. L'objectif de Staline, qui n'oublie pas l'assaut contre la révolution russe en pleine Première Guerre mondiale ni les interventions étrangères pendant la guerre civile jusqu'en 1921, c'est la constitution d'un « glacis » territorial entre les frontières soviétiques et l'Ouest (Milza, 1996, 56-64).

Face à la prédominance soviétique sur le continent européen, et alors que les partis communistes à l'Ouest jouissent d'une forte popularité, notamment en France et en Italie, les USA vont mettre en place en 1947 la stratégie du « containment »⁷⁰ anticommuniste en organisant une aide financière massive pour les pays de l'Europe de l'Ouest et en maintenant des garnisons sur le continent⁷¹ : le plan Marshall, officiellement nommé Programme de Rétablissement Européen, est l'instrument économique de cette doctrine politique et diplomatique qui finit d'affirmer les USA comme puissance tutélaire de l'ouest du continent. L'Organisation européenne de coopération économique est fondée le 16 avril 1948 pour regrouper les États bénéficiaires et coordonner la distribution des aides du plan Marshall. Cette aide est également acceptée par la Turquie, et par la Grèce, où le Royaume-Uni puis les USA vont soutenir le gouvernement monarchiste en place face à la lutte armée communiste en passe de prendre le contrôle du pays : la Grèce est ainsi la première victoire de la doctrine du *containment*.

La Pologne et la Tchécoslovaquie, prêtes à rejoindre l'OECE, sont stoppées dans leur élan par Staline, qui approfondit son influence dans les États de l'Est et initie une nouvelle stratégie d'influence internationale centrée sur les intérêts de l'URSS comme modèle pour les partis communistes internationaux avec le Kominform⁷². La mainmise soviétique contre les souverainetés des États de l'Europe centrale et orientale ne s'est pas faite sans résistance, et c'est ainsi qu'à Prague en 1948 les communistes locaux soutenus par l'Armée rouge doivent prendre le contrôle de la capitale tchécoslovaque les armes à la main pour imposer les directives soviétiques. La même année, Staline affirme sa puissance en mettant en place le blocus de

⁷⁰ Le terme peut être traduit par « endiguement ».

⁷¹ Ces garnisons questionneront dès les années suivantes les souverainetés des États hôtes, et seront acceptées de façon variable par les populations civiles des pays concernés. Voir notamment Pottier, 2003, ou encore Facon, 1992.

⁷² Sur le kominform, voir Marcou, 1977.

Berlin-Ouest, en plein cœur de la zone allemande sous contrôle soviétique dès 1948 : il échoue cependant à s'accaparer la capitale (Jeannesson, 2014). En Yougoslavie sa politique échoue également à inféoder le pays qui garde une relative autonomie. L'URSS met sur pied le Conseil d'assistance économique mutuelle⁷³ en riposte au plan Marshall, mais avec des modalités différentes : il ne s'agit pas ici de regrouper les pays bénéficiaires en coordonnant la répartition des subsides, mais de multiplier les accords bilatéraux avec l'URSS dans les domaines économiques, sociaux et culturels, faisant de l'URSS le seul interlocuteur pour chaque bénéficiaire.

Au niveau international, le soutien actif de Staline aux mouvements anticoloniaux et indépendantistes dans les territoires des puissances européennes exsangues, comme en Indochine face à la France, participent également à cliver les relations diplomatiques. Face au risque communiste en Europe et dans les colonies, et puisque l'ONU ne peut pas assurer efficacement son rôle de forum de négociation dans cette phase aiguë de tension, la réponse américaine et occidentale sur les plans militaire et politique se fera également par le biais de nouvelles institutions internationales.

Au niveau militaire, les USA prennent l'initiative en avril 1949 de rassembler derrière eux les États opposés à l'Union soviétique au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)⁷⁴ : cette alliance militaire vise à assurer la sécurité collective des États membres face aux agressions militaires ou aux tentatives de déstabilisation. Le fait que 3 États membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU en fassent partie lui donne par ailleurs un poids diplomatique d'autant plus important. Face à la coalition militaire occidentale, l'URSS ripostera à l'OTAN en créant le pacte de Varsovie⁷⁵ plus tard en 1955.

L'escalade continue cependant et la logique de guerre froide va passer une étape quand l'URSS acquiert la puissance nucléaire en août 1949. Le risque d'un conflit ouvert entraînerait dès lors le risque d'une destruction atomique des sociétés. La crise coréenne⁷⁶ en 1950 est le paroxysme de ces années de tension internationale où le monde découvre véritablement sur quel mince fil la paix tient en équilibre. Les blocs se raidissent avec des conséquences dramatiques pour les sociétés civiles, victimes du maccarthysme⁷⁷ et de la répression politique à l'Ouest⁷⁸,

⁷³ CAEM, aussi connu comme le « Comecon ». Voir *Le Courrier des pays de l'Est*, 2004 (article anonyme).

⁷⁴ Outre les USA, en sont membres la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, l'Islande, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni, rejoints bientôt par la Grèce, la Turquie puis la République Fédérale Allemande remilitarisée.

⁷⁵ Alliance militaire comprenant à son origine l'URSS, l'Albanie, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République Démocratique Allemande, la Roumanie et la Tchécoslovaquie.

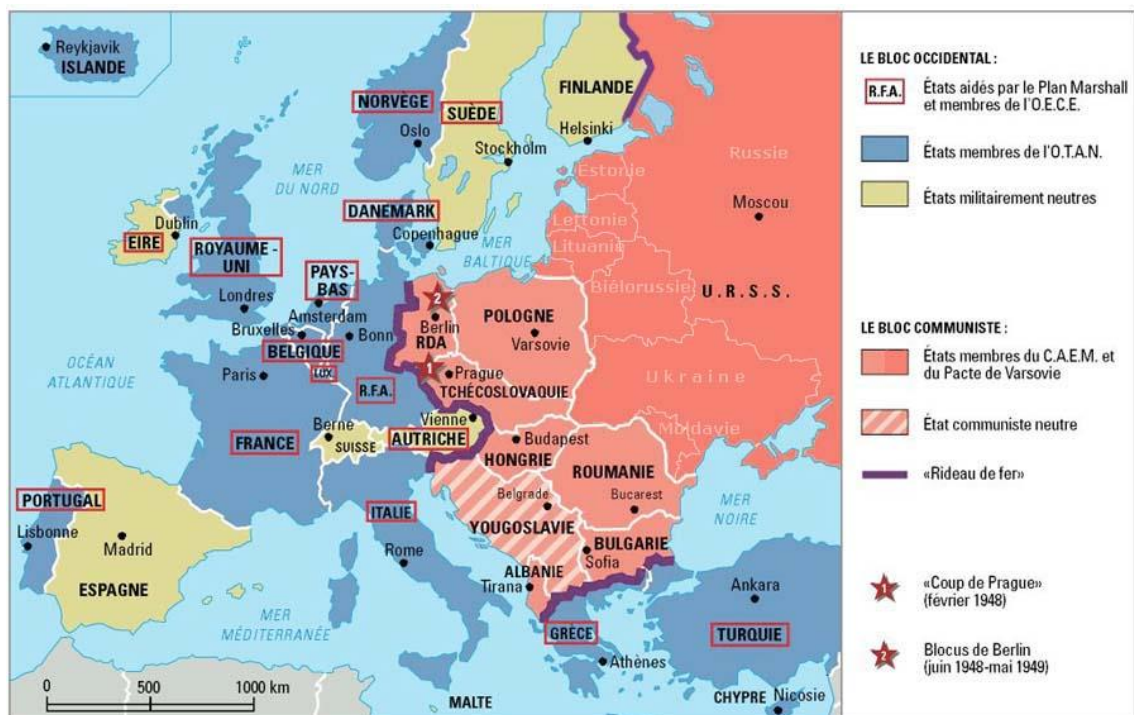
⁷⁶ Voir Cadeau, 2016 pour plus de détails sur la crise coréenne et la guerre de Corée.

⁷⁷ Le terme renvoie à la politique de censure et de purge anticommuniste menée par le sénateur américain Joseph McCarthy dans les champs politiques, médiatiques et culturels du pays pendant les années 50.

⁷⁸ On verra par exemple à ce sujet Zinn, 2002.

victimes des exactions policières et politiques à l'Est : la logique de bloc est éminemment idéologique et rhétorique, et au « monde libre » en lutte face à la « terreur rouge » répond le « camp de la paix » en lutte face aux « impérialistes bellicistes » dans des efforts de propagande et de relations publiques⁷⁹ inspirant sans doute George Orwell quand il publiera *1984* en 1949⁸⁰.

La Seconde Guerre mondiale a provoqué le déplacement de millions de réfugiés fuyant les combats et les bombardements. L'installation soviétique en Europe centrale et orientale va provoquer une nouvelle vague de déplacements de populations cherchant à « gagner l'Ouest ». Face à une véritable hémorragie démographique, notamment en République démocratique allemande (RDA), et alors que les troupes se font face, aux frontières, l'URSS et ses États satellites frontaliers des pays de l'OTAN initient la mise en place d'un véritable dispositif de démarcation : le « rideau de fer » est né et trace la ligne de front entre les blocs. On peut parler à son sujet de frontière « totale », militaire, diplomatique, politique, idéologique, symbolique, séparant deux mondes⁸¹. La partition du continent européen par le rideau de fer acte la logique de bloc qui s'organise au niveau international. C'est par le fait frontalier que sont inscrites dans l'espace les manifestations les plus concrètes des raidissements de la guerre froide pour les populations.



Philippe Rekacewicz, « L'Europe de la guerre froide », *Le Monde diplomatique*, Juin 2000

⁷⁹ Nous reprenons ici le terme-clef d'Edward Bernays, auteur de *Propaganda* (2007)

⁸⁰ George Orwell nous projette dans un monde dystopique où la valeur et le sens des mots sont pervertis pour empêcher toute pensée critique ou autonome (1972).

⁸¹ Voir notamment Egorova, 2007. Plus généralement, on reviendra sur l'importance historique des dispositifs frontaliers pour l'URSS avec les travaux sur les frontières du communisme dirigés par Cœuré et Dullin, 2007.

La phase géopolitique qui s'ouvre désormais marque les premières remises en cause réelles du système westphalien pour les États. L'alignement produit par la logique des blocs et le développement d'institutions internationales dans des domaines jusque-là strictement de la prérogative des États remet en question progressivement les souverainetés étatiques. En Europe occidentale, ce processus se manifeste notamment par les prémices de ce qui deviendra ensuite la construction européenne.

1.2.2 Le Conseil de l'Europe et L'OECE comme prémices de la construction européenne

L'historiographie contemporaine n'est pas univoque mais plurielle sur les causes principales de la construction européenne. Des historiens comme Pierre Gerbet (Gerbet, 2007) ou encore Gérard Bossuat (Bossuat, 1992 , 2012) mettent l'accent sur une prise de conscience des élites politiques et économiques de la nécessité de prévenir les guerres en trouvant dans l'Europe un instrument de paix et de prospérité qui serait l'alternative au choc des États sur le vieux continent, notamment en mettant fin au conflit traditionnel entre la France et l'Allemagne. L'historienne Annie Lacroix-Riz juge quant à elle cette priorisation historiographie trop « optimiste » (Lacroix-Riz, 2007). Elle met l'accent sur des causalités économiques et géopolitiques sur le temps long pour expliquer l'effervescence pro-européenne d'après 1945. Le projet européen prendrait forme dans le contexte de la guerre froide et sous l'influence des États-Unis, pour reconstruire à l'Ouest un espace prêt à affronter le camp soviétique, tout en entérinant la domination politique et économique du capitalisme atlantique sur le vieux continent initié bien avant 1945. François Denord et Antoine Schwartz mettent l'accent sur le contenu politique éminemment libéral du projet européen dès ses prémices et sur le rôle des élites politiques et patronales (Denord, Schwartz, 2009). Enfin, des universitaires comme Antonin Cohen invitent à se méfier des récits par trop lénifiants de la construction européenne à travers ses « pères fondateurs », en pointant l'écart existant entre le « mythe » et la trajectoire biographique de personnages-clefs pour la construction européenne comme Jean Monnet (Cohen, 2007).

Dans l'immédiat après Seconde Guerre mondiale, divers courants pro-européens et paneuropéens menés par des personnalités politiques se structurent et s'activent en Europe de l'Ouest. En 1946, à l'université de Zurich en Suisse, le discours de Churchill, aurolé de la victoire des Alliés face à l'Axe, montre la volonté britannique d'appuyer sur le continent « *une sorte d'États-Unis d'Europe* », non-communistes insiste-t-il, pour réconcilier les États ennemis d'hier et propose la création d'une institution pour encourager ce projet⁸². Ce discours alimente fortement cette dynamique et les débats entre les mouvances pro-européennes. Parmi elles on compte par exemple l'Union Parlementaire Européenne de Richard Coudenhoven-Kalergi, l'Union Européenne des Fédéralistes menée par l'italien Altiero Spinelli et les Français Henri

⁸² On retrouvera une transcription audio du discours sur le site du Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe (CVCE) disponible via : https://www.cvce.eu/obj/discours_de_winston_churchill_zurich_19_septembre_1946-fr-5da812de-3a20-4e2a-9cc1-7e0f90c8f97b.html.

Frenay et Alexandre Marc, ou encore, forgé dans la résistance antifasciste non-communiste⁸³, le *United Europe Movement* (Mouvement européen international) de l'Anglais Duncan Sandys, gendre de Churchill. Ces courants paneuropéens se partagent entre unionistes, qui militent pour une coopération entre États européens souverains, et fédéralistes, qui prônent la constitution d'une fédération qui pourrait être les « États-Unis d'Europe ». L'idée européenne n'est pas une idée neuve : quand les courants chrétiens démocrates voient les prémices de l'Europe unie dans la chrétienté, d'autres s'inspirent des projets de Saint-Simon pour « un grand corps politique européen »⁸⁴, ou encore des républicains du 18^{ième} comme Victor Hugo⁸⁵. Au 20^{ième} siècle dans l'entre-deux-guerres s'opposaient encore deux visions européennes, celle du projet fasciste sur le continent, balayée par la défaite de l'Axe mais qui avait abreuvé idéologiquement les droites, et celle d'Aristide Briand, son défenseur malheureux à la SDN en 1929, qui retrouve un écho particulièrement fort après l'armistice dans ces mouvances pro-européennes. Les mouvements de résistances non-communistes vont contribuer à incuber l'europanisme.

Cette effervescence se cristallise lors du congrès de La Haye en 1948, initié par les mouvements en question choisissant Churchill comme président d'honneur. Le congrès « reconnaît qu'il est du devoir urgent des nations d'Europe de créer une union économique et politique pour assurer la sécurité et le progrès social » et déclare « que l'heure est venue pour les nations d'Europe de transférer certains de leurs droits souverains pour les exercer désormais en commun »⁸⁶. Le Mouvement européen international est fondé. Il regroupe toutes les mouvances pro-européennes et vise à appuyer politiquement la dynamique qui constituera le Conseil de l'Europe, acté au congrès, où participent des hommes politiques des États européens, des syndicalistes des tendances chrétiennes, des intellectuels et des représentants patronaux, de quasiment toutes les tendances politiques, à l'exception des communistes et des syndicats ouvriers qui le boycottent. On retrouve sous la plume de Jean-Marie Domenach un exemple de la critique communiste qui voit dans La Haye l'avatar de l'anticommunisme en Europe sous couvert d'humanisme : « ils ont tous en commun, disent-ils, le même amour de l'Europe. En réalité ils ont tous en commun d'abord la haine du communisme, qui est haine intellectuelle du marxisme chez les uns, et simple haine de classe chez les autres » (Domenach, 1948 : 653).

Au congrès, les États-Unis ne sont officiellement qu'observateurs ; en fait l'empreinte de Washington est bien présente, mais en arrière-plan : *l'American Committee on United Europe*

⁸³ Le groupe sera à l'initiative d'une déclaration élaborée en 1944 par des résistants de 9 pays européens et publiée en juillet 1944 à Genève promouvant le fédéralisme européen comme projet d'après-guerre.

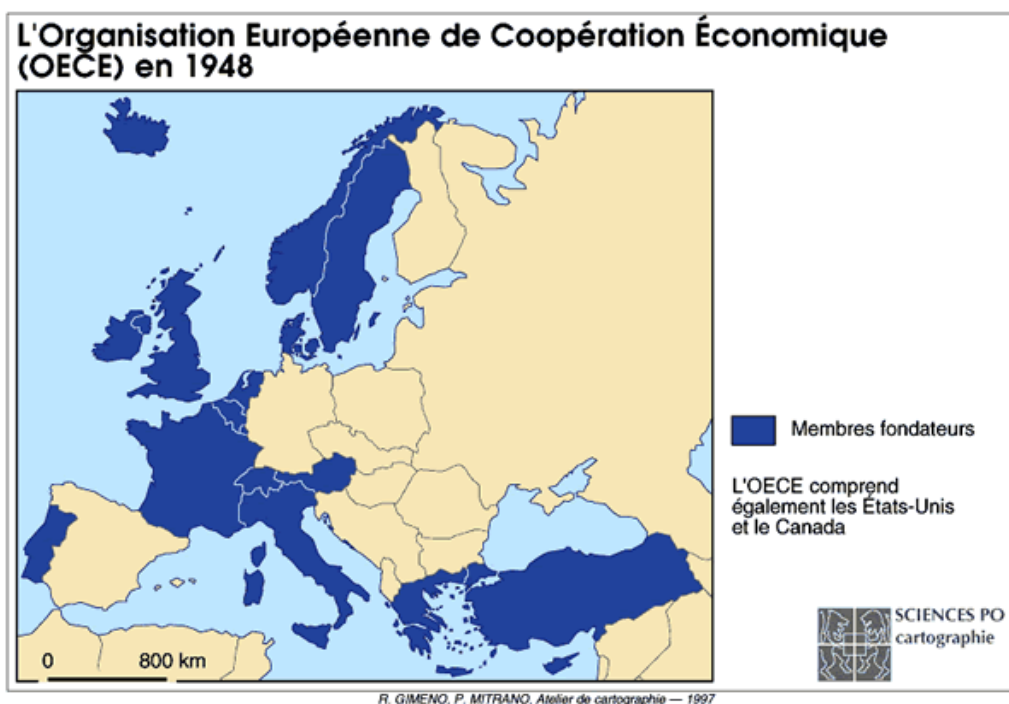
⁸⁴ Sur la vision européenne de Saint-Simon, voir Mattelart, 2009.

⁸⁵ Sur la vision européenne hugolienne, voir Agulhon, 2004.

⁸⁶ Déclaration issue du congrès.

(ACUE, Comité américain pour une Europe unie) a été créé cette année-là pour financer la dynamique européenne, correspondante à leurs intérêts géopolitiques : « *communauté atlantique et intégration européenne n'étaient, en fait, aux yeux des États-Unis, que les indissociables piliers d'une même politique : sauver, au moindre coût, l'Europe du péril communiste, et maintenir son potentiel sans égal au service du monde libre* » (Melandri, 1975 : 42).

La dynamique politique, enclenchée en 1946 et continuée en 1948, accompagne en effet la mise en place et le succès de la constitution de l'OECE fondée en 1948 elle aussi sur le volet économique de la distribution des importants subsides du plan Marshall en place depuis 1947.



L'importance de l'OECE pour les prémices de la construction européenne tient dans cette forme de coordination interétatique et dans l'esprit économique qui sous-tend l'aide massive américaine : réunir les États plutôt que de favoriser des relations bilatérales, affirmer l'approche libérale dans le commerce et les échanges, multilatéraliser les paiements via l'Union européenne des paiements (UEP) et faire rentrer les bénéficiaires dans le cadre des accords internationaux de Bretton Woods de 1944, établissant notamment le dollar américain comme étalon monétaire international avec l'or (Du Bois, 2005).

Comment ont été utilisées les aides ? « *Le programme de relèvement européen se répartit à la fois en subsides et en prêts pour un montant global d'environ 13 milliards de dollars distribués entre avril 1948 et juin 1951. Au-delà des investissements de modernisation,*

l'aide américaine est avant tout utilisée pour acheter les marchandises indispensables aux économies européennes : produits alimentaires et agricoles, matières premières, outillages et équipements industriels. Les États-Unis affectent également des dollars au développement de la production de matériaux stratégiques dans les colonies européennes où les Américains veulent barrer la route au communisme » (CVCE)⁸⁷.

Sur le plan sociologique, il faut souligner que le plan Marshall et les années de reconstruction coordonnées par l'OECE marquent aussi l'entrée progressive des populations de l'Ouest européen dans la société de consommation moderne, avec ses nouveaux usages et ses nouveaux symboles, comme ont pu l'être le Coca-Cola ou encore le cinéma hollywoodien. Marchandises et usages ne sont pas exempts d'implications idéologiques⁸⁸.

⁸⁷ CVCE, texte en ligne par Étienne Deschamps, entrée « Le plan Marshall et la création de l'OECE ».

⁸⁸ Voir par exemple Rosenberg, 2009, mais plus généralement Clouscard, 1981.

1.2.3 La Communauté européenne du charbon et de l'acier.

«L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait.»

Robert Schuman, 9 mai 1950.

Dans le contexte de la reconstruction et avec les résultats de l'OECE, le projet européen va s'incarner pour la première fois dans une organisation supranationale établie par traité en 1951 avec la formalisation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

En 1950, la réorganisation française de l'industrie lourde peut se confronter rapidement au redressement industriel de la République fédérale d'Allemagne (RFA), et à terme être dominée par elle maintenant que la tutelle politique et administrative des Alliés est levée en Allemagne et que le pays recouvre petit à petit sa souveraineté politique sous la houlette de Konrad Adenauer. Les tensions concernant les régions industrielles clés de la Sarre et de la Ruhr préfigurent ce scénario⁸⁹. Pour éviter ce clivage, puisqu'en pro-européen convaincu il souhaite avancer dans la construction européenne en établissant des réalisations concrètes et avec le soutien américain, le commissaire au plan Jean Monnet met en place le projet de la CECA en lien avec le ministre des affaires étrangères français Robert Schuman. Leur projet serait de constituer un espace communautaire concernant les productions du charbon et de l'acier, bases industrielles et géopolitiques de la puissance pour l'époque, et préalable indispensable pour un équilibre continental à l'Ouest (Milza, 1996). Le 9 mai 1950, Schuman et la diplomatie française rendent publique l'initiative et mettent les États européens devant un choix.

Face au projet Schuman, le Royaume-Uni déclare préférer sa souveraineté et son modèle fortement dépendant du Commonwealth. Le traité de Paris de 1951 réunira autour de la France la RFA, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Il y est établi entre les 6 États une communauté disposant d'une personnalité juridique, entrant en vigueur en 1952. Historiquement, c'est la première institution supranationale européenne effective⁹⁰.

La CECA établit une Haute Autorité, dont les décisions sont contraignantes pour les pays membres dans les domaines concernés par le traité, mais également une Cour de justice pour arbitrer les litiges, et une Assemblée commune dédiée issue des parlements des États

⁸⁹ Voir par exemple l'article « Tension franco-allemande » dans Le Monde, 24.01.1950, n° 1554; 7e année, Paris.

⁹⁰ C'est en ce sens et puisque la CECA est issue de l'initiative de Schuman rendue publique à cette date en 1950 que le 9 mai sera choisi en 1985 par le Conseil de l'Europe comme « journée de l'Europe ».

membres. Le Conseil spécial de ministres où est représenté chaque État, doit orienter la Haute Autorité et nomme un Comité consultatif composé essentiellement de représentants patronaux et syndicaux. L'organigramme de la CECA préfigure le modèle institutionnel supranational qui servira de base future aux institutions européennes de la Communauté économique européenne (CEE) puis de l'Union européenne (UE).

Les articles 3 et 4 du traité de Paris confirment l'orientation libre-échangiste de la CECA en instituant comme objectifs la modernisation industrielle et la diminution des coûts de production et des prix à l'échange⁹¹, mais aussi en interdisant les mesures interventionnistes et protectionnistes, notamment douanières, dans l'espace communautaire⁹².

Enfin, contrairement à ce que pourrait laisser penser la constitution d'un espace communautaire, la CECA n'est pas coupée du commerce international, et participe bien au contraire au processus croissant d'internationalisation des capitaux et des échanges du moins entre partenaires occidentaux (Perron, 2016). La construction européenne inaugure ainsi les premiers éléments supranationaux en matière frontalière, dans le registre de la libre circulation du charbon et de l'acier exclusivement. Les contrôles de douanes continuent pour le reste des biens et pour les personnes.

⁹¹ « Article 3 : Les institutions de la Communauté doivent, dans le cadre de leurs attributions respectives et dans l'intérêt commun : a) veiller à l'approvisionnement régulier du marché commun, en tenant compte des besoins des pays tiers ; 15 b) assurer à tous les utilisateurs du marché commun placés dans des conditions comparables un égal accès aux sources de production ; c) veiller à l'établissement des prix les plus bas dans des conditions telles qu'ils n'entraînent aucun relèvement corrélatif des prix pratiqués par les mêmes entreprises dans d'autres transactions ni de l'ensemble des prix dans une autre période, tout en permettant les amortissements nécessaires et en ménageant aux capitaux engagés des possibilités normales de rémunération ; d) veiller au maintien de conditions incitant les entreprises à développer et à améliorer leur potentiel de production et à promouvoir une politique d'exploitation rationnelle des ressources naturelles évitant leur épuisement inconsidéré ; e) promouvoir l'amélioration des conditions de vie et de travail de la main-d'œuvre, permettant leur égalisation dans le progrès, dans chacune des industries dont elle a la charge ; f) promouvoir le développement des échanges internationaux et veiller au respect de limites équitables dans les prix pratiqués sur les marchés extérieurs ; g) promouvoir l'expansion régulière et la modernisation de la production ainsi que l'amélioration de la qualité, dans des conditions qui écartent toute protection contre les industries concurrentes que ne justifierait pas une action illégitime menée par elles ou en leur faveur », Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier du 18 avril 1951, disponible sur le site EUR-Lex.

⁹² « Article 4 : Sont reconnus incompatibles avec le marché commun du charbon et de l'acier et, en conséquence, sont abolis et interdits dans les conditions prévues au présent Traité, à l'intérieur de la Communauté : a) les droits d'entrée ou de sortie, ou taxes d'effet équivalent, et les restrictions quantitatives à la circulation des produits ; b) les mesures ou pratiques établissant une discrimination entre producteurs, entre acheteurs ou entre utilisateurs ; c) les subventions ou aides accordées par les États ou les charges spéciales qu'ils imposent ; d) les pratiques restrictives tendant à la répartition ou à l'exploitation des marchés », Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier du 18 avril 1951, disponible sur le site EUR-Lex.

1.2.4 La Communauté économique européenne et les premiers élargissements.

La mort de Staline en 1953 et la crise de transition qui s'ouvre alors en URSS peut laisser penser à une période de répit pour le camp occidental. Dans les années suivantes, Nikita Khrouchtchev s'impose à la tête du vaste camp soviétique après une période de direction collégiale. En 1956, au 20^{ième} congrès du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS), il impose un changement de cap interne et externe. En interne, il met en place la « déstalinisation » (Werth, 2013). En externe, il formule la nouvelle doctrine soviétique de la « coexistence pacifique » concernant les relations internationales : les deux blocs sont conscients des risques d'un conflit nucléaire où il n'y aurait ni vainqueur ni vaincu du fait des représailles massives de part et d'autre (Milza, 1996). Le dialogue entre les deux puissances reprend timidement, notamment via l'ONU. Une phase de détente commence entre les blocs bien que l'affrontement persiste en parallèle, politiquement et symboliquement⁹³, mais également militairement au gré des soutiens directs ou indirects dans les guerres anticoloniales et les révolutions ou contre-révolutions sud-américaines.

Sur le continent européen, la stricte partition demeure. Malgré la détente, les frontières Est-Ouest resteront hermétiques, bravées cependant par des milliers de personnes tentant de rejoindre l'Ouest, notamment via l'enclave de Berlin-Ouest⁹⁴. En 1961, la RDA va construire le mur de Berlin, ceinturant les zones Ouest et parachevant le dispositif du rideau de fer. L'évènement marque un regain de tension sur le continent. Il souligne la persistance de la guerre froide et devient un symbole puissant de l'affrontement des blocs.

Le mur est bâti alors que l'Ouest européen s'est renforcé : la CECA a contribué à la reprise en puissance de l'industrie, et bien que le projet de Communauté européenne de défense (CED) avorte devant le refus français d'entamer sa souveraineté militaire⁹⁵, c'est dans cette dynamique que sont signés les accords de Paris de 1955, six ans avant la construction du mur de Berlin : la RFA parachève ainsi sa reprise de souveraineté politique, sa remilitarisation, et est intégrée à l'OTAN.

⁹³ On pense à la course spatiale, mais aussi à la concurrence par les grandes expositions (soviétique à New York et américaine à Moscou en juin et juillet 1959) : la lutte des blocs continue de se manifester très clairement sur les aspects de l'influence et du *soft-power*.

⁹⁴ Selon Jean-Paul Cahn et Ulrich Pfeil (2009), on peut estimer à près de 5 millions le nombre d'Allemands originaires des territoires de RDA étant passés « à l'Ouest » avant la construction du mur, quand les mouvements inverses (pour des raisons familiales ou idéologiques) ne concernent que 400.000 personnes.

⁹⁵ Le projet de CED sera *rejeté* par l'Assemblée nationale française le 30 août 1954 par 319 voix contre 264. Alors que la France est confrontée à la guerre d'Algérie et aux soubresauts coloniaux, la question militaire est vue comme une stricte prérogative en termes de souveraineté nationale. Voir Gerbet, 2007.

La réussite globale de cette première phase supranationale européenne inaugurée par la CECA crée un élan dans un contexte favorable. Une nouvelle phase de la construction européenne s'ouvre en 1957 avec la mise en place de la Communauté économique européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEE ou Euratom). L'idée d'approfondir l'intégration économique des 6 États au-delà du charbon et de l'acier et de se coordonner sur la question primordiale du nucléaire a notamment été portée par le rapport Spaak au sein des institutions de la CECA dès 1956⁹⁶. Le rapport donna corps à la Conférence intergouvernementale pour le Marché commun et Euratom, qui aboutit à la signature du traité de Rome en 1957. Cette nouvelle étape se manifeste dans différents domaines :

- *Reformulation institutionnelle* : La mise en place de la CEE permet une reformulation institutionnelle avec un système institutionnel inspiré de la CECA mais n'en étant pas une copie conforme : « *Les négociateurs du traité de Rome ont établi un subtil équilibre entre les quatre éléments du système institutionnel. Dans la CEE, c'est le Conseil, comprenant un représentant de chaque gouvernement, qui légifère. Il doit prendre les décisions, dans un premier temps à l'unanimité, mais par la suite, dans des domaines de plus en plus nombreux, à la majorité qualifiée. Il adopte les actes communautaires (directives, règlements...) sur la base de propositions de la Commission. Cette deuxième institution, qui incarne l'intérêt général, est collégiale et indépendante des États. Dotée du monopole de l'initiative et gardienne des traités, elle ne manque pas de poids mais elle est responsable devant l'Assemblée parlementaire européenne (dont les membres sont désignés au départ par les parlements nationaux) qui peut l'obliger à démissionner en votant une motion de censure. À côté de ce triangle décisionnel, une quatrième institution, la Cour de justice des Communautés européennes, est chargée de dire le droit dans l'application et l'interprétation des traités. Cette organisation des pouvoirs laisse la porte ouverte à un renforcement du caractère supranational du système, si le Conseil adopte – à la majorité – des décisions de plus en plus nombreuses qui s'imposent à la minorité, si la Commission exerce bien son rôle de proposition en vue d'une intégration plus poussée, si l'Assemblée parlementaire (dont le traité prévoit l'élection ultérieure au suffrage universel direct) s'affirme comme le représentant légitime des peuples et obtient davantage de compétences, si la Cour de justice parvient à établir la primauté du droit communautaire sur le droit national (qui n'est pas en soi un gage de fédéralisme mais tend à renforcer les instances européennes). Le traité de Rome, perçu comme moins supranational que le traité CECA, porte donc en lui un*

⁹⁶ Sur la genèse de la CEE, voir Denord et Schwartz, 2010.

potentiel d'évolution vers une certaine fédéralisation du système communautaire » (Bitsh, 2008 : 128). Alors que dans les premières années suivant le traité de Rome coexistent les institutions de la CECA, de la CEE et de la CEEA, un traité de fusion est signé en 1965 et appliqué en 1967 : à partir de cette date, les différentes communautés européennes sont rassemblées en un seul organigramme.

- *Constitution du marché commun* : dans la lancée des politiques concernant le charbon et l'acier, l'objectif européen est la promotion et la constitution dans le cadre de la CEE d'un vaste marché commun au sein des États membres, d'inspiration libérale (Denord, Schwartz, 2009). « *Remplacer les marchés nationaux des États membres par un marché européen, où biens, services, hommes et capitaux circuleraient librement* » (Pons, 2007 : 176) deviendra le leitmotiv de la CEE, qui s'attèlera à la tâche de façon progressive, notamment en impulsant de grandes politiques.
- *La mise en place des premières grandes politiques européennes* : pour réaliser le programme ambitieux du marché commun, la CEE va mettre en place un certain nombre de grandes politiques de coordination et d'unification dans des domaines-clefs. On soulignera par exemple la mise en place progressive d'une Union douanière effective⁹⁷, établie en 1958 et entrée en vigueur en 1968, des efforts d'intégration dans le domaine des transports⁹⁸, et enfin de la mise en place d'une politique agricole commune (PAC) prévue dans le traité de Rome, et mise en place en 1962⁹⁹.
- *Accords d'associations et élargissements potentiels*. L'article 237 du traité de Rome ouvre la question de l'élargissement¹⁰⁰ aux États tiers « européens » sans définir précisément le terme, géographiquement ou politiquement. L'article 238 du traité prévoit la possibilité pour la CEE de mettre en place des accords d'association, ce qui sera notamment le cas au niveau commercial avec le voisinage occidental.

Ces développements parallèles approfondissent de façon conséquente l'intégration des économies des États membres tout au long de la seconde moitié du 20^{ième} siècle. Les succès de

⁹⁷ Sur les Les frontières douanières de la Communauté Economique Européenne, voir Daillier, 1968.

⁹⁸ Les concertations aboutiront à la formalisation plus tardive du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) dès 1980, visant à développer et à mettre en réseau les axes multimodaux de circulations sur tout le territoire communautaire.

⁹⁹ Voir notamment la synthèse de Verherbrungen, 1993.

¹⁰⁰ « Article 237 : Tout État européen peut demander à devenir membre de la Communauté. Il adresse sa demande au Conseil, lequel, après avoir pris l'avis de la Commission, se prononce à l'unanimité. Les conditions de l'admission et les adaptations du présent traité que celle-ci entraîne font l'objet d'un accord entre les États membres et l'État demandeur. Cet accord est soumis à la ratification par tous les États contractants, en conformité de leurs règles constitutionnelles respectives. », Traité de Rome, 25 mars 1957.

la dynamique de construction supranationale européenne vont cependant rencontrer des résistances souverainistes. C'est notamment le cas quand, accédant au pouvoir en France en 1958 dans le contexte troublé de la guerre d'Algérie¹⁰¹, le président Charles de Gaulle, appuyé par une forte majorité parlementaire, réoriente la diplomatie française sur les questions européennes : de Gaulle respectera les accords ultérieurs à son arrivée au pouvoir, mais mettra en œuvre une politique souverainiste opposée aux contraintes supranationales que sont la CEE et l'OTAN, dont la France quittera le commandement intégré en 1966. Au niveau européen, il fera barrage à l'intégration britannique en 1961, bloquant de fait le premier élargissement potentiel¹⁰², un veto qui sera reconduit en 1967. Il mènera la « politique de la chaise vide » en boycottant et donc bloquant de fait les institutions européennes entre 1965 et 1966 pour barrer la route à des mesures entamant la souveraineté française¹⁰³. Si le clivage « souverainiste versus pro-européens » a toujours existé, il prend cependant corps de façon éminemment plus ferme avec l'expérience gaulliste française qui crée un précédent historique et va alimenter plus tard les visions confédéralistes, « l'Europe des nations », face aux projets fédéralistes.

En symétrie, c'est dans la même période que plus minoritairement se construit contre l'idée de l' « Europe des nations » celle d' « Europe des régions ». En 1968, le militant indépendantiste breton Yann Fouéré publie *L'Europe aux cent drapeaux* (Fouéré, 1968), plaidoyer pour une Europe des ethnies face aux États. L'Alliance Libre Européenne, regroupant les partis régionalistes des États européens est fondée en 1981 à Bastia, et formulera sa stratégie politique reposant sur la construction européenne.

Si traditionnellement ce sont les mouvements communistes qui sont ancrés dans l'opposition antieuropéenne, les partis communistes d'Europe de l'Ouest entament progressivement leur mue « eurocommuniste » dans les années 70, après le choc du printemps de Prague¹⁰⁴ de 1968 et dans le contexte des Années de plomb¹⁰⁵. Les partis communistes français, espagnol et italien marquent leur désalignement progressif de l'URSS (Martinelli, 2010) et formulent à l'endroit des formations sociales-démocrates une « nouvelle utopie » euro-compatible qui prendra peu à peu trait à travers la revendication d'une « Europe sociale »

¹⁰¹ Voir Stora, 2004.

¹⁰² Voir pages suivantes sur la question des élargissements.

¹⁰³ De Gaulle s'oppose ainsi à la renégociation de la politique agricole commune en défaveur de l'agriculture française, mais aussi aux vues fédéralistes amenant à vouloir renforcer le rôle du parlement européen, et surtout s'élève contre le principe du « vote majoritaire » en conseil européen : la politique de la chaise vide vise à protéger le principe de l'unanimité, permettant de fait un veto français quand les mesures avancées sont jugées contraires aux intérêts nationaux.

¹⁰⁴ Pour une remise en contexte dans l'année 1968, voir Morder, 2008.

¹⁰⁵ Le terme est utilisé pour décrire la période entre les années 60 et 80, marquée par une forte violence politique, notamment en Europe de l'Ouest et en particulier en Italie et en France, notamment du fait de l'usage de techniques terroristes par des groupes d'extrême-gauche et d'extrême-droite. Voir notamment pour une contextualisation italienne Cavazzini, 2014.

(Halimi, 2013). Ce tournant coïncide avec la perte de puissance décisive des formations communistes en Europe de l'Ouest.

Malgré les veto français de 1961 et 1967, l'époque de la CEE va inaugurer la pratique des élargissements européens à l'Ouest d'un continent encore divisé :

- *En 1973, le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark intègrent la CEE.* La Norvège était également candidate à cette intégration en paquet, mais le référendum interne faisant suite à la ratification a été gagné par le camp du non, déboutant la candidature¹⁰⁶. Le Royaume-Uni est motivé par les aspects économiques d'une intégration, bien que réticent à l'intégration approfondie, comptant conserver sa singularité insulaire et ses liens avec le Commonwealth. L'entrée du Royaume-Uni dans la CEE constitue un changement de paradigme dans le sens où la nouvelle puissance modifie les rapports d'équilibres internes des institutions européennes qui reposaient essentiellement sur les rapports franco-allemands, de même que la nature du projet : « *Cette entrée crée les conditions pour que puisse se fissurer le consensus général implicite ou le non-dit mal assumé qui prévalait jusque-là entre les Six quant au caractère inéluctable de l'unification politique du continent* » (Chaouad, 2013).
- *En 1981, la CEE intègre l'État Grec.* La monarchie grecque membre de l'OTAN depuis 1952 souhaite intégrer la CEE. Il s'agit pour le pays ceinturé par les frontières du rideau de fer d'affirmer sa place dans le bloc occidental¹⁰⁷. Associé à la CEE en 1962, le processus est cependant stoppé par la Dictature des colonels¹⁰⁸. Après la normalisation de 1974, la Grèce jouit du soutien français et allemand à l'adhésion, malgré les tensions gréco-turques : l'adhésion officialisée en 1981 tient essentiellement à la volonté politique d'arrimer le pays à l'Ouest (Roger, 2012 ; Fernandez Soriano, 2016).
- *1986, la CEE intègre les États espagnol et portugais.* Depuis les années 30, des régimes fascistes et autoritaires dirigent le Portugal et l'Espagne d'une main de fer. Le régime de Salazar au Portugal, comme celui de Franco dans l'État espagnol, se sont maintenus coûte que coûte, jouissant d'une certaine complaisance du bloc occidental dans l'après-guerre et au bénéfice de la guerre froide. La révolution des Œillets de 1974 permet la normalisation politique au Portugal. Le cas est plus épineux pour l'État voisin. Franco meurt en 1975. C'est cet événement qui amorce une transition, incomplète et encore polémique. Associée à la CEE, l'acceptation de l'adhésion des deux États souligne en

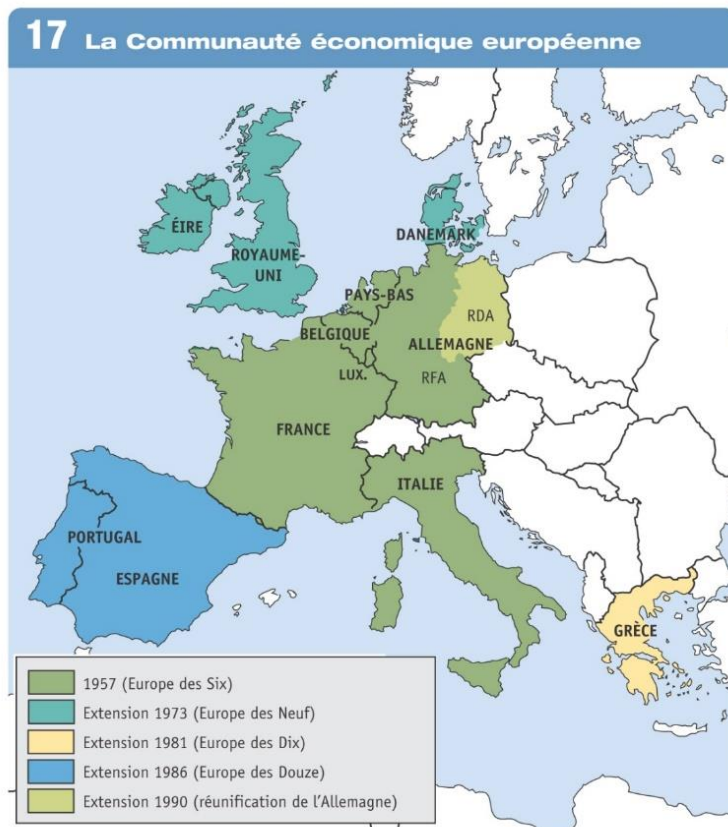
¹⁰⁶ Le 25 septembre 1972, le camp du « non » l'emporte avec 53.5% des suffrages exprimés.

¹⁰⁷ Voir chapitres 2.2.1 et 2.2.2 pages 207 et 219.

¹⁰⁸ Une junte militaire prend le contrôle du pays face aux volontés réformatrices et civiques du gouvernement de Geórgios Papandréou nouvellement élu. Voir sous-partie 2.2.2, page 219

écho à la Grèce la volonté des États de la CEE d'agglomérer les États occidentaux sous la bannière européenne.

Au fil de ces trois élargissements successifs, la CEE rompt avec le cœur originel des six États membres fondateurs de la CECA. L'accession européenne britannique, danoise et irlandaise ouvre le projet européen au Nord, quand l'accession européenne grecque, puis portugaise et espagnole renforce son ouverture méditerranéenne. L' « Europe des 12 » s'affirme nouvelle puissance économique mondiale, quand cependant apparaissent déjà de nouveaux déséquilibres, du fait des disparités entre États du Nord et du Sud, agglomérés au projet européen pour des raisons éminemment politiques.



Histoire du temps présent, De 1900 à nos jours, 4e édition, Chenelière Éducation.

1.2.5 La circulation, un enjeu politique et symbolique : l'exemple de la grève des routiers de 1984 en France.

La libéralisation induite par le processus européen en route vers un grand marché commun accroît les échanges commerciaux et augmente les flux de marchandises (Guillaumet, 2002). Le transit augmente aux frontières des États-membres via les infrastructures ferroviaires et routières. Cette dynamique entre en friction avec la réalité des passages et des contrôles de l'époque, et le moment de crise de février 1984 en Italie et en France en fournit un exemple particulièrement démonstratif.

Entre le 14 et le 15 février 1984, les douaniers italiens en poste à l'entrée de la Vallée d'Aoste, interface franco-italienne, initient un mouvement de grève du zèle, c'est-à-dire l'application stricte de leurs impératifs horaires et des procédures de contrôle tant pour les transports routiers que pour les automobilistes¹⁰⁹. Côté français, notamment au tunnel du Mont-Blanc vers Chamonix, les douaniers, confrontés eux aussi à l'intensification de leur travail et revendiquant tout autant des moyens supplémentaires, vont suivre leurs collègues sur cette modalité d'action collective et corporative. Ce mouvement provoque rapidement un encombrement dû au ralentissement du passage, un engorgement des routes, et un blocage *de facto* des voies provoquant des centaines de kilomètres d'embouteillages.

En pleine période de congés d'hiver, et du fait du nombre important de camions transitant leurs marchandises sur cet itinéraire principal pour le commerce international, une véritable crise commence à cause de cette immobilité et de ses conséquences. Les conditions climatiques sont rudes, et l'attente dans le froid échauffe les humeurs. Des heurts ne tardent pas à survenir, aucune solution politique ou logistique ne parvenant à débloquent la situation après la première journée. Puis, les premiers routiers immobilisés, excédés, décident de bloquer à leur tour en protestation. Le message, propagé par radio CB, se répandra « comme une trainée de poudre », la « profession » des transporteurs¹¹⁰ entre en action à son tour par le blocage. Or, le patronat du transport -au moins en France- va embrayer derrière ces initiatives, et l'appel à agir qu'il relaiera au niveau national va inaugurer une semaine noire durant laquelle se multiplieront les blocages de routes dans de nombreux départements au fort trafic international de

¹⁰⁹ Difficulté de savoir avec précision l'enchaînement exact des événements, et difficulté de trouver des sources précises concernant les revendications exactes notamment des douaniers (italiens et français) qui se lancent dans la grève du zèle, quand en parallèle les routiers gardent la part belle dans les documents et témoignages accessibles aujourd'hui. L'archive de l'INA fournit des documents confirmant les faits dans leur généralités. On notera notamment la chronique amatrice anonyme publiée sur le site de Philippe Fournet <http://www.fierdetreroutier.com/> qui relate les souvenirs d'un routier belligérant du conflit social.

¹¹⁰ En fait un groupe professionnel aux statuts composites, voir Courty, 2006.

transporteurs routiers et à de multiples check-points frontaliers : le conflit prend de ce fait une dimension « européenne », par le blocage des axes de transit français.

En France, le gouvernement Mauroy et le ministre des transports communiste Fiterman doivent faire face aux évènements¹¹¹. Les syndicats CGT et CFDT dénoncent un mouvement de blocage dirigé par le patronat et le petit patronat des transports pour approfondir la libéralisation du secteur du transport routier et les modalités de douanes. Mais l'évènement prend rapidement une tournure symbolique dépassant l'anecdote et les revendications sectorielles de la profession : « *Des chauffeurs de tous les pays d'Europe font l'union sacrée sur le dos des douaniers accusés d'abus de pouvoir et de racket : « Pour nous, l'Europe, ce sera une réalité que quand nous n'aurons plus à subir d'invraisemblables formalités douanières à chaque frontière » »* peut-on lire dans certains articles de presse¹¹².

Le 21 février 1984, le gouvernement français négociera avec les représentants des transporteurs : amélioration des procédures douanières, harmonisation des tarifs d'abonnement aux péages autoroutiers, taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les transporteurs internationaux, les revendications du secteur des transporteurs routiers et les négociations enclenchées expriment comment en-deçà des traités entre États, la libéralisation et le marché unique se sont aussi construits dans des rapports de forces et via des conflits sociaux.

Le 22 février, la situation de blocage atteint son apogée, avec 48 foyers de contestation et 240 barrages¹¹³ animés par des routiers, affiliés aux corporations ou autonomes. Le gouvernement prendra des mesures de police pour rétablir la liberté de circulation, le feuilleton médiatique continue, donnant une résonance supplémentaire aux évènements. Le 24 février 1984, les derniers points de blocages sont levés, le conflit est terminé, mais créera un précédent, « *Cette immobilité spectaculaire fait subitement de la circulation un enjeu politique* » (Jobard, 1999 : 21).

Enjeu politique, mais également symbolique pour la circulation, puisque ces évènements prennent place dans un contexte très particulier : en 1984, malgré la détente, les représentations et les discours politiques sont encore imprégnés de la guerre froide, et sur le continent européen toujours partitionné par le rideau de fer, la construction européenne a promu les valeurs positives associées au projet libéral. La construction du marché unique doit s'accompagner progressivement de la libre-circulation globale. Les efforts de convictions

¹¹¹ Gouvernement issu de la victoire de François Mitterrand et du Programme commun en 1981, ce qui explique la présence temporaire de ministres PCF au gouvernement.

¹¹² Coupure presse scannée disponible sur le site de Philippe Fournet <http://www.fierdetreroutier.com/>, références du titre de presse malheureusement absentes.

¹¹³ Les chiffres sont confirmés dans les reportages disponibles dans les archives de l'INA.

idéologiques justifiant la construction d'un espace communautaire ont beaucoup emprunté au champ lexical de la mobilité, de l'ouverture et de la circulation. En symétrie, ce sont les termes négatifs de ce même champ lexical qui sont employés pour dénoncer encore en 1984 la tragédie du mur de Berlin. On comprend alors le hiatus produit par une « immobilité spectaculaire », et, au-delà de l'action policière ou technique, la nécessité d'y mettre un terme et d'y répondre sur un autre niveau, bien moins prosaïque.

Ce conflit social précède la signature de l'accord de Schengen d'une année. S'il ne faut pas lui en attribuer la causalité première, il illustre l'accélération du processus déjà largement évoqué dans les traités européens, les institutions européennes, et enclenché au sein de l'espace communautaire par le Benelux (Louette, 1998). La RFA, la France et les trois États composant l'espace du Benelux seront les initiateurs d'un premier accord en 1985, incluant des thématiques liées aux contrôles de police, aux titres et visas, à la lutte contre la criminalité et aux règles de douanes. Ce « groupe Schengen » inaugure un sous-espace communautaire dans la CEE récemment élargie des années 80. En effet, le projet n'est pas consensuel, et fait notamment face à l'hostilité britannique. Prévu pour entrer en vigueur à la fin des années 80, l'accord sera perturbé par l'effondrement soviétique et reporté de quelques années.

1.2.6 Effondrement soviétique, nouvelle donne européenne.

Les années 60 et 70 marquent un tournant dans la guerre froide et le régime des blocs alignés. Les deux puissances rivales sont en crise, sur fond de décolonisation. Les États-Unis de Lyndon B. Johnson sont englués dans la guerre du Vietnam, et la société américaine divisée : aux multiples contestations antiguerres et pacifistes s'ajoute le puissant mouvement des droits civiques (Zinn, 2002). L'URSS de Brejnev quant à elle fait face aux revendications d'un « socialisme à visage humain » dans ses républiques satellites d'Europe de l'Est : elle répond par les blindés¹¹⁴. Bien que les relations entre les blocs se soient détendues, Ouest et Est font face à une certaine crise de légitimité de leur puissance tutélaire respective.

Côté soviétique, le système paraît à bout de souffle dans les années 80. Son système de production est jugé pourrissant et gangrené par l'industrie militaire, sa structure de pouvoir rigide, bureaucratique et corrompue. La société civile est en butte à la répression et à l'absence d'espace public autonome du parti unique. Symboliquement enfin, l'URSS devient de plus en plus incapable d'inspirer ses populations qui cherchent des recours idéologiques à l'Ouest, mais aussi dans le nationalisme ou la religion. Ce processus produit les mêmes effets dans les républiques satellites, de plus en plus difficiles à brider, et les tentatives d'un socialisme alternatif qui y sont nées ont été tuées dans l'œuf d'une main de fer (Besançon et ali, 1988). L'arrivée au pouvoir de Gorbatchev et sa volonté réformatrice exprimée dans la *perestroïka*¹¹⁵ et la *glasnost*¹¹⁶ ne permettront pas d'inverser cette dynamique (Werth, 2013). Il apparaît que ce déclin inexorable n'a pas été réellement anticipé, ni en interne, ni parmi les commentateurs extérieurs, sauf à de rares exceptions, notamment par George F. Kennan au service de la pensée stratégique étatsunienne (Kozovoï, 2012).

En 1989, la République populaire de Hongrie, dirigée par des cadres réformateurs, accepte le multipartisme, exige le départ des troupes soviétiques et ouvre sa frontière avec l'Autriche, créant une brèche dans le rideau de fer (Krakovsky, 2017). Le parti communiste s'auto-dissout, une transition s'amorce. La Hongrie initie le mouvement qui conduira trois ans plus tard à la dissolution de l'URSS. La même année, le mur de Berlin s'effondre sous les coups de masse des populations de part et d'autre, le régime de la RDA s'effondre et la réunification allemande est proclamée l'année suivante (Berstein et Milza, 2014). En Pologne, Solidarnosc triomphe électoralement après une décennie d'opposition extra-institutionnelle, mettant un

¹¹⁴ Notamment en réprimant le printemps de Prague, références citées précédemment.

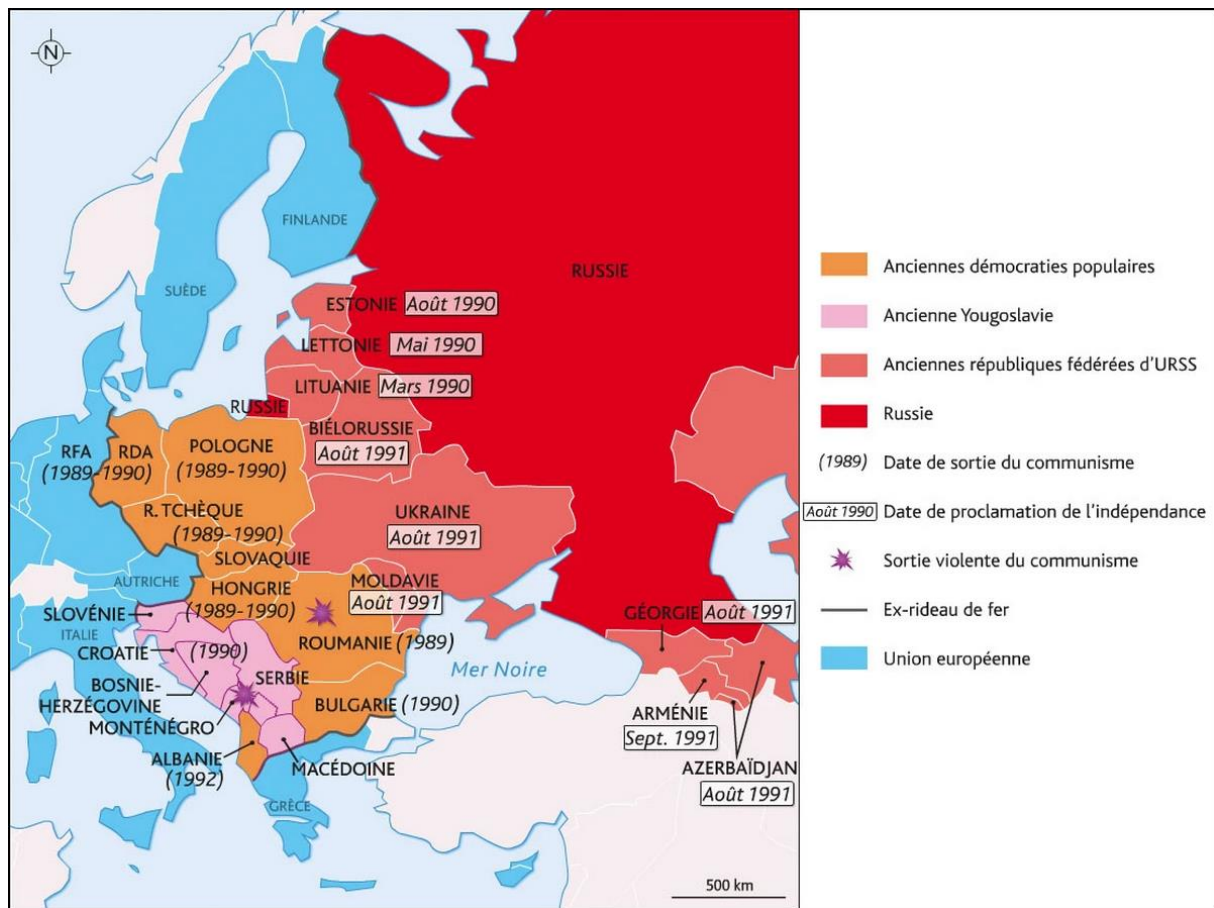
¹¹⁵ Politique de réforme visant un regain et une réorganisation économique.

¹¹⁶ Politique de réforme visant à favoriser la liberté d'expression et la publicité d'informations.

terme à la République populaire de Pologne (Krakovsky, 2017). En Tchécoslovaquie, la révolution de Velours démet du pouvoir le parti ; la dissolution de la Tchécoslovaquie populaire sera suivie par la dissolution de la Tchécoslovaquie qui donnera naissance aux États voisins et jumeaux de la République tchèque et de la République slovaque (Marès, 1995). En Bulgarie, le parti démet Todor Jivkov et entame une transition en 1990 qui aboutit à des élections et à la victoire de l'opposition en 1991, alors qu'un mouvement social porté notamment par des revendications écologistes traverse le pays depuis 1987 (Krastanova, 2016). En écho négatif à ces transitions relativement douces, c'est une révolution qui destitue et fusille les époux Ceausescu en Roumanie et ouvre le pays meurtri à la transition (Bouillon, 2011). Les trois États baltes s'extraient du territoire soviétique et obtiennent leur indépendance en 1990, tandis qu'apparaissent dans le même processus les États biélorusse et ukrainien, en écho aux nouveaux États issus du délitement soviétique dans le Caucase et en Asie. L'URSS perd un pan de son territoire après l'effondrement en dominos de son ancien « glacis ». Le 25 décembre 1991, Gorbatchev annonce aux Soviétiques l'autodissolution de l'URSS, qui devait fêter l'année suivante les 70 ans de sa fondation. La Fédération de Russie nouvellement formée traversera une forte période d'instabilité politique et sociale (Ramambason-Vauchelle, 2010).

En 1990, la Yougoslavie implose : les rivalités ethniques et nationalistes se sont multipliées depuis 1980 et la mort de Tito dans un État composé d'une mosaïque de peuples, de religions et de langues emmêlées, rendu un temps solidaires par la résistance puis le projet yougoslave, avant que ne se réveillent les tensions qui mettront le feu aux poudres dès 1992 suite à l'impossible partition en nouveaux États rivaux¹¹⁷ souhaitant imposer leur souveraineté sur les territoires contestés des voisins ou leur modèle culturel sur les populations (Krakowsky, 2017 ; Amin, 1994).

¹¹⁷ Constitution des États serbe, croate, slovène, de la Bosnie-Herzégovine, du Monténégro. Le Kosovo et la Macédoine ne sont à l'heure actuelle toujours pas reconnus de façon consensuelle par l'ensemble de la communauté internationale.



La dislocation du bloc de l'Est à la fin des années 80¹¹⁸

La guerre froide vient d'être gagnée par le camp occidental au terme d'un demi-siècle de tensions. Le conflit yougoslave entre 1991 et 2001 provoque la première guerre sur le continent depuis l'armistice de 1945. La Communauté européenne n'a aucune existence en tant que telle dans les relations internationales ou sur le volet militaire : elle a approfondi les volets économiques sans approfondir son statut géopolitique, sujet épineux pour les souverainetés des États-membres et chasse gardée du leader américain.

Ce sera sous la houlette de ces derniers et via l'OTAN que le camp occidental interviendra en ex-Yougoslavie ; l'OTAN, qui perd avec l'URSS sa raison d'être, gagne avec le conflit yougoslave de quoi légitimer son maintien en tant qu'outil militaire ; les années futures, les États-Unis s'emploieront à l'intégration atlantique des nouveaux États¹¹⁹ et seront à l'initiative des grands remaniements de la géopolitique mondiale du 20^{ème} siècle (Vaisse,

¹¹⁸ Carte extraite de *Hachette, Terminale Bac Pro*, 2013. On notera l'imprécision de la carte quant à l'usage du terme Union européenne, effectif seulement à partir de 1993 : il faut lui préférer ici celui de CEE. De même, l'Autriche, ici colorée en bleu, ne rejoindra l'espace communautaire qu'en 1995. Nous choisissons cependant d'utiliser ce matériau pour illustrer le délitement du bloc de l'Est devant la rareté des ressources disponibles.

¹¹⁹ Entre 1999 et 2004, c'est presque l'ensemble des États d'Europe centrale et orientale qui formalise son adhésion à l'Alliance atlantique.

2015). Les rôles historiques du Conseil de l'Europe et de la CEE en passe de devenir l'Union européenne se redessinent comme éléments de stabilisation et d'intégration régionaux. Une nouvelle donne européenne commence.

La question de la transition post-soviétique de l'Europe centrale et orientale est aiguë. Les anciennes élites jouent un rôle particulièrement important dans des États fraîchement souverains confrontés aux difficultés et aux paradoxes qu'impliquent les transitions politiques et la mise en place d'une économie de marché libérale (Mink, Szurek, 2001). Parallèlement, les attentes sont fortes dans les anciennes républiques populaires, les imaginaires collectifs portent les espoirs des populations vers l'Occident dans l'attente d'un mieux-disant social et économique, au risque que les images et les représentations tronquées ne provoquent désespérance sociale et anomie (Fuga, 2001). L'espace géopolitique se recompose rapidement sur le cadavre de l'URSS, et de nouveaux enjeux apparaissent, notamment aux limites du Moyen-Orient et de l'Asie¹²⁰ complexifiant la réorganisation, après l'effondrement soviétique, d'un nouvel ordre international reposant plus que jamais sur les organisations supranationales et confirmant un tournant de plus en plus post-westphalien dans les relations internationales.

¹²⁰ Sur ce sujet, voir Chaour, 2001.

Conclusion de chapitre

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, des blocs géopolitiques antagonistes se structurent sous les tutelles rivales soviétiques et nord-américaines. Les États-Unis mettent en place le plan Marshall et l'OECE fondée en 1948 pour arrimer les États de l'ouest du continent européen, la Grèce et la Turquie au camp atlantique et contenir l'influence soviétique. L'OTAN se constitue en 1949 comme l'alliance militaire du bloc occidental. L'URSS va quant à elle approfondir son hégémonie à l'Est du continent via le Kominform, initié en 1947, et le CAEM, lancé en 1949. Quelques années plus tard, en 1955, le pacte de Varsovie donnera le change à l'OTAN. L'antagonisme entre les blocs prêts à entrer en guerre se manifeste spatialement, la partition géopolitique et idéologique de l'Allemagne vaincue puis du continent entraîne la construction du rideau de fer aux limites frontalières des territoires du camp soviétique (1.2.1).

À l'Ouest, les divers mouvements pro-européens et paneuropéens sont en effervescence. Encouragés et soutenus par les États, ils organisent le congrès de La Haye où sera décidée la création du Conseil de l'Europe en 1949. Cette organisation intergouvernementale vise à promouvoir les droits de l'homme et l'idée d'une Europe unie. Avec l'OECE qui développe les relations multilatérales entre bénéficiaires, elle sera une prémisses importante pour le projet européen (1.2.2). Dans le contexte de la reconstruction et pour éviter le retour de tensions franco-allemandes, ce dernier va prendre corps comme organisation supranationale en 1951 autour de 6 États avec la mise en place de la CECA (1.2.3). Cette première phase va être continuée par la fondation de la CEE en 1957 qui regroupera peu à peu les différentes entités européennes. La CEE va étendre l'esprit du marché commun à l'ensemble des secteurs économiques des États, au-delà du charbon et de l'acier. Les premiers élargissements incorporent les États de l'ouest du continent, mais aussi la Grèce, et favorisent les transitions post-fascismes et les convergences. L'approfondissement supranational est cependant contesté par les courants souverainistes, comme la France dirigée par de Gaulle, qui s'oppose par exemple aux projets d'une Europe de la défense (1.2.4). En 1984, l'évènement de la grève des routiers en France et l'immobilité spectaculaire qu'elle engendre illustre cependant le développement concret des échanges au sein de l'espace communautaire et l'importance politique et symbolique du principe de la libre-circulation au sein du projet européen (1.2.5).

À l'Est, la puissante URSS et son bloc sont cependant à bout de souffle. Traversés par de multiples limites économiques et politiques, et incapables de se réformer ou d'inverser la tendance de façon décisive, les contestations qui se multiplient provoqueront les chutes successives et différenciées des régimes communistes entre 1989 et 1991. Ces évènements actent la victoire du bloc atlantique mené par les États-Unis. L'effondrement du rideau de fer

et l'amorce des transitions dans les pays d'Europe centrale et orientale placent les institutions européennes face à une nouvelle situation historique. Cette nouvelle donne pose également la question de la redéfinition d'un nouvel ordre international reposant plus que jamais sur les organisations supranationales et confirmant un tournant de plus en plus post-westphalien dans les relations internationales (1.2.6).

Chapitre 1.3 : L'Union européenne par le prisme des frontières

Introduction de chapitre

L'Union européenne (UE) du traité de Maastricht, entré en vigueur en 1993, est une étape décisive pour le projet européen initié en 1952. Nous reviendrons sur les enjeux de son établissement au fil des traités et des recompositions institutionnelles, de ses élargissements successifs entre 1995 et 2013, et vis-à-vis de sa légitimité démocratique (1.3.1).

Le vaste territoire de l'UE est marqué par l'histoire et les asymétries économiques et sociales. Nous nous interrogerons sur la persistance de frontières sociales et symboliques traversant cet espace d'altérité (1.3.2), avant de revenir sur les instruments institutionnels européens visant à approfondir la cohérence et la cohésion spatiale et sociale entre territoires, via les réseaux de transports ou encore par le biais des outils de coopération transfrontaliers (1.3.3). Nous verrons comment la mise en place de l'espace Schengen par une majorité d'États européens a créé un vaste espace de libre circulation pour les citoyens. Cela a contribué à ouvrir davantage les frontières entre États membres, autant qu'à renforcer et refermer la frontière extérieure de cet espace, notamment pour les non-citoyens européens (1.3.4). Au-delà de son territoire, nous reviendrons sur la manière dont l'UE a mis en place une « diplomatie du partenariat » et s'est dotée d'une politique européenne du voisinage (1.3.5).

Cependant, le voisinage européen est justement confronté à une forte instabilité politique et géopolitique contemporaine. L'étude de la crise ouverte depuis les Printemps arabes en 2011 et continuée avec la déstabilisation régionale du Moyen-Orient, puis l'étude de la crise ukrainienne, commencée en 2013, nous permettra de nous interroger plus généralement sur les enjeux géopolitiques pour l'UE au sein d'un ordre international en mutation (1.3.6).

1.3.1 Union européenne : établissement, élargissement, enjeux de légitimité

En 1986, la signature de l'Acte unique européen (AUE), en vigueur l'année suivante, fixe à l'année 1993 l'achèvement du marché unique sans entraves intérieures et prévoit la généralisation du vote à la majorité qualifiée au Conseil pour y parvenir ainsi que l'élargissement des compétences communautaires¹²¹. Trente ans après la fondation de la Communauté économique européenne (CEE), l'option fédéraliste semble obtenir une avancée décisive¹²² qui met la Communauté européenne sur les rails de l'Union européenne. Les avancées communautaires globales¹²³ ainsi que le nouvel ordre politique européen et international qui suit l'effondrement soviétique augurent en effet une nouvelle phase du projet européen, qui se concrétisera en 1992 dans le traité de Maastricht.

En novembre 1993, quand entre en vigueur le traité de Maastricht, officiellement intitulé traité sur l'Union européenne (TUE), l'Union européenne est officiellement née. L'UE entend donner une nouvelle dimension politique à la construction européenne, en rénovant l'organigramme institutionnel mais aussi en instaurant pour la première fois une citoyenneté européenne¹²⁴. L'UE de Maastricht s'organise en trois piliers : la communauté européenne, régie par les procédures communautaires et supervisée par la Commission. Les deux autres, la Politique Etrangère de Sécurité Commune (PESC)¹²⁵ et la Coopération Judiciaire et Policière¹²⁶, restent du domaine de l'intergouvernemental.

Le TUE sera révisé en 1997 à Amsterdam et en 2001 à Nice, du fait des élargissements successifs impliquant de redéfinir des règles de fonctionnements plus adaptées : Amsterdam introduit la notion de « coopération renforcée »¹²⁷, quand Nice modifie les règles de votes

¹²¹ Cela implique que les États membres délèguent une partie de leur pouvoir de décision aux institutions européennes dans de nouveaux domaines.

¹²² Rappelons que c'est contre cette procédure de vote affaiblissant les souverainetés décisionnelles des États membres que la France de De Gaulle a pratiqué la politique de la chaise vide en 1965-1966.

¹²³ On notera par exemple le lancement du programme Erasmus en 1987, l'approfondissement de la PAC, les projets quant à l'Union économique et monétaire, incluant les premières réflexions tangibles sur une monnaie unique.

¹²⁴ Conférée à chaque citoyen d'un État membre, elle accorde certains droits comme le droit électif et d'éligibilité aux instances européennes, mais aussi le droit de circulation et de résidence, le droit de protection consulaire par les États membres, le droit de pétition devant les institutions européennes, le droit à l'usage des langues officielles reconnues par les institutions européennes.

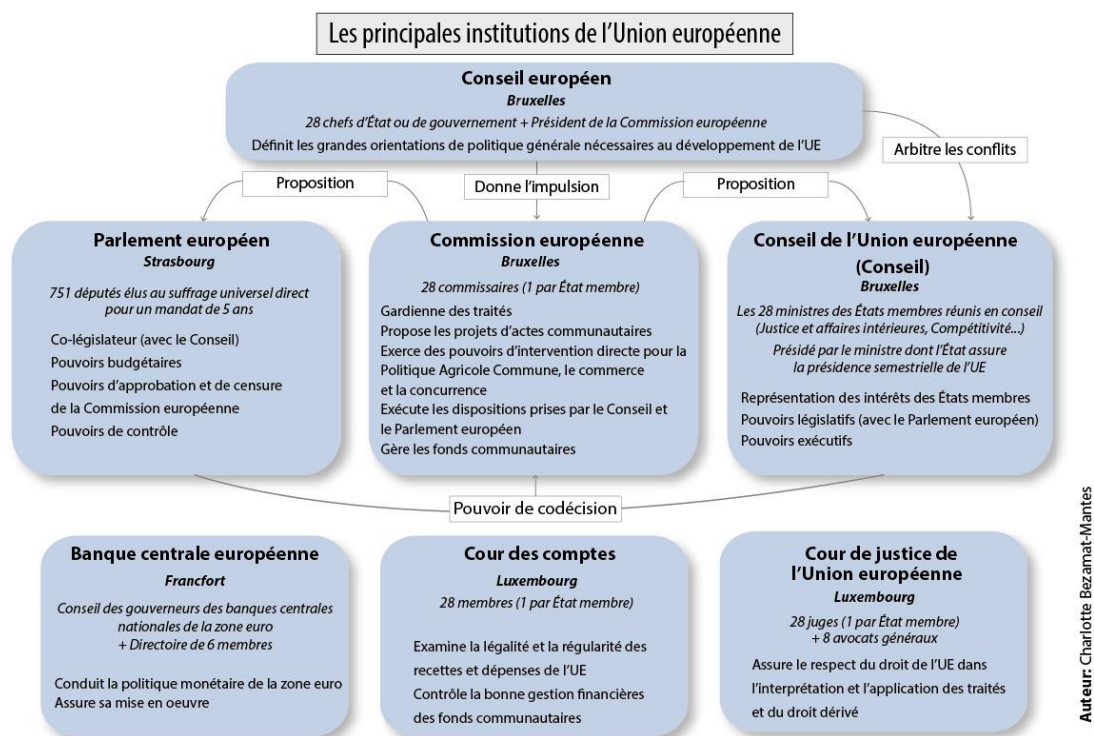
¹²⁵ Sur la politique étrangère et de sécurité commune, voir notamment Buchet de Neuilly, 1999.

¹²⁶ Sur la coopération européenne dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, voir Barbier, 1997.

¹²⁷ Ce dispositif permet à un groupe d'États membres de produire un acte juridique européen qui n'intégrerait pas l'acquis communautaire mais s'appliquerait uniquement aux signataires.

législatifs par la double majorité voix et population¹²⁸. Cependant, l'impulsion de Maastricht est grippée par l'absence de consensus sur le projet politique global (Nivet, 2001).

Dès 2001, le Conseil européen, réuni à Laeken, met en place une « Convention sur l'avenir de l'Europe » qui doit travailler à redéfinir les perspectives du projet européen (Castagnos, 2003). Cette convention produira un projet de constitution européenne approfondissant l'intégration politique et la dimension supranationale de l'UE, qui servira de base de travail pour la mise en place du traité de Rome de 2004. Si les États signent unanimement le traité, les citoyens français et néerlandais rejettent le texte par référendum en 2005. Le traité de Lisbonne en 2007 intègre l'esprit du TCE (traité établissant une constitution pour l'Europe) en second couteau, la France et les Pays-Bas contournant à son sujet le référendum. Il sera quant à lui rejeté par les Irlandais, puis approuvé l'année suivante en 2009 : Lisbonne produit l'organigramme actuel de l'Union européenne.



Source: adaptation de Y. Doutriaux, C. Lequesne, *Les institutions de l'Union européenne après la crise de l'euro*, La Documentation française, 2013

© Diploweb - Mai 2014

Auteur: Charlothe Bezzamat-Mantes

La naissance de l'UE portait dès Maastricht le projet d'intégrer à l'espace européen les États continentaux voisins issus de la décomposition du camp soviétique. En 1993, le Conseil européen réuni à Copenhague fixe une série de critères que les États doivent désormais respecter

¹²⁸ Une décision législative est reconnue adoptée si elle obtient le soutien de la moitié des États plus 1, dont les démographies pèsent pour au moins 65 % de la population de l'Union : cette mesure vise à empêcher les coalitions de petits États membres et à maintenir le poids politiques des « grands » États dans l'UE élargie.

pour adhérer et rejoindre officiellement l'UE. Les critères politiques exigent des États candidats qu'ils disposent d'institutions stables et démocratiques¹²⁹. Les critères économiques exigent des États candidats que leur espace économique soit strictement régi par les principes du marché et du libéralisme. Le principe de l' « acquis communautaire » enfin, exige des États candidats qu'ils puissent intégrer l'ensemble de la législation communautaire adoptée et révisée tout au long de la construction européenne¹³⁰, préservant l'UE d'une adhésion « à la carte ».

C'est sur les bases de ces critères de Copenhague qu'auront lieu successivement quatre phases d'élargissement successives entre 1995 et 2013 :

- Le premier élargissement en 1995 intègre l'Autriche, la Finlande et la Suède à l'UE. Les critères sont relativement faciles à remplir pour ces trois États.
- En 2004, le deuxième élargissement post-Maastricht est beaucoup plus spectaculaire : il concerne Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie, soit 10 États arrimant le cœur de l'Europe centrale et orientale dans l'UE et les deux îles méditerranéennes. Le groupe de Visegrád¹³¹ puis le groupe de Vilnius¹³² ont été des organisations facilitatrices de l'intégration européenne des États qui les ont composés, généralement dans la lancée de leur intégration atlantique.
- Les négociations ont été plus longues pour la Bulgarie et la Roumanie, qui accèdent à l'UE en 2007 lors d'un troisième élargissement.
- Enfin, en 2013, la Croatie, issue de l'ex-Yougoslavie, rejoint l'UE.

La question des candidatures des États de l'ex-Yougoslavie s'est posée dès la normalisation et la fin de la guerre en 2002. La Turquie, membre de l'OTAN depuis 1949, est candidate depuis 1999. À l'heure actuelle, la Turquie, le Monténégro et la Serbie sont candidats à l'adhésion et les négociations sont officiellement en cours ; ce n'est que plus récemment que la Bosnie et l'Albanie rejoignent la procédure. Le Kosovo et la Macédoine n'étant pas reconnus par tous les États de l'UE, leur candidature est gelée de facto.

¹²⁹ On détaillera ce terme notamment sur trois critères : celui de la séparation des pouvoirs, du renouvellement des institutions par des élections multipartites et enfin le respect des droits de l'homme.

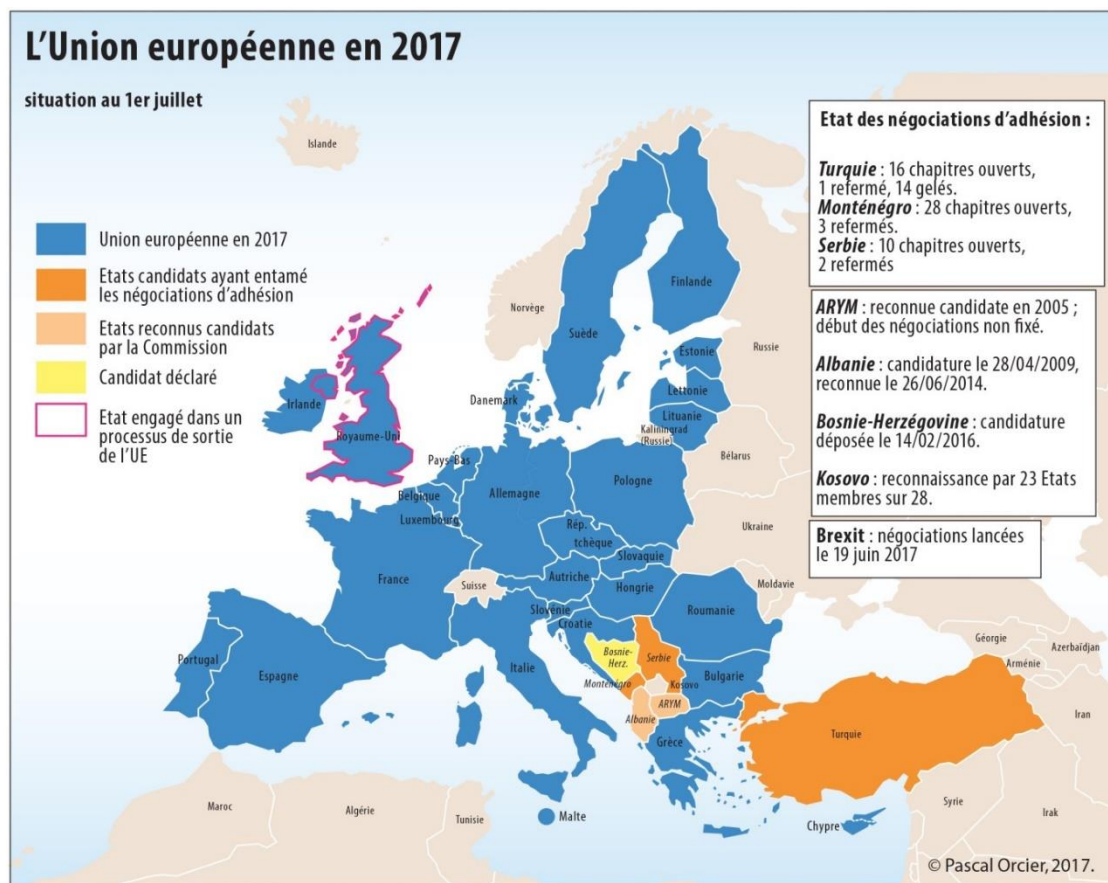
¹³⁰ Le glossaire du n°129 de *Manière de voir* de juin-juillet 2013 sur l'Europe du Monde Diplomatique estime que cela exige notamment la transposition d'environ 80.000 pages de textes dans l'ordre juridique des États candidats !

¹³¹ La constitution du groupe de Visegrad sera abordée dans la sous-partie 2.3.2, page 282. Voir notamment la période 1991-2004 décrite par Gura et Rouet, 2017.

¹³² Créé en 2000, le groupe de Vilnius a rassemblé 10 États des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) candidats à l'OTAN : l'Albanie, la Bulgarie, la Croatie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Macédoine, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie. Voir en ligne sur le site du ministère des Affaires étrangères de Lettonie : <http://www.mfa.gov.lv/en/security-policy/co-operation-with-nato-member-states-and-candidate-countries/vilnius-group>.

Il faut noter que la Suisse, la Norvège¹³³ et l'Islande ne sont pas candidates à l'adhésion européenne, bien que les trois États fassent partie des diverses unions ou espaces européens¹³⁴.

C'est ce processus en différentes étapes complétant les premiers élargissements opérés du temps de la CEE, mais marqué récemment par l'évènement du Brexit¹³⁵, qui a recomposé par extensions successives la carte actuelle des frontières politiques de l'Union européenne.



L'UE post-Lisbonne, au plus fort de son établissement et de ses élargissements, fait face à une crise de légitimité démocratique, ouverte depuis les manœuvres de contournement des rejets référendaires du TCE en France et aux Pays-Bas en 2005¹³⁶ et accrue depuis la crise financière de 2008. Cette crise, née aux États-Unis, a fortement ébranlé le cœur financier et économique de l'UE, fortement mondialisé, et ses institutions politiques récemment révisées par Lisbonne du même coup (Lépine, 2010). La mise en place à la hussarde du Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG)¹³⁷ en 2012 et les choix de gestion

¹³³ Sur le refus norvégien par référendum, voir Btaut et Selys, 2013.

¹³⁴ Voir diagramme d'Euler sur les différents organismes européens, annexe 1.1.1 page 433

¹³⁵ Retour sur la question du Brexit page suivante.

¹³⁶ Sur le débat référendaire en France, voir Robert, 2013.

¹³⁷ Le TSCG met en place la « règle d'or » budgétaire contraignante pour les États et le Mécanisme européen de stabilité (MES), qui peut être décrit comme un FMI européen visant à encadrer et accompagner les États dans leurs

européens quant aux crises des États du Sud européen, Grèce en tête, ont contribué à creuser une défiance quant aux institutions européennes et au projet européen.

D'une part, la Commission européenne de Bruxelles est perçue par une partie des citoyens comme un Léviathan chapeautant un assemblage institutionnel illisible et sans prise démocratique. D'autre part, un hiatus se creuse entre la communication publique positive portée par les élites politiques européennes et la perception par la population des évolutions objectives (Haller, 2010). Enfin, les discours et positions ambiguës des gouvernements nationaux, utilisant l'UE successivement ou simultanément comme faux-fuyant (Borriello, 2014), mythe ou repoussoir (Almaric, 2009), contribuent à une confusion certaine.

Cette situation, en l'absence d'un véritable espace public européen¹³⁸, d'un mouvement social européen¹³⁹, ou encore de la constitution, au-delà des groupes au Parlement européen, de véritables partis politiques européens (Coosemans, 2013), alimente deux formes de souverainisme qui se renforcent au niveau des espaces publics et politiques des États :

- *Un souverainisme de droite, sur une gamme allant de « l'Europe des nations » jusqu'à la sortie de l'UE* : ces courants réaffirment la souveraineté de l'État dans les domaines régaliens et s'opposent à une construction supranationale européenne jugée trop fédérale. Ils revendiquent une UE du Conseil européen contre une UE de la Commission européenne, quand ils ne prennent pas directement parti pour la quitter. Dans un contexte de renforcement, de structuration et de normalisation des droites extrêmes et de l'extrême droite en Europe (Giblin, 2012) ces courants promeuvent des politiques xénophobes, ethno-différentialistes, identitaires et conservatrices¹⁴⁰. Le Front national en France, le Fidesz au pouvoir en Hongrie, la Ligue (Lega) en Italie, ou encore le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) peuvent ici être cités en exemples.
- *Un souverainisme de gauche, sur une gamme allant de la renégociation antilibérale des traités jusqu'à la sortie de l'UE* : ces courants réaffirment la souveraineté démocratique

politiques budgétaires : le TSCG installe une tutelle supranationale renforcée sur les dépenses publiques et budgétaires des États membres de l'UE et renforce de façon extrême l'arbitrage de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne (BCE) concernant les gestions publiques des États, avec la possibilité de contester les décisions contraignantes devant la Cour de Justice européenne. Ces nouvelles prérogatives supranationales contraignantes ont pu être qualifiées de « coup d'État » libéral par certains observateurs, voir Jennar, 2013.

¹³⁸ Sur les études et les enjeux portant sur la construction d'un espace de représentation et de communication politique et médiatique à l'échelle de l'UE et non pas cantonné aux espaces publics des États membres, voir Foret, 2004. Concernant la persistance du traitement des sujets européens par les médias locaux et nationaux, Bonnaire, 2015.

¹³⁹ Nous faisons référence aux mots de Pierre Bourdieu, 2001. Force est de constater son absence 15 ans après la publication du texte. Les mouvements sociaux restent essentiellement cantonnés aux espaces publics des États membres, les initiatives transversales restant rares et minoritaires. On verra la persistance de la question avec Lebaron, 2010.

¹⁴⁰ On verra avec l'exemple du Front national en France Camus, 2015.

des citoyens dans la politique des États et s'opposent à une UE vue comme un carcan antidémocratique et libéral. Leur agenda politique comprend donc la renégociation des traités et des politiques européennes sur des bases alternatives, ou la volonté d'extraire l'État de l'UE pour pouvoir mener des réformes sociales d'ampleur. On citera La France insoumise, Die Linke ou Podemos auxquels on peut ajouter la gamme des partis communistes qui n'ont pas connu d'aggiornamento eurocommuniste, comme au Portugal¹⁴¹.

Le poids des forces souverainistes transforme chaque scrutin politique d'importance dans un État membre en test pour le projet européen tel qu'il est formulé, notamment quand il concerne un État pivot dans l'équilibre politique européen contemporain¹⁴². Si les souverainismes de gauche ne jouissent pas de scores électoraux massifs, les souverainismes de droite sont en capacité de conquérir le pouvoir ou de jouer un rôle déterminant dans la formation de coalitions. Signe de la vivacité de ces courants, la victoire par référendum du « Brexit »¹⁴³ au Royaume-Uni en 2016 a initié la mise en œuvre de la première procédure de sortie de l'UE d'un État membre¹⁴⁴, divisant le pays et insufflant en ricochet des volontés d'indépendance pour un futur retour dans l'UE à l'Écosse (Camp-Pietrain, 2016) et à l'Irlande du Nord (Hutchinson, 2016).

La crise de légitimité des institutions européennes et le renforcement des souverainismes ne doivent cependant pas invisibiliser d'autres dynamiques sociales hors du champ politique. Les citoyens européens ont tendance à découpler dans leurs pratiques et représentations « l'Europe » et l'UE, et à affiner et affirmer par leurs usages de déplacement, d'échanges et de consommations¹⁴⁵ une autre construction européenne, plus quotidienne, fondée sur les identités et les pratiques plus que sur la citoyenneté (Dufoulon, 2017).

¹⁴¹ Les sociaux-démocrates gouvernent le Portugal depuis 2015, comptant sur une majorité de gauche parlementaire et le soutien occasionnel de formations pourtant très opposées sur les questions européennes, comme le Parti Communiste Portugais qui souhaite lancer une campagne pour la sortie de l'UE en 2018.

¹⁴² Notamment la France et plus encore pour l'Allemagne.

¹⁴³ Le "Brexit" est une abréviation de "British Exit", désignant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

¹⁴⁴ « Le 23 juin 2016, lors d'un référendum organisé par l'ancien Premier ministre David Cameron, 51,9% des Britanniques ont choisi de quitter l'UE. À la suite du déclenchement de l'article 50 du traité sur l'Union européenne le 29 mars 2017, le Royaume-Uni et les 27 autres pays membres de l'Union européenne ont dorénavant deux ans pour préparer la sortie effective du pays. Jusqu'à cette date, le pays reste donc membre de l'Union européenne » (touteurope.eu) sur cette question, et les réactions des États et des institutions européennes, voir Esposito, 2016.

¹⁴⁵ Consommations des lieux, des produits et des biens culturels, Serge Dufoulon fournit ici quantités d'exemples quant au tourisme.

1.3.2 Frontières sociales et symboliques : un espace d'altérité

L'existence d'une « Europe » hors de l'UE et de dynamiques culturelles et identitaires hors d'une citoyenneté européenne ne postule pas leur homogénéité. Les élargissements successifs ont amené l'UE à la taille d'un territoire vaste aux biotopes et paysages variés, des côtes baltiques aux déserts d'Almeria, du « plat pays » belge et néerlandais aux Alpes, peuplé de plus de 512 millions d'hommes et de femmes. Ils sont citoyens ou non dans ses 28 territoires, parlent des langues variées s'écrivant dans des alphabets multiples, pratiquent ou non des religions diverses, sont urbains ou ruraux. Leurs trajectoires sociales et opinions politiques sont extrêmement diverses, qui plus est dans un moment historique où la mobilité sociale n'a jamais été aussi forte (Ravalet et al., 2015). On conçoit qu'usages comme imaginaires et représentations sociales soient de ce fait pluriels, bien que l'Histoire ait construit des cultures et identités dominantes, à travers notamment les États et les nations, mais aussi des rapports au monde communs, au rythme de la vie quotidienne, des échanges et du travail.

De même que l'octroi d'une citoyenneté européenne commune ne procède pas à la formulation immédiate d'une identité européenne commune, le processus d'intégration européen au fil des élargissements ne produit pas nécessairement une compréhension mutuelle des populations. Frontières mentales et symboliques perdurent dans un espace ayant connu au fil des décennies un développement inégal produisant des relations de centres et de périphéries entre espaces¹⁴⁶. Ces frontières se révèlent par l'existence de stéréotypes régionaux ou nationaux (Patok, 2014).

Klaus Bochmann donne l'exemple de stéréotypes concernant les langues, ou « glotto-stéréotypes », et montre comment des jugements de valeurs positifs ou négatifs associés à la pratique linguistique produisent pour les locuteurs des hiérarchies langagières (Bochmann,

¹⁴⁶ « À l'échelle régionale, le centre européen, vaste dorsale métropolitaine étendue du bassin de Londres à la plaine du Pô, englobe des villes comme Hambourg, Bruxelles, Luxembourg, Brême, Essen, Milan, Turin, Vienne, Copenhague. Des centres plus isolés, autour de pôles métropolitains, peuvent être identifiés : Paris et la région Ile de France, la région madrilène par exemple. Ces aires métropolitaines concentrent activités, richesses, populations, capacités de recherche. À l'inverse, les périphéries recouvrent à la fois l'idée d'éloignement des lieux de commandement en distance kilométrique (susceptible d'être réduite en distance temps : train grande vitesse, voie aérienne) et l'idée de moindre degré de développement en termes d'activités, de richesses etc. Dans ce sens, sont périphériques : les périphéries méditerranéennes et atlantiques des Finistère, les périphéries insulaires, les périphéries de régions déprimées des pays des derniers élargissements, les régions ultrapériphériques (RUP) de l'UE (les quatre Départements et Régions d'Outre-Mer, DROM français, la Communauté autonome espagnole des Iles Canaries et les Régions autonomes portugaises des Açores et de Madère), les Länder d'Allemagne de l'Est, les périphéries nordiques », *Géococonfluences*, ENS/DGESCO Lyon, Décembre 2010, disponible en ligne : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/centres-et-peripheries-en-europe-de-leurope>.

2001). Au sein du territoire allemand le saxon est déprécié comme dialecte et l'accent bavarois sujet de plaisanteries, quand c'est la prononciation du Nord qui fait norme. Au sein d'un espace européen multilinguistique, les « langues » et les usages langagiers des autres peuvent être perçus comme « patois » ou « baragouins » autant que comme « langue lettrée ». Les appréciations ou dépréciations sont des effets de pouvoirs et de distinction produits par les structures sociales bien au-delà des langues en elles-mêmes (Bourdieu, 1982 ; Bourdieu, 2001). À l'heure de la mondialisation, l'espace anglophone et les locuteurs anglophones jouissent d'un surcroît de valeur linguistique et culturel, et la maîtrise du *globish* s'impose comme un impératif professionnel et un marqueur de réussite sociale (Nerrière, 2006). À l'inverse, certaines langues européennes, reconnues pourtant officiellement par l'UE, restent inconnues, inaudibles et comme telles souvent dépréciées hors de leur propre espace linguistique, classées comme langues de second rang, en fait de « seconde zone ».

Au-delà des langues, certaines réalités historiques jouent un rôle fondamental dans la persistance contemporaine de frontières symboliques. Le rideau de fer a coupé presque hermétiquement le territoire européen plusieurs décennies durant et a été détruit. Il a servi de support physique à la partition géopolitique et symbolique du continent en blocs antagonistes. Les espaces à l'Ouest comme à l'Est ont connu des développements différenciés et inégaux, et un déséquilibre perdure d'un point de vue économique (Dunford, 2007), social (Magnin et al., 2013) ou encore démographique (Rychtarikova, 2016). Nous pouvons questionner la persistance ou non de frontières sociales et symboliques qui reprennent aujourd'hui ce tracé par d'autres dispositifs que des murs barbelés et des guérites, et qui peuvent être réactivées dans les espaces publics.

L'usage péjoratif du terme de « plombier polonais » dans l'espace public français, pour critiquer la directive Bolkestein sur la libéralisation des services, incarne particulièrement efficacement la persistance de stéréotypes régionaux hérités de cette partition de guerre froide (Patok, 2017). Il souligne aussi le recul des identités et des organisations de classe au sein des populations des économies développées (Mischi, 2014), et la faiblesse des courants politiques qui seraient capables d'imposer des revendications anti-dumping social : l'item du « plombier polonais » renversé symboliquement aurait pu être l'avatar de la dénonciation des inégalités sociales et des asymétries sociales à l'échelle européenne comme causes des mobilités et de la mise en concurrence des salariés, et non un « envahisseur ».

Plus généralement, le terme d'« Europe de l'Est » est encore chargé de connotations péjoratives. Des termes comme « pays d'Europe centrale et orientale », qui plus est utilisé sous forme d'acronyme, « PECO », traduisent la volonté de dépasser les stéréotypes régionaux

associés et de reformuler une perception moins dépréciative sur l'espace concerné. Le maintien de l'efficacité symbolique de ces termes s'explique aussi par les trajectoires mémorielles ou patrimoniales, et l'usage qui en est fait par les populations concernées, comme le souligne l'émergence d'une « Ostalgie »¹⁴⁷ chez une partie des Allemands des Länder de l'ancienne RDA (Linden, 2010).

D'autres exemples pourraient être développés à partir d'autres catégories, la crise économique de 2008 a par exemple réactivé d'autres stéréotypes régionaux ou nationaux sur les « Sud » et les « Nord » européens et leurs populations (Mauger, 2015).

Une éducation moins autocentrée sur les espaces nationaux et plus ouverte sur la diversité européenne pourrait contribuer à affaiblir les incompréhensions et la production de tels stéréotypes, de même que l'accroissement des mobilités (Rouet, 2009). « *Entre le même et l'autre* », une relation d'altérité, même polémique et conflictuelle mais protégée des stéréotypes, éviterait les logiques de « murs sociaux » et encouragerait des « altérités interfaces » comme autant de rencontres et d'échanges¹⁴⁸. Cependant, les stéréotypes trouvant racine dans les inégalités, les réduire devient un enjeu au-delà de la logique économique.

¹⁴⁷ Plus une nostalgie d'une « manière de vivre » évanouie qu'un regret politique de la RDA, l'Ostalgie exprime avant tout une désillusion sociale qu'aucun projet politique ne compense.

¹⁴⁸ Voir l'inspiration fournie par Corin, 2013.

1.3.3 Les Fonds et instruments d'équilibre et de cohésion spatiale de l'UE

Dès le traité de Rome s'est posé la question de la « cohésion économique et sociale » communautaire. Le premier élargissement en 1973 de l'espace communautaire de la CEE a souligné l'enjeu de l'intégration territoriale des nouveaux États membres. Des instruments ont été mis en place à ce dessein, et étoffés au sein du montage institutionnel, de la CEE à l'UE au fil des traités. Des fonds structurels ont été mis en place et révisés successivement pour soutenir et coordonner les politiques visant ces objectifs, dont les États restent les principaux responsables, conformément au principe de subsidiarité (Bafoil, 2009).

L'Union européenne compte actuellement cinq fonds, prenant en compte des axes divers. Le Fonds social européen (FSE), orienté sur les politiques de formations professionnelles¹⁴⁹, le Fonds européen de développement régional (FEDER), orienté sur la politique régionale¹⁵⁰, le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)¹⁵¹, orienté sur la politique de cohésion agricole, le Fonds européen pour la pêche (FEP)¹⁵², orienté sur la restructuration du secteur de la pêche, et le Fonds de cohésion, pour épauler les États membres les plus fragiles économiquement¹⁵³.

Le Fonds de cohésion et le FEDER financent les politiques et programmes liés plus particulièrement à l'intégration spatiale et à la politique régionale (Drevet, 2008). Ils ont joué un rôle important dans l'intégration et l'« européanisation » progressive des territoires des nouveaux États membres d'Europe centrale et orientale (Bafoil, Lhommel, 2003 ; Bafoil, 2004), en contribuant notamment à leur décentralisation et à leur régionalisation administrative via la logique de projets et de financements européens (Bafoil, 2006). Globalement, à l'échelle de l'ensemble des États membres, les fonds structurels ont participé à ce changement

¹⁴⁹ « Le FSE investit dans le capital humain, l'objectif premier étant d'améliorer l'emploi et les possibilités de formation dans les pays de l'Union européenne. Il s'efforce aussi d'améliorer la situation des personnes les plus vulnérables menacées de pauvreté. L'aide du FSE couvre toutes les régions de l'UE. Entre 2014 et 2020, plus de 80 milliards d'euros seront consacrés à des projets visant à développer le capital humain dans les États membres, et au moins 3,2 milliards à la seule initiative « Emploi des jeunes » », voir http://ec.europa.eu/regional_policy/index.cfm/fr/funding/social-fund/

¹⁵⁰ « Le Fonds européen de développement régional (FEDER) a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions », voir : http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/funding/erdf/

¹⁵¹ Second pilier de la Politique agricole commune (PAC), le FEADER contribue au développement des territoires ruraux et à la cohésion dans le secteur agricole.

¹⁵² Le Fonds européen pour la pêche (FEP) doit contribuer à la réalisation des objectifs de la politique commune de la pêche (PCP) qui consistent notamment à assurer la conservation et l'exploitation durable des ressources de la mer.

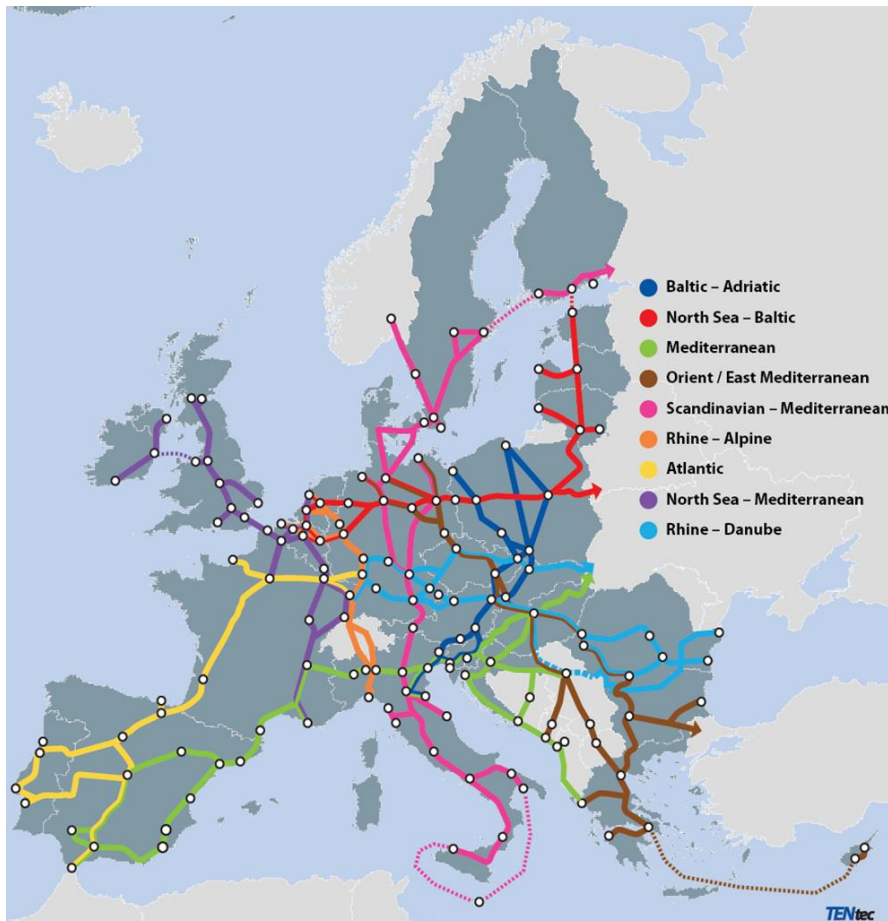
¹⁵³ Le Fonds de cohésion aide les États membres dont le revenu national brut (RNB) est inférieur à 90 % de la moyenne communautaire afin d'aplanir les disparités sociales et économiques et de promouvoir le développement durable. Pour la période 2014-2020, le Fonds de cohésion couvre la Bulgarie, Chypre, la Croatie, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie. Voir : http://ec.europa.eu/regional_policy/fr/funding/cohesion-fund/

paradigmatique opéré à partir de 2009 : rompant avec l'approche traditionnelle de politiques régionales redistributives « descendantes, d'inspirations « keynésiennes », ils se sont de plus en plus réorientés sur des approches territoriales « ascendantes » en soutenant des projets et des programmes cofinancés et impliquant des acteurs à des échelles variées (O'Brien et al., 2015). Ces politiques ont créé des opportunités inédites pour les acteurs nationaux, régionaux et locaux, et contribué à leur mise en compétition et concurrence (Hélie, 2004) ; techniques et transversales, elles ont également fait naître de nouveaux profils d'acteurs intermédiaires locaux et régionaux ayant à charge la gestion des projets européens au niveau infranational, dans les administrations publiques comme dans le privé (Lebrou, 2017).

Deux principaux programmes financés par le Fonds de cohésion et le FEDER sont à l'œuvre concernant la cohésion spatiale du territoire européen.

Premièrement, le réseau transeuropéen de transport (RTE-T), programme de développement des infrastructures de transport de l'Union européenne, dans les domaines routiers, ferroviaires, fluviaux, portuaires et aériens. Il vise l'amélioration des réseaux multimodaux et la réalisation des infrastructures concrètes permettant le marché unique et charpentant l'espace européen. Neufs corridors de circulation principaux ont été identifiés pour lesquels le RTE-T principalement¹⁵⁴. Le RTE-T affirme une dimension spatiale de la construction européenne et l'amorce d'une territorialisation des institutions communautaires, cette dernière s'opère cependant sans transfert de souveraineté mais repose de fait sur la capacité d'incitation politique et financière de l'UE vis-à-vis des États membres qui gardent toute leur capacité d'initiative (Beyer, 2015).

¹⁵⁴ Voir la carte page suivante.



Note: the nine TEN-T core network corridors are based on the CEF and TEN-T Regulations (1315/2013 & 1315/2013); they have been created as a coordination instrument to facilitate the completion of major parts of the core network of strategic importance.
 Source: European Commission, Directorate-General for Mobility and Transport, TENtec Information System

Deuxièmement, le programme Interreg, qui concerne la coopération transfrontalière et vise à soutenir les projets de dynamisation et de coopération des interfaces frontalières entre États membres ou avec leurs voisins. « *Même si d'aucuns estiment que la suppression des frontières est un leurre et que la disparition de certaines d'entre elles donne jour à d'autres limites, il n'en reste pas moins que, grâce à la programmation Interreg, le projet d'une Europe sans frontière prend tout son sens et les États peuvent exploiter les potentialités des territoires frontaliers, jusqu'alors négligés compte tenu de leur éloignement des lieux de décision, pour en faire des bassins dynamiques de développement. Comme l'écrit Jean-François Drevet, « sur un continent longtemps traversé par les limites presque étanches (le rideau de fer mais aussi les frontières entre les démocraties populaires et avec l'URSS), Interreg apporte une contribution incalculable. En Europe centrale et orientale, au contact de pays aux situations socio-économiques très contrastées, appelées à gérer des flux de plus en plus importants et confrontées à des changements de statut (adhésion, reprise de l'acquis Schengen), les zones frontalières doivent non seulement assurer leur propre mutation, mais jouer un rôle intégrateur dans le processus complexe de recomposition du territoire européen » » (Curzi et al. , 2016 :*

5). Ce rôle d'intégration concerne toutes les interfaces frontalières, et actuellement, il n'y a pas de région frontalière à l'intérieur ou aux marges de l'UE qui ne soit pas concernée par un des 54 programmes Interreg¹⁵⁵.

On retrouve ici la logique de concertation, de projet et de cofinancement caractéristique des programmes européens : sous la supervision du commissaire européen à la Politique régionale, les parties prenantes qui codirigent et cofinancent¹⁵⁶ établissent un comité de suivi et un programme¹⁵⁷ qui sera complété financièrement par des fonds Interreg issus du FEDER. Des appels à projets selon les priorités choisies sont ouverts à des acteurs locaux et peuvent être soutenus par le programme¹⁵⁸. Ainsi, de la construction d'un hôpital dans une région frontalière¹⁵⁹ au soutien financier à un évènement artistique comme « la nuit de la culture transfrontalière de Rheinfelden », à la construction du pont sur le Danube entre la ville roumaine de Calafat et de Vidin en Bulgarie¹⁶⁰, des milliers de projets sont soutenus et réalisés via Interreg, comme autant de touches pointillistes visant à faire émerger une cohésion d'ensemble dans des zones frontalières qui ne sont parfois que récemment des territoires interfaces, renforçant la *dimension transactionnelle* des espaces frontaliers (Hamman, 2013). Au-delà des réalisations concrètes, ce programme incite les acteurs à la coopération transfrontalière, et à tisser des réseaux et des procès de ce type : il participe ainsi pleinement à une « européanisation » des institutions et des acteurs.

¹⁵⁵ Voir l'infographie sur les 54 programmes de la phase 2014-2020, annexe 1.1.2 page 403

¹⁵⁶ Généralement des États et/ou des collectivités locales, d'au moins deux États membres ou associés.

¹⁵⁷ Généralement autour d'une réalisation principale, et en définissant des axes prioritaires pour les actions.

¹⁵⁸ Associations, entreprises, collectivités locales sont éligibles à un cofinancement de projets qui doivent être multipartites, transfrontaliers et correspondre aux axes sus-cités.

¹⁵⁹ Exemple de l'hôpital transfrontalier de Cerdagne, réalisé en 2014 à la frontière franco-espagnole.

¹⁶⁰ Ici, c'est le Danube qui a fait frontière de séparation, d'autant plus aisément en l'absence d'infrastructures.

1.3.4 L'espace Schengen

L' « Accord relatif à la suppression graduelle des contrôles aux frontières communes », signé à Schengen en 1985 entre la RFA, la France et les pays du Benelux, a ouvert la voie à la convention de Schengen de 1990 appliquée dès 1995 entre les pays signataires pour réaliser le principe de la liberté de circulation des personnes déjà évoquée dans la construction européenne à partir du traité de Rome de 1957. L'enjeu est de taille, puisque la liberté de circulation, déjà réalisée pour les marchandises, n'est pas encore une réalité pour le capital humain : or c'est bien pour réaliser le marché unique et donc permettre la mobilité des travailleurs que les États doivent s'entendre sur la fin, ou au moins la reformulation, du monopole des moyens légitimes de circulation (Torpey, 1998), une des prérogatives de la souveraineté étatique associée au territoire et à ses contours frontaliers.

Ce qui sera communément nommé « l'espace Schengen » se met progressivement en place dans une jeune UE appelée à s'élargir. Le projet évolue dans l'esprit, puisque la notion de citoyenneté européenne, définie dès Maastricht, devient le critère de définition de la population concernée par le droit de libre circulation qui devient réalité à partir de 1995 : on ne parle plus directement de force de travail, mais d'un nouveau droit, dont les ressortissants des États du « groupe Schengen » peuvent jouir à l'intérieur de l'espace Schengen.

Aux initiateurs du projet s'agglomèrent progressivement d'autres États. Depuis 2013 et jusqu'à aujourd'hui, le groupe Schengen associe 26 membres : premièrement, vingt-deux des vingt-huit membres de l'Union européenne y participent de plein droit. La Bulgarie, la Roumanie, Chypre et la Croatie n'y participent pas encore, et l'Irlande ainsi que la Grande-Bretagne bénéficient d'un statut particulier et ne participent qu'à une partie des dispositions Schengen. Deuxièmement, quatre États non membres de l'UE y sont également associés, il s'agit de la Norvège, de l'Islande, de la Suisse et du Liechtenstein.

Le principe de la liberté de circulation des personnes tel que défini dans l'article 3 du TUE implique que « *tout individu ressortissant de l'UE ou d'un pays tiers, une fois entré sur le territoire de l'un des pays membres, peut franchir les frontières des autres pays sans subir de contrôles. Pour se déplacer, il n'a plus besoin de passeport. Les vols aériens entre villes de l'espace Schengen sont considérés comme des vols intérieurs* »¹⁶¹. La constitution d'un tel espace de circulation pour les personnes sur une telle superficie est une première historique

¹⁶¹ Voir sur le site officiel www.vie-publique.fr, rubrique « Schengen ».

dans un monde où les flux se sont largement mondialisés et accélérés pour les marchandises et les devises.

La logique d'effacement des contrôles aux frontières des États membres du groupe Schengen a produit en symétrie l'instauration d'une *frontière extérieure* pour cet espace, dont les États souverains sur le territoire de la frontière sont responsables devant l'ensemble du groupe Schengen. Le développement du transport aérien et les différents canaux multimodaux de transports a aussi produit une redéfinition *nodale* et *réticulaire* de la réalité frontalière de Schengen. Chaque année, environ 700 millions de personnes franchissent les frontières extérieures de cet espace¹⁶². Franchir cette frontière extérieure est strictement encadré par la possession de documents tels que les passeports, les cartes d'identité et les visas délivrés à l'échelle Schengen, « preuves » de l'identité, redéfinie au prisme le plus administratif et le plus biométrique (Bigo, 2006) : l'espace Schengen, en instituant des règles d'obtention et de contrôle d'autant plus fermes que l'espace de liberté est important, a participé à la reformulation du monopole des moyens légitimes de circulation sur une modalité bureaucratique et prescriptive (Torpey, 1998).

Les traités successifs de l'UE ont rationalisé les questions de justice et de police en établissant l'espace de liberté, de sécurité et de justice (ELSJ)¹⁶³ et en établissant des organes européens spécifiques aux questions de douane, de police, de justice et de lutte contre l'immigration illégale, participant à une mise en réseau multiscalaire et faisant évoluer les professions traditionnellement constituées au niveau étatique. « *Les réseaux policiers, douaniers et judiciaires des États membres ont trouvé dans les organes européens (Europol, Eurojust, Frontex) une concrétisation institutionnelle à un niveau central. Mais si la cristallisation des réseaux s'observe au niveau central, elle est avant tout pratiquée au niveau territorial, en particulier dans les zones frontalières intérieures de l'Union. C'est à cet égard que depuis 1995, on assiste à une évolution spectaculaire des réseaux professionnels policiers, douaniers et judiciaires, soutenue par l'émergence de nouvelles structures de coopération* » (Magueur, 2009 : 114). Si *de jure* les contrôles doivent se concentrer aux frontières extérieures, *de facto*, les logiques professionnelles policières ont tendance à les maintenir de façon aléatoire

¹⁶² Tout type de transport confondu (incluant les aéroports). Chiffres officiels : https://europa.eu/european-union/about-eu/agencies/frontex_fr

¹⁶³ « *La réalisation de l'ELSJ concerne des domaines variés, et d'une importance majeure pour le fonctionnement de nos sociétés, puisqu'elle vise tout à la fois à assurer la libre circulation des personnes et la protection des droits fondamentaux des citoyens, à régler les questions d'asile et d'immigration, à organiser la coopération judiciaire à l'intérieur de l'Union en matière civile et pénale, la lutte contre la criminalité et le terrorisme, ainsi que la gestion des frontières communes de l'Union européenne* » (Larat, 2009 : 9)

et mobile dans les espaces frontaliers intérieurs, au titre de la lutte contre l'immigration illégale (Casella Colombeau, 2010).

La lutte contre les franchissements de la frontière extérieure par des personnes sans titres et le combat contre les réseaux de passeurs clandestins sont devenus une priorité mobilisant des moyens humains, matériels et technologiques extrêmement importants. Dans un monde où le développement inégal¹⁶⁴ et les guerres¹⁶⁵ jettent des millions d'hommes et de femmes sur les routes, l'UE et ses États membres restent perçus comme un asile économique et politique, à rejoindre quels que soient les coûts et les moyens, si les procédures légales ne sont pas empruntables. Or, la « lutte contre l'immigration » et par extension le contrôle ferme de la frontière extérieure de Schengen se sont tous deux imposés dans les espaces publics en devenant de forts enjeux politiques et médiatiques.

L'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures, autrement nommée Frontex, a été établie en 2005 avec un siège à Varsovie, pour épauler les services des États concernés. Frontex coordonne des opérations maritimes en Méditerranée, mais aussi des opérations aux frontières extérieures terrestres, notamment en Bulgarie, en Roumanie, en Pologne et en Slovaquie. Elle est également présente dans de nombreux aéroports internationaux sur le territoire européen. « *En 2010, l'agence disposait de 26 hélicoptères, 22 avions légers et 113 navires, en plus des 476 autres unités d'équipement de la lutte contre l'immigration « clandestine » : radars mobiles, véhicules divers, caméras thermiques, détecteurs de battements de cœur etc.* » (Rodier, 2010 : 10). Ses différentes opérations ont contribué à fermer temporairement certaines routes migratoires illégales, qui se sont déplacées et redéployées dans un incessant « effet ping-pong » (Rodier, 2010).

Outre Frontex, les États semblent recourir au mercenariat privé¹⁶⁶ pour appuyer la lutte contre ces flux illégaux. Un véritable marché européen de la sécurité frontalière s'est développé entre sous-traitance humaine, policière mais aussi administrative, et équipements de pointe, comme les drones et équipements biométriques ; mais aussi en termes de gestion de camps de rétention et de dispositifs frontaliers (Rodier, 2014). Cette sous-traitance privatisée est dénoncée par les associations et réseaux de vigilance concernant les droits de l'homme et le respect des politiques d'asile, qui soulignent la dilution des responsabilités produites en plus des conséquences humaines de non-respect des droits élémentaires (Rodier, 2012).

¹⁶⁴ Nous faisons références aux théories du développement inégale, voir les travaux de Amin et Wallerstein.

¹⁶⁵ Voir la sous-partie 1.3.6 « Une géopolitique instable aux portes de l'UE », page 131

¹⁶⁶ Comme la compagnie de sécurité privée britannique G4S.

Ces éléments construisent donc le diptyque de Schengen : ouverture et circulation intérieure inédite et renforcement sécuritaire inédit extérieur. En 2015, ce montage entre en crise du fait de la géopolitique instable aux portes de l'UE et du dissensus entre États.



* ARYM : Ancienne république yougoslave de Macédoine
Sources : Portail de l'Union européenne, <http://europa.eu> ; Frontex, <http://frontex.europa.eu>

L'Union européenne et ses frontières (2016)

Source : *Questions internationales* (n° 79-80, mai-août 2016)

1.3.5 La Politique européenne de voisinage

Au fil de la construction européenne, les questions militaires, diplomatiques et les affaires étrangères en général sont restées des prérogatives souveraines des États membres. Le recul historique permet cependant de comprendre que les politiques d'accords d'association économique et commerciale visant à arrimer les voisins au marché commun autant que les élargissements ont contribué à jeter les prémices d'une politique extérieure européenne : Maastricht met en place la PESC en 1992 visant à « *combler le déficit d'une Europe géant économique et nain politique* » sur la scène internationale (Buchet de Neuilly, 1999 : 127). Jusqu'alors, l'essentiel de la maigre coordination internationale des États européens entre eux s'est joué dans l'OTAN, sous tutelle américaine, dans l'indépendance restreinte du sein du sous-groupe de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), rassemblant les membres atlantiques du continent.

Avec un certain volontarisme dans un monde qui s'affirme multipolaire, le traité de Lisbonne met en place un « haut représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité » et simplifie l'organigramme institutionnel sur les questions extérieures. « *Ces innovations sont censées apporter plus de cohérence et de continuité dans l'action extérieure de l'Union européenne. Néanmoins, elles ne touchent pas à l'essentiel : la politique étrangère continue de reposer sur l'unanimité ; chaque État peut donc la bloquer* » (Lefebvre, 2016 : 27). Or les intérêts des États membres ne sont pas univoques et, outre les clivages partisans au gré des renouvellements électifs et en fonction des tailles et des volontés de puissance ou d'affirmation internationales, les doctrines internationales des États ne sont pas homogènes : les États méditerranéens restent essentiellement tournés vers le Sud, les États du centre continental essentiellement vers l'Est (Lefebvre, 2016 : 34).

Initiée en 2001 en vue des phases d'élargissement, et approfondie après Lisbonne et ces évolutions, la Politique européenne de voisinage devient le principal avatar de la politique extérieure de l'UE. Elle propose aux pays de l'ex-Union soviétique et du sud de la Méditerranée un renforcement des liens bilatéraux dans les domaines économiques, diplomatiques, migratoires et sécuritaires. Elle met en forme une diplomatie du partenariat avec des États qui n'ont pas vocation à être interlocuteurs d'une diplomatie de l'intégration.

La PEV a participé à la diffusion de normes et de modèles européens (Delcourt, 2017), un *soft-power* ou un *impérialisme libéral* dans le voisinage, reposant sur l'incitation économique et un *pouvoir transformationnel* ciblant l'environnement géographique immédiat

(Lefebvre, 2016). La PEV comprend deux sous-composantes, la première orientée au sud méditerranéen, la seconde à l'Est.

Le projet de Partenariat euro-méditerranéen renforcé est né de la volonté du président français Nicolas Sarkozy avant d'être une composante de la PEV. Sarkozy, récemment élu et souhaitant s'affirmer diplomatiquement, lance l'initiative de l'Union pour la Méditerranée en 2007, pour damer le pion peu ambitieux du partenariat Euromed initié par l'UE à Barcelone en 2005 (Ratka, 2010). L'objectif du chef d'État, c'est d'affirmer la France comme État pivot incontournable dans les relations entre UE et Afrique, et dans les deux sens. L'État français est historiquement influent dans l'espace méditerranéen et africain, et souhaite consolider ses positions tout en s'affirmant dans les relations extérieures européennes. Mais le projet de Sarkozy recevra une fin de non-recevoir cinglante de l'Allemagne de Merkel, qui refuse cette affirmation française et la création d'un instrument méditerranéen hors PEV : après des négociations et des compromis français, le projet est remodelé comme sous-composante de la PEV. Seule la Libye de Kadhafi refuse d'y participer du fait de ses positions panafricaines¹⁶⁷. Il permet cependant d'associer la Mauritanie et d'intégrer des États régionaux comme la Turquie qui du fait du processus de candidature ne devaient pas être concernées par la PEV.

Le Partenariat oriental (PO) est quant à lui orienté plein Est. « *Cinq ans après la création de la PEV, une nouvelle initiative européenne, le Partenariat oriental (lancé au sommet de Prague en mai 2009) renforce spécifiquement la politique de l'Union européenne à l'égard de ses voisins de l'Est* » (Delcourt, 2017). Dans le contexte du « retour russe », c'est-à-dire d'un regain de puissance de l'État russe, mais aussi de son réinvestissement sur la scène internationale (Radvanyi, 2010 ; Levesque, 2007), de plus en plus orientée vers le Sud et l'Asie mais disposant encore d'enclaves stratégiques sur le continent européen¹⁶⁸ alors que son territoire et ses zones d'intérêts sont cernés par l'OTAN (Zajec, 2014), on peut voir le Partenariat oriental aussi comme une reprise par l'UE de la doctrine du « glacis » soviétique, mais en inversée, ou encore comme la relance de *l'Ostpolitik* européenne chère aux Allemands, dont le retour de puissance pèse dans l'UE et sera décisive dans la mise en place du PO (Lefebvre, 2008).

¹⁶⁷Pour une contextualisation du conflit libyens et de ses enjeux, voir Ciapin, 2013.

¹⁶⁸ On citera notamment l'enclave de Kaliningrad, mais aussi le territoire problématique de la Transnistrie.



On le voit, la PEV s'affirme comme un outil non-militaire dans la stratégie de politique extérieure de l'UE. Elle approfondit les relations internationales et l'influence européenne en dotant le montage européen d'un d'outil interne complémentaire au rôle externe plus idéologique et politique du Conseil de l'Europe, ou encore sur les volets économiques aux différents partenariats internationaux existant en parallèle.

La PEV, c'est surtout « la gestion intégrée des frontières » (Le Chene, 2017), ce que d'autres appellent « l'externalisation des contrôles migratoires » (Rodier, 2008), c'est-à-dire la coopération négociée avec compensations des États frontaliers voisins au dispositif de contrôle et de tri migratoire. C'est dans le cadre de la PEV qu'a lieu le « *Processus euro-africain sur la migration et le développement* », dit « *Processus de Rabat* », lors d'une conférence tenue en 2006 dans la capitale marocaine. L'UE négocie les volets concernant la migration légale en échange d'accords de « prévention de l'immigration illégale et de lutte contre le crime organisé » ainsi que d'accords de réadmission. Ces diverses formes de partenariat sont compatibles avec des accords de main-d'œuvre bilatéraux, comme il en existe de longue date,

mais visent à créer un premier filet pré-Schengen en mobilisant les États voisins, complétant ainsi le dispositif Frontex (Morice, Rodier, 2013). Cette externalisation, opérée conjointement avec des États diversement reconnus concernant le respect des droits de l'homme, a été vivement critiquée par les ONG comme vectrice de violence ou d'arbitraire à l'encontre des personnes migrantes ou cherchant asile (Carrere, 2005 ; Valluy, 2007). Certains lieux où les dispositifs sécuritaires de contrôle s'incarnent dans l'espace, comme les deux enclaves espagnoles au Maroc de Ceuta et Melilla (Pian, 2008), sont devenus emblématiques de ce qui est dénoncé comme une « Europe forteresse »¹⁶⁹.

La PEV et l'ensemble de la politique extérieure de l'UE seront rudement mis à l'épreuve lors des Printemps arabes et de la crise ukrainienne.

¹⁶⁹ Le terme est utilisé par les ONG, en écho à l'expression utilisée par le Troisième Reich érigeant le mur de l'Atlantique.

1.3.6 Une géopolitique instable aux portes de l'UE

Pour revenir sur les enjeux géopolitiques européens contemporains, nous distinguons deux espaces connaissant une forte instabilité depuis le début de la décennie. L'étude de la crise ouverte depuis les Printemps arabes et continuée avec la déstabilisation régionale du Moyen-Orient puis l'étude de la crise ukrainienne commencée en 2013 nous permettra de nous interroger plus généralement sur les enjeux géopolitiques pour l'UE.

- *Les Printemps arabes, le conflit syrien et la « crise migratoire »*

Au début du 20^{ième} siècle, les régions du Maghreb et du Mashreq font partie de la périphérie mondiale. Depuis les indépendances et les échecs des panarabismes¹⁷⁰, la région est soumise aux forces économiques et géopolitiques du centre, et la guerre en Irak de 2003 a approfondi la fragmentation régionale et les rivalités (Hinnebusch, 2011).

Au printemps 2011, des mouvements d'agitation populaire multiformes secouent l'ensemble des États du Maghreb jusqu'au Mashreq. La dynamique sociale qui sous-tend cet embrasement est profonde. Les structures capitalistiques patrimoniales des États, fortement inégalitaires, sont qui plus est ébranlées par la crise économique internationale (Lo Prete, 2011), et les régimes politiques largement compradorisés et corrompus (Amin, 2011), sourds aux réformes et usant machinalement de l'appareil policier ou de l'armée, doivent faire face à l'exaspération sociale croissante des populations qui exigent des changements économiques et sociaux.

En place depuis des années, voire des décennies, ces régimes n'ont pas vu la portée historique de ces mobilisations populaires, ni même à quel point la répression pouvait les alimenter. Confortés notamment parce que les États européens voisins, par exemple dans le cadre de la PEV, en ont fait leurs partenaires stratégiques, les dirigeants tunisiens et égyptiens n'ont pas su entendre les bruits avant-coureurs de leur destitution par la rue (Halimi, 2011). Les régimes algérien et marocain accorderont des réformes et éviteront la chute.

L'UE est prise à l'improviste par ces « surprises stratégiques » qui l'obligent à redéfinir sa politique avec un temps de retard sur les États (Martinez, 2011). La France saisira l'opportunité du chaos libyen pour prendre une initiative à l'ONU en se faisant la défenseuse des populations civiles et en proposant une « zone d'exclusion aérienne » en mars 2011. Rejointe par le

¹⁷⁰ La défaite de la coalition arabe face à l'État d'Israël en 1967 marque la fin de la dynamique du nationalisme panarabe, porteuse d'autonomie régionale et internationale. Voir Kodmani, 2011.

Royaume-Uni et les USA, la France interviendra militairement en Libye sous l'égide de l'OTAN. La coalition ainsi formée, rejointe par les Émirats arabes unis, la Jordanie et le Qatar, sera un appui décisif pour la rébellion libyenne et précipitera la chute du régime de Kadhafi¹⁷¹ en octobre 2011.

Au Maghreb, le « verrou migratoire » libyen a sauté, et la politique d'externalisation pré-Schengen du contrôle migratoire des États de la PEV a connu des déboires lors des événements des Printemps arabes. À titre d'exemple, l'île italienne de Lampedusa a connu un afflux sans précédent de Tunisiens sans-papiers en février 2011 : des milliers de personnes tentent le passage vers l'Italie par la Méditerranée alors que la chute du régime de Ben Ali produit un relâchement voire un effacement sécuritaire dans les ports et sur les côtes (Boubakri, 2013). Les chiffres de Frontex font état sur le printemps 2011 du doublement du nombre de passages irréguliers par la Méditerranée¹⁷². Cette situation a contraint la Commission européenne à proposer aux États de la PEV « l'ouverture d'un « nouveau dialogue » pour la mise en place d'un « nouveau cadre pour la coopération dans la gestion des phénomènes migratoires, de la mobilité des personnes et de la sécurité », désigné par l'expression « Partenariat pour la Mobilité » (PpM) » (Boubakri, 2013). La stabilisation politique et policière est combinée aux efforts de Frontex pour refermer la brèche qui s'était ouverte en Méditerranée. Naufrages et corps noyés font leur apparition médiatique dans l'UE sur un registre événementiel et euphémisé, alimentant les controverses politiques sur la gestion des frontières et exacerbant les émotions plus qu'en posant la question des droits humains (Ritaine, 2015).

Au Mashreq, la situation ne se normalisera pas. La Libye était isolée sur le plan international. La Syrie de Bachar Al-Assad n'est pas dans cette situation, et jouit du soutien russe (Pichon, 2013). En octobre 2011, la tentative de reproduire la stratégie onusienne appliquée en Libye échoue concernant la Syrie : la résolution condamnant la répression en Syrie, et ouvrant la voie à une intervention internationale, n'a pas été approuvée par le Conseil de sécurité de l'ONU en raison des vetos russes et chinois¹⁷³.

¹⁷¹ Sur le contexte et le déroulement plus détaillé du conflit libyen et l'enjeu de sa légitimation par les États l'ayant initié, voir Ciapin, 2013.

¹⁷² Au total, 112 844 entrées irrégulières ont été détectées de janvier à septembre, contre 76 697 un an plus tôt, avec un pic en mars d'environ 20 000 interceptions (Rapport général Frontex 2011).

¹⁷³ Si le veto russe se comprend plus aisément, le veto chinois relève là aussi d'une logique d'intérêt et d'affirmation sur la scène internationale. Voir Brisset, 2014.

Cette période de contestation et d'instabilité régionale a ouvert une fenêtre politique inédite aux courants islamistes sunnites¹⁷⁴. Frères musulmans et groupes salafistes¹⁷⁵ ont profité du chaos social et politique pour s'imposer comme forces organisées capables de remporter les élections comme en Egypte ou en Tunisie (Piccinin De Prata, 2013), ou moyens de résistance armée faces aux régimes bénéficiant du soutien des forces régulières ou paramilitaires de l'axe chiite menées par l'Iran comme en Syrie (Verleuw, 2017).

La répression du mouvement de contestation par l'État syrien a militarisé la crise et initié une guerre civile. Les groupes islamiques ont peu à peu supplanté les autres composantes de la jeune Armée Syrienne Libre, soutenue par les pays du Golfe et l'Occident, quand parallèlement Bachar Al-Assad recevait le soutien des composantes chiites libanaises, irakiennes et iraniennes et l'appui russe. En 2013, la guerre civile est déjà devenue une guerre régionale à dimension internationale. La naissance et les succès militaires et terroristes de l'organisation État islamique (EI), et la guerre entre la Turquie et les composantes kurdes vont contribuer à complexifier un conflit aux dimensions géopolitiques multiples et emmêlées. Le Moyen-Orient s'est embrasé en crispant les relations internationales.

Les populations de Syrie et d'Irak ont payé le prix fort de cette guerre acharnée. Beaucoup ont fui les combats et les atrocités de la guerre et choisi l'exil. Une majorité s'est réfugiée dans les territoires des États voisins, notamment au Liban, en Jordanie, en Irak ou en Turquie (Perouse, 2013). D'autres ont pris la route de l'UE après une étape turque, espérant y obtenir un statut de réfugié. Les tentatives de passage se sont faites par bateau pour rejoindre les îles grecques (Pillant, Tassin, 2015), ou par voie terrestre, via les frontières bulgares et grecques. Il est très difficile de trouver les chiffres précis du nombre de personnes concernées, du fait des biais des logiques de comptabilisation et des estimations polémiques, mais en 2015, le nombre de demandes d'asile en UE a doublé par rapport à 2014, s'élevant à 1,3 millions de personnes (Blanchard, Rodier, 2016).

Après 2011 et les conséquences des Printemps arabes au Maghreb, une seconde « crise migratoire » beaucoup plus massive commence aux frontières maritimes et terrestres du sud-est européen du fait du conflit régional. L'UE est à nouveau divisée sur le sujet et le non recours

¹⁷⁴ Ces courants se sont formés au début du 20^{ème} siècle en promouvant un projet politique d'inspiration islamique sunnite et en participant aux luttes anticoloniales. Les régimes en place dans le Maghreb depuis la décolonisation ont tenu en respect les diverses composantes de l'islamisme politique jusqu'aux Printemps arabes, et menés la lutte contre leurs branches armées ou les cellules djihadistes associées. Malgré leur idéologie « anti-occidentale » et « panislamique », ils ont cependant reçu le soutien des puissances occidentales pendant la guerre froide pour lutter contre les tentatives panarabes socialistes qui ont suivi les indépendances. Ces liens ne se sont jamais réellement effacés. Sur un retour historique et idéologique de ces différentes mouvances, voir Roy, 2015.

¹⁷⁵ Sur les divergences et les convergences entre ces deux courants de l'islam politique, voir Burgat, 2011.

à la directive « protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées »¹⁷⁶, a priori particulièrement adaptée à la situation, est symptomatique de l'inertie collective des décideurs européens et de leurs priorités politiques (Blanchard, Rodier, 2016). En effet, les États sont divisés sur la question de l'accueil et de la gestion des événements, particulièrement polémiques dans le contexte du renforcement des souverainismes de droite et sur fond de paranoïa et de psychose du terrorisme revivifiée et réincarnée par l'EI tandis que le conflit syrien continue (Guidere, 2017).

De ce fait, les premières réactions sont anarchiques et unilatérales, comme l'illustre la décision bulgare de construire un mur à sa frontière avec la Turquie dès 2014, un dispositif qui ne reçoit pas officiellement le soutien de l'UE et qui fait écho au mur construit non loin par la Grèce à Evros quelques années auparavant, et qui a contribué à déplacer les flux vers le Nord et la Bulgarie¹⁷⁷. Des dispositifs similaires seront également mis en place par la Hongrie en juillet 2015 à sa frontière serbe, et par la Slovénie avec sa frontière croate, visant à « endiguer » les mouvements de réfugiés transitant par les Balkans pour rejoindre d'autres États européens¹⁷⁸. Plusieurs États du groupe Schengen, dont la France, décident par ailleurs de rétablir temporairement les contrôles à leurs frontières en vertu de la disposition existante¹⁷⁹, l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Norvège et la Suède au titre de la « crise migratoire », la France du fait de la menace terroriste¹⁸⁰.

Ce n'est qu'en mai 2015 que la première tentative européenne coordonnée est proposée par le président de la Commission européenne, par la proposition de mettre en place « *l'approche hotspots* » : « *elle consiste à organiser dans ces pays [Grèce et Italie], grâce à l'appui des agences européennes Frontex et EASO (bureau européen d'appui en matière d'asile), le tri entre les arrivants. Ceux qui sont jugés en besoin de protection pourront éventuellement être « relocalisés », c'est-à-dire accueillis dans d'autres pays de l'UE sur la base d'une répartition par quotas ; les autres, considérés comme migrants irréguliers, devront être renvoyés dans leur pays d'origine ou de provenance* » (Blanchard, Rodier, 2016 : 6). La

¹⁷⁶ « Le statut de protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées a été créé en 2001 à la suite de la crise du Kosovo et des conclusions du Conseil européen de Tampere des 15 et 16 octobre 1999 sur la nécessité d'un accord reposant sur la solidarité entre les États membres. Le déplacement de plusieurs centaines de milliers de personnes lors des conflits de l'ex-Yougoslavie et, en particulier, du Kosovo, menaçait de désorganiser le système d'asile de plusieurs États membres et a conduit à définir ce statut de protection temporaire » (Rapport au Sénat n°2230 des députés français Christophe Caresche et Thierry Mariani, 19 janvier 2010).

¹⁷⁷ Les deux murs de cette région sont abordés dans la sous-partie 2.2.5, page 250

¹⁷⁸ Voir carte page 126 sous-partie « espace Schengen ».

¹⁷⁹ En cas de menace pour l'ordre public ou la sécurité intérieure, pour des périodes renouvelables de 30 jours et, en principe, pour une durée maximale de 6 mois (articles 23 et suivants du « Code frontières Schengen »).

¹⁸⁰ Au cours de 2015 et 2016, près d'une trentaine d'actes terroristes ont été perpétrés dans les États de l'UE, majoritairement en Allemagne, en Belgique, au Royaume-Uni et en France, dont l'attaque coordonnée du 13 novembre au Bataclan et contre 5 autres lieux ciblés qui fera plus de 130 victimes et près de 400 blessés.

politique de quotas sera fermement refusée par les quatre États du groupe de Visegrád mais aussi par la Roumanie, la Finlande s'abstenant : la mesure est adoptée à la majorité mais l'absence de consensus pèse au sein de l'UE et sonne comme une défaite du « principe de solidarité » entre États membres. La Hongrie et la Slovaquie se porteront devant la Cour de justice européenne pour dénoncer la mesure.

Autre volet de la réponse coordonnée européenne, un accord d'échange et de réadmission entre l'Union européenne et la Turquie a été conclu en 2016¹⁸¹, renforçant considérablement l'externalisation des contrôles et les politiques de réadmission en échange de contreparties financières (Nazet-Allouche, 2016). Quelques mois plus tard, la Turquie de Erdogan s'enfonce dans un virage autoritaire après une tentative de putsch avortée¹⁸² et sur fond de crise régionale : l'accord servira au président turc de menace face aux critiques européennes. La candidature Turque à l'UE sera cependant gelée, le pays ne respectant plus les critères de Copenhague.

Outre les conséquences humaines pour les personnes¹⁸³, la gestion de ces « crises migratoires » interroge profondément le dispositif Schengen. De 2011 à aujourd'hui, il a été particulièrement mis à l'épreuve. « *Les institutions européennes, Commission européenne en tête, ont clairement manifesté leur volonté de « revenir à l'esprit de Schengen ». Il est envisagé de renforcer les frontières extérieures et subséquemment de réformer le droit d'asile* » (Nazet-Allouche, 2016). *Les pistes pour le renforcement des frontières extérieures impliquent le renforcement des dispositifs humains et techniques*¹⁸⁴ mais aussi la mise en débat de la

¹⁸¹ « Il y est prévu la réadmission en Turquie de tous les migrants irréguliers arrivés clandestinement en Grèce depuis le 20 mars 2016. En contrepartie, l'Union européenne s'est engagée envers la Turquie à verser 3 milliards d'euros supplémentaires en faveur des réfugiés en Turquie, lever de manière accélérée le régime des visas concernant l'entrée des citoyens turcs dans l'Union pour une effectivité au plus tard fin juin 2016, accélérer les négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union, avec notamment l'ouverture du chapitre 33 consacré aux dispositions budgétaires, enfin réinstaller un réfugié syrien de la Turquie vers l'Union européenne pour chaque réfugié syrien renvoyé en Turquie au départ des Îles grecques, ce qui fut appelé « un Syrien pour un Syrien » dans la limite de 72000 personnes. L'effectivité de cet accord est pour l'instant très modérée. Mi-juin, seules 462 personnes avaient été effectivement renvoyées de la Grèce vers la Turquie, tandis que 511 Syriens avaient été réinstallés à partir de la Turquie dans l'Union européenne. La levée des visas, pour sa part, ne se déroule pas comme prévu, la Turquie n'ayant pas rempli tous les critères relatifs à la sécurité de ses frontières et aux droits fondamentaux posés par l'Union européenne. Si une coopération accentuée avec la Turquie est indispensable, l'accord passé a, néanmoins, de quoi surprendre le défenseur des droits de l'homme autant que l'europhile et le juriste. Cet accord, en effet, contrevient aux principes qui animent l'Union autant qu'à son droit, qu'il s'agisse de la Charte des droits fondamentaux, du règlement de Dublin ou encore de la directive 2013/32, dite directive « procédures » qui, intégrée au RAEC, concerne les procédures d'octroi et de retrait de la protection internationale » (Nazet-Allouche, 2016).

¹⁸² Voir sous-partie 2.2.6, Le raidissement turc et le regain des tensions géopolitiques, page 255

¹⁸³ Des cas de détention illégale, de maltraitance, de déplacements forcés dans des centres inadaptés à l'accueil des demandeurs d'asile ou des mineurs sont notamment dénoncés par les ONG.

¹⁸⁴ Dominique Nazet-Allouche (2016) évoque à ce sujet la mise en place d'un dispositif « Système d'Entrée / Sortie (EES) » de l'espace Schengen et la mise en service d'un autre dispositif, le PNR (Passenger Name Record), deux instruments techniques de renforcement des systèmes de contrôle biométrique et de collecte et analyse des informations, mais aussi le renforcement des hotspots et la constitution d'un véritable « corps européen de garde-frontières et de garde-côtes », qui remplacerait Frontex sur les question opérationnelles.

communautarisation des frontières extérieures, ce qui serait un changement majeur. Concernant la politique européenne d'asile, la Commission européenne a lancé le processus de réforme par l'intermédiaire d'une communication en date du 6 avril 2016 en souhaitant dépasser la règle du premier point d'entrée. L'enjeu est clair : dépasser les clivages qui ont miné les relations européennes, et trouver un compromis acceptable y compris pour les États frondeurs, hongrois et slovaque notamment. Faire consensus entre États est une chose, mais il faut compter avec les espaces publics des États, où la « question migratoire » est devenue un âpre sujet de lutte politique, opposant les défenseurs de l'accueil aux rhéteurs du rejet¹⁸⁵.

La PEV est elle aussi fortement remise en question en Méditerranée. Ses objectifs se réorientent depuis 2015. « *Il s'agit aujourd'hui de passer d'une PEV centrée sur la « promotion des réformes et la transition » à une politique de « stabilisation » des voisins de l'UE* » (Lannon, 2018 : 49). La méthode change et désormais les relations sont différenciées pour chaque État partenaire en fonction des enjeux et du degré de coopération. Qui plus est, la nouvelle approche de la PEV depuis 2017 incorpore une réflexion et de premiers efforts diplomatiques concernant « les voisins des voisins », en Afrique et au Moyen-Orient (Lannon, 2018).

Au-delà de la PEV, c'est toute la géopolitique qui se reconfigure dans le voisinage oriental de l'UE. Alors que le conflit en Syrie et en Irak n'a pas abouti à un cessez-le-feu pérenne et qu'aucune solution politique tangible ne laisse présager d'un proche armistice¹⁸⁶, la question d'un nouvel ordre régional interroge les rapports de force internationaux alors que les stratégies occidentales ont échoué et que s'est ouvert depuis le début du nouveau siècle « le début de la fin de l'hégémonie américaine » (Arrighi, 2014). L'UE cependant est encore incapable d'assumer une politique étrangère communautaire d'envergure. La stabilisation du Moyen-Orient et la nouvelle donne régionale risquent de se dessiner sans elle, du fait des intérêts russes et iraniens, et de la complexification des relations avec la Turquie, qui s'est écartée progressivement de la perspective européenne pour se réorienter sur des ambitions régionales et son affirmation comme puissance « néo-ottomane »¹⁸⁷. Cette ambition et ses conséquences politiques ont provoqué le gel et peut-être bientôt la rupture des négociations d'adhésion à l'UE. Erdogan souhaite consulter les citoyens turcs par référendum sur la procédure d'adhésion. Quel qu'en sera le résultat, le voisinage immédiat de l'UE est en crise et la « Sublime Porte » peut être sur le point de se fermer un peu plus.

¹⁸⁵ La lutte politique entre ONG pro-accueil et groupes d'extrême droite s'est notamment jouée en Méditerranée entre navires affrétés par les deux camps. Voir l'article de presse de Jérôme Gautheret, « En Méditerranée, l'étrange odyssée d'un navire anti-migrants » sur Le Monde, 31 juillet 2017.

¹⁸⁶ Nous faisons ce constat au premier trimestre 2018, sans présager des perspectives à moyen terme.

¹⁸⁷ Voir sous-partie 2.2.6, Le raidissement turc et le regain des tensions géopolitiques, page 255

- *La guerre civile ukrainienne*

L'Ukraine contemporaine est indépendante depuis 1991. Comme tous les États issus de la désagrégation soviétique¹⁸⁸, l'Ukraine a été confrontée aux enjeux de sa définition et de son affirmation comme entité nouvelle, et a dû instituer sa légitimité tant sur les plans politiques qu'historiques et mémoriels (Radvanyi, 2003). Les décennies soviétiques ont profondément transformé les structures institutionnelles, économiques et sociales de ces espaces. Si le « poids gravitationnel » de l'ancienne puissance tutélaire pèse dans cette zone « d'influence séculaire russe », de nouvelles influences internationales se sont manifestées, européennes et atlantiques, notamment via le voisinage Ouest des anciennes républiques sœurs en transition. La présence occidentale s'initie au bénéfice des crises traversées par la fédération de Russie (Sapir, 2001 ; Dubien, 2006) et l'échec relatif des nouveaux instruments régionaux qu'elle a initiés depuis 1991, comme la Communauté des États indépendants (CEI)¹⁸⁹, vite concurrencée et dépassée par le GUAM¹⁹⁰ initié en 1997 dans l'optique d'un regroupement régional visant à s'autonomiser de la Russie, puis projetant à terme la coopération des États post-soviétiques membres dans l'effort de leur intégration occidentale.

L'Ukraine a dû dès 1991 affirmer son propre espace. En effet, les frontières du jeune État sont nouvelles. Les régions de l'Ouest, comme la Transcarpathie¹⁹¹, et de l'Est, comme le Donbass, n'ont jamais fait partie du territoire de l'Ukraine « historique » des périodes cosaques et de la courte période d'indépendance après la révolution russe de 1917, à l'inverse des régions du centre autour de Kiev : l'établissement et la légitimation politique et identitaire d'un territoire et de frontières souveraines ont été les premiers enjeux de la transition, de même que la refonte institutionnelle et politique des structures de l'État. Un « compromis identitaire » basé sur la citoyenneté a été formulé pour souder cet espace aux diverses traditions régionalistes comme territoire malgré des divergences linguistiques, religieuses et culturelles fortes (Drweski et al., 2003). Dans les régions de l'Est, la grande majorité des populations est russophone, et culturellement attachée à l'espace russe, bien que loyale au nouvel État ukrainien, qui a arbitré

¹⁸⁸ Les États baltes d'Estonie, de Lituanie et de Lettonie, les États du Sud-Ouest régional avec la Moldavie, l'Ukraine et la Biélorussie, la fédération de Russie bien sûr, les États du Caucase, avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie, et enfin les États d'Asie centrale, l'Ouzbékistan, le Kirghizstan et le Kazakhstan.

¹⁸⁹ Содружество Независимых Государств (СНГ) en russe, structure internationale de concertation et de coordination initiée par la Russie, vite dépassée par la multiplication des initiatives bilatérales et multilatérales en dehors d'elle. Voir Light, 2006.

¹⁹⁰ « À la fin de 1997, les gouvernements d'Azerbaïdjan, de Géorgie, de Moldavie et d'Ukraine ont constitué un groupe informel au sein de la CEI dont l'acronyme, GUAM, est formé par les initiales des pays membres. Il réunit les quatre pays qui ont résisté le plus vigoureusement aux projets d'intégration au sein de la CEI, mais qui ont cependant des intérêts communs dans les domaines de la sécurité et de l'économie (comme l'exportation du pétrole de la Caspienne par des voies évitant la Russie). En avril 1999, l'Ouzbékistan a rejoint le GUAM (devenu dès lors GUUAM), mais il l'a quitté en 2005 » (Light, 2006 : 18).

¹⁹¹ Voir sous-partie 2.3.3 Effets-frontières et pratiques frontalières en région transcarpathique, page 291

et équilibré les concurrences identitaires. Si la langue russe n'a pas été reconnue comme seconde langue officielle, les courants les plus nationalistes des régions occidentales, très défavorables au maintien d'un lien économique et culturel avec l'espace russe, ont été gardés en respect par les institutions politiques qui ont œuvré à une politique de tolérance et d'équilibre dès les premières années d'après 1991, dont ont joui les autres minorités, ruthènes et hongroises, évitant les tentations irrédentistes de part et d'autre (Drweski et al., 2003). L'État ukrainien a signé très tôt des accords de bon voisinage avec les États voisins polonais et hongrois pour couper court aux conflits frontaliers. L'accord définitif sur la frontière Est avec la Russie sera plus tardif, en 2001, mais note une certaine qualité de dialogue et de reconnaissance mutuelle.

L'Ukraine s'est construite dans un espace déséquilibré économiquement, la majorité de la production industrielle étant concentrée dans les régions de l'Est, fortement connectées aux réseaux d'échanges et de production russes. Concernant des domaines clefs comme les infrastructures de circulation ou énergétiques, l'héritage soviétique a produit des handicaps structurels pour le jeune État, et maintenu une certaine dépendance extérieure. La transition s'est faite par un subtil équilibre socio-économique entre les libéralisations-reconversions et le maintien de l'existant productif. Dans les domaines sociaux et économiques encore, seule la politique du compromis a permis de cimenter les bases d'un équilibre territorial relatif et d'une stabilité politique nécessaire (Drweski et al., 2003).

L'Ukraine intégrera la CEI mais ne signera pas sa charte, marquant une distance avec la Russie dans ses intentions internationales. Depuis 1991 et la victoire de Leonid Kravtchouk aux premières élections, l'orientation vers l'Occident et la volonté d'un « retour à l'Europe » sont publiquement affichées par l'Ukraine, qui revendique un statut centre-européen et initie rapidement¹⁹² les premières prises de contact diplomatique avec les États membres de l'UE (Armandon, 2016). L'Ukraine tente de se faire accepter au sein du groupe de Visegrád, souhaitant elle aussi bénéficier de la dynamique enclenchée par ses voisins, qui refusent poliment sa proposition malgré les traités de bon voisinage signés levant d'éventuels litiges et passifs historiques et politiques. Alors que l'UE prépare l'élargissement de 2004, l'Ukraine de Kravtchouk marque le pas et ne parviendra cependant pas à rejoindre cette dynamique. Les critères de Copenhague sont difficiles à remplir, et bien que l'UE soit très réceptive aux efforts entrepris, il n'est pas question de transiger.

Les difficultés économiques et sociales de la transition vaudront la défaite de Kravtchouk aux élections suivantes. Le vainqueur, Leonid Koutchma, a gagné le scrutin en

¹⁹² L'Ukraine est le premier État post-soviétique à signer un accord de partenariat et de coopération avec l'UE, en 1994.

critiquant la rupture progressive des liens économiques avec l'espace post-soviétique, et qui serait la cause des difficultés ukrainiennes. Si cette position pouvait laisser penser à un revirement des orientations internationales vers la Russie, il n'en a pas été ainsi : Koutchma modère l'allure, mais garde globalement le même cap euro-atlantique, équilibrant sa diplomatie vers l'Est en acceptant les accords de Sébastopol pour la flotte russe en mer Noire. À défaut de Visegrád, c'est au sein du GUAM que l'Ukraine trouvera des alliés collectifs en vue d'une intégration européenne et atlantique. L'UE souhaite marquer son attachement stratégique à la direction prise par l'Ukraine en complétant l'accord de partenariat par une « stratégie commune à l'égard de l'Ukraine »¹⁹³, adoptée à Helsinki en 1999.

L'arrivée au pouvoir de Poutine en Russie change la donne régionale et annonce un « retour russe » (Radvanyi, 2010 ; Levesque, 2007). Ses objectifs sont de « conjurer le délitement, voire l'éclatement de la Fédération de Russie », de « restaurer la place de la Russie sur la scène internationale », en opérant une « réorientation de la politique étrangère russe vers la reconquête de la puissance », éléments d'un « prétorianisme » russe qui s'intensifiera au fil des années depuis 2000 (Raviot, 2017). Poutine souhaite une reprise de contact avec l'Ukraine, et se portera au secours de son président pourtant pro-européen mis en sérieuse difficulté avec l'affaire Gongadze¹⁹⁴. L'événement marque un ralentissement important de la dynamique d'intégration occidentale de l'Ukraine.

Le scrutin de 2004 est marqué par le premier affrontement clair entre orientation pro-russe, défendue par Viktor Ianoukovitch¹⁹⁵, et orientation pro-occidentale, défendu par Viktor Iouchtchenko¹⁹⁶. Les irrégularités du scrutin provoquent une grave crise politique : des manifestations massives exigeant un nouveau scrutin secouent le pays. Cette « Révolution orange », qui parvient à rejouer le second tour irrégulier et permet la victoire de Iouchtchenko, rassemble pour ou contre elle tous les acteurs internes et externe à l'Ukraine et résonne comme une première grande bataille géopolitique (Avioutski, 2008).

¹⁹³ « Adopté en décembre 1999 au Conseil européen d'Helsinki, ce document visait à développer une approche stratégique spécifique à l'égard de l'Ukraine compte tenu de son importance particulière et du fait que ce pays était, avec la Russie, l'un des deux plus grands voisins orientaux de l'UE. Il s'agissait alors d'intensifier le dialogue politique et la coopération, notamment dans le domaine économique et en matière de sécurité. Pour ce faire, il a été décidé d'organiser un sommet UE-Ukraine qui, depuis lors, a lieu une fois par an. » (Armandon, 2016 : 21)

¹⁹⁴ En 2000 le président Koutchma est accusé d'être à l'origine de l'assassinat du journaliste d'opposition Gueorgui Gongadze, directeur du quotidien en ligne d'opposition ukrainien *Ukraïnska Pravda*. L'affaire prend une tournure politique importante, et menace la stabilité politique du pays. Voir l'article d'Andreï Kourkov, « Histoires ukrainiennes », in *Le Monde Diplomatique*, 2011/6.

¹⁹⁵ Originaire de la région du Donbass à l'Est, ancien Premier ministre et candidat de la continuité.

¹⁹⁶ Originaire de l'Ouest, il est le chef de file de l'opposition ; il a été défiguré après un empoisonnement à la dioxine.

C'est sous les auspices favorables de Iouchtchenko que l'Ukraine intègre la PEV puis le Partenariat occidental en 2009, bien que la signature d'un accord d'association devant aller au-delà de l'accord de partenariat se heurte à la réalité sociale et économique du pays et à l'absence de volontarisme réel du président Iouchtchenko pour engager en actes des réformes correspondant aux volontés d'intégration européenne (Armandon, 2016) quand dans la même période la question des élargissements devient épineuse en UE. L'élection de Viktor Ianoukovitch en 2010 à l'issue d'un scrutin jugé régulier par les observateurs internationaux ne marque cependant pas un virage ukrainien : sa première visite officielle se fera à Bruxelles. Cependant, l'Ukraine met un terme à ses démarches pour intégrer l'OTAN et noue des partenariats économiques majeurs vers l'Est, notamment concernant l'énergie, qui rapproche le pays de la sphère d'influence russe. La Russie reformule sa politique régionale en faisant muter la CEI vers une union douanière, imitant la construction européenne mais dans une ambition eurasiatique (Radvanyi, 2014), questionnant l'Ukraine sur son orientation internationale. L'« affaire Tymochenko »¹⁹⁷ participe à détacher l'Ukraine du camp occidental et européen. En 2013, le président Ianoukovitch refuse de signer l'accord d'association avec l'UE.

Cet arrêt du processus d'intégration européenne va déclencher un vaste mouvement social mobilisant les différentes composantes pro-européennes et antirusses de la société ukrainienne. Les manifestations de la place Maïdan à Kiev exigeant la signature de l'accord avec l'UE choisiront symboliquement le nom « Euro-Maïdan ». La place ne désemplit pas et devient rapidement un lieu d'occupation permanent organisé, de même que la mairie de Kiev et la maison des syndicats qui servent de quartiers-généraux à la mobilisation, rejointe massivement par toutes les composantes de l'opposition. Des manifestations ont lieu dans les régions de l'ouest du pays, mais cependant l'Est est globalement hostile à l'Euro-Maïdan, de même que le Parti Communiste d'Ukraine. Si le mouvement est à l'origine celui des citoyens ordinaires pro-européens (Shukan, 2016), la répression et les premiers morts à Kiev vont participer rapidement à donner une place de plus en plus importante aux groupes les plus organisés et les mieux préparés aux affrontements violents, notamment l'extrême droite nationaliste dans sa diversité¹⁹⁸. La grave crise politique provoquera la fuite du président Ianoukovitch, réfugié en Russie, et sa destitution.

¹⁹⁷ Directrice de la corporation EESU (*Edini energetični sistemi Ukraïni* – Système énergétique unifié d'Ukraine) de Dniepropetrovsk (voir Viatcheslav, 2011) elle sera une des figures de la Révolution orange, et Première ministre de Viktor Iouchtchenko avant de devenir l'opposante principale de Ianoukovitch. Au cœur d'un scandale et emprisonnée, elle cristallise le soutien occidental contre « une atteinte démocratique grave », quand elle est accusée de corruption, d'abus de pouvoir et de meurtre par les autorités ukrainiennes soutenues par la Russie.

¹⁹⁸ La présence des courants d'extrême droite sur la place Maïdan, confirmée par les nombreuses photographies disponibles, est cependant polémique et relève d'une lutte de communication et de légitimation. Voir Sagnol, 2014.

Rapidement, alors qu'un nouveau pouvoir de transition composé de personnalités de l'opposition se met en place à Kiev, les responsables des régions de l'Est déclarent ne pas reconnaître le nouveau pouvoir à Kiev. Alors que la Russie engage d'importantes manœuvres frontalières, des groupes paramilitaires, vraisemblablement russes, se postent en Crimée. La région déclare son indépendance en tant que « République autonome de Crimée » par référendum en mars 2014, alors que d'importantes manifestations pro-russes sont organisées à Kharkiv, Odessa ou Donetsk et que la Russie déclare que des représailles militaires auraient lieu pour protéger les manifestants en cas de manquement des autorités ukrainiennes. Malgré une tentative d'accord de désescalade à l'ONU, où se livre cependant une lutte diplomatique sans merci¹⁹⁹, la guerre civile éclate quand la région de Donetsk déclare sa volonté d'indépendance à son tour, et que les premiers combats commencent avec l'envoi de troupes régulières ukrainiennes pour maintenir l'ordre, rejointe par des milices d'extrême droite²⁰⁰.

La guerre du Donbass a commencé à l'Est, et le pays risque une déstabilisation totale, y compris au Sud-Ouest où le territoire de Transnistrie²⁰¹ fait craindre une intervention militaire d'éléments pro-russes qui tenteraient de réitérer le scénario de Crimée dans la région du port d'Odessa. Si les frontières extérieures de l'Union européenne et les voisinages polonais, slovaques, hongrois ou roumains sont loin des combats du Donbass, les troubles politiques et sociaux en Ukraine auront cependant des incidences économiques majeures et font craindre le délitement de l'État ukrainien affaibli et la généralisation des affrontements aux portes de l'UE. Les États du groupe de Visegrád voisins suivent particulièrement les événements de même que l'ensemble des États d'Europe centrale et orientale. La crise ukrainienne et les alternances politiques en son sein produit cependant une diversité de positions sur les questions de politique étrangère, entre durcissement et inflexions (Tulmets, 2017).

Les affrontements armés au Donbass ont relégué la politique d'équilibre ukrainienne des premières années de transition après l'indépendance à un lointain souvenir. Le ressentiment des populations, à l'Est comme à l'Ouest, fait craindre l'impossibilité d'une normalisation et d'une réunification politique de l'Ukraine, partagée par les combats et les rancœurs plus que

¹⁹⁹ La Russie, forte de son veto et utilisant les précédents kosovars, tentera de légitimer l' « indépendance de la Crimée » sans succès face à un bloc occidental qui compte appuyer au maximum l'État ukrainien face à ce qui est jugé être une annexion et une violation de la souveraineté territoriale d'un État reconnu internationalement. Le temps diplomatique est cependant un autre temps que celui des actes militaires, et l'ONU un autre champ de bataille : la diplomatie Russe réussira comme en Syrie à prévenir toute résolution qui pourrait la mettre en difficulté sérieuse.

²⁰⁰ Là encore, comme pour l'Euro-Maïdan, le sujet est polémique et si l'engagement de bataillons de miliciens d'extrême droite dans des opérations armées est indiscutable, d'importantes précautions s'imposent quant à leur poids opérationnel et leurs relations avec les forces régulières.

²⁰¹ La Transnistrie est une entité territoriale non-reconnue internationalement issue du délitement soviétique, un « quasi-État » à la frontière Ouest de l'Ukraine, où est stationnée une armée ex-soviétique liée à la Russie, laissant craindre pendant la crise ukrainienne un déploiement militaire vers Odessa. Voir Rywkin, 2005.

par les référendums d'autodétermination (Schreiber, 2015). Les accords de Minsk I en 2014 prévoyant un cessez-le-feu sont restés lettre morte, et les accords de Minsk II en 2015 n'ont pas permis de parvenir à une résorption complète de la violence et une résolution rapide du conflit, bien qu'ils aient permis une désescalade militaire (Marangé, 2017). Bien que Minsk II stipule un processus de restauration de la souveraineté territoriale ukrainienne et la restauration des frontières, une ligne s'est constituée de fait le long de la zone de front²⁰² et entre progressivement dans les usages (Schreiber, 2017a), alors qu'une dynamique de légitimation administrative et politique s'opère dans les régions sécessionnistes, entre items soviétiques et culture russe, contribuant symboliquement à entériner la division née de la guerre civile (Schreiber, 2017b).

En Ukraine, l'élection présidentielle de 2014 qui a porté au pouvoir Petro Porochenko s'est faite en pleine guerre civile et sans scrutin régulier dans les régions de l'Est. Le président, qui sera un des artisans de Minsk II, est élu sur une ligne pro-européenne dans un pays en pleine crise économique et sujet de multiples pressions géopolitiques. Si Porochenko s'est fait le défenseur d'un processus de réintégration des régions de l'Est, le président n'a que très peu de marges de manœuvre face à l'opposition et à l'opinion publique, rejetant majoritairement Minsk II (Shukan, 2017).

La PEV et le Partenariat oriental sortent profondément ébranlés par la crise ukrainienne encore irrésolue. Tout comme la politique européenne en Méditerranée, le Partenariat oriental et la stratégie européenne vont être remis en question et reformulés dès 2015. La nouvelle formule comprend un investissement renforcé des États d'Europe centrale et orientale, et comme en Méditerranée l'adoption d'une approche différenciée pour chaque État voisin. L'absence de consensus sur l'attitude à tenir face à la Russie de Poutine pèse cependant sur la cohérence diplomatique européenne (Lavallée, 2017). Enjeu central, l'accord d'association entre l'UE et l'Ukraine qui a mis le feu aux poudres est ratifié et entre en vigueur en 2017. Le maintien du processus par l'UE malgré des oppositions²⁰³ traduit le volontarisme européen pour soutenir l'Ukraine, mais ne préfigure pas d'une adhésion future.

La situation géopolitique générale, plus stabilisée que résolue, reste particulièrement floue et souligne le retour décisif de la Russie dans la géopolitique régionale et internationale.

²⁰² Voir carte 1.10.2 dans les annexes, page 424

²⁰³ Un référendum aux Pays-Bas s'exprimant contre cet accord rappelle qu'au-delà des enjeux géopolitiques pour les États et les institutions européennes ces questions perçues comme relevant d'une politique d'élargissement à venir restent polémiques pour les populations.

- *Une géopolitique instable dans un monde multipolaire réaffirmé*

La fin du 20^{ième} siècle et la première décennie du 21^{ième} siècle auguraient d'une recomposition post-westphalienne globale de l'ordre international après le délitement soviétique. Les États se « retiraient », restreignant leur souveraineté, tant sur les plans économiques que dans les relations internationales au bénéfice des dynamiques supranationales (Valaskasis, 2010). De nouveaux acteurs, de droit international public²⁰⁴ ou strictement privés²⁰⁵, devenaient légitimes et prédominant dans des domaines jusqu'alors strictement réservés aux États souverains. L'Union européenne est exemplaire de cette dynamique supranationale et post-westphalienne.

La crise financière internationale de 2008 marque une première inflexion de cette dynamique, et deux trajectoires antagonistes se dessinent à partir de sa gestion. La première postule de la nécessité d'approfondir encore la dynamique supranationale et post-westphalienne pour mettre en place une nouvelle gouvernance internationale inédite, quand la seconde postule le retour des États (Valaskasis, 2010). La gestion de cette crise dans l'UE confirme cette tendance et le clivage qui apparaît, il se formule ici par les partisans d'outils communautaires contraignants comme le TSCG, faisant face aux nouvelles revendications souverainistes.

Sur le plan géopolitique, une tendance similaire peut être observée sur la même période. Les deux « crises » que nous avons étudiées se caractérisent notamment par le « retour russe » sur la scène internationale et dans le jeu géopolitique, sur des modalités opposées aux doctrines et politiques occidentales et européennes, misant sur l'intégration progressive des prérogatives diplomatiques et militaires au sein d'instruments supranationaux. En effet, *« l'attachement de la Russie à un « ordre néo-westphalien » fondé sur le concert entre des États-nations souverains plutôt que sur des normes supranationales ou transnationales, coïncide avec la vision du monde partagée par les grandes puissances non occidentales (Brésil, Chine, Inde, et même Japon) de ce monde, que certains diplomates russes rêvent de coaliser contre le « nouvel ordre mondial » occidental, qui privilégie le transfert du pouvoir politique à des instances supranationales non élues »* (Raviot, 2017 : 16). Le modèle d'intégration supranational forgé dans la seconde moitié du 20^{ième} siècle par le camp occidental et diffusé après sa victoire face à l'URSS se heurte donc aujourd'hui à une nouvelle réalité internationale multipolaire adoptant de nouvelles stratégies

²⁰⁴ On pense bien sûr au FMI ou à l'OMC, mais il faut souligner aussi le processus hybride de développement d'appendices « dénationalisés », émanant des États mais efficaces sur les questions supranationales. Voir Sassen, 2007.

²⁰⁵ Sur le pouvoir des multinationales de l'information et du numérique, voir Smyrniotis, 2016. . En lien, la réflexion sur une « ubérisation de l'État » particulièrement stimulante, voir Bertholet et Letourneau, 2017.

d'influence et de puissance qui valident certains instruments supranationaux et en invalident d'autres.

Alors que de nouveaux enjeux²⁰⁶ et de nouveaux acteurs non-étatiques s'imposent²⁰⁷ dans les calendriers politiques et sécuritaires des États et des organisations supranationales, le même clivage opposant les partisans d'une intégration renforcée à ceux d'un retour à l'État apparaît. Les conséquences des crises méditerranéennes et ukrainiennes en Europe soulignent les termes de ce débat polémique, qui traverse transversalement l'UE : les solutions fédéralistes promouvant une communautarisation des compétences et le renforcement s'un statut supranational font face à des revendications souverainistes exigeant le retour plus ou moins marqué à l'autonomie géopolitique pour les États, au risque de la fragmentation ou de la déconstruction des processus d'intégration qui ont été entrepris.

La traduction frontalière de ce clivage est évidente. Espaces et territoires sont sujets aux tensions paradoxales entre ces deux optiques, pesant sur les limites politiques et géographiques tout comme redéfinissant les limites gestionnaires et réticulaires. Enfin, il est moteur des reconfigurations symboliques actuelles qui sont au cœur de la « géopolitique basse »²⁰⁸ et travaillent les représentations et les imaginaires politiques des populations (Toal, 1996).

²⁰⁶ Par exemple les enjeux climatiques, liés aux ressources en eau, à la pollution ou à la montée des eaux.

²⁰⁷ C'est ce que soulignent les réseaux et nébuleuses terroristes, islamistes ou autres, mais aussi la difficile prédiction des mouvements et mobilisations populaires, qui s'imposent parfois comme « sujet historiques » autonomes.

²⁰⁸ Voir la formulation par Gerard Toal d'une distinction entre « géopolitique haute », celle des stratégies et des États, et géopolitique « basse », celle des représentations et des symboles : « *La géopolitique « basse » est formée par un ensemble de représentations géopolitiques, de symboles, et d'images dans les médias, la publicité, le cinéma, les dessins animés etc. C'est la base de la vision géopolitique mondiale – un élément nécessaire de l'identité politique et ethnique et un outil de construction de l'État.* » (Kolossoff, 2005 : 19)

Conclusion de chapitre

L'entrée en vigueur du traité de Maastricht instaurant l'Union européenne en 1993 est une étape capitale pour le projet européen. Quatre décennies après la création de la CECA, et deux ans après l'effondrement soviétique, l'UE se dessine comme un ensemble supranational qui renforce sa cohérence institutionnelle et le champ communautaire au fil des traités. Les 4 élargissements entre 1995 et 2013, font passer les États membres du nombre de 12 à 28 et ont arrimé les États d'Europe centrale et orientale au projet européen. Cependant, la dynamique européenne post-Lisbonne marque rapidement un coup d'arrêt du fait de l'absence de nouvelles perspectives ambitieuses unanimement partagées par les États membres. Qui plus est, l'UE et le projet supranational européen font face à une crise de légitimité démocratique, ouverte après les rejets référendaires français et néerlandais en 2005, et amplifiée à partir de la crise économique de 2008 et ces conséquences économiques et politiques en UE. Les formations promouvant des lignes souverainistes, de droite ou de gauche, se renforcent dans les espaces publics et politiques des États. Signe de la vivacité de ces courants, la victoire par référendum du « Brexit » au Royaume-Uni en 2016 a initié la première procédure de sortie de l'UE d'un État membre. Pourtant, au-delà de l'UE et de la citoyenneté européenne en question, « l'Europe » s'est affirmée dans le quotidien des populations, via les pratiques de mobilité, d'échange et de consommation (1.3.1).

Pour autant, le vaste territoire de l'UE est un espace d'altérité, mais également d'inégalités sociales, économiques et spatiales. Le poids de l'histoire, tout comme le développement inégal, participe à la persistance de stéréotypes régionaux ou nationaux, comme les valeurs négatives associées au terme d' « Europe de l'Est » (1.3.2). Au niveau institutionnel, l'UE a créé des politiques et des fonds visant à faire converger et à affiner la cohérence et la cohésion des territoires. Le réseau transeuropéen de transport vise l'amélioration des réseaux multimodaux et la réalisation des infrastructures concrètes permettant le marché unique et charpentant l'espace européen. Le programme Interreg lui permet de soutenir les projets de coopération transfrontaliers qui se sont multipliés à chaque interface, et rapprochent institutions et populations de part et d'autre (1.3.3). L'espace de libre-circulation Schengen est l'une des plus ambitieuses réalisations européennes. En s'accordant sur la redéfinition supranationale des moyens légitimes de circulation, les États parties prenantes ont défini un vaste espace de mobilité pour leurs citoyens, contribuant à l'ouverture des interfaces frontalières internes, tout en accroissant les enjeux de filtrage et de contrôle aux frontières extérieures visant à lutter contre les franchissements illégaux. Or dans un monde où le développement inégal et les guerres jettent des millions d'hommes et de femmes sur les routes, l'UE et ses États membres

restent perçus comme un asile économique et politique, à rejoindre quels que soient les coûts et les moyens, si les procédures légales ne sont pas empruntables. L'agence Frontex doit épauler les États garants du contrôle de la frontière extérieure (1.3.4). L'enjeu du contrôle migratoire fait partie des différents domaines politiques et géopolitiques qui sont intégrés à la Politique européenne de voisinage menée à destination des États limitrophes qui n'ont pas vocation à intégrer l'UE. Outre des accords sur l'externalisation de la gestion des flux migratoires illégaux, la PEV est le principal avatar de la politique extérieure de l'UE. À l'aide d'incitations économiques et en diffusant le modèle normatif européen, la PEV met en œuvre une diplomatie du partenariat qui accroît l'influence européenne dans son voisinage immédiat (1.3.5).

Cependant, à partir de 2011, le voisinage européen est confronté à une forte instabilité géopolitique. Dans les États du Maghreb, les Printemps arabes déstabilisent les régimes en place et provoquent d'importants changements politiques. En Syrie, la guerre civile devient un conflit régional aux implications géopolitiques internationales. Les implications pour l'UE sont multiples, puisque la PEV devient momentanément inopérante, et que les États membres, tout comme les opinions publiques, sont plus divisés que jamais quant aux politiques d'asile et migratoires. En Ukraine post-soviétique, l'enjeu de la réorientation européenne du pays provoque une profonde crise politique dès 2013 et mène à la guerre civile. La Russie voisine soutient les séparatistes ukrainiens des régions Est, et s'immisce directement et indirectement dans le conflit. L'Ukraine se fragmente. La PEV et le Partenariat oriental sortent profondément ébranlés par la crise ukrainienne encore irrésolue. Les implications de ces deux crises géopolitiques pour l'UE et ses États membres sont multiples et imposent de redéfinir profondément certaines politiques et certains instruments européens alors que l'UE est traversée par des désunions. Sur le plan géopolitique, les deux conflits soulignent le retour de la Russie sur la scène diplomatique et géopolitique internationale, et la fin de l'hégémonie atlantiste sur les enjeux internationaux. Alors que l'UE illustre la dynamique post-westphalienne et supranationale contemporaine, la Russie met en œuvre une doctrine néo-westphalienne fondée sur le concert entre des États-nations souverains. Ce clivage devient un enjeu majeur pour la recomposition des relations internationales et des rapports de forces géopolitiques (1.3.6).

Conclusion de partie

Pour conclure cette première partie, nous souhaitons mettre en avant deux dynamiques identifiables à propos de l'évolution des relations internationales et ses traductions frontalières.

- *Modèle westphalien, dynamique post-westphalienne*

La formation des États modernes en Europe annonce la naissance des relations internationales. Ces dernières prennent corps sur un modèle particulier au moment de la paix de Westphalie, au 17^{ième} siècle. Les États sont désormais des interlocuteurs mutuels et les acteurs de référence du jeu international. Les traités bilatéraux deviennent le principal instrument diplomatique. Les acteurs étatiques se reconnaissent mutuellement, définissent leur souveraineté territoriale et leurs limites prennent corps comme frontières cartographiées. Dès le 18^{ième} siècle, les dynamiques nationales contribuent à contester la formulation politique, institutionnelle et spatiale des États existant à travers les revendications autonomistes et indépendantistes. À travers les guerres et les révolutions qui ont fait l'histoire de l'Europe, les régimes se succèdent, les frontières évoluent, de nouvelles entités étatiques émergent ainsi que de nouveaux acteurs non-étatiques, comme le mouvement ouvrier. Après chaque guerre, les traités correspondent à l'état des rapports de force entre États belligérants à l'issue du conflit. Ce rapport de force s'inscrit dans l'espace et contribue à reconfigurer les frontières et les territoires souverains (1.1) Les principes westphaliens des relations internationales sont cependant progressivement remis en question à partir de l'après-Deuxième Guerre mondiale tandis que s'installe la logique des blocs antagonistes et la géopolitique de la guerre froide. En Europe de l'Ouest, la construction européenne initie un processus de mutualisation et d'interdépendance à un niveau supra étatique (1.2). L'Union européenne, produit de ce processus d'intégration, articule aux États des institutions communautaires aux compétences et pouvoirs élargis redéfinissant le principe de souveraineté dans une optique post-westphalienne. Alors que l'UE incarne une dynamique supranationale dans un monde globalisé, elle fait face en interne à des contestations souverainistes, et sur le plan diplomatique à la réorientation néo-westphalienne d'États comme la Russie. Cette situation se traduit dans une tension diplomatique et politique entre deux dynamiques contradictoires. L'ordre international dépendra de l'évolution de cette tension, identifiable dans chaque crise internationale contemporaine (1.3).

- *Traduction territoriale et frontalière de cette évolution en Europe*

Le territoire de l'État moderne est l'espace sur lequel il exerce sa souveraineté de façon monopolistique. Cette conception du rapport entre la forme institutionnelle du pouvoir et l'espace fonde les frontières au sens moderne, qui deviennent les enjeux des traités et de la diplomatie westphalienne. Entre le 17^{ième} siècle et le début du 20^{ième} siècle, l'espace continental européen est partagé par les frontières des empires, et les tracés évoluent en fonction des résolutions des guerres et des conflits bilatéraux, régionaux ou continentaux. Les États, leur souveraineté et leurs frontières sont cependant contestés par les dynamiques nationales, puis par le mouvement ouvrier. Les revendications d'indépendance portées par les mouvements nationalistes contribuent à redessiner la carte politique de l'Europe quand les révolutions s'imposent ou quand ces mouvements bénéficient de l'appui d'une puissance. Au début du 20^{ième} siècle, après la Première Guerre mondiale, les grands empires centraux défaits sont démantelés, transfigurant durablement la carte politique d'une Europe en proie aux nationalismes, aux irrédentismes et aux volontés de revanche des États amputés (1.1). À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la logique des blocs antagonistes s'impose et coupe l'Allemagne et l'Europe en deux. Cette partition se matérialisera spatialement par le rideau de fer, frontière politique, mais aussi idéologique et géopolitique. À l'Ouest, la construction européenne va contribuer à libéraliser les échanges industriels et commerciaux entre États européens. Progressivement, de nouveaux États s'intègrent au processus et élargissent son aire territoriale. L'interconnexion et l'interdépendance économique des États européens se traduisent par les flux, et la revendication de la libre circulation pour les personnes. En 1989, la chute du mur de Berlin illustre la décomposition du bloc socialiste et la fin de la partition allemande et continentale. (1.2). Les États du continent restés en marge du processus européen intègrent progressivement l'UE au fil de plusieurs vagues d'élargissements. L'UE met en place des politiques de cohésion visant à charpenter des axes de transport pour son vaste marché commun et encourage les politiques de coopération transfrontalière. L'espace Schengen concrétise la libre circulation pour les personnes à l'intérieur de l'espace communautaire, les frontières intérieures entre États membres ne sont pas effacées mais ouvertes. En symétrie, les dispositifs de contrôle aux frontières extérieures de Schengen sont renforcés. L'UE étend son influence dans son voisinage immédiat via des politiques dédiées, mais la question de futurs élargissements et des limites au projet européen est indéfinie. Les conséquences humaines et géopolitiques des crises contemporaines secouant les voisinages européens mettent l'espace Schengen en tension, et interrogent le futur européen de la vaste Ukraine partitionnée après la guerre civile (1.3).

Partie 2 : Dynamiques et enjeux contemporains aux interfaces européennes

Introduction de partie

Dans cette partie, nous changeons d'échelle et abordons trois espaces régionaux de l'Europe :

- L'espace franco-valdo-genevois et la frontière franco-suisse (2.1)
- Les interfaces frontalières balkaniques entre la Bulgarie, la Grèce et la Turquie (2.2)
- L'interface centre-européenne entre la Hongrie, la Slovaquie et l'Ukraine (2.3)

Dans chacun des chapitres abordant successivement chacun de ces espaces de façon diachronique, nous reviendrons sur le processus historique de constitution des États et de leurs tracés frontaliers, cette fois au niveau régional, ce qui nous permettra de préciser plus finement leurs origines et leurs caractéristiques, ainsi que d'étudier plus précisément les relations établies entre les États voisins et leur évolution. Puis nous reviendrons sur l'importance de la construction et de l'intégration européenne dans chacun de ces espaces, avant d'approcher plus localement, à travers des études de cas et les éléments issus de notre travail de terrain, la situation contemporaine de ces interfaces et les enjeux qu'elle soulève à travers les pratiques et usages des populations frontalières. Enfin, nous verrons qu'au-delà de leurs caractéristiques propres et des formes singulières par lesquelles elle se manifeste, chaque interface régionale présente une tension similaire entre intégration supranationale et souverainisme pouvant avoir des répercussions frontalières.

2.1 Dynamiques et paradoxes frontaliers de l'interface franco-suisse

Introduction de chapitre

Dans ce chapitre, nous verrons comment s'est constituée historiquement la frontière entre le canton suisse de Genève et la France (2.1.1). Nous aborderons le rapport qu'entretient la Confédération helvétique à la construction européenne et à l'UE, en nous interrogeant sur la manière dont les cantons frontaliers sont tributaires de leur État tutélaire à cet égard, seul souverain concernant les relations internationales (2.1.2).

Au cours du 20^{ième} siècle, le phénomène du travail frontalier s'est développé dans le voisinage franco-suisse, et s'accroît fortement au début du 21^{ième} siècle. Après un retour sur les caractéristiques sociales des travailleurs frontaliers et leurs pratiques de mobilité (2.1.3), qui incluent l'usage des navettes lacustres sur le lac Léman (2.1.4), nous reviendrons sur les logiques et pratiques transfrontalières plus générales prenant en compte l'effet-frontières entre les deux territoires, en termes de logement ou de consommation, qui accompagnent ce phénomène et interrogent le rapport à l'espace frontalier des acteurs (2.1.5).

Tandis que se développe de fait un espace transfrontalier perçu et vécu par les acteurs, nous verrons comment la coopération transfrontalière participe à concevoir l'espace franco-valdo-genevois, en s'emparant des enjeux transfrontaliers et en formulant des outils de concertation et d'action publique, comme le Grand Genève, ou en mettant en chantier des infrastructures visant à approfondir l'intégration régionale par-delà les frontières, comme le Léman Express (2.1.6).

Pour autant, cette réalité transfrontalière, dans les pratiques quotidiennes comme dans les politiques publiques, est confrontée aux dynamiques politiques du souverainisme de droite en Suisse, au niveau cantonal et confédéral. Les échéances politiques à venir pourraient placer l'espace frontalier devant un carrefour politique historique (2.1.7).

2.1.1 Genève : une remise en contexte socio-historique par le prisme de la frontière

- *De la cité médiévale autonome au rattachement à la Confédération helvétique (15^{ième} siècle – 1815)*

Ville à l'origine antique, de tout temps voisine du lac Léman, la cité épiscopale de Genève au 15^{ième} siècle construit progressivement sa puissance sur le modèle des villes franches et des cités-États médiévales. Elle assure son autonomie en maintenant un équilibre politique, commercial et militaire avec ses voisins. Ceux-ci, comtes de Savoie, cantons suisses médiévaux et royaume de France, l'auront longtemps convoitée ou dominée sans jamais pouvoir l'annexer ou l'incorporer à leurs territoires (Dufour, 2014).

C'est au 16^{ième} siècle, sous l'influence de Calvin et des élites sociales de la cité (Stauffer, 2003) que s'amorce une « *nouvelle ère dans l'histoire de Genève : celle de la République protestante, consécutivement à la double émancipation politique et religieuse de la seigneurie épiscopale. Devenue République souveraine par la rupture avec son prince-évêque en 1534, ce n'est cependant qu'à la faveur de son indépendance politique que Genève se rallie officiellement à la Réforme protestante en 1536* » (Dufour, 2014 :45). Les décennies suivantes feront de Genève une ville refuge quand les guerres de Religion secouent l'Europe et déchirent le royaume de France voisin entre partisans de la Réforme et catholiques. La masse des réfugiés protestants français « *entraînera ainsi sur le plan démographique une véritable explosion de la population genevoise, qui passera du simple au double entre 1550 et 1560, atteignant plus de 20 000 âmes* » (Dufour, 2014). Les réfugiés italiens formeront également une communauté durable venant s'établir dans la « *nouvelle Rome protestante* ». Ces populations initieront de profondes transformations sur le plan social et culturel et contribueront à un renouveau commercial et économique de la ville²⁰⁹.

Sur fond de guerres de Religion, les tensions avec les pouvoirs voisins subsistent, et en 1602, Genève met en échec une tentative d'assaut nocturne savoyarde, qui restera dans les

²⁰⁹ « *Avec l'arrivée, dans une première vague dominée par la petite et moyenne bourgeoisie française, aux côtés d'une élite restreinte d'humanistes et de prédicateurs, d'imprimeurs et de libraires, d'une masse d'artisans et de gens de métiers, puis avec la venue, dans une deuxième vague, d'un nombre considérable de gentilshommes et de pasteurs, comme de représentants des professions libérales, aux côtés d'un nombre équivalent de libraires, de négociants et de gens de métiers, c'est « toute la physionomie sociale de la Cité du Refuge » qui se trouvera « modifiée du tout au tout » (J.-F. BERGIER). Il y a plus encore : ces milliers de réfugiés sont originaires de la France protestante du Nord et de l'Est plus que du Midi, et la langue qu'ils parlent est le français et non le patois franco-provençal du peuple genevois ; c'est ensuite par centaines que s'opérera leur réception à la bourgeoisie, cependant que leurs élites assumeront pratiquement la direction de l'Église comme celle de l'enseignement supérieur à travers la Vénérable Compagnie des Pasteurs, le Consistoire et l'Académie.* » (Dufour, 2014 : 61)

mémoires comme la victoire de « l'Escalade »²¹⁰. Genève, faisant appel à ses alliés conjoncturels, comme le royaume de France de Henri IV qui soutient la ville contre son ennemi commun savoyard, imposera à la maison de Savoie la signature du traité de Saint-Julien du 21 juillet 1603, qui « mettra un terme sur le plan diplomatique à près d'un siècle de conflits et de guerres entre la Savoie et Genève, consacrant la qualité d'État souverain de cette dernière sur le plan politique et lui garantissant de substantiels avantages commerciaux et fiscaux sur le plan économique, de nature à compenser son enclavement et l'absence de tout élargissement de son territoire » (Dufour, 2014 : 70).

Pour la première fois de son histoire, la ville de Genève et son territoire vont entrer en contact frontalier direct avec les marches du royaume de France. Un protectorat se met en place entre la ville et son grand voisin, qui renforce son influence, et fait craindre à la république alpine une incorporation future, à l'image de Strasbourg, intégrée au royaume de France en 1681. De cela, Genève se préserve en renforçant ses liens avec les villes suisses voisines, « contrepoids helvétique » tant économique que diplomatique et géopolitique.

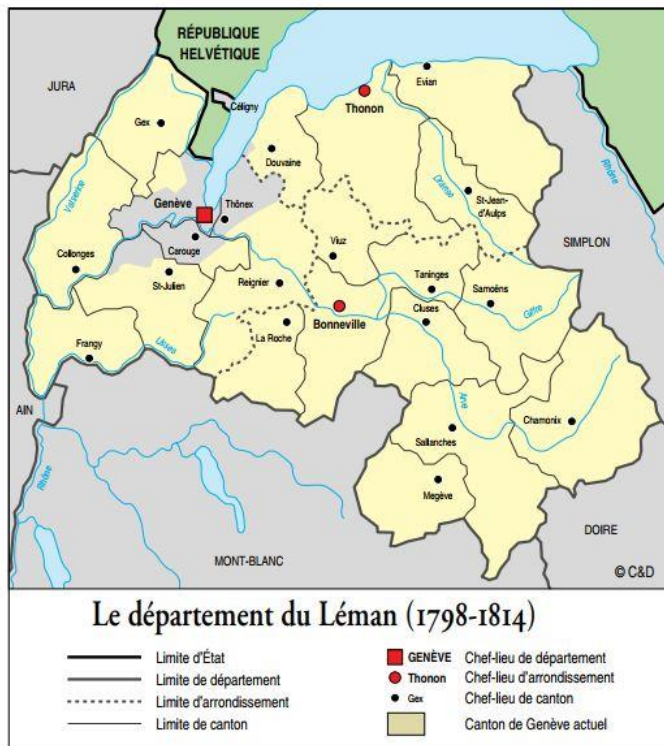
La période moderne commence dans la confusion pour Genève. Le 18^{ième} siècle sera « le Siècle de la Discorde », jalonné de troubles, d'émeutes et de prises d'armes, illustrant les luttes politiques et sociales qui transformeront, sur le plan de la politique intérieure, la « Rome protestante » en « laboratoire des révolutions européennes » et qui prépareront, sur le plan de la politique extérieure et à la faveur des interventions étrangères, la fin de l'indépendance de la République » (Dufour, 2014 : 81). Les individus sont encore répartis en différents ordres organisés juridiquement²¹¹. Le modèle genevois va se confronter au 18^{ième} siècle aux revendications d'égalité économique et politique de ces différents ordres, ferments de lutte des classes qui provoqueront des tensions répétées dans la rue et la ville et mettront à l'épreuve l'échafaudage institutionnel des Conseils.

Genève connaît une période d'agitation révolutionnaire plus intense entre 1789 et 1791, en écho à celle qui secoue le royaume de France. L'annexion de la Savoie voisine par la France révolutionnaire précipitera la prise de pouvoir révolutionnaire dans la cité. Des comités provisoires sont mis en place. Ils décrètent l'égalité entre ordres et organisent en 1793 une Assemblée nationale pour mettre en place une nouvelle constitution. Genève renforce ses liens avec la République française. « À partir de 1797 cependant, face à la multiplication aux

²¹⁰ Cette victoire est depuis devenue une fête pour la ville et le canton de Genève, un jour vaqué célébré par des parades et des festivités de rue, où l'on s'offre des marmites en chocolat.

²¹¹ « Citoyens » et « bourgeois » jouissent de droits héréditaires et s'acquittent de charges qui leur donnent droit de siéger dans le Conseil général, instance souveraine de la République. « Habitants » et « natifs », mais aussi « sujets » des campagnes environnantes et « étrangers », sont exclus de la cité politique.

frontières de Genève des incidents de contrebande, c'est un véritable blocus économique qui est organisé contre la petite République totalement enclavée dans le territoire français. Étouffée économiquement, Genève se voit alors imposer politiquement l'Annexion sous la forme d'un ultimatum le 15 avril 1798. Et c'est pendant que délibère le Conseil général que les troupes françaises pénètrent dans la Ville. C'est ainsi avec son occupation militaire que la réunion de Genève à la France sera finalement décidée ; elle sera scellée onze jours plus tard par un traité de réunion, qui assujettira pour plus de quinze ans Genève à sa puissante voisine » (Dufour, 2014 : 96). Le nouveau département français du Léman voit le jour, et Genève devient préfecture. Une certaine autonomie permettra la « survivance de l'esprit national genevois » quand en parallèle sont importés pour y rester certains modèles institutionnels et juridiques français, comme la forme municipale (Dufour, 2014).



Genève devient le département du Léman (1798-1814), carte extraite de l'Atlas du bassin genevois, l'espace franco-valdo-genevois, Ocstat, Insee, Cartographie et décision, Mai 1994.

Pendant que Genève est annexée à la France, l'agitation des clubs révolutionnaires suisses et la pression des incursions militaires françaises conduisent l'ancien régime confédéral suisse à l'effondrement. Une éphémère « République helvétique » calquée sur le modèle révolutionnaire français est mise en place, imposant là aussi la fin du régime d'ordre. La nouvelle République et ses institutions centralisées se révèlent totalement inadaptées à gouverner les anciens cantons confédérés et son territoire est soumis à la pression des armées coalisées contre la République française et ses alliés. Le pouvoir révolutionnaire français sera contraint de donner des gages fédéralistes aux Suisses dès 1803 pour éviter l'éclatement de la République helvétique et maintenir la paix civile (Bouquet, 2016).

Dès 1812, la République française devenue Empire essuie ses plus importants revers militaires²¹². La coalition des royaumes et empires qui s'opposent à Napoléon entreprend la reconquête de l'Europe et la marche sur la France. « À la fin de 1813, les armées des Alliés – Autrichiens, Prussiens et Russes – se rapprochèrent des frontières de la Suisse pour aller attaquer Napoléon dans son propre pays. Malgré une déclaration de neutralité tardive et peu convaincante de la Diète, qui avait aligné tant bien que mal 10 000 hommes le long du Rhin, l'armée fédérale n'opposa aucune résistance aux 130 000 soldats [...] qui traversèrent l'ouest du Plateau, selon une ligne Bâle-Berne-Lausanne ; le 31 décembre, Genève libérée proclama la restauration de sa République. Bienne l'avait précédée de quelques jours » (Bouquet 2016 : 69).

Ce sont ces événements et la reformulation territoriale du continent négociée lors du congrès de Vienne en 1815 qui jetèrent les bases de la restauration et de la reformulation d'une nouvelle confédération en Suisse, mais aussi de la perspective de plus en plus précise du rattachement genevois à la Suisse²¹³. Les deux exigences de la Confédération helvétique pour recevoir Genève comme nouveau canton furent posées : une constitution conservatrice, et la continuité territoriale avec le territoire helvétique. Cette dernière fut obtenue grâce à l'appui autrichien et prussien²¹⁴ dans deux protocoles du *congrès de Vienne* du 29 mars 1815²¹⁵. Dès le congrès de Vienne, Genève devient officiellement un canton suisse et intègre à ce titre la Confédération. Pour compenser l'enclavement économique et géographique de Genève et de son canton, des zones franches ont été créées dès 1815 dans le pays de Gex français et dans le territoire sarde²¹⁶. Ces zones permettent un régime douanier assoupli et une grande liberté de circulation. Elles seront maintenues et étendues en 1860 après l'annexion des Savoie par la France du Second Empire, en incorporant le Chablais et le Faucigny, des Usses à Chamonix.

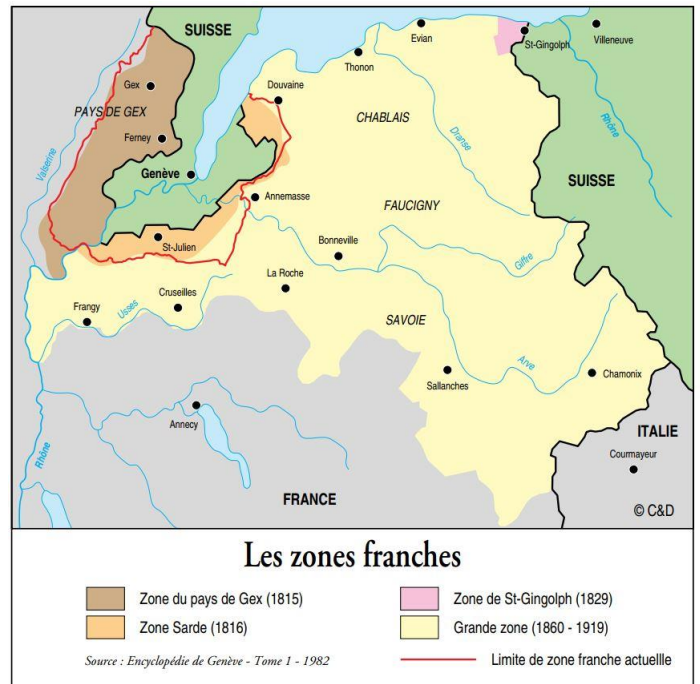
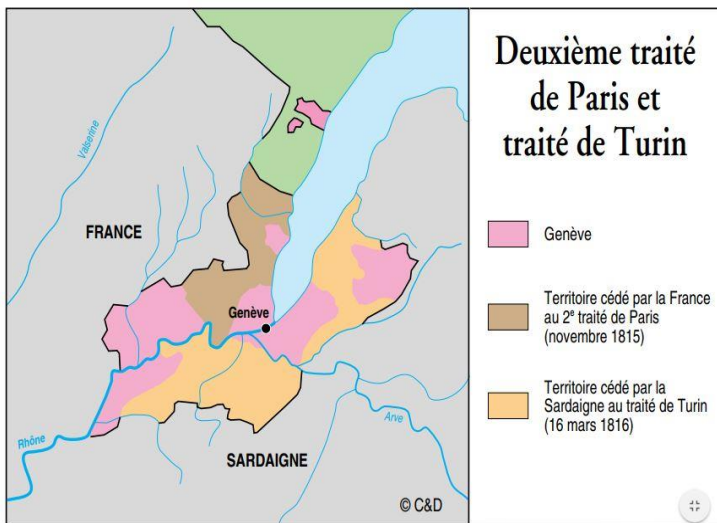
²¹² Échec de la campagne de Russie en 1812, défaite de la bataille de Leipzig en 1813.

²¹³ « Entre les exigences des libérateurs autrichiens, les menaces de contre-offensive des troupes françaises, les vœux du peuple genevois, les vues des puissances alliées et la prudence des cantons helvétiques, il faudra beaucoup de ténacité et de diplomatie [au conseil provisoire ayant proclamé l'indépendance genevoise] pour assurer l'indépendance de la République, qui n'apparaîtra garantie qu'avec sa transformation en canton suisse » (Dufour 2014, pp. 99).

²¹⁴ Puissances ayant toutes deux intérêts à soustraire la ville des vellétés françaises et sardes, et de s'assurer les conditions du rattachement futur de Genève à la Suisse pour « fermer » les cols alpins.

²¹⁵ Ainsi qu'ultérieurement aux dispositions du *second traité de Paris* du 20 novembre 1815 et du *traité de Turin* du 16 mars 1816.

²¹⁶ La maison de Savoie devient le Royaume de Piémont-Sardaigne au début du XVIII^{ème} siècle.



Cartes extraites de l'Atlas du bassin genevois, l'espace franco-valdo-genevois, Ocstat, Insee, Cartographie et décision, Mai 1994²¹⁷.

- *Genève, « île » cantonale suisse et ville frontalière dans l'arc lémanique*

Nous ne reviendrons pas sur les multiples aléas des politiques internes cantonales et municipales de Genève et ses rapports avec la Confédération helvétique restaurée dans les premières décennies qui suivent son adhésion officielle, ni sur les tumultes populaires qui secouent la ville tout le 19^{ième} siècle, sur fond de Printemps des peuples en Europe (Herrman, 2003). Le canton de Genève est désormais la partie la plus occidentale de la Confédération helvétique. L'annexion définitive des Savoie au territoire français et la normalisation italienne vont stabiliser durablement les relations frontalières et internationales dans cet espace alpin à partir de 1860. C'est aussi au cours du 19^{ième} siècle que la ville de Genève va acquérir une dimension internationale en devenant le berceau du droit international humanitaire²¹⁸ (Buirette et Lagrange, 2008).

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, « à la faveur des traités de la Restauration comme de son nouveau statut politique au sein de la Confédération suisse, Genève enregistrera

²¹⁷ On notera concernant la carte « Les zones franches » l'obsolescence aujourd'hui de la limite rouge définissant la zone franche contemporaine à la réalisation de la carte.

²¹⁸ Notamment quand le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) y voit le jour en 1863 sous l'égide du citoyen genevois Henry Dunant, et l'année suivante lors de la signature de la première des Conventions de Genève en 1864.

au 19^{ième} siècle un accroissement démographique exceptionnel²¹⁹ » (Dufour, 2014 : 111). Les zones franches s'avèrent déterminantes pour la bonne santé économique et commerciale du nouveau canton suisse enclavé. C'est entre cette fin du 19^{ième} et le début du 20^{ième} siècle que se développeront les secteurs industriels et bancaires qui confirmeront la bonne prospérité de la ville, son attractivité, et sa dimension multiculturelle.

Au début du 20^{ième} siècle, le canton de Genève fait face à une nouvelle conjoncture internationale et frontalière, raidie par la Première Guerre mondiale. La guerre mobilise les Français du canton et des Suisses volontaires quand l'État helvétique restera neutre²²⁰. Elle a surtout une conséquence frontalière directe pour Genève et son canton : la France, dans l'optique des traités de Versailles, veut revenir sur la question des zones franches pour imposer un régime à son avantage et affirmer son pouvoir territorial. Une crise diplomatique entre les États voisins s'ouvre dès 1919 et mène à la suppression unilatérale et *de facto* des zones par la France en 1923, ce qui a une incidence notable et directe sur la vie démographique, sociale et économique du canton ainsi ré-encadré et étouffé (L'Huilier, 1935). La Suisse porte l'affaire pour un jugement « de droit » contre cette politique française « du fait » à la Cour permanente de justice internationale de La Haye, qui statuera en 1933 pour le rétablissement des zones franches par un arbitrage connu comme « la sentence de Territet »²²¹. L'asphyxie due aux péripéties du régime frontalier combinée aux répercussions de la crise de 1929²²² peut expliquer un début de siècle difficile pour Genève. La ville s'impose cependant comme centre diplomatique international de premier plan à la faveur de la création de la Société des Nations²²³. Les années 30 et les prémices diplomatiques et géopolitiques de la Seconde Guerre mondiale feront de Genève un haut lieu international protégé par la neutralité suisse.

Après la période troublée de la Seconde Guerre mondiale²²⁴, Genève entame la seconde moitié du 20^{ième} siècle sous de meilleurs auspices démographiques, sociaux et économiques

²¹⁹ « La population de la Ville quintuplera en un siècle, passant de 25 000 habitants en 1814 à 131 000 en 1914, cependant que la population totale du canton passera de 31 000 à 172 000 habitants. Pareil accroissement apparaît essentiellement due à une forte et constante immigration à motivations économiques, alimentée, pour partie, par les Confédérés, pour partie, par les étrangers, principalement les immigrants régionaux des zones sarde et gessienne » (Dufour, 2014 : 112).

²²⁰ Cet évènement provoquera le départ de dizaines de milliers de Français de la ville et de la région suisse.

²²¹ « Sentence arbitrale concernant les importations en Suisse des produits des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex » du 1^{er} décembre 1933, texte disponible en ligne [<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19330102/index.html>].

²²² Notamment dans les secteurs bancaires et industriels.

²²³ Voir sous-partie 1.1.5 page 72. Il faut aussi souligner que l'État suisse n'a adhéré officiellement à l'ONU qu'en 2002, après des décennies de questionnements politiques et juridiques concernant les organisations internationales et le rapport que le pays devait tenir à leur sujet (Hottelier, 2002).

²²⁴ On se doute de l'importance de la frontière suisse en général, et genevoise en particulier, pendant la Seconde Guerre mondiale. La Suisse étant neutre, la Genève frontalière deviendra autant un territoire refuge face aux exactions de guerre et aux traques fascistes et nazies (Flückiger et Bagnoud, 2000) qu'un haut lieu de la diplomatie, ouverte ou « grise » (Boschetti, 2004).

(Dufour, 2014). De fortes disparités sociales traversent la population cantonale genevoise tout comme la Suisse (Erard, 2009). Dans la ville, les diplomates et fonctionnaires internationaux de l'ONU, les fortes communautés portugaise et espagnole issues de l'immigration de main-d'œuvre tout comme la présence de nombreux réfugiés, contribuent à ancrer la dimension internationale et multiculturelle d'un espace urbain marqué par l'inscription des inégalités entre quartiers et groupes sociaux (Toche, 1978 ; Gfeller, 1981 ; Von Aarburg, 2002, Afonso, 2006 ; Adly, 2013).

C'est dans la seconde moitié du 20^{ième} siècle que le canton et la ville de Genève se développent également comme un pôle d'attraction frontalier pour le travail pendulaire. « À partir des années 1960, à la faveur de la période de haute conjoncture que connaîtra l'économie occidentale, Genève retrouvera alors son rôle de pôle d'attraction avec l'apparition de la figure nouvelle du travailleur frontalier. Ce dernier prendra en fait à Genève le relais du travailleur étranger à la suite des mesures fédérales tendant à limiter l'installation en Suisse d'une main-d'œuvre étrangère » (Dufour, 2014).

Cette période de forte prospérité combinée ensuite aux accords européens²²⁵ et au développement progressif de la coopération transfrontalière²²⁶ à l'échelle cantonale en lien avec les collectivités locales françaises, va ancrer fermement le canton de Genève dans sa dimension frontalière quand parallèlement l'ONU octroie à la ville un rang international. Il faut cependant désormais revenir sur l'attitude qu'a eu l'État suisse vis-à-vis de la construction européenne et sur les relations entre l'État suisse et l'Union européenne pour comprendre comment le canton et la ville de Genève en sont tributaires.

²²⁵ Voir sous partie page suivante suivante sur la relation entre la Suisse et l'UE.

²²⁶ Voir sous-partie 2.2.3 Le phénomène des travailleurs frontaliers dans l'espace franco-valdo-genevois, page 162

2.1.2 La Suisse et l'intégration européenne

Bien que le modèle institutionnel fédéral de l'État suisse accorde une grande autonomie aux cantons et aux communes, il conserve strictement l'ensemble des prérogatives concernant les relations internationales et l'intégrité territoriale et frontalière de la Confédération helvétique (Knoepfel et al., 2014). La construction européenne initiée dès 1949 avec le Conseil de l'Europe et 1952 avec la mise en place de la CECA a interrogé cet État alpin qui partage la grande majorité de ses interfaces frontalières avec les voisins français, allemands et italiens, initiateurs historique du projet européen.

Historiquement attaché à la plus grande indépendance et la plus grande autonomie, et éloigné des considérations géopolitiques et économiques de l'immédiat après-guerre qui amèneront ses puissants voisins à initier le processus d'intégration européenne, l'État suisse adoptera une attitude patiente, distante et mesurée avec le projet européen. « *Depuis 1963, [la Suisse] est représentée au Conseil de l'Europe ; elle a ratifié la Convention européenne des droits de l'homme et a dû parfois se plier à des arrêts de la Cour de Strasbourg. En revanche, elle n'adhéra pas au Marché commun et fut, en 1959, un des membres fondateurs de l'Association européenne de libre-échange (AELE), moins contraignante. Une évolution semblait se dessiner : la Suisse déposa en 1992 une demande de négociations en vue d'une éventuelle adhésion à l'Union européenne ; des lois furent adaptées pour devenir « eurocompatibles » ; on crut avoir trouvé une solution de transition par l'Espace économique européen (EEE), lorsque se produisit en 1992 le coup de tonnerre du refus de cet accord, par une majorité infime dans le peuple (50,3 %), beaucoup plus forte des cantons (16 contre 7) ; le vote révéla un « fossé » entre Romands, favorables à 80 %, et Alémaniques, opposés à 60 %, entre villes et « Suisse profonde » aussi » (Bouquet, 2016 : 122).*

Ce résultat n'est pas que conjoncturel, comme nous l'apprennent les résultats de l'initiative populaire « Oui à l'Europe ! » initiée par des mouvements suisses pro-européens et portée au vote en 2001 : l'initiative, qui prévoit un réengagement de la Suisse dans le processus d'adhésion européen, est rejetée par 76,8 % des suffrages exprimés et l'unanimité des cantons. De forts antagonismes transparissent malgré tout à l'étude des votes entre l'électorat romand, urbain et diplômé, globalement plus favorable²²⁷, et les cantons alémaniques les plus ruraux qui creusent l'écart en s'exprimant très majoritairement contre²²⁸ (Hirter et Linder, 2001).

²²⁷ Les cantons de Neuchâtel, Genève, Vaud et du Jura se distinguent notamment par des scores où les voix exprimées « pour » atteignent ou dépassent les 40% ce qui est relativement important bien que minoritaire.

²²⁸ Les cantons ruraux d'Uri, d'Appenzell Innerrhoden, de Schwytz, d'Obwald et de Nidwald en Suisse alémanique refusent l'initiative à près de 90% de suffrages exprimés « contre ».

Dès le refus de 1992, « *Le pays, très isolé (ses partenaires de l'AELE se réduisent à la Norvège, à l'Islande et au Liechtenstein qui, eux, ont accepté l'EEE), entreprit des négociations bilatérales qui aboutirent en 2000 et 2004 à deux séries d'accords sur la libre circulation des personnes, une libéralisation du trafic des camions et des transports aériens, la reconnaissance des diplômes, la formation de la jeunesse, la coopération dans les domaines de la science, de l'environnement et surtout de la police, de la justice et de l'asile (association à l'espace Schengen/Dublin). Ce dernier volet suscita des critiques, tant à droite qu'à l'extrême gauche ; soumis au référendum, il fut approuvé à une majorité moindre (54 %) que les premiers accords (67 %) ; outre la Suisse centrale, traditionnellement conservatrice, c'est le Tessin qui manifesta la plus forte opposition* » (Bouquet, 2016 : 122).

L'histoire des relations entre la Suisse et l'UE peut ainsi être décrite comme une « intégration non-adhésive » : « *La Suisse s'est historiquement construite sur ce rapport dialectique à l'extérieur, source d'opportunités mais aussi de contraintes. C'est en partie pourquoi la Suisse craint les modalités « poussées » d'intégration institutionnalisées qui seraient susceptibles de remettre en question certains des fondements du pays. C'est le cas vis-à-vis de l'UE, puisqu'au niveau politique tout d'abord, la Suisse insiste sur la remise en cause du « triangle identitaire national » (neutralité, fédéralisme, démocratie directe) liée aux délégations de souveraineté aux organes supranationaux de l'UE* » (Vallet, 2010 : 56). La mise en place des accords bilatéraux²²⁹ a été un palliatif à cette non-adhésion, de même qu'en pratique, bien que la Suisse soit restée en dehors du marché commun, les intégrations économiques se sont multipliées²³⁰, en dehors de quelques secteurs très protégés comme l'agriculture (Barjolle, 2010 ; Kroll et Barjolle, 2010).

Sur le plan monétaire, la même logique de souveraineté préside à l'autonomie totale du franc suisse alors que l'économie du pays est fortement intégrée et interdépendante des marchés et des finances européennes, au risque de fluctuations et de perturbations sérieuses comme cela s'est confirmé avec la crise de la zone euro depuis 2008 (Cyriac et Vallet, 2012). En filigrane, les questions d'argent ne sont jamais anodines dans un puissant territoire financier qui s'est construit une place solide grâce au secret bancaire, remis en cause et sommé de se reconfigurer

²²⁹ Plus d'une centaine actuellement. Les plus importants sont l'accord de libre-échange avec la CEE en 1972, sur les assurances en 1989, sur les transports de marchandises en 1990, puis les deux paquets « bilatéraux » signés avec l'UE en 2000 et 2004.

²³⁰ « *En 2014, les échanges entre la Suisse et l'UE se sont chiffrés à 114 milliards de francs pour les exportations et à 131 milliards de francs pour les importations. Quelque 55% des exportations helvétiques étaient destinées à l'UE et environ 73% des importations de la Suisse provenaient de l'UE* », brochure « la Suisse et l'UE » du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Berne, 2016.

depuis la multiplication des scandales d'évasions fiscales et de blanchiments malgré la résistance des acteurs de ce secteur (Longchamp, 2010).

Au sein de cette « intégration sans adhésion » au projet européen, le canton et la ville de Genève sont tributaires de l'État suisse et du processus démocratique des initiatives et des votations²³¹. À l'échelle des cantons, les votes exprimés par les citoyens genevois sont systématiquement parmi les plus favorables aux positions pro-européennes. Cela semble cohérent avec l'histoire et la situation frontalière du canton et de la ville, « *tête sans corps* » et *métropole cosmopolite sans arrière-pays* » qui a construit son identité et s'est affirmée par les zones franches dans les territoires voisins, jusqu'à devenir une « *capitale régionale à vocation transfrontalière* » (Dufour, 2014 : 114). Mais la Confédération helvétique est issue d'un assemblage complexe de territoires et de populations aux langues²³², religions²³³, situations sociales²³⁴ et rapports à l'espace et à son imaginaire variés, s'est construite sur la primauté des appartenances locales et régionales (Centlivres, 1976 ; Centlivres, 2002) et n'est pas exempte de frontières intérieures et de clivages internes, comme l'illustre l'usage journalistique du terme « Röstigraben »²³⁵ pour souligner les différences notamment entre votes des espaces romand et alémanique en Suisse (Waldis, Wendling, 2002).

L'« intégration sans adhésion » et les relations bilatérales entre l'UE et la Suisse sont le fruit des votations mais peuvent être défaites par elles. En 2014, dans un contexte marqué par la forte progression de formations souverainistes de droite comme l'Union Démocratique du Centre (UDC), une initiative populaire « contre l'immigration de masse » est mise au vote. En souhaitant durcir la politique d'immigration et d'asile de la Confédération helvétique et en réaffirmant le principe de la préférence nationale, elle s'oppose à la logique des accords bilatéraux. L'initiative sera approuvée à la très courte majorité de 50,3 % des suffrages et à une majorité de cantons, plaçant les institutions et l'espace public suisse dans une contradiction, entre souveraineté du vote et conséquences économiques et sociales pratiques de la remise en cause des accords bilatéraux. Le raidissement suisse provoquera l'ire de l'UE qui prendra des mesures de rétorsion et gèlera une partie des négociations en cours²³⁶.

²³¹ Pour plus de détails sur les initiatives et votations, voir Bevort, 2011.

²³² Le territoire suisse est composé d'espaces linguistiques alémaniques, francophone et italophones, ainsi que d'assemblages comme le Romanche. Voir Elmiger et Fortser, 2005.

²³³ Notamment historiquement entre catholiques et protestants. Voir Campiche, 2010.

²³⁴ Voir Érard, 2009.

²³⁵ Littéralement le « fossé des Röstis », une galette de pommes de terre râpées censée être emblématique de la Suisse alémanique.

²³⁶ Notamment en gelant le programme Erasmus+ en Suisse. Voir l'état des négociations sur les sujets de discordes dans le document « Relations UE-Suisse », Commission européenne - Fiche d'information, Bruxelles, septembre 2016.

L'UDC, au bénéfice de cette victoire, multipliera les campagnes politiques et le dépôt à signature d'initiatives souverainistes, comme en 2016 en lançant l'initiative « pour l'autodétermination », visant à assurer la primauté du droit constitutionnel suisse sur le droit international, ou en 2018 avec le dépôt à signature d'une nouvelle initiative plus ambitieuse dont les dispositions comprendraient l'abrogation de l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Confédération helvétique et l'UE : cette initiative populaire, qui pourrait être amenée au vote en 2019 en pleine campagne électorale fédérale, peut signer l'arrêt de mort de la politique de l' « intégration sans adhésion »²³⁷.

²³⁷ Nous reviendrons sur l'UDC et ces questions dans la sous-partie 2.1.7, page 196.

2.1.3 Le phénomène des travailleurs frontaliers dans l'espace franco-valdo-genevois

Le régime des zones franches ceinturant le canton de Genève a assuré le désenclavement nécessaire au commerce et à la prospérité. La population française fait partie des communautés étrangères importantes historiquement implantées dans le territoire suisse et genevois en particulier. À la faveur d'une période de forte croissance économique et d'un besoin de main-d'œuvre supplétive important dès la fin de la Seconde Guerre mondiale puis de façon plus importante à partir des années 60, et pour limiter le recours à la main-d'œuvre d'immigration lointaine, institutions et patronat s'accordent pour mettre en place une politique d'ouverture du marché du travail au voisinage français. Les populations résidentes depuis au moins 6 mois dans la bande frontalière profonde de 10 kilomètres des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain deviennent éligibles pour obtenir un permis de travail « G » de « travailleur frontalier », tel qu'il est défini par des accords entre la France et la Suisse en 1948 et en 1958 (Bruno et Maguet, 2001).

Cette situation voit le jour du fait de l'« effet-frontières », c'est-à-dire des disparités entre territoires de part et d'autre de la limite politique (Raffestin, 1986). L'espace genevois en croissance et attractif quant aux salaires ne dispose pas d'une démographie suffisante et a besoin de main-d'œuvre supplétive, alors qu'il est bordé de l'autre côté de la frontière politique par des zones marginales pour le territoire français centralisé, essentiellement rurales et sans dynamisme économique et démographique (Delaugerre, 2012). Cette situation n'est pas propre qu'à Genève, le canton suisse voisin de Vaud s'ouvre peu à peu lui aussi aux travailleurs frontaliers, de même qu'en Suisse italophone le canton du Tessin se tourne vers la main-d'œuvre italienne et qu'en Suisse alémanique certains cantons frontaliers ont recours aux travailleurs allemands, avec des modalités pas nécessairement similaires propres au fédéralisme suisse. Ailleurs sur le continent européen, d'autres espaces voient également naître le recours à une main-d'œuvre transfrontalière²³⁸, c'est le cas dans la région d'interface frontalière entre la France, la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne (Hamman, 2013).

Environ 800 Français disposent d'un permis G en 1948 (Delaugerre, 2012), mais le nombre de travailleurs frontaliers faisant la « navette » quotidiennement entre la France voisine et leur lieu de travail « sur Suisse » prend peu à peu de l'ampleur dans les secteurs secondaires

²³⁸ Voir à ce titre le documentaire de Gilles Balastre, *Salariés sans frontières*, JEM production / France 3 Lorraine, 51 min, 2014.

et tertiaires²³⁹ et atteint 24.000 personnes en 1973 (Donzé et Ricq, 1974). Si la motivation des navetteurs reste principalement le salaire, l'installation dans « le paysage » de la figure du travailleur frontalier accompagne la prise de conscience de la proximité socio-culturelle des deux interfaces et d'une représentation de l'interface franco-genevoise comme un espace homogène (Ricq, 1976). De multiples obstacles administratifs et infrastructurels à la pratique et au développement du travail pendulaire apparaissent peu à peu à mesure que le phénomène prend de l'ampleur et s'ancre dans le quotidien. Cette situation, vécue par les travailleurs frontaliers, va provoquer la mise en place de groupements et la formulation de revendications²⁴⁰. Le développement de ce phénomène va aussi plus largement contribuer à l'amorce de la coopération transfrontalière²⁴¹.

Les accords bilatéraux qui entrent en vigueur en 2002 permettent une redéfinition extrêmement profonde du statut de travailleur frontalier : la libre circulation, déjà permise en pratique, est totale à partir de 2007, date à laquelle a été supprimée l'obligation de résidence dans des zones frontalières définies. Les entreprises suisses ne sont quant à elles plus soumises ni aux quotas de permis de travail ni à la préférence nationale lors du recrutement et les travailleurs frontaliers obtiennent leur permis de travail automatiquement dès lors qu'un contrat de travail est signé, avec pour seule obligation de retourner au moins une fois par semaine à leur domicile à l'étranger. De plus, côté français, la liberté de circulation et de résidence mise en place par les États européens du groupe Schengen pour ses citoyens permet le développement des grandes mobilités pour le travail (Ravalet et al., 2015) et l'installation plus aisée de non-nationaux européens. À partir de 2002, le nombre de travailleurs frontaliers va croître de façon continue et exponentielle²⁴².

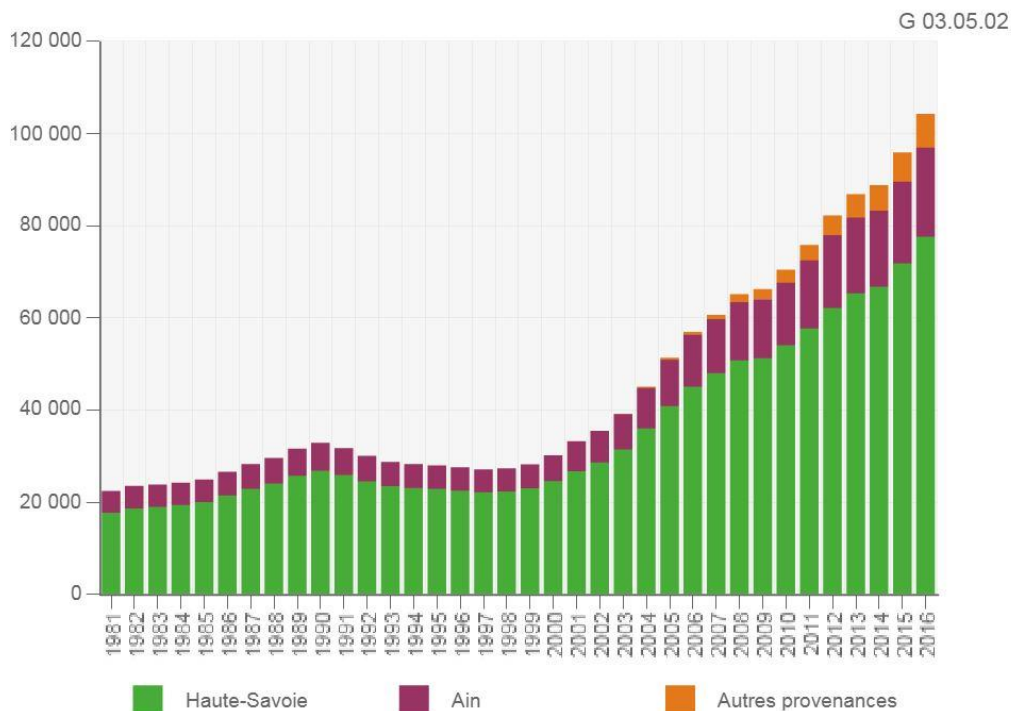
²³⁹ « *La structure d'emploi des travailleurs frontaliers tend à se rapprocher de celle de la population active genevoise, par son taux élevé de femmes, et par la place grandissante prise par le secteur tertiaire. [...] Bâtiment et métallurgie-mécanique retiennent, pour une grande partie, les frontaliers ouvriers, tandis que commerce et banques ont le plus fort pourcentage d'employés.* » (Donzé, Ricq, 1974 p. 100)

²⁴⁰ Nous aborderons l'établissement du Groupement transfrontalier européen page 169

²⁴¹ Nous reviendrons sur ce sujet dans la sous-partie 2.1.6 page 188

²⁴² Voir la sous-section « Frontalier » dans la section « Travail » sur le site « Statistiques cantonales » du canton de Genève.

Effectif des titulaires d'un permis frontalier dans le canton de Genève, selon le lieu de résidence, depuis 1981



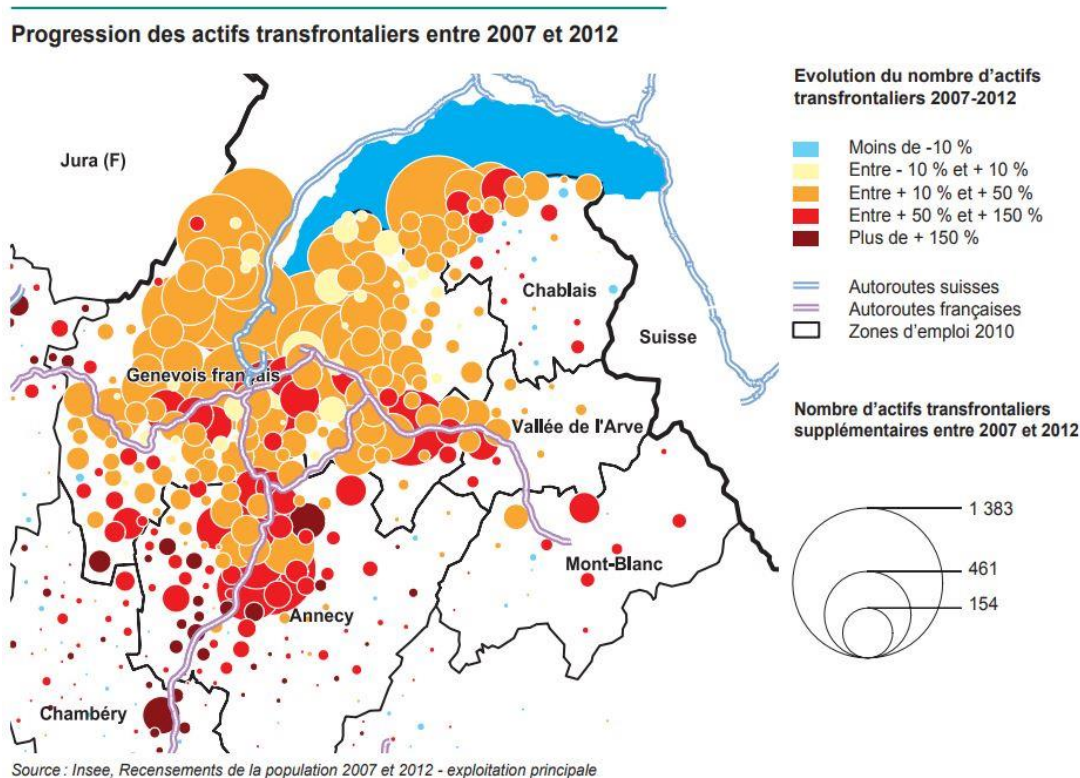
Source : OCSTAT - Statistique des frontaliers

D'environ 30.000 personnes en 2000 à la veille de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, les statistiques des permis G dans le canton de Genève font état de 104.272 détenteurs en 2016, dont 77.604 en provenance de Haute-Savoie, 19.349 en provenance de l'Ain et 7.320 en provenance d'autres départements plus éloignés, comme la Savoie ou l'Isère. C'est une progression de 347,5 % qui a eu lieu sur une période de 16 ans, et l'émergence d'un nouveau « contingent » de travailleurs frontaliers de provenance plus lointaine et bien au-delà de l'espace frontalier historique, où plus de la moitié des ménages actifs sont concernés par le travail frontalier (OST, 2013). Dans le canton de Vaud voisin, l'évolution est similaire, et le nombre de frontaliers passe de 8.596 titulaires d'un permis de travail frontalier en 1996 à 29.377 en 2016, soit une progression de 341,7 % en 16 ans, avec là aussi des renforts plus distants²⁴³. D'un point de vue plus global, les cantons des Grisons et du Tessin, frontaliers avec l'Italie, connaîtront eux aussi une massification exceptionnelle du travail frontalier, un phénomène qui

²⁴³ Voir l'indicateur des frontaliers actifs dans la section « économie » du service statistique du canton de Vaud. Disponible en ligne : <http://www.scris.vd.ch/Default.aspx?DomID=2521>

est observable dans des proportions moins importantes sur toute la bande frontalière Nord de la Suisse entre les cantons de Neuchâtel et de Schaffhouse²⁴⁴.

L'extension géographique de la provenance des travailleurs frontaliers au-delà de la zone frontalière telle que modélisée par l'OCSTAT²⁴⁵ souligne l'importance qu'ont prise les différentes infrastructures de transport comme les réseaux autoroutiers pour constituer les nouveaux bassins d'emploi. C'est notamment le long de ces réseaux que les progressions sont les plus importantes. De nouveaux pôles très dynamiques émergent dans les agglomérations françaises d'Annecy et de Chambéry, soulignant l'attraction de Genève comme métropole et les cantons suisses comme forces centrifuges régionales pour l'économie et l'emploi, les flux domicile-travail s'intensifiant dans la région d'environ 5 % par année sur les réseaux (OST, 2016).



²⁴⁴ Voir le graphique « pourcentage d'emplois occupés par des étrangers frontaliers en Suisse », annexe 1.2.1 page 404

²⁴⁵ Office cantonale de statistique, partie prenante de l'Observatoire Statistique Transfrontalier, voir la sous-partie 2.1.6 abordant le développement de la coopération transfrontalière page 188

- *Evolution des profils des travailleurs frontaliers*

Depuis l'émergence du travail frontalier dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, les secteurs d'activité concernés par cette main-d'œuvre et les profils de salariés se sont diversifiés²⁴⁶. Le contingent global des navetteurs bien que toujours majoritairement masculin s'est progressivement féminisé, il a rajeuni, et la part des diplômés et des multilingues a fortement augmenté. Outre les secteurs historiques du commerce et de la banque, les travailleurs frontaliers représentent des proportions très importantes dans les secteurs de la santé, et des services informatiques ou encore de la recherche et développement. Ils restent cependant présents dans les secteurs de la construction et de l'industrie où ils représentent près de 30 % des actifs du secteur du canton de Genève. La part des travailleurs frontaliers cadres et encadrants dans les hiérarchies d'entreprise a augmenté, et le statut du CDI prime très majoritairement²⁴⁷ (Bolzman et Vial, 2007 ; OST, 2013 ; Ipsos, 2015). La crise de 2008 et la stagnation de l'emploi en France sur les années suivantes a participé au report d'une part du nombre d'actifs sur Suisse (OST, 2015).

Le salaire reste la première motivation des travailleurs frontaliers²⁴⁸ (Ipsos, 2015). Le niveau de salaire en Suisse est largement supérieur au niveau de salaire en France, et produit l'image d'un « Eldorado suisse ». En 2014, le salaire mensuel brut médian suisse atteignait ainsi 6.189 francs suisses, environ 5.693 euros, soit le double du salaire mensuel brut médian en France. Les revenus médians par unité de consommation des ménages du Genevois français percevant des revenus à l'étranger sont très supérieurs à ceux des autres déclarants : 42.200 euros en 2011 contre 18.700 euros, soit un écart de 125 % (OST, 2014a). La différence est de taille, mais la question du salaire a tendance à invisibiliser tout un ensemble de facteurs qu'il faut prendre en compte pour se faire une idée juste du niveau de la rémunération, comme le temps et la charge de travail, la complexité produite par la différence des systèmes sociaux, et les coûts impondérables propres à la pratique quotidienne des navettes. En effet, le temps de travail et la charge de travail exigée et inscrite dans le droit du travail sont supérieurs en Suisse²⁴⁹. Les travailleurs frontaliers, notamment ceux occupant des postes de cadres, ont tendance à un surinvestissement professionnel pour légitimer leur place et leur rémunération, ce qui ne prévient pas nécessairement les discriminations et incivilités perçues et vécues au titre

²⁴⁶ On retrouvera un tableau extrait de la note « Profil des actifs transfrontaliers de la zone d'emploi du bassin genevois », fiche n°3 de l'Observatoire statistique transfrontalier, 2013, en annexe 1.2.2 page 404

²⁴⁷ Les études quantitatives menées par des universitaires et des instituts concordent et permettent de dégager cette tendance de fond.

²⁴⁸ Le niveau de salaire obtient 66 % de réponse à la question « pour quelles raisons travaillez-vous en Suisse », le deuxième item est « le dynamisme du marché du travail » obtenant 31 %, « la qualité de vie » obtenant quant à elle 23 %.

²⁴⁹ La durée minimale hebdomadaire y est fixée à 40 heures, le nombre de congés payés à 4 semaines annuelles, et le droit du travail d'inspiration plus libérale concernant les modalités de licenciement.

de leur statut d'étranger pour autant (*Krings et al.*, 2014). Concernant le système social, les travailleurs frontaliers doivent jongler perpétuellement entre deux cultures administratives à l'esprit et aux modalités différentes, comme l'illustre le choix de rattachement pour l'assurance maladie entre la CMU française et le LAMal suisse²⁵⁰, aux systèmes de cotisation et aux qualités de prise en charge différents et les arbitrages ne sont pas évidents. Enfin, la question des navettes et des déplacements domicile-travail est centrale. Ces déplacements pendulaires induisent du temps et des coûts qui augmentent la journée de travail réelle et diminuent le salaire réel. La moitié des travailleurs frontaliers habite à plus de 30 kilomètres de leur lieu de travail et prennent l'autoroute quotidiennement, 93 % utilisent leur voiture pour faire les navettes et affrontent les bouchons et encombrements routiers fréquents (*Ipsos*, 2015).

La majorité des travailleurs frontaliers est « installée » dans cette condition autant que dans la région. En effet, plus de 75 % d'entre eux travaillent en Suisse depuis au moins 6 ans et plus de la moitié d'entre eux depuis plus de 10 ans, bien que 91 % d'entre eux ne soient pas originaires de la région (*Bolzman et Vial*, 2007). Le travail frontalier est un facteur positif dans l'acquisition de son logement, dans un espace confronté au renchérissement de l'immobilier et à une forte croissance urbaine²⁵¹. Les logiques matrimoniales et les réseaux de sociabilité des travailleurs frontaliers, incluant relations avec les collègues de travail, liens de famille et de voisinage et participation à la vie associative, sont traversés par la question frontalière et les nationalités. Le rapport différencié à la frontière et à l'espace transfrontalier des acteurs construit à ce propos des modes de vie hétérogènes, bien que globalement les relations sociales soient majoritairement plus orientées autour de l'espace d'habitation en France et des Français. Les mariages mixtes franco-suisse ou binationaux existent mais restent minoritaires (*Bolzman et Vial*, 2007). Le même constat peut être tiré à propos du rapport entretenu par les travailleurs frontaliers à l'espace public, médiatique et politique suisse et français. Bien que non-citoyens suisses et de ce fait écartés des votes réguliers ayant lieu dans le territoire où ils travaillent, les travailleurs frontaliers « orientent vers le transfrontalier » leurs pratiques et intérêts politiques et médiatiques d'autant plus fortement que leur logement est proche de la frontière et qu'ils sont installés pour rester. Ils sont majoritaires à soutenir le développement de la coopération transfrontalière ou à porter espoir dans une intégration européenne de la Suisse (*Bolzman, Vial*, 2007).

²⁵⁰ Ce sujet occupe près de 50 pages, soit 10% de l'ouvrage, dans le guide *Travailler et vivre en Suisse : Guide pratique pour les résidents et frontaliers* de David Talerma (2016).

²⁵¹ Nous aborderons plus en détail les questions de logement et d'urbanisation dans les parties suivantes ; sur le domicile des travailleurs frontaliers, OST, 2014b.

Le statut de frontalier et les bénéfices attendus de la mobilité imposent aux acteurs un fort capital motilité (Kaufmann et Jemelin, 2008), la définition et la redéfinition de stratégies pour mobiliser leurs moyens en fonction de leurs projets, en prenant en compte la complexité produite par la dimension frontalière de leur réalité de travail. Au-delà de l'image de l' « Eldorado » des salaires, le travail frontalier « sur Suisse » semble être une voie particulièrement appropriée pour saisir la diversité des enjeux autour de la mobilité sociale. Deux idéal-types²⁵² de travailleurs frontaliers émergent en pensant ces trajectoires dans leurs complexités, que nous allons décrire et illustrer en fournissant une synthèse d'entretien pour chacun d'eux.

Le travailleur frontalier d'installation, majoritaire, est inséré dans l'espace transfrontalier autant que dans son travail en Suisse. Son projet de mobilité et la mobilisation de son capital motilité vise à maintenir sa place et à ancrer son statut de frontalier, construit comme projection dans l'espace et le temps en termes d' « installation ». Il est de ce fait engagé dans l'espace social transfrontalier, et doit prendre en compte ses variations. « Travailleur frontalier », il est devenu avant tout « frontalier » et attaché socialement et symboliquement à cette condition.

Synthèse d'entretien : Edouard, travailleur frontalier « d'installation »

Edouard, la cinquantaine bien passée, travaille « sur Suisse » depuis déjà 16 ans. Cet employé de commerce à Genève relate son installation dans la banlieue d'Annemasse avec de multiples anecdotes. Lui et son épouse ont économisé grâce à leurs salaires suisses pour s'acheter une maison et « *se mettre au vert* », dans une campagne du genevois français qu'ils ont appris à aimer plus que leur Nord d'origine en France, où ils retournent ponctuellement pour la famille lors des fêtes de fin d'année. S'il est peu loquace sur son travail en tant que tel et sur sa « *vie d'avant* », Edouard aime donner les détails de son quotidien transfrontalier, et raconte avec humour les quelques situations cocasses qui lui sont arrivées avec des Suisses. Sa femme a arrêté le travail après la naissance de leur fille, qui a bien grandi et est partie à l'étranger pour les études. Lui a changé deux fois de travail, mais a tenu à rester sur Suisse. Il est heureux d'avoir pu contribuer au confort matériel de sa famille avec ses revenus, même si cela lui a valu de la fatigue et qu'il avoue commencer à penser à la retraite. Lui qui se dit « frontalier d'adoption », n'a jamais pensé à partir ni à se renseigner sur la naturalisation non plus, ne voit pas d'un bon œil les polémiques récentes sur les accords bilatéraux et avoue craindre un raidissement des modalités frontalières « *pour ceux qui n'ont pas encore les cheveux gris* » comme lui. Il espère que les élus français continueront à travailler au maximum avec les élus suisses, même s'il considère que le pire n'arrivera pas, puisque « *Genève sans les Français, ça deviendrait une ville fantôme, comme dans un western !* », dit-il en riant.

Le travailleur frontalier d'opportunité, minoritaire, n'est ni attaché ni installé à la condition et à la réalité de l'espace frontalier. Plus récemment arrivé à ce statut ou effectuant des grandes mobilités liées au travail et des navettes pendulaires de longue distance, son projet et la mobilisation de son capital motilité concernent avant tout le travail, et l'opportunité qu'il représente comme pallier dans un projet de vie n'inclut pas nécessairement l'installation

²⁵² Au sens webérien du terme.

spatiale et mentale dans le statut et dans l'espace frontalier. L'opportunité peut évoluer vers l'installation au gré des trajectoires et des stratégies, mais n'est pas une projection préalable.

Synthèse d'entretien : Stella, travailleuse frontalière « d'opportunité »

Stella habite à Chambéry et pourtant depuis déjà sept mois elle prend sa voiture tous les jours de la semaine pour se rendre dans le canton de Genève où elle travaille comme infirmière dans une clinique privée qui la paye plus de 6.000 francs suisses par mois, soit « *trois fois plus que ce que je pourrai espérer par ici !* ». Elle s'est lancée dans les « *allers-retours* » pour le salaire très attractif mais ne s'attendait pas au rythme « assez brutal » qui lui fait finir ses journées lessivée. Au final, les trajets coûtent cher, mais ne la déçoivent pas, elle sait ne pas vouloir faire ça plus de « *un an ou deux* », le temps de se constituer un joli matelas, bien utile pour envisager l'avenir quand on a presque trente ans. Si elle ne déménage pas, c'est parce que ça remettrait en question le mode de vie de son compagnon et qu'elle tient à voir souvent ses amis, majoritairement savoyards. Ils ont parlé un temps de louer un appartement, voire de s'installer en Suisse temporairement et qu'il cherche du travail là-bas lui aussi, comme une parenthèse à vivre, mais se sont ravisés. Stella connaît très peu Genève et encore moins la Suisse, ses collègues sont presque exclusivement françaises. Elle ne s'attendait pas à toutes les difficultés administratives auxquelles elle a pu faire face les premiers mois, grâce aux conseils d'un autre ami un peu plus chevronné, installé à Annecy, et à une collègue de travail.

Si les 104.272 travailleurs frontaliers suivent des trajectoires diverses, ces éléments de profil et ces deux idéal-types nous aident à penser le phénomène loin des caricatures et des simplifications. En effet, leur situation est l'objet de fantasmes, positifs pour des personnes désireuses de se lancer dans l'« Eldorado suisse », ou négatifs, puisque les travailleurs frontaliers français font l'objet de stéréotypes négatifs produits par les formations souverainistes de droite dans l'espace public et médiatique suisse et genevois.

- Les travailleurs frontaliers s'organisent : le Groupement transfrontalier européen

À sa mise en place, le régime du permis G est lacunaire concernant les droits sociaux des travailleurs frontaliers. Ceux qui y ont recours sont confrontés à quantité d'obstacles et de zones d'ombre nées des différences et des frontières administratives, fiscales et juridiques entre système suisse et français, où leur statut n'est pas explicitement défini²⁵³.

Cette situation va faire émerger la volonté de se rassembler et de s'associer collectivement pour ne pas faire face isolément à ces questions complexes. En 1963, le Groupement des frontaliers voit le jour, association corporative inspirée du syndicalisme sans s'y apparenter directement, visant par l'action collective et l'expertise à établir des revendications pour faire évoluer le statut de travailleur frontalier. La longue liste des dossiers suivis par le groupement²⁵⁴

²⁵³ Il faut souligner ici l'absence de règles claires dans les administrations de part et d'autre concernant des sujets essentiels comme la couverture chômage, l'assurance maladie pour la famille des travailleurs frontaliers, les prestations familiales, l'assurance invalidité, et surtout l'imposition sur les revenus.

²⁵⁴ Voir sur le site du GTE, section « Notre histoire » : <https://www.frontalier.org/historique.htm>.

retisse le fil des décennies qui marqueront le développement numérique du contingent des travailleurs frontaliers, et l'on comprend la lente évolution, étape par étape, dossier par dossier, qui a lieu sur toute la seconde moitié du 20^{ième} siècle concernant leur statut. Il sera reconnu comme interlocuteur par les pouvoirs publics de part et d'autre et les institutions successives créées pour la coopération transfrontalière et s'affiliera aux associations et groupements frontaliers similaires naissant ailleurs en France, comme aux frontières françaises du Nord-Est, avec lesquelles ils partagent ces spécificités et ces paradoxes d'intérêts et d'action qui les démarquent des logiques et des pratiques des syndicats nationaux de part et d'autre (Hamman, 2013). Au bénéfice de son développement, le Groupement étend ses activités sur tout l'arc lémanique et la Franche-Comté au cours des années 80 et se professionnalise.

C'est en 2000 que le Groupement change de nom et devient le Groupement transfrontalier européen. Ce choix n'est pas anodin. Les diverses organisations de frontaliers ont bénéficié de la construction européenne et de ses instances d'arbitrage politique ou juridique. L'« *usage du droit communautaire comme support d'action contentieuse* » et le contact avec la logique institutionnelle de l'UE ont permis à ces groupes d'obtenir, outre des arbitrages favorables à leurs revendications, un capital de légitimité fort utile pour les relations avec les services d'État, les collectivités territoriales, les instances de coopération transfrontalières (Hamman, 2004 ; 2005).

Le GTE revendique actuellement 32.500 adhérents et dispose de bureaux et permanences dans quatre « Maisons transfrontalières », implantées à Annemasse, Saint-Genis-Pouilly, Morteau et Pontarlier où il est possible d'obtenir des rendez-vous juridiques, de rencontrer des partenaires variés, allant des banques proposant des services adaptés au syndicalistes suisses de l'Unia, de participer à des formations et des conférences sur les questions frontalières. La cotisation donne également droit d'accès à une série de documents numériques et papiers, comme « Le frontalier magazine », aux rubriques variées, suivant l'actualité du droit social et exposant les analyses du GTE sur l'actualité sociale et politique transfrontalière. Le GTE s'est notamment fermement positionné contre l'initiative populaire « contre l'immigration de masse ». Le GTE est devenu un acteur de poids, principal outil de contact et de soutien pour les travailleurs frontaliers, et en cela artisan d'une prise de conscience collective. Son président, Michel Charrat, est une personnalité incontournable de l'espace public et politique transfrontalier. Le GTE permet à une population qui n'a pas les droits civiques en Suisse de peser sur les campagnes politiques et les instances et élus helvétiques. Cependant, le GTE s'est construit comme un outil expert plus que comme une organisation de mobilisation collective. À l'heure où elles subissent le déclin de l'engagement bénévole et militant (Ion, 1997) ou du moins une reconfiguration de leurs pratiques et modalités d'action dans une période marquée

par la reconfiguration des organisations du travail (Mischi, 2016), on peut avancer que nombre des adhérents cotisent au GTE pour les services et les expertises sans présager d'une capacité d'engagement au-delà de la structure si elle souhaitait évoluer vers des modalités d'action collective plus affirmées.

Si le GTE donne du crédit à l'idéal-type du travailleur frontalier d'« installation », de nouveaux usages d'échange d'information entre travailleurs frontaliers émergent notamment par l'utilisation des réseaux sociaux²⁵⁵. Le recours aux outils du GTE et l'usage des réseaux sociaux n'est pas contradictoire, mais suivre ces *pages* sur une longue période permet de souligner que nombre de personnes viennent poser des questions ou demander aux pairs des informations du ressort du GTE, qui serait capable de leur donner des réponses plus solides et véridiques que la grande majorité des échanges en ligne, qui s'apparentent au commentaire, à l'opinion ou à l'expérience empirique. Nombre de messages postés en urgence, demandant des conseils et des avis, proviennent de nouveaux travailleurs frontaliers, qui exposent en quelques lignes leurs dilemmes administratifs, de trajets ou d'acquisitions immobilières au milieu des publications relayant des articles de presse sur l'actualité transfrontalière. Ce type de plateforme et d'usage semble donc concerner une partie des travailleurs frontaliers d'« opportunité », les moins organisés d'entre eux, qui se sont lancés dans l'« aventure suisse » sans préparation approfondie et qui apprennent et expérimentent de leurs premières déconvenues, en cherchant sur ces supports fluides des réponses et une aide comme on jette une bouteille à la mer.

Cette situation, autant que l'attrait qu'exerce l'image de l'« Eldorado suisse » sur de potentiels candidats au travail frontalier ou à l'expatriation, n'a pas manqué de faire émerger de nouveaux entrepreneurs capables de valoriser et de commercialiser leurs connaissances et leur expérience du statut comme expertise monnayable. L'exemple de David Talerman, ancien travailleur frontalier reconverti dans le business du « *coaching personnalisé à l'expatriation et à l'emploi en Suisse* » et chef de l'entreprise Expatwire, est particulièrement illustratif. Son livre *Travailler et vivre en Suisse : Guide pratique pour les résidents et frontaliers*, publié pour la première fois en 2006 au moment de l'accroissement du nombre de travailleurs frontaliers, est devenu un succès de vente réédité et réactualisé à cinq reprises²⁵⁶. Son site internet, *Travailler-en-Suisse.ch*, propose des articles réguliers sur les thématiques de l'emploi suisse et oriente les visiteurs vers une boutique où sont proposés, outre le livre, quantité de services : il est ainsi possible d'acheter une visioconférence de deux heures pour « rédiger une lettre de

²⁵⁵ On citera la présence sur le réseau social Facebook de la page « Nous frontaliers », avec 53.000 personnes, le groupe « Frontaliers tous ensemble » avec près de 20.000 membres.

²⁵⁶ Et disponible en ligne gratuitement sur le catalogue Odyssée des Bibliothèques universitaires grenobloises, ce qui est utile pour accéder à l'ouvrage, mais relativement surprenant du fait de la nature de l'ouvrage.

motivation percutante » ou concernant la « mise en place de techniques de veille » à l'emploi pour 190 €, mais aussi une heure d'atelier en direct pour « comprendre la culture suisse » de l'emploi pour 140 €, ou encore de faire rédiger son curriculum vitae par l'entreprise contre argent comptant. La notoriété de David Talerman est bien réelle, et il est régulièrement invité sur des plateaux télévisés suisses romands pour échanger sur les questions frontalières. Son succès souligne que le GTE n'occupe pas une position hégémonique sur les questions du travail frontalier et révèle la plasticité des usages des candidats à la mobilité concernant la recherche d'informations.

2.1.4 Le lac Léman comme interface, le bateau comme alternative à la voiture

« *Le Léman est une frontière, c'est ce que les hommes ont décidé ; la nature en avait fait plutôt un trait d'union entre les populations de ses deux rives, trait d'union qui tend à se reconstituer chaque fois que la Situation est normale, pour se rompre dans les périodes troublées* » dissertait le géographe lausannois Charles Biermann²⁵⁷ en 1949. Outre les aspects géologique et géographique, son texte revient sur le lac comme territoire disputé pendant tout le Moyen Âge et l'époque moderne, avec pour ironie qu'à l'heure de sa publication, le partage du lac par une ligne frontalière abstraite n'est que d'usage, pas encore de droit²⁵⁸. La seconde moitié du 20^{ème} siècle et ce début de 21^{ème} siècle donnent raison à son expression de « trait d'union », comme l'illustrent les navettes quotidiennes de bateaux transportant des milliers de passagers d'une rive à l'autre à chaque embarquée.

En effet, si les rives du Léman sont aussi des lieux de villégiature et de promenade, si des plaisanciers y naviguent toute l'année et que sur ses eaux s'activent pêcheurs suisses et français, leurs embarcations croisent quotidiennement les navettes d'une rive à l'autre de puissants bateaux de la Compagnie Générale de Navigation (CGN)²⁵⁹ chargés de passagers. Bardés du slogan « *l'autre rive n'aura jamais été aussi proche* », les navires de la compagnie effectuent des liaisons frontalières régulières au départ d'embarcadères situés dans les villes d'Yvoire, Thonon et Évian sur la rive française, avec pour destination les quais suisses de Nyon à 20 kilomètres de Genève, et de Lausanne, capitale et ville principale du canton de Vaud. Ces allers et retours pendulaires à heure fixe font des navettes une modalité de transport alternative pour des travailleurs frontaliers de plus en plus nombreux.

En s'intéressant aux rapports annuels de la compagnie²⁶⁰, et en retranchant les données concernant les croisières touristiques ou privées, il apparaît que les lignes de transport lacustres régulières sont principalement empruntées par des travailleurs frontaliers habitant sur France. Leur fréquentation a augmenté parallèlement au développement du travail frontalier. Les

²⁵⁷ Voir Biermann, 1949.

²⁵⁸ Il faudra attendre une convention entre la Suisse et la France sur la détermination de la frontière dans le lac Léman du 25 février 1953 (ratifiée à Genève, pour mise en application en 1957) pour que soit reconnue et fixée officiellement la limite par accord bilatéral et ainsi sortir de la seule pratique de la coutume et de l'usage.

« Art. 1 *Le tracé de la frontière dans le lac Léman est formé par une ligne médiane et par deux ailes transversales à Hermance et à St-Gingolph. La ligne médiane est définie théoriquement par les lieux des centres des cercles inscrits entre les rives suisse et française. Cette ligne théorique se trouve cependant remplacée, pour des raisons pratiques, par une ligne polygonale de six côtés qui réalise la compensation des surfaces.* »

²⁵⁹ Société anonyme basée à Lausanne. L'entreprise assure une délégation de service public pour une mission de transport, et reçoit à ce titre des subsides des cantons de Vaud et de Genève, mais aussi de collectivités territoriales françaises.

²⁶⁰ Consultables librement sur le site de la CGN [voir : <http://www.cgn.ch/fr-ch/content/cgn/rapports-annuels.aspx>].

rapports de 2012 de la CGN faisaient déjà état d'une progression de 178 % de frontaliers transportés²⁶¹ sur une période de 11 ans, un ratio avoisinant le triplement, pour atteindre les capacités maximales de transport possibles par les navires, ce qui expliquerait selon les rapports ultérieurs, une constance de 2012 à aujourd'hui. Outre l'augmentation régulière du nombre de travailleurs frontaliers français choisissant ses services, les rapports de la CGN font état de Suisses ainsi que d'étudiants « *ne trouvant pas à se loger à Lausanne, qui peuvent désormais résider en France grâce à l'amélioration de la desserte par la CGN* », nouveaux types de frontaliers venant gonfler les rangs des navetteurs franchissant quotidiennement les eaux du lac et saturant les capacités des bateaux.

Le graphique contenu dans le rapport annuel 2017 de la CGN faisant état du volume de passagers transportés montre cette évolution constante du nombre de passagers²⁶². Il faut soustraire les chiffres issus des fréquentations de croisières privées et de croisières à thème pour isoler les navetteurs des services réguliers. 2.210.639 personnes sont catégorisées comme tels pour l'exercice 2016 de la compagnie, soit une augmentation de 143,6 % depuis 2006. La mobilité pendulaire lacustre est une autre facette des déplacements de l'arc lémanique et de l'espace franco-valdo-genevois, qui restent très majoritairement routiers (CGN, 2017).

Le documentaire *Frontaliers entre deux eaux* de Marcel Schüpbach et Marc Wolfensberger diffusé en 2015, nous permet une immersion dans la réalité quotidienne des frontaliers français et navetteurs lacustres réguliers rejoignant quotidiennement la Suisse et la ville de Lausanne par le Léman au départ d'Évian, avant de prendre le bateau en sens inverse jusqu'aux quais français pour retourner chez eux le soir.

Synopsis du documentaire « Frontaliers entre deux eaux »

Au début des années 80, ils étaient une petite trentaine. Aujourd'hui, ils sont plus de 3 000 à traverser le lac Léman chaque jour pour travailler en Suisse. Le premier navire quitte Évian à 5h40 avec sa tournée d'ouvriers frontaliers. À 7h00, ce sont les traders, les cols blancs. À 8h20, le "Club des Blondes"... Dans le sens inverse, ceux qui terminent leur travail de nuit - infirmiers, veilleurs ou boulangers - prennent le premier bateau d'Ouchy pour rentrer se coucher en France. Bienvenue à bord du "Léman", un bateau trait d'union entre deux mondes qui se font face... Une relation complexe, mise à mal par la votation du 9 février et par un ressentiment anti frontalier de plus en plus fort en Suisse romande. Entre deux eaux, les frontaliers du "Léman" n'en ont pas fini de ramer.

Par l'intermédiaire de leur caméra, les documentaristes donnent à voir le quotidien des jonctions lacustres, l'embarquement, la sociabilité sur le navire le temps des traversées,

²⁶¹ En détail, cette forte augmentation concerne l'ensemble des lignes (*nota bene* : la N4 a été supprimée en 2015 pour être reportée sur la N3) : « Le nombre de frontaliers transportés a progressé de 178 % en 11 ans : o Ligne N1 Evian-Lausanne : + 14,1 % o Ligne N2 Thonon-Lausanne : + 38,2 % o Ligne N3 Yvoire-Nyon : + 35,1 % o Ligne N4 Chens-Nyon : + 17,1 % (2011/2012, 1er semestre) ».

²⁶² Graphique disponible en annexe 1.3, page 405 avec la reproduction de la carte des dessertes lacustres.

différente selon les horaires et les profils des navetteurs se rendant sur Lausanne. Les lignes les plus matinales, à partir de 5h40, sont moins bondées. Les passagers prennent un premier café dans une ambiance calme, tandis que d'autres somnolent avant l'arrivée, le débarquement et le travail. C'est la traversée des travailleurs frontaliers occupant des postes d'exécutants techniques ou administratifs, des « cols bleus », disent les documentaristes. Plus tard, au départ de 7h au quai d'Évian, l'ambiance change avec la foule composite qui s'agglutine sur le quai puis occupe tout l'espace du bateau. Via les images, sont saisies des interactions, des pratiques qui montrent l'interconnaissance qui se tisse au gré des traversées entre ces habitués qui se parlent et jouent aux cartes en petits groupes. Le soir, en fonction des horaires toujours, le même scénario en sens inverse recommence. Le bateau sert alors de point de départ pour suivre plus particulièrement neufs navetteurs à leur travail et à leur domicile, et évoquer de façon plus incarnée la réalité quotidienne de cette vie « entre deux eaux »²⁶³.

À travers leurs témoignages, le bateau est décrit comme une alternative aux longs trajets en voiture, chers et encombrés, moins « humains » aussi, et comme une opportunité pratique pour rejoindre rapidement Lausanne où ils ont pu obtenir un poste de travail, souvent bien rémunéré. Ils y parlent de leur gestion du temps, d'une organisation quotidienne pour rejoindre le quai, traverser, et finir leur déplacement à pied ou encore en vélo, puis revenir en fin de journée. Un rythme de vie lourd, épuisant, gratifié malgré les sacrifices personnels et familiaux par un rêve d'ascension sociale qui s'incarne souvent dans une maison cossue sur la rive française, ou par la satisfaction et la fierté de l'impression de bien gagner leur vie. Une fierté pondérée cependant également par des doutes quand est évoquée l'initiative suisse contre l'immigration de masse de 2014. Une des intervenantes, à ce sujet, évoque fébrilement l'endurance qu'il faut avoir pour tenir le rythme du travail frontalier et des traversées du lac. Les sacrifices que ce rythme implique, notamment sur le plan familial et personnel, font resurgir cette actualité comme d'autant plus « injuste ».

La navigation lacustre permet d'autres itinéraires que le routier et dégorge en partie les principaux axes riverains au Léman. La CGN met également en avant l'argument écologique dans ses campagnes publicitaires. Mais si des milliers de frontaliers la préfèrent à l'usage de leur voiture personnelle, la compagnie pointe dans ces rapports que ses capacités de transport sont déjà débordées par le nombre de navetteurs utilisant les lignes. Les bateaux sont pleins et la flotte insuffisante, le nombre de passagers forcés de faire la traversée debout devient

²⁶³ Il s'agit des témoignages de Jean-Pierre, Français travaillant aux chantiers techniques de la CGN, Isabelle, employée française à bord au bar des navettes, Lucien, infirmier français salarié de l'hôpital de Lausanne, Christelle, employée française dans un salon canin, Alexandre Laurent, entrepreneur coiffeur français sur Lausanne, David, conseiller en recrutement français sur Lausanne, Caroline, employée française dans un grand hôtel sur l'autre rive, Michael, artisan boulanger français et Sidiyi, Français veilleur de nuit dans un hôtel.

important, et dès 2011 la saturation des navettes provoque un déficit de service, des passagers ne pouvant pas embarquer sur la ligne Thonon-Évian du fait du manque de place. La Sous-Commission Transport Lacustre du Groupement transfrontalier européen intervient pour négocier avec la CGN des aménagements pour normaliser la situation et assurer au mieux le transport pour tous les usagers frontaliers²⁶⁴.

Le fait qu'une sous-commission transport lacustre se soit constituée au sein du Groupement est un indice de l'importance qu'a pris le transport par le Léman pour les mobilités et les conditions de vie et de travail des travailleurs frontaliers. L'expertise critique et les propositions formulées par cette sous-commission permettent de rendre intelligibles les insuffisances, tensions, frictions ressenties par les usagers des navettes lacustres sous la forme synthétisée de revendications collectives. À ce titre, le GTE critique la politique de hausse de tarifs régulière des abonnements mensuels, l'absence d'investissements dans de nouveaux équipements, dont des bateaux de plus grandes capacités, ou met en avant des revendications sur les lignes lacustres, par exemple contre la suppression de la ligne N4 en 2015²⁶⁵. Le GTE négocie auprès de la CGN et des collectivités territoriales partenaires pour ouvrir une ligne lacustre à destination de Genève, à ce jour inexistante. Les navettes lacustres du Léman et leurs usagers forment un condensé des enjeux actuels de mobilité pour cet espace frontalier, caractérisé par une demande en hausse, jusqu'à la saturation des équipements, y compris sur cette « autoroute lacustre », et l'impossibilité de passer outre la concertation et la coopération transfrontalière pour mettre en lien pourvoyeurs de services et usagers.

²⁶⁴ Voir article « Un nouveau souffle sur le Léman » publié le 27 janvier 2011 sur le site du GTE [<https://www.frontalier.org/emploi-suisse/1114409/un-nouveau-souffle-sur-le-lac-leman.htm>].

²⁶⁵ À cette occasion le GTE a mis en place un questionnaire à destination des usagers. Cette campagne nous fournit un excellent exemple des pratiques et méthodes du GTE, et notamment leur légitimation par l'expertise et la formulation de revendications légitimées par leur émanation des travailleurs frontaliers concernés [voir leur étude et leur analyse en ligne : <http://www.frontalier-sctl.org/pages/les-lignes/info-n3/enquete-fevrier-2014.html>].

2.1.5 Pratiques transfrontalières et effet-frontières

Chaque matin, des milliers de travailleurs frontaliers circulent sur les routes reliant les départements français frontaliers du canton de Genève et passent les guérites des douanes françaises et suisses sans que le contrôle ne soit systématique. En fin d'après-midi et en soirée, le même mouvement se fera en sens inverse. Des lignes de bus et des trains franchissent régulièrement les frontières terrestres sans marquer l'arrêt.

Le territoire frontalier franco-valdo-genevois contemporain est un espace de flux et de circulation pendulaire organisé autour de la ville de Genève. La métropole exerce une force d'attraction centripète pour les activités humaines, et pas uniquement pour le travail. Au-delà des détenteurs d'un permis G, d'autres groupes sociaux se caractérisent par leurs pratiques et leur rapport à la frontière. De même, au-delà du travail, d'autres pratiques relèvent de stratégies de mobilité incluant le franchissement régulier ou quotidien de la frontière. Ces phénomènes se développent du fait de l'ouverture des dispositifs de franchissement frontalier, et de la persistance d'effets-frontières économiques, sociaux ou culturels permettant des pratiques différenciées d'un côté ou de l'autre des lignes. Ces usages peuvent devenir des habitudes, les choix des acteurs ne relevant pas uniquement d'un calcul économique, de même que des imaginaires et des rapports au monde hybrides se forment au gré d'une vie marquée par « l'entre-deux » et le « de part et d'autre ».

- *D'autres « frontaliers ». Quand se loger en France souligne les tensions immobilières*

Le statut de travailleur frontalier concerne les étrangers détenteurs d'un permis G. Cependant, le terme s'applique correctement à des populations qui ne sont pas juridiquement concernées par le statut mais présentent les mêmes pratiques sociales, notamment le recours à un logement en France et l'exercice d'une activité de travail en Suisse.

Les 25.000 fonctionnaires internationaux des différentes organisations internationales de Genève disposent d'un statut particulier et forment un groupe social homogène, distinctif des populations autochtones, suisses, françaises ou étrangères. Leur présence participe à la saturation immobilière de la ville et du canton de Genève (Adly, 2013). C'est assez naturellement qu'une partie de ces élites internationales hyper mobiles et au mode de vie

déterritorialisé²⁶⁶ se joue des frontières qui ceinturent la ville et le canton de Genève et s'installe en France voisine. Ils sont environ 18.000 dans cette situation²⁶⁷.

Les citoyens suisses ou les binationaux suisses par exemple, n'ont pas besoin de permis de travail et ne sont pas comptabilisés parmi les « travailleurs frontaliers » au sens juridique et statistique, bien qu'une part croissante d'entre eux habite côté français et poursuive des activités de travail côté suisse. Le recensement mené par les communes françaises du Genevois porte leur nombre à 13.339 en 2016²⁶⁸. Cependant, ce chiffre ne comprend pas les Suisses vivant *de facto* en France mais ne déclarant pas *de juris* leur résidence en France, un phénomène d'émigration immobilière frontalier qui s'est développé ces dernières années et fausse les statistiques, leur nombre étant estimé à près de 20.000 par les collectivités territoriales qui cherchent à endiguer le manque à percevoir et les conséquences pour la gestion des communes²⁶⁹. La commune de Saint-Julien-en-Genevois a par exemple lancé une campagne d'information en mettant en place un site internet et en distribuant des tracts aux douanes pour inciter les « faux résidents secondaires » à se régulariser. 225 personnes ont fait les démarches en 2015, et la campagne municipale continue²⁷⁰.

La dynamique de l'émigration de Genève à la France pour le logement s'est accentuée depuis les accords bilatéraux et la mise en place de la libre-circulation entre la Suisse et l'UE. Cependant, ces relocalisations ne concernent pas que la France voisine, mais toute la périphérie urbaine de la métropole genevoise, comme dans le district de Nyon en Suisse où un report, moins massif, est également constaté (OST, 2017).

La raison de ce phénomène tient aux situations démographiques et immobilières de la ville et du canton de Genève, et à l'existence d'un effet-frontières avec la périphérie métropolitaine, notamment française. En effet, espace urbain très attractif mais exiguë, la ville et le canton de Genève font face à une saturation sociale et spatiale du parc de logement qui provoque un important renchérissement des coûts du marché de l'immobilier (OST, 2014). Le manque de logements locatifs et l'absence de projet urbain comprenant la rénovation ou la construction de logements collectifs rendent hors de portée les loyers pour les catégories

²⁶⁶ On notera à ce propos que ce groupe social semble se prêter aux descriptions de Zygmunt Baumann quand il décrit le rapport au monde des « gagnants » de la société liquide (Baumann, 2006).

²⁶⁷ Chiffres du Grand-Genève. Obtenir le nombre précis de fonctionnaires internationaux résidant en France et effectuant des navettes domicile-travail régulière est difficile. En effet, la majorité des statistiques et enquêtes se basent sur la « population résidente permanente » dont le groupe des fonctionnaires internationaux est exclu.

²⁶⁸ Voir l'article de Marie Prieur, « La Haute-Savoie gagne 6 249 frontaliers en un an », Tribune de Genève, 13 décembre 2016.

²⁶⁹ Les « faux résidents secondaires » génèrent des dépenses municipales et ne sont ni comptabilisés dans le calcul de la compensation financière franco-genevoise (voir sous-partie 2.2.6, page 188), ni dans celui des dotations de l'État français accordées aux communes, versées au prorata du nombre d'habitants.

²⁷⁰ Voir le reportage d'Anne Hediard, « Les élus de Saint-Julien-en-Genevois en campagne contre les « faux résidents secondaires suisses » », FR3 Auvergne-Rhône-Alpes, 1^{er} juin 2017.

sociales les plus modestes mais aussi pour de jeunes actifs, autochtones ou non, mis en concurrence sur le marché du logement par les groupes sociaux plus riches et plus stables, appréciés des propriétaires²⁷¹. Confrontées au mal-logement ou incapables de suivre les loyers (OST, 2014), les populations les plus modestes quittent l'espace urbain vers les périphéries aux loyers accessibles, ou mettent en œuvre une stratégie locative ou d'acquisition frontalière en France, où les loyers et le prix du bâti sont plus accessibles. Le processus immobilier correspond aussi à une logique sociale : au fil des années, les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées s'imposent dans les quartiers intégrés peu à peu au centre urbain central et favorisent l'émergence de commerces et lieux de sociabilité, de nouvelles ambiances²⁷², poussant progressivement les populations plus modestes au départ faute de pouvoir suivre, phénomène de gentrification à l'œuvre dans une majorité des métropoles urbaines (Clerval, 2013) dynamiques, mais particulièrement visible dans la riche et prospère ville de Genève, coincée entre la frontière et le lac.

Synthèse d'entretien : Judith, à propos de son installation « sur France »

Jeune fonctionnaire suisse, Judith, la trentaine, fait partie des nouveaux émigrés « sur France voisine », à Collonges-sous-Salève. La douane qu'elle franchit quotidiennement pour rejoindre l'école où elle enseigne est à peine à une vingtaine de mètres de sa porte. L'école elle, distante d'à peine 4 kilomètres de son domicile. Cette redomiciliation correspond à la volonté d'acquiescer un « chez-soi », confortable, ce qui aurait été hors de ses moyens dans le canton de Genève. Bien que son nouveau domicile jouxte la frontière, elle s'est sentie « décentrée » les premiers temps, sans parler de « la paperasse » et des complications. Judith n'est pas la seule Suisse à avoir choisi Collonges, ses voisins sont très majoritairement des émigrés, et « il n'y a que les Suisses qui peuvent se permettre d'acheter ici entre guillemets ». Le poste de douane est encombré le matin et le soir. Sa plaque d'immatriculation française lui vaut d'être plus souvent arrêtée par les douaniers suisses, et elle doit désormais se plier aux règles d'import-export en cas d'achat nécessitant des démarches, ce qui n'est pas souvent le cas. D'autant que depuis son installation « côté France » elle fait l'essentiel de ses achats en France dans les grandes surfaces proches, et très peu en Suisse.

De l'autre côté de la frontière, le Genevois français doit recevoir une partie de ce report, tandis qu'il est en même temps confronté depuis vingt ans à l'arrivée massive de candidats au travail frontalier. La population totale de l'espace lémanique français a progressé de 72 % entre 1990 et 2010 et la tendance croît exponentiellement, principalement dans les centres urbains comme Annemasse qui connaissent une hypertrophie urbaine (OST, 2014). L'augmentation de la part de la population dotée de salaires suisses²⁷³, travailleurs frontaliers ou émigrés du

²⁷¹ L'immobiliser fait l'objet de votations communales et cantonales ponctuelles, comme l'illustre la campagne autour de la votation pour une modification de la « loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (mesures de soutien en faveur des locataires et de l'emploi, plus de liberté pour les locataires) (11408) L 5 20 » du 13 novembre 2015.

²⁷² Sur la notion d'ambiance, voir Thibaud, 2015.

²⁷³ Environ 1 ménage sur deux dans le Genevois français. En 2011, le revenu médian par unité de consommation dans le Genevois français est de 26.400 €, alors que pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes il s'élève à 20.100

Genevois, combinée aux stratégies d'accession à la propriété immobilière de ces deux catégories et aux tendances démographiques à la hausse²⁷⁴, a fait « passer la frontière » à ce processus d'urbanisation, de saturation, de renchérissement et de gentrification²⁷⁵.

L'espace du Genevois s'est modifié rapidement. Les villes ont élargi leur parc HLM, tandis que nouveaux immeubles de plus haut standing et boutiques de luxe redessinaient les centres-villes. Le péri-urbain a progressé de même que les villages ont vu naître des lotissements résidentiels de différents standings, de la maisonnette incarnant la réussite sociale pour un couple de classe moyenne, aux villas luxueuses avec piscine. Les modes de vie et le rapport à la ville et à l'espace et l'ambiance urbaine se sont modifiés. Le renforcement des inégalités et des disparités entre quartiers en est d'autant plus perçu et vécu dans la « banlieue genevoise » française²⁷⁶.

Synthèse d'entretien : Maxime, à propos de l'évolution de la région d'Annemasse
Maxime est cheminot à la SNCF, il travaille sur la ligne Annemasse-Annecy. Ce quadragénaire français est originaire de Haute-Savoie. Il a vu changer la région et les lieux, l'urbain a rogné la campagne aux alentours, et il dit ne plus reconnaître vraiment les rues et les places d'Annemasse. Maxime n'est pas opposé au travail frontalier ni aux Suisses qui viennent s'installer, il constate juste que depuis son enfance les prix ont explosé, et louer ou acheter dans la région demande d'importants efforts financiers. Citoyen actif et engagé dans l'associatif, il craint surtout la progression des inégalités et la violence qu'elle peut engendrer, et explique pourquoi il faut se méfier des images négatives sur les quartiers d'Annemasse comme le Perrier, présenté dans les médias suisses ou français comme un « quartier chaud ». D'après lui, c'est surtout qu'en symétrique la ville est devenue très calme et très riche, et que ce changement fait ressortir les endroits où il y a des problèmes, comme en clair-obscur.

Cette dynamique de mutation a contribué à arrimer d'autant plus les espaces du Genevois français au canton et à la ville de Genève et à encourager les habitants à recourir au travail frontalier pour pouvoir suivre la tendance des loyers et des prix. Travailler en Suisse devient un « choix naturel » dans un espace de vie et d'emploi pleinement orienté vers la

€ : une différence de 31,3 %. De plus, les revenus médians par unité de consommation des ménages du Genevois français percevant des revenus à l'étranger sont très supérieurs à ceux des autres déclarants : 42.200 euros en 2011 contre 18.700 euros, soit un écart de 125 %. « Revenus fiscaux des ménages du Genevois français », fiche OST n°3, 2014.

²⁷⁴ « En 2040, selon les différents scénarios retenus, l'Espace transfrontalier genevois abriterait entre 1 263 000 et 1 363 000 habitants, soit respectivement 25 % et 35 % de plus qu'en 2015 », voir « Projection démographique 2016-2040 pour l'espace frontalier genevois », fiche n°3 de l'OST, 2016.

²⁷⁵ Le nouveau centre-ville d'Annemasse est à ce titre exemplaire, avec ses nouvelles boutiques et ses restaurants chics, faits pour les ménages disposant des ressources frontalières et offrant des emplois de vendeurs ou de serveurs payés au SMIC français aux Annemassiens ne disposant pas des ressources de mobilité pour aller sur le marché du travail suisse.

²⁷⁶ Sans surprise, outre certains quartiers périphériques de la ville de Genève, c'est dans les quatre espaces les plus urbanisés d'Annemasse, Thonon, Bonneville et Bellegarde que se concentrent les poches de précarité de l'espace genevois. Fiche « La précarité à Genève dans une optique territoriale. Genève », *Communications statistiques n° 42*, OCSTAT, 2012.

métropole. Les ménages du Genevois français n'ayant pas recours au travail frontalier sont dès lors influencés à cette opportunité. Cependant, malgré l'incitation financière, tous n'optent pas pour. Les contraintes que cela suppose en fonction du projet et des attentes des acteurs sont réelles, et le salaire ne prime pas nécessairement sur d'autres critères ou valeurs pour définir son choix de vie, comme le temps.

Synthèse d'entretien : Léo et Juliette, installés récemment à Annemasse

Léo et Juliette ont découvert la prégnance de la frontière pour le Genevois français dès leur installation à Annemasse. Le couple, originaire de l'Isère, est venu s'installer dans la ville suite à l'affectation de Léo comme professeur des écoles dans une des écoles municipales. Ils ont été très vite confrontés à la réalité immobilière locale, car malgré le statut de fonctionnaire de Léo, obtenir les garanties locatives n'a pas été évident. Eux ne sont pas venus dans l'intention de travailler en Suisse, mais la question s'est posée pour Juliette, auditrice financière alors en recherche d'emploi, qui a préféré obtenir un poste français dans un grand groupe bancaire sur Annecy plutôt que de tenter le travail en Suisse après mûre réflexion. Extérieurs à la région, témoins de l'attractivité suisse et de ce qui peut séparer habitants « historiques » de la région et « nouveaux venus », le couple a une image pondérée sur le travail frontalier, et sceptique sur ce qu'il implique en termes de rythme, de fatigue, de sacrifices. Ils ont pour projet de se relocaliser plutôt sur Annecy, « pour le cadre de vie ».

- Pratiques de consommation différenciées dans l'espace frontalier

En dehors de l'immobilier, l'existence d'effet-frontières et la mise en place de pratiques différenciées jouant sur ces différentiels est particulièrement visible concernant les usages de consommation et de loisir.

L'effet-frontières résulte ici de quatre paramètres principaux. Premièrement, les différences de prix et de taxes entre les espaces suisses et français²⁷⁷. Deuxièmement, l'usage de monnaies différentes, l'euro côté français, le franc suisse côté helvète, soumises à des variations de cours²⁷⁸. Troisièmement, la ville de Genève comme métropole côté suisse, et côté France un espace plus périphérique orienté vers elle, aux commerces et lieux de consommation et de loisir différenciés²⁷⁹. Quatrièmement, et de façon moindre, des différences plus culturelles²⁸⁰, ce qui se traduit par exemple par la présence de produits ou de marques introuvables d'un côté quand

²⁷⁷ Ces deux différences combinées portent le prix du tabac deux fois moins cher en Suisse.

²⁷⁸ Les deux monnaies n'étant pas indexées, la variation des cours peut augmenter ou diminuer la richesse relative des détenteurs de chacune des devises. La politique de la Banque nationale suisse en 2015 des suites de la crise de l'euro a par exemple provoqué une nette variation du cours au niveau record de 0,97 CHF pour un euro quand elle s'établissait à 1,2 CHF pour 1 euro au 31 décembre 2014, provoquant une ruée sur les distributeurs de banque et une consommation plus soutenue en France. Les détenteurs de francs suisses venaient de gagner virtuellement un fort avantage au change, disposant de 97 € en échangeant 100 CHF quand ils en retiraient 83 € quelques mois auparavant. Plus généralement sur le franc suisse et sa relation avec l'euro, voir Cyriac et Vallet, 2012.

²⁷⁹ Nous reviendrons par exemple sur le développement des grandes surfaces le long des routes côté France, mais en symétrique l'essentiel des lieux culturels de la région ou artistiques sont en ville et essentiellement à Genève.

²⁸⁰ À titre d'exemple, les magasins de la chaîne Migros, très implantée en Suisse où elle est l'enseigne numéro une, ne vendent ni alcool ni tabac, héritage des visions hygiénistes du fondateur de l'enseigne suisse, Gottlieb Duttweiler, qui perdure et produit l'image d'une enseigne plus « familiale », moins courue par les populations amatrices de ces produits.

ils font partie du rayonnement classique de l'autre²⁸¹. Les acteurs disposent de moyens variables en temps, en information et en ressources de mobilité²⁸² pour leurs projets de consommation, et peuvent jouer sur ces différents paramètres pour arbitrer du franchissement ou non de la frontière et saisir ou subir des effets-frontières. De plus, si leur stratégie implique un franchissement, les acteurs peuvent prendre en compte ou non la conformité de leurs pratiques par rapport aux règles frontalières et au risque potentiel qu'ils sont prêts à encourir en cas de non-conformité lors d'un contrôle²⁸³.

Globalement, concernant la consommation courante des ménages pour l'alimentation et les vêtements, les prix en France pondérés par le taux de change sont moins chers de 36 % en 2014 pour l'alimentation sur un panier moyen, à près de 30 % moins chers pour les vêtements à enseigne et produit comparable, et l'écart a tendance à se creuser (FRC, 2014). Cette situation amène les frontaliers de tout type à préférer faire leurs achats en France en bénéficiant de leur salaire suisse, et encourage les Suisses résidents en Suisse à franchir la frontière régulièrement pour faire leurs courses dans les supermarchés français. Ce phénomène est appelée « tourisme d'achat » par les analystes et concerne en premier lieu les agglomérations frontalières où les infrastructures de transport permettent un aller-retour rapide, comme Genève (Moser, 2013).

Le patronat de la grande distribution en France a compris l'importance du marché et de nouveaux sites ont été construits par les diverses enseignes concurrentes pour recevoir ces clients résidents suisses qui décident de franchir la frontière pour faire leurs courses hebdomadaires. De vastes zones commerciales dotées de parkings sont sorties de terre aux premières sorties d'autoroutes et dans les espaces situés près des douanes. Les municipalités françaises ont parfois soutenu activement l'émergence de ces nouveaux commerces frontaliers sur leur territoire, en espérant un maximum de retombées économiques pour leur commune (Coulondre, 2016), dans un espace où l'effet-frontières s'applique pleinement aux stratégies d'attractivité. Des centres commerciaux de plus en plus importants sont en construction, comme « Open » à Saint-Genis-Pouilly, où doivent ouvrir 90 enseignes sur une surface de 60.000

²⁸¹ Outre quelques produits – pensons au fameux rösti - cela concerne surtout les marques. L'influence alémanique dans les produits de la grande ou de la petite distribution suisse est palpable, et implique des nuances de goût, de recettes, de présentation certes subtiles, mais Proust aurait-il apprécié indifféremment n'importe quelle madeleine ?

²⁸² En termes de moyens de mobilité, comprendre ici par exemple la disposition d'une voiture ou non, la facilité d'accès aux transports en commun ou pas.

²⁸³ Ce paramètre s'applique à toute forme d'illégalité, de la plus criminelle à l'absence de détaxe la plus banale. En effet, les règles douanières suisses sont très exigeantes concernant les franchises et les quantités légales pour l'import ou l'export, même sur des produits courants. Par exemple, il est illégal de rentrer sur le territoire suisse en transportant plus d'un kilogramme de viande par jour et par personne sans s'acquitter d'une franchise pour l'excédent, une mesure douanière comprise dans une politique protectionniste globale de défense du modèle agricole suisse. Ces dispositions s'appliquent aussi aux commerces informatiques, à l'envoi ou aux réceptions de produits. Toutes les informations et procédures sont disponibles sur le site des douanes suisses : <https://www.ch.ch/fr/douane-suisse/>.

mètres carrés, avec navettes gratuites vers le centre-ville de Genève et 2.000 places de parking²⁸⁴. En symétrique, de l'autre côté de la frontière, c'est le commerce de détail suisse qui paye le prix fort et régresse²⁸⁵, quand les enseignes de la grande distribution suisse ripostent dans la surenchère des centres commerciaux. Si ces espaces sont ambivalents et creusets de rapports et de pratiques hybrides pour les consommateurs (Cochoy, 2005), cette dynamique des grandes surfaces et autres zones commerciales de masse renforce globalement dans l'espace franco-valdo-genevois la logique de la contractualité solitaire et impersonnelle propre aux non-lieux (Augé, 1992). L'effet-frontières produit aussi l'apparition de commerces frontaliers impersonnels côté suisse dédiés presque exclusivement à la vente de tabac au détail aux chalands français.

Notes de terrain : la station-essence frontalière Tamoil route d'Ambilly

Un bâtiment en béton surmonté d'un toit de tôle débordant sur la route ouverte constitue la petite douane entre Annemasse et Thônex, route d'Ambilly. Les rideaux sont tirés, pas de veille douanière aujourd'hui. Quelques voitures circulent dans les deux sens sans vraiment ralentir au passage. Une station-essence Tamoil située à environ 20 mètres après la douane côté suisse attire des passants qui viennent à pied côté français et ponctuellement des voitures immatriculées en France se garent sur le petit parking, voyants warnings allumés. Chacun se dirige vers la porte de la station et entre. À l'intérieur, sur une surface réduite, quelques rayonnages proposent des biscuits apéritifs, des magazines, en plus des produits automobiles. Sur toute la longueur de la pièce, un comptoir monté d'une grande baie en plexiglas sépare l'espace des clients de l'espace des vendeurs. Ils sont deux aujourd'hui, postés derrière leurs caisses à saisir les produits demandés par les clients. C'est en effet le rayonnage de tabac et d'alcool de près de huit mètres qui retient l'attention des consommateurs, plus que les chips et cacahuètes. Ni bonjour ni au revoir, un des vendeurs répondra un « À ton avis ? » assez dédaigneux à la question que je lui pose pour savoir s'il est Suisse, ce qui fera beaucoup rire son collègue qui répondra qu'ici « tout le monde est Français, devant ou derrière la caisse ». Les clients sont nombreux, achètent plusieurs paquets, payent en francs suisses ou en euros. En s'enfonçant de 20 mètres en territoire suisse, le prix du tabac est deux fois moins cher qu'en France ; s'arrêter à l'aller ou au retour du travail, ou faire un crochet par la douane lors d'une promenade pour acheter son paquet n'est même plus calculé, c'est une évidence.

Il faut cependant nuancer en soulignant que les stratégies et les choix des acteurs sont généralement différenciés en fonction des produits et des projets de consommation. D'autres valeurs, inspirées d'affinités écologiques, solidaires ou nationales, peuvent entrer en compte et faire privilégier aux Suisses les commerces et produits locaux et les étals des marchés de producteurs²⁸⁶. De même, les variations des effets-frontières ne viennent pas nécessairement remettre en cause des habitudes inscrites dans une gestion du temps et de l'espace, même quand l'incitation économique apparaît objectivement intéressante.

²⁸⁴ Voir l'article de Luca Di Stephano, « Nouvel assaut commercial au-delà de la frontière », *Tribune de Genève*, 9 janvier 2017.

²⁸⁵ Peter Moser (2013) estime à 17.000 le nombre d'emplois du commerce de détail supprimés en Suisse du fait du manque à gagner des 5 milliards CHF que représentait le tourisme d'achat en 2012.

²⁸⁶ Voir sur les pratiques de production et de consommation « alternatives », Beuscart et al., 2017.

Synthèse d'entretien : les pratiques de consommation de Thomas

Thomas est Suisse, originaire de Neuchâtel et installé à Genève depuis 3 ans. Célibataire, il considère bien gagner sa vie. S'il perçoit très bien l'intérêt de faire ses courses « sur France voisine », lui-même n'y a pas recours, par « flemme » dira-t-il plusieurs fois. En l'amenant à étayer, nous comprenons que la distance, les moyens de mobilité à mettre en place, apparaissent pour lui comme une contrainte importante en temps et en énergie alors qu'il peut très bien s'en sortir avec les prix suisses, il préfère donc aller « à côté de chez lui » pour les courses. Cependant, Thomas a recours au « tourisme d'achat » en France pour des achats occasionnels particuliers, et décrit très précisément comment prendre en compte ou contourner les douanes suisses. À l'occasion d'un « bon plan à Sallanches », il a ainsi économisé près de mille francs suisses sur une paire de ski. Amateur de nature et de sport, il lui arrive de se rendre en France pour ses sorties, et constate que nombres d'activités y sont plus abordables. Cependant, il ne connaît pas toutes les « liaisons » et moyens de transport et l'espace urbain proche reste plus pratique. De plus, c'est à Genève que se tient la plupart des événements culturels qui comptent pour lui et qu'il fréquente.

Si les zones commerciales se sont multipliées côté français, la ville de Genève reste l'espace prédominant des consommations culturelles régionales pour les populations résidant en France comme en Suisse. Théâtres et auditorium, boîtes de nuit et night clubs côtoient dans le tissu urbain des scènes alternatives, comme l'Usine²⁸⁷. Les grands événements comme les Fêtes de Genève²⁸⁸, l'Escalade et sa course à pied²⁸⁹, ou des salons internationaux comme celui de l'automobile²⁹⁰, drainent des centaines de milliers de personnes et font partie des incontournables annuels pour une part importante de frontaliers. Genève et son lac, comme espace de sorties aux diverses ambiances sociales, du bain des Pâquis aux salons feutrés des cafés élitistes, concentrent dans son espace urbain bien desservi par les moyens de transport toute une gamme d'activités, d'événements et de lieux dont ne disposent pas uniformément les autres agglomérations urbaines moindres de l'arc lémanique. Certaines communes françaises soutiennent aussi la mise en place de festivals, comme Guitare en Scène à Saint-Julien-en-Genevois, qui attire de nombreux résidents suisses par la qualité de sa programmation et la différence de prix pour s'offrir une pinte de bière, mais Genève reste le centre incontestable de la consommation culturelle régionale²⁹¹.

²⁸⁷ Sur l'Usine et la scène alternative genevoise, voir Raffin, 2012.

²⁸⁸ Plus grande manifestation annuelle tenue en Suisse, les Fêtes de Genève proposent concerts, animations et feux d'artifice dans le cadre de la rade du lac.

²⁸⁹ La célébration de l'Escalade, tous les 12 décembre à Genève, commémore la victoire de la République de Genève contre l'assaut mené par les troupes savoyardes pour s'emparer de la ville en 1602. Événement cantonal, des milliers de personnes assistent à une procession aux flambeaux et à des reconstitutions. On s'offre des marmites en chocolat commémorant la ruse des habitants repoussant les envahisseurs coûte que coûte. Cette fête promeut l'indépendance et la fierté nationale, sans pour autant verser dans le nationalisme. Fait amusant mais symptomatique d'une intégration régionale, les frontaliers français résidant actuellement sur les anciens territoires savoyards viennent participer aux événements, comme le relatent Claudio Bolzman et Marie Vial (2007)

²⁹⁰ Organisé depuis 1905, le salon prend des dimensions internationales et rassemble plus d'un million de visiteurs chaque année.

²⁹¹ En cela nous rejoignons les conclusions de Dubois et Rerat, 2012.

- *Un ethos frontalier*

Dans l'espace franco-valdo-genevois, le nombre de franchissements frontaliers journaliers et la dimension transfrontalière des problématiques du travail, du logement et de la consommation²⁹², feraient presque oublier au-delà des effets-frontières la persistance du dispositif frontalier en tant que tel comme ligne de démarcation politique entre deux territoires et deux États souverains. Pourtant, malgré la continuité urbaine et le développement des réseaux et des infrastructures de transport, les guérites et les check-points frontaliers n'ont pas perdu leur fonction de contrôle et les agents des douanes sont actifs et leur présence toujours redoutée, que ce soit pour vérifier la possession de la vignette autoroutière suisse pour les automobilistes ou effectuer un contrôle de routine. Bien que de part et d'autre de la frontière la langue soit similaire à quelques locutions et usages près, la réalité administrative et la question du droit politique, et notamment votatif et électif, rappellent d'importantes différences entre ces territoires politiques et entre les individus qui y résident, en fonction de leur nationalité. La frontière se manifeste toujours dans des domaines quotidiens plus prosaïques, et, outre les différences de devise de part et d'autre, le changement de réseau en itinérance pour la téléphonie mobile rappellerait au voyageur étourdi son passage dans un autre espace, de même que les prises de courant s'il devait être amené à mettre en charge son mobile.

Ces centaines de différences, des plus lourdes aux plus infimes, s'imposent comme autant de contraintes ou de curiosités au novice de cet espace ou au sociologue candide. Au contraire, une partie de la population frontalière ne les perçoit même plus. Non pas qu'elle en soit affranchie, bien au contraire : certains acteurs ont développé une importante habileté et une longue expérience à penser ces différences combinées et à intégrer les effets-frontières dans leurs choix et leurs projets quotidiens. La situation frontalière leur est dès lors évidente, quitte à devoir faire un effort réflexif et introspectif pour expliquer leur logique d'action ou leur rapport à l'espace frontalier.

Synthèse d'entretien et notes de terrain : Solenne, la frontière intégrée à l'évidence

Solenne est une jeune femme franco-suisse dynamique et mobile qui est née et a grandi « sur France », à Saint-Julien-en-Genevois. Son père est travailleur frontalier, un « vrai frontalier », qui continue les navettes quotidiennes. Sa mère l'a été, dans le secteur de la banque, et travaille désormais à Saint-Julien-en-Genevois. Elle a grandi dans l'espace transfrontalier, et la frontière, son franchissement, et les différences de part et d'autre ont été au cœur de ses apprentissages et souvenirs. Adulte, elle a souhaité s'orienter professionnellement dans l'éducation et devenir institutrice, et s'est lancée dans la comparaison des deux systèmes d'éducation de part et d'autre de la frontière. C'est le parcours de sciences de l'éducation de l'Université de Genève qui gagnera sa faveur. Domiciliée chez ses parents au commencement de sa scolarité, la logique

²⁹² Nous pourrions ajouter encore la problématique de la santé, puisque là aussi les effets-frontières jouent à plein régime. Le coût des consultations et les faibles remboursements suisses provoquent le report des patients en France où les services sont saturés, et a contrario les salaires suisses attirent les professionnels de la santé exerçant en France voisine.

administrative suisse de l'Université lui fait sentir son étiquetage comme « frontalière » bien plus que les trajets en bus. Même binationale, Solenne a passé son bac français et doit justifier et légitimer sa position. La sociabilité étudiante dans sa filière lui fait aussi prendre conscience que ce rapport « naturel » à l'entre-deux n'est pas partagé par les étudiants ayant grandi majoritairement côté suisse. Cette situation a pu l'induire à certains questionnements et flottements identitaires, Solenne se sentant « frontalière suisse » pendant ces études, puis « expatriée sur Suisse » quand son diplôme en poche, elle prend son poste et fait le choix de s'installer sur Genève, quitte à payer un loyer très élevé et à affronter les entraves à la location, pour s'exempter des trajets et mieux s'ancrer à Genève. Malgré ce choix, elle gardera cependant « un autre pied en France », et entretiendra ses relations sociales et familiales par des allers-retours très réguliers et souvent spontanés, de même qu'elle s'investira dans des projets associatifs variés de part et d'autre de la frontière. Solenne vote aux élections françaises comme à l'ensemble des votations suisses, et voit d'un mauvais œil les raidissements politiques souverainistes et conservateurs de part et d'autre, de même qu'elle rejette les discours d'affirmation identitaire trop marqués, tout en considérant que ces deux espaces politiques ont leurs différences et leur sens propre. Solenne a accepté que je l'accompagne à de multiples reprises dans ses activités quotidiennes, professionnelles ou non, en France comme en Suisse. Elle combine d'instinct et d'habitude les différents paramètres frontaliers qui surgissent au gré des actions quotidiennes, cela est particulièrement sensible sur sa maîtrise des devises, et quant à sa connaissance des réseaux de transport transfrontaliers. Cela est plus difficile à saisir pour un observateur extérieur à propos des présentations et usages linguistiques et sociaux, provoquant des questions naïves qui la déconcerteront. Elle me confiera également que les entretiens tout comme mes demandes de précisions répétées lui ont fait prendre conscience du caractère emmêlé et composite de son mode de vie et de son rapport à l'espace.

Au sein de l'espace franco-valdo-genevois, la frontière est pour une partie de la population un « principe organisateur de pratiques » quotidiennes, influençant des régularités de stratégies, de choix et de comportements, porteur d'une vision, d'un rapport à soi et à l'espace. La centralité de la frontière et des pratiques de franchissement s'insère intimement dans les expériences et trajectoires biographiques des acteurs concernés. Bien que les effets-frontières soient en partie mouvants et que cet espace transfrontalier soit propice à une mobilité sociale accrue qui pourrait s'avérer contradictoire avec les logiques de socialisation et de sédimentation des pratiques et des modes de vie, un *éthos frontalier* peut être identifié²⁹³. Nous postulons que, de même que pour le statut de travailleur frontalier, la logique de l'installation, qui présuppose un engagement dans le temps et l'espace, est un facteur décisif à la sédimentation et à la socialisation nécessaire à la constitution de cet éthos. Aussi, les populations mettant en œuvre des logiques et pratiquant des interactions purement opportunistes et situationnelles avec la dimension frontalière en sont écartées.

Les possibilités frontalières sont saisies et négociées par les acteurs, mais dépendent de paramètres sur lesquels ils n'ont pas nécessairement prise. Le développement de la coopération frontalière régionale et la conception²⁹⁴ de l'espace franco-valdo-genevois par les décideurs publics influencent ces paramètres, au même titre que l'histoire et les choix politiques et

²⁹³ Voir partie 1. Nous nous référons au concept d'éthos tel qu'il est resitué épistémologiquement par Fusilier, 2011. Voir aussi Marquis et Fusilier, 2008.

²⁹⁴ Nous faisons référence à la notion d' « espace conçu » telle que formulée par Henri Lefebvre (1974)

géopolitiques des États sont décisifs pour établir l'espace propice à la formulation d'un ethos frontalier au sein de la population de ce bassin de vie traversé par la ligne frontalière.

2.1.6 Coopération transfrontalière et intégration régionale : le Grand Genève et le projet Léman Express

Dès les années 60, le développement progressif du travail frontalier va faire émerger de nouveaux enjeux de gestion pour les collectivités locales et municipales françaises et pour les communes et cantons suisses frontaliers. Dès cette période, les élus des collectivités locales françaises limitrophes constatent une dépendance de leurs territoires à l'influence de la ville et du canton de Genève et aux centres urbains frontaliers suisses, plus généralement, comme Lausanne. En l'absence d'outils de concertation, ils ont l'impression d'être relégués à l'état d' « élus de deuxième catégorie », puisque les politiques urbaines mises en place côté suisse ont des répercussions directes et indirectes sur leurs territoires sans qu'ils aient leur mot à dire sur les décisions prises de l'autre côté de la frontière (Jouve, 1994). C'est notamment le cas des élus d'Annemasse, qui voient d'un mauvais œil les répercussions immobilières de la Loi confédérale sur l'aménagement du territoire mise en place dans le canton de Genève et l' « exportation de l'urbanisation » qu'elle entraîne (Jouve, 1994). La question des infrastructures de transport, du plan d'occupation des sol pour les espaces productifs ou résidentiels, tout comme la collecte et le retraitement des déchets, l'assainissement et les canalisations, s'imposent comme autant de problématiques liées à la gestion de réseaux techniques qui prennent dans la région une dimension transfrontalière sans que les cadres institutionnels et administratifs, décisionnels et gestionnaires, ne correspondent encore au périmètre concerné.

En France, dans les années 60, il n'existe pas de cadre juridique pour les coopérations frontalières régionales ou locales. Le schéma institutionnel français est encore très centralisé, et tout dialogue avec un territoire frontalier étranger rentre strictement dans le cadre des relations internationales, dont l'État est le seul acteur légitime. Qui plus est, cette région de Haute-Savoie reste encore marginale, et les élus haut-savoyards peinent à retenir l'attention des ministères concernés. Des relations informelles ont été possibles entre les collectivités locales françaises et le canton de Genève, elles ont contribué à « forcer » la procédure et à engager des discussions avec l'État français (Bergeret, Rolland, 2017). C'est en 1973 que le premier jalon d'une véritable politique de coopération transfrontalière est mis en place. La France et la Confédération helvétique s'accordent sur la création bilatérale du Comité régional franco-genevois (CRFG) et la mise en place très attendue par les élus français d'un mécanisme de

compensation financière visant à pallier le manque à gagner des communes créé par l'imposition à la source en Suisse des travailleurs frontaliers²⁹⁵.

À la faveur du processus de décentralisation en France, la dynamique de coopération s'horizontalise et un Conseil du Léman est mis en place en 1987, regroupant les cantons de Genève, du Valais et de Vaud côté suisse, et les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie côté français autour de commissions thématiques²⁹⁶. Pour autant, la coopération institutionnelle, dédoublée entre le CRFG et le Conseil du Léman, n'arrive pas à suivre la dynamique économique et sociale frontalière qui s'accélère, notamment après la signature des accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE. Outre un protocole de coordination entre les deux institutions signé en 1994, un Observatoire statistique transfrontalier²⁹⁷ est créé en 2001 pour fournir des informations aux décideurs publics régionaux. Le contexte institutionnel est favorable au début du 21^{ème} siècle pour passer une étape supplémentaire²⁹⁸. Le Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevoise est mis en chantier en 2006. Il aboutira à la constitution en 2013 du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) du Grand Genève²⁹⁹, de droit suisse, soutenu financièrement par le programme européen Interreg. Le GLCT est actif sur les thématiques prioritaires de la mobilité, de l'aménagement et de l'environnement.

En l'espace de 40 ans, la coopération transfrontalière devient une réalité en termes de politiques publiques dans l'espace franco-valdo-genevois. Cependant, l'organigramme global des différentes structures est complexe. Il est le fruit de la concertation de différents échelons institutionnels, locaux, régionaux, étatiques et supranationaux, aux cultures politiques et administratives hétérogènes.

Pour les populations, ce sont surtout les efforts de concertation et de coopération concernant les transports qui sont les plus visibles. Globalement en Europe, la seconde moitié

²⁹⁵Le mécanisme permet le versement d'une dotation financière annuelle du canton de Genève à l'État français qui la redistribue aux départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et aux communes concernées, puis, dès 2013, à toute commune concernée du territoire français, au prorata du nombre de résidents travailleurs frontaliers. En 2014, cette somme s'est élevée à 279,4 millions de francs suisses, soit environ 232 millions d'euros, dont 76 % ont été reversés au département de Haute-Savoie et 24 % au département de l'Ain.

²⁹⁶ Ces commissions concernent notamment la jeunesse et la culture, ou encore l'environnement.

²⁹⁷ L'OST est né à l'initiative du CRFG et fait travailler ensemble l'INSEE française et l'OCSTAT du canton de Genève. Ses données et analyses sont un matériel précieux pour les décideurs et les chercheurs.

²⁹⁸ Incitations institutionnelles à la coopération et la mise en commun des compétences dans le cadre des agglomérations urbaines, en France, en Suisse, et via l'UE, par le haut, mais aussi volonté des collectivités locales et municipales françaises de la région d'aller plus loin dans le partage de compétences. Voir Roland et Bergeret, 2017.

²⁹⁹ « Les partenaires du GLCT Grand Genève sont : la République et Canton de Genève, la Ville de Genève, le Canton de Vaud, le Conseil régional du District de Nyon, l'ARC Syndicat Mixte, la Région Rhône-Alpes, le Conseil départemental de l'Ain, le Conseil départemental de la Haute-Savoie. La Confédération suisse et la République française sont étroitement associées ». Voir l'organigramme du GLCT sur : <http://www.grand-geneve.org/grand-geneve/organisation/organigrammes>.

du 20^{ème} siècle a vu l'hégémonie du transport routier pour les choix d'aménagement du territoire. Cela s'est traduit par la création d'infrastructures autoroutières, en gestion privée, conçues et promues par les acteurs publics. En Haute-Savoie, au fur et à mesure du développement du travail frontalier, les autoroutes françaises ont été étendues, connectées, et complétées. La mise en service du tronçon autoroutier de la Liane en 2008 trois décennies après l'inscription de l'A41 Nord au Schéma Directeur Routier National français est l'exemple le plus récent du recours au routier sous gestion privée³⁰⁰ pour les concepteurs et décideurs territoriaux de la région. Le nouveau tronçon a permis de réduire le temps de trajet Annecy-Genève à 30 minutes. Sa mise en service a désengorgé en partie les routes existantes, mais en rendant le travail frontalier plus accessible et moins coûteux en temps pour de nouveaux candidats résidant plus loin en Haute-Savoie, il a provoqué de nouvelles mobilités et n'a pas été une solution de long terme contre les congestions du trafic routier³⁰¹.

Contrairement à la France, la Suisse a conservé un haut niveau d'investissement et de maintien de son réseau ferroviaire, historiquement très développé. Le territoire suisse bénéficie d'un maillage ferré exceptionnellement dense, et dans les années 80 les différents échelons politiques ont fait le choix de favoriser le fret ferroviaire et la multimodalité plutôt que le tout routier (Desmaris, 2014). Différentes politiques confirmées par des votations citoyennes ont par ailleurs volontairement limité le fret routier³⁰². La réalisation de la Nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA) et le percement des tunnels du Gothard et de Lötschberg malgré de fortes contraintes techniques illustrent le volontarisme ferroviaire helvétique.

A contrario, à l'instar des agglomérations françaises ou européennes, les axes de transport routiers connaissent une saturation et engendrent des effets pervers³⁰³, de la conflictualité sociale³⁰⁴ et des répercussions écologiques et environnementales³⁰⁵ de plus en plus sensibles pour la santé publique (Subra, 2001). De ce fait, les décideurs et urbanistes élaborent des projets visant à réorganiser les mobilités urbaines en développant le report modal des particuliers et des professionnels vers d'autres types de transport, comme le tramway, le cyclisme ou le train (Kaufmann, 2000).

³⁰⁰ L'exploitant est ici l'entreprise Adelaç, filiale de l'entreprise AREA et de Macquarie Autoroutes de France 2, société de participation financière. La concession lui est accordée pour 55 ans.

³⁰¹ Adelaç communique sur 24.000 voitures par jour en 2013.

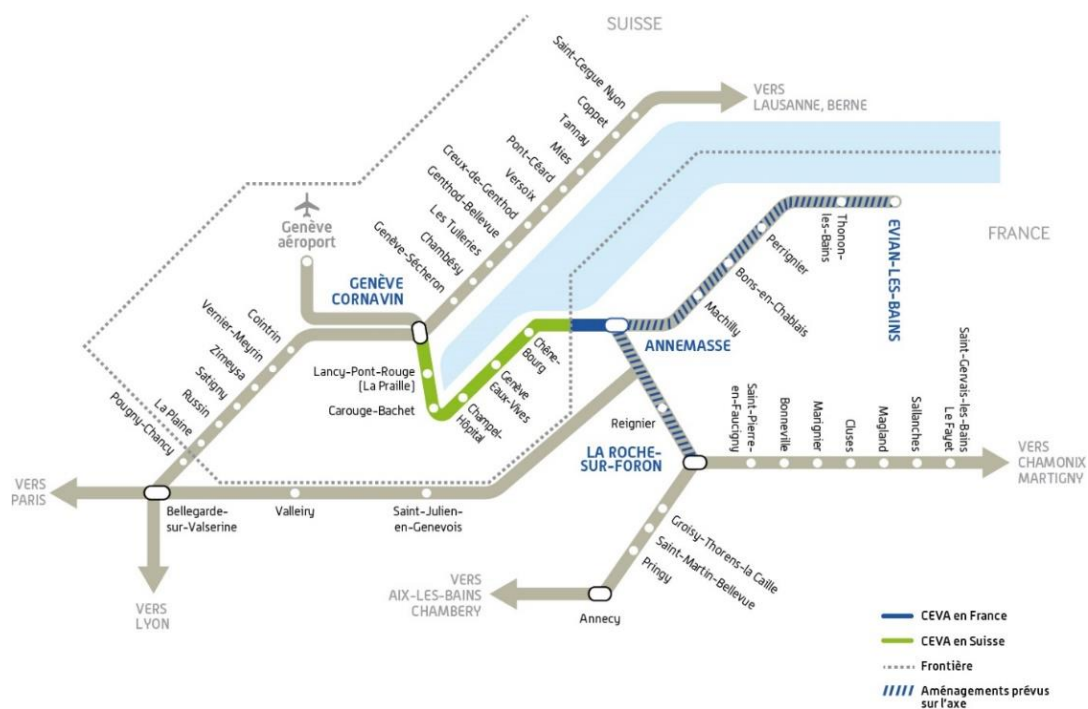
³⁰² Voir le rapport « La politique suisse des transports », Office fédéral des transports, 2016.

³⁰³ Notamment les embouteillages liés à la saturation des réseaux, et les pertes en temps qu'ils engendrent.

³⁰⁴ Nous aurons l'occasion d'illustrer cela avec le stéréotype négatif du « frontalier » analysé dans la sous-partie 2.1.7. Philippe Subra (2001) évoque aussi la multiplication des conflits sociaux concernant les transporteurs routiers, et le développement des mobilisations collectives des populations locales contre les projets d'aménagements routiers en chantier ou planifiés dans leur voisinage.

³⁰⁵ Notamment en termes de pollution de l'air, problème qui s'est imposé comme un enjeu de santé public avec la multiplication des maladies respiratoires autant que comme un enjeu écologique à propos du réchauffement climatique.

La question du report modal a été prise en compte au sein des instances de coopération transfrontalière de la région franco-valdo-genevoise pour faire face aux enjeux transversaux liés au fort développement des mobilités pendulaires. Les décideurs suisses ont promu le modèle ferroviaire auprès de leurs partenaires français. C'est cette conjoncture et l'existence des instances de coopération transfrontalière qui a permis d'acter le projet Cornavin - Eaux-Vives – Annemasse (CEVA) de raccordement ferroviaire transfrontalier de 16 kilomètres entre la gare genevoise de Cornavin et celle d'Annemasse en France, en rupture avec les politiques urbaines des transports existantes depuis 50 ans (Maskim, 2008). Le CEVA s'insère dans une stratégie globale concernant la région, l'objectif étant de revaloriser le mode de transport ferroviaire en donnant au réseau une dimension régionale, et d'abaisser au maximum les temps de trajet pour favoriser le report modal des usagers. Ce réseau ferroviaire global a été baptisé Léman Express. Cette ambition a été accueillie très favorablement par les représentants des travailleurs frontaliers, qui déclarent que « *l'arrivée du Léman Express va bouleverser nos habitudes de déplacement. Que l'on soit d'un côté ou l'autre de la frontière, il va donner une nouvelle dimension à la région* »³⁰⁶.



Plan général du réseau Léman Express, soulignant le raccordement CEVA – source Léman express

³⁰⁶Jean-François BESSON, Secrétaire général du Groupement transfrontalier européen, 20 mars 2018, voir sur le site du GTE : <https://www.frontalier.org/emploi-suisse/1122782/le-leman-express-va-bouleverser-notre-region.htm>.

En effet, la réduction importante des temps de trajet³⁰⁷ et notamment le fort cadencement des trains entre Annemasse, nœud ferroviaire en France, et Genève, destination principale des mobilités, confère au projet une dimension historique. La mise en service du CEVA et la finalisation du Léman Express est une étape attendue par les décideurs et un grand nombre d'habitants comme un pas supplémentaire dans l'intégration régionale et la résorption des inconvénients urbains liés au routier. Le projet de raccordement est relancé en 2001, après l'entrée en application des accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE. Le chantier effectif débute en 2006. Prévus pour être finalisés en 2017, la liaison est encore en travaux. Retardée par des difficultés techniques et par des recours en justice d'associations de riverains³⁰⁸, la fin du chantier est désormais annoncée pour 2019.

Les enjeux du financement seront au cœur des débats politiques du canton de Genève. À l'origine, tous les partis politiques ne défendaient pas le projet, jugé très coûteux. En effet, le coût pour la partie suisse s'élève à 1,567 milliard de francs, dont 44 % sont à la charge du canton de Genève et 56% à la charge de la Confédération. De ce fait, la part genevoise du financement a fait l'objet de 4 votes du Grand Conseil et d'un vote référendaire le 29 novembre 2009. Les citoyens ont accepté à 61,2 % des suffrages exprimés l'octroi des crédits complémentaires de 113 millions pour la construction du CEVA. Politiquement, ce vote souligne qu'une majorité des Genevois souhaite voir cette infrastructure se réaliser, bien que le projet ait des détracteurs politiques, notamment parmi les formations souverainistes de droite³⁰⁹. Côté français, il n'y a pas eu de vote. Le coût des 2,5 km de voies en territoire français se porte à 234 millions d'euros. Cette somme est partagée entre l'État, la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de la Haute-Savoie, l'agglomération d'Annemasse, et 6 communautés de communes françaises, soulignant le fort attachement des institutions et collectivités locales frontalières pour le projet.

Outre les aspects décisionnels et politiques, le CEVA et le Léman Express induisent la nécessité d'une gestion transfrontalière du réseau. Les entreprises publiques des Chemins de fer fédéraux (CFF) suisses et la Société nationale des chemins de fer (SNCF) française ont conjointement créé Lémanis, société anonyme de droit privé suisse³¹⁰, pour assurer la gestion commerciale et technique transfrontalière du futur réseau ferroviaire. Des trains floqués aux couleurs du Léman Express ont été commandés à l'entreprise française Alstom et à l'entreprise

³⁰⁷ Un trajet Évian-Genève serait écourté de 25 minutes. Un trajet Annecy-Saint-Gervais serait écourté de 30 à 40 minutes. Le coût des billets devrait être très avantageux comparé aux frais routiers engendrés par l'essence, l'autoroute, le parking et l'amortissement du véhicule.

³⁰⁸ Notamment concernant des nuisances sonores produites par le futur roulement du matériel ferroviaire.

³⁰⁹ Notamment l'UDC et le MCG, qui seront abordés dans le chapitre suivant.

³¹⁰ Constituée en mars 2017, Lémanis est dotée d'une direction franco-suisse : le directeur, Mario Werren, est issu des CFF et le conseil d'administration est présidé par Jean-Charles Ogé, directeur Stratégie & Finances TER Auvergne Rhône-Alpes de SNCF. La société est actuellement détenue à 60 % par les CFF et à 40 % par la SNCF.

suisse Stadler Rail. Les choix de gestion concernant le projet Léman Express sont critiqués par les syndicats cheminots français et suisses, qui soulignent des limites techniques et organisationnelles, et de ce fait en partie politiques, qui ne sont pas réglées par l'entreprise ni connues des usagers.

Réunis dans une commission de travail syndicale conjointe baptisé « Task force CEVA » malgré de fortes différences de cultures syndicales³¹¹, l'analyse de ces professionnels du rail français et suisse peut être résumée en trois axes³¹². D'un point de vue technique, la connexion des rails ne suffira pas à créer un véritable réseau transfrontalier. D'une part, les locomotives et wagons Stadler ne peuvent être couplés aux matériels Alstom, empêchant certaines combinaisons de rames qui s'avèreraient nécessaires dans les urgences de gestion du trafic. D'autre part, des investissements seraient nécessaires pour homogénéiser les dispositifs de communications radio de part et d'autre. Mais le point le plus important réside dans l'asymétrie réelle entre les réseaux ferrés français et suisses. Le réseau suisse est organisé en deux voies, quand la majorité du réseau haut-savoyard en France est en voie unique. Cette différence tient des choix politiques différenciés concernant le rail, et illustre le sous-investissement français dans le ferroviaire ces dernières décennies comparé à la Suisse. Le plan de transport du Léman Express nécessiterait le doublement des voies en France, des travaux ambitieux qui s'avèreraient nécessaires pour les cheminots. En cas de maintien de cette asymétrie, des perturbations techniques minimales pourraient provoquer la paralysie complète du réseau transfrontalier. La coordination du trafic rend cruciale cette homogénéisation, qui n'est pas à l'ordre du jour. Enfin, les entrepôts et équipes techniques d'entretien et de maintenance sont insuffisants pour passer le cap attendu en volume, et l'agrandissement de l'atelier ferroviaire d'Annemasse serait nécessaire.

D'un point de vue organisationnel, seuls les trains et les voyageurs seront réellement transfrontaliers : le personnel de bord devra opérer des transbordements en gare d'Annemasse, les Suisses opérant côté suisse, les Français côté français. Ce choix d'organisation de travail n'est pas propice aux cadences et aux réorganisations qui pourraient être nécessaires pour faire face aux urgences. Les syndicats préféreraient un travail « de bout à bout de la ligne », une

³¹¹ Le syndicat SEV suisse, et les syndicats CGT et Sud Rail pour la France sont engagés dans des échanges d'information et une réflexion conjointe (voir annexe 1.5) Le syndicalisme suisse, très professionnalisé, repose sur une culture de négociation et de compromis face à une direction plus ouverte aux concertations, et le recours à la grève est rare. En revanche, le syndicalisme cheminot en France porté par la CGT et Sud Rail correspond à un modèle militant basé sur le rapport de force et la mobilisation collective par la grève, face à une direction le plus souvent ferme et hostile. Sur le syndicalisme en France, voir Mischi, 2016.

³¹² Les éléments nous permettant cette réflexion « à l'intérieur » du projet Lémanis ont été collectés après un entretien avec un cheminot syndicaliste français nous ayant fourni des documents de travail et des tracts destinés aux cheminots (voir annexes 1.5.1 et 1.5.2, page 409 et 413).

optique pour laquelle la SNCF était plus disposée que son homologue suisse³¹³. Les syndicats français voient dans le choix des CFF qui a fermement refusé ce principe une volonté politique de compartimenter les agents suisses et français, pour éviter la contagion d'une culture syndicale française plus contestataire, au détriment d'un bon fonctionnement transfrontalier du réseau. Ce compartimentage concerne aussi les statuts cheminots, très inégaux en termes de salaires et de conditions de travail³¹⁴. Les syndicats français, alors que la SNCF est peu à peu privatisée et le statut cheminot reformaté³¹⁵, craignent que Lémanis ne serve à terme de cadre intermédiaire pour créer un statut régional de cheminot propre à l'entreprise, aligné sur le moins-disant social de part et d'autre. Les syndicats revendiquent des garanties concernant leurs conditions de travail et de statut, et l'alignement au mieux-disant en cas d'interpénétration du personnel, ce qu'ils défendent par ailleurs.

D'un point de vue politique plus global, les syndicats énoncent de sérieuses réserves sur l'avenir quant au statut de Lémanis. Pour le moment détenu exclusivement par les CFF et la SCNF, la vente de parts au privé pourrait à terme réorienter la politique de gestion générale du réseau et avoir des répercussions sur le service ferroviaire concret du Léman Express, au détriment des lignes les moins rentables, ou concernant la qualité et le coût du service pour les usagers. Mais le statut de société anonyme empêcherait de fait toute votation ou débat public sur la question. Portée par les acteurs publics de la coopération transfrontalière, les syndicats auraient préféré la constitution d'une régie ferroviaire publique mixte.

Le CEVA et le Léman Express sont deux projets à la portée transfrontalière inédite. Cependant, les limites techniques, organisationnelles et politiques émises par les syndicats cheminots franco-suisses soulignent la complexité de la mise en œuvre d'une intégration transfrontalière complète. Ces carences pourraient entraver le fonctionnement transfrontalier effectif du réseau ferroviaire une fois les lignes mises en service, des frontières gestionnaires, techniques et sociales subsistant au sein même du projet et de l'entreprise Lémanis.

De plus, alors que la mise en service prochaine du réseau Léman Express peut être vue comme une étape clef pour la coopération transfrontalière dans l'espace franco-valdo-genevois et l'approfondissement de l'intégration régionale par les usages et les mobilités, une nouvelle

³¹³ La SNCF a invité les CFF à visiter le réseau des transports parisiens, où fonctionnent ensemble deux services, celui de la RATP et celui de la SNCF. L'interpénétration du personnel des deux services y a été mise en œuvre, pour éviter les dysfonctionnements liés au compartimentage du personnel sur un réseau conjoint.

³¹⁴ Comparer les salaires et les statuts des cheminots des CFF et de la SNCF révèle les fortes différences de salaires, environ 3 fois plus importants côté suisse, où le statut est moins protecteur : un cheminot suisse travaille environ 34 jours de plus qu'un cheminot français, et dispose de droits professionnels moindres concernant le repos ou les conditions globales de travail.

³¹⁵ La libéralisation du secteur ferroviaire est une dynamique globale dans l'UE, et provoque un fort mouvement de résistance chez les cheminots en France. Voir Hilal, 2009.

initiative est proposée à signature au niveau confédéral en Suisse par le principal parti souverainiste de droite pour remettre en cause les accords bilatéraux et la libre circulation entre les territoires suisses et européens. Si la campagne de signature parvient à porter l'initiative au vote, le scrutin pourrait se tenir la même année que la mise en service du réseau ferroviaire transfrontalier. Or, le Léman Express nécessite la libre circulation totale pour être pleinement opérationnel. Un raidissement souverainiste dans la vie politique et démocratique suisse entraînerait le raffermissement des frontières, et la remise en place de contrôles plus systématiques aux franchissements rendrait le réseau ferroviaire inadapté et caduc au moment même de sa mise en fonctionnement. Alors que le Léman Express illustre les importants progrès de la coopération transfrontalière et de l'intégration régionale des territoires au cours des dernières décennies, cette initiative prend de ce fait une portée historique. Portée au vote, elle pourrait rendre toute la région franco-valdo-genevoise tributaire du choix dans les urnes de l'ensemble des citoyens suisses.

Au-delà des politiques publiques, la coopération transfrontalière concerne aussi des missions régaliennes comme les missions de police et de sécurité. Par l'amorce de coopérations bilatérales au niveau des États suisse et français sur les questions de sécurité frontalière, la logique première de la frontière-ligne a évolué peu à peu vers la prise en compte de l'épaisseur du territoire transfrontalier, approfondissant la coopération entre services au-delà de la frontière *stricto sensu*. Cette dynamique a été encouragée par les relations informelles des réseaux policiers et sécuritaires des deux États, et par la prégnance des enjeux de sécurité, comme la lutte contre le terrorisme, le banditisme et les trafics. Cependant, les logiques d'État priment et reprennent le pas sur la coopération quand les événements et les urgences l'imposent, comme lorsque la France a déclaré l'état d'urgence en 2015 (Girard, 2017). Là encore, au-delà des efforts de convergence des services et des habitudes communes qui peuvent se développer entre agents à l'échelle locale ou régionale, les États restent souverains en dernier ordre, et une réorientation des priorités policières et sécuritaires à Berne ou à Paris pourrait remettre en cause les équilibres construits localement et régionalement.

2.1.7 L'extrême droite suisse contre les frontaliers et pour le « retour des frontières »

L'extrême droite a une longue histoire politique en Suisse et dans le canton de Genève, marquée par des mouvements sympathisants au fascisme italien ou plus tard avec le national-socialisme (Beguin, 2007). Aujourd'hui, à l'échelle confédérale ou cantonale, de nouvelles formations politiques suisses se réclament d'un souverainisme de droite conservateur et xénophobe et engrangent des résultats politiques, en écho aux espaces politiques de l'ensemble des États européens (Ignazzi, 1992). En promouvant et en légitimant des stéréotypes contre les étrangers et les frontaliers, ces formations utilisent le système des initiatives et des votations suisses pour obtenir des victoires. Cette stratégie s'est avérée payante en 2014, et une nouvelle initiative peut mettre la Suisse face à un carrefour politique décisif en 2019.

- *L'extrême droite suisse et genevoise : l'UDC et le MCG*

Nous reviendrons sur deux formations politiques distinctes. La première, l'Union démocratique du centre (UDC), est active au niveau confédéral, cantonal et municipal de toute la Suisse. La seconde, le Mouvement citoyens genevois (MCG), est active uniquement dans le canton de Genève et ses différentes communes³¹⁶.

L'UDC est issue de la recomposition au fil du 20^{ième} siècle de l'ancienne extrême droite agrarienne suisse³¹⁷. Fondée officiellement en 1971 à Zurich en Suisse alémanique, la petite organisation souverainiste connaît une montée en puissance lors de la campagne électorale devant statuer sur l'adhésion suisse à l'Espace économique européen en 1992. Le rejet de l'adhésion et la verve de Christoph Blocher, président et porte-parole de la formation, donnent un fort élan à l'UDC qui s'installe progressivement comme première force politique de Suisse, alors que les résultats des formations socialistes et centristes suisses s'effondrent (Bouquet, 2016). L'UDC se caractérise par un style démagogique et la prégnance du chef, qui se fait le porte-parole médiatique d'un nationalisme brut et antisystème (Mazzoleni, 2003) rejetant l'Europe et l'UE, l'étranger et la classe politique helvétique, et promouvant une image idéalisée, esthétisée et essentialisée du « *Sonderfall helvétique* »³¹⁸ (Dézé et Girod 2006) à défendre.

³¹⁶ En Suisse la Lega dei Ticinesi au Tessin est également extrêmement active sur les questions frontalières. Nous n'étudierons cependant pas cette formation politique, qui n'est pas active sur notre espace d'exploration. Pour plus d'information à son sujet, voir Mazzoleni, 2003.

³¹⁷ L'UDC tient ses racines du Parti des paysans, artisans et indépendants (PAI), petite formation d'opposition, fondée à Zurich en 1936 sur des lignes conservatrices dures par l'aile droite du Parti radical. Ses valeurs structurantes sont l'anticommunisme, le souverainisme et sa base sociale d'origine les exploitants agricoles et l'artisanat.

³¹⁸ Terme en langue allemande désignant une exception ou une spécificité. Accolée à la Suisse, l'expression fait référence à une « exception suisse », politique, sociale, identitaire, et est utilisée régulièrement dans la rhétorique politique de l'UDC.

L'électorat de l'UDC rejette fermement l'ouverture internationale de la Suisse (Scicarini, 2012). Composite et interclassiste, son noyau dur est majoritairement formé par des catégories sociales intermédiaires percevant subjectivement une dégradation de leurs conditions de vie (Mazzoleni, 2005) qui peut s'apparenter à une « peur du déclassement » (Maurin, 2009).

Le MCG a une origine plus récente, puisque la formation souverainiste apparaît dans le canton de Genève en 2005, lors de la défection d'Éric Stauffer de l'UDC, principal initiateur et premier président du mouvement. Partageant le socle politique de l'UDC, elle s'en distingue en localisant son action et son discours, ce qui apparaît clairement avec le slogan « Genève pour les Genevois d'abord » et un tropisme pour les questions frontalières et liées à la présence des frontaliers dans l'espace genevois, contre laquelle le MCG met en avant des lignes de préférence cantonale³¹⁹ pour l'emploi et les aides sociales. Ce positionnement de plus en plus anti-frontalier provoquera des scissions au sein du mouvement lui-même entre ses ailes modérées et ses ailes dures³²⁰. Peu étudié scientifiquement³²¹, l'électorat du MCG est plutôt populaire, se considère comme « perdant de la mondialisation », et est fortement opposé aux non-nationaux, perçus comme « une menace économique et culturelle » (Dacorogna 2014). Cependant, le MCG semble avoir plus de succès que l'UDC dans le canton auprès des Suisses naturalisés : « *Ce constat, peut en partie, être expliqué par le fait que le MCG, contrairement à l'UDC, s'adresse à tous les résidents genevois quels que soient leurs origines* » (Dacorogna, 2014). La cible privilégiée du MCG est de fait plus « le frontalier » que « l'étranger », et la formation se défend officiellement de toute xénophobie. Depuis 2005 et jusqu'à 2015, le mouvement a enregistré des succès électoraux le dotant de cadres siégeant dans les institutions du canton à différents niveaux. À partir de 2009 au moins, les recherches menées sur le mouvement notent la multiplication des coalitions³²² avec l'UDC locale, notamment sur les

³¹⁹ En 2009, le MCG a tenté d'impulser une organisation syndicale cantonale nouvelle à Genève, le Syndicat de défense des employés résidents genevois (SEGE), sur des lignes de préférence cantonale. Cette tentative opportuniste en rupture profonde avec la tradition syndicale historique du mouvement ouvrier international fera cependant long feu puisque l'organisation ne sera pas reconnue par la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS). Voir Koessler, 2009.

³²⁰ Ce positionnement provoquera des tensions internes et le départ de l'aile la plus « modérée » du MCG autour de Georges Letellier, ex-membre du bureau directeur du mouvement et député élu au Grand Conseil de Genève, qui démissionne en 2006 car il « *n'accepte pas que le MCG gagne des voix en faisant des Français les boucs-émissaires de chômeurs suisses* ». Voir l'article relatant sa démission et ses paroles publié par la RTS le 22 février 2006 [<https://www.rts.ch/info/suisse/1101733-le-mouvement-citoyen-genevois-decapite.html>]. En 2016, Stauffer n'est pas reconduit comme président de la formation, et la quittera, créant son propre parti. Cette fois, c'est le recentrage d'une partie des adhérents qui provoque la crise et c'est l'aile « dure » qui quitte la formation, en stagnation électorale depuis 2015.

³²¹ « *Les succès de ce parti, dont la force électorale ne cesse d'augmenter, ont suscité de nombreux articles dans les médias. Néanmoins, malgré ce fort intérêt, il n'y a quasiment pas eu d'études scientifiques consacrées à ce parti et à son électorat. De plus, les deux seules analyses qui, à notre connaissance, portent spécifiquement sur le MCG (Gotti, 2009 ; Burgess, 2013) n'ont qu'une portée exploratoire* » (Dacorogna, 2014 : 4)

³²² Alliances politiques au sein des instances institutionnelles.

thématiques liées à l'immigration et aux relations avec l'étranger mais aussi sur le thème de la loi et de l'ordre (Dacorogna, 2014).

La coexistence entre les deux formations dans le canton de Genève se maintient à ce jour et des porosités de style et programmatiques peuvent être identifiées, l'UDC du canton de Genève reprenant à son compte les positionnements historiques qui ont construit le MCG, notamment les discours critiquant plus spécifiquement les frontaliers et la coopération transfrontalière.

- *La promotion et la légitimation de stéréotypes anti-frontaliers*

L'espace public et médiatique du canton de Genève fournit les exemples les plus clairs de la réalité d'un phénomène anti-frontalier porté par ces deux formations politiques. Les affiches et déclarations politiques provocatrices de l'UDC et du MCG sont visibles et audibles de tous, collées sur les panneaux électoraux, ou faisant les titres des journaux.

Le MCG a fait campagne pour les élections municipales du 19 avril 2015 avec une affiche « commune zéro frontalier »³²³, imitant les labels municipaux³²⁴ notamment à Onex, où Éric Stauffer, leader du MCG, est candidat au siège de premier édile. L'affiche fera scandale, et le tollé lui offrira une seconde vie sur internet et dans la presse, en Suisse romande et particulièrement dans le canton de Genève, mais également en étant reprise et dénoncée dans les médias locaux et régionaux français de l'autre côté de la frontière.

Du côté de l'UDC local, c'est un encart électoral publié dans un journal par la formation d'extrême droite qui fera grand bruit. Le texte ? « *Le CEVA ? Un nouveau moyen de transport pour la racaille d'Annemasse ! Expulsons les criminels étrangers ! Ne leur offrons pas encore un accès à Genève ! Votons UDC !* », en blanc sur fond vert, sur une demi page dans le journal *La Tribune de Genève* en juin 2010³²⁵. Sur fond de provocation et d'ambiguïté savamment dosée, l'UDC diffuse un message ciblant négativement les travailleurs frontaliers de la région d'Annemasse. Le maire d'Annemasse dénoncera « *des propos racistes inacceptables* », « *Les Annemassiens sont directement attaqués dans leur honneur et leur vie quotidienne* » selon l'édile français qui annoncera son intention de porter plainte³²⁶.

Les campagnes de ce type ne se résument pas à ces deux seuls exemples. La thématique anti-frontalière s'est installée dans le débat politique genevois et par extension dans tout l'espace franco-valdo-genevois, où UDC et MCG sont bien identifiés par les travailleurs

³²³ Voir annexe 1.4.3 et 1.4.4 page 407

³²⁴ Comme les logos « ville propre », « ville fleurie », « ville internet » etc.

³²⁵ Voir annexe 1.4.1 et 1.4.2 page 406

³²⁶ Article « La mairie d'Annemasse s'insurge contre l'UDC », sur RTS, publié le 28 juin 2010 [voir en ligne : <https://www.rts.ch/info/suisse/1062780-la-mairie-d-annemasse-s-insurge-contre-l-udc.html>].

frontaliers « d'installation » et les élus français, qui réagissent. Antoine Vielliard, maire de Saint-Julien-en-Genevois et conseiller général de Haute-Savoie, s'est exprimé publiquement contre « *cet air du temps anti-frontalier dans la politique genevoise* »³²⁷. Le GTE était présent au rassemblement organisé par la gauche politique genevoise³²⁸ qui aura réuni 300 personnes³²⁹ pour manifester contre les campagnes de l'UDC et du MCG. Slogans sur les pancartes : « Racailles ? çui qui dit, c'est çui qui est ! », ou encore « Racisme anti-frontalier assez ! ».

La stratégie politique de l'UDC et du MCG participe à construire des stéréotypes négatifs des « frontaliers » ou des Français voisins, en bénéficiant des problématiques accrues par l'effet-frontières, et du ressentiment d'une partie de la population suisse. Le « frontalier », conçu comme un item générique, devient par le discours de ces formations politiques la cause du dumping social, du chômage³³⁰ et de la saturation immobilière, de la fermeture des petits commerces autant que des embouteillages. Si les études portant sur l'économie cantonale permettent d'affirmer que ces accusations sont démagogiques (Delaugere, 2011) et que les formations anti-frontalières sont épinglées pour leurs propres contradictions entre discours et pratique³³¹, il faut cependant constater qu'une partie des citoyens suisses adhère à ces stéréotypes et confirme son soutien à l'UDC et au MCG par son vote, quand aucune autre formation politique suisse ne s'empare des enjeux de la libre circulation et du travail frontalier dans une perspective alternative.

Le fait que des formations politiques officielles utilisent ces items dans leur communication contribue à promouvoir et légitimer ces stéréotypes négatifs, dont l'existence ne se réduit pas aux seuls efforts de l'UDC et du MCG. Les stéréotypes négatifs associés aux Français existent de façon diffuse, et tous les utilisateurs des adjectifs péjoratifs de « Frouzes » ou « Shadoks »³³² pour qualifier les Français et *a fortiori* les frontaliers ne votent pas pour ces formations. La journaliste Marie Maurisse, Française et résidente en Suisse, évoque dans son essai *Bienvenue au paradis ! Enquête sur les Français en Suisse* (2016) une « *crispation* » et une « *gêne* » d'une

³²⁷ *Le frontalier, le beurre du frontalier et les insultes à la crème*, Tribune de Antoine Vielliard publiée le 15 août 2014 sur le site internet du Groupement transfrontalier européen [accessible via <https://www.frontalier.org/emploi-suisse/1118195/le-frontalier-le-beurre-du-frontalier-et-les-insultes-a-la-cremiere.htm>].

³²⁸ Notamment le Parti Socialiste, et le mouvement « solidaritéS », plus antilibéral et anticapitaliste que son partenaire conjoncturel, d'inspiration sociale-démocrate.

³²⁹ Un assez bon chiffre pour la Suisse et Genève, où ce type de manifestation est extrêmement rare.

³³⁰ Avec 5,5 % de chômage, le canton de Genève est au-dessus de la moyenne suisse qui s'établit à 3 % en 2017.

³³¹ Un des leaders du MCG est pris au piège par une journaliste de la RTS suisse qui vient sonner à sa porte... en France. Ce dernier assume être « citoyen fiscal français », en totale contradiction avec les orientations du MCG.

³³² Créatures atypiques, bêtes et maladroites, d'un dessin animé français diffusé dans les années 70. Les Shadoks se condamnent eux-mêmes à « pomper » pour « pomper » à l'aide de machines fantasques et inutiles, sous le regard moqueur des « Gibis », des créatures intelligentes mais mesquines qui rient de la misère imbécile de leurs voisins. L'expression utilisée pour les frontaliers français prend un sens condescendant assez marqué péjorativement, la comparaison avec de tels personnages ne pouvant pas laisser le moindre doute à ce sujet.

partie des Suisses vis-à-vis des Français, résidents ou frontaliers. D'après elle, « *Ceux-ci sont à la Suisse ce que les Roms sont à l'Italie ou les Maghrébins à la France : des boucs émissaires* » accusés d'être des profiteurs, écrit-elle dans l'introduction de son essai, quand dans sa conclusion elle affirme que « *le paradoxe de la Suisse, en définitive, c'est qu'elle a besoin des Français tout en ne pouvant plus les sentir* ». Le livre sera considéré par certains commentateurs comme un brûlot anti-suisse pratiquant des généralisations. Il ne s'agit pas d'une étude scientifique, et ces sujets sont encore peu étudiés par les universitaires, et donc difficilement quantifiables objectivement³³³. L'essai vaudra pour l'auteure des attaques *ad hominem* récurrentes, quand cette dernière clame comme insupportable l'impossibilité de porter le débat dans l'espace public suisse et genevois d'un sentiment anti-français et anti-frontalier, signe encore de la tension entourant ce sujet polémique. De la même manière, plusieurs journalistes suisses déclarent recevoir nombre de messages d'insultes et de menaces de la part d'internautes suisses polarisés très défavorablement sur ce sujet quand ils traitent la question frontalière³³⁴.

Le GTE a initié une campagne d'affichage contre les stéréotypes négatifs anti-frontaliers en mars 2018. « *Oui j'ai une double vie. Ça vous heurte ?* », « *Si je vous dis que je suis trans, ça vous choque ?* » peut-on lire sur les affiches qui présentent des portraits de frontaliers. Basée sur l'humour, la campagne vise à répondre aux formations souverainistes de droite³³⁵.

- *L'usage des initiatives pour imposer un virage souverainiste de droite*

Minoritaire dans les différentes institutions politiques suisses au niveau confédéral, cantonal et municipal où cependant des cadres des deux formations obtiennent des sièges et influencent les politiques publiques³³⁶, c'est par le biais des initiatives et des votations populaires que les formations d'extrême droite tentent d'imposer un virage souverainiste de droite en Suisse. Cette stratégie n'est pas nouvelle³³⁷, mais les précédentes tentatives ont toujours été déboutées. C'est à partir du début du 21^{ème} siècle qu'elle commence à porter ses fruits.

³³³ Ce qui sera confirmé dans l'échange de mails avec le professeur Cédric Duchene-Lacroix de l'Université de Basel, qui étudie actuellement la question et rédige une étude à paraître prochainement sur la thématique.

³³⁴ Le journaliste de Temps Présent introduisant le documentaire « *Frontaliers, chronique de la haine ordinaire* » diffusé sur RTS en 2016 se fera l'écho de cette pression, et tentera de prouver la rigueur journalistique et déontologique du reportage à suivre, comme par prévention prophylactique à de telles réactions hostiles d'une partie de l'audimat suisse.

³³⁵ Voir l'article de Sylvia Revello, « « *Oui j'ai une double vie. Ça vous heurte ?* » : la contre-attaque publicitaire des frontaliers », *Le Temps*, 12 mars 2018.

³³⁶ Ueli Maurer de l'UDC siège au Conseil fédéral et est à la tête du Département fédéral des finances depuis 2016. Auparavant, il a dirigé le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports. Guy Parmelin, lui aussi de l'UDC, est conseiller fédéral depuis 2016. Il est à la tête du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports. Pour Genève, On citera l'exemple de Mauro Poggia, qui siège comme conseiller d'État du canton de Genève depuis décembre 2013.

³³⁷ Entre 1965 et 1985, les diverses formations souverainistes de droite suisses tenteront à 6 reprises de mettre au vote et de gagner sur de telles initiatives. « *Contre la pénétration étrangère* » en 1965, « *Contre l'emprise étrangère* »

L'UDC s'est distinguée en portant aux élections des initiatives populaires telles que celle de 2014 « contre l'immigration de masse » au niveau confédéral, initiée en 2012 et souhaitant exiger du « *Conseil fédéral de renégocier la libre circulation des personnes afin de retrouver une gestion et un contrôle indépendants de l'immigration* »³³⁸, soit une remise en cause implicite des accords sur la libre circulation signés avec l'Union européenne. Les résultats ont polarisé le pays³³⁹ d'une manière similaire au référendum sur l'adhésion à l'EEE³⁴⁰. La Suisse romande rejette majoritairement l'initiative, quand la Suisse alémanique et le Tessin l'ont approuvée massivement, à l'exception du canton de Zurich. Avec un score final de 50,34 % des suffrages exprimés³⁴¹, l'UDC peut se réjouir : à l'origine de cette initiative et seule formation politique la soutenant, cette victoire est donc un camouflet politique qui entraîne la Suisse dans une situation inconfortable, puisque le Département fédéral des affaires étrangères suisse sera obligé d'entamer des négociations avec l'UE sur une refonte des accords de libre circulation, et que l'UDC crie depuis au scandale et au non-respect de la volonté du peuple suisse, les accords bilatéraux n'ayant pas été abrogés. Bien que dans les cantons de Genève et de Vaud l'initiative ait été rejetée majoritairement³⁴², ces résultats créent un précédent politique et social dans ces territoires où la libre circulation charpente les flux et les usages, et est au cœur du développement de la coopération transfrontalière.

Le MCG n'est pas en reste de cette stratégie et profite aussi de la dynamique créée par l'UDC au niveau confédéral, sans toutefois atteindre ses objectifs. L'initiative cantonale du MCG « Pour conserver l'impôt des frontaliers » échoue à rassembler les signatures nécessaires³⁴³ pour être présentée au vote en 2016. Cette tentative visait explicitement à mettre un terme au mécanisme de compensation frontalier³⁴⁴. Une nouvelle initiative cantonale intitulée « Frontalier stop ! » est actuellement mise en place par la formation pour obliger les employeurs publics du canton de Genève à la préférence cantonale à l'embauche. Si elle arrive au vote et est adoptée, elle renforcerait les entraves à l'emploi de travailleurs frontaliers et

en 1969, « Contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse » en 1972, « Pour la protection de la Suisse » en 1974, « Pour une limitation du nombre annuel des naturalisations » en 1974, « Pour la limitation de l'immigration » en 1985. L'initiative « Être solidaires en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers », rare exemple d'une stratégie similaire pour des objectifs inverses, portée par les courants de gauche en 1977, est elle aussi refusée de façon très majoritaire.

³³⁸ Texte de l'initiative. Voir la présentation de l'initiative sur le site internet de l'UDC [<https://www.udc.ch/campagnes/aperçu/initiative-populaire-contre-limmigration-de-masse/>].

³³⁹ Voir dans les archives la carte comparative des scores à l'initiative, annexe 1.4.5 page 408.

³⁴⁰ Voir sous-partie 2.1.2 sur les relations suisses et européennes, page 158.

³⁴¹ Soit une différence d'à peine 19.516 voix.

³⁴² 60,9 % de votes contre l'initiative sur les suffrages exprimés dans le canton de Genève, 61,9 % de votes contre dans le canton de Vaud.

³⁴³ 7.403 signatures de citoyens genevois majeurs étaient nécessaires, le MCG n'a réussi qu'à en valider 7.189 dans les délais impartis.

³⁴⁴ Voir page 189 de la sous-partie 2.2.6.

étrangers, en obligeant les employeurs à faire d'abord la démonstration de l'absence d'un candidat local compétent pour un poste avant de recourir à un frontalier. Cependant, le MCG stagne politiquement et la naissance de Genève en Marche, nouvelle formation créée par Éric Stauffer après sa défection du MCG participe à la dispersion de cet électorat³⁴⁵. Localement, l'UDC tente la surenchère vis-à-vis des initiatives du MCG et initie en 2017 dans le canton de Genève une initiative « Genève d'abord ! » exigeant la préférence cantonale à l'embauche pour le secteur privé également.

Au niveau confédéral, au bénéfice de la victoire de 2014, l'UDC multiplie les campagnes politiques et le dépôt à signature d'initiatives souverainistes, comme en 2016 en lançant l'initiative « pour l'autodétermination », visant à assurer la primauté du droit constitutionnel suisse sur le droit international qui pourrait être soumis au vote entre 2018 et 2020, ou en 2018 avec le dépôt à signature d'une nouvelle initiative « pour une immigration modérée », dite « de limitation », s'attaquant aux accords bilatéraux de façon plus frontale que l'initiative « contre l'immigration de masse », et dont les dispositions comprendraient l'abrogation de l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Confédération helvétique et l'UE³⁴⁶.

Alors que la campagne des élections fédérales constitue un enjeu important pour l'UDC, en bonne position électorale pour continuer sa progression, l'initiative de limitation pourrait être amenée au vote au moment du scrutin confédéral. Ce double enjeu place la Suisse et les cantons frontaliers devant un carrefour politique décisif en 2019. La victoire de l'UDC aux deux scrutins peut signer l'arrêt de mort de la politique de l' « intégration sans adhésion » avec l'UE et confronter les régions charpentées sur les relations transfrontalières à une totale reconfiguration des lois et régimes frontaliers et douaniers.

Dans l'espace franco-valdo-genevois, ce carrefour est bien perçu par les défenseurs de la coopération et de l'intégration transfrontalière, comme le GTE, qui dénonce les progrès des mesures de préférence cantonale, la remise en question de fait des accords bilatéraux, et l'attraction que l'électorat souverainiste de droite exerce peu à peu sur des élus ou formations suisses plus modérées³⁴⁷. Il appelle la Commission européenne à réagir pour faire respecter les accords bilatéraux, quitte à envisager de recourir à la « clause guillotine »³⁴⁸.

³⁴⁵ Voir les termes du politologue Pascal Sciarini de l'Université de Genève rapportées par Antoine Grosjean , « En 2018, le MCG pourrait bien perdre des plumes », *Tribune de Genève*, 3 janvier 2018.

³⁴⁶ Voir l'énoncé de l'initiative populaire « pour une immigration modérée (initiative de limitation) » en annexe 1.4.6 page 408

³⁴⁷ Voir les éditoriaux du journal *Frontalier magazine* de février 2017, septembre 2017, février 2018, avril 2018, rédigés par Michel Charrat.

³⁴⁸ Le non-respect d'un accord bilatéral peut entraîner la suspension de tous les autres.

Cependant, en avril et en mai 2018, les résultats des trois formations souverainistes parties divisées aux élections cantonales genevoises soulignent leur régression dans le canton frontalier. Premièrement, le bilan des élections au Grand Conseil de Genève est mauvais pour les listes souverainistes concurrentes. Le MCG recule de 9,8 % des suffrages obtenus en 2013 et perd 9 sièges, l'UDC recule de 3 % des suffrages obtenus en 2013 et perd 3 sièges. L'élection au Grand Conseil en 2013 était marquée par des résultats en progression et le renforcement de leur assise institutionnelle, cinq ans plus tard le reflux est important. Genève en Marche obtient moins de 5 % des suffrages exprimés (4,1 %) et ne parvient pas à passer le seuil pour obtenir un siège. En 2013, le « bloc souverainiste » obtenait 29,5 % des suffrages, en 2018, plus divisé que jamais, il n'en obtient que 21,5 %. Plus globalement le rapport de force électoral entre les autres partis reste stable, l'affaiblissement souverainiste est de ce fait d'autant plus marqué et visible³⁴⁹. Deuxièmement, malgré ce reflux, le MCG réussit à maintenir son élu Mauro Poggia au Conseil d'État de Genève. Dans une configuration où la droite obtient 3 sièges et la social-démocratie 3, le MCG se trouve en situation de pivot, sans obtenir un second siège qui aurait permis à la formation de gagner en poids politique³⁵⁰. Outre la dispersion des voix entre les trois formations souverainistes, quels sont les éléments qui expliquent ces résultats ? Les observateurs avancent aussi un autre élément d'importance : la reprise d'une partie des thématiques de préférence cantonale par les formations politiques traditionnelles de la droite mais aussi de la gauche réformatrice. Paradoxalement, la défaite des souverainistes viendrait aussi de leur succès à imprégner le champ politique genevois de leurs lignes politiques³⁵¹. Plus que jamais, la dynamique souverainiste de droite oblige les acteurs du transfrontalier à la résilience, quand les années futures restent incertaines.

³⁴⁹ Voir l'article de Jean-François Mabut, « Claque aux partis anti-frontaliers et anti-étrangers », *Tribune de Genève*, 15 avril 2018.

³⁵⁰ Voir l'article de Sylvia Revello, « A Genève, le virage à gauche réjouit et inquiète », *Le Temps*, 6 mai 2018.

³⁵¹ Voir notamment les analyses de David Sciarini, politologue de l'Université de Genève, relatées par Frédéric Burnand, « À Genève les anti-frontaliers boivent la tasse », *Swissinfo.ch*, 16 avril 2018.

Conclusion de chapitre

Ancienne cité médiévale autonome, Genève se rattache à la Confédération helvétique après 1815. La ville et le nouveau canton suisse deviennent au bénéfice d'un fort développement économique une « île » cantonale suisse et une ville frontalière majeure et attractive dans l'arc lémanique (2.1.1). Historiquement tournée vers son voisinage frontalier français, Genève et son canton sont cependant tributaires de la Suisse vis-à-vis de l'intégration européenne. Alors qu'une majorité de Genevois soutient l'intégration de la Confédération helvétique à l'EEE et à l'UE, le rejet de l'adhésion européenne par l'électorat confédéral suisse produit à travers une série d'accords bilatéraux une dynamique d'intégration non adhésive permettant échanges et libre circulation (2.1.2).

À partir de l'après-Deuxième Guerre mondiale, Genève et son canton ont recours à la main-d'œuvre supplétive frontalière. De quelques centaines de travailleurs frontaliers disposant d'un permis G, ils sont en 2016 104.272 personnes à faire les navettes quotidiennes entre leur domicile et le canton suisse pour le travail. Ce choix résulte d'un arbitrage, les acteurs mobilisant leur capital motilité et arbitrant entre les contraintes et les avantages attendus de cette mobilité. Si l'attrait du salaire attire des candidats à la mobilité de plus en plus distants des frontières effectives, une majorité des travailleurs frontaliers est « installée » dans l'espace frontalier et dans son statut. Les travailleurs frontaliers se sont organisés, en créant le Groupement transfrontalier européen pour défendre leurs intérêts (2.1.3). Tandis qu'une majorité d'entre eux utilise sa voiture pour faire les navettes, le lac Léman, interface frontalière lacustre, voit se développer les navettes en bateau (2.1.4).

Au-delà des détenteurs d'un permis G, d'autres « frontaliers » sont identifiables. Un nombre croissant de résidents genevois décide de se loger en France voisine du fait de la saturation immobilière dans l'espace frontalier suisse. Ce phénomène participe à l'urbanisation importante de l'espace frontalier français et n'est pas sans produire des tensions immobilières mais aussi sociales. De plus, des pratiques de consommation différenciées dans l'espace frontalier jouant sur les effets-frontières se sont développées, et un grand nombre de résidents en Suisse va par exemple faire ses courses en France, où se développent zones commerciales et supermarchés à leur attention. Pour une partie des habitants d'un côté comme de l'autre, la frontière est devenue un principe organisateur de pratiques et de rapports à l'espace et à soi, un ethos frontalier est identifiable (2.1.5).

La prégnance de Genève comme pôle d'attraction urbaine, économique, sociale et immobilière, et le développement du travail frontalier, ont contribué à l'essor progressif de la

coopération frontalière, puis transfrontalière, à différentes échelles. Les collectivités locales et régionales françaises sont peu à peu devenues des acteurs de la concertation transfrontalière avec les cantons limitrophes. Des instances comme le Grand Genève permettent aujourd'hui de mener des politiques publiques transfrontalières dans le périmètre défini d'un espace franco-valdo-genevois. Les projets les plus visibles pour les populations restent ceux visant à prendre en main les importantes problématiques de mobilité et de transport dans l'espace frontalier. La liaison CEVA et le Léman Express doivent participer à l'intégration régionale et au report modal ferroviaire. Mais l'entreprise Lémanis et les choix de gestion révèlent des limites à la dimension transfrontalière du projet, qui doit entrer en service en 2019 et s'avère être une étape historique pour affermir la dimension transfrontalière de la région (2.1.6).

Cependant, l'extrême droite suisse et genevoise, entend mettre un terme à ce processus. Aux niveaux confédéraux, cantonaux ou municipaux, des formations souverainistes de droite comme l'UDC ou le MCG s'activent pour promouvoir et légitimer des stéréotypes anti-frontaliers. L'usage des initiatives et des votations populaires constitue une stratégie qui s'avère efficace depuis la victoire au niveau confédéral de l'initiative « contre l'immigration de masse » en 2014. Les succès éventuels que l'UDC pourrait engranger dans les années à venir aux élections des différents échelons institutionnels suisses, et quant à l'initiative « de limitation » visant à abroger les accords de libre circulation, mettent la Suisse et les cantons frontaliers comme celui de Genève face à un carrefour historique. Un virage souverainiste de droite pourrait annoncer le durcissement des frontières, et remettrait en question le mode de vie et de gestion publique de la région transfrontalière toute entière (2.1.7)

2.2 Dynamiques des interfaces frontalières bulgares, grecques et turques

Introduction de chapitre

Dans ce chapitre, nous reviendrons sur l'histoire des États et leurs frontières dans la péninsule balkanique. L'Empire ottoman s'impose territorialement dans la région au Moyen Âge, mais il sera confronté aux nationalismes et aux volontés d'indépendance des peuples de la péninsule pendant la période moderne et contemporaine. Les frontières aux tracés contestés resteront longtemps perçues comme des lignes de front temporaires, à la faveur des irrédentismes et des rivalités géopolitiques (2.2.1). À la fin du 20^{ième} siècle, les relations entre États se normalisent à la faveur des processus de transitions post-communistes et des trajectoires européennes (2.2.2).

Cette situation redéfinit les réalités frontalières. L'exemple de la réouverture de l'interface gréco-bulgare dans la région montagnarde des Rhodopes fournit des éléments pour comprendre comment les effets-frontières se réarticulent et évoluent dans cette période, redéfinissant dynamiquement des opportunités pour les villes et les habitants de part et d'autre (2.2.3). De même, l'espace du sud-est de la péninsule, partagé entre la Turquie, la Grèce et la Bulgarie, se rouvre aux flux humains et de marchandises. Là aussi, réalité urbaine et pratiques se reconfigurent de ce fait (2.2.4).

Cependant, l'instabilité géopolitique contemporaine au Proche-Orient n'est pas sans conséquences pour cet espace frontalier, comme en témoigne la construction récente de murs anti-migrants aux frontières grecques et bulgares (2.2.5). De plus, l'État turc est sous tension et opère des réorientations décisives de ses politiques intérieures et extérieures (2.2.6).

2.2.1 Un espace de tensions nationalistes et géopolitiques

- *Constitution et décomposition de l'Empire ottoman*

Au 13^{ème} siècle, dans l'espace de l'Anatolie post-seldjoukide, le beylicat ottoman se constitue peu à peu comme une puissance militaire et impériale et rassemble les beylicats turcs concurrents pour entreprendre la conquête de la péninsule balkanique (Bozarslan, 2015). La prise de Gallipoli en 1354 inaugure le premier établissement ottoman de l'autre côté de la rive asiatique du Bosphore. La prise de Tarnovo en 1393, puis de Vidin en 1396, signe la disparition des Tsarats bulgares médiévaux, près de 7 siècles après les premiers établissements bulgares sur les territoires byzantins (Iltchev, 2002). La prise de Thessalonique en 1430 puis la conquête de Constantinople en 1453, qui achève l'Empire romain d'Orient, marquent le début de l'hégémonie ottomane dans la région du Péloponnèse jusqu'alors dominée par Byzance (Delorme, 2013). Jusqu'au 17^{ème} siècle, le territoire ottoman s'étend vers le nord et l'ouest des Balkans jusqu'aux portes de Vienne, et parallèlement l'Empire s'installe dans le Moyen-Orient et le Maghreb. La capitale ottomane, un temps basée à Andrinople³⁵², est déplacée à Constantinople. « La Sublime Porte »³⁵³ incarne au centre de l'Empire le trait d'union entre les parties européennes et orientales du vaste territoire.

Les principautés de Valachie, de Moldavie et de Transylvanie deviennent vassales de l'Empire ottoman. Ce dernier met en place sur son propre territoire différentes subdivisions pour administrer cette vaste région. Bien qu'il s'impose aux vaincus de façon brutale et provoque fuites et diasporas, l'Empire ottoman ne va pas mettre en place de politique de conversion forcée systématique, et formule peu à peu un « contrat tacite » d'obéissance, accordant le sauf-conduit aux populations non-musulmanes et parfois une relative autonomie religieuse en échange de leur totale soumission et de lourds impôts, tout en encourageant les conversions et en octroyant des avantages fiscaux et politiques aux musulmans (Bozarslan, 2015). Il ne faut pas minimiser les transformations sociales et démographiques que produit la souveraineté ottomane. En Bulgarie par exemple, les premières décennies sont marquées par le démantèlement des élites religieuses chrétiennes, et une grande partie du clergé s'exile ou se réfugie dans les monastères montagnards, quand des mosquées sont peu à peu construites dans les villes et villages et que se diffuse un nouveau modèle administratif et juridique. Des populations anatoliennes abondent vers les Balkans, s'installent, y commercent, diffusent

³⁵² Actuelle Edirne, en Turquie, proche des tracés frontaliers grecs et bulgares contemporains.

³⁵³ Nom de la porte des bâtiments du grand vizir et du siège gouvernemental à Constantinople, par extension dénomme le pouvoir ottoman.

langues turcophones et arabes, us et coutumes orientales, et sont influencées en retour par les langues et les cultures slaves (Machiel, 1992).

Cependant, la souveraineté ottomane n'a globalement pas réussi à générer une légitimité autre que le droit de la force et à construire, comme les Empires romains et byzantins, une communauté de culture et de destin, substituant le consentement à la contrainte (Delorme, 2013). Dès le 17^{ième} siècle, le vaste Empire est confronté à des crises internes, dues aux difficultés d'administration et aux logiques autonomes des notables et aristocratie locales, aux carences économiques qui s'accroissent, et à des soulèvements de plus en plus réguliers dans les Balkans depuis le 15^{ième} siècle. Au niveau géopolitique, les appétits balkaniques de puissances voisines et la diplomatie papale permettent des coalitions d'intérêts entre Vénitiens, Polonais et empire des Habsbourg. L'Empire ottoman subit ses premières défaites territoriales, la Hongrie et la Slavonie sont acquises par les Autrichiens en 1698. Au Nord-Est, la Russie s'impose progressivement dès le début du 18^{ième} siècle comme un adversaire régional, formulant des vues sur la Crimée et les Balkans et encourageant l'autonomie des populations orthodoxes. Alors que l'Empire ottoman entame une réorganisation initiée par sa bureaucratie d'État et que la Révolution française secoue le continent européen, les premières révoltes et insurrections nationalistes éclatent dans les Balkans. Les haïdouks³⁵⁴ serbes obtiennent un statut autonome pour le territoire serbe en 1830 suite à près de trois décennies de rébellion armée. En Grèce, une puissante révolution nationale et libérale soutenue par la Russie parvient à imposer l'indépendance au bénéfice de l'isolement ottoman, ce dernier étant écarté du concert des États européens qui répriment les ambitions nationales sur leurs propres territoires (Delorme, 2013 : 182). De plus, les provinces ottomanes du Maghreb et du Moyen-Orient sont elles aussi instables et convoitées, notamment par l'Empire britannique et la France.

Le 19^{ième} siècle est crucial pour les Balkans et l'Empire ottoman. En écho à la Révolution grecque qui parvient à constituer un État grec souverain à la pointe de la péninsule revendiquant les territoires frontaliers voisins, les courants nationalistes et indépendantistes s'affirment dans les provinces ottomanes, encouragés encore par le Printemps des peuples européen. Si l'Empire ottoman normalise ses relations diplomatiques avec les États du continent, c'est en tant que « vieil homme malade » en proie aux vellétés géopolitiques des puissances voisines, qui craignent la « peste révolutionnaire » qui pourrait naître des indépendances incontrôlées tout autant qu'elles sont conscientes, bien que rivales, du chaos géopolitique qui surviendrait d'un effondrement turc (Delorme, 2013).

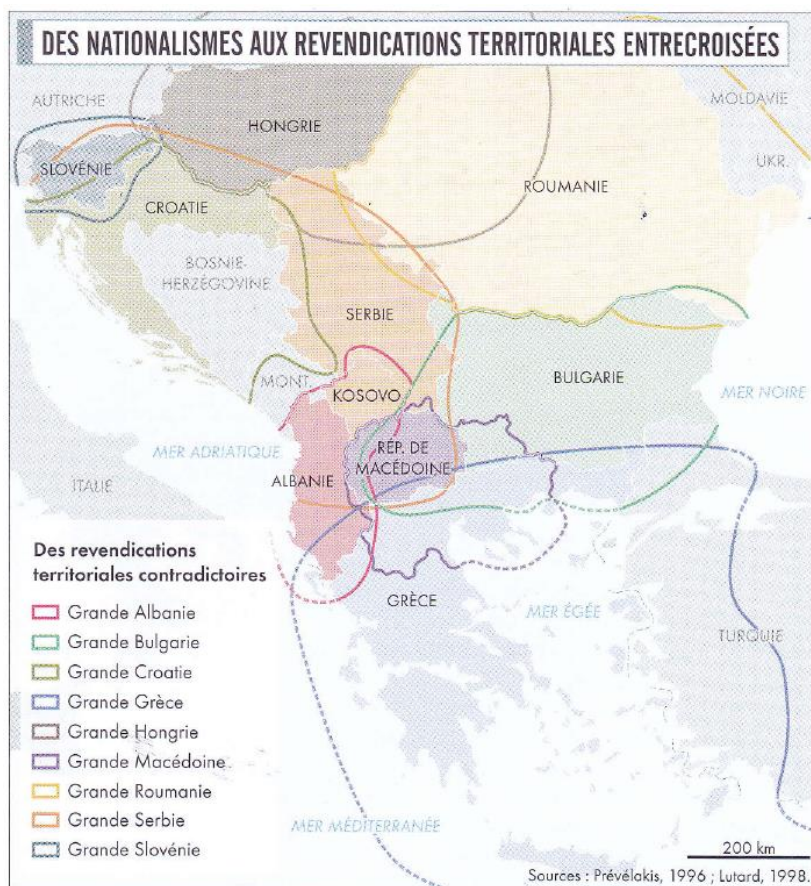
³⁵⁴ Signifiant « hors-la-loi » en turc, le terme qualifie les bandes armées rebelles qui refusent l'autorité ottomane, et par extension les mouvements armés proto-nationalistes et nationalistes.

La géopolitique des États européens et son équilibre instable entre puissances française, anglaise, austro-hongroise et russe s'imposent pour l'Empire ottoman affaibli tout comme pour les résistances nationalistes incapables de réitérer ailleurs l'indépendance grecque. Si la renaissance nationale bulgare est le ferment d'une lutte de libération (Ilchev, 2002), les haïdouks et les révolutionnaires locaux ne parviennent pas à mener le pays à l'indépendance seuls, et l'insurrection bulgare de 1876, violemment réprimée, ne trouvera une issue décisive qu'au bénéfice des victoires militaires russes contre les Ottomans. Le traité de San Stefano de 1878 entre les Empires russes et ottoman, puis le congrès de Berlin la même année, imposés aux deux belligérants par les diplomaties prussienne, française, austro-hongroise et britannique, actent la sortie ottomane des Balkans et une nouvelle carte politique pour la péninsule. Cependant, les États balkaniques naissants sont contraints aux règles édictées par les puissances européennes, et contestent les tracés frontaliers, de même que l'agitation nationaliste continuera dans les provinces annexées par les Empires centraux qui n'acquièrent pas leur indépendance, comme la Bosnie-Herzégovine, incorporée par l'Empire austro-hongrois en 1908.

- *Nouveaux États, irrédentismes et conflits pour les frontières*

La période ottomane a modifié les compositions démographiques et identitaires des populations de la péninsule. Les exodes et diasporas, tout comme les peuplements anatoliens et les conversions, ont produit une mosaïque culturelle et religieuse dans la péninsule. Les frontières imposées aux nouveaux États par le congrès de Berlin ne correspondent pas aux nationalités. Or, les nouveaux États veulent affirmer leur légitimité et leur souveraineté du point de vue territorial et national.

En Grèce, une fois l'indépendance acquise, naîtra la « grande idée » de réunir toutes les populations grecques de la péninsule et des îles méditerranéennes en étendant les frontières de l'État hellénique (Delorme, 2013). Par extension, et malgré des variations propres aux singularités des nationalismes et des situations étatiques, tous les nouveaux États balkaniques formuleront leur propre « grandisme » (Cattaruzza et Sintès, 2012). Ces visées irrédentistes, soutenues par les courants nationalistes intérieurs ou extérieurs, sont légitimées par les populations dispersées et les lectures historiques des périodes pré-ottomanes.



Carte présentant les « grandismes » balkaniques et les revendications territoriales nationalistes entrecroisées, au regard des frontières contemporaines.

Amaël CATTARUZZA, Pierre SINTES, *Atlas géopolitique des Balkans. Un autre visage de l'Europe*, Paris, Éditions Autrement, 2012, p. 52.

L'État bulgare, dirigé par les conservateurs, n'accepte pas les tracés frontaliers issus du congrès de Berlin, moins avantageux que les lignes politiques édictées par le traité de San Stefano. Il se fait fort de « réunir » les territoires revendiqués en Roumélie orientale et en Thrace ottomane au sein de la « Grande Bulgarie », et y constitue clandestinement un Comité central révolutionnaire bulgare (CCRB) (Iltchev, 2002 :201). En 1886, l'action militaire appuyée par le CCRB réunit effectivement les territoires presque sans combats, et profite du jeu diplomatique international qui acte l'annexion et évite les représailles ottomanes. Cependant, la Serbie intervient militairement contre sa voisine pour contester la réunification. La Bulgarie repousse l'assaut, mais cet épisode illustre la tension géopolitique régionale à la fin du 19^{ème} siècle. Par ailleurs, l'État bulgare réunifié lorgne justement sur la région de Macédoine attribuée à la Serbie, où sera fondée l'Organisation révolutionnaire intérieure macédo-no-andrinopolitaine (ORIMA)³⁵⁵ en 1893, qui espère réitérer l'expérience de 1886 en Roumélie orientale (Iltchev, 2002 :201).

L'agitation nationaliste dans les territoires ottomans continue d'affaiblir l'Empire vacillant. À la fin du 19^{ème} siècle, le groupe des « Jeunes-Turcs » est fondé par des opposants et dissidents au sultan Abdülhamid II, jugé impuissant, autoritaire et passéiste (Bozarslan,

³⁵⁵ *Вътрешна македоно-одринска револуционна организация (ВМОРО).*

2015 : 248). Le Comité Union et Progrès³⁵⁶, une des multiples composantes de cette opposition, mobilise des jeunes réformateurs nationalistes issus des territoires marginaux de l'Empire et souhaitant un changement politique profond inspiré par le constitutionalisme et l'industrialisme européen. Le sultan réprime les contestataires et nombre d'entre eux sont contraints à l'exil ou la clandestinité, mais en 1908 la donne s'inverse, et rejoints par des troupes, les « Jeunes-Turcs » obligent le sultan à engager l'Empire ottoman dans une révolution politique (Bozarslan, 2015). L'Empire ottoman, sous la pression des puissances européennes et des nationalismes balkaniques qui provoquent une succession de campagnes militaires irrédentistes connues comme les « guerres balkaniques »³⁵⁷, s'effondre de l'intérieur. En 1913, les Jeunes-Turcs, à la tête desquels s'impose Ismail Enver, dit Enver Pacha, s'emparent du pouvoir. Ils vont bâtir un État centré sur l'Anatolie, promouvoir l'ethnicité turque³⁵⁸ et moderniser l'administration et l'industrie. Isolée et menacée par les appétits russes, britanniques, français et par les jeunes États balkaniques, l'Empire ottoman en passe de devenir la Turquie se tourne vers les Empires européens centraux (Bozarslan, 2015)

Les événements denses et violents des guerres balkaniques entre 1912 et 1913 ont participé à redéfinir temporairement les frontières de la péninsule autant que les exactions ont attisé durablement les rancœurs entre États et entre populations (Ternon, 2008). Les succès militaires inégaux des États composant la Ligue balkanique contre les Ottomans³⁵⁹ et l'impossible gestion diplomatique des tracés frontaliers entre les vainqueurs dénouent les alliances et fait de l'allié de circonstance le nouvel ennemi³⁶⁰. En l'espace d'un an, les frontières sont redéfinies à de multiples reprises au gré des lignes de front. La Première Guerre mondiale donne une continuité à cette mêlée confuse, chaque État rejoignant l'Alliance ou l'Entente en fonction de ses ambitions et objectifs régionaux³⁶¹. Les âpres campagnes militaires entre la Grèce et la Turquie dureront jusqu'en 1922, en parallèle à la guerre civile ottomane entre 1918 et 1922. Pour toute la péninsule et l'Anatolie, les conséquences démographiques, économiques et sociales de cette décennie sont désastreuses.

³⁵⁶ *İttihat ve Terakki Cemiyeti*.

³⁵⁷ Précédées et accompagnées du déplacement de centaines de milliers de réfugiés musulmans des Balkans vers l'Anatolie.

³⁵⁸ Une politique qui conduira notamment au génocide arménien à l'aune d'un siècle marqué par la multiplication des génocides en Europe, voir Bozarslan et al. 2015.

³⁵⁹ La Ligue balkanique est née de la volonté de trouver un terrain d'entente et d'arbitrer diplomatiquement les velléités de chacun, dans l'optique de faire front commun contre l'Empire ottoman. Les campagnes sont lancées simultanément par la Bulgarie, la Grèce, la Serbie et le Monténégro contre les troupes ottomanes épuisées après les conquêtes italiennes au Maghreb. La Roumélie est intégralement occupée par les troupes des quatre alliés, mais l'armistice signé en 1913 ne résout pas l'impossible équation frontalière.

³⁶⁰ La Bulgarie, insatisfaite et brisant l'alliance pour annexer la Macédoine, subit des revers face aux attaques de tous ses voisins, y compris les Ottomans. Le traité de Bucarest

³⁶¹ Pour une synthèse, voir Becker, 2003.

Sur le plan diplomatique et géopolitique, le traité de Sèvres en 1920 devait édicter la loi des puissances victorieuses de la Première Guerre mondiale à l'encontre de l'Empire ottoman défait. Si le partage du Maghreb et du Moyen-Orient est bel et bien réalisé, les clauses qui prévoyaient des zones de domination sur le territoire anatolien pour chaque vainqueur et des espaces propres pour les projets d'États des nationalistes kurdes et arméniens ne seront jamais effectives. Le général ottoman Mustafa Kemal rallie une partie de l'armée et dénonce la signature du traité de Sèvres par le gouvernement ottoman. Il parvient à infliger des revers décisifs aux armées grecques qui continuent leurs poussées militaires. Cette situation renverse en partie le rapport de force et oblige l'ensemble des belligérants à un second traité, à Lausanne, qui sanctuarise l'Anatolie. La même année, la République de Turquie est proclamée par le mouvement kémaliste. Le traité de Sèvres restera un syndrome et un traumatisme mobilisé par les nationalistes turcs tout au long du 20^{ième} siècle. Mais « *La République de Turquie, née d'une guerre d'indépendance* » *refondatrice, est le vainqueur paradoxal d'une guerre qui a achevé l'Empire* » (Schmidt, 2014).

En 1923, la carte politique et géopolitique des Balkans est stabilisée et redessinée du fait de l'effondrement des Empires austro-hongrois et ottoman³⁶². La Yougoslavie est constituée comme État. Cependant, les irrédentismes ne sont pas éteints, mais exacerbés par ces décennies de conflit. De plus, la Révolution russe préfigure l'immixtion des mouvements socialistes et communistes dans les affaires intérieures et internationales de la région. Les Balkans sont peu industrialisés, et le mouvement ouvrier y reste faible à la fin du 19^{ième} siècle. Oublié de l'historiographie, un projet pacifiste et fédéraliste pour la région inspiré des constitutions suisse ou américaine a bel et bien été porté par ses composantes face aux courants bellicistes et conservateurs, mais cette alternative est restée inaudible et dénuée de forces vives et de faits (Pitsos, 2016). L'échec de la Seconde Internationale à stopper l'entrée en guerre des puissances européennes en 1914 se double donc de l'échec régional du mouvement ouvrier d'imposer une alternative politique face aux irrédentistes et aux bellicismes. Le Komintern prendra contact avec les organisations socialistes de cette zone historique de l'influence russe et panslaviste.

L'entre-deux-guerres est d'ailleurs marqué par des crises internes pour l'ensemble des pays de la péninsule, opposant les tendances conservatrices et fascistes, bientôt inspirées par l'Italie mussolinienne puis l'Allemagne hitlérienne, aux mouvements libéraux et socialistes.

³⁶² Voir carte *L'Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale* de Pierre Milza, sous-partie 1.1.5, page 79

En Bulgarie, le mouvement agrarien³⁶³ de Stambolijski remporte le pouvoir dans le contexte de la défaite et tente de mettre en place une réforme agraire. Les conservateurs initieront un coup d'État en 1923 qui ouvrira plusieurs années de violences et de fortes répressions anti agrariennes et anticommunistes³⁶⁴. Le mouvement nationaliste bulgare clandestin est impuissant face aux États grec et serbe voisins qui se structurent, et il dégénère. L'inspiration fasciste au sein de la droite politique bulgare³⁶⁵ au pouvoir est d'autant plus aisée que le pays, défait aux côtés de l'Allemagne en 1918, pense tirer parti d'une alliance avec l'Axe à la veille de la Seconde Guerre mondiale (Iltchev, 2002).

En Grèce, le traité de Lausanne est vécu comme une « grande catastrophe » et plonge l'État dans une crise profonde et l'arrivée de plus d'un million de réfugiés et déplacés grecs ou orthodoxes d'Anatolie bouleverse les structures sociales du pays. L'île de Chypre, revendiquée par la Grèce, devient une colonie britannique et un mouvement de résistance visant l'union helléniste³⁶⁶ s'y développe, durement réprimé. Le puissant Empire tient à protéger ses intérêts navals et méditerranéens et s'immisce fréquemment dans les affaires grecques. Le Parti communiste de Grèce, le KKE³⁶⁷, fondé en 1918, s'impose les années suivantes comme un acteur politique de poids alternant entre légalité et clandestinité au gré des coups d'État. La monarchie rétablie en 1935 confie le pouvoir à Ioánnis Metaxás qui instaure une dictature fascisante répressive prônant « la troisième civilisation grecque ». Inspiré par l'Axe, Metaxás choisit pourtant une politique de neutralité quant à la Seconde Guerre mondiale, craignant une annexion italienne. Mussolini adressera en effet un ultimatum à la Grèce dès 1940 (Delorme, 2013).

En Turquie, la période est elle aussi centrée sur les questions intérieures et l'affirmation du nouvel État turc laïc dont la capitale est déplacée à Ankara. Confronté lui aussi à l'influence communiste et aux minorités nationales, il choisira lui aussi la répression et l'affirmation nationaliste et identitaire. Les fascismes inspirent une grande fascination aux élites kémalistes, bien que la Turquie choisisse la neutralité diplomatique (Bozarslan, 2015). Mustafa Kemal,

³⁶³ Mouvement fédéraliste plutôt anti-conservateur sans être socialisant, composé et soutenu par les paysans et petits propriétaires terriens face aux grands propriétaires et aux élites urbaines.

³⁶⁴ Le coup d'État conservateur va provoquer une forte répression essentiellement orientée vers les organisations agrariennes et communistes, et contre les villages et villageois supposés les soutenir. Le Parti communiste bulgare (PCB) est assigné par Moscou à réagir. Une tentative d'insurrection communiste échoue et provoque en représailles l'arrestation de 2.500 suspects, torturés et exécutés. De nombreux militants s'exilent en URSS, comme Georgi Dimitrov, un des meneurs communistes de l'insurrection condamné à mort par contumace.

³⁶⁵ Le cercle politique Zveno participe dès 1928 à diffuser les thèses fascistes au sein des élites économiques, sociales et militaires bulgares.

³⁶⁶ L'Union, « Énosis » (ένωση), devient le qualificatif de ce mouvement de résistance, composé de mouvances plurielles, nationalistes, orthodoxes mais aussi communistes.

³⁶⁷ Κομμουνιστικό Κομμα Ελλάδας.

devenu Atatürk, « le père des Turcs », décède en 1938, plaçant l'État turc devant le difficile problème de la continuité à l'aube de la Seconde Guerre mondiale.

- *Rideau de fer et tensions gréco-turques*

La Seconde Guerre mondiale ne modifie pas les tracés frontaliers régionaux. La péninsule n'est cependant pas épargnée par les violents combats, sur toute la durée du conflit, entre troupes de l'Axe et Alliés, mais également avec la participation de réseaux de partisans et de résistants³⁶⁸. L'avancée décisive de l'Armée rouge soviétique et la puissance des organisations communistes clandestines permettent à Staline de revendiquer les Balkans dans la zone d'influence soviétique lors de la conférence de Yalta.

Les partis communistes locaux, engagés dans la résistance, jouissent dès l'armistice d'une grande popularité, à l'exemple du PCB, dont les effectifs sont multipliés par vingt (Ilchev, 2002). Dans le pays, une coalition de transition est formée avec les différences mouvances politiques. L'élection de 1945 porte le Front de la Patrie soutenu par le PCB de Georgi Dimitrov et les formations de gauche à 88 % des suffrages exprimés avec une participation de 85 %. Une réforme agraire est mise en place, et une réforme constitutionnelle engagée. Les élections constitutionnelles de 1946 confirment la suprématie de la gauche en Bulgarie, et la politique étrangère s'oriente ostensiblement vers l'URSS. À partir de 1948, la logique de guerre froide s'impose dans les Balkans et le PCB affirme la transition de la Bulgarie vers le modèle d'une république populaire socialiste liée au bloc soviétique (Ilchev, 2002). Le voisin yougoslave choisit une voie singulière. Là aussi les communistes, menés par Tito, héros de la résistance, s'imposent. Mais la République fédérative socialiste de Yougoslavie ne s'aligne pas derrière les Soviétiques et choisit une voie de neutralité.

La Seconde Guerre mondiale a profondément modifié les marges de manœuvre géopolitique de la Turquie. Bordée par la puissante URSS et ses républiques satellites, elle ne dispose pas de potentiels alliés antilibéraux en Europe. La Turquie choisit de se rapprocher des États-Unis, avec qui elle signe un accord d'aide et de coopération en 1945. La remise en cause du Parti-État et du modèle kémaliste par une partie des élites politiques ouvre un espace de réformes. Le nouveau Parti démocrate gagne les élections, et promet un modèle économique libéral, tourné vers l'Occident atlantique. Il reste cependant inflexible quant aux oppositions de

³⁶⁸ L'EAM-ELAS s'affirme comme un puissant mouvement de résistance communiste en Grèce, et en Yougoslavie les mouvements ennemis des Tchethniks nationalistes et des partisans communistes font face à la dictature fasciste des Oustachis et aux troupes d'occupation de l'Axe (appuyées par les armées hongroises et bulgares).

gauche et aux politiques des minorités, notamment kurdes, et ne change pas de cap quant à la Grèce (Bozarslan, 2015).

La Grèce est en proie à d'importants troubles. Occupée par les armées de l'Axe pendant le conflit, le mouvement de résistance, dominé par les communistes alliés au clergé orthodoxe, s'est renforcé pendant que le gouvernement et l'armée régulière se sont exilés dans les colonies britanniques voisines bordant la Méditerranée. Les efforts seront conjoints jusqu'à la libération du pays, mais dès lors s'opposent partisans de la continuité monarchiste et républicains, menés par les forces de la résistance, qui ont établi un gouvernement clandestin et exigent sa légitimation. Le Royaume-Uni fait barrage aux velléités réformistes et aux forces de gauche et souhaite maintenir toute son influence dans le pays et conserver ses intérêts stratégiques décisifs en Méditerranée alors que la péninsule bascule vers le bloc de l'Est³⁶⁹. Cette pression géopolitique concrétisée par le déploiement de troupes britanniques exigeant le désarmement des résistants conduit à la guerre civile dès 1944 avant même l'armistice de la Seconde Guerre mondiale. Entre 1946 et 1949, avec le soutien relatif du bloc de l'Est, la guérilla de l'EAM-ELAS continue face aux troupes gouvernementales et aux milices d'extrême droite soutenus par les alliés occidentaux. Après des revers militaires importants et du fait du tarissement du soutien communiste, la guérilla est vaincue, fortement réprimée, et beaucoup de partisans s'exilent en passant les frontières³⁷⁰. La Grèce aurait pu devenir une république socialiste, elle s'affirme comme État pro-occidental tributaire des puissances de l'OTAN et ceinturé par les régimes socialistes et le puissant ennemi turc (Delorme, 2013).

En 1954, la Grèce adhère à l'OTAN, tout comme la Turquie. Les deux voisins ennemis rejoignent ensemble le camp atlantique et occidental, pour des raisons différentes. En pleine guerre froide, les États-Unis installent des bases militaires dans les deux pays. Les frontières, déjà sources de tensions irrédentistes et nationalistes, deviennent qui plus est idéologiques et géopolitiques alors que la Bulgarie prolonge le rideau de fer au long de ses limites territoriales.

En symétrie, la Bulgarie rejoint le Pacte de Varsovie en 1955. Ses frontières terrestres occidentales et méridionales avaient intégré quelques années auparavant le tracé du rideau de fer qui sépare désormais les blocs³⁷¹. La totalité du tronçon frontalier bordant la Grèce et la Turquie, avatars régionaux du « monde capitaliste et impérialiste », est dès lors farouchement gardée. Dispositifs de clôtures, bunkers et guérites tenues par les militaires bulgares se dressent

³⁶⁹ Voir l'article de Joëlle Fontaine, « Il nous faut tenir et dominer Athènes », dans *Le Monde diplomatique* 2012/7 (n° 700).

³⁷⁰ Les estimations font état d'entre 70.000 et 90.000 exilés politiques grecs. Il faudra attendre 1985 pour que soit mise en place la première loi d'amnistie permettant des retours.

³⁷¹ Le territoire de la Yougoslavie « déviationniste » est lui aussi bordé par le rideau de fer.

sur les hauteurs montagnardes de la chaîne des Rhodopes et dans la plaine de Thrace. Trois check-points particulièrement surveillés sont maintenus sur les interfaces avec les deux États. Les franchissements, rares, sont extrêmement limités et sévèrement contrôlés (Sivignon, 2008). En comparaison, la frontière gréco-yougoslave par exemple, est plus ouverte³⁷².

Pendant près d'un demi-siècle, la politique frontalière bulgare s'inspire et calque la « frontière épaisse » soviétique (Dullin, 2014). Pour l'État socialiste bulgare, l'imperméabilité de la ligne est autant un devoir envers Moscou qu'une logique d'affirmation de souveraineté extérieure à propos des voisins, et intérieure à propos de sa propre population. Une zone spéciale à l'accès limité longe le tracé sur une bande de 25 km de large, interdite à la reproduction sur les cartes³⁷³. Sous Staline, les méthodes de surveillances policières soviétiques se sont exportées le long du rideau de fer (Petrov, 2007). Front géopolitique, la frontière bulgare a dès lors une dimension idéologique qui dépasse celle préexistante du nationalisme. Si pendant cinquante ans aucun incident frontalier majeur n'est à signaler entre États voisins, les dispositifs vont séparer les populations du voisinage dans une région où les liens de famille et les liens culturels et religieux transcendaient jusqu'alors les limites des nouveaux États³⁷⁴.

Paradoxalement, c'est en effet entre la Grèce et la Turquie toutes deux membres de l'OTAN, et non pas avec la Bulgarie socialiste, que les relations frontalières et militaires seront les plus aiguës et propices au déclenchement d'une escalade militaire. Les deux États font face pendant la seconde moitié du 20^{ième} siècle à une forte instabilité politique et au poids décisif de l'armée.

En Turquie, sur la seconde moitié du 20^{ième} siècle, quatre coups d'État effectifs orchestrés par les militaires pour rétablir l'ordre kémaliste ont lieu en 1960, 1971, 1980 et 1997, contre les dérives islamistes, l'instabilité politique et sociale ou la prégnance des mouvances révolutionnaires de gauche. De multiples tentatives ratées rappellent cependant que l'armée, bien qu'omniprésente en Turquie, n'est pas un corps social et politique homogène (Bozarlsan, 2014).

En Grèce, les milieux de la sécurité et de la défense, imprégnés des idées nationalistes et anticommunistes, jouissent du soutien américain et se constituent en véritables « États

³⁷² « Entre Grèce et Yougoslavie il n'y avait que deux passages, mais fort fréquentés, surtout celui de Gevgeli dans la vallée du Vardar/Axios; trafic de poids lourds transeuropéens, mouvement des émigrés grecs travaillant en Allemagne, flux touristiques en provenance de l'ouest du continent » (Sivignon, 2008 : 139).

³⁷³ La Grèce voisine mettra en place sa propre zone spéciale, en symétrique, pour contrôler les éventuelles incursions communistes et contrôler les populations frontalières, voir les anecdotes de Darques et al., 2008.

³⁷⁴ Nous reviendrons sur ce sujet en prenant notamment l'exemple des minorités pomaques dans la sous-partie 2.2.3 abordant L'espace frontalier et montagnard des Rhodopes bulgares, page 232

parallèles » (Delorme, 2013). La question chypriote³⁷⁵ et la vivacité des revendications territoriales en mer Égée et sur les côtes anatoliennes restent extrêmement vivaces dans les milieux politiques et militaires grecs dont seul l'anticommunisme paranoïaque égale l'irrédentisme et la volonté de revanche. Alors que les élections de 1963 sont remportées par une coalition centriste qui promeut une normalisation politique au détriment des institutions militaires, un coup d'État est réalisé par un cartel de colonels et d'officiers grecs nationalistes en 1967. Dans un contexte international tendu, l'OTAN laisse passer les événements, la Grèce n'est pas sa priorité du moment (Delorme, 2013 : 1536). Pendant plusieurs années, le régime autoritaire multiplie les exactions, la censure, la répression face aux contestations, notamment des étudiants. Fervent soutien de l'Énosis, les colonels s'aventurent dans une tentative de déstabilisation de Chypre en 1974, qui provoque une lourde intervention militaire turque et conduira à la partition territoriale de l'île³⁷⁶. L'OTAN et les USA interviennent diplomatiquement pour modérer l'escalade qui conduirait à une guerre ouverte gréco-turque. Les événements conduiront à la chute du régime des colonels et au retour de la république, et une difficile transition politique s'initie (Delorme, 2013).

La rivalité des États grec et turc n'a pas été sans conséquences pour les populations, notamment dans les espaces frontaliers. Les logiques d'affirmation et de légitimation étatiques concurrentes et leurs déclinaisons administratives, démographiques et sécuritaires ont produit de part et d'autre une minorité « turque » et une minorité « grecque » en politisant des appartenances villageoises, linguistiques et culturelles. En Thrace occidentale grecque par exemple, ces politiques ont ciblé particulièrement les quelques 120.000 habitants musulmans, qui représentaient au 20^{ième} siècle environ un tiers de la population de la région et étaient majoritaires dans les deux départements grecs de Xánthi et Rhodope (Hersant, 2009). En Turquie, les tensions entre États ont mené jusqu'à des pogroms³⁷⁷ participant à l'exil massif de populations grecques. Le hiatus entre l'instrumentalisation diplomatique et politique des minorités par les États de part et d'autre et la préoccupation réelle à leur égard est visible sur

³⁷⁵ L'île de Chypre, revendiquée par la Turquie comme la Grèce, est sous domination britannique jusqu'en 1960, moment où elle acquiert son indépendance, comme troisième voie face aux volontés des deux voisins ennemis de l'annexer. Les trois États deviennent garants constitutionnels de ses institutions. L'île compte une population mixte ethniquement et religieusement, où les Grecs orthodoxes restent majoritaires. Des forces onusiennes sont présentes sur l'île dès 1964 pour prévenir toute explosion de violence.

³⁷⁶ Suite à l'occupation militaire turque, une « ligne verte » gardée par les Casques bleus sépare Nicosie et l'île. Un « État fédéré turc de Chypre » est proclamé en 1975, qui deviendra la « République turque de Chypre du Nord » en 1983. Seule la Turquie reconnaît l'entité au niveau international. L'île devient un des espaces les plus militarisés du monde. Une politique de peuplement est mise en place par Ankara, qui installe sur l'île près de 200.000 Turcs anatoliens en plus des contingents militaires, ce qui n'est pas sans créer des tensions sociales au sein de la population entre originaires historiques de l'île et nouveaux venus. Voir Delorme, 2013.

³⁷⁷ En 1955, un attentat monté par les services turques eux-mêmes contre le consulat turc à Thessalonique en Grèce vise à maintenir une stratégie de la tension et provoque des émeutes anti-grecques à Istanbul qui feront plusieurs victimes et chassent littéralement des dizaines milliers de résidents qui s'expatrient.

cette période du 20^{ième} siècle en cas de « relocalisation » : quittant la Thrace grecque, les familles qui choisissent alors de se « rapatrier » en Turquie n'en demeurent pas moins accueillies comme des apatrides ou des étrangers, et sont confrontées sur place à de lourdes difficultés administratives et d'insertion sociale (Hersant, 2008).

La « question des minorités turques » va également être instrumentalisée par le pouvoir bulgare au milieu des années 80. Alors que la Bulgarie socialiste est confrontée à des difficultés économiques et sociales, la direction du PCB acte un « processus de Renaissance » qui se traduit par des politiques d'assimilation forcée ciblant l'importante population musulmane ou turcophone du pays. En 1984, une campagne de « bulgarisation » contrainte des noms et des prénoms d'origine turque et arabe est mise en place. Des mesures visant à invisibiliser certains usages culturels sont également édictées³⁷⁸. Les troubles sociaux provoqués par ces décisions feront des dizaines de morts et des centaines de protestataires seront incarcérés (Iltchev, 2002). « *Cette tentative d'assimilation par la violence a conduit, au cours du printemps et de l'été 1989, à une immense vague d'émigration de Turcs de Bulgarie, appelée « la Grande excursion ».* Plus de 350.000 Turcs ont été forcés à quitter la Bulgarie » (Maeva, 2008). Les portes du rideau de fer sont exceptionnellement ouvertes. Ces décisions du PCB, à contre-courant de la glasnost soviétique, font écho aux politiques « néo-nationalistes » diversement mises en place par les régimes socialistes (Fay, 1967). L'utilisation de ce levier n'arrêtera pas le processus entrelacé qui entraîne peu à peu la Bulgarie socialiste vers la chute.

³⁷⁸ « *Interdiction de parler turc dans les lieux publics, de porter des habits traditionnels musulmans, de pratiquer les coutumes et les rituels musulmans tels que la fête du Kurban-Bajram, la circoncision, le mariage traditionnel* ». (Mila, 2008 : 2)

2.2.2 Transition, normalisation et enjeux européens

La Grèce, la Bulgarie et la Turquie vont à la fin du 20^{ième} siècle et au début du 21^{ième} siècle entamer peu à peu une relative normalisation de leurs relations, au bénéfice du tropisme européen et de la transition post-communiste de la Bulgarie.

La Grèce, outre l'adhésion à l'OTAN, s'est orientée vers le projet européen dès la fin des années 50. Isolée des pays de la péninsule balkanique et souhaitant se distinguer de la trajectoire historique ottomane, c'est un faisceau multiple de facteurs historiques, économiques et géopolitiques qui pousse les dirigeants et partis libéraux ou conservateurs³⁷⁹ d'un pays instable et meurtri vers le processus européen et la CEE naissante, et elle fut bien accueillie. « *La Grèce fut le premier État associé de la CEE et le seul avec lequel la CEE établit une union douanière. La Grèce fut aussi le premier État de l'Europe méridionale – exception faite de l'Italie – à devenir membre des Communautés après un processus de négociation relativement rapide, initié juste après la chute de la dictature des colonels en 1974* » (Fernández Soriano, 2016 : 141). Cependant, l'association et l'adhésion européenne ne tiennent pas à une cohérence économique et politique mais bien à une volonté symbolique et géopolitique d'arrimer la Grèce au bloc occidental et de stabiliser cet État de la péninsule pour en faire un allié régional durable (Karamouzi, 2014).

Dès 1961, la Grèce a su faire de Chypre un problème « européen », en plaçant l'engagement et la médiation diplomatique des États membres de la CEE. Paradoxalement, c'est bien cela qui produisit l'application d'une même « diplomatie de l'association » pour la Turquie, et pour l'île de Chypre, les deux États étant reconnus comme associés de la CEE respectivement en 1963 et en 1972 (Roger, 2012). L'État turc, intraitable sur Chypre, ne rompra pas les liens avec la CEE, dont il dépend de plus en plus économiquement³⁸⁰. Une partie de la classe dirigeante et de l'élite économique turque envisage même peu à peu une adhésion européenne imitant la trajectoire grecque³⁸¹, pour des raisons économiques, mais aussi en pariant sur l'orientation européenne future pour la Turquie (Roger, 2014). Les États de la CEE tentent cependant de dissuader toute candidature turque, en invoquant les crises économiques, sociales et politiques du pays³⁸². Leur ambiguïté souligne pourtant d'autres préoccupations,

³⁷⁹ Les plus fervents opposants du champ politique grec d'une association puis d'une adhésion avec la CEE se comptent alors parmi la gauche socialiste et communiste.

³⁸⁰ En 1975, 45 % des exportations et 50 % des importations turques sont liées à la CEE.

³⁸¹ Les partis et mouvances de l'islamisme politique mais également les courants de la gauche communiste seront toujours hostiles à cette dynamique, portée principalement par les milieux patronaux et les élites urbaines.

³⁸² À ce titre et au-delà des problèmes d'instabilité chroniques dans ces trois domaines, la naissance du PKK en 1978 et la persistance de sa guérilla mais aussi la pression terroriste ultranationaliste des Loups gris participent à alimenter un rejet européen. Sur le PKK, voir Borzarslan, 1997. Sur les Loups gris, voir Kentel, 2001.

liées au-delà de l'irrésolution chypriote à l'indéfinition géographique, politique et identitaire du projet européen, interrogeant une hypothétique « européanité » turque au-delà des intérêts géopolitiques (Cautrès et Monceau, 2011). En 1987 pourtant, la Turquie souhaite officialiser publiquement sa candidature à la CEE et l'opinion publique du pays soutient globalement une orientation vers l'Europe (Cautrès et Monceau, 2011). Dans une période marquée par de fortes mutations géopolitiques et par l'événement de l'UE, la candidature de l'État turc ne sera officiellement reconnue que 12 ans plus tard, en 1999 après d'âpres négociations.

En 1989, la Bulgarie dirigée par Todor Jivkov est confrontée à la multiplication des crises internes. Outre les troubles causés par la politique d'assimilation et de bulgarisation forcée, l'État doit gérer un mouvement contestataire portant sur des revendications écologistes parties de la ville de Roussé près du Danube (Krastanova, 2016) et ne peut étouffer les nouveaux collectifs dissidents et syndicaux qui s'organisent dans le pays revendiquant l'équivalent d'une pérestroïka et d'une glasnost pour la Bulgarie. Treize organisations politiques diverses se coalisent au sein de l'Union des forces démocratiques (UFD). Les réactions de Jivkov l'isolent de Moscou, et en novembre, il est contraint à la démission par le PCB. Le Parti, conscient des changements qui s'accroissent dans tout le bloc de l'Est, décrète un processus constituant devant déboucher sur des élections et une transition politique, et initie sa mue vers le Parti socialiste bulgare (PSB) (Iltchev, 2002). Outre le PSB et l'UFD qui s'initient à l'arène électorale, un parti visant à représenter la minorité turque est constitué, le Mouvement des droits et des libertés (MDL). Les scrutins constitutifs puis législatifs de 1991 se déroulent correctement. La coalition de l'UFD et du MDL remporte le scrutin législatif et forme le premier gouvernement élu, assurant une amorce de transition politique et institutionnelle, quelque peu instable et marquée par de nombreuses alternances (Todorov, 2008) et la nécessité d'un apprentissage citoyen et civique (Krasteva, 2009), mais douce au regard des événements sanglants de la Roumanie voisine, et tandis que la Yougoslavie se déchire entre nationalismes.

Les enjeux de la transition bulgare ne se limitent cependant pas qu'à la réussite des premiers scrutins, et sur les aspects sociaux, économiques et démographiques³⁸³, la transition est particulièrement violente. Le pays, dirigé par une nouvelle élite prompte à la conversion ou à la promotion, entame sa transition vers une économie de marché libérale (Magnin, 1999). La crise s'installe durablement, tandis que se constitue une nouvelle oligarchie qui tient ses richesses des privatisations légales ou sauvages, et que se creusent les inégalités sociales (Popov, Todorova, 1997). L'inflation, un peu moins de 10 ans après l'amorce de la transition,

³⁸³ La transition a été marquée par une forte émigration et un effondrement du taux de natalité, produisant une crise démographique pérenne. Voir Dumont et al., 2005.

se porte à 1.083 % et le PIB a régressé d'environ 11,5 % sur la même période. Dès les premières années de la transition, l'émigration interne vers les centres urbains et externe à l'étranger pour le travail ou l'installation explose, notamment chez les jeunes hommes, qui tentent en masse de gagner les pays occidentaux, ou la Grèce et la Turquie voisine (Minkov, 1994). En 2002, le bilan macro-économique de cette décennie, où les privatisations visaient autant la réorganisation structurelle de l'économie que la liquidation symbolique du socialisme, reste plutôt négatif en Bulgarie, si l'objectif était la mise en place rapide d'une économie de marché stable et prospère (Lafont, 2004).

Associée à l'UE depuis 1993, la Bulgarie formalise sa candidature à l'adhésion européenne dès 1995. L'intégration atlantique et sa participation au groupe de Vilnius aux côtés des anciennes républiques populaires laissent espérer au pays une adhésion rapide. Cependant, l'acquis communautaire est long à intégrer, qui plus est dans un contexte interne et international difficile, et les négociations se prolongent. La Bulgarie et la Roumanie voisine adhèrent en 2007.

Alors que la crise et les guerres entre États et nationalismes issus du délitement yougoslave plongent l'ouest de la péninsule dans le chaos, les rapports entre États grec, bulgare et turc se caractérisent dans la période par une certaine détente et se normalisent relativement aux décennies précédentes. Cela se traduit notamment du point de vue frontalier. Le rideau de fer est peu à peu démantelé et les franchissements reprennent, contraints cependant aux règles des contrôles et des visas, et les relations commerciales et sociales entre territoires limitrophes se régénèrent peu à peu. En 2006, un nouveau poste frontalier ouvre entre la Grèce et la Bulgarie à Exokhi en face de Kato Nevrokopi, au nord-ouest de Drama, en dépit de certaines réticences militaires et politiques de part et d'autre (Sivignon, 2008). En 2009, la Grèce et la Turquie ont quant à elles complètement déminé leur interface frontalière terrestre, marquée historiquement par leurs velléités respectives (Del Biaggio, 2015). Dans cette période, les check-points en projet entre les trois voisins vont se multiplier, trois nouveaux passages seront mis en place entre la Bulgarie et la Grèce, trois autres entre la Bulgarie et la Turquie de même que les infrastructures de transport transfrontalières seront en partie consolidées et rénovées (Grozeva, 2017).

Les États voisins et les collectivités territoriales de part et d'autre s'engagent peu à peu dans la coopération frontalière et transfrontalière en utilisant les outils européens : « *Un accord entre la Bulgarie et la Grèce a permis de constituer l'eurorégion « Nestos-Mesta ».* Des réunions régulières ont lieu entre les autorités locales du district de Haskovo en Bulgarie et celles du district d'Évros en Grèce. Des échanges de biens et de services en termes de transport

ont lieu entre le district de Haskovo [en Bulgarie] et la province d'Edirne en Turquie. Près de 30 maires des municipalités frontalières de la Bulgarie, de la Grèce et de la Turquie ont été associés dans l'eurorégion « Maritsa ». Les prémices de l'eurorégion « Rodopi » sont initiées par la signature d'un accord de coopération entre l'Association des municipalités du Rhodope (ARM) en Bulgarie et l'Association grecque « Delta-Rodopi ». Des experts de deux pays ont développé conjointement un système entrepreneurial bulgare dans le cadre du programme INTERREG II-C, et introduit le programme INTERREG III B concernant les régions grecques de Macédoine orientale et de Thrace. Les municipalités jumelles de Zlatograd et Hrisopuli ont commencé une collaboration en signant un contrat pour fournir du minerai de plomb-zinc de la Grèce pour l'enrichir à Zlatograd »³⁸⁴ (Grozeva, 2017 : 89). Les réseaux institutionnels se réactivent, et mobilisent les outils à disposition pour mettre en place des perspectives économiques et infrastructurelles pour la région.

Si la coopération transfrontalière se développe entre les trois États, est-ce à dire que tous les différends sont soldés et que la région a dépassé les irrédentismes et les nationalismes ? L'opposition constante de la Grèce à la reconnaissance de la Macédoine issue du délitement yougoslave ou encore le contentieux sur les régions frontalières entre la Grèce et l'Albanie montre que de fortes tensions persistent régionalement sur ces enjeux (Sivignon, 2008). Cependant, malgré les échecs de la réunification chypriote et la persistance d'une tension concernant l'espace maritime de la mer Égée³⁸⁵, le réchauffement des relations gréco-turques est effectif, bien que fragile et constamment mis à l'épreuve au début du 21^{ème} siècle (Delorme, 2013).

L'impact de la crise financière internationale de 2008 place la Grèce dans une profonde crise économique, sociale et politique. Face à la « stratégie du choc » libérale appliquée au pays (Delorme, 2013), la population rejette « la Troïka »³⁸⁶ et les souverainismes de gauche et de droite, diamétralement opposés sur leurs revendications, gagnent des points électoraux parallèlement à l'effondrement des organisations traditionnelles libérales et pro-européennes (Vernardakis, 2012). L'ingérence supranationale et la cure d'austérité renforceront notamment des mouvances d'extrême droite comme les Grecs indépendants (ANEL) ou Aube dorée, et réactivera au sein de la société des nationalismes et des irrédentismes qui bénéficient d'une crise également symbolique (Vasilopoulou, 2014). Il faut noter que de telles mouvances sont

³⁸⁴ Traduction réalisée par l'auteur de la présente thèse à partir du texte original en anglais.

³⁸⁵ Aux traditionnelles revendications concernant les îles et les couloirs maritimes s'est ajouté l'épineux problème de la délimitation des zones économiques exclusives, sujet explosif depuis la découverte d'importants stocks de ressources gazières dans les fonds marins méditerranéens.

³⁸⁶ Terme utilisé dans l'espace public et politique grec pendant la crise désignant la Commission européenne, la BCE et le FMI comme un triumvirat supranational anti-démocratique.

présentes ailleurs qu'en Grèce, comme l'Union nationale Attaque (Ataka) créée en 2005 en Bulgarie³⁸⁷, où se tient chaque année la marche Lukov³⁸⁸ qui participe à visibiliser les revendications irrédentistes devenues minoritaires.

³⁸⁷ Pour plus d'éléments sur Ataka, voir Ragaru, 2006.

³⁸⁸ Lukov est un général nationaliste bulgare du début du 20^{ième} siècle, défenseur de la « Grande Bulgarie ».

2.2.3 L'espace frontalier et montagnard des Rhodopes bulgares³⁸⁹

- la « renaissance » et la « persistance » des marges : dynamique des effets-frontières

Régis Darques, Olivier Deslondes et Bernard Lory, comme en écho au récit de voyage plus personnel de François Maspero³⁹⁰, ont arpenté les confins frontaliers de la Grèce et de la Bulgarie quelques années après la chute du rideau de fer et la réouverture des frontières. En se dirigeant en 1993 vers le check-point gréco-bulgare d'Aridaía-Kato Nevrokopi, ils constatent la pauvreté des territoires grecs bordant la frontière bulgare, confrontés à des handicaps économiques, démographiques et spatiaux multiples et cumulatifs qui ont participé à la désertion des lieux par une partie des habitants. Les conflits militaires et géopolitiques entre États voisins, puis la période du rideau de fer, ont réduit la bande frontalière côté grec à « *une zone tampon dépeuplée et gagnée par la friche, parsemée çà et là de minuscules villages résiduels et de hameaux ruinés* » (Darques et al., 2008 : 28). En 1993, malgré le début de la transition post-communiste en Bulgarie, les casernes, baraquements militaires, guérites et tronçons barbelés restent nombreux de part et d'autre du tracé frontalier, qui sera déminé seulement à partir de 1998. La procédure de contrôle lors du franchissement du check-point reste celle d'une logique d'affirmation dans une ambiance froide et procédurière³⁹¹. Cependant, côté bulgare, les magasins détaxés sont apparus, et la clientèle en provenance de Grèce voisine nombreuse, achetant cigarettes, vin et autres articles alimentaires ou manufacturiers à des prix extrêmement avantageux. Des lignes de bus régulières sont organisées au fur et à mesure que se développe la clientèle venant bénéficier des étals sauvages du « commerce spontané » auquel s'adonnent les femmes bulgares des villages voisins, ou des échoppes légales. En sens inverse, les Bulgares de la région sont nombreux à passer la frontière ces premières années de transition « pour aller de l'autre côté » déjà et franchir le rideau de fer, mais aussi se ravitailler en produits

³⁸⁹ Cette sous-partie se base sur le projet « Mobilités et flux, connaître et agir ensemble : frontière, mobilité et échanges » mis sur pied par un groupe pluridisciplinaire de chercheurs français, bulgares et slovaques et financé par un ARC 7 de la Région Rhône-Alpes. C'est en tant que doctorant chercheur que j'ai pu participer à l'exploration de la région frontalière de Zlatograd en Bulgarie, en mars 2014, aux côtés du docteur Petar Kanev, et de Julien Doutre, doctorant chercheur également, avec qui nous avons publié un chapitre d'ouvrage relatant nos analyses et que cette sous-partie reprend partiellement. Voir Ciapin et Doutre, 2016.

³⁹⁰ En compagnie du photographe Klavdij Sluban, François Maspero sillonne les Balkans à plusieurs reprises pendant cinq ans, « à la recherche d'une autre Europe » après l'effondrement du rideau de fer. Il en tire un carnet de voyage emblématique, *Balkan transit*, édité au Seuil, en 1997.

³⁹¹ « *Une fois passée la douane grecque, la Bulgarie nous accueille par un « bain de jouvence » peu reluisant : tous les véhicules doivent traverser un bac de désinfection tandis que des robinets haut perchés projettent sur la carrosserie un liquide opaque peu ragoûtant. Débarrassé de ses germes, le véhicule peut poursuivre son chemin. Après vérification du passeport et du visa, dans la pure tradition communiste, un officier calfeutré derrière une guérite bétonnée nous remet un carnet d'enregistrement qui sera récupéré au retour. Le lieu de chaque nuitée devra être clairement stipulé et validé par les hôtels, bureaux de Balkantourist ou, à défaut, au poste de police le plus proche. Après cinq ans de libéralisation, l'administration douanière n'a pas encore changé de régime* » (Darques et al., 2008 : 12).

occidentaux, faire du petit commerce ou tenter de se faire employer. Les passages de part et d'autre sont « *[mus] par la curiosité de découvrir un voisin proche et méconnu, de parcourir quelques kilomètres en territoire étranger, d'acheter des articles supposés introuvables chez soi, ou meilleur marché* » (Darques et al., 2008 : 38). Certaines relations de famille élargies se renouent maintenant la frontière plus franchissable, mais les flux « de découverte » se tariront relativement vite, une fois « l'autre côté » démystifié, qui plus est quand la crise économique bulgare et l'inflation rattrapent les prix.

Une décennie plus tard cependant, en 2005 et 2006, la « renaissance des marges » au bénéfice de l'ouverture de cette région enclavée par la montagne et les lignes de partition géopolitique est palpable, au moins dans certains secteurs. L'espace des Rhodopes gréco-bulgare est situé non loin des côtes de la mer Égée en Grèce, et les principales stations de ski bulgares comme Pamporovo, Laïlias, Phalakro, Bansko, se développent. De ce fait, un marché immobilier se dynamise via des agents grecs et bulgares, à destination des classes moyennes et aisées des deux pays, et également pour les acheteurs étrangers, russes ou britanniques.

Du point de vue économique, le démantèlement des exploitations collectives et des combinats agro-industriels bulgares, tandis qu'en Grèce les exploitations agricoles cherchent des bras et proposent de meilleurs salaires, instaure peu à peu le recours au travail saisonnier frontalier agricole comme fait social régional. Recrutements et relations sont facilités par les proximités culturelles et linguistiques, que ces migrations pendulaires contribuent en retour à renforcer. Dans une région frontalière bulgare marquée par la pauvreté et le chômage, des entrepreneurs grecs ont su tirer parti de l'assouplissement réglementaire douanier et fiscal du pays en route pour l'adhésion européenne. Investir dans les Rhodopes en employant des Bulgares est attractif, « *le coût de cette main-d'œuvre, avec un salaire de base proche de 90 euros mensuels en 2006, est un atout ; sa disponibilité à ce tarif en est un autre* » (Darques et al., 2008 : 40), et la stabilité de la Bulgarie et son processus d'intégration européenne la distingue des pays balkaniques de l'ex-Yougoslavie. Des ateliers textiles de taille moyenne faisant travailler en moyenne 80 personnes, plutôt des femmes, sous la supervision de contremaîtres grecs, s'installent dans les zones bien desservies par les infrastructures routières et participent aux délocalisations en cours en Europe de l'Ouest. « *C'est ainsi que le petit bassin intramontagnard de Gotsé Deltchev a pu attirer une centaine de firmes à capitaux étrangers, offrant près de la moitié des 20.000 emplois salariés locaux (pour 35.000 actifs), dont les trois quarts dans l'industrie de l'habillement (lingerie féminine, bonneterie, chaussure). Des Français, des Italiens et des Allemands sont présents à côté des investisseurs grecs* » (Darques et al., 2008 : 41).

La région subit la crise démographique qui touche toute la Bulgarie. Une partie des jeunes ne se limite pas qu'au voisinage immédiat pour chercher de meilleures conditions de vie et de travail et émigre loin de la région. L'interface frontalière s'est ouverte en limitant les entraves à la liberté de circulation. Les reliquats militaires et sécuritaires se sont progressivement estompés, déblayés ou envahis par les ronces. Cependant, dans cette région de montagne, c'est encore dans des couloirs bien délimités par le relief et reliés aux infrastructures et aux points de passage qui restent peu nombreux que se concentrent hommes et activités. Le reste de la zone frontalière reste lui plutôt marginalisé (Darques et al., 2008 : 43). Dans ces conditions, l'ouverture de nouveaux check-points devient un enjeu pour les collectivités locales, comme à Zlatograd³⁹².

En 2014, la crise grecque a fait évoluer les effets-frontières et modifier les opportunités et la réalité frontalière. L'effondrement des niveaux de salaires et le recours au salariat agricole comme activité de substitution pour de nombreux Grecs originaires des villes a participé à limiter l'attractivité autant que les opportunités du travail frontalier agricole pour les Bulgares. Les répercussions sur les entreprises manufacturières sont difficilement quantifiables mais d'un point de vue global l'économie toute entière en est affectée, de même que le petit commerce frontalier, puisque la récession et la perte de pouvoir d'achat réduit les flux touristiques grecs, et cela malgré l'ouverture de nouveaux check-points et les investissements infrastructurels issus des fonds européens et des initiatives de coopération transfrontalière. C'est le paradoxe de cette période, la crise grecque venant marquer un coup d'arrêt à une dynamique qui pouvait se poursuivre au moment où un certain nombre de progrès étaient réalisés ou réalisables, et « débordant » de ce fait sur le versant bulgare des Rhodopes. Tout n'est pas lié qu'à la récession cependant, certains effets-frontières se sont estompés entre voisins depuis l'entrée de la Bulgarie dans l'UE, du fait des politiques de convergences administratives et juridiques.

Les observations de 1993, 2005 et 2014 permettent de saisir une dynamique des effets-frontières entre les interfaces gréco-bulgares des Rhodopes. « *En cessant d'être un tronçon du rideau de fer et un obstacle à la circulation, la frontière s'est maintenue sous la forme d'une discontinuité entre deux États très inégalement développés, aux coûts salariaux dissemblables, aux systèmes politique et économique différents* » (Darques et al., 2008 : 43). Cette discontinuité a évolué en fonction de plusieurs paramètres, reconfigurant les opportunités des acteurs de part et d'autre. Les années suivant l'ouverture étaient marquées par une forte asymétrie, et de nombreuses entraves pratiques et administratives. Les stratégies entrepreneuriales, salariales, touristiques et consuméristes jouant sur les différentiels ont permis une période de « renaissance

³⁹² Voir page suivante.

des marges » sensible la décennie suivante, cependant cantonnée à des couloirs plus dynamiques. Cette dynamique a été affectée par la réduction des asymétries frontalières du fait conjoint de l'intégration européenne bulgare et de la crise économique et sociale grecque, au moment où la coopération frontalière et le soutien des fonds de cohésion pouvaient réduire certaines contraintes pratiques et désenclaver de nouveaux espaces de la région montagnarde. De ce fait, la période suggère la « persistance des marges », et l'impossibilité d'enrayer les autres crises, démographiques notamment, qui affectent l'espace frontalier.

- *Zlatograd, le tourisme comme projet de réorientation*

Cette dynamique régionale des effets-frontières peut être située plus localement pour mieux être appréhendée, c'est ce que nous proposons de faire à travers la ville bulgare de Zlatograd, ville méridionale de l'oblast de Smolyan, située à quelques kilomètres du tracé frontalier gréco-bulgare.

Zlatograd n'est pas une ville nouvelle, et l'ancienne bourgade ottomane de Roumélie orientale a traversé les aléas des guerres balkaniques et des tractations diplomatiques lointaines qui auraient pu imposer d'autres tracés frontaliers et de ce fait la rattacher à un autre État de tutelle. La ville hérite de cette période sa localisation frontalière et une population mixte religieusement. La période de la république populaire bulgare est décisive, puisque Zlatograd est située en bordure immédiate du rideau de fer, en pleine zone spéciale, loin des deux check-points maintenus avec le voisin grec ennemi. Outre l'industrialisation textile, la ville montagnarde tire cependant des avantages à sa situation marginale, puisque la période socialiste voit se développer les activités minières³⁹³ et assure à la ville, du fait des législations liées tant au relief qu'à la zone spéciale, d'importants subsides de l'État. L'industrialisation et la forte présence militaire assurent aux habitants des trajectoires professionnelles immédiates stables, socialement valorisées et relativement bien rémunérées au sein du système socialiste bulgare. Le rideau de fer a cependant séparé là aussi des familles et des communautés, cependant, les tensions ethniques encouragées par le « néo-nationalisme » de l'État épargneront relativement la ville, où les communautés s'hybrident, vivent et travaillent ensemble (Benovska-Sabkova, Nedin, 2016).

En nous inspirant de la notion de *spatial fix* telle qu'elle est mobilisée par David Harvey³⁹⁴ à propos des dynamiques spatiales de l'économie capitaliste, nous pouvons suggérer

³⁹³ Comme l'entreprise d'État Gorubso, extractrice de minerai de zinc, active entre 1950 et la fin des années 2000.

³⁹⁴ David Harvey (2008, 2010) montre que la dynamique du capitalisme induit nécessairement des reconfigurations instables, formulant au gré des logiques d'accumulations, de crises, des rapports de forces des réajustement

que ces différents paramètres ont formulé un ancrage socio-spatial historique particulier pour Zlatograd, propre à la période de la Bulgarie socialiste. La présence du rideau de fer a certes contribué à enclaver la ville, mais lui a fourni des avantages de localisation factuels. Cette configuration singulière s'effondre au moment de la transition et de l'ouverture des frontières, et oblige la ville à se reconfigurer. Zlatograd, éloignée des check-points et des couloirs de circulation frontaliers, ne bénéficie pas directement de la « renaissance des marges ». Les fermetures d'usines, les privatisations³⁹⁵ et la nouvelle donne démographique condamnent la ville si elle ne redéfinit pas des perspectives nouvelles.

Dans cette période de transition, l'entrepreneur Alexander Mitušev et l'ethnographe Boris Toumangelov initient ce qui deviendra un tournant touristique décisif pour la ville. Les deux hommes parient sur la valorisation du patrimoine historique et culturel local et le développement conjoint d'hôtels et de restaurants, à l'image des quartiers ou villages folkloriques qui naissent dans le pays³⁹⁶. En 2001, le « complexe ethnographique »³⁹⁷ de Zlatograd est né, les importants chantiers ont mobilisé des fonds privés et publics issus des collectivités locales mais aussi de l'UE. L'important programme de restauration des églises « Krăstata gora » est lui aussi mis sur pied. Si les visiteurs et touristes bulgares de la région ou des villes de Plovdiv et Sofia commencent à fréquenter les lieux, à la recherche de racines rhodopéennes ou de redécouverte patrimoniale, l'absence de point de passage frontalier est problématique pour la réussite de la réorientation touristique de la ville. Depuis la transition, les porteurs du projet et les édiles municipaux soutiennent activement la mise en place d'un check-point et d'infrastructures routières entre Zlatograd et la Grèce voisine de quelques kilomètres et reçoivent le soutien des pouvoirs publics de l'oblast de Smolyan et du gouvernement bulgare. Les négociations avec les partenaires grecs sont longues et complexes, ces derniers n'ont pas d'intérêts immédiats à la nouvelle jonction. Ainsi, c'est près d'une décennie plus tard que le projet verra effectivement le jour et sera officialisé par la signature d'un agrément commun entre les États grec et bulgare, en 2009.

L'ouverture du check-point frontalier est ainsi directement liée à la volonté de développer le tourisme et de réorienter l'économie locale. Il est d'ailleurs présenté par le maire de Zlatograd comme « *une des plus importantes mesures anti-crise prises dans la région* ». Il

successifs s'incarnant au niveau géographique et spatial comme autant de « spatial fix », terme utilisant le double sens anglais du « bricolage » et du bien-être momentané et temporaire de l'usage de la drogue.

³⁹⁵ L'entreprise Gorubso sera concernée. Après une période d'arrêt industriel, l'activité reprend en sous-capacité en 2004.

³⁹⁶ Comme à Koprivchitsa, où le village a été entièrement transformé en musée-village sur la « renaissance » bulgare. Sur le développement de l'éco-tourisme en Bulgarie, voir aussi Georgiev, 2010.

³⁹⁷ Il ne faut pas comprendre « ethnographique » ici dans son sens scientifique, mais plutôt dans celui des écomusées présentant un patrimoine folklorique local.

sera inauguré le 15 janvier 2010 par le Premier ministre bulgare Boïko Borissov et son homologue grec, Giórgos Papandréou. À une échelle locale, cet événement illustre, trois ans après l'entrée de la Bulgarie dans l'Union européenne, vingt ans de transition et de recomposition régionale.

Extrait des notes de terrain : le check-point frontalier des environs de Zlatograd

Aux abords des axes routiers de Zlatograd, on peut voir des panneaux de signalisation indiquant la direction de la Grèce, et la route menant jusqu'au poste-frontière. Nous avons décidé de nous y rendre en fin de journée, à pied. Lorsque l'on quitte les faubourgs de la ville et ses maisons aux grands jardins vivriers, après les deux mosquées de Zlatograd, une route montant et serpentant dans les collines forestières se dessine. Un contrôle de police bulgare temporairement installé sur le côté de la route arrête des voitures de manière sporadique. Il faut près de 2 heures de marche sur une pente assez raide pour atteindre le poste-frontière, qui baigne alors dans la brume crépusculaire de la crête. Ce dernier, de taille modeste, est constitué de baraquements préfabriqués récents, clos de barrières, entourant une cabine de contrôle qui semble commune aux douaniers des deux pays. Les gardes-frontières sont peu loquaces, et nous demandent de ne pas prendre de photographies. L'ambiance de ce lieu est singulière, l'aveuglante lumière des lampadaires et projecteurs perçant difficilement l'épaisse brume, qui tombe progressivement. Sur une butte située non loin, deux mâts se dressent et les drapeaux grec et bulgare flottent mollement au vent. Plus loin, une chapelle orthodoxe, elle aussi récente, a été construite pour symboliser la réunion des deux territoires orthodoxes, et des aménagements de confort, tables, barbecue, contrastent avec l'ambiance quasi militaire du poste-frontière en lui-même. Nous apprenons que ce dernier a été inauguré en janvier 2010. Les voitures, dans les deux sens, sont rares à se présenter mais les contrôles sont systématiques : si la Grèce est membre de l'espace Schengen, ce n'est pas encore le cas pour la Bulgarie. Aucune des cinq voitures qui nous dépasseront sur le chemin du retour n'acceptera de nous prendre en stop pour nous ramener en ville.

L'objectif affiché par les promoteurs du complexe ethnographique est de capter les touristes grecs³⁹⁸ qui se rendraient l'hiver aux stations de ski bulgares, et de capter les touristes bulgares qui se rendraient l'été sur les plages méditerranéennes de la région de Thessalonique. Cet objectif de s'imposer comme « étape » et de capter les flux, est doublé de celui de devenir une « destination » touristique pour les populations régionales capables d'en produire. Pour cela, le complexe met en avant ses musées et ateliers artisanaux³⁹⁹, ses 5 hôtels et spa à colombages et ses 6 restaurants et tavernes inspirés de l'architecture traditionnelle, et propose

³⁹⁸ Indice supplémentaire prouvant le ciblage de cette clientèle, les cartes, sites internet et dépliants sont disponibles intégralement en langue grecque comme en bulgare, moins fréquemment en anglais, et jamais en turc.

³⁹⁹ Il s'agit en fait de boutiques salariant des personnes qui, habillées traditionnellement, proposent des démonstrations de techniques d'affutage, de poterie ou de tissage traditionnels. C'est par exemple un couple âgé qui reçoit les touristes dans une petite boutique pour le tissage. Tous deux originaires de la ville, ils travaillaient dans l'usine textile désormais liquidée. Lui s'occupe des clients quand elle leur propose des démonstrations sur un métier à tisser traditionnel, ou explique les différentes techniques de pigmentation des fibres utilisées dans la région. Ce n'est pas seulement leur modeste production qui est en vente, et pièces artisanales côtoient tapis et broderies industrielles plus accessibles. Le hiatus entre le statut réel des salariés et l'image artisanale autant que concernant les produit et l'ambiance globale du complexe inspirera à Julien Doutré l'intuition d'aborder sociologiquement le projet touristique du point de vue des « traditions réinventées » en pensant cette situation à l'aide des notions de Eric Hobsbawm (1983). Voir Ciapin et Doutré, 2016.

des évènements comme la « fête du printemps »⁴⁰⁰ mobilisant toute la communauté de la ville autour de danses, de chants, de concerts de cornemuse balkanique, des écoles au pope, tout comme sont proposées diversement des activités de pêche ou des salles capables d'accueillir des séminaires pour entreprise. En quelques années, le projet du complexe ethnographique et la réorientation touristique de l'économie a profondément influé sur l'organisation spatiale et sociale de la ville de Zlatograd.

Extrait des notes de terrain : l'organisation spatiale et l'ambiance de la ville de Zlatograd

Au nord de la ville, longeant la rivière, tout un quartier regroupe les divers bâtiments patrimoniaux et touristiques qui composent le complexe ethnographique⁴⁰¹, facilement identifiables avec leurs colombages bien en évidence sur leurs façades blanches. Outre l'église orthodoxe, divers boutiques et musées s'activent pendant la journée au gré des touristes franchissant les seuils. Relativement peu fréquenté en semaine, le quartier s'anime particulièrement le week-end, et d'autant plus lors des vacances. Le centre de Zlatograd et ses faubourgs, non loin, est beaucoup moins pittoresque, et rappelle par l'architecture du 20^{ème} siècle les quartiers populaires que l'on peut observer à Sofia, ou encore les maisons individuelles sans prétention patrimoniale. Ici, on ne voit pas de touristes grecs, qui restent dans la vieille ville lors des festivités du printemps et le reste de l'année, ni d'échoppes touristiques. Zlatograd s'est construite le long des deux rivières et de leur jonction, le plan des différents quartiers forme un Y qui facilite l'orientation. Les quartiers étaient historiquement différenciés et délimités par la religion de leurs habitants. D'un côté le quartier musulman, et ses mosquées, et de l'autre le quartier chrétien, et ses églises orthodoxes. Un troisième quartier, plus récent et situé vers la mairie, est mixte, et regroupe aussi d'autres bâtiments officiels datant notamment de la république populaire, dont la grande place, le bureau des douanes, le siège de l'entreprise de zinc et le siège municipal. Cette ville s'est constituée par l'agrandissement progressif de deux villages proches, liés par le centre-ville, la mairie et la place centrale, construits plus tardivement. Les familles n'ont pas pour autant déménagé et changé de quartier, ce qui semble expliquer la continuité spatiale singulière de la ville, bien que cette situation ne soit pas unique dans la région des Rhodopes. Le quartier touristique complète donc cette sédimentation urbaine. Dans le centre et les quartiers sud, nombre de maisons ou de logements semblent inoccupés cependant, rappelant la situation démographique préoccupante de la ville et de la région.

Si le projet de complexe ethnographique est désormais effectif et contribue à la réorientation économique et à la reconfiguration sociale urbaine de Zlatograd, l'inauguration du check-point coïncide cependant avec la crise économique grecque. Les années suivantes, le tourisme régional est ralenti, et les ambitions du complexe pour s'affirmer comme « étape » et

⁴⁰⁰ Pendant un week-end en mars, Zlatograd et particulièrement le quartier du complexe ethnographique se pare de rubans blancs et rouges, couleurs des martenitsi, ces petits bracelets bulgares annonciateurs du nouveau printanier. Des festivités mêlant folklore thrace, orthodoxe et national sont organisées par le complexe et la municipalité. Tel jour, on offre du vin et on propose des kebapche cuits à la braise, pendant que les enfants de la ville font leur carnaval et que des chorales chantent et dansent. Plus tard, ou le lendemain, aura lieu une course de chevaux à cru dans la rue, devant les façades à colombages des hôtels et restaurants. La fête du printemps mobilise plusieurs centaines d'habitants de tous âges, et les salariés du complexe. Elle attire des centaines de touristes bulgares des environs rhodopéens ou y ayant leurs racines ancestrales, et des centaines de Grecs des régions montagnardes limitrophes, pour beaucoup ayant eux-mêmes un lien proche ou lointain avec les dimensions slaves de l'espace régional.

⁴⁰¹ Voir annexes.

comme « destination » en pâtissent. La stabilisation de l'économie bulgare et la hausse des salaires combinées à la crise ont réduit l'effet-frontières et les avantages comparatifs pour les consommateurs grecs. De plus, le poste frontalier, conçu comme un passage secondaire, n'autorise ni le passage des bus, ni celui des camions, et la Bulgarie n'étant pas encore intégrée pleinement à l'espace Schengen, les formalités de contrôle demeurent. Ces restrictions sont notamment soulignées par certains professionnels locaux comme un frein direct au développement du tourisme, qui viennent amplifier encore le ralentissement dû à l'austérité grecque. Autre limite, le réseau routier qui relie cette région des Rhodopes au reste de la Bulgarie n'est composé que de routes secondaires montagnardes parfois en très mauvais état, et il faut près de 3 heures en voiture pour parcourir les 170 kilomètres pour rejoindre la ville au départ de Plovdiv⁴⁰², et de 4 à 5 heures pour parcourir les 336 kilomètres si l'on part de Sofia⁴⁰³. Paradoxalement, l'état du réseau routier transfrontalier vers la Grèce, plus récent, est meilleur que le réseau routier régional des Rhodopes, dont la vétusté éloigne spatio-temporellement la ville touristique des principales agglomérations urbaines bulgares et de leurs consommateurs, limitant encore les opportunités touristiques.

Or, localement, les activités agricoles et industrielles ne sont pas en capacité de participer à la dynamique de reprise initiée par l'orientation touristique. Certains projets visant à utiliser des ressources pour le moment peu exploitées se trouvent par ailleurs confrontés à des enjeux de souveraineté frontalière qui dépassent largement le périmètre local, voire régional⁴⁰⁴, et soulignent le paradoxe de la nouvelle dimension frontalière, la limite persistant malgré la disparition du rideau de fer et la détente entre voisins. Le cycle vertueux projeté et espéré, fantasmé également, ne s'est pas enclenché. À défaut de subsides issus d'une dynamique économique locale, c'est essentiellement via les fonds de développement européens que se négocient les investissements réels actuels, plaçant de ce fait les projets régionaux dans une certaine dépendance. Les panneaux officiels portant à la connaissance des habitants et des visiteurs les efforts engagés par les fonds européens ont fleuri sur les murs de la ville, jusqu'aux façades du complexe touristique, largement financées par les programmes de cohésion. Ces

⁴⁰² La distance réelle est de 90 kilomètres.

⁴⁰³ La distance réelle est de 207 kilomètres.

⁴⁰⁴ Les sous-sols de la région comportent différentes ressources, notamment de l'eau chaude naturelle, qui pourraient servir à la génération d'énergie, ou encore à la création de thermes. Cependant, la gestion de cette ressource cristallise un conflit d'intérêts entre la Grèce et la Bulgarie : la nappe phréatique traverse la frontière, et aucun des deux pays n'est d'accord pour concéder l'usage de ces ressources à l'heure actuelle. Ces compétences incombent aux États, et non aux petites collectivités des Rhodopes. Athènes et Sofia, situées bien loin de la région frontalière qui reste marginale à plusieurs égards, n'ont pas le volontarisme des acteurs locaux. Le développement de la coopération transfrontalière pourrait faire évoluer cette question en produisant des institutions capables de mobiliser des ressources nouvelles pour faire évoluer la discussion.

messages sont révélateurs de la difficulté de reformuler un ancrage socio-spatial historique pérenne et qui plus est autonome dans une région périphérique.

Les efforts pour construire Zlatograd comme une « marque » touristique (Maunier, 2007) au-delà de la frontière et à destination des consommateurs bulgares portent cependant en partie leurs fruits, et la ville et ses services jouissent d'une nouvelle rente de localisation (Harvey, 2008) créée par la triple conjonction de l'ouverture de l'interface frontalière gréco-bulgare, de la présence de l'infrastructure routière et du check-point à proximité, et de la mobilisation par le patrimoine de signifiants culturels et de valeurs esthétiques bulgares et rhodopéennes. Cette situation, Zlatograd n'en a cependant pas le « monopole »⁴⁰⁵ (Harvey, 2008), et la ville n'est pas la mieux placée dans la compétition pour la captation des flux et la valorisation touristique, quand régionalement des villes de plus grande envergure comme Thessalonique ou encore Smolyan développent leurs propres programmes d'attractivité touristique avec des moyens plus importants, et que se multiplient les projets axés sur le tourisme dans une péninsule balkanique certes ouverte, mais plus que jamais en proie à l'absence de perspectives économiques et sociales.

- *Mode de vie et attachement local*

La dynamique des effets-frontières a joué et joue encore sur les identités et le rapport au monde des populations frontalières. L'annexion du territoire de la Roumélie orientale, administrée pendant près de 5 siècles par l'Empire ottoman, et le redécoupage frontalier de la région par les États bulgare et grec au 20^{ième} siècle, a provoqué d'importantes migrations de population fuyant les combats puis l'instauration des nouvelles souverainetés étatiques en fonction principalement de leur religion⁴⁰⁶. Un nombre important de familles autochtones converties à l'islam mais ne se reconnaissant pas comme turques ont fait le choix de rester dans cette région rurale, agricole et pastorale malgré les politiques d'assimilation diversement mises en place de part et d'autre de la frontière gréco-bulgare.

La minorité pomaque s'est constituée de ce fait, définie par le contraste de la religion au moment où le culte orthodoxe est mobilisé comme outil de légitimation culturelle et nationale par les nouveaux États. Cette minorité, fortement enracinée à cette région montagnarde des

⁴⁰⁵ David Harvey parle de rente de monopole « lorsque des acteurs sociaux se trouvent en mesure d'augmenter leurs revenus sur une longue période parce qu'ils disposent d'un contrôle exclusif sur un article directement ou indirectement exploitable, et qui doit à certains égards être unique et non reproductible » (Harvey, 2008 :25). Si le lieu « euclidien » de Zlatograd est unique et non reproductible, d'autres lieux de la région le concurrencent au niveau touristique ou culturel. Les projets touristiques se trouvent de fait en concurrence.

⁴⁰⁶ Ces migrations sont entremêlées, réfugiés musulmans se dirigeant vers l'Anatolie croisant sur les routes réfugiés orthodoxes slaves ou helléniques.

Rhodopes, mais séparée par les frontières puis par le rideau de fer, devient un enjeu identitaire et sécuritaire pour les régimes successifs de part et d'autre qui encouragent le peuplement des marges par des populations chrétiennes autant qu'elles promeuvent assimilation ou athéisme (Tsimbiridou, 2000 ; Mangolokova, 2008). La géopolitique gréco-turque rend la seconde moitié du 20^{ième} siècle plus dure pour les communautés musulmanes grecques de Thrace, perçues et conçues comme « ennemis intérieurs » et « marginaux », convoitées par la Turquie, obligées à des stratégies politiques et identitaires en permanence sur le fil (Tsimbiridou, 2005). Du côté bulgare, la période socialiste sanctuarise les Rhodopes en confins. Cet isolement protège en partie les Pomaks des politiques d'assimilation, appliquées plus violemment pour les Bulgares musulmans du reste du pays, et favorise les convergences entre groupes sociaux localement, ce qui s'est traduit par des mariages mixtes plus fréquents, des cimetières communs, de même que des conversions. L'ouverture des frontières suite à l'effondrement du régime socialiste en Bulgarie a permis de reconstruire des ponts entre communautés de part et d'autre (Benovska-Sabkova, Nedin, 2016).

Dans la région de Zlatograd, la majorité des Bulgares musulmans contemporains vit dans les villages montagnards alentour, comme Startsevo⁴⁰⁷.

Notes d'exploration : le village pomak comme choix et mode de vie

Startsevo est un village proche de Zlatograd, situé sur un coteau des Rhodopes. Des lignes de minibus font la navette plusieurs fois par jour entre la ville et les villages alentour, elles sont empruntées pour aller faire des courses en ville, ou aller y vendre à l'étal des légumes et des fruits. Startsevo est peuplé majoritairement de Pomaks. Les maisons sont souvent adossées à un jardin vivrier de bonne taille et des animaux domestiques et fermiers s'animent dans les arrière-cours. La visite du village⁴⁰⁸ et la rencontre avec l'équipe municipale, l'imam en sa mosquée, la tenancière du bar, le directeur de l'école, un couple d'habitants et le contremaître de l'atelier de tissage nous permettent de saisir quelques éléments clefs de la vie quotidienne locale. Plus que tout, les habitants sont attachés à la vie au village et à la région des Rhodopes. Les édiles et les enseignants, attachés au bien-être des élèves du village, sont préoccupés par le départ ponctuel de jeunes hommes et de jeunes femmes vers les villes bulgares ou à l'étranger, pour prendre un nouveau départ dans la vie en l'absence de perspectives au village. Les membres du conseil municipal ne maîtrisent pas encore le « langage administratif » des financements européens, et s'échinent à encourager projets et investissements étrangers qui pourraient créer des emplois localement, comme la manufacture textile. Critiquant le désengagement financier de Sofia à propos des territoires des Rhodopes, ils ne comptent que sur eux-mêmes pour améliorer l'avenir. Inspiré par Zlatograd, le maire évoque les avantages que pourrait procurer l'écotourisme. La vie sociale est riche à Startsevo, et les liens de sociabilité solides. Les fêtes, religieuses ou municipales, sont autant d'occasions de revenir pour celles et ceux qui ont fait le choix du départ mais gardent un lien fort avec leur parentèle et leur village originaire. C'est un jeune imam qui a pris la relève dans la principale mosquée du village. Formé en Turquie, il a choisi à 22 ans de rentrer dans les Rhodopes et compte y rester définitivement. Pour lui, la vie hors des grandes villes est plus saine, et les villages plus propices à l'épanouissement individuel et collectif. Qui plus est, il n'y a pas selon lui dans les Rhodopes de tensions

⁴⁰⁷ Старцево.

⁴⁰⁸ Voir annexes 1.8.5 et 1.8.6 page 421

entre religions et entre communautés, ce qui serait palpable ailleurs, notamment dans les centres urbains bulgares ou turcs.

Les villages comme Startsevo ont été marqués par la transition post-communiste tout comme la ville de Zlatograd, et de nombreux jeunes ont émigré pour le travail, creusant les équilibres démographiques. Aujourd'hui, les villageois vivent de la petite agriculture, de l'exploitation forestière, et des manufactures textiles implantées par des investisseurs étrangers⁴⁰⁹. D'autres, moins nombreux, travaillent pour le complexe ethnographique de Zlatograd.

De l'avis des habitants, la majorité des départs est contrainte économiquement, et ne doit pas être interprétée comme le rejet d'un mode de vie et d'un espace auxquels les habitants sont manifestement fort attachés. La population partage une culture du lieu commune, et manifeste un profond ancrage à son village comme à la région des Rhodopes. La marginalité territoriale et économique objective de ces espaces, bien perçue et vécue comme contrainte au quotidien, est en partie renversée symboliquement par les habitants qui revendiquent un mode de vie singulier et un attachement au village et à leur réseau de sociabilité. Ce processus s'opère sans doute d'autant plus efficacement pour les populations pomaks, qui, confrontées historiquement à la réalité de la minorisation religieuse, sociale et spatiale, ont mis en place sur le temps long des stratégies de revalorisation identitaires singulières (Benovska-Sabkova, Nedin, 2016).

Cet attachement à un mode de vie local est globalement partagé et revendiqué par les habitants de Zlatograd, quelle que soit leur confession. Cela est d'autant plus explicite pour ceux qui s'investissent pour réorienter la ville vers de nouvelles perspectives économiques et sociales, promouvant un discours qui peut ressembler, dans un contexte socio-historique tout autre, à la revendication d'un « *Volem viure al país* »⁴¹⁰ rhodopéen sans déclinaison politique régionaliste toutefois.

Synthèse d'entretien : attachement local et valeurs rhodopéennes

Aborder le parcours et la trajectoire de vie des habitants de Zlatograd amène systématiquement à ce que les personnes témoignent de la vision qu'ils se font de la ville et plus généralement de la région des Rhodopes. Ce qui est saisissant, c'est que le champ lexical utilisé tient plus du « village » et de la « communauté » que de la ville. La majorité des habitants a grandi ici, et est étonnée qu'on lui demande si elle se sent attachée à la région avant de répondre par l'affirmative. Les plus âgés ont connu la période de la zone spéciale et des grands combinats miniers. Certains l'évoquent avec nostalgie, comme un temps où ils ne se posaient pas de questions quant à l'avenir en précisant toujours que ce n'était pas un paradis pour autant. Certains Bulgares

⁴⁰⁹ À Startsevo, une manufacture textile emploie ainsi environ 80 femmes. Leur patron, un investisseur allemand d'origine turque, est sous-traitant pour d'autres entreprises. Il utilise la main-d'œuvre bulgare, peu onéreuse, pour confectionner des vêtements de travail destinés à l'export, en Turquie et dans le reste de l'Union européenne.

⁴¹⁰ « On veut vivre au pays », slogan occitan porté par différents mouvements sociaux et régionalistes en France à partir des années 60 pour revendiquer un attachement local et régional et contester les conséquences politiques, économiques, sociales, démographiques et territoriales de la centralisation. Voir Jalabert, 2014.

originaires des grandes villes du pays se sont installés ici après avoir rencontré l'âme sœur pendant leur service militaire à la frontière. Un ingénieur, lui, a été recruté pour la mine, et a « fait sa vie » sur place. La transition n'a pas été une période évidente et le chômage a provoqué nombre de départs. Les plus âgés n'envisagent pas de quitter la ville et leur montagne, qu'ils dépeignent comme un lieu unique dans la péninsule, un endroit où les « gens sont plus vrais qu'ailleurs » et où la tolérance compense les difficultés d'argent. Ils voient d'un bon œil les efforts engagés pour la réorientation touristique de la ville, pour donner un avenir aux plus jeunes, et considèrent que la culture rhodopéenne, historique, folklorique ou religieuse, pomak ou orthodoxe, est un bien précieux à transmettre. Les habitants les plus jeunes que nous avons rencontrés travaillent pour le complexe ethnographique dans les emplois de service. Eux feront directement référence à l'emploi comme condition pour s'établir sur le long terme. Des investigations supplémentaires seraient nécessaires pour cerner plus précisément leur rapport au lieu. Tous les actifs actuels de Zlatograd ne sont pas originaires de la région, à l'instar du pope Constantine, qui a « rencontré » les Rhodopes et a choisi d'y vivre, appréciant la région et le bon accueil qu'on lui a réservé, par rejet des grandes villes également, qu'il dépeint comme impersonnelles et violentes, à l'inverse de Zlatograd. Les contacts avec les religieux grecs sont courants, et son église est une étape pour des moines bulgares se rendant au mont Athos ou dans d'autres hauts lieux orthodoxes grecs. Depuis la transition, la majorité des nouveaux habitants de la ville sont originaires des villages alentour, et simultanément beaucoup de personnes fréquentant la ville en journée habitent plus loin sur les hauteurs. Une partie des touristes viennent d'autres villes ou village de l'oblast de Smolyan, et cherchent ici un cadre touristique « rural et rhodopéen ». C'est le cas des Grecs voisins, qui y ajoutent l'avantage des prix plus abordables. Ces derniers sont d'autant plus bienvenus qu'ils sont originaire des Rhodopes grecques. La venue des touristes grecs originaires de la côte est appréciée pour le commerce, mais une distinction est faite par certains acteurs entre ces derniers et les Grecs « slaves », « pomaks », « des Rhodopes ». Le gérant d'un petit hôtel confiera à ce titre qu'il n'apprécie pas les touristes grecs de Thessalonique ou de la côte. Selon ses termes, ils seraient « voleurs », et le « prendraient de haut ». Cela ne concerne toutefois que ceux qu'il appelle les « vrais » Grecs, c'est à dire ceux qui vivent en dehors des Rhodopes. Pour lui les habitants des Rhodopes ne sont ni grecs ni bulgares, au-delà de leurs papiers d'identité, leur « véritable identité se rapporte aux Rhodopes », à sa mixité ethnique et religieuse, à ses traditions.

Les habitants de Zlatograd mobilisent les catégories géographiques⁴¹¹ de la montagne et de la campagne dans les récits de leurs trajectoires de vie, en opposition à « la ville » ou à « Sofia » perçue comme capitale lointaine géographiquement autant que symboliquement. Le terme de « Rhodopes » supprime dans les usages de description et de localisation les catégories frontalières. Comme pour les habitants de Startsevo, le mode de vie local et l'attachement régional est mis en valeur au cœur des références identitaires et des trajectoires de vie.

⁴¹¹ Sur l'usage des catégories géographiques à ce sujet, voir Petite et Debardieux, 2013.

2.2.4 Svilengrad, réalité double d'une ville frontalière de la région Thrace

- *La Thrace : d'un espace confiné au retour des flux*

La région de la Thrace a été l'un des principaux champs de bataille des guerres balkaniques et des rivalités étatiques gréco-turco-bulgares au début du 20^{ième} siècle. La région est un carrefour géographique et géopolitique stratégique. La plaine de Thrace est le principal couloir terrestre de la péninsule balkanique qui mène au détroit du Bosphore. L'Empire romain avait bâti une route, la *Via Diagonalis*, du Bosphore à l'actuelle Belgrade. Elle sera réutilisée comme telle par l'Empire ottoman, qui s'établit en Thrace dès ses premières conquêtes au nord de la mer de Marmara. Les plaines de Thrace entrent dans les zones d'influence directes d'Andrinople, devenue depuis Edirne, et de Constantinople, devenue depuis Istanbul. La région de Thrace devient un des principaux greniers à blé de l'Empire ottoman, et la région interface entre le centre de l'Empire et ses provinces balkaniques, de même qu'un axe de circulation commerciale et militaire permanent (Lory, 2004 ; Bozarslan, 2015). Entre 1912 et 1923, les conflits armés, les traités diplomatiques vont déterminer les tracés frontaliers et diviser la Thrace entre les trois États voisins rivaux.

Après la Seconde Guerre mondiale, les lignes frontalières se verrouillent plus fermement du fait du rideau de fer dressé par la Bulgarie socialiste et de l'intensification des rivalités gréco-turques, particulièrement acerbes dans cette interface frontalière terrestre immédiate. Chacun des États va militariser et sécuriser la zone. Les flux humains ou commerciaux sont rares, et les infrastructures ferroviaires ou routières très peu connectées aux réseaux voisins. Chaque interface s'oriente vers l'hinterland⁴¹² de son État souverain et se développe de façon asymétrique. L'espace thrace s'en trouve segmenté et relégué aux confins et aux marges des territoires de part et d'autre (Bethemont, Sivignon, 2002 ; Stoyanov, 2010).

La situation change drastiquement à la fin du 20^{ième} siècle quand le rideau de fer s'effondre et que les relations entre les États voisins se normalisent, l'intégration européenne aidant. Les frontières se déverrouillent, puis s'ouvrent peu à peu. La Thrace redevient une interface frontalière, entre trois espaces aux fortes différences et inégalités sur les plans sociaux, économiques et culturels. Une nouvelle configuration triangulaire des effets-frontières prend forme.

⁴¹² C'est-à-dire en direction des terres intérieures.

En Bulgarie, la fin de la zone spéciale amorce le démantèlement des garnisons et casernements militaires, parallèlement à l'effondrement du système agricole local régi intégralement par les fermes d'État. L'interface bulgare s'en trouve d'autant marginalisée et en proie à la crise. La transition s'accompagne des migrations internes et externes d'une partie des habitants, renforçant la crise démographique dans la région (Stoyanov, 2010).

En Grèce, la zone thrace est elle aussi dépeuplée et rurale comparée à l'hinterland, mais l'État grec et les fonds européens investissent localement depuis les années 80 dans des infrastructures civiles, hydrauliques et routières. Malgré les tensions avec la Turquie voisine, l'enfermement bulgare a créé une opportunité pour la Thrace grecque, qui devient la nouvelle porte d'entrée terrestre vers Istanbul et le Proche-Orient. La *Via Diagonalis* coupée par le rideau de fer, c'est la *Via Egnatia* bifurquant vers la Grèce qui devient progressivement un nouvel axe commercial et contribue à revitaliser économiquement la région (Bethemont, Sivignon, 2002).

La région thrace turque est quant à elle très dynamique économiquement et démographiquement comparée à ses voisines grecque et bulgare. Edirne est un centre urbain important, et toute la région bénéficie de l'influence de la ville d'Istanbul qui s'affirme à la fin du 20^{ième} siècle comme une métropole attractive de rang international (Aslan, Pérouse, 2006) vers laquelle une partie des mobilités et des migrations balkaniques succédant aux transitions post-communistes et au conflit yougoslave va s'orienter pour le travail et les échanges (Pérouse, 2008). Qui plus est, depuis la fin des années 1950, la Turquie est devenue un pays d'émigration vers l'ouest européen qui fait appel à une main-d'œuvre supplétive. La RFA a fait appel massivement aux *Gastarbeiter*⁴¹³ turcs, qui sont nombreux à s'installer là-bas et dans les pays limitrophes, puis à faire venir ou à fonder leur famille tout en gardant un lien et un attachement avec leur pays d'origine et leurs réseaux familiaux en Turquie. La diaspora turque s'élève à près de 3,3 millions de personnes au début du 21^{ième} siècle, et ce chiffre s'accroît à la mesure de la forte croissance démographique de la Turquie et des carences démographiques des États européens (Akagul, 2008). Or, les *Gastarbeiter* sont nombreux à revenir en Turquie, notamment pendant la période estivale. Les moyens de transport employés sont divers, en fonction de la richesse et des habitudes de mobilité des acteurs, qui empruntent le bateau, l'avion, mais également le train et la route. Depuis l'ouverture du rideau de fer bulgare, l'ancienne *Via Diagonalis* redevient un itinéraire emprunté, notamment à l'occasion des retours estivaux massifs des Turcs d'Europe qui choisissent un itinéraire terrestre (De Tapia, 1994). Le checkpoint bulgare-turc de Kapıkule – Kapitan Andreevo est devenu un important lieu de transit routier pour les professionnels et les particuliers, où s'activent en permanence des centaines de

⁴¹³ « Travailleurs hôtes ».

douaniers et de policiers aux frontières bulgare et turc⁴¹⁴. Le check-point de Kapıkule – Kapitan Andreevo serait devenu le plus grand site douanier du continent européen et le deuxième à l'échelle mondiale d'après Kaptan Kaliç, douanier en chef de la douane de Kapıkule à Edirne⁴¹⁵.

Ce triangle des effets-frontières se complète par d'autres dimensions administratives, monétaires, mais aussi linguistiques et culturelles entre les trois interfaces. De plus, les législations en vigueur pour franchir les check-points varient en fonction des identités. Ainsi, un citoyen grec, disposant d'un passeport européen, n'a pas besoin de visa pour entrer en Turquie. Mais l'inverse n'est pas vrai, d'autant que la Grèce fait partie de l'espace Schengen depuis 2000 et les ressortissants turcs ne sont pas exemptés de visa Schengen⁴¹⁶. De nouvelles opportunités différenciées sont apparues du fait de la reprise des mobilités, pondérées cependant par les filtres administratifs. Progressivement, les flux humains, mais aussi de marchandises, se sont intensifiés en Thrace. Cette dynamique est encouragée par les efforts des collectivités locales et des États pour développer et mieux connecter les infrastructures de transport ferroviaires ou routières, et ouvrir de nouveaux check-points frontaliers. La coopération frontalière et transfrontalière régionale participe à redéfinir une gestion équilibrée des ressources hydrauliques et écologiques. Ce travail conjoint bénéficie des fonds européens de développement et de cohésion, et rassemble les acteurs institutionnels dans l'eurorégion Maritsa (Stoyanov, 2010).

- *Svilengrad le jour*

Cette nouvelle configuration régionale a fait de la ville frontalière de Svilengrad, un « pont » bulgare vers la Grèce méditerranéenne et vers la ville-monde d'Istanbul. La petite agglomération compte aujourd'hui un peu moins de 20.000 habitants. Elle est la dernière ville bulgare avant le check-point de Kapıkule – Kapitan Andreevo vers la Turquie, et celui de Svilengrad – Orménio⁴¹⁷ vers la Grèce.

L'image du « pont » a un sens particulier pour Svilengrad. La ville se constitue comme telle quand Mustapha Pacha, vizir du sultan Soliman I^{er}, édicte la construction d'un pont maçonné pour faire passer la rivière Maritsa aux armées ottomanes empruntant la *Via Diagonalis* pour poursuivre les conquêtes en 1529. L'ancien village thrace devient un

⁴¹⁴ Pour voir des images du check-point de Kapıkule – Kapitan Andreevo, voir *Portraits de Frontières*, un web-documentaire de Tawan Arun et Joris Rühl réalisé en 2012 [disponible en ligne : http://portraits.tv5monde.com/version_fr/menu_fr.html#/0/0/].

⁴¹⁵ Déclaration réalisée lors de l'interview accordée aux réalisateurs de *Portraits de Frontières* en 2012.

⁴¹⁶ L'exemption de visa pour les ressortissants turcs est un enjeu pour le pouvoir turc et un élément de ses relations avec l'UE et ses membres. Voir sous-partie 2.2.6, page 255

⁴¹⁷ Ормѐnio.

caravansérail où viennent s'établir marchands et artisans anatoliens. L'artisanat, puis la production de soie à partir du 18^{ième} siècle feront la prospérité de la petite ville, mosaïque ethnique et religieuse traversée par une des principales routes internes du territoire ottoman. Occupée par l'armée russe en 1878, le traité de San Stefano prévoit son rattachement à l'État bulgare, mais le traité de Berlin la même année confirme la souveraineté ottomane pour la ville. Elle fera partie des objectifs militaires des guerres balkaniques pour les armées belligérantes, et en 1912 l'armée bulgare s'installe dans la ville pour préparer le siège d'Edirne. Les violents combats ont provoqué l'exode d'une grande partie des habitants, et notamment le départ de nombreux musulmans.

Les traités de Sèvres puis de Lausanne font de Svilengrad une ville frontalière bulgare, située non loin tant de la ligne grecque que de la ligne turque, bénéficiant encore du commerce, mais menacée par les irrédentismes et les conflits militaires que pouvaient provoquer les rivalités nationalistes entre les trois États. La situation de la ville se modifie drastiquement après la Seconde Guerre mondiale et la mise en place du rideau de fer. Ville de garnison militaire, Svilengrad devient une tête de pont dans le dispositif de garde et de protection du « monde socialiste » contre les « pays impérialistes » limitrophes. De « pont ouvert », la ville devient « porte close ». La ville tire cependant certains bénéfices à la forte présence militaire, et ces confins bulgares voient prospérer les formes d'État. À partir des années 70, le check-point de Svilengrad s'ouvre ponctuellement, pour de rares bus touristiques accompagnés par les forces de sécurité, et pour quelques camions d'import ou d'export. La population de la région sera témoin des exodes massifs de la grande excursion, rare moment où les check-points sont ouverts pendant la période. L'effondrement du régime communiste bulgare, la transition post-communiste et la normalisation entre États voisins provoquent la réouverture progressive des frontières, et Svilengrad retrouve peu à peu ses avantages de localisation en tant que lieu de passage judicieusement situé à l'intersection d'axes routiers terrestres d'envergure, et première ville bulgare aux interfaces frontalières de l'est grec et de la région dynamique turque d'Edirne⁴¹⁸.

La trajectoire de la ville, tout comme celle des habitants de cette région, se réoriente en fonction de la reconfiguration des effets-frontières et des opportunités à saisir. Les douanes et la police aux frontières deviennent deux secteurs fortement pourvoyeurs d'emplois.

Trois types de flux et trois profils idéal-typiques de mobilité s'installent dans le quotidien local de la ville de Svilengrad :

⁴¹⁸ Les informations du musée de Svilengrad utilisées pour cette mise en contexte convergent avec les informations de Stoyanov, 2010.

Les flux produits par la circulation des marchandises et l'échange capitalistique international et le profil du routier international. Bien que le fret maritime soit prédominant dans le commerce d'import/export régional et international transitant par le territoire turc⁴¹⁹, des milliers de camions chargés de denrées et de marchandises franchissent les frontières régionales quotidiennement. Pour le seul check-point de Kapıkule – Kapitan Andreevo, concentrant la majorité des flux routiers entre le continent européen et asiatique, ce sont environ 1.000 camions par jour qui franchissent les douanes. Les contrôles renforcés⁴²⁰ et les délais administratifs provoquent queues et embouteillages permanents de part et d'autre de la frontière⁴²¹. La situation est plus fluide à la douane de Svilengrad – Orménio⁴²². Le routier professionnel est devenu un des profils idéal-typiques des voyageurs faisant étape dans la région de Svilengrad, pour une nuit à l'hôtel ou en bordure de route, ou quelques heures le temps de faire étape, avant ou après avoir franchi la frontière.

Les flux de transit touristiques et le profil des Turcs d'Europe. Au-delà du fret routier, l'axe est constamment emprunté par des voyageurs particuliers de toutes nationalités, voyageant en voiture ou ayant recours aux lignes de bus internationales. Si ce type de mobilité est visible toute l'année, la période estivale est marquée par le retour en Turquie, puis le départ en Europe de nombreuses personnes de la diaspora turque faisant l'aller-retour par voie terrestre, en voiture ou en bus spécialement affrétés. Une partie des 3,3 millions de Turcs établis dans l'Union européenne affronte ainsi chaque année les queues aux frontières dans les deux sens. Svilengrad devient une ville étape, idéalement située avant ou après « le pays », et un lieu de consommation où se ravitailler en produits bon marché.

Les flux de voisinage produits par les effets-frontières, et le profil du voisin frontalier. Les populations de part et d'autre des frontières peuvent choisir de tirer parti des effets-frontières en mettant en place des stratégies de mobilité en fonction de leurs moyens et de leur projet. Ces mobilités pendulaires, ponctuelles ou régulières, concernent une vaste palette d'usages, incluant des pratiques de consommation, de sociabilité ou encore de travail. Les aspects légaux et illégaux des franchissements font partie des éléments pris en compte pour la mise en œuvre de ces mobilités, notamment en ce qui concerne les documents d'identité et les régimes de

⁴¹⁹ Selon le document « *transport operational programm* » du Ministère des transports turc rédigé en 2007, la part maritime dans les flux commerciaux s'élève à 86 % du volume des échanges import-export, la part des flux routiers à 12 %. Plus généralement, sur la réorganisation de la logistique des échanges capitalistiques mondiaux et l'importance du transport maritime à ce sujet, voir Bonacich et Wilson, 2008.

⁴²⁰ Les contrôles des camions de transport ont été renforcés, notamment du fait des douanes bulgares, depuis le début du conflit syrien, pour lutter plus efficacement contre le franchissement illégal de réfugiés et de migrants. Sur l'enjeu migratoire, voir sous-partie 1.3.4, 1.3.5 et 1.3.6, page 123, 127 et 131.

⁴²¹ Voir l'article de Burak Coşan, « Turkey's trade to Europe see delays amid long truck queues at Kapıkule border gate », Daily News, 4 octobre 2016.

⁴²² Nous ne disposons pas de statistiques fiables concernant les franchissements de camions à ce poste.

douanes. De façon synthétique, un triangle des pratiques frontalières peut être identifié : pour les Grecs et les Turcs voisins, les effets-frontières rendent attractive la Bulgarie pour la consommation et les loisirs. La Turquie et la ville proche d'Edirne sont attractives pour les Grecs et les Bulgares du point de vue des opportunités urbaines, pour le commerce et le travail de service. Les Bulgares vivant de l'agriculture enfin pratiquent le travail saisonnier en Grèce. Le « commerce de valise » et le « tourisme d'achat » se couplent à d'autres objectifs, de travail et de sociabilité. Svilengrad est devenue une interface propice aux usages frontaliers bénéficiant des effets-frontières bulgares pour les populations de cette triade frontalière.

Différents acteurs de Svilengrad ont souhaité saisir les opportunités produites par ces différents flux, et capter leurs retombées économiques. Les hôtels de différents standings se sont multipliés, et de nombreux habitants ont transformé leurs maisons en chambres d'hôtes à prix modiques⁴²³. Dans les hameaux jouxtant les check-points, et dans la ville de Svilengrad, les petits commerces et des stations essence à destination des voyageurs et des routiers de passage se sont multipliés. Ils proposent des marchandises meilleur marché que de l'autre côté des frontières, cigarettes, alcool, essence, mais aussi viande, conserves, jouets. Ce commerce qui emploie des centaines de Bulgares est concurrencé par l'attractivité de la zone commerciale installée au cœur du check-point turc de Kapıkule⁴²⁴. Côté bulgare, les panneaux publicitaires sont souvent multilingues, et les lettres cyrilliques côtoient les alphabets grec et turc, de même que les expressions en anglais.

Extrait des notes d'exploration : le supermarché Billa de Svilengrad

Svilengrad dispose d'un supermarché Billa, une des principales enseignes de la grande distribution bulgare. Sur le parking de ce dernier de nombreuses voitures sont immatriculées en Grèce voisine. A l'intérieur, prix et indications sont toutes en langue bulgare, cependant pour qui tend l'oreille règne une atmosphère linguistiquement mélangée, aux sonorités bulgares, grecques et turques. Des clients poussent des chariots chargés de denrées et de consommables vers leurs voitures avant de reprendre la route vers les check-points. Faire ses courses en Bulgarie de temps en temps pour les produits de base, c'est s'assurer des économies substantielles pour les populations voisines. Le coût du chariot peut être jusqu'à deux fois moins cher au Billa de Svilengrad que dans une ville grecque ou turque selon les marques et les types de denrées, ce que confirment les clients abordés. Franchir la frontière pour se rendre au Billa de Svilengrad est plus facile pour les Grecs citoyens européens, que pour les Turcs, soumis au régime des visas et à des contrôles douaniers plus intensifs. Sur le parking cependant, si l'on en croit les plaques d'immatriculation des voitures, le ballet des consommateurs est constant et régulier, sans doute au plus grand bonheur de l'enseigne et de son gérant.

⁴²³ C'était notamment le cas du propriétaire de la chambre que nous avons louée pendant nos séjours d'exploration sur place. Ce dernier a transformé deux étages de sa maison en chambres spartiates louées à prix modique, 6 levas la nuit, soit 3 €, aux voyageurs de passage faisant étape dans la ville. Cette pratique s'est répandue d'après l'hôte.

⁴²⁴ Une importante zone commerciale est établie dans la zone turque du check-point. Les enseignes bénéficient d'un régime de franchise spéciale. Leur présence assure de conséquents revenus aux autorités gestionnaires du check-point, ce sont les enseignes qui financent l'entretien et les investissements nécessaires au bon fonctionnement du check-point. Déclaration de Kaptan Kaliç, douanier en chef de la douane de Kapıkule à Edirne, lors de l'interview accordée aux réalisateurs de *Portraits de Frontières* en 2012.

Le « tourisme d'achat » est un phénomène massif, concret et visible. Depuis la crise économique grecque, l'effet-frontières entre la Grèce et la Bulgarie s'est encore approfondi du fait des hausses constantes de la TVA dans l'espace hellénique. Cette situation a encouragé de nouvelles pratiques, notamment la « réexportation » des produits vers les commerces grecs, et rendu d'autant plus avantageux le franchissement de la frontière pour les consommateurs grecs, particuliers ou professionnels, comme les restaurateurs qui s'approvisionnent dans les magasins bulgares. Il s'agit d'une véritable « *immigration de la consommation* » qui impacte négativement les acteurs économiques de la distribution de la région grecque limitrophe (Guillemot, 2012)⁴²⁵.

La crise économique grecque a ouvert certaines opportunités, et elle en a fermé d'autres. Alors que depuis la transition et l'effondrement de l'agriculture d'État en Bulgarie des milliers d'anciens travailleurs agricoles des environs de Svilengrad avaient recours au salariat saisonnier frontalier dans les exploitations agricoles grecques, cette opportunité s'est restreinte mais reste nécessaire pour gagner assez d'argent pour vivre⁴²⁶. Cette évolution souligne d'ailleurs les limites sociales de la réorientation commerciale de la ville, puisque tous les habitants ne bénéficient pas également des opportunités ouvertes par ces activités.

Synthèse d'entretien : Atanas, le recours au travail agricole saisonnier en Grèce

Atanas se présente comme un vieux Rom bulgare, qui a toujours vécu dans la région de Svilengrad. Ses soixante-dix ans, il les a passés dans l'agriculture, comme ouvrier et saisonnier, « *dans une ferme d'État pendant le socialisme, et en Grèce après, et d'ailleurs je continue !* ». Il peste contre Boïko Borissov et ne cache pas sa nostalgie de la période communiste, bien meilleure d'après lui pour les « *gens comme [lui]* ». Ses années de travail avant l'effondrement de la république populaire bulgare ne seraient pas comptées pour sa retraite, il ne touche que très peu d'argent de pension, pas assez pour vivre dignement. Nous lui posons des questions sur sa vie et sur l'évolution de la région frontalière, et la discussion prend forme tel un long entretien atypique en bord de route. Après quelques dizaines de minutes, il déclare devoir se rendre chez lui, mais nous invite à le suivre au hameau où il habite, à quelques kilomètres du bourg de Svilengrad, non loin du check-point frontalier en direction de la Grèce. Nous décidons de saisir l'occasion, et de continuer à le questionner en route. L'entretien devient mobile. L'homme est nostalgique d'une période où « *la vie était plus facile, et où c'était plus facile de travailler et d'avoir une famille* ». D'après lui, l'ancien système valait mieux que ce qu'il est possible de trouver comme opportunités de l'autre côté des frontières aujourd'hui, lui-même les franchissant pour les saisons, en se faisant employer « au noir » par des petits exploitants agricoles en

⁴²⁵ « *La Bulgarie est devenue zone de réexportation en Grèce. Cause principale de ce phénomène, la hausse incessante des taxes, en particulier sur les boissons et autres biens de consommation, comme de la TVA chez le voisin du Sud, alors qu'en Bulgarie les choses sont simples : un impôt de 10 % sur les personnes physiques et morales et une TVA unique à 20 %. La libre circulation des biens et des services étant régie par des contrats européens. La ville bulgare de Svilengrad s'est par exemple transformée en pôle transfrontalier où même les publicités sont traduites en grec et distribuées dans toute la zone d'Alexandroupolis. De nombreux commerçants grecs achètent leurs marchandises en Bulgarie et les revendent chez eux. Rien qu'à Alexandroupolis il y a trois magasins qui vendent des marchandises bulgares. C'est d'une véritable « immigration de la consommation » qu'il s'agit dans les termes de Vassilis Korkidis, président de la Confédération du commerce grec, lequel préconise de créer des « stimuli » fiscaux de façon à protéger les marchés locaux* » (Guillemot, 2012 : 341).

⁴²⁶ Le capitaine des douanes bulgares interrogé au check-point de Svilengrad-Orménio confirme cet infléchissement. Alors que jusqu'à 4.000 Bulgares franchissaient la frontière pour les saisons, ce nombre s'est régulièrement restreint depuis le début de la crise.

territoire grec. Mais depuis quelques années « *et avec la crise* » les salaires se seraient effondrés là-bas et la situation prend au piège les milliers de Bulgares saisonniers qui restent obligés de faire les saisons puisque « *de ce côté [en Bulgarie] il n'y a plus de travail pour des gens comme moi, vous avez vu la ville ?* ». La période mirifique où l'effet-frontières pouvait donner un salaire très confortable à ceux qui franchissaient la frontière a perdu de son faste. Et Atanas n'a pas le profil ni la volonté de travailler dans le commerce. C'est aussi une histoire de réseaux, et de présentation : l'homme au fort accent et aux mains burinées par le travail aurait-il sa chance pour trouver un poste de petit employé dans une échoppe ? D'après l'homme, des milliers de personnes comme lui continuent de faire les saisons, mais les plus jeunes partent tenter leur chance ailleurs, et pas uniquement à Sofia ou de l'autre côté des frontières, mais parfois bien plus loin, « *dans le monde entier* ». Chemin faisant il nous montre le long de la route des installations agricoles en friches ou dans un état de quasi abandon, et quelques bâtiments d'atelier dans le même état, comme pour illustrer ses propos. Ses enfants essayent de se débrouiller, mais ce n'est pas simple. Avant d'atteindre le hameau, nous croisons des portiques de fer surmontés de caméras, surveillant le tronçon routier vers la frontière bulgare-grecque à moins d'un kilomètre de là ; les installations technologiques jurent dans cet environnement modeste. Arrivé près de sa maison l'homme nous quitte devant une petite épicerie qui sert du café, il est fatigué, il doit se reposer. Il n'y a pas grand monde dans la rue à cette heure de la journée, mais nous en profitons pour discuter avec la tenancière de la boutique, et ses quelques clients et clientes. Par d'autres mots et d'autres témoignages, c'est le même sentiment que celui d'Atanas qui prime : aigreur quant au présent difficile et désillusion sur l'avenir. L'ouverture des frontières et la chute du « rideau de fer » n'ont pas effacé d'autres frontières sociales, ni les inégalités d'accès aux nouvelles opportunités entre les catégories sociales.

Dans cette situation, le recours à des pratiques illégales jouant avec les effets-frontières pour se faire de l'argent s'est accru. Le journal *Most*⁴²⁷ relate régulièrement les faits divers impliquant des saisies douanières variées, l'arrestation de trafiquants, de contrebandiers, de passeurs illégaux, entre deux rubriques sur les rares événements locaux n'ayant pas un lien direct avec les frontières. Les informations proviennent de la police aux frontières ou des douanes bulgares, grecques et turques, qui communiquent les prises aux journalistes. Ces actualités rendent visible une partie des pratiques invisibles qui ont cours tout au long des frontières régionales. Outre le trafic de drogue et la contrebande classique, pour lesquels les praticiens innovent sans cesse sur les méthodes de passe, le *Most* relate d'autres pratiques en augmentation, parfois plus insolites, comme le trafic de viande⁴²⁸ entre la Bulgarie et la Turquie, où la viande est beaucoup plus chère, parfois plus traditionnelles, comme la passe illégale d'êtres humains, devenue particulièrement rentable depuis le conflit syrien à mesure que la « demande » augmente, c'est-à-dire à mesure que les candidats au franchissement prêts à payer des passeurs sont plus nombreux et prêts à tout⁴²⁹. Ces marchés parallèles soulignent que des réseaux criminels et des mafias s'activent eux aussi pour bénéficier des opportunités induites par les effets-frontières (Chassagne, 2004 ; Raufer, 2005). Ils recrutent parmi les jeunes

⁴²⁷ « Le pont », petit journal local. Un nom qui souligne encore de la présence centrale de l'édifice et de ce qu'il implique symboliquement dans les signifiants locaux.

⁴²⁸ Une voiture a été arrêtée à Kapikule avec 125 kilogrammes de viande achetée dans les environs de Svilengrad. Le conducteur bulgare comptait la revendre en Turquie à des restaurateurs pour s'assurer un bénéfice confortable.

⁴²⁹ Istanbul et Edirne étant deux pôles urbains historiques d'étape des réfugiés et migrants de toutes origines (Aslan, Pérouse, 2006).

hommes des trois pays prêts à risquer la prison pour s'enrichir rapidement, la situation sociale dégradée aidant à passer le pas. S'initier aux pratiques de petit trafic et de contrebande grise peut être une étape dans une trajectoire sociale, dans une « carrière déviante » au sens de Becker, Hughes et Goffman⁴³⁰, avant de franchir tout à fait le pas de l'illégalité organisée.

Fait récurrent, la corruption passive ou active d'agents de douanes et de police donne lieu à des « coups de filets » ponctuels des autorités, et au renforcement des dispositifs de contrôle pour les contrôleurs eux-mêmes (Gounev et al., 2012). Alors que la Bulgarie est candidate pour intégrer l'espace Schengen et que la Grèce en fait déjà partie, la lutte contre le banditisme, la fraude et la corruption aux frontières font partie des enjeux d'importance régionale et européenne (Gounev et al., 2012). Cependant, ces pratiques semblent se nourrir de la situation économique, sociale et démographique dépréciée. Elles sont la face terne de la même pièce qui côté pile brille par les profits et les opportunités nouvelles permises par le jeu légal sur les effets-frontières, dont le recours s'est généralisé avec l'ouverture et l'intensification des flux et des échanges. Cette réalité double, cette ambivalence, Baï Ganio⁴³¹ ne l'avait-il pas déjà signalé en déclarant de façon sibylline que « *les profits sont toujours aux frontières ?* »

- *Svilengrad la nuit*

La nuit tombée sur Svilengrad, les commerces diurnes et les supermarchés ont baissé leurs rideaux et une autre facette urbaine s'anime au gré des usages nocturnes. Outre les nombreux bars et restaurants, ce sont une douzaine de casinos, quatre clubs et boîtes de nuit et un sex-shop qui captent les clients de passage dans la ville d'un peu moins de vingt mille habitants, une densité d'établissements nocturnes largement supérieure aux villes de taille équivalente du pays⁴³². Les casinos « Princess Nymphes » et « Star Princess » d'une grande firme internationale d'établissements de jeux⁴³³ côtoient des établissements plus modestes, comme le « Royal King » ou encore « l'Impérial ». Les établissements proposent leurs propres services d'hôtellerie.

⁴³⁰ Pour un résumé de la notion, voir Rostaing, 2012.

⁴³¹ Personnage de fiction des romans humoristiques mais critiques de l'écrivain bulgare Aleko Konstantinov. Provincial enrichi par ses voyages et le commerce, pas toujours légalement, entrepreneur, bon vivant frustré autant que jovial, l'auteur en fait une sorte d'idéal-type ambivalent pour souligner les limites et les carences de la Bulgarie moderne du 19^{ème} siècle nouvellement indépendante.

⁴³² Sans doute à l'exception de centres urbains estivaux comme Varna.

⁴³³ « Princess » est une firme de casinos et hôtels de luxe implantée dans plus qu'une quarantaine de sites, en Europe, en Asie et en Amérique latine ; dont un établissement à Svilengrad en Bulgarie, les activités proposées par la firme prennent place dans 3 établissements. Voir une photo du casino en consultant l'annexe 1.9.4, page 423

Extrait des notes d'exploration : Svilengrad la nuit, à la lueur des casinos

La nuit tombée, ce sont les bâtiments des night clubs qui redessinent la carte urbaine de Svilengrad : ce ne sont plus les supermarchés ou les commerces, ni la rue principale qui font l'animation des rues et des places, mais bien les casinos, les boîtes de nuit, qui en s'éveillant s'imposent dans l'espace public, par leurs projecteurs et les vibrations de musique forte à peine étouffée par les murs. Les bâtiments flambant neufs, décorés, enluminés, et agrémentés de fontaines, se démarquent du reste du bâti urbain, dans leur style et dans leur luxe. Les casinos proposent machines à sous et tables de jeux. Il y a aussi les boîtes de nuit, parfois accolées aux casinos. Des petits groupes de personnes y entrent, essentiellement des hommes en cette nuit d'août, tandis que devant attendent des taxis. Dans certains clubs de Svilengrad, l'ambiance est orientalisée, et les hôtesses dansant à la barre sont revêtues de voiles et de parures sensuelles scintillantes qui ne manquent pas d'évoquer les Mille et une nuits. Elles ne dansent jamais nues, mais les gestes comme les regards sont suggestifs. La frontière entre pratiques d'hôtesses et actes sexuels tarifés est fragile et peut être apparemment franchie avec certaines « filles » si le client reste, consomme et sait se montrer généreux. Les videurs et « gros bras » eux ne sont jamais loin, « lookés mutra »⁴³⁴. Côté clients on y entend la langue bulgare mais plus souvent des locutions turques et de l'anglais allophone. Devant le club, au pied des escaliers et un peu à l'écart, deux jeunes femmes fument. Jupe très courte, porte-jarretelles, un haut moulant siglé du nom de la boîte de nuit-casino, elles font partie du « staff ». Ce qui retient mon attention, c'est que je reconnais l'une d'elle : la même fille, croisée dans la rue le jour même, en début d'après-midi, avec un enfant dans sa poussette flânait dans les rues à quelques centaines de mètres de là, quelques heures auparavant. Le contraste est saisissant. Un vieil homme du coin, rencontré le lendemain, pesterait lui contre ces « bordels turcs », tout en reconnaissant que de toute façon il n'y a pas vraiment de travail bien payé pour les filles d'ici « *si déjà elles sont belles !* » n'omettra-t-il pas de dire... Il ne semble pas y avoir de prostitution ouverte cependant, ni dans la rue, ni promue sans équivoque sur les établissements où elle semble pouvoir être négociée : ici pas de « puticlubs » même si en tant qu'étranger on me suggérera d'aller prendre un verre dans un « bar à hôtesses ». Si je suis capable de récolter des informations, relativement limitées et donc rapidement redondantes, le sujet reste cependant difficile à aborder plus en détail, avec les locaux comme les étrangers de passage. Les produits d'appels publiquement reconnus, ce sont les casinos et les machines à sous, interdits en Turquie voisine. L'alcool, et donc « la fête », est également moins chère côté bulgare qu'en Turquie voisine, et être à l'étranger produit un certain anonymat et donc une certaine désinhibition quant à des choses qu'« on ne ferait pas chez soi ». Les frontières entre le moral et l'immoral s'estompent dans un lieu d'étape comme Svilengrad, comme me le confiera un client turc largement alcoolisé qui apprécie ses rares passages en ville pendant l'été, et ne manque pas de « *payer une fille* », chose qu'il se garderait de faire en Turquie ou en Belgique, où il habite. « *Ici de toute façon, tu peux tout payer, c'est facile !* » conclura-t-il.

Les effets-frontières juridiques et légaux concernant les jeux d'argent privés interdits en Turquie et la capacité de Svilengrad à capter une partie des flux des axes routiers frontaliers ont créé des effets d'opportunité que des entrepreneurs locaux mais également étrangers, notamment turcs, ont su saisir. Sudi Özkan, propriétaire turc du casino Princess et d'établissements associés, déclare en 2007 avoir investi à lui seul près de 30 millions d'euros à Svilengrad, pour attirer la clientèle turque mais également grecque, puisqu'il n'y aurait pas

⁴³⁴ Un style vestimentaire « viril » à base de crâne rasé et de blouson en cuir ou costume cintré, évoquant les « durs à cuire » et la mafia. Le terme « mutra », lui, est utilisé en langue bulgare familière comme un adjectif synonyme de « mafieux » voire de « nouveau riche » dans le sens d'une richesse rapide, suspecte et pas nécessairement légale.

d'établissements offrant ce type de services à proximité sur le territoire hellénique⁴³⁵. La publicité promouvant les établissements de Svilengrad sur internet se fait essentiellement en langue turque, autre indice de la clientèle principalement ciblée, et incite les voyageurs qui se rendent en Turquie ou les habitant d'Edirne à faire halte à Svilengrad ou à entreprendre un court séjour touristique de l'autre côté de la frontière pour bénéficier des casinos et des clubs.

Parallèlement aux commerces diurnes, d'autres achalandages tentent la nuit de capter les clients de passage faisant étape sur la route, à l'image du sex-shop, qui n'ouvre qu'en fin d'après-midi et jusqu'à tard dans la soirée.

Extrait des notes d'exploration : le sex-shop de Svilengrad

Dans une des petites rues parallèles à l'avenue centrale de Svilengrad, un sex-shop ouvre la nuit durant. Devant l'entrée clignote une enseigne en néon rouge. La tenancière du lieu, une femme bulgare entre la quarantaine et la cinquantaine, passe un coup de balai sur le trottoir devant sa vitrine et garde le seuil propre. L'intérieur est bien éclairé, sobre. Un client silencieux parcourt les rayonnages. L'endroit est petit, peu achalandé. On y trouve pêle-mêle des films et magazines pornographiques en bulgare, en grec, en turc et en anglais, faciles à distinguer du fait des alphabets différents, mais aussi des accessoires, une vitrine pour sex toys de tous types. Le client parti, la femme attend ses chalands en lisant un roman derrière le comptoir. Elle accepte volontiers la conversation le temps d'une cigarette. Sa clientèle est essentiellement masculine. Elle vend surtout des magazines, des posters et des photos, ce sont les produits les plus demandés. Le commerce accueille beaucoup de clients l'été, car il y a plus de voyageurs qui font étape à Svilengrad à ce moment de l'année. Le sex-shop est presque une activité saisonnière en ce sens. Ce sont surtout des étrangers qui consomment ses produits. Interrogée sur les pratiques prostitutionnelles dans la ville, la femme reste discrète tout en disant avec un sourire que c'était « facile à trouver dans les clubs, mais qu'elle n'avait pas cela en magasin ».

À Svilengrad, les activités prostitutionnelles se pratiquent dans les night clubs et les bars à hôtesse jouxtant les casinos et les hôtels. Il n'y a pas ici d'établissement ouvertement dédié à la consommation sexuelle. Les maisons closes ne sont pas légales en Bulgarie, mais les législations et politiques publiques encadrant la prostitution restent cependant ambivalentes, ni totalement prohibitives, ni totalement permissives. En 2007, le sujet de la légalisation et de l'encadrement par les pouvoirs publics des activités prostitutionnelles était à l'ordre du jour des législateurs bulgares. La mobilisation des associations et courants abolitionnistes⁴³⁶ a fait aboutir les décideurs politiques à un *statu quo*, « une zone grise » : le proxénétisme déclaré est illégal dans le pays, pas la vente d'un service sexuel tarifé en tant que telle⁴³⁷.

⁴³⁵ Des déclarations visibles sur les sites dédiés au business Seenews (<https://seenews.com/news/turkish-businessman-plans-to-invest-30-mln-euro-in-hotel-trade-centre-in-bulgarias-svilengrad-232141>) ou encore Habeler (<https://www.haberler.com/kumarhaneler-krali-sudi-ozkan-dan-svilengrad-a-haberi/>).

⁴³⁶ Notamment des associations et organisations non gouvernementales sur un registre argumentaire s'opposant à « la traite des femmes » et au « consumérisme sexuel », mais aussi les réseaux autour de l'Église orthodoxe par exemple, sur un registre argumentaire essentiellement conservateur du point de vue des mœurs.

⁴³⁷ Voir notamment l'article de Nicholas Kulish « Joining Trend, Bulgaria Won't Allow Prostitution », *New York Times*, 6 octobre 2007.

Dans l'UE, les politiques en la matière sont extrêmement différentes d'un État à l'autre, et varient entre les curseurs de la légalisation intégrale⁴³⁸ et les politiques les plus inspirées par la prohibition intégrale⁴³⁹. L'enjeu des politiques publiques est par ailleurs l'objet d'une lutte et d'un lobbying politique opposant associations et organisations abolitionnistes et pro-légalisation (Agacinski, 2013). La thématique de la prostitution s'est imposée d'autant plus aux décideurs étatiques européens depuis les derniers élargissements européens en 2007 et l'accroissement des réseaux mafieux prostitutionnels organisant la traite de femmes d'origine roumaine et bulgare (Nouvelle Europe, 2017). Cependant, ces mobilités ne se réduisent pas aux réseaux mafieux, de nombreuses femmes bulgares choisissent de leur chef l'immigration en Europe de l'Ouest pour pratiquer le sexe tarifé, fuyant des situations sociales dégradées et espérant un nouveau départ ailleurs (Altasserre, 2012). De ce fait, la prostitution dans la région de Svilengrad peut être perçue autant comme une activité investie par d'éventuels réseaux mafieux actifs dans la région, que comme une opportunité pour les jeunes femmes frontalières ou originaire d'autres oblasts limitrophes, puisque les flux ouvrent un marché en abondant de clients potentiels cette région économiquement inégale où les perspectives d'emploi et de revenus restent limitées. De ce fait, on perçoit une dimension en termes de genre des mutations des opportunités produite par la dynamique des effets-frontières. D'un point de vue schématique, si le recours au trafic gris ou à la contrebande semble majoritairement un fait masculin, le recours à une activité prostitutionnelle sera un fait essentiellement féminin⁴⁴⁰.

Les « bars à hôtesse » sont une version légale et édulcorée des maisons closes prohibées, où tout repose sur le « jeu de dupe » du consentement volontaire des « entraîneuses » et l'indifférence supposée du gérant quant aux échanges sexuels contractés au-delà de la consommation d'alcool entre l'hôtesse et le client. De tels établissements existent partout, et bien qu'à la limite de la légalité, se légitiment parfois en s'intégrant aux us et coutumes et en acquérant une valeur quasi-patrimoniale et culturelle (Peretti-Ndiaye, Ducretet, 2013)⁴⁴¹. Les établissements de Svilengrad sont à l'inverse des exemples de non-lieux où ambiance et rapports sociaux ne sont régis que par la contractualité anonyme et mercantile, sur fond de

⁴³⁸ Politiques mettant en place un encadrement du marché prostitutionnel et de l'industrie sexuelle par l'État, la reconnaissance des prostituées par des statuts professionnels et sociaux, et obligeant les établissements déclarés à respecter un cadre légal défini par les pouvoirs publics. On trouve de telles orientations par exemple en Allemagne ou aux Pays-Bas.

⁴³⁹ Politiques mettant en œuvre l'interdiction et la répression de la prostitution en réseau ou individuelle, par exemple en Suède, ou en Roumanie.

⁴⁴⁰ Cette intuition mériterait une étude systématique et quantitative, la question du genre se révélant riche et complexe. Nous ne disposons en l'état que de trop peu d'informations pour étayer la question concernant Svilengrad et l'interface gréco-turco-bulgare.

⁴⁴¹ Pour faire un « pas de côté », voir notamment l'exemple d'un « bar à hôtesse » en Corse (lieu ambivalent puisque la législation française interdit les maisons closes *stricto sensu* là aussi) avec Peretti-Ndiaye et Ducretet, 2013.

musique pop et électro. La clientèle y est exclusivement masculine, et le personnel exclusivement féminin, à l'exception des videurs et agents de sécurité qui assurent la protection des hôtes vis-à-vis de leur clientèle dans la même indifférence ambivalente.

Le flux continu de routiers professionnels et de voyageurs traversant Svilengrad, notamment pendant l'été où des groupes d'hommes convoitent jusqu'en Turquie avant de repartir dans les grandes agglomérations urbaines allemandes, néerlandaises ou belges, crée un débouché régulier pour les activités nocturnes. Les sociabilités masculines promouvant la virilité, combinées au statut étranger et frontalier de Svilengrad, participent à désinhiber les comportements et favorisent le recours aux pratiques prostitutionnelles. Les espaces frontaliers offrent aux clients de passage le sentiment d'être « hors les lieux » en étant à l'étranger, dans un « lieu de passage » voire un non-lieu déterritorialisé dédié à la consommation anonyme, qui favorise la levée des inhibitions face aux transgressions et la pratique d'actes que les clients d'ici ne se permettraient pas nécessairement dans leurs espaces quotidiens quand bien même l'activité prostitutionnelle peut y être légale et encadrée, mais sanctionnée par un tabou ou des contraintes de sociabilité. Ainsi, les maisons closes sont légales en Turquie et la différence de prix, les passes étant plus élevées côté turque, ne peut suffire à expliquer le fait que les puticlubs n'aient pas fleuri de l'autre côté de la frontière.

Les espaces frontaliers sont de ce fait des espaces d'implantation classiques des industries sexuelles, jouant sur les effets-frontières économiques et juridiques, autant que sur cette mise à distance morale, éthique et normative produite par la frontière et encourageant la désinhibition. La frontière tchèque voisine de l'Allemagne a vu se banaliser l'industrie sexuelle organisée par les clubs en marge des infrastructures routières et des centres urbains (Darley, 2007). La frontière franco-espagnole, et notamment la ville frontalière de La Jonquera en Catalogne, a vu se développer les « puticlubs » en marge des quartiers de consommation diurne qui ont prospéré depuis l'intensification des flux frontaliers. La logique consumériste, renforcée à la frontière par les différentiels de prix et encouragée par les commerçants, s'est transposée mimétiquement aux consommations sexuelles pour les clients de passage (Avarguez, Harlé, 2015). Les groupes de jeunes hommes originaires de France voisine font partie des profils majoritaires de la clientèle des puticlubs, et le recours à la prostitution s'est intégré à leurs usages de socialisation et de sociabilité masculine (Avarguez, Harlé, 2015). Cette pratique bénéficie des perceptions déterritorialisées et de la mise à distance sociale et symbolique qui s'applique notamment aux prostituées, produites et permises par le caractère frontalier des lieux d'usage. Une majorité des jeunes hommes frontaliers s'interdisent de telles pratiques côté français, où, bien que ce type d'établissement soit illégal, il est possible de trouver des passes,

mais sans cette déterritorialisation ni cette mise à distance, ce qui inhibe et restreint la pratique, réservée à l'Espagne voisine (Avarquez, Harlé, 2014).

Une potentielle légalisation de la prostitution par l'État bulgare aurait toutes choses égales par ailleurs la conséquence de « jonqueriser » Svilengrad, où les « puticlubs » apparaîtraient au grand jour, ce qui permettrait de quantifier le phénomène. La situation changerait également si les législations des États voisins évoluaient drastiquement, modulant les effets-frontières. Cela est également valable pour le reste des activités nocturnes et diurnes, les avantages de localisation et les opportunités saisies par les acteurs de Svilengrad étant intimement connectés aux caractéristiques des effets-frontières.

2.2.5 « Crise des réfugiés » et retour des murs

La région de Thrace est sujette à d'autres mobilités migratoires. Cette interface terrestre entre continents, unique par sa configuration géographique, est une route migratoire alternative au franchissement de la Méditerranée pour rejoindre le territoire de l'Union européenne empruntée par les populations contraintes à l'illégalité et ne disposant pas des autorisations ou des moyens permettant une entrée légale en UE. La dangerosité de la traversée maritime, le renforcement des contrôles en Méditerranée⁴⁴² et l'explosion du nombre de réfugiés dû à l'instabilité géopolitique et la multiplication des conflits militaires dans le Maghreb et le Proche-Orient⁴⁴³ ont déplacé et renforcé les flux migratoires illégaux à destination du continent européen vers l'interface thrace (Wihtol de Wenden, 2016).

La Turquie, étape et sas historique de l'immigration régionale vers l'Europe, ralentie par la guerre froide et réactivée depuis la chute du rideau de fer, a accueilli plus de 3,2 millions de réfugiés et déplacés sur son territoire depuis le début de la crise syrienne en 2011, de même que 300.000 personnes venant principalement d'Irak, d'Afghanistan, d'Iran et de Somalie. Une partie des réfugiés souhaite rester en Turquie avant de rentrer lorsque la situation de leur pays d'origine le permettra, voire s'y établir et acquérir la nationalité turque. Mais l'ampleur de ce phénomène de masse a déstabilisé les équilibres démographiques, sociaux ou économiques du pays, incapable d'absorber dans de bonnes conditions un tel afflux de personnes. De ce fait, une partie des réfugiés a souhaité rejoindre le territoire de l'UE après cette étape turque, quitte à franchir illégalement les frontières, en rejoignant les îles grecques ou à travers la Thrace (Marcou, 2017).

L'objectif de bon nombre de réfugiés, c'est de poser le pied en territoire grec, membre de l'espace Schengen depuis 2000, et de remonter vers les États européens du Nord. Avant l'exode syrien, des réfugiés et migrants afghans, pakistanais et bangladeshis, tentent la traversée. Les statistiques de Frontex font état de plus de 40.000 franchissements illégaux de la ligne frontalière terrestre turco-grecque en 2009, et de plus de 57.000 en 2011, soit une augmentation de 42,5 % en deux ans⁴⁴⁴. Assigné à maîtriser ses frontières et garant de la frontière extérieure Schengen devant les États de l'UE et ses institutions, alors que la Grèce est politiquement subordonnée par la crise économique, l'État va réagir en promouvant « *la construction d'un mur dans la partie nord de la frontière terrestre qu'elle partage avec la*

⁴⁴² Voir la sous-partie 1.3.4 sur l'espace Schengen, page 123

⁴⁴³ Voir la sous-partie 1.3.6 remettant en contexte les Printemps arabes et le conflit syrien, page 131

⁴⁴⁴ Frontex, rapport Annual Risk Analysis, 2012.

Turquie [...] sur la commune d'Orestíada, [...] là où le fleuve Évros fait une incursion en territoire turc et où se comptait le plus grand nombre d'entrées de migrants » (Del Biaggio, 2015).

Une barrière frontalière grillagée et barbelée de 12,5 kilomètres de long et de 3 mètres de haut a été mise en place⁴⁴⁵. « *L'ouvrage a été financé par la Grèce, qui a essuyé le refus de l'Union européenne de contribuer au budget du chantier. « Pourtant, l'UE a cofinancé le système de caméras de vidéosurveillance », confie Giorgos Salamangas. Cela revient donc à financer, sinon le mur lui-même, en tout cas le durcissement de la frontière » (Del Biaggio, 2015).* Ce dispositif, inspiré de Ceuta et Melilla, est couplé au renforcement des patrouilles grecques par des renforts européens issus de sept États membres au sein du dispositif Rapid Border Intervention Team (RABIT) dotés de matériel sophistiqué (Rodier, 2012). En 2016, le nombre d'agents déployés par Frontex en Grèce s'élèvera à 667⁴⁴⁶. Le renforcement de la frontière maritime et terrestre grecque a déplacé l'axe migratoire vers la frontière bulgare.

La Bulgarie, candidate pour intégrer l'espace Schengen, réagit similairement à la Grèce. La décision de construire un mur à la frontière gréco-turque est actée par le gouvernement à Sofia dès 2013, tandis qu'officiellement l'UE proteste. Le scénario grec est intégralement rejoué, le dispositif sera complété par des miradors dotés de caméras thermique financées par l'UE⁴⁴⁷. Sur les anciens tracés du rideau de fer, un ouvrage grillagé surmonté de barbelés⁴⁴⁸ est installé sur 30 kilomètres par des centaines de travailleurs du bâtiment, manne économique pour quelques entreprises choisies pour les travaux⁴⁴⁹. 1200 policiers bulgares sont mobilisés en renfort⁴⁵⁰. En décembre 2014, une prolongation de 130 kilomètres supplémentaires est actée par le gouvernement bulgare. Du fait de franchissements illégaux de quelques centaines de personnes à la frontière gréco-bulgare dans les Rhodopes, « *Le gouvernement bulgare se dit par ailleurs prêt à ériger une barrière sur une partie de sa frontière avec la Grèce, après avoir déjà fermé la frontière avec la Turquie » (Dujmovic, Sintès, 2017).* La crise réactive une certaine tension diplomatique gréco-bulgare.

⁴⁴⁵ Voir la carte de Cristina Del Biaggio et Alberto Campi, disponible en annexe 1.6.1, page 417

⁴⁴⁶ Voir l'article de Jean-Pierre Stroobants, « L'Agence européenne de gardes-frontières inaugurée à la frontière bulgare-turque », *Le Monde*, 6 octobre 2016.

⁴⁴⁷ Voir Madjid Zerrouky, « Migrants : quand l'Europe s'emmure », *Le Monde*, 3 septembre 2015.

⁴⁴⁸ Pour voir en image le dispositif, voir le web-documentaire de Elisa Perriguer et Pierre Marsaut réalisé en 2015 pour *Le Monde*, intitulé « Contre les migrants un mur barbelé fend la Bulgarie », disponible en ligne : http://www.lemonde.fr/international/visuel/2015/05/11/contre-les-migrants-un-mur-de-barbeles-fend-la-bulgarie_4630226_3210.html

⁴⁴⁹ Le coût total du dispositif est estimé à 46 millions d'euros. Voir Madjid Zerrouky, « Migrants : quand l'Europe s'emmure », *Le Monde*, 3 septembre 2015.

⁴⁵⁰ Ils seront plusieurs centaines à s'établir à Svilengrad, pour des missions de plusieurs semaines voire plusieurs mois. 30 d'entre eux logeront en s'entassant dans les chambres de la pension où nous logerons pendant notre exploration.

Mais l'État bulgare est surtout confronté aux sérieux dysfonctionnements de ses services à l'important poste-frontière de Kapitan Andreevo. La corruption et les lacunes d'organisation des douanes et de la police aux frontières bulgares permettent aux combattants de l'organisation État islamique ou aux candidats au djihad d'éviter les contrôles dans les deux sens alors que la lutte anti-terroriste devient une priorité absolue de l'UE. L'État bulgare, épaulé par Frontex qui déploie 192 agents en renfort, renforce les contrôles sur ses fonctionnaires⁴⁵¹. Les travaux pour réorganiser et équiper le check-point frontalier de Kapitan Andreevo de nouveaux dispositifs sécuritaires prennent du temps, et le renforcement des contrôles ralentit le passage des camions et particuliers, impactant négativement la fluidité des flux transfrontaliers. C'est à la frontière turco-bulgare et au check-point de Kapitan Andreevo que sera inaugurée en 2016 la nouvelle agence qui doit succéder à Frontex, choix politique et symbolique de l'UE qui souligne l'importance stratégique régionale et continentale du tronçon frontalier⁴⁵².

Ce « retour des murs » dans une région marquée par le rideau de fer et la rivalité gréco-turque pendant des décennies, et alors que l'espace régional est plus que jamais sujet et dépendant des flux et de la dynamique de circulation des hommes et des marchandises, est révélateur d'un paradoxe politique et symbolique.

Les conséquences de la crise ouverte du fait des Printemps arabes puis du conflit syrien agissent comme des révélateurs historiques. Les logiques de dé-frontiérisation et d'ouverture se conjuguent aux logiques de re-frontiérisation et de fermeture. Le recours aux murs de séparation anti-migrants par la Grèce et la Bulgarie, soutenu officieusement par l'UE, pourrait être perçu comme un affermissement souverainiste. Cependant, le recours à de tels dispositifs souligne *de facto* l'étiollement et l'évanescence des souverainetés étatiques face aux enjeux contemporains (Brown, 2009). Inefficaces pour réellement stopper les flux ciblés, et ne résolvant aucune des causes les produisant, ils constituent en définitive des installations spectaculaires visant à donner l'image de la puissance et de « l'agir » aux populations nationales. Le soutien de l'opinion publique à cette politique et le « désir de murs » constituent un indice de l'état d'un corps social sujet à de multiples fragmentations. Or, « *Les murs confèrent un pouvoir permanent et invincible aux menaces auxquels ils répondent* » (Brown, 2009 :139). Les sociétés, tout comme les États, s'y trouvent empiégés, coincés entre l'efficacité symbolique des dispositifs, et leur inefficacité pratique réelle.

⁴⁵¹ Voir Jacques Follorou, « En Bulgarie, la corruption fait prospérer les filières djihadistes », *Le Monde*, 2 juin 2015.

⁴⁵² Voir Jean-Pierre Stroobants, « L'Agence européenne de gardes-frontières inaugurée à la frontière bulgare-turque », *Le Monde*, 6 octobre 2016.

Les murs anti-migrants grecs et bulgares font écho à d'autres murs de séparation contemporains, le recours à de tels dispositifs se multipliant à l'échelle mondiale, à l'image de celui érigé par les États-Unis à sa frontière mexicaine (Vallet, 2014). Ici, ils ne naissent pas des lignes de front et des oppositions géopolitiques entre États, cristallisés historiquement en lignes hermétiques, comme l'illustre non loin de la péninsule balkanique la persistance du mur de partition chypriote. Ils ne sont pas l'écho présent d'une logique entre blocs antagonistes pouvant amener le monde à la Troisième Guerre mondiale. Les murs anti-migrants grecs et bulgares sont les conséquences concrètes des carences de l'UE supranationale à anticiper et répondre de façon univoque et efficace aux enjeux contemporains des conséquences diffuses de l'instabilité géopolitique dans son voisinage immédiat.

Alors que la « crise des migrants » s'est imposée partout dans l'UE comme un sujet politique et médiatique clivant et polémique, les murs anti-migrants grecs et bulgares sont devenus une scène et un décor médiatique télévisuel et photographique redondants, tout comme la mer Méditerranée et les plages des îles grecques.

Les murs barbelés sont devenus également des enjeux symboliques pour les courants politiques antagonistes. Plusieurs actions et rassemblements sont organisés dans la ville frontalière grecque d'Évros et dans la ville frontalière bulgare de Svilengrad par les courants No Borders⁴⁵³ pour dénoncer la « forteresse Europe » et revendiquer l'ouverture des frontières et l'accueil des migrants. L'action du 31 octobre 2015 à Évros a rassemblé des centaines de manifestants, et les forces anti-émeutes grecques ont été engagées face aux militants⁴⁵⁴. Les ONG, dans un registre et un répertoire d'action moins radical, ont multiplié les prises de position et les actions pour dénoncer les dispositifs, leur inefficacité et leurs conséquences humaines pour les réfugiés, notamment en lançant une campagne conjointe intitulée « S.O.S Europe : les peuples avant les frontières »⁴⁵⁵.

Face à ces courants, les partis et groupuscules d'extrême droite ont également fait des murs barbelés un enjeu politique. De véritables commandos anti-migrants ont été organisés en Grèce et en Bulgarie, pour « garder la frontière ». Les groupes paramilitaires d'Aube Dorée en Grèce multiplient les attaques contre les étrangers suspectés d'avoir franchi la frontière illégalement. En 2016, un groupe de nationalistes bulgares filme des réfugiés syriens qu'ils

⁴⁵³ Mouvement international, autogestionnaire et antihiérarchique imprégné des valeurs anarchistes. Les mouvements No Borders promeuvent la disparition des frontières étatiques et la défense de la liberté de circulation. Voir GISTI, 2015, 2016.

⁴⁵⁴ Voir les deux vidéos disponibles dans les annexes numériques.

⁴⁵⁵ « S.O.S. Europe: people before border ». Voir le rapport *Fear and fences : Europe's approach to keeping refugees at bay*, publié par Amnesty international en 2015.

viennent de ligoter et de mettre au sol dans l'intention de les renvoyer en Turquie⁴⁵⁶. Ces groupes de nationalistes bulgares se revendiquant « chasseurs de réfugiés », s'activent à financer et compléter par eux-mêmes le dispositif barbelé frontalier, et l'État bulgare laisse faire⁴⁵⁷. Dans les cas grecs comme bulgares, l'incapacité ou la passivité des autorités publiques face aux groupes nationalistes radicaux interpelle. Le monopole de la violence légitime est un élément central de la souveraineté étatique. Or, la complaisance d'une partie des forces de police et des responsables institutionnels pour ces groupes permet à ces derniers de la contester publiquement, sans réaction notable de l'État.

Pour les formations d'extrême droite bulgare et grecque, le but recherché n'est pas de réellement « chasser les réfugiés » ou de compléter effectivement le mur, mais bien de s'imposer politiquement et symboliquement comme les véritables garants de la souveraineté nationale, et de promouvoir, au-delà du rejet du migrant, leurs propres visions xénophobes et ethno-différentialistes. Les gouvernements de Sofia et d'Athènes ont bâti les murs pour affirmer une « puissance » et un « agir », les groupes d'extrême droite « agissent contre l'impuissance de l'État » et « devraient être au gouvernement ». La rhétorique est efficace, elle est utilisée à plein régime. Là encore, l'enjeu n'est pas local, et le mur n'est qu'un symbole relatif à la souveraineté territoriale. L'enjeu est plus que jamais politique et symbolique, au moment où les courants souverainistes de droite s'affirment comme acteurs politiques majeurs, dans les États frontaliers et partout dans l'UE, et cherchent à acquérir le pouvoir.

⁴⁵⁶ Voir Amaury Guibert, Brice Boussouar, « En Bulgarie, des milices arrêtent et humilient les migrants qui passent la frontière », France 2, 11 avril 2016.

⁴⁵⁷ Voir Sputnik, « Des Bulgares « chasseurs de réfugiés » construisent une clôture à la frontière turque », 23 mars 2017.

2.2.6 Le raidissement turc et le regain des tensions géopolitiques

Le Parti de la justice et du développement, *Adalet ve Kalkınma Partisi* (AKP), a été fondé en Turquie en 2001 pour renouveler l'offre de l'islam politique. Issu des recompositions de l'islam politique turc après le coup d'État militaire de 1997, l'AKP se présente comme un parti centriste, promouvant un islam politique modéré compatible avec l'Occident et la laïcité kémaliste. L'AKP remporte avec une large majorité les élections législatives de 2002. Ce résultat tient de facteurs multiples. D'une part, la situation sociale et économique a discrédité les principales formations politiques, affaiblies par des tensions et des scissions, d'autre part une partie importante de la population sunnite et turcophone veut faire sortir la foi musulmane et l'islam politique de la marginalisation imposée par le poids de l'armée et ses interventions répétées. Recep Tayyip Erdoğan, maire d'Istanbul, devient Premier ministre en 2003, et pour la première fois depuis des décennies, les législatives confèrent une majorité stable au pouvoir élu, qui peut diriger sans se soucier de former d'éphémères coalitions et entreprend une réforme constitutionnelle (Lelandais, 2007). Un subtil équilibre politique et institutionnel se met en place entre les institutions politiques où l'AKP domine et les élites bureaucratiques militaires et civiles de l'État, majoritairement opposées à l'islam politique (Insel, 2008).

La stabilisation politique du pays va permettre au gouvernement AKP d'entamer des réformes économiques libérales inspirées par le FMI, et la croissance reprend au bénéfice des très forts investissements étrangers attirés par la nouvelle configuration turque (Insel, 2008). Parallèlement, l'AKP entreprend des réformes inspirées des recommandations européennes, et le Conseil européen donne son feu vert à l'ouverture de négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE en 2005. Ahmet Davutoğlu, conseiller d'Erdoğan, formule la doctrine du « zéro problème avec les voisins » qui deviendra l'orientation de la politique étrangère et diplomatique turque sous l'impulsion de l'AKP au pouvoir. C'est dans ce cadre que les relations frontalières turco-grecques et turco-bulgares vont se normaliser, quand parallèlement la Turquie se réinvestit régionalement avec l'intention de devenir un acteur régional incontournable⁴⁵⁸ du point de vue économique et diplomatique (Özge, 2013).

En ce début de 21^{ème} siècle, Erdoğan veut faire de la Turquie un pays européen et atlantique qui pourrait servir de modèle et donc de partenaire indispensable aux États du Proche et du Moyen-Orient. Mais malgré les efforts pour converger vers les critères de Copenhague, d'importants blocages de différents ordres subsistent quant à une adhésion effective de la Turquie à l'UE. La crise de légitimité de l'UE et l'impasse concernant un

⁴⁵⁸ Voir la carte « La Turquie à l'assaut du monde » en annexe 1.7.1, page 418

hypothétique projet européen après Lisbonne reportent tout élargissement futur⁴⁵⁹, quand plus est les opinions publiques européennes rejettent l'adhésion turque (Cautrès, Monceau, 2011). Angela Merkel et Nicolas Sarkozy confirment le coup d'arrêt politique de la dynamique d'intégration turque en 2009, bien qu'officiellement les négociations soient toujours ouvertes.

Ce rejet européen va durablement marquer la Turquie et remet en cause l'orientation de l'AKP et d'Erdoğan, à l'apogée de leur popularité politique malgré de forts clivages dans un pays vaste et marqué par de profondes inégalités. Dès ce moment, Ahmet Davutoğlu, devenu ministre des Affaires étrangères, va proposer une nouvelle doctrine pour la politique étrangère et diplomatique turque. Le « néo-ottomanisme », basé sur l'influence économique et culturelle du nouveau modèle turc, doit redonner une place régionale de premier plan à la Turquie dans tout l'espace post-ottoman. « *La nouvelle place économique de la Turquie dans le monde et l'« honneur retrouvé » face aux déboires économiques d'une UE qui l'a repoussée il y a peu, le conflit avec le PKK qui perdure, l'Iran muselé, l'Irak déliquescence, l'instabilité chronique du Moyen-Orient, le désengagement conjoncturel des États-Unis dans la région sont autant de facteurs qui poussent la Turquie à s'affirmer comme acteur majeur de la région* » (Özge, 2013).

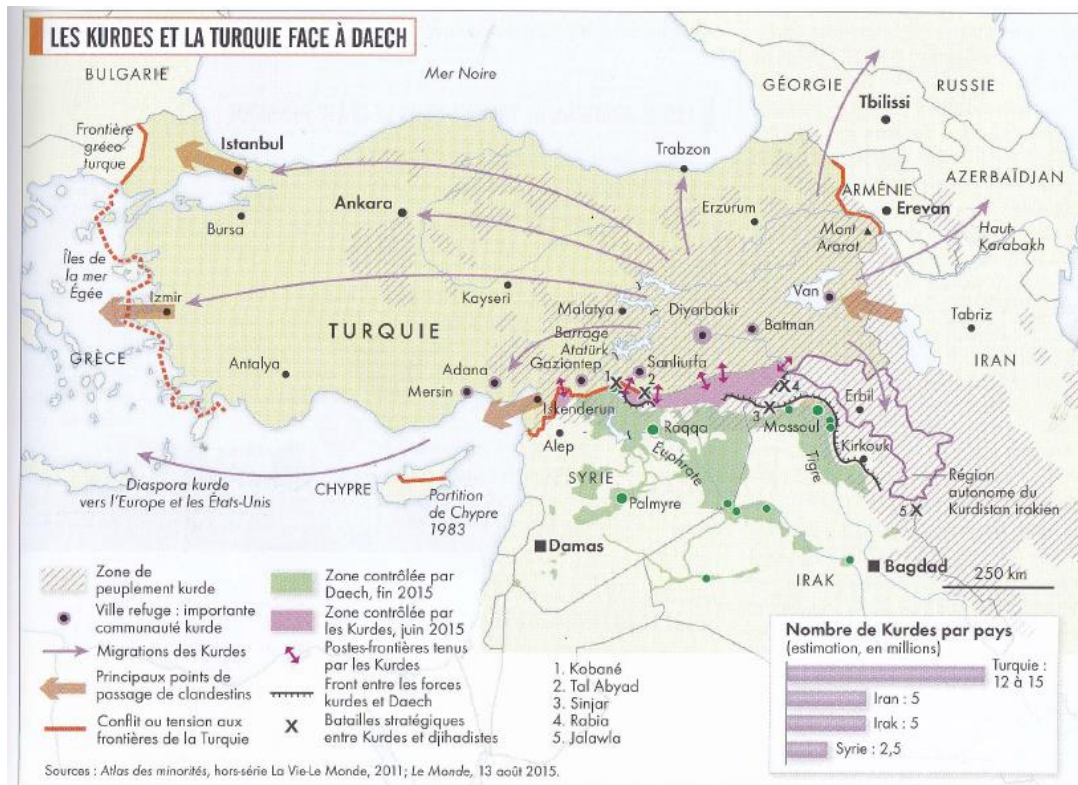
Les Printemps arabes vont donner l'occasion à la Turquie d'inaugurer cette réorientation politique au niveau régional (Insel, 2015). Pourtant, sur le plan interne, l'inattendue et importante mobilisation sur la place Taksim à Istanbul et l'écho qu'elle prend dans tout le pays souligne le rejet d'une partie de la population face à l'omniprésence de l'AKP et de ses leaders, et leurs réformes de plus en plus moralisatrices et islamistes⁴⁶⁰. Nées dans les centres urbains, les protestations contre l'arrogance et l'intransigeance d'Erdoğan seront fortement réprimées (Insel, 2013). Cet épisode a participé à approfondir les polarisations socio-politiques entre la Turquie urbaine et laïque, et la base électorale de l'AKP, craignant une déstabilisation du régime. Erdoğan, sans opposition organisée capable de concurrencer électoralement la ferveur de ses partisans, parvient à la présidence en 2014 avec 51,4 % des voix (Insel, 2015).

La période ouverte avec le début de la crise syrienne va provoquer d'importantes secousses pour la Turquie. La diplomatie turque parie dès le début des contestations en Syrie sur un scénario menant à la destitution de Bachar el-Assad et soutient l'opposition islamiste au régime voisin (Marcou, 2015). Cette orientation conjointe aux diplomaties européennes et atlantiques se comprend d'autant plus quand on prend en compte les objectifs d'influence néo-ottomane sur le nouveau pouvoir qui pourrait lui succéder en Syrie. Cependant, l'émergence de l'organisation État islamique et l'évolution du rapport de force complexifie la situation. La

⁴⁵⁹ Voir sous-partie 1.3.1, Union européenne : établissement, élargissement, enjeux de légitimité, page 110

⁴⁶⁰ Comme l'interdiction de la vente d'alcool après 22 heures et de nouvelles taxes augmentant considérablement les prix des boissons alcoolisées.

Turquie aura un rôle et un rapport ambigu vis-à-vis de l'EI qui multiplie les succès militaires et s'impose comme acteur majeur au sein du conflit jusqu'à contrôler de vastes zones frontalières à la Turquie en Syrie et en Irak. Cela tient largement au fait que la tournure du conflit réactive les pires scénarios kurdes pour l'État turc (Marcou, 2015).



En effet, l'opiniâtreté militaire et la situation géographique des multiples composantes kurdes en Turquie, Syrie et en Irak leur confèrent le relatif soutien des forces occidentales et atlantistes. Bien que ces composantes soient divisées, la Turquie craint plus que jamais que le conflit n'ouvre une opportunité historique pour une autonomie voire une indépendance kurde, qui mettrait en péril l'intégrité de son territoire au Sud-Est. En guerre depuis toujours contre le PKK et les organisations kurdes en Turquie, les déplacements massifs de populations dus au conflit participent à accroître les tensions internes en Turquie autour de la « question kurde »⁴⁶¹.

La perspective d'une adhésion européenne ajournée, et de plus en plus critiquée pour ses positions sur la scène internationale et intérieure, Erdoğan profite de l'opportunité de la crise migratoire pour monnayer le rôle de sas que la Turquie peut devenir pour limiter l'afflux de réfugiés illégaux sur le continent européen⁴⁶² et s'assure de ce fait un levier de pression diplomatique pratique alors que les négociations d'adhésion avec l'UE sont gelées. Dans ce

⁴⁶¹ Voir carte « Une persistante revendication kurde » en annexe 1.7.2, page 418

⁴⁶² Voir sous-partie 1.3.6, page 131

contexte, l'État turc a fait de l'exemption de visas Schengen pour ses ressortissants une condition indispensable pour continuer d'appliquer les politiques d'externalisation. Une avancée sur ce plan serait une revanche diplomatique vis-à-vis de l'UE autant qu'une avancée concrète que le pouvoir de l'AKP pourrait valoriser auprès de la population⁴⁶³.

Dans un contexte géopolitique et interne particulièrement tendu et complexe, Erdoğan fait le choix d'un virage autoritaire et souverainiste et utilise l'opportunité du coup d'État raté de juillet 2016 à son encontre pour affermir son assise au pouvoir. En effet, le 15 juillet 2016, des officiers turcs tentent un putsch. La vigilance des services secrets turcs, le manque de ralliements militaires pour soutenir la tentative et la forte mobilisation dans la rue des partisans de l'AKP font échouer la tentative. Erdoğan en sort grandi, et use de cet évènement pour réprimer violemment tous ses adversaires et ennemis politiques, de la confrérie Gülen aux opposants du HDP, et met en œuvre de vastes purges dans l'armée, les institutions publiques, les journaux et le mouvement social mais également dans certains secteurs privés hostiles⁴⁶⁴. Très vite, face à la « démocratie menacée », Erdoğan rassemble ses partisans, promeut le retour de la peine de mort, et souhaite une refonte présidentialiste de l'État turc. Il arrache la victoire d'une courte avance lors du référendum de 2017, dans un pays plus que jamais divisé où la campagne référendaire a porté les tensions et les fractures à leur paroxysme (Insel, 2017 ; Deboulet, 2017).

Au début de l'année 2018, Erdoğan lance de vastes opérations militaires contre les kurdes dans la ville d'Afrin, quand en parallèle le conflit ne débouche sur aucune solution politique, bloqué entre les intérêts géopolitiques russes et atlantiques et les coalitions militaires d'opportunité éphémères pour continuer les assauts sur le terrain. La France, qui a laissé Erdoğan manœuvrer contre Afrin, reçoit une délégation des forces kurdes en mars 2018 et déclare qu'elle s'opposerait par la force à de nouveaux assauts turcs. Pour la première fois dans le conflit régional, la possibilité d'un affrontement direct entre deux États de l'OTAN apparaît. La *realpolitik* turque se confirme quand, quelques jours après la déclaration française, début

⁴⁶³ Des échanges entre la Commission européenne et la Turquie sur la question de l'exemption de visas pour les ressortissants turcs se sont tenus dès mai 2016 sur le sujet. À cette date, l'UE fait valoir que sur les 72 conditions à respecter 5 ne sont pas remplies, et que la décision finale reviendrait aux États membres et au Parlement européen. Depuis 2016, la question n'a pas évolué.

⁴⁶⁴ Outre les 250 victimes du putsch manqué, le bilan des purges qui suivent compte « 34.600 fonctionnaires [qui] ont été radiés ou suspendus sans aucun droit ; environ 90.000 personnes ont été arrêtées, et 47.000 d'entre elles sont maintenues en détention provisoire à la fin de mars 2017, parmi lesquelles 11 députés du HDP et 160 journalistes. Plus de 2.000 écoles, résidences pour étudiants, cours préparatoires, 15 universités et 150 organes de presse ont été fermés, et leur patrimoine transféré au Trésor public. Par ailleurs, le gouvernement a confisqué par décret-loi les titres de propriété de plus de 800 entreprises industrielles et commerciales, et nommé à leur tête des administrateurs judiciaires qui les confient à un organisme public chargé de leur liquidation. Ces décisions de radiations, de fermetures, de confiscations et de liquidations sont annoncées sans motif par décrets, sans possibilité de recours devant la justice tant que l'état d'urgence reste en vigueur ». (Insel, 2017 : 108)

avril 2018, Erdoğan invite Vladimir Poutine à Ankara et une rencontre trilatérale entre Turquie, Russie et Iran a lieu. Les événements du début de l'année 2018 sur le plan géopolitique préfigurent de la réorientation turque sur le projet néo-westphalien porté notamment par la Russie⁴⁶⁵.

L'affermissement souverainiste turc sonne la fin de la doctrine du « zéro problème avec les voisins » et n'est pas sans conséquences pour les États européens limitrophes. La Bulgarie, qui a rappelé son ambassadrice d'Ankara, accuse officiellement la Turquie d'ingérence dans ses élections législatives de mars 2018 après que des officiels turcs aient publiquement appelé les musulmans de Bulgarie à voter pour une petite formation partisane bulgare ouvertement pro-turque issue d'une scission du MDL⁴⁶⁶. Qui plus est, la réorientation de la politique étrangère turque n'hésite pas à remettre en cause publiquement le traité de Lausanne de 1923⁴⁶⁷, au risque de réactiver les tensions et les irrédentismes de part et d'autre.

En Turquie, les élections législatives et présidentielles devaient se tenir en novembre 2019. Erdoğan, conscient des contestations internes, fort mais isolé, choisit de s'allier avec l'extrême droite et amorce sa campagne en désignant l'Occident comme une menace⁴⁶⁸. Prenant de cours ses oppositions, et dans un contexte intérieur et régional incertain, Erdoğan a décidé d'avancer la tenue des scrutins au 24 juin 2018. Une large victoire de l'AKP et de son leader entérinerait le virage présidentiel, souverainiste et autoritaire de la Turquie⁴⁶⁹.

Les États-Unis et l'UE, principaux partenaires de la Turquie dont les paradigmes militaires et politiques ont influencé le positionnement turc au 20^{ème} siècle, doivent désormais intégrer la « nouvelle question turque » dans la reconfiguration géopolitique contemporaine (Kaya, 2017). À ce titre, les échéances électorales de juin 2018 seront décisives autant que l'évolution concrète de la situation militaire dans le conflit régional et les relations diplomatiques régionales et internationales, ces trois éléments étant étroitement reliés et interdépendants à ce moment charnière de la Turquie.

⁴⁶⁵ Voir sous-partie 1.3.6, page 131

⁴⁶⁶ Voir Sputnik, « Rage bulgare: Sofia rappelle son ambassadeur en Turquie », 17 mars 2017.

⁴⁶⁷ Voir Alexandre Lévy, « Turquie. Les "frontières du cœur" d'Erdoğan hérissent ses voisins », *Courrier international*, 27 octobre 2016.

⁴⁶⁸ Voir Akram Belkaïd, « En Turquie, le président Erdoğan s'aligne sur l'extrême droite », *Le Monde diplomatique*, avril 2018, pp. 4-5.

⁴⁶⁹ Ces lignes sont écrites en avril 2018 alors que notre travail s'achemine vers sa finalisation. Notre analyse ne pourra pas prendre en compte les résultats de ces échéances électorales.

Conclusion de chapitre

L'Empire ottoman s'impose sur la péninsule ottomane à partir du 14^{ième} siècle. Jusqu'à la période moderne, il administre son vaste territoire sans partage et s'impose aux populations ethniquement et religieusement diverses. Les nationalismes vont alimenter les volontés d'autonomie et d'indépendances des peuples, et les rébellions se multiplient, soutenues parfois par les puissances russe, française ou britannique. La révolution grecque mène à la constitution d'un État indépendant à la pointe de la péninsule en 1829. L'Empire ottoman, vaste mais faible, voit son territoire morcelé par la constitution de nouveaux États qui bénéficient de ses défaites militaires. La nouvelle géographie politique de la péninsule est cependant instable, chaque État revendiquant des territoires limitrophes correspondant à leur vision nationale et irrédentiste. Les frontières sont des fronts, et les conflits militaires successifs arbitrés par les puissances géopolitiques européennes redéfinissent constamment les lignes de partage de la péninsule jusqu'au traité de Lausanne en 1923. L'Empire ottoman s'effondre et la Turquie moderne est proclamée. Les tracés frontaliers au sud-est de la péninsule n'évolueront plus, mais seront sujets à d'aiguës rivalités pendant le 20^{ième} siècle qui ne seront pas sans conséquences sécuritaires ou démographiques pour les populations, confrontées déjà aux déplacements massifs et aux guerres. L'établissement du rideau de fer aux frontières bulgares participe à la fermeture des interfaces (2.2.1).

La Grèce et la Turquie rivales rejoignent toutes deux le bloc atlantique dès les débuts de la guerre froide. Orientées toutes deux vers la perspective de leur intégration européenne, les rivalités géopolitiques entre les deux voisins de même que leur instabilité politique chronique persistent. Si l'intervention médiatrice des institutions européennes évite l'escalade militaire, les trajectoires des deux États diffèrent fortement, la Grèce étant arrimée volontairement à la CEE dès 1981, la Turquie s'engageant dans un long chemin vers la reconnaissance officielle de sa candidature à l'adhésion. Cependant, c'est véritablement à partir de la transition post-communiste de la Bulgarie initiée dès 1989 et sa réorientation européenne que les relations entre États voisins se normalisent progressivement, et que les frontières s'ouvrent à mesure que se développent peu à peu les premières coopérations frontalières et transfrontalières, à l'aide des outils européens comme les fonds de cohésion et les eurorégions (2.2.2).

Longtemps imperméable aux échanges et aux franchissements, l'interface gréco-bulgare montagnarde des Rhodopes connaît un renouveau des pratiques frontalières. Les effets-frontières entre territoires voisins ouvrent des opportunités diverses aux populations et aux acteurs économiques et sociaux qui les saisissent diversement. La relative « renaissance des

marges » visible dans l'espace frontalier rhodopéen se confronte pourtant aux conséquences de la crise grecque, et ces territoires, malgré l'ouverture de la frontière, restent confrontés à leur marginalité spatiale et sociale. La reconfiguration des espaces oblige les villes à redéfinir leurs projets urbains, économiques et sociaux. Zlatograd, ville frontalière bulgare à la recherche de nouveaux avantages de localisation, se réoriente vers le tourisme et compte bénéficier de l'ouverture d'un nouveau check-point en 2010 et des fonds européens. Cependant, la conjoncture pèse sur ce projet local. Malgré la mauvaise situation économique et sociale qui a provoqué nombre de départs et aggravé la situation démographique, les habitants de cette région des Rhodopes sont attachés à leur espace et à leur mode de vie (2.2.3).

Plus à l'Est, dans la région thrace où les frontières grecques, bulgares et turques se rejoignent, la réouverture des frontières se traduit par le retour des flux sur les grands axes routiers empruntés par les voyageurs et les transporteurs. Longtemps confinée par le rideau de fer et la rivalité gréco-turque, la région renoue progressivement avec son statut de carrefour et d'interface. À la faveur des flux et des effets-frontières entre les trois territoires voisins, de nouvelles opportunités sont ouvertes et saisies différenciellement par les acteurs locaux. Dans la ville frontalière de Svilengrad, les commerces accueillent la clientèle de passage et des voisinages venant bénéficier des prix plus abordables quand en parallèle les Bulgares de la région frontalière se déplacent à Edirne et en Grèce voisine pour trouver des opportunités de travail ou se faire de l'argent, parfois illégalement, en jouant sur les frontières et les différences de part et d'autre. La nuit, casinos, boîtes de nuit et bars à hôtesses continuent d'accueillir les clients à Svilengrad. La situation frontalière de la ville étape confère un anonymat et une extra-territorialité propices pour désinhiber les clients vis-à-vis de la consommation sexuelle (2.2.4).

Si le démantèlement du rideau de fer a permis le retour des flux et du commerce, l'instabilité géopolitique et notamment la profonde crise actuelle au Proche-Orient ont déplacé et jeté sur les routes des millions de personnes. Une partie d'entre elles cherche à rejoindre par tous les moyens, y compris illégalement, le territoire de l'UE. En pleine « crise des réfugiés », la Grèce puis la Bulgarie ont bâti des murs barbelés sur leurs interfaces frontalières terrestres. Ces dispositifs visent à affirmer un « agir » et une « puissance » de l'État, mais révèlent paradoxalement l'impuissance de la Grèce et de la Bulgarie, tout comme de l'UE plus généralement, à véritablement agir sur les causes et les conséquences de ce phénomène historique. L'efficacité symbolique et médiatique des murs est par ailleurs investie par les courants politiques antagonistes, qu'ils revendiquent la disparition des frontières, ou qu'ils affichent des revendications nationalistes, souverainistes et xénophobes (2.2.5).

Mais c'est en Turquie que se joue aujourd'hui un tournant d'importance pour la région et la géopolitique internationale. Depuis le début du 21^{ème} siècle, l'islam politique s'est solidement installé au pouvoir après la victoire de l'AKP aux élections législatives de 2001. La ligne modérée du parti, orientée vers l'Atlantique et l'UE, a attiré les investisseurs étrangers en Turquie. Sans opposition capable de contester sa domination du champ politique turc, l'AKP, emmené par le premier ministre Erdoğan, a multiplié les efforts pour accélérer la marche du pays vers l'UE. La doctrine du « zéro problème avec les voisins » a contribué à la normalisation régionale. Cependant, du fait des réticences de l'UE en crise de légitimité à de futur élargissements et de la persistance des interrogations quant à une hypothétique « européanité » turque, cette perspective s'est éloignée en 2009. Cette situation conjuguée au poids régional de la Turquie a participé à réorienter la Turquie vers une nouvelle direction, promouvant progressivement un « néo-ottomanisme » visant à affermir son assise économique et géopolitique vers les territoires post-ottomans. L'AKP d'Erdoğan a polarisé la société turque, confrontée à de multiples fragmentations. Cette situation interne, combinée aux conséquences du conflit syrien voisin, a encouragé l'affermissement de plus en plus autoritaire de l'État turc. L'opportunité du putsch manqué de 2016 et la situation militaire frontalière ont ouvert une fenêtre d'opportunité pour Erdoğan, qui l'a saisie pour asseoir son pouvoir. Sur le plan international, l'abandon de l'orientation européenne fait place à une réorientation souverainiste et néo-westphalienne de la Turquie et met le bon voisinage frontalier en péril. L'évolution des relations géopolitiques entre l'UE, l'OTAN et la Turquie et ses nouveaux alliés objectifs pourra avoir des conséquences frontalières directes. La région frontalière se trouve au seuil d'une possible redéfinition des effets-frontières, de même que l'évolution de la position turque à propos de ses relations internationales participe à la redéfinition des forces géopolitiques au niveau mondial (2.2.6).

2.3 Dynamiques frontalières en Europe centrale

Introduction de chapitre

Dans ce chapitre, nous aborderons les reconfigurations frontalières de l'Europe centrale au 20^{ième} siècle. Alors que les nations et les nationalismes se sont développés au sein du territoire du vaste Empire austro-hongrois, sa défaite lors de la Première Guerre mondiale permet l'émergence de nouveaux États, telles la Hongrie et la Tchécoslovaquie, dont les frontières et l'unité territoriale vont évoluer en fonction des grands événements du siècle. Nous reviendrons aussi sur les politiques frontalières soviétiques et la nature des limites d'État pendant les périodes socialistes au sein du bloc de l'Est. Pour les populations, les conflits et les reconfigurations frontalières successives vont se traduire par des déplacements et l'identification de minorités nationales au sein des territoires étatiques en question (2.3.1). À la fin du 20^{ième} siècle, les États d'Europe centrale en transition post-socialiste initient leur intégration atlantique et européenne en s'appuyant sur le groupe de Visegrád. Nous verrons comment cette intégration régionale favorise la normalisation des voisinages, bien que des enjeux frontaliers persistent (2.3.2).

L'Ukraine, indépendante depuis 1991, partage des frontières avec les États européens réunis au sein du groupe de Visegrád. C'est notamment le cas de sa région la plus occidentale, la Transcarpatie, bordée par les frontières extérieures Schengen slovaque et hongroise. Nous reviendrons sur la constitution de cet espace frontalier, ses caractéristiques et les effets-frontières contemporains produits. Nous verrons comment s'y organisent des stratégies de mobilité et une économie frontalière spécifique, intégrant également les dimensions linguistiques, nationales, mémorielles et touristiques, ou les initiatives de coopération transfrontalières (2.3.3). L'exemple des villages jumeaux séparés par la frontière de Vel'ké Slemence en Slovaquie et Mali Selmentsi en Ukraine nous permettra de revenir sur la même dynamique à une échelle plus locale (2.3.4).

Alors que l'Ukraine traverse depuis 2013 une grave crise politique et que l'est du pays a été marqué par des combats, nous verrons comment la Transcarpatie se trouve confrontée à une véritable géopolitique des minorités faisant usage de stratégies de la tension (2.3.5). Si le pays obtient des avancées décisives dans son rapport avec l'UE, sa trajectoire reste incertaine et le devenir régional doit être pensé au regard de la dynamique souverainiste à l'œuvre dans les États du groupe de Visegrád (2.3.6).

2.3.1 Reconfigurations frontalières de l'Europe centrale au 20^{ième} siècle

L'espace de l'Europe centrale a vu au cours des siècles s'affronter les empires et les puissances pour la domination territoriale et la souveraineté sur les populations et les cités. Après les traités de Westphalie en 1638, les intenses rivalités géopolitiques des États vont reconfigurer les frontières régionales au gré des conflits, des conquêtes et des traités, mais également des alliances et des intégrations impériales⁴⁷⁰. Les nationalismes et les irrédentismes vont tout comme dans les Balkans contribuer eux aussi à redessiner chroniquement les tracés frontaliers. L'histoire des frontières hongroises ou encore de l'accession de la nation slovaque à l'indépendance, peut illustrer ces reconfigurations territoriales successives.

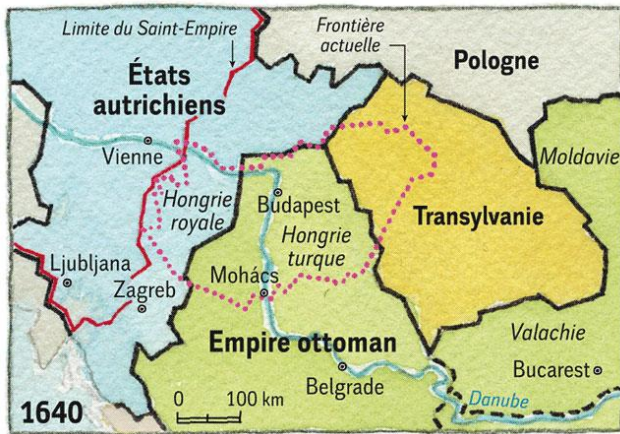
Le 20^{ième} siècle sera marqué régionalement par la Révolution russe et l'instauration de l'URSS en 1923. L'État soviétique met en place une doctrine du voisinage où les modalités frontalières sont de première importance. Qui plus est, l'influence régionale de l'URSS et la constitution des blocs géopolitiques antagonistes vont profondément marquer l'Europe centrale pendant la seconde moitié du 20^{ième} siècle⁴⁷¹.

- Exemples des reconfigurations frontalières hongroises

« Extérieure au Saint-Empire romain germanique, la Hongrie est au Moyen Âge un royaume puissant et dont les frontières incluent l'essentiel du bassin des Carpates. Avec l'avancée des Ottomans à travers les Balkans, ce royaume se retrouve en première ligne, aux frontières de la Chrétienté » (Chaline, Vajda, 2015). Après la défaite de Mohács en 1526 et jusqu'en 1687, la grande majorité de l'espace hongrois, comprenant la ville de Budapest, est intégrée au territoire impérial ottoman. « Des garnisons et des fonctionnaires ottomans tiennent cette partie du pays, sans pour autant bouleverser son organisation. Et ce n'est qu'après le second siège de Vienne, en 1683, que l'empereur romain germanique et roi de Hongrie Léopold I^{er} décide la reconquête du pays » (Chaline, Vajda, 2015). Ce n'est cependant qu'aux premières années du 18^{ième} siècle que la reconquête face aux Ottomans est achevée. L'ancien territoire de la monarchie hongroise devient terre souveraine du roi de Hongrie, qui est aussi archiduc d'Autriche. L'élite nobiliaire hongroise conteste l'absolutisme des Habsbourg et revendique une autonomie des territoires de l'ancienne monarchie hongroise. Soutenue par la France, elle est matée par Léopold I^{er} puis son successeur (Tóth, 2009).

⁴⁷⁰ Voir sous-partie 1.1.3, page 58

⁴⁷¹ Voir sous-partie 1.2.1, page 84



Agnès Stienne, « Des frontières mouvantes » *Le Monde Diplomatique*, novembre 2016
 Source : André et Jean Sellier, *Atlas des peuples d'Europe centrale*, La Découverte, 2014.

Entre 1700 et 1804, le pouvoir des Habsbourg s'affermi malgré les rivalités frontalières au nord avec la Prusse et à l'ouest avec le Royaume de France, puis résiste aux événements européens causés par la Révolution française et le Premier Empire de Napoléon I^{er}. Vienne devient la capitale de la « réaction » et de la résistance des empires aux bouleversements politiques de l'Europe (Pasteur, 2011). François II se proclame empereur d'Autriche en 1804, et le congrès de Vienne conforte les frontières de son vaste territoire qui occupe une place prédominante en Europe centrale (Bérenger, 2011).

L'empereur règne sur un vaste agrégat de populations ethniquement, religieusement et linguistiquement variées⁴⁷². Les aspirations nationalistes et révolutionnaires se développent dans le bas peuple comme parmi les élites. En province hongroise, la contestation devient une menace sérieuse pour la cohésion de l'empire. Alors que le Printemps des peuples secoue l'empire, le pouvoir doit recourir à la répression et à des réformes et compromis politiques pour éviter le morcellement. En instaurant la « double monarchie »⁴⁷³ constitutionnelle et en proclamant l'Empire austro-hongrois, l'empereur François-Joseph I^{er} concède aux élites hongroises de très vastes concessions mais étouffe les revendications fédéralistes, autonomistes ou indépendantistes (Pasteur, 2011). Les élites hongroises au pouvoir vont encourager des politiques de magyarisation culturelle et linguistique promouvant sur tout leur territoire leur modèle ethnolinguistique au sein des institutions et de la population. La résistance des populations renforce les courants de sympathie pour les idées nationales, fédérales ou indépendantistes, parfois mêlées avec les revendications socialistes émergentes (Pasteur, 1996).

Sur le plan géopolitique, à la fin du 19^{ième} siècle, L'Empire austro-hongrois s'allie aux Empires centraux allemand et ottoman, et à l'Italie. Défait lors de la Première Guerre mondiale, le traité de Trianon qui fait suite au traité de Versailles démantèle l'Empire vaincu et acte par traité le découpage frontalier du vaste territoire entre les nouveaux États. La Hongrie, où la République des conseils, d'inspiration socialiste, vient d'être violemment écrasée, assiste impuissante au verdict (Valiani, 1969). *« La Hongrie y perdit, le 4 juin 1920, plus des deux tiers de son territoire d'origine. 23,4 millions d'habitants furent détachés du territoire métropolitain, dont plus de trois millions étaient de langue hongroise. Ils furent ipso facto rejetés de l'autre côté d'une frontière : 5,3 millions passèrent en territoire roumain, 3,5 millions en Tchécoslovaquie, 4,1 millions en Yougoslavie, 300.000 en Autriche. En conséquence, la Hongrie n'avait désormais plus que 7,6 millions d'habitants et – sur un total de 10,2 millions d'individus de langue hongroise – 3,3 millions ressortissaient à l'autorité d'un autre État, dans quatre pays différents. Or, les ressortissants de la nation hongroise ainsi découpée en cinq parties par le traité de Trianon étaient intimement liés par des rapports économiques, politiques et culturels, et rattachés entre eux par des milliers de fils interpersonnels ; ils vivaient dans la même unité géographique naturelle et économique : le bassin des Carpates. Les nouvelles frontières coupèrent en deux des territoires densément peuplés, des unités administratives traditionnelles et même, parfois, des agglomérations ayant une histoire de plusieurs siècles (par exemple Komárom). Bien des Hongrois, réduits à l'état minoritaire, perdirent leur emploi,*

⁴⁷² Le vaste empire règne sur des populations slaves et latines, catholiques, protestantes, orthodoxes ou juives, parmi lesquelles les sentiments nationaux hongrois, tchèques, slovaques, polonais, ukrainiens, slovènes, croates, serbes, roumains ou encore italiens se développent.

⁴⁷³ L'Empire devient dual : deux États souverains coexistent de fait, unis par la tutelle impériale.

leur cadre de vie et leurs biens ; ceux qui se réfugièrent dans leur pays amputé durent y assurer leur subsistance et y regagner un statut » (Kubassek, 2011). Le traité de Trianon va être vécu comme un drame historique pour l'État hongrois et pour les populations. La rancœur vis-à-vis des puissances victorieuses de la Première Guerre mondiale va être profonde. À partir de Trianon, va se développer un courant politique nationaliste et irrédentiste très puissant dans le pays, revendiquant les territoires limitrophes habités par les populations ethniques et linguistiques hongroises, renforcé et légitimé par les travaux cartographiques les recensant (Kubassek, 2011).

Ces évènements combinés mènent à l'installation de l'amiral Horthy comme régent autoritaire de l'État hongrois à partir de 1920. Nationaliste et anti-communiste convaincu, il multiplie les contacts avec Mussolini. Le fascisme rentre en résonance avec la situation hongroise, qui s'alliera à l'Axe dans la perspective de gagner des bénéfices territoriaux à l'ordre nouveau européen promu par Hitler. C'est sous les auspices du Reich allemand qu'ont lieu en 1938 et en 1940 les deux « arbitrages de Vienne » où la Hongrie se voit reconnaître la souveraineté sur la Ruthénie subcarpatique, la Transylvanie, la Voïvodine et certaines bandes territoriales frontalières (Kubassek, 2011).

Engagée militairement aux côtés du Reich, la Hongrie sera occupée par l'Armée rouge soutenue par les résistants hongrois à partir de la fin 1944. La République de Hongrie est proclamée par un pouvoir de transition en 1945 et les frontières du Trianon rétablies par le traité d'armistice, ce qui donne lieu à de vastes spoliations et déplacements de population. La classe politique est purgée de ses nombreux éléments profascistes. Le Parti communiste hongrois de Mátyás Rákosi, épaulé par l'URSS, va progressivement s'imposer au pouvoir et proclamer la République populaire en 1949, après plusieurs années de manœuvres politiques connues comme la « tactique du salami »⁴⁷⁴ (Krakovsky, 2017). Pendant toute la période communiste, les tracés frontaliers n'évolueront pas, et c'est la question démocratique et sociale et non pas la question territoriale et frontalière qui sera au cœur des mouvements de contestation de 1956. Plus que les limites géographiques du pays, c'est son autonomie politique qui est revendiquée par les défenseurs d'un processus de réformes, inspirés par l'insurrection nationale de 1848 et violemment réprimés (Gyarmati, 2006). 33 ans après 1956, la République populaire de Hongrie dirigée par des cadres communistes réformateurs accepte le multipartisme, exige le départ des troupes soviétiques et ouvre sa frontière avec l'Autriche, créant une brèche dans le rideau de fer. Le Parti communiste s'auto-dissout, une transition s'amorce. Cette dernière ne va pas

⁴⁷⁴ Manœuvres politiques usant de l'entrisme pour provoquer scissions et retournements politiques et usage du jeu des alliances politiques pour imposer progressivement le PCH comme première entité politique.

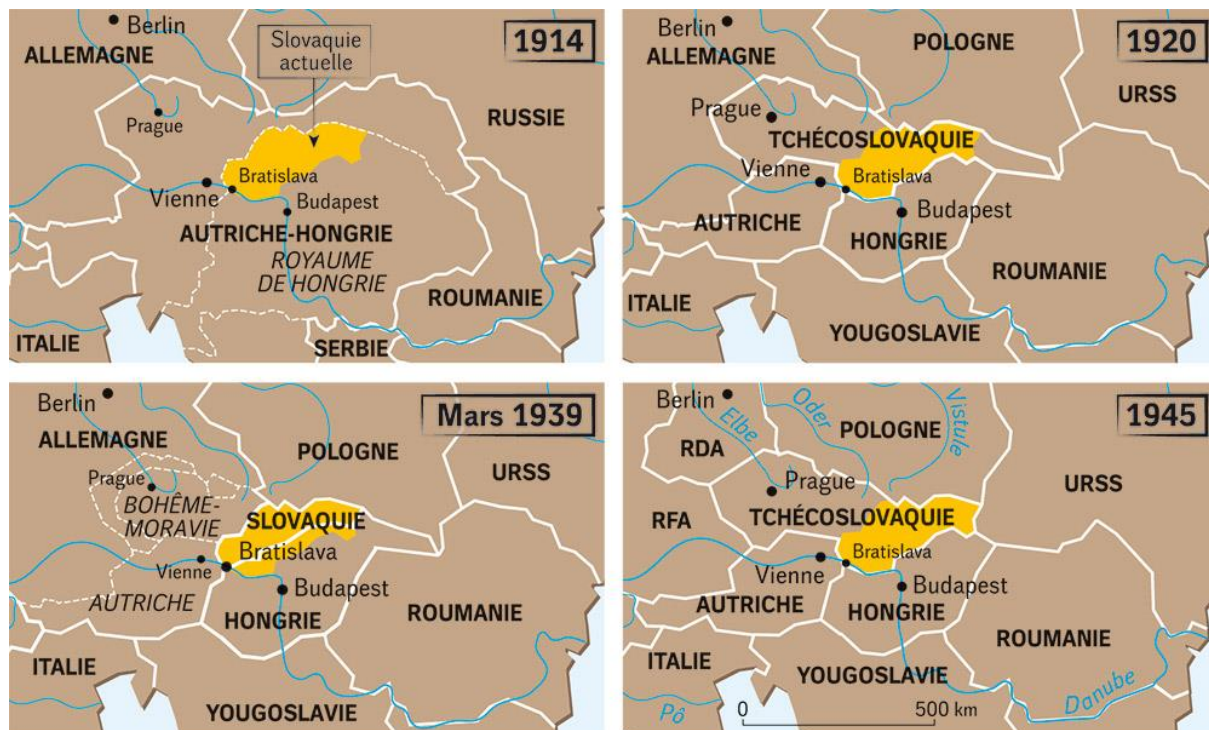
modifier les tracés frontaliers non plus. La politique d'ouverture et de coopération frontalière initiée dans la dernière décennie de la Hongrie communiste va nettement s'accélérer avec la transition régionale des États post-communistes. Entre 1987 et 1997, le nombre de check-points sur les frontières hongroises passe de 54 à 80, soit une augmentation de 48 % en 10 ans, et la circulation des biens et des personnes est encouragée par l'assouplissement des contrôles et la normalisation des régimes de visa avec le voisinage (Rosière, 1998).

- *La Slovaquie, d'une cristallisation nationale à la souveraineté d'un État*

L'existence d'un État slovaque souverain est récente. Historiquement, cet espace est un carrefour de l'Europe centrale, traversé et habité par différents peuples jusqu'au Moyen Âge. Les peuples slaves des Carpates se sont établis dans ces vallées pour y pratiquer l'agriculture. Longtemps dans l'espace d'influence du royaume de la Grande-Moravie, cet espace est peu à peu disputé par les seigneurs magyars. Le commerce et l'extraction minière participent au développement des cités médiévales et à l'installation de riches bourgeois allemands. Les cités franches se développent aux 13^{ième} et 14^{ième} siècles. Les monastères se multiplient et participent à une certaine effervescence religieuse et culturelle. À partir de 1536, les Habsbourg choisissent Bratislava comme capitale du royaume de Hongrie dont le territoire a été majoritairement annexé par les Ottomans (Liptak, 1996). Cet espace sera ensuite intégré à l'empire d'Autriche.

À partir du 17^{ième} siècle et jusqu'au 19^{ième} siècle, un sentiment national singulier va peu à peu se cristalliser à partir des pratiques linguistiques et langagières et l'ancrage aux lieux. Peu à peu, malgré les divisions religieuses, une conscience nationale slovaque apparaît parmi cette population sans élite aristocratique, en parallèle au développement des sentiments nationaux des autres peuples de l'empire, notamment des voisins tchèques. Le pouvoir impérial, en souhaitant s'affirmer face aux élites magyares, contribue sans doute à donner indirectement plus de place à l'autonomisation culturelle slovaque. Celle-ci se révèle pleinement lors des Printemps des peuples en Europe où des assemblées populaires se tiennent en Slovaquie. En 1848, les revendications de la nation slovaque enregistrées à Liptovský Mikuláš demandent des réformes sociales libérales et progressistes, comme le suffrage universel, mais également une autonomie politique et institutionnelle en tant que nation. Ces revendications rejetées par les autorités hongroises, un soulèvement slovaque atteignant 5.000 hommes tente le coup de force avant d'être écrasé par les armées impériales et les forces hongroises. Pendant une année des expériences autonomistes et des affrontements armés ont lieu, soutenus en partie par des nationalistes tchèques, sans succès (Liptak, 1996). La mise en place de la double monarchie et de l'Empire austro-hongrois conforte la Hongrie sur l'espace slovaque, situé à la bordure la plus

septentrionale de son territoire. Les politiques de magyarisation et d'affirmation hongroise s'opposent aux libertés littéraires, scolaires et linguistiques slovaques, quand en parallèle cette période est aussi celle des premiers développements industriels.



CÉCILE MARIN

Carte « Au cœur de l'Europe centrale », par Cécile MARIN, septembre 2017.

Cette situation perdure jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Là aussi, la guerre exacerbe les tensions sociales et à la fin du conflit, grèves et mutineries se multiplient, comme à Bratislava en juin 1917. Les représentants des courants indépendantistes slovaques s'allient à leurs homologues tchèques pour revendiquer et négocier l'indépendance lors des événements diplomatiques qui précéderont et suivront l'armistice. Celle-ci sera acceptée par les puissances victorieuses, et défendue notamment par la France, pour laquelle l'existence de cet État central au territoire allongé est utile comme tampon géopolitique. Les négociations diplomatiques lui adjoignent la Ruthénie subcarpatique, du fait du travail de lobbying de ses représentants émigrés aux États-Unis. L'espace national slovaque va être intégré au nouvel État tchécoslovaque, qui proclame la République, de la région de Prague à l'Ouest jusqu'à la Ruthénie subcarpatique à l'Est. Le traité de Trianon fixe les tracés frontaliers définitifs. Les définir a été cependant une source de conflits vifs au cours des années précédentes, la Slovaquie n'ayant jamais connu d'autonomie administrative, ni la Ruthénie subcarpatique. Les États hongrois et polonais notamment contestent les tracés. Les bordures frontalières du nouvel État sont assez fortement peuplées de minorités allemandes, hongroises, polonaises et ukrainiennes (Marès, 1995).

Les dynamiques de l'entre-deux-guerres en Europe centrale font cependant compromettre la souveraineté de l'État tchécoslovaque. Les Sudètes, frontaliers à l'Allemagne et où vivent une importante minorité allemande, sont convoités par le Reich et Hitler. La Hongrie fasciste de Horthy souhaite annexer les territoires frontaliers où vit une importante minorité hongroise. Après l'Anschluss, et sans réaction des puissances française et britannique⁴⁷⁵, Hitler annexe la Bohême-Moravie, qui devient un protectorat en 1939. Il met ainsi la main sur les régions les plus industrialisées du pays. Lors des arbitrages de Vienne, la Hongrie obtient également l'annexion de la Ruthénie subcarpatique et des bandes frontalières revendiquées. Le démantèlement tchécoslovaque est complété par la création d'un État slovaque officiellement souverain mais *de facto* subordonné aux volontés hitlériennes, et donc difficilement caractérisable comme indépendant. Le pouvoir est confié à Jozef Tiso, soutenu par le clergé catholique, qui met en place une dictature autoritaire profasciste, jouant sur la religion et le nationalisme comme outils de légitimation (Liptak, 1996). Le régime s'effondrera avec la défaite de l'Axe et l'avancée de l'Armée rouge soviétique, soutenue là aussi par les groupes de résistants tchécoslovaques, communistes et antifascistes.

La transition à la fin de la Seconde Guerre mondiale permet le rétablissement de l'État tchécoslovaque en 1945, amputé cependant de la Ruthénie subcarpatique, annexée par l'URSS. Les alliés de l'Ouest délégitimés par leur non-intervention face aux manœuvres hitlériennes, l'URSS et le Parti communiste tchécoslovaque⁴⁷⁶ (KSCĚ) jouissent d'un regain de popularité, renforcé aussi par le sentiment panslave. Un gouvernement pluriel de transition est mis en place. Aux élections de 1946, le KSCĚ obtient une confortable victoire, en recueillant 38 % des suffrages. Son score est cependant supplanté par celui du Parti démocratique dans la région slovaque, où il recueille 62 % des votes. La situation géopolitique internationale va encore une fois peser sur le destin politique tchécoslovaque. La logique de guerre froide conduit le KSCĚ à manœuvrer pour s'emparer du pouvoir au plus vite. Comme en Hongrie, sa stratégie fonctionne sans guerre civile ni intervention soviétique directe. La République socialiste tchécoslovaque est proclamée en 1948 (Krakovsky, 2017).

Pendant la période communiste, la Tchécoslovaquie va connaître d'importantes inégalités de développement entre l'Est rural et l'Ouest industrialisé du territoire, dont l'économie fonctionne en lien avec le territoire de la RFA. L'État tchécoslovaque met en œuvre des réformes de centralisation du pouvoir, très impopulaires. Confronté à de multiples crises et rejets, le KSCĚ, en portant Dubček à sa tête en 1968, portant le slogan d' « un socialisme à visage

⁴⁷⁵ Voir sous-partie 1.1.5, page 127

⁴⁷⁶ *Komunistická strana Československa (KSCĚ)*.

humain », s'oriente vers des réformes. D'importantes mesures anti-censures et l'ouverture des frontières sont notamment décidées, des syndicats et organisations libres s'organisent. Cependant, les conservateurs et l'URSS ne tolèrent pas cette alternative tchécoslovaque, font pression sur le pays, puis l'Armée rouge intervient pour imposer une réorientation politique dans le giron soviétique, malgré la mobilisation populaire massive. L'arrivée de Gorbatchev au pouvoir en URSS ravive les revendications réformatrices au sein de la population tchécoslovaque. Des manifestations sont organisées, et se multiplient en 1989. Face aux événements intérieurs et traversant le bloc soviétique, la direction du KSČ prend la fuite, une situation qui permet une transition sans violence, une « révolution de Velours ». En 1990, la première élection multipartite confirme le très faible score du KSČ qui recueille 13,3 % des suffrages exprimés. Une coalition composée du parti formé par les anciens comités de coordination de la révolution de Velours, des chrétiens-démocrates et du parti démocratique gouverne le pays (Liptak, 1996).

L'organisation juridique du nouvel État et sa dénomination officielle deviennent des sujets de débat public majeurs dès 1990. « *Fallait-il un État unitaire, un État fédératif, une fédération, une confédération, une union ou deux États séparés ?* » (Liptak, 1996 : 107) Une forme duale et un nouveau nom sont provisoirement décidés. La République fédérale tchèque et slovaque opère sa « *konversia* », sa conversion post-communiste institutionnelle et économique. Les asymétries économiques entre l'Ouest tchèque et l'Est slovaque pèsent aussi dans les positions de part et d'autre, de même que la stratégie d'orientation européenne. En effet, « *l'émergence de petits États n'apparaissait plus nécessairement comme une isolation mais comme la tentative de devenir membre de l'Europe future en tant que sujet indépendant* » (Liptak, 1996 : 109). Les élections de 1992 sont décisives de part et d'autre pour trancher la question. Elles ont lieu alors que le pays subit les coûts économiques de la transition, ce qui polarise davantage les clivages (Marès, 1995). La droite remporte les élections en partie tchèque, et Václav Klaus met la partie slovaque face à un ultimatum entre l'acceptation du modèle fédéral proposé par la majorité tchèque ou la scission. Le Conseil national slovaque y répond en proclamant la souveraineté slovaque et en instituant une constitution de la République slovaque le 3 septembre 1992. Les assemblées nationales tchèque et slovaque décident chacune à une courte majorité l'abolition de la République fédérale tchèque et slovaque et la formalisation séparée de la République tchèque et de la République slovaque le 31 décembre 1992, reliées cependant par de multiples accords bilatéraux (Liptak, 1996).

Quelques années après la révolution de Velours, les parties tchèque et slovaque « divorcent ». Les biens de l'ancien État commun sont répartis entre les deux selon une règle de proportionnalité du nombre d'habitants. Si chaque État frappe rapidement sa propre

monnaie, une union douanière est directement instituée et les frontières restent ouvertes entre les deux territoires souverains (Marès, 1995). « *La Slovaquie s'est créée l'occasion de sortir de la pénombre dans laquelle elle avait toujours vécu à l'intérieur d'ensembles étatiques différents d'elle. Cette « nation bien dissimulée » a décidé de parler en son nom propre et d'être responsable tant de ses succès que de ses revers* » (Liptak, 1996 : 109).

- *Des frontières soviétiques « épaisses »*

L'Europe centrale est historiquement un territoire où l'Empire russe, établi en 1721, exerce une forte influence géopolitique. Les tsars ont successivement convoité et annexé les vastes espaces limitrophes à leur territoire, manœuvrant militairement, diplomatiquement mais aussi culturellement en usant du panslavisme et de la religion orthodoxe pour s'affirmer comme puissance (Heller, 2015).

En 1914, alors que commencent les combats de la Première Guerre mondiale, l'Empire russe, à l'apogée de son extension territoriale, s'engage dans le conflit au sein de la Triple-Entente, aux côtés de la France et des britanniques. Confronté à des troubles sociaux et politiques en 1905, il ne survivra pas à la puissante menée révolutionnaire de 1917 qui surgit en pleine guerre alors que la situation militaire et sociale devient intenable pour l'État russe et que sur le front se multiplient les désertions, les mutineries et les fraternisations. Au terme de plusieurs années de guerre civile et d'expéditions militaires étrangères⁴⁷⁷, la situation se stabilise, et l'Union des républiques socialistes soviétiques est fondée en 1922. Sa constitution de 1923 intègre les républiques socialistes voisines, qui ne forment désormais qu'une seule et même entité.

Pendant la guerre civile, les frontières ne sont pas encore fixées politiquement ni diplomatiquement. Les zones de front et d'influence sont mouvantes, militaires, mais aussi idéologiques, puisqu'il s'agit du front pionnier de la révolution. Les limites de l'Empire de 1914 sont embouties par les menées contre-révolutionnaires et les troupes nationalistes polonaises, ukrainiennes et baltes qui luttent pour l'indépendance nationale aux côtés des forces antirévolutionnaires envoyées par les puissances européennes. « *À la fin de la guerre civile et au moment où se mettent en place, dans les traités de paix, les nouvelles frontières avec des États voisins particulièrement hostiles et inquiets, la garde de la frontière devient une affaire de sécurité d'État tout en gardant un fort impact idéologique* » (Dullin, 2014 : 20). Une véritable « obsession du contrôle des frontières » s'empare du pouvoir soviétique qui érige le

⁴⁷⁷ Voir sous-partie 1.1.5, page 69

garde-frontière en héros national, parallèlement à sa volonté de propagation mondiale de la révolution communiste au-delà de son propre territoire qui doit être défendu contre les puissances impérialistes et réactionnaires (Dullin, 2014).



Sources : Sabine Dullin, *La Frontière épaisse. Aux origines des politiques soviétiques (1920-1940)*, Editions de l'EHESS, 2014 ; Atlas-historique.net

Des frontières mouvantes, Agnès Stienne, Le Monde Diplomatique, novembre 2016

Dès 1923, le corps des gardes-frontières fait l'objet de politiques particulières. Les conscrits sont affectés dans des lieux où ils ne sont pas originaires, ce brassage géographique, ethnique et social visant à entraver arrangements et corruption. Des postes-frontaliers et des casernements sont planifiés et peu à peu construits. Les contingents de gardes-frontières sont ponctuellement augmentés, et leur adhésion au Parti communiste et leur éducation politique fortement encouragée. De par son métier, le garde-frontière soviétique, « vaillant défenseur des

frontières d'État de l'URSS », est au contact permanent avec l'étranger et les minorités peuplant les vastes et divers espaces frontaliers soviétiques. Agent de contrôle et de répression, il est lui-même objet de contrôle et de répression s'il est suspecté (Dullin, 2014).

Lieux de friction idéologique et géopolitique, interfaces d'influence et d'ingérence sur les espaces du voisinage immédiat et remparts contre d'éventuelles agressions et intrusions réactionnaires, les frontières soviétiques sont abordées non pas comme simples lignes mais dans leur « épaisseur » par l'État soviétique, qui cherche à les cartographier et multiplie les études topologiques aux confins (Dullin, 2014).

La majorité des tracés de 1923 sont nouveaux, et la frontière s'impose dans le quotidien aux habitants occupant les espaces ainsi démarqués. Ces derniers résistent et s'adaptent, leur usage du terroir ne correspondant pas au territoire, ni leur relation sociale et culturelle aux frontières peu à peu délimitées sur le terrain après avoir été tracées sur les cartes des traités. Les autorités soviétiques vont parfois même utiliser ce sentiment de spoliation ressenti par les populations locales pour négocier des compensations avec l'État voisin, ce sera le cas en 1923 à la frontière polonaise. À cette époque, l'épaisseur frontalière soviétique ne signifie pas la fermeture totale, et les mobilités et petites contrebandes sont parfois tolérées malgré la clarté de la loi sur ces sujets. Ce n'est que progressivement que la frontière va se fermer, à la mesure de l'application plus stricte des règlements, et de la mise en place de la « zone spéciale » en 1932 sur la bande frontalière interne au territoire soviétique, qui instaure une seconde frontière intérieure, policière et administrative et le passeport intérieur (Dullin, 2014).

Les tensions géopolitiques, alors que se développent les régimes fascistes et anticommunistes en Europe, renforcent le sentiment de « forteresse assiégée » en URSS, où de nombreuses mesures spéciales pour les espaces frontaliers, premières lignes de défense et territoires à consolider, sont décrétées. Cela inclut des fonds spéciaux et des ravitaillements pour maintenir une paix sociale et lutter contre les trafics et les désertions, tout comme cela inclut des mesures plus classiques, comme la construction d'ouvrages défensifs maçonnés. Dès 1925 les politiques de déplacement des populations et de déportation des suspects vont s'amplifier, le paroxysme de cette politique étant atteint en 1930 lors de l'opération aux frontières polonaises et ukrainiennes, où 1,8 millions de personnes sont déplacées de force à l'intérieur du territoire soviétique et en Sibérie (Dullin, 2014).

À partir de 1935, l'État soviétique va instaurer des *no man's lands* à certaines interfaces frontalières. L'URSS renforce militairement ses frontières comme un front préventif. Dans les zones spéciales, les politiques sécuritaires se font plus ethniques, ciblant des nationalités jugées potentiellement dangereuses. Les tensions interethniques s'en trouvent exacerbées. Un grand

nombre des déportés des territoires de l'Ouest frontalier soviétique sont envoyés au Kazakhstan. D'autres sont expulsés vers les États voisins. Ce raidissement sécuritaire et ethnique est à mettre en lien avec la situation intérieure soviétique de la période stalinienne de l'avant-Deuxième Guerre mondiale. L'accès aux zones spéciales pour les citoyens soviétiques de l'intérieur devient encore plus difficile et restrictif. Les transgressions des lignes frontalières extérieures et intérieures, dans les deux sens, se voient directement assignées comme trahisons et punies comme telles (Dullin, 2014).

En 1940, après l'invasion par l'Armée rouge des territoires polonais et baltes, la frontière occidentale de l'URSS est déplacée sur la ligne Curzon conformément au pacte Molotov-Ribbentrop. L'URSS avait tenté également d'élargir son territoire en attaquant la Finlande lors de la Guerre d'Hiver. Cet assaut correspond à la volonté soviétique d'approfondir la « zone tampon » protégeant Leningrad. La province de Bessarabie contrôlée par la Roumanie est annexée. Au terme de la Deuxième Guerre mondiale, ce sont les nouveaux tracés de 1940, hormis la partie polonaise et avec l'annexion de la Ruthénie subcarpatique, qui délimitent la frontière soviétique de 1946 (Dullin, 2014). La Ruthénie a une valeur historique pour l'histoire ukrainienne, mais surtout stratégique, puisque ce petit territoire montagneux au relief idéal en cas de conflit crée également une interface directe avec les deux États hongrois et tchécoslovaque. La même « matrice de politique frontalière » va être mise en place aux nouveaux tracés frontaliers, mais la rapidité de l'instauration des nouvelles règles rend la fermeture plus nette et plus violente⁴⁷⁸ (Dullin, 2014).

C'est également la même logique qui inspirera le « rideau de fer » dont les tronçons sont érigés entre 1944 et 1949 le long des frontières du bloc par les États arrimés au camp soviétique, conseillés par des experts de l'épaisseur frontalière soviétique. La délimitation des zones spéciales et la mise en place du passeport intérieur feront notamment partie de mesures exportées par les spécialistes de la sécurité soviétique (Egorova, 2007 ; Petrov, 2007 ; Ludwig, 2007).

À l'interface entre l'URSS et les pays socialistes, la fermeture perdure strictement jusque dans les années 50. Après la mort de Staline, ses successeurs cherchent à donner au bloc de l'Est et à la tutelle soviétique une nouvelle légitimité. Les visas et permis de passage sont assouplis au sein du bloc et aux frontières du « grand frère soviétique ». « *Pour l'année 1955, les gardes-frontières comptabilisent plus de trois millions de personnes dont 2,7 millions de Soviétiques et 635.363 étrangers. Dans ce moment et ce mouvement d'ouverture, les frontières*

⁴⁷⁸ Voir l'exemple des villages de *Velké Slemence* et Mali Selmentsi en Ruthénie subcarpatique, coupés violemment par la nouvelle frontière soviétique en 1946, sous-partie 2.3.4, page 313

intersocialistes occupent une place privilégiée » (Dullin, 2011). Symboliquement, l'URSS inaugure une « Voie de l'amitié », un chemin de fer reliant Prague et Kiev via la Slovaquie et l'Ukraine avec les deux gares frontalières que sont Čierna nad Tisou et Čop (Dullin, 2011).

Les territoires confinés dans les zones spéciales et les populations respirent. Les réformes post-staliniennes dans le registre frontalier ne provoquent cependant pas d'ouverture pérenne. Beria, qui souhaitait supprimer les zones spéciales soviétiques et fluidifier les mobilités au sein de l'espace d'influence soviétique, sera écarté du pouvoir et exécuté sans avoir eu le temps de mettre son projet en œuvre. « *L'idée de rouvrir les frontières entre l'URSS et les démocraties populaires est ainsi une idée formulée par Beria et reprise ensuite par l'équipe Malenkov-Khrouchtchev* » (Dullin, 2011 : 14). À partir de 1960, cet assouplissement commence à être réellement ressenti par les populations et les premières véritables coopérations et mutualisations transfrontalières naissent entre les États et territoires voisins. Des excursions touristiques sont organisées, et les échanges économiques s'amplifient. Même les mobilités privées sont peu à peu libéralisées. « *Pour établir un passeport et un visa, le document essentiel est désormais l'invitation par des proches. Dans les années 1960, le visa est supprimé et la notion de proche s'étend, au-delà des parents, aux amis et aux connaissances* » (Dullin, 2011 : 23). « *Ceux qui ont pu au mieux profiter de cette ouverture sont ceux qui avaient de la famille de l'autre côté. Dans la zone frontière, ce changement bienvenu est particulièrement perceptible* » (Dullin, 2011 : 26). En symétrie, la fermeture des frontières limitrophes aux États atlantistes est maintenue.

À l'échelle locale se mettent en place des accords dits de « petite frontière » le long de l'interface soviétique. « *Le dispositif nouveau vise à permettre un passage rapide de la frontière. Sur réception d'un télégramme, un laissez-passer d'une durée d'une semaine doit être délivré dans les meilleurs délais par la garde-frontière. Un protocole est ainsi signé en mars 1961 pour organiser les passages localisés sur la frontière ukraino-slovaque* » (Dullin, 2011 : 28). Mais les passages restent minoritaires. « *Le passage de la frontière reste, aux yeux des autorités comme des usagers, une transgression entraînant chez les premiers la crainte d'être trop accommodants et de perdre le contrôle et chez les seconds l'intériorisation de la frontière fermée, la difficulté de passer à l'acte* » (Dullin, 2011 :28).

Dans les années 60, l'ouverture progressive de certains points du rideau de fer et la délivrance de visas vers l'Ouest strictement encadrée se manifestent notamment aux frontières entre l'Autriche et les États socialistes hongrois et tchécoslovaque. Les événements de 1968 vont stopper cette dynamique. Dans les années 70, l'URSS et les États alignés réaffirment leurs souverainetés frontalières et leur monopole des moyens légitimes de circulation accordés aux

populations. Ce que les recherches révèlent, malgré ces variations, c'est que pour les populations « *la frontière à l'époque communiste a toujours été fermée et ne s'est ouverte qu'en 1991 [...] Pourtant, la police des frontières, les visas, les procédures d'invitations et les regroupements familiaux, le rêve de l'étranger qui sont les ingrédients incontestables d'une histoire du bloc socialiste au quotidien encore très largement à écrire, sont aussi le lot commun des sociétés contemporaines. Comment repérer les invariants et établir les différences ? Ces mêmes personnes en font l'expérience, parfois dans le désenchantement, aux portes de l'espace Schengen* » (Dullin, 2011 : 28).

À partir de 1989, les régimes socialistes s'effondrent un à un en Europe centrale⁴⁷⁹, et les images des populations investissant les frontières et les murs deviennent des symboles politiques de cette période. La fragmentation de l'URSS redessine les tracés frontaliers. L'Ukraine devient un État indépendant et amorce une complexe transition⁴⁸⁰.

- *Populations d'Europe centrale face aux reconfigurations politiques et territoriales : l'identification et la résurgence des « minorités nationales » et des nationalités*

Les multiples reconfigurations frontalières du 20^{ième} siècle en Europe centrale, toujours influencées par la situation géopolitique, se sont imposées aux populations. Utilisées pour définir les limites d'État à vocation nationale naissant des empires fragmentés, les frontières ont dès lors participé à la construction et à l'identification des nationalités et des minorités linguistiques, religieuses ou ethniques au sein des nouveaux territoires constitués vis-à-vis de leur État de tutelle, et souvent frontaliers. De plus, la forte hétérogénéité des populations d'Europe centrale a été renforcée par les nombreux affrontements militaires de la première moitié du 20^{ième} siècle et les vagues de déplacés et de réfugiés qu'ils ont provoquées (Morelon, 2016). Les habitants ancrés dans certaines régions ont changé successivement de citoyenneté pendant le 20^{ième} siècle⁴⁸¹, les reconfigurations de l'Histoire se sont imposées dans leurs trajectoires biographiques et familiales.

⁴⁷⁹ Voir sous-partie 1.2.6, page 103

⁴⁸⁰ Voir sous-partie 1.3.6, page 131

⁴⁸¹ Un habitant de Beregszász (Berehove) en Ruthénie subcarpatique qui aurait traversé le 20^{ième} siècle aura pu être successivement sujet austro-hongrois, puis citoyen tchécoslovaque à partir de 1918, puis citoyen hongrois, entre 1938 à 1945, puis citoyen soviétique entre 1945 et 1991, puis citoyen ukrainien.



Sur cette carte, Philippe Rekacewicz superpose tous les tracés ayant existé au cours du 20^{ième} siècle en Europe centrale. Il identifie par des points bleus les villes et villages de Tiatchiv, Tchop, Oujgorod, Berehove, Prešov, Košice, Veľké Raškovce, Bükkszentkereszt, Miskolc.

Ces lieux situés au sein du même ensemble austro-hongrois jusqu'au début du 20^{ième} siècle ont été ensuite séparés par les frontières étatiques multiples et leurs reconfigurations au 20^{ième} siècle.

Les transitions post-impériales vers ces États peuvent dès lors être abordées, au-delà des reconfigurations institutionnelles et frontalières, par le biais de l'évolution du rapport entre le pouvoir et ses populations. « *La défaite des puissances centrales mit fin à la pax austriaca qui avait permis aux peuples d'Europe centro-danubienne de vivre ensemble plusieurs siècles durant. Le concept d'État-nation fut imposé par les Grandes puissances victorieuses dans un espace où les populations sont souvent mélangées. Le tracé des nouvelles frontières fut davantage dicté par des considérations géostratégiques que par la réalité ethnique. Les nouveaux États issus du démembrement de l'Autriche-Hongrie se voulaient des États-nations centralisés, alors que sur leur territoire vivaient d'importantes minorités nationales qui étaient loin de jouir de l'égalité des droits qu'assurait l'ancienne Autriche-Hongrie à tous ses ressortissants* » (Bogdan, 2010).

Le terme d' « égalité des droits » mérite d'être nuancé. Les politiques de magyarisation des élites hongroises de la monarchie duale à l'encontre des langues et cultures slovaques par exemple, pondèrent le propos. Cependant, le pouvoir austro-hongrois n'est pas fondé sur l'unicité nationale et religieuse de sa population. La forte tolérance du pouvoir impérial envers les communautés juives en est un exemple. En s'installant dans le territoire austro-hongrois, ces derniers trouvent un refuge face aux persécutions et aux pogroms qui ont cours en Russie.

Alors que les Juifs ne formalisent pas majoritairement de projet national en tant que tel⁴⁸², les lois constitutionnelles de 1867 reconnaissent leur égalité tout comme pour les autres sujets impériaux. De ce point de vue, et malgré d'autres limites sociales ou économiques, leur réalité communautaire « supranationale » entre en symbiose avec la posture « au-dessus des nations » du pouvoir impérial. Cela encouragera par ailleurs le développement d'un certain antisémitisme parmi les mouvements nationalistes les plus affirmés (Horel, 2015). Le modèle impérial de gestion des populations échoue progressivement à sauvegarder la légitimité de la souveraineté de l'État face aux alternatives fédérales, autonomistes ou indépendantistes portées et revendiquées par les courants nationalistes en développement (Pasteur, 1996).

A contrario, le registre de l'unicité nationale, porté par certains États naissant de la fragmentation de l'Empire et les irrédentismes, va participer à installer politiquement la question des minorités et leur gestion par l'État. La Hongrie de l'après-Trianon illustre très clairement ce changement de paradigme, puisqu'à l'affirmation nationaliste intérieure entretenue par le pouvoir répond la question des minorités hongroises sur les territoires extérieurs (Kubassek, 2011). De plus, les régimes fascistes endogènes ou les occupations fascistes en Europe centrale vont elles aussi largement participer à imposer aux populations des politiques de pureté ethnique ou raciale (Plasseraud, 2005). L'eugénisme et l'Holocauste en seront les plus terribles conséquences historiques, le rapt d'enfants et l'acculturation des jeunes générations ayant été également pratiqués et organisés (Zarha, 2011).

Pendant la période socialiste, la question nationale et la question des minorités sont variablement niées, opacifiées ou instrumentalisées par les États (Plasseraud, 2005). Officiellement opposé au nationalisme et au « desserrement des liens entre pays socialistes », l'État socialiste hongrois critique ouvertement les politiques d'assimilation culturelle imposées aux minorités hongroises vivant en territoire roumain par l'État voisin dans les années 60 et 70 (Macher, 2011). Le long des frontières soviétiques « épaisses » et des frontières internes au bloc de l'Est, les zones spéciales et la sécurisation des territoires frontaliers participent à invisibiliser les minorités frontalières pendant la période stalinienne, bien que paradoxalement les politiques sécuritaires contribuent à leur identification policière sur des registres ethniques. L'usage des déplacements et des déportations sur des critères linguistiques, culturels, nationaux ou ethniques en est une conséquence.

L'effondrement des régimes socialistes et la mise en œuvre des transitions participent à réinterroger les sociétés et les États sur les questions nationales et à redéfinir le lien entre citoyenneté et nationalité. Cet enjeu amène au divorce de Velours entre États tchèque et

⁴⁸² L'exception la plus notable étant les aspirations yiddishs.

slovaque. Cette période voit les « minorités nationales » recouvrer une certaine autonomie culturelle et politique (Plasseraud, 2005). Ce phénomène s'incarne à travers des initiatives scolaires, culturelles et politiques portées par les minorités elles-mêmes, par exemple en fondant des partis politiques visant à obtenir des représentants dans les institutions de leur État de tutelle.

La résurgence de la question nationale concerne notamment des minorités frontalières séparées par les limites étatiques et confinées des décennies durant. Cette dynamique est particulièrement importante pour la diaspora hongroise. La Fédération mondiale des Hongrois⁴⁸³ (MVSz), principale organisation transnationale représentant la diaspora hongroise, fondée en 1938 dans une optique ethno-nationaliste et irrédentiste, connaît un renouveau après les décennies communistes. De multiples partis et associations culturelles sont mis en place par les communautés sur la période, comme l'Union démocrate magyare de Roumanie (UDMR), le Parti de la communauté hongroise (SMK) de Slovaquie, l'Association culturelle hongroise de Subcarpatie, l'Alliance des Magyars de Voïvodine, la Communauté démocratique hongroise de Croatie, la Communauté nationale autonome hongroise de Muravidék en Slovénie. Ces associations et partis jouissent du soutien et de la reconnaissance de l'État hongrois, qui organisera à plusieurs reprises des forums « hungaro-hongrois » reconnaissant et légitimant les représentations politiques des Hongrois de l'étranger (Neumayer, 2012).

Autre exemple régional, le « renouvellement d'une nationalité ruthène »⁴⁸⁴ revendiquée est particulièrement illustratif (Magocsi, 1997). En Pologne et en Hongrie, des associations ruthènes sont créées dès 1989, un institut de la langue et de la culture ruthène est fondé dès 1993 à Prešov en Slovaquie. À l'ouest de Ukraine, alors que le pays en transition est traversé par l'enjeu politique de l'identité⁴⁸⁵, « *les Ruthènes subcarpatiques ne se considèrent pas*

⁴⁸³ Magyarok Világszövetsége – MVSz.

⁴⁸⁴ «*Brièvement, les Ruthènes — ou Ruthènes carpatiques — sont un peuple slave qui habite le versant sud et en partie le versant nord des chaînes centre-nord des Carpates. Ils parlent une série de dialectes du slave oriental, ils utilisent l'alphabet cyrillique et, traditionnellement, ils appartiennent au rite oriental, soit uniate, soit orthodoxe. Leur patrie chevauche les frontières de trois États : l'Ukraine (oblast' transcarpatique), la Slovaquie (région de Prešov) et la Pologne (région des Lemkos). On trouve également environ une douzaine de villages ruthènes dans le nord de la Roumanie (région de Maramures), un ou deux dans le nord-est de la Hongrie, et une petite communauté à la vie culturelle intense dans la région de Vojvodina en Yougoslavie. Faute de statistiques, il est impossible de préciser le nombre total de Ruthènes, mais on estime que leur nombre se situe entre 900.000 et 1.000.000. Les Ruthènes n'ont jamais eu leur propre État, mais à plusieurs reprises au cours du XXe siècle, ils ont joui d'un statut d'autonomie, souvent avec bien des attributs politiques de la souveraineté (gouverneurs, premiers ministres, langue officielle, hymne national etc.). Après la Deuxième Guerre mondiale cependant, et au cours des quatre décennies et davantage de soumission au régime communiste, dans tous les pays où vivaient des Ruthènes, à l'exception de la Yougoslavie cette nationalité était interdite ; du point de vue administratif, les Ruthènes étaient déclarés comme Ukrainiens. De nombreuses publications officielles pendant les décennies d'après 1945 affirmaient avec fierté que le problème de la nationalité chez les Ruthènes était « résolu » grâce aux politiques éclairées du marxisme-léninisme. Ce sont le déclin et l'effondrement du pouvoir communiste centralisé depuis le milieu des années 1980 jusqu'à l'année 1991 qui ont rendu possible le renouvellement d'une nationalité ruthène* » (Magocsi, 1997 : 419).

⁴⁸⁵ Voir sous-partie 1.3.6, page 137

comme une minorité nationale, mais plutôt comme la population majoritaire « autochtone ». De plus, ils affirment que le statut autonome de la région, d'abord en tant que Ruthénie subcarpatique dans la Tchécoslovaquie de l'entre-deux-guerres, puis en tant qu'Ukraine transcarpatique au cours des derniers mois de la Deuxième Guerre mondiale (novembre 1944 à juin 1945), a été aboli de façon illégale par les autorités soviétiques. En conséquence, les Ruthènes autochtones considèrent qu'ils ont un droit légal à l'établissement d'une « république de la Rus' subcarpatique » au sein d'une Ukraine indépendante » (Mogocsi, 1997 : 420). Cette revendication ne se traduira pas par des faits, malgré le fort attachement de la population locale pour un statut d'autonomie⁴⁸⁶. Ce qui est notable cependant, c'est la vigueur de ce phénomène et sa capacité à recréer des liens et mobiliser des moyens au niveau régional et transfrontalier.

À partir de 1991, les politiques des États d'Europe centrale envers leurs minorités vont être fortement influencées par l'orientation et l'intégration européenne, tout comme leurs politiques frontalières et leurs relations de voisinage.

⁴⁸⁶ Dans l'oblast, une question spéciale a été incluse dans le référendum pour l'indépendance ukrainienne en décembre 1991 et 78 % de la population transcarpate a voté en faveur de l'autonomie de la région.

2.3.2 Intégration régionale et européenne, persistance des enjeux frontaliers

Pour les États d'Europe centrale, la transition, c'est l'autonomie politique et diplomatique retrouvée. C'est aussi une forte volonté de « retour à l'Europe », perçue comme un objectif autant qu'un modèle positif, après des décennies d'arrimage soviétique (Rupnik, 1992). Dès 1991, les responsables politiques Václav Havel, Lech Wałęsa et József Antall, représentant respectivement la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Hongrie, se réunissent symboliquement à Visegrád⁴⁸⁷ en Hongrie pour exprimer leur volonté de coopérer et de mettre en route leurs États vers l'intégration européenne. Alors que l'ex-Yougoslavie s'enfonce peu à peu dans la crise nationaliste et la guerre civile, les 3 puis 4 États d'Europe centrale mettent en place un groupe inédit qui « *tente de réinventer l'espace géopolitique de l'Europe centrale, tour à tour impériale, décomposée et mythifiée par le passé* » (Vargovčíková, 2012 : 6). Dans cette dynamique, l'Accord de libre-échange centre-européen (ALECE) est ratifié le 21 décembre 1991 à Cracovie, pour réorganiser les liens économiques post-CAEM et pré-européens entre les États de Visegrád, avant plus tard d'être ouverts aux États tiers d'Europe centrale et orientale (Lamotte, 2003).

Dans un contexte géopolitique incertain, et alors que chaque État se dote de ses propres objectifs intérieurs, « *La déclaration de Visegrád apparaît comme le fruit d'une triple motivation. Tout d'abord, répondre aux soucis communs : se dissocier du reliquat soviétique pour s'associer progressivement à l'Union européenne et à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord à l'issue d'une transition politique et économique ; puis donner forme à un sentiment d'appartenance commune et de proximité entre les pays, encore que non exempts de quelques frictions ; enfin, mieux répondre aux intérêts nationaux respectifs dans un cadre multilatéral* » (Vargovčíková, 2012 : 7). Le groupe de Visegrád n'est pas une union supranationale, mais bien un outil de coopération multilatéral et une « alliance instrumentale » ponctuée de tensions en fonction de l'évolution de la vie politique interne des États la composant et de leurs relations avec les acteurs internationaux (Vargovčíková, 2012). L'intégration régionale est dès lors considérée comme un facteur facilitateur pour l'intégration européenne (Gura, Rouet, 2017).

⁴⁸⁷ « *Ville hongroise, lieu d'une rencontre historique entre les rois de Hongrie, de la Pologne et de la Tchéquie en 1335, Visegrád fut choisie pour la signification symbolique du lieu où Charles Robert, Casimir le Grand et Jean de Luxembourg s'entendirent pour renforcer leur coopération politique et commerciale* » (Vargovčíková, 2012 : 148).

Les adhésions atlantique et européenne sont conditionnées. Les États savent qu'en l'absence de stabilité intérieure et quant au voisinage, leur intégration serait remise en cause. Cette situation, fluidifiée par Visegrád, va encourager la normalisation rapide des enjeux frontaliers. Les critères de Copenhague comprennent également le respect des minorités et leur protection.

La Hongrie, historiquement marquée par ces deux questions, promulgue dès 1993 des réformes très avancées contre l'irrégentisme et pour la protection des minorités⁴⁸⁸. Ce texte est largement destiné à servir d'exemple aux voisins, parties prenantes de Visegrád ou non, comme la Roumanie (Plasseraud, 2010). En signant entre 1991 et 1993 des traités bilatéraux établissant l'intangibilité des tracés frontaliers avec l'Ukraine, la Roumanie et la Slovaquie voisine, la question historique de l'irrégentisme hongrois semble en voie d'être dépassée. Toujours revendiquée ouvertement par des groupuscules d'extrême droite, elle reste cependant latente et diffuse au sein de la population et des nouvelles élites politiques de la droite conservatrice, et ressurgit de façon polémique au sein des débats politiques des années 90. Une nouvelle extrême droite ouvertement irrégentiste, xénophobe et anti-européenne se réorganise en Hongrie dès 1992 au sein du Parti hongrois de la justice et de la vie (MIEP), obtenant des scores très minoritaires aux élections, mais apparaissant dans l'espace public et médiatique et promouvant une lecture ultranationaliste, irrégentiste, et souverainiste de l'histoire du pays (Ablonczy et Ablonczy, 2012). En 1998, l'opposition de droite menée par Viktor Orbán remporte les élections législatives hongroises. Ce dernier a utilisé la thématique des minorités hongroises extra-frontalières pendant la campagne électorale. Au pouvoir, il initie en 2001 des lois visant à soutenir les « Hongrois de l'étranger ». Ces lois sont promulguées sans accords préalables des États où résident les bénéficiaires. Elles comportent des effets extraterritoriaux à destination de citoyens et des ONG d'États tiers⁴⁸⁹. Elles sont perçues par les États voisins comme une entorse à leur souveraineté. De ce fait, elles déséquilibrent le *statu quo* du bon voisinage mis en place depuis les transitions. Critiqué par les partenaires européen et isolé sur ce sujet, le gouvernement de centre-gauche de Medgyessy qui succède à Orbán en 2002 choisit de ne pas compromettre

⁴⁸⁸ Loi hongroise du 7 juillet 1993 : « *L'Assemblée Nationale déclare qu'elle considère le droit à l'identité nationale et ethnique comme faisant partie intégrante des droits universels de l'homme, qu'elle reconnaît les droits individuels et collectifs spécifiques des minorités nationales et ethniques comme étant des droits et libertés civiques fondamentaux, et qu'elle s'emploie à les faire respecter dans leur totalité dans la République de Hongrie* ». Budapest, rompant avec une pratique ancienne, s'interdit dans ces conditions de conduire une politique « *visant ou conduisant à l'assimilation des minorités ou ayant partiellement ou totalement pour objectif ou pour résultat la modification de la composition ethnique des territoires habités par les minorités* » (art.2).

⁴⁸⁹ L'État hongrois veut mettre en place un « certificat de nationalité hongroise » à destination des minorités voisines, qui serait accordé par les organisations non gouvernementales représentatives des minorités hongroises à l'étranger en fonction de certains critères linguistiques et généalogiques et donnerait le droit à des bourses financières, des facilités de circulation ou d'inscription scolaires et universitaires.

l'adhésion européenne et fait de larges concessions⁴⁹⁰ aux revendications des États voisins en 2003 (Szörenyi, 2006).

La Slovaquie, marquée par de fortes difficultés économiques et dirigée par Vladimír Mečiar qui promeut une politique isolationniste entre 1993 et 1998, trouvera en Visegrád un espace de soutien lui permettant de combler plus facilement certains retards accumulés quant aux critères de convergence et d'adhésion (Vargovčíková, 2012).

En 1999, les États de Visegrád sont intégrés à l'OTAN. Cinq ans plus tard, le 1^{er} mai 2004, les États font leur entrée dans l'Union européenne. « *Pour le groupe de Visegrád, l'adhésion signifie la disparition de l'objectif principal de son agenda* » (Vargovčíková, 2012 : 21). Cela ne signifiera pas la dissolution du groupe. Les États décident de son maintien et fixent de nouveaux objectifs économiques et diplomatiques⁴⁹¹.

Le 21 décembre 2007, trois ans après l'adhésion européenne, les États du groupe de Visegrád sont intégrés à l'espace Schengen. Chaque État candidat avait dû établir son propre « plan d'action Schengen » dès 2002, avant même l'adhésion européenne. En 2006, les membres de Visegrád ont fait front commun contre les menaces de la Commission européenne qui envisageait un rapport de leur incorporation, du fait de retards constatés quant à la mise en place du système d'information Schengen, malgré les efforts engagés depuis plusieurs années pour intégrer les acquis nécessaires. Un compromis est finalement trouvé pour éviter le report (Lhomel, 2006). Très attendue par les citoyens des pays centre-européens, l'intégration à Schengen a approfondi l'intégration européenne des États et l'attachement européen des populations, désormais libres de circuler et de s'établir sur tout le territoire Schengen.

D'un point de vue frontalier, la libre circulation a rendu obsolètes les check-points entre des États historiquement marqués par les conflits frontaliers et leurs conséquences sur les populations. Cependant, « *La sécurisation des frontières s'est traduite dans plusieurs pays par le rétablissement d'un régime de visa pour les ressortissants de pays voisins situés plus à l'Est, avec lesquels les échanges s'étaient particulièrement développés et intensifiés. [...] Ce nouveau « mur de Berlin » a posé un certain nombre de problèmes, qui ont pu être progressivement surmontés sur le plan administratif, mais qui, sur les plans politique et humain, demeurent source de tensions et de déchirements* » (Lhomel, 2007 : 7). L'interface frontalière que la Pologne, la Hongrie et la Slovaquie notamment partagent avec l'Ukraine est concernée. Dès 2002 et le plan d'action Schengen, les contrôles se sont durcis et les moyens humains et

⁴⁹⁰ Les certificats de nationalité n'ouvrent des droits spécifiques que sur le territoire hongrois, et le rôle des ONG est supprimé.

⁴⁹¹ Dans les *Guidelines on the Future Areas of Visegrád Cooperation*, disponible à l'adresse suivante : <http://www.visegradgroup.eu/cooperation/guidelines-on-the-future-110412>.

matériels visant à lutter contre les passages irréguliers sont progressivement renforcés⁴⁹². En 2007, le tracé devient un tronçon officiel de la frontière extérieure Schengen. À partir de cette date, les franchissements sont strictement régis par les règles policières et douanières communautaires, et les visas Schengen. Si l'expression de « nouveau mur de Berlin » est sans doute exagérée, les conséquences humaines sont bien réelles⁴⁹³. L'accès aux visas devient un enjeu pour les habitants de la partie ukrainienne, et une épée de Damoclès pesant sur leurs projets de mobilité⁴⁹⁴. L'obtention d'un visa Schengen est longue, chère, et induit des contraintes multiples extrêmement importantes pour les demandeurs, à l'image des citoyens ukrainiens ayant de la famille ou des habitudes sociales et culturelles régulières de l'autre côté des frontières. Avec l'instauration progressive des critères Schengen, ces derniers voient la reviviscence restrictive des mobilités et des franchissements, en écho aux politiques frontalières soviétiques qui ont marqué la région. Symétriquement, les citoyens des États européens voisins sont exemptés de visa pour franchir la frontière ukrainienne. En 2009 cependant, des accords bilatéraux sont signés entre l'Ukraine et les pays européens limitrophes pour mettre en place un régime de petit trafic frontalier prévu par un règlement européen de 2006⁴⁹⁵. Moins onéreux que les visas Schengen, ces permis d'une durée de 1 à 5 ans ne permettent le libre franchissement et la libre circulation des détenteurs que dans le strict périmètre de l'État concerné par le permis, généralement une zone de 50 kilomètres au-delà de la frontière. Créés pour les populations frontalières, ces permis ne sont obtenus qu'après une procédure administrative parfois longue, et qui peut entraîner un refus de la part des autorités compétentes.

Quand la Slovaquie est entrée dans l'espace Schengen, les contrôles ont disparu aux frontières de l'ouest, au nord et au sud du pays, mais pas à l'est, aux frontières ukrainiennes. Là, ils se sont fortement renforcés. Un des effets de Schengen, c'est du fait de cette différenciation entre frontières intérieure et extérieure, la redécouverte de l'Ukraine voisine comme pays situé dans l'immédiat voisinage de l'UE, par le jeu de clair-obscur des logiques d'ouverture et de fermeture frontalières⁴⁹⁶.

En 2009, l'UE réorganise sa Politique européenne de voisinage⁴⁹⁷ et met en place le Partenariat oriental. Le groupe de Visegrád va s'employer à « *la promotion des processus de démocratisation dans le voisinage à l'Est, en Ukraine, en Biélorussie et en Moldavie, dans le*

⁴⁹² Voir l'article de Martin Plichta, « La Slovaquie aux avant-postes de la frontière Schengen », *Le Monde*, 24 novembre 2007.

⁴⁹³ Voir la partie 2.3.4 sur les villages de Mali Selmentsi et Veľké Slemence, page 313

⁴⁹⁴ Voir la partie 2.3.3 sur les Effets-frontières et pratiques frontalières en région transcarpathique, page 291

⁴⁹⁵ Règlement (CE) no. 1931/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 fixant des règles relatives au petit trafic frontalier aux frontières terrestres extérieures des États membres et modifiant la Convention de Schengen.

⁴⁹⁶ Les termes de *Debordering / rebordering* s'appliquent en synonyme ici.

⁴⁹⁷ Voir sous-partie 1.3.5, page 127

cadre de la politique du Partenariat oriental de la politique de voisinage, et dans les pays des Balkans occidentaux » (Gura, Rouet, 2017 : 128). Pour les États composant Visegrád cependant, c'est bien la nature des relations bilatérales entre chacun d'entre eux et la Russie qui reste prioritaire pour définir leur politique étrangère, plus que les relations avec les États du voisinage immédiat. Les scandales et l'instabilité politique en Ukraine les années qui ont suivi la « révolution orange » de 2004, tout comme des tensions bilatérales chroniques à propos d'enjeux liés aux populations frontalières⁴⁹⁸, ont maintenu une distance entre l'Ukraine et les États européens voisins, qui ont gardé leurs distances malgré la volonté de l'Ukraine de « revenir » elle aussi à l'Europe. Premier État post-soviétique à signer un accord de partenariat et de coopération avec l'UE, en 1994, l'Ukraine restera cependant à l'écart de la dynamique centre-européenne. Intéressée par Visegrád à ses premières années mais déboutée par ses États membres, elle cherchera les années suivantes à développer en priorité des partenariats avec les États européens les plus puissants et avec les États-Unis, au-delà de ce voisinage immédiat. Cela n'a pas empêché des collaborations énergétiques ou culturelles avec les États de Visegrád, l'Ukraine étant devenue à partir de 2005 un des principaux États bénéficiaires du Fonds international de Visegrád (Groszkowski et al., 2017).

Malgré l'adhésion européenne et l'intégration à l'espace Schengen, les enjeux et les tensions frontalières liés aux minorités nationales n'ont cependant pas disparu entre les États de Visegrád. Après l'échec de la « politique du statut » initiée par Viktor Orbán en 2001 pendant la procédure d'adhésion à l'UE, la MVSz initie en 2004 après l'adhésion européenne du pays une pétition demandant à l'État hongrois des facilitations concernant l'acquisition de la double nationalité pour les minorités hongroises extraterritoriales. Un référendum se tient en Hongrie le 5 décembre 2004. Si 51,6 % des votants se prononcent pour de telles facilitations, le référendum est caduc, puisque les partisans du « oui » ne parviennent pas obtenir à eux seuls le quorum de 25 % du corps électoral, seuls 37 % des citoyens hongrois s'étant rendus aux urnes. Ce référendum illustre cependant la persistance de cette question dans la vie politique hongroise et le poids des associations et partis de la diaspora. L'État hongrois continue à s'investir pour la défense de ses minorités nationales extraterritoriales, mais cette mobilisation se fait plus modérée, et au sein du cadre européen. Les responsables hongrois, notamment l'eurodéputé socialiste Csaba Tabajdi et l'eurodéputé du Fidesz Kinga Gál, promeuvent la reconnaissance des droits collectifs des minorités nationales par les institutions et les traités européens (Neumayer, 2012).

⁴⁹⁸ Par exemple la politique de l'État ukrainien jugée défavorable aux minorités hongroises par l'État hongrois entre 2004 et 2008.

Cependant, la vie politique hongroise post-adhésion européenne est marquée par le développement d'une nouvelle organisation d'extrême droite, le Jobbik, et par la réorientation souverainiste du principal parti de droite, le Fidesz, sur fond de crise économique et politique depuis 2006 (Ablonczy et Ablonczy, 2012). Le Jobbik, fondé en 2003, est issu d'une scission du MIEP. L'organisation promeut des lignes autoritaires, souverainistes de droite, irrédentistes, xénophobes et ethno-différentialistes⁴⁹⁹. Le Jobbik « *a su galvaniser un certain mécontentement d'une partie de la société hongroise quant aux problèmes graves de la coexistence entre la majorité et la communauté rom/tsigane [...] L'autre grand thème qui a donné des ailes au parti de cette nouvelle extrême droite était le rejet de toute l'élite politique – qu'elle soit de droite ou de gauche* » (Ablonczy et Ablonczy, 2012 : 17). Le Jobbik promeut l'action directe sous couvert « d'autodéfense » et met en place la Garde hongroise, groupe paramilitaire qui comptera jusqu'à deux mille membres, dissout par l'État en 2009 alors que se multiplient les assassinats racistes contre les populations roms/tsiganes. En 2007, il obtient 14 % des suffrages aux élections européennes et obtient une eurodéputée, Krisztina Morvai (Ablonczy et Ablonczy, 2012). Le vote Jobbik est fort dans les régions désindustrialisées et à forte présence des communautés roms/tsiganes comme dans le nord-est du pays, et faible à l'ouest et dans la capitale (Ablonczy et Ablonczy, 2012). Dans le même temps, le Fidesz, qui représentait la droite classique, s'est peu à peu reconfiguré sous l'impulsion de Viktor Orbán comme un parti de droite extrême, promouvant un souverainisme et un nationalisme affichés capables d'agglomérer les votes d'une large base électorale. Récupérant la rhétorique du Jobbik tout en la modérant, il utilise le spectre d'une victoire de ce dernier pour composer le socle électoral qui portera son parti au pouvoir après les élections législatives de 2010, où le Fidesz obtient 52,7 % des suffrages et 263 députés, soit 68 % des sièges. Redevenu Premier ministre et fort de cette majorité puissante, Orbán réforme la constitution hongroise dans un sens souverainiste et multiplie les réformes et les décrets visant à encadrer la justice, les médias, la vie civile, universitaire et intellectuelle (Potte-Bonneville, 2011).

Le Fidesz d'Orbán a réutilisé massivement l'enjeu des minorités hongroises extraterritoriales et l'imaginaire du traité de Trianon dans la campagne. Un mois seulement après l'élection, le Premier ministre hongrois prend sa revanche quant à son échec de 2001. « *L'amendement à la loi sur la citoyenneté adopté par 344 voix pour, 3 contre et 5 abstentions permet aux minorités magyarophones des pays frontaliers d'acquérir la nationalité hongroise. La loi prévoit désormais que toute personne ayant un ancêtre hongrois, ou une origine*

⁴⁹⁹ « *Christianisme politique affirmé, étatismes et protectionnisme dans l'économie, discours sécuritaire et tournant dans la politique étrangère avec hostilité à l'égard de l'Union européenne, des États-Unis et d'Israël et établissement de rapports amicaux avec la Chine, la Russie, l'Iran, la Turquie et les républiques de l'Asie centrale* » (Ablonczy et Ablonczy, 2012 : 20).

hongroise fortement probable, détenant des capacités linguistiques en hongrois, et ne représentant pas une menace à la sécurité du pays, pourra devenir citoyen de l'État hongrois. Ayant pour objectif avoué de "panseur les plaies" d'une nation hongroise traumatisée par le Traité de Trianon selon le Président de l'Assemblée Pál Schmitt, la mesure semble avoir surtout causé une surinfection des relations diplomatiques dans le bassin des Carpates. Elle a été reçue par les pays voisins au mieux avec circonspection, au pire de façon violente » (Herman, 2010). La Roumanie, menant une politique similaire à destination de ses minorités roumanophones en Moldavie, proteste mais ne souhaite pas l'incident diplomatique. L'Ukraine, où la double citoyenneté est interdite, ne réagit pas officiellement, mais la Slovaquie prendra immédiatement des mesures de rétorsion interdisant la double citoyenneté⁵⁰⁰. La classe politique slovaque jugera unanimement cette mesure comme une nouvelle ingérence de leur voisin dans la souveraineté slovaque. La Slovaquie avait mise en place une mesure de facilitation destinée aux ressortissants étrangers d'origine slovaque, majoritairement frontaliers, mais ne s'apparentant pas à la naturalisation et sans réelle ingérence⁵⁰¹. Au-delà des réactions immédiates concernant la mesure hongroise, « l'instrumentalisation politique a toutefois également lieu de l'autre côté des frontières, une partie de la classe politique en Roumanie, Slovaquie et Serbie misant sur la prétendue "menace" hongroise pour faire son beurre électoral » (Herman, 2010).

Au-delà des États, cette mesure divise les organisations de la diaspora hongroise elle-même. « Le parti hongrois de Slovaquie Most-Híd, partisan d'une coexistence pacifique entre Hongrois et Slovaques, a également dénoncé les mauvaises intentions du Fidesz, et les effets négatifs de la loi. Or, c'est ce parti, de création récente, qui a remporté une large majorité des votes des minorités hongroises aux dernières législatives, entrant au gouvernement slovaque avec 8,12 % des votes. Le SMK-MKP parti hongrois de Slovaquie jusque-là dominant et qui a ardemment défendu le projet du Fidesz, essuie une cuisante défaite avec 4,33 % des votes, un pourcentage insuffisant pour être représenté au Parlement. Il semble donc que, au moins en Slovaquie, la loi n'a pas été reçue avec la gratitude attendue par la droite hongroise » (Herman,

⁵⁰⁰ « Le Parlement slovaque a adopté une mesure de rétorsion immédiate, signée par le Président Ivan Gašparovič le 31 mai, interdisant l'acquisition de la double nationalité. Acquérir la nationalité d'un autre pays en Slovaquie entraînera désormais la perte de la nationalité slovaque, ainsi que de toute position dans la fonction publique ou de toute fonction élective, ainsi qu'une amende de 3.319 euros en cas de non-signalement aux autorités. Les citoyens slovaques détenant déjà la double nationalité pourront toutefois la garder » (Herman, 2010).

⁵⁰¹ Act no. 474/2005 Coll. concernant les « Slovaques résidents à l'étranger », destinée aux non-citoyens slovaques ayant des liens historiques et familiaux avec la Slovaquie, et donnant accès à un permis particulier ouvrant des droits et facilitations administratives pour obtenir un visa, un permis de travail ou de résidence notamment. Ce titre n'est cependant pas une naturalisation, cette dernière nécessite 3 ans de résidence sur le territoire et une procédure spécifique. La mesure slovaque est de ce fait très différente de la procédure de naturalisation facilitée hongroise, et concerne par ailleurs un nombre de personnes très limité, essentiellement dans les territoires frontaliers hongrois, polonais et ukrainiens.

2010). Cependant, la majorité des organisations des minorités hongroises de l'étranger, dont le MVSz, semble soutenir la mesure.

Mais au-delà des associations et des réactions des États voisins, c'est la réaction des populations cherchant à y recourir ou non qui deviendra un enjeu, et fera l'objet d'une lutte politique de légitimation à propos des chiffres et de la signification politique de la procédure de naturalisation⁵⁰². Ce que souligne clairement la politique de l'État hongrois en 2010 au-delà des faits eux-mêmes, c'est la persistance des enjeux frontaliers malgré l'intégration régionale et européenne, et la persistance des clivages hérités de la géopolitique régionale du 20^{ième} siècle.

À partir de 2013, la crise politique ukrainienne s'impose aux acteurs étatiques régionaux. Elle dégénère peu à peu en guerre civile, et l'engagement russe complexifie le conflit⁵⁰³.

Les États de Visegrád scrutent l'évolution du conflit avec vigilance. L'interface frontalière partagée avec l'Ukraine est, depuis les transitions, l'intégration européenne et l'intégration à Schengen, une zone où les États s'investissent pour lutter contre les trafics et la criminalité organisée, mais dorénavant l'instabilité ukrainienne et la militarisation du conflit à l'est du vaste pays pourrait s'étendre à l'ouest du territoire et à l'interface frontalière avec l'UE. « *Les 4 États de Visegrád se sont prononcés depuis le début de la guerre en faveur de l'inviolabilité des frontières, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Ukraine. Conformément à la position adoptée par l'UE, les États V4 ont également déclaré leur soutien total au processus de Minsk* » (Groszkowski et al., 2017 : 7). Cependant, il n'y a pas de position consensuelle concernant l'attitude à tenir vis-à-vis de la Russie. Depuis le début du 21^{ième} siècle, les relations commerciales et énergétiques avec cette dernière se sont développées. La Russie reste perçue comme une menace, mais également comme un interlocuteur régional indispensable. La Pologne cherchera notamment à porter son propre agenda diplomatique, en souhaitant devenir une interface centre-européenne incontournable pour les nouvelles discussions Ouest-Est. « *En raison de leur volonté de maintenir de bonnes relations économiques potentielles avec la Russie, les gouvernements de la République tchèque, de la Slovaquie et de la Hongrie ont évité de critiquer trop directement le Kremlin pour ses agressions envers l'Ukraine* » (Groszkowski et al., 2017 : 7). Ces réticences voient également

⁵⁰² En juillet 2015, l'État hongrois revendique près de 460.000 résident roumains ayant eu accès à la naturalisation hongroise simplifiée, 140.000 résidents serbes, et près de 125.000 résident ukrainiens. Ces chiffres, relatés par voie de presse, sont cependant difficiles à confirmer et doivent être pris avec précaution puisqu'ils sont au centre de la stratégie d'influence de l'État hongrois vis-à-vis des États voisins. Ruslan Zhylenko, enseignant à l'université de Oujgorod en Ukraine et directeur de la Carpathian Fondation Ukraine, confirme la délicatesse et l'enjeu autour du chiffrage.

⁵⁰³ Voir sous-partie 1.3.6, page 131

jour au moment où, dans la classe politique comme dans les opinions publiques en question, la crise de légitimité envers l'UE s'accompagne d'une dynamique des courants souverainistes⁵⁰⁴.

Pour le pouvoir ukrainien post-Maïdan, les principaux interlocuteurs géopolitiques restent de toute manière les États forts de l'UE et les États-Unis. Pour cette raison, les initiatives diplomatiques à destination des États limitrophes restent peu nombreuses. « *Ce n'est qu'au début de 2017 que Kiev a nommé de nouveaux ambassadeurs dans les capitales de ces pays, accompagnés de messages sur la nécessité d'activer les relations bilatérales* » (Groszkowski, Iwański, Sadecki, 2017 : 9). C'est cette année-là également que rentre en vigueur l'Accord d'association entre l'UE et l'Ukraine qui a mis le feu aux poudres, tandis que l'intégrité territoriale du pays n'est pas rétablie et que la crise demeure.

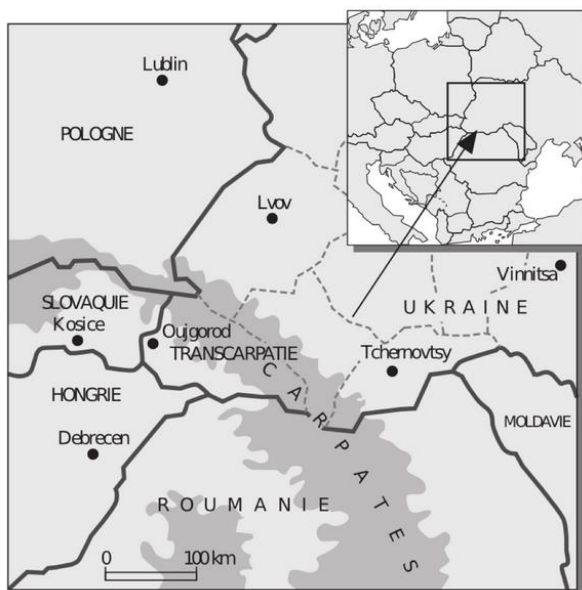
⁵⁰⁴ Voir sous-partie 2.3.6, page 331

2.3.3 Effets-frontières et pratiques frontalières en région transcarpatique⁵⁰⁵

Nous choisissons d'aborder l'espace transfrontalier formulé par les lignes frontalières à partir du territoire de la Transcarpatie ukrainienne. Cela nous amènera à détailler les effets-frontières et leur évolution dans une région où les territoires hongrois, ukrainien et slovaque sont en contact⁵⁰⁶, nous permettant de décrire les pratiques, les opportunités et les enjeux tissés autour de la frontière pour les acteurs de cet espace.

- un espace régional historiquement périphérique mais marqué par de forts effets-frontières

Le terme de Transcarpatie, *Zakarpatska* en ukrainien, désigne un oblast, c'est-à-dire une région administrative du pays, dont la capitale régionale est la ville d'Oujgorod⁵⁰⁷. Cet oblast, le plus à l'ouest de l'Ukraine, correspond historiquement au territoire de la Ruthénie subcarpatique et a connu les multiples reconfigurations frontalières historiques qui ont marqué l'Europe centrale. L'oblast ukrainien est en contact avec les frontières polonaises, slovaques, hongroises et roumaines, enveloppé ainsi par les pays membres de l'Union européenne et majoritairement de Schengen⁵⁰⁸.



Carte de localisation de la Transcarpatie, par Philippe Rekacewicz, pour *Le Monde Diplomatique*, juin 1993.

⁵⁰⁵ Cette partie reprend et complète les matériaux, informations et analyses déjà mis en chantier dans Ciapin, 2017a et Ciapin, 2017b. L'exploration a été réalisée en 2015 lors de plusieurs séjours sur place.

⁵⁰⁶ Dans cette partie, nous n'aborderons pas la frontière polonaise, qui concerne l'oblast de Lviv plus au nord-est. La situation observée là-bas est cependant similaire à l'interface transcarpatique, voir Marc Antoine Percier, *La frontière polono-ukrainienne, frontière européenne*, *Le courrier de Pologne*, 27 mars 2014. De même, nous ne prendrons pas en compte l'interface roumaine, les limites de temps et de moyens nous ayant empêché de mener des investigations suffisamment approfondies dans ce secteur plus au sud-est de l'oblast ukrainien.

⁵⁰⁷ *Zakarpatska* est la translittération de Закарпатська. *Oujgorod* est la translittération en français de Ужгород ; *Uzhhorod* est aussi employé.

⁵⁰⁸ La Roumanie ne fait pas partie de l'espace Schengen.

La Transcarpatie ukrainienne contemporaine compte un peu moins d'un million et demi d'habitants⁵⁰⁹. Oujgorod, pour sa part, un peu moins de 200.000⁵¹⁰. Environ 63 % de la population de l'oblast y vit en zone rurale, soit deux fois plus que dans le reste du pays. C'est une région en marge, géographiquement enclavée, assez faiblement développée, éloignée de Kiev, située à plus de 800 kilomètres, et loin aussi des grands ports de la côte qui ont fait la prospérité d'une partie du pays, bien que des infrastructures routières et ferroviaire y transitent, en direction de l'Europe centrale.

Cette situation périphérique se comprend à l'aulne de l'histoire. Espace contesté pendant le 19^{ième} siècle, la Ruthénie subcarpatique, en changeant successivement de tutelle étatique, est restée constamment aux marges des territoires successifs après la période moderne. Les États de tutelle y ont très peu investi dans les infrastructures et, économiquement, l'instabilité géopolitique a entravé le développement industriel et commercial. Même l'agriculture est confrontée aux duretés du relief et du terroir, et les populations locales, majoritairement agricultrices, assurent difficilement leur autosubsistance. Dans cette région aux langues, religions et identités nationales mélangées, la distribution sociale est cependant déterminée selon ces critères, Ruthènes, Slovaques et Ukrainiens étant plutôt paysans, Hongrois, Juifs, Allemands eux plutôt urbains, commerçants ou artisans (Dalmy de la Garenne, 1924). « *La population catégorisée comme « magyare » par les statistiques du Royaume y apparaît déjà démographiquement minoritaire, en revanche sa langue domine la région et sert de véhicule à tous les échanges interethniques. Les frontières entre les groupes étaient poreuses, notamment grâce au commerce et aux intermariages* » (Losonczy, 2014 : 224).

Le rattachement de cet espace au territoire tchécoslovaque va modifier la composition démographique, une partie de la population magyarophone émigrant vers la Hongrie de l'après-Trianon, quand des familles tchèques et slovaques émigrent vers la région (Losonczy, 2014). Après un bref retour sous le giron hongrois, « *À l'automne 1944, l'URSS força la Tchécoslovaquie à lui céder la région et l'annexa en l'intégrant à la République socialiste d'Ukraine. Lors de ce rattachement à l'URSS en 1945, son nom fut modifié en Zakarpatska oblast' ou Zakarpattia, ce qui signifie « la région au-delà des Carpates ». Si la pluralité ethnique et religieuse de la région s'est conservée tout au long du 20^{ème} siècle, sa composition démographique a subi des changements [...] la politique soviétique du repeuplement, particulièrement intense entre 1945 et 1965, y a installé une population rurale russe orthodoxe, alors que les communautés juives et allemandes, autrefois importantes, ont pratiquement*

⁵⁰⁹ Source : Banque de données du recensement (dernier recensement : 2001) <http://database.ukrcensus.gov.ua/>.

⁵¹⁰ Source : données officielles de la municipalité : <http://www.umr.uzhgorod.ua/uzhgorod/statistica/>.

disparu, à cause de la Shoah et des déportations soviétiques. Les Ruthènes sont considérés comme la population souche de la région » (Losonczy, 2014 : 225). La région prise dans l'épaisseur frontalière soviétique et sa zone spéciale, ne connaîtra pas de véritable développement économique dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Si la situation évolue avec la politique d'ouverture progressive et le développement des échanges commerciaux intersocialistes, l'espace frontalier carpatique est avant tout une zone de transit ferroviaire, et non une zone de production ou une place commerciale. Cet isolement a renforcé les revendications d'autonomie et d'indépendance au moment des transitions, quand la Transcarpatie devient de nouveaux confins du territoire ukrainien en 1991 (Magocsi, 1997).

La réouverture relative des frontières à partir de l'effondrement soviétique a provoqué le départ d'une partie des habitants de la région vers les États voisins d'Europe centrale, et en parallèle une reprise des échanges régionaux. La normalisation progressive des rapports entre les nouveaux États s'est concrétisée par l'ouverture de nouveaux check-points. Du fait de la présence de minorités nationales hongroises en Transcarpatie, l'État hongrois a été particulièrement volontariste à ce sujet. Avec 7 points de passages, 2 ferroviaires et 5 routiers, le nombre de check-points hungaro-ukrainiens est plus que doublé (Rosière, 1998).

Cependant, à partir de 2002, la conjonction entre la dynamique d'intégration régionale et européenne des États de Visegrád et la situation post-transition de l'État ukrainien a conduit au durcissement progressif des conditions de passage à la frontière, jusqu'à sa caractérisation totale en tant qu'interface extérieure de Schengen (Lhomel, 2007). Pourtant, l'interface a renoué avec les flux de transit, et la période d'isolement est terminée. En 2013, les données des services de douanes ukrainiens régionaux estiment à 8.755.000 le nombre de personnes ayant franchi légalement les frontières transcarpatées, majoritairement sur l'interface hungaro-ukrainienne. En volume, cela correspond à près de 4 millions de véhicules et à près de 25.000 tonnes de marchandises qui ont traversé les check-points. Une augmentation toutes catégories comparée aux années précédentes.

Les territoires frontaliers limitrophes à la Transcarpatie contemporaine peuvent tous être considérés eux aussi comme des territoires périphériques de leurs propres États, si l'on considère des indicateurs comme les différences de niveau de vie des populations ou de développement économique et urbain.

La région la plus orientale de la Slovaquie est historiquement la moins développée. La Tchécoslovaquie socialiste tentera de combler ce retard à travers la planification industrielle, qui mettra en place de grands combinats forestiers et sidérurgiques dans la région de Košice (Pierre, 1963). Dès les premiers moments de la transition post-socialiste, cette partie du pays

est durement touchée par la fermeture d'une partie des usines, la crise et le chômage (Rychtarikova, Rehak, 1992). Aujourd'hui, dans les régions de l'est slovaque où le taux de chômage culmine à 13 %, le niveau de vie est toujours 3 à 4 fois inférieur à celui de la partie ouest du pays, près de la capitale Bratislava et des interfaces autrichiennes et tchèques⁵¹¹. Les activités et les usines implantées par les firmes étrangères venant chercher une main-d'œuvre peu onéreuse mais européenne, comme U.S. Steel, se concentrent qui plus est autour des deux centres urbains de Prešov et de Košice, deuxième ville du pays et capitale régionale de l'est slovaque.

En Hongrie, les *comitats*⁵¹² de Szabolcs-Szatmár-Bereg et Borsod-Abaúj-Zemplén au Nord-Est ont connu un développement relativement similaire aux régions de l'est slovaque. En proportions toutefois, la région a bénéficié d'une industrialisation plus massive, notamment autour des agglomérations de Miskolc ou de Nyíregyháza, d'autant plus impactées par les transitions post-socialistes, qui ont là aussi installé le chômage de masse dans la région (Kneisz, 2008). La crise que traversent ces territoires, où vivent de nombreux Roms/Tsiganes hongrois, a accru les tensions sociales et communautaires, et dans le nord-est hongrois les scores du Jobbik et du Fidesz sont extrêmement importants (Ablonczy et Ablonczy, 2012).

Ces descriptions pourraient laisser penser à une relative homogénéité des caractéristiques sociales et sociologiques des territoires frontaliers hongrois, slovaque et ukrainien, et donc à des effets-frontières moindres entre ces territoires. S'ils sont tous périphériques et impactés profondément par la transition post-socialiste, de grandes disparités demeurent pourtant entre eux, et contribuent à différencier les interfaces et donc à produire des effets-frontières.

Nous pouvons établir une liste des principaux effets-frontières et des modalités frontalières qui configurent les mobilités au début du 21^{ème} siècle :

- *Les différences de salaires* : le salaire mensuel moyen ukrainien converti était de 155 euros en janvier 2009. Dans l'oblast de Transcarpatie, il est 30 % inférieur à la moyenne nationale ukrainienne (Adoumié et al., 2013: 219), soit environ 108 euros. En Hongrie et en Slovaquie, en 2010, il est de 777 euros⁵¹³. En appliquant la même décote en considérant que les populations des régions étudiées, périphériques également, disposent de salaires eux-mêmes inférieurs aux moyennes des États dont elles sont

⁵¹¹ Voir la carte 1.10.1 dans les annexes, page 424

⁵¹² Subdivision administrative correspondant aux départements français ou aux oblast ukrainiens.

⁵¹³ Sources : Comparatif Social européen (compilation Eurostat, l'INSEE, le PNUD, MISSOC...) <http://www.eurocompar.eu/>.

résidentes, on arrive environ à 543,9 euros mensuels, soit une somme cinq fois supérieure au revenu ukrainien transcarpate, ce qui est particulièrement conséquent.

- *Différences de prix, de monnaies et de taxes* : la Slovaquie a rejoint la zone euro en 2009, la Hongrie a conservé sa monnaie, le forint. L'Ukraine indépendante a remis en usage la hryvnia. Ces monnaies suivent des variations qui produisent des différences de change. Les taxes adoptées par chacune des capitales peuvent également contribuer à faire varier les prix d'un territoire à l'autre. La différence de prix à produit égal est importante entre les territoires ukrainien et hongrois ou slovaque, la différence de prix entre territoires hongrois et slovaque dépend du taux de change du forint.
- *Appartenance à Schengen* : une des différences majeures identifiables relève de l'appartenance de la Hongrie et de la Slovaquie à l'UE et à l'espace Schengen. Les frontières entre les deux territoires sont donc régies par la libre circulation, quand les interfaces des deux États avec l'Ukraine sont soumises aux règles Schengen, induisant des contrôles systématiques et la nécessité de posséder un passeport biométrique et un visa Schengen pour les non-ressortissants européens quand ils souhaitent pénétrer en UE, ou d'être en possession d'un permis frontalier adéquat, ce qui n'exclut pas l'impératif du passeport biométrique. À l'inverse les citoyens européens se rendant en Ukraine sont exemptés de visa pour les séjours n'excédant pas trois mois sur une période de 180 jours. Ils sont autorisés à entrer sur le territoire ukrainien munis d'un passeport en cours de validité, à l'exclusion de tous autres documents cependant.
- *Différence d'infrastructures de passage et modalités de franchissement* : la libre circulation implique un franchissement aisé et rapide des interfaces hungaro-slovaques. Cependant, en fonction des infrastructures existantes et de l'organisation du travail des agents de douanes et des policiers, de fortes disparités sont constatées en fonction des check-points slovaco-ukrainiens et hungaro-ukrainiens. À titre d'exemple, la durée moyenne estimée par les voyageurs en 2008 pour franchir la frontière dans un sens ou dans l'autre est de 234 minutes pour le check-point entre Vyšné Nemecké en Slovaquie et Oujgorod en Ukraine, quand il n'est que de 106 minutes pour le check-point entre Tiszabecs en Hongrie et Berehove en Ukraine⁵¹⁴. À cela, il faut ajouter un élément renforçant l'effet temporel du passage, puisque l'Ukraine est située dans le fuseau horaire UTC+3, alors que la Hongrie et la Slovaquie sont situées dans le fuseau horaire

⁵¹⁴ Données et comparatif issus de Kindler et Matejko, 2008. Nos propres expériences de franchissement au check-point de Vyšné Nemecké - Oujgorod en 2015 permettent de nuancer cette durée. Nous concernant, sur 6 passages à ce même check-point, le temps de franchissement moyen s'établirait vers 120 minutes. Cependant, nous avons également constaté des traitements différenciés entre les autocars et les voitures individuelles, et entre les personnes en fonction des documents d'identité. Il faudrait donc reproduire l'étude pour tirer des conclusions plus générales et voir si la durée s'est globalement réduite ou non sur cette période.

UTC+2. Franchir la frontière dans un sens ou l'autre implique de gagner ou perdre une heure, un décalage de normes horaires à prendre en compte.

- *Différences administratives et procéduriales* : les modalités frontalières Schengen exigent des ressortissants ukrainiens d'effectuer des procédures administratives avant les franchissements pour obtenir un visa. Or, si le visa Schengen délivré par les institutions slovaque et hongroise est strictement similaire, d'importantes différences administratives et procéduriales sont constatées à prix égal entre les services consulaires des deux États, les services hongrois étant plus rapides pour traiter les demandes que les services slovaques (Zhilenko et al., 2009).

En combinant ces différents éléments, nous pouvons établir que les effets-frontières entre les territoires frontaliers de l'est slovaque et du nord-est de la Hongrie sont restreints, et tiennent à des variations limitées, quand les effets-frontières entre les territoires slovaque et hongrois comparés avec le territoire de la Transcarpatie ukrainienne sont extrêmement forts.

De plus, à partir de 2013, la crise politique en Ukraine a approfondi les effets-frontières. En effet, l'économie ukrainienne a été fortement ébranlée, ce qui a eu des répercussions sur les changes et la stabilité économique du pays. En 2013, 1 euro s'échangeait pour 9 hryvnias contre 24 en 2015, soit une différence correspondant à l'inflation générale à l'intérieur du pays. La récession économique ukrainienne, de l'ordre de 5,5 % en 2013 et de 8,3 % en 2014, accroît le chômage et les inégalités de salaires partout sur le territoire⁵¹⁵. De plus, l'instabilité ukrainienne a contribué au renforcement sécuritaire aux frontières du pays et au durcissement des contrôles, ce qui a eu pour conséquence d'accroître les temps de franchissement⁵¹⁶.

En nous concentrant sur les stratégies et les pratiques de mobilité des acteurs entre l'interface ukrainienne et les territoires européens hongrois et slovaques limitrophes, nous pouvons voir comment se reconfigure dans cette période une économie frontalière particulière.

- Stratégies de mobilité et économie frontalière en Transcarpatie ukrainienne

La situation frontalière de l'oblast de Transcarpatie amène une partie de la population à mettre en place des projets et des stratégies de mobilité liés aux territoires voisins, jouant sur les effets-frontières et les opportunités accessibles pour obtenir un bénéfice économique ou social. Ces projets et stratégies sont variables et différenciés en fonction des moyens et capitaux de motilité disponibles.

⁵¹⁵ Voir Igor Delanoë, « L'Ukraine entre guerre et paix », *Le Monde Diplomatique*, mars 2015, pp. 1 et 21.

⁵¹⁶ Information recueillie auprès d'un officier des douanes slovaques en 2015.

Or, tout projet de mobilité transfrontalier impliquant le franchissement de la frontière extérieure Schengen suppose de mobiliser les moyens adéquats pour obtenir le document ou le statut susceptible de passer la frontière. De ce fait, l'accès au franchissement écarte, sélectionne, écrème, filtre les candidats à la mobilité incapables de mettre en place une stratégie pour obtenir le sésame ou n'en ayant pas les moyens et les ressources économiques et sociales. Déjà, la possession d'un passeport biométrique est nécessaire, ce qui est une première charge mettant également à l'épreuve le capital motilité des acteurs⁵¹⁷. De plus, il existe plusieurs types de visa Schengen, en fonction de la raison de la mobilité, du périmètre d'autorisation de la circulation pour le détenteur, et pour des durées variables⁵¹⁸, de même pour les assurances indispensables qu'il faut aussi contracter⁵¹⁹. En fonction du type de document souhaité, le prix évolue⁵²⁰, et les pièces justificatives également⁵²¹. Certains statuts exonèrent du prix ou facilitent l'obtention d'un visa⁵²². Connaître les subtilités de ces différents visas, les mettre en adéquation avec le projet, et réussir le processus de l'obtention, autant d'étapes encore qui mettent à l'épreuve le capital motilité des acteurs et génèrent des coûts économiques et temporels.

À titre d'exemple, les frais pour le passeport et la procédure pour obtenir un visa touristique en Slovaquie de 90 jours peuvent être estimés à 110 euros, soit 1 mois de salaire moyen, sans compter l'ensemble des frais indirects qui peuvent être conséquents. Ces frais s'érigent en un véritable filtre social. De plus, il faut ajouter au coût économique le coût temporel, en fonction de la rapidité de l'administration mais aussi des conditions d'accès aux services pour l'usager, en fonction de son lieu de résidence et de ses moyens de mobilité

⁵¹⁷ Outre les documents exigés par l'administration et les coûts indirects en temps et en argent pour entreprendre les démarches (transport, copies etc.), un passeport international pour un citoyen ukrainien coûte 400 hryvnias pour la procédure classique qui prend généralement 6 semaines. Une procédure accélérée est possible en 1 semaine, et coûte deux fois plus cher.

⁵¹⁸ Visas Schengen Uniformes (de type A, B ou C), visas à validité territoriale limitée (LTV), visas nationaux. Voir <https://www.schengenvisainfo.com/fr/types-de-visas-schengen/>.

⁵¹⁹ Règlement (CE) no. 810/2009 du Parlement et du Conseil Européen du 13 juillet 2009 », entré en vigueur le 5 avril 2010. Voir : <https://www.schengenvisainfo.com/fr/assurance-de-voyage-pour-visa-schengen/>.

⁵²⁰ Par exemple, un visa Schengen de court séjour de moins de 90 jours coûte 60,00 €, un visa de long séjour, de plus de 90 jours, coûte 99,00 €. Voir : <https://www.schengenvisainfo.com/fr/frais-du-visa-schengen/>.

⁵²¹ Outre les justificatifs d'identité, les titres de transport et l'assurance, le relevé bancaire du candidat et l'itinéraire détaillé des jours de voyage dans l'espace Schengen, les réservations d'hôtel ou une lettre d'invitation officielle par un résident d'un pays de l'espace Schengen sont exigés pour obtenir un visa touristique ; pour un visa à des fins d'emploi il faut fournir le contrat de travail entre le candidat et le futur employeur résidant sur le territoire Schengen, pour visiter des parents il faut justifier de ses capacités financières, décrire le séjour, une lettre de nomination, une lettre de référence de l'employeur. Voir : <https://www.schengenvisainfo.com/fr/exigences-des-demandes-de-visa-schengen/>.

⁵²² C'est le cas des étudiants qui justifient d'une formation scolaire ou universitaire dans un État membre, ce qui signifie qu'ils ont été sélectionnés positivement par l'institution en question. C'est aussi le cas pour les représentants des organisations à but non lucratif âgés de 25 ans ou participants à des séminaires, des conférences, des manifestations sportives, culturelles ou éducatives organisés par des organisations à but non lucratif. Là aussi, les justificatifs en bonne et due forme sont exigés.

jusqu'au consulat par exemple, ce qui induit déjà une différence notable entre les habitants les plus éloignés des lieux d'obtention et ceux résidents à proximité.

Du fait de ces nombreuses contraintes, une véritable « économie de l'accès à la mobilité » s'est constituée, certaines entreprises proposant leurs services pour aider à faire les démarches d'obtention du passeport et des visas, contre rémunération. Cela peut coûter environ 1000 hryvnias en plus des frais administratifs à la charge du client, une somme conséquente, hors de portée de la majorité de la population locale. Ce type de marché contient aussi son lot d'arnaques, certaines sociétés connectées à la mafia produisant de faux titres et les vendant en les faisant passer pour des documents obtenus en bonne et due forme. Les acquéreurs, détenteurs de faux papiers à leur insu, risquent donc de lourds ennuis judiciaires. Qui plus est, s'ils sont pris avec des documents frauduleux, ils encourent leur inscription dans le système d'information de Schengen comme fraudeurs, et seront éconduits pour de prochaines procédures, en plus des amendes éventuelles, très onéreuses⁵²³.

L'expression de « muraille Schengen », souvent employée pour le dispositif sécuritaire de la garde de la frontière extérieure, est aussi administrative pour les candidats au franchissement légal devant se plier à l'obtention du visa. De ce fait, en symétrie, la citoyenneté d'un État membre, qui exonère du visa et permet une libre circulation totale et illimitée, est perçue par les candidats à la mobilité comme un statut extrêmement enviable. Pour un citoyen ukrainien, l'optique d'une naturalisation, c'est s'affranchir de la muraille. Outre les éventuelles stratégies matrimoniales que cela peut provoquer⁵²⁴, la procédure de naturalisation facilitée mise en place par l'État hongrois depuis 2010 prend à ce titre un sens particulier pour les résidents de Transcarpatie, puisque obtenir un passeport hongrois, c'est obtenir la citoyenneté européenne. Les critères d'obtention comprennent la preuve d'une ascendance généalogique hongroise ou résidente sur un territoire où l'État hongrois fut souverain – la Ruthénie subcarpatique est de ce fait intégralement concernée- et maîtriser raisonnablement la langue hongroise. De plus, des contrôles administratifs de police sont effectués par les services consulaires hongrois à propos du candidat à la naturalisation. Ces critères sont aisés à remplir pour une partie de la population de la Transcarpatie ukrainienne contemporaine. En 2015, environ 125.000 personnes de l'oblast, soit un peu moins de 10 % de la population du territoire transcarpate, auraient mené la procédure de naturalisation facilitée à bien, bien que la double nationalité soit illégale en Ukraine. Au-delà de l'attachement national, identitaire et historique,

⁵²³ Voir l'article de Tetiana Katrychenko, « 800 euros – and you are in Europe? », *day.kyiv.ua*, 21 août 2013.

⁵²⁴ À ce titre, l'enjeu de la gouvernabilité frontalière s'applique aussi aux droits du regroupement familial et conduit à des procédures de vérification pour identifier les éventuels mariages « gris » ou « blancs ». Sur d'autres territoires que l'Ukraine, voir Infantino, 2013.

la facilitation à la mobilité est un critère qui peut encourager les personnes à accomplir les démarches, et des personnes sans racines hongroises sont tentées de les entreprendre en recourant à cette opportunité de façon purement instrumentale. De plus, la crise et l'instabilité ukrainienne, en accroissant les effets-frontières et en encourageant une partie plus importante de la population à réfléchir à des projets de mobilité, contribuent sans doute à valoriser ce type d'opportunité.

Synthèse d'entretien : Egor et ses questionnements quant à l'accès à la mobilité

En 2015, Egor est un jeune homme de 26 ans, citoyen ukrainien de Transcarpatie, qui a grandi à Ujgorod. Après ses études secondaires, il entame des études d'histoire à l'université de la ville en 2008, et travaille en parallèle pour épauler sa mère, veuve, dont le faible salaire d'infirmière ne suffit pas pour assurer les dépenses du quotidien. Il entreprend dès cette période de se renseigner, sur internet et en discutant avec d'autres étudiants, sur les opportunités de travail ou d'études à l'étranger, et décide de renforcer sa maîtrise de l'anglais. L'acquisition d'un passeport biométrique est un investissement onéreux, mais indispensable, qui lui permettra un premier séjour en Slovaquie organisé par son université à l'occasion d'un voyage d'étude. Par le biais d'une amie de sa mère qui dispose de contacts, il se renseigne pour un petit emploi d'été en Hongrie, dans le tourisme, près de la ville de Eger. Ce salaire plus important lui permettrait d'économiser pour l'année suivante. Mais s'y prenant mal avec les délais administratifs pour les autorisations et le visa, il abandonne le projet. Depuis 2010, la mesure de naturalisation simplifiée de l'État hongrois fait grand bruit en Transcarpatie. Egor va sérieusement réfléchir à y recourir, pesant le pour et le contre, en discutant avec sa mère et ses amis les plus proches. Lui qui n'a pas de racines hongroises ni de sentiment national ou identitaire hongrois mais qui connaît bien l'histoire de sa région voit surtout l'avantage d'un passeport européen et, bien qu'attaché à sa région et à sa mère, se projette dans un futur de l'autre côté de la frontière. Comme pour se justifier, il précisera pendant l'entretien que ce questionnement était courant, surtout chez les jeunes et occupait nombre de soirées avec ses amis. Il envisage alors de renforcer sa maîtrise de la langue hongroise à dessein, et de forcer le trait des justificatifs généalogiques qu'il pourrait produire. Cependant, l'opportunité d'un programme universitaire niveau Master en République tchèque se présente à lui et lui paraît beaucoup plus convenable et avantageux. Il pourra recevoir une bourse du programme universitaire du groupe de Visegrád, et cela s'intégrerait dans son parcours universitaire et professionnel. Il s'investit ardemment dans les démarches. Accepté, il partira dès 2012, et s'investira dorénavant pour poursuivre ses études en UE et trouver des financements appropriés les années suivantes, tout en revenant ponctuellement chez sa mère.

Le cas d'Egor n'est pas isolé, et souligne l'importance des programmes universitaires dans les projets de mobilité des jeunes Ukrainiens ayant accès à l'université et disposant du capital motilité pour entreprendre ces projets. Sa trajectoire de vie et l'évolution de ces stratégies de mobilité illustre la variabilité des parcours et les contraintes qui pèsent sur les choix des acteurs en fonction de l'accès ou non au sésame permettant d'entreprendre le franchissement de la frontière Schengen.

Cependant, la majeure partie de la population n'est pas étudiante, et la majorité des projets de mobilité concernent directement le travail et l'obtention d'un meilleur salaire, pas l'acquisition d'un diplôme. Les pratiques et les projets de mobilité pour le travail se différencient alors par le type d'accès à la mobilité et en fonction du pays de destination.

C'est le territoire hongrois qui attire la majorité des travailleurs mobiles ukrainiens de Transcarpatie. L'usage de la langue hongroise, les liens de parenté et la présence de réseaux familiaux en Hongrie ou l'identification nationale sont autant de facteurs encourageant et facilitant le choix de cette destination, l'obtention d'un travail et des permis nécessaires. Les statistiques précisent que 90 % des Ukrainiens migrants officiellement vers la Hongrie sont d'ailleurs originaires de l'oblast frontalier de Transcarpatie (Številová, 2016). De façon idéal-typique, ce sont des hommes adultes âgés de plus de 30 ans, travaillant dans l'industrie, la construction ou l'agriculture, dans la région de Budapest ou dans le nord-est hongrois qui effectuent ces mobilités (Številová, 2016). En 2009, près de 4.320 permis de travail ont été accordés à des Ukrainiens en Hongrie, cependant le nombre effectif de personnes est difficile à estimer du fait des migrations illégales ou du contournement de la loi, en se rendant par exemple en Hongrie au titre d'un visa de visite pour y travailler « au noir ». De plus, à partir de 2010 et de la mise en place de la procédure de naturalisation facilitée, les nouveaux citoyens hongrois disparaissent des statistiques, bien qu'en même temps le nombre de demandes pour des permis de séjour et des visas de courte ou longue durée a augmenté à partir de 2013 et le début de la crise ukrainienne, ce qui souligne que ce ne sont pas seulement les bénéficiaires des naturalisations qui entreprennent ces mobilités (Številová, 2016). Cette situation rend cependant d'autant plus difficile la caractérisation statistique des mobilités, notamment la différenciation d'un contingent s'installant et s'établissant pour le travail sur le long terme, et la proportion des personnes réalisant des mobilités pendulaires quotidiennes ou hebdomadaires, qui désormais franchissent les frontières hungaro-ukrainiennes avec un passeport hongrois.

Concernant l'interface slovaque, la situation est différente, quantitativement et qualitativement. Jusqu'en 2009, les études réalisées sur les dynamiques frontalières slovaque-ukrainiennes indiquent que le travail transfrontalier légal est extrêmement peu développé, et que l'essentiel des détenteurs ukrainiens d'un permis de travail en Slovaquie se rendent à Bratislava et dans l'ouest de la Slovaquie. Le manque d'opportunités de travail dans la région de l'est slovaque, le régime des visas contraignant et le temps important nécessaire au franchissement des check-points sont trois facteurs qui entravent sérieusement tout développement des mobilités de travail transfrontalières (Zhilenko et al., 2009). En outre, peu de demandes sont faites au titre du régime spécifique mis en place pour inciter les « Slovaques de l'étranger » à s'établir en Slovaquie. En 2014, 235 demandes ont été adressées par des citoyens ukrainiens, et seulement 101 validées par l'État slovaque. De même, le nombre de demandes de permis de séjour ou de visas de tous types par des ressortissants ukrainiens aux services slovaques reste limité et stable même après 2013 (Številová, 2016). Cependant, là encore, comme à l'interface hungaro-ukrainienne, au-delà des statistiques officielles, la

question des pratiques réelles au-delà des catégories officielles des régimes de visa et des permis souscrits peut être interrogée. Les mêmes difficultés de caractérisation et de quantification des pratiques de mobilité subsistent sur l'interface slovaco-ukrainienne.

Le non-développement massif du travail transfrontalier légal aux interfaces frontalières slovaco-ukrainiennes et hungaro-ukrainiennes tient aussi de deux paramètres supplémentaires. Premièrement, le coût d'accès à la mobilité élevé incite les candidats à la mobilité à recourir à des projets plus rentables, et situés au-delà du périmètre géographique immédiat. Deuxièmement, une partie des candidats a recours à des mobilités « grises », à la limite de la légalité ou illégales sans être criminelles, comme le travail ponctuel et temporaire non-déclaré, qui d'une part ne sont pas prises en compte en tant que telles dans les statistiques, et d'autre part ne se cristallisent pas dans des franchissements réguliers. Ces usages de détournement et de contournement tiennent à deux raisons principales. Premièrement, l'intériorisation d'une défiance envers les institutions. Deuxièmement, le mélange entre la méconnaissance des règles et la volonté calculée de les contourner pour « traire le système » et jouer sur plusieurs tableaux, par exemple rester éligible à certains minima sociaux ukrainiens tout en obtenant un très bon salaire en travaillant au-delà des frontières⁵²⁵ (Zhilenko et al., 2009).

Synthèse d'entretien : Anna, partie faire une saison en Pologne

Anna, rencontrée à Oujgorod, travaille dans une crèche. La jeune femme de 24 ans n'est pas satisfaite de son modeste salaire, et multiplie les petites activités parallèles, comme des traductions rémunérées « au noir » pour des étudiants, ou des missions ponctuelles non-déclarées en restauration. Par l'intermédiaire d'une amie, elle a eu l'opportunité d'aller travailler tout un été à l'étranger, en Pologne, dans un restaurant, en 2015. La jeune femme n'était pas déclarée, elle a obtenu un visa touristique pour se rendre sur place, la procédure pour l'obtenir lui a paru assez simple et elle n'a pas eu de difficultés. Ce séjour d'intense travail cependant l'a épuisée. Pendant un peu plus de deux mois elle n'a pas ménagé sa peine, ses journées de travail étant longues, les conditions de vie spartiates. Cependant, en déduisant le coût du visa et ses frais quotidiens minimum, et en ajoutant les pourboires des clients, Anna déclare avoir obtenu en deux mois un peu plus d'un an de son salaire à la crèche. Elle n'a pas déclaré cette somme, ne souhaitant pas être imposée de quelque manière que ce soit, ne souhaitant « pas de problèmes »

⁵²⁵ À propos du travail à l'étranger : « *Les citoyens ukrainiens travaillant à l'étranger hésitent généralement à divulguer cette information aux institutions gouvernementales ukrainiennes. Il y a un certain nombre de raisons à cela, historiques et économiques. Tout d'abord, les Ukrainiens ont en général une méfiance profondément enracinée vis-à-vis de toute agence gouvernementale et ont simplement peur que toute information qu'ils pourraient fournir, si triviale soit-elle, soit potentiellement utilisée contre eux. Bien que quelque peu irrationnelle, cette crainte est fondée sur de longues années de gouvernement oppressif où toute information personnelle aurait pu et a effectivement été utilisée contre des individus et des groupes. Le deuxième groupe de raisons est purement économique. La plupart des personnes travaillant en dehors de l'Ukraine ne sont pas conscientes des subtilités (ou de l'existence même) de la double imposition et d'autres traités intergouvernementaux liés au travail et à la fiscalité, et ne veulent pas perdre leur temps et leurs efforts pour les apprendre. Par conséquent, la plupart du temps, ils supposent que ces traités ont peu de valeur pour protéger un travailleur individuel et visent principalement à protéger des intérêts institutionnels / sociétaux / corporatifs plus importants. Une autre raison importante est la capacité de « traire le système » en restant à l'écart du radar et en ne divulguant pas les informations sur l'emploi dans leur pays d'origine. Cela permet à de nombreuses personnes d'être employées en dehors de l'Ukraine et, en même temps, d'être admissibles au chômage et à d'autres prestations sociales pour elles-mêmes et leurs personnes à charge. L'échange d'informations entre les pays étant imparfait et lent, ces failles dans les systèmes sont multiples et relativement faciles d'accès » (Zhilenko et al., 2009 : 27).*

de tout ordre non plus. D'après elle, cette pratique est répandue. Elle souhaiterait renouveler l'expérience mais, quitte à ne pas ménager sa peine, préférerait rejoindre un pays où les salaires sont encore plus élevés. Elle étudie l'anglais et le français dans l'espoir de trouver un jour une mission de travail à l'ouest du continent européen, ou peut-être aux États-Unis, puisqu'elle veut se renseigner sur le programme *Work and Travel*, et voir si elle remplit les conditions d'accès.

Recourir à un visa touristique Schengen pour travailler sur le territoire européen est illégal. Le bénéfice escompté peut cependant être très important. Le recours à cette pratique tient aussi des demandes des employeurs, qui souhaitent économiser les cotisations sociales et les charges. Ces pratiques « grises », illégales sans être criminelles, montrent comment les candidats à la mobilité sont amenés à contourner ou détourner certaines règles administratives et à prendre des risques pour réaliser leur projet de mobilité.

Aux interfaces frontalières de la Transcarpatie, un autre exemple de pratique « à la frontière de la légalité » peut être observé à propos des usages de consommation et d'échanges frontaliers, la pratique du « commerce à la valise » courante dans la région. Les personnes s'y adonnant jouent sur les effets-frontières et les prix de part et d'autre pour acheter, transporter et revendre des produits en petite quantité, et tirer un bénéfice en argent ou en nature de ces combinaisons. Ces navetteurs, ces *tchelnoki* (Chomette, 2004), sont aussi parfois taxés de qualificatifs plus péjoratifs, comme celui de « fourmis », par les douaniers ou les chauffeurs de bus. Certains navetteurs réguliers voyagent en petits groupes d'habitues, et embarquent parfois dans les soutes des bus des cartons entiers de denrées alimentaires, achetant en vrac pour leur usage domestique, ou plus discrètement pour fournir les stocks de leur propre commerce, ou revendre aux commerçants de leur quartier.

Plusieurs milliers de personnes pouvaient s'adonner quotidiennement à ces petits échanges dans les premières années qui ont suivi l'ouverture relative des frontières, en 1991. À cette époque, les transports en commun étaient remplis de navetteurs. Leur nombre s'est cependant fortement restreint avec la mise en place progressive des visas et des strictes limitations douanières sur les consommables, notamment les cigarettes et l'alcool, aux frontières slovaques et hongroises (Zhilenko et al., 2009). C'est aussi pour canaliser ce type de pratiques que le passage piéton a été interdit sur le poste d'Oujgorod - Vyšné Nemecké il y a quelques années, le centre-ville d'Oujgorod n'étant distant des premiers villages slovaques que de quelques kilomètres. Ces restrictions ont limité l'intérêt et le bénéfice de ces pratiques. Cependant, la mise en place des permis frontaliers à partir de 2009, plus accessibles et moins onéreux, puis la crise ukrainienne et ses conséquences économiques à partir de 2013 ont en partie inversé la donne, et le nombre de navetteurs et de « commerçants à la valise » semble repartir à la hausse, en dépit de meilleures opportunités pour gagner un peu d'argent. C'est parfois la seule activité de subsistance possible pour les acteurs n'ayant pas les ressources pour

des mobilités plus importantes ou ne souhaitant pas quitter leur ville ou village, dans une région minée par le chômage et la pauvreté. C'est notamment le cas pour les femmes âgées, présentes dans chacune des situations où de telles pratiques ont pu être observées pendant l'exploration.

Synthèse d'entretien : Dasha, « la frontière améliore l'ordinaire »

Plusieurs fois par semaine, Dasha se rend près de la route et guette. Quand le bus en provenance de la gare routière d'Oujgorod arrive à quelques dizaines de mètres, elle l'alpague, et y monte. Le trajet est moins cher quand on s'arrange de mains à mains avec les conducteurs. Ce bus traverse la frontière. Dasha dispose d'un visa frontalier. Il y a des dizaines d'habitues de ces trajets, on se serre la main, on se dit bonjour, on plaisante. La destination principale de ces navetteurs n'est pas le terminus, Košice, mais Michalovce, à environ 35 kilomètres de la frontière, en Slovaquie. Dasha emporte dans un sac plastique des cigarettes, de l'alcool, quelques produits de consommation, le tout acheté en ville avant le départ, ou à l'échoppe côté ukrainien avant la frontière, car le « duty free » du check-point est en travaux. Les quantités sont légales. En Slovaquie, elle revendra le tout pour quelques euros, en jouant sur les différences de prix pour se faire une marge. Parfois, elle achètera à Michalovce des provisions, certains produits transformés sont devenus introuvables dans les commerces de Transcarpatie depuis la crise et l'explosion des prix. Il y aura des acheteurs à Oujgorod, encore une occasion de réaliser une modeste marge. Euro par euro, hryvnia par hryvnia, les passages et les échanges forment un petit pécule. Dasha est à la retraite, et il est difficile de vivre avec l'argent qu'elle reçoit en pension. Veuve, ces passages ponctuels lui permettent d'améliorer l'ordinaire.

Aux check-points, les douaniers contrôlent scrupuleusement les sacs, les coffres des voitures et les soutes des bus, veillant scrupuleusement au respect des normes douanières, et établissant des statistiques de fortune. Cela n'empêche pas quelques tentatives pour passer un peu plus de cigarettes qu'il n'est autorisé, une pratique qui semble peu courante cependant, puisqu'elle pourrait provoquer le retrait du permis frontalier ou du visa, et une amende prohibitive.

Outre les produits alimentaires, les cigarettes et l'alcool, l'essence est moins chère en Ukraine qu'en Slovaquie ou en Hongrie. Certains navetteurs n'hésitent pas à faire le plein en Ukraine et à siphonner leur réservoir pour la revendre au litre de l'autre côté de la frontière. Des règles de douanes spécifiques ont été mises en place pour contrôler les jauges. Une autre pratique frontalière concerne aussi le parc automobile. À Oujgorod, une grande quantité de plaques d'immatriculation est slovaque. Les conducteurs eux sont bel et bien Ukrainiens, du moins la grande majorité d'entre eux. Les voitures sont acquises et immatriculées légalement en Slovaquie, bien qu'elles soient utilisées quotidiennement sur les routes transcarpatées ukrainiennes. Cette pratique sert à contourner les taxes à l'import ukrainiennes, et pour cela les propriétaires doivent justifier d'un passage fréquent vers le pays d'immatriculation, ce qui est parfois contourné par des techniques administratives.

Ces « petits arrangements » sont connus et socialement reconnus, on se donne les bons conseils entre parents, amis, voisins⁵²⁶. Ils constituent un « système de débrouille », du « bricolage », pratiqué pour améliorer l'ordinaire et à défaut d'autres opportunités. Chaque occasion de franchir la frontière devient une occasion de tirer un maigre bénéfice. Si certains *tchelnoki* passent fréquemment et en font leur activité de subsistance économique, la majeure partie de ce petit trafic frontalier reste cependant une pratique d'opportunité ponctuelle, au bénéfice d'autres mobilités, professionnelles, mais aussi culturelles, religieuses ou sportives.

Les régimes d'accès au franchissement et les effets-frontières construisent un cadre contraint dans lequel les acteurs frontaliers formulent leurs stratégies de mobilité. En fonction de leurs moyens, les acteurs peuvent ou non jouer sur ces différences pour en tirer un avantage relatif. Ces pratiques constituent une économie frontalière spécifique, où les logiques de détournement ou de contournement de la loi peuvent être utilisées. Ces contraintes frontalières ouvrent en symétrie des opportunités d'activités clairement illicites et criminelles. Passeurs, contrebandiers, trafiquants et mafias diverses recrutent parmi les relégués sociaux et les refoulés des mobilités dans cette région minée par le chômage, et la corruption endémique jette le discrédit sur les autorités et les responsables politiques locaux.

À la fin du 20^{ième} siècle et au début du 21^{ième} siècle, les espaces post-soviétiques et post-communistes voient se développer les réseaux mafieux. L'Ukraine est considérée comme une des principales plaques tournantes de l'immigration illégale vers les pays de l'UE (Lhommel, 2008). Les réseaux de prostitution et de traite des femmes ont prospéré dans la région après l'effondrement soviétique (Loncle, 2001) de même que le marché clandestin des armes (Wood, 2013). En plus des trafics classiques d'alcool, de cigarettes ou de stupéfiants divers, l'Ukraine fait aussi figure de « plaque tournante » en matière de contrefaçon (Lachartre, 2013). Dans la région transcarpate périphérique et marginalisée, mais également dans les territoires en marge de l'est slovaque et du nord-est hongrois, « le soleil noir de la mondialisation » (Roudaut, 2010) irradie de mille feux et défie les frontières étatiques.

La contrebande endémique fait régulièrement la une des journaux locaux de la région transfrontalière. En 2012, les autorités slovaques ont découvert sur leur juridiction un important tunnel de contrebande partant du sous-sol d'une maison en Slovaquie et débouchant en Ukraine, dans la ville d'Oujgorod. Le dispositif était équipé d'un rail électrifié et de wagons, une réalisation et un dispositif de premier ordre pour la contrebande de gros volume. Le tunnel était utilisé pour le transit illégal de cigarettes, et pour le passage illégal de clandestins en

⁵²⁶ La socialisation à ces techniques serait une piste d'étude particulièrement riche pour l'investigation sociologique dans cette région frontalière.

contournant par le sol la frontière Schengen. Dans la région, les mafias multiplient les innovations pour s'affranchir de la frontière et des dispositifs sécuritaires, extrêmement renforcés depuis l'adhésion européenne et la mise en place de la frontière Schengen extérieure. Des affaires de corruption parmi les agents des douanes, des polices et des administrations éclatent ponctuellement.

- *De la représentation de la contrebande à la contrebande comme métaphore politique*

Le film slovaque *Čiara*, « La Ligne », sorti en 2017 au cinéma⁵²⁷, choisit justement la frontière slovaco-ukrainienne de 2007 comme toile de fond et la contrebande comme thématique.

Synopsis du film *Čiara*

Adam Krajňák est père de famille et chef d'un groupe criminel qui fait passer en contrebande des cigarettes de l'Ukraine à la Slovaquie. Parmi ses proches et ses acolytes, il joue le rôle irremplaçable d'un confident attentionné et d'un intransigeant leader qui ne manque pas de tempérament dans les moments décisifs. La coexistence pacifique des deux mondes entrelacés est ébranlée par la frontière nouvellement sécurisée de l'espace Schengen. La nervosité augmente à propos d'un avenir désormais incertain. Et quand l'un des convois de contrebande échoue à passer sans dommage, une suite d'événements va amener Krajňák à reconsidérer ses propres limites, qu'il a toujours refusé de dépasser. Réalisé par Peter Bebjak, cette histoire criminelle avec des éléments de thriller offre une vigueur contagieuse qui l'écarte considérablement d'un divertissement ordinaire. Il raconte une histoire humaine universelle dans un environnement où les cultures, les traditions et les vies s'entremêlent.

Tout au long du film d'action, la « ligne » frontalière sert de fil rouge et de seuil de vérité pour les personnages. C'est la métaphore centrale des « limites » morales et légales auxquelles ces derniers sont confrontés. Au-delà des items classiques sur le trafic⁵²⁸ et des poncifs du genre répétitifs pour les films d'action⁵²⁹, il y a un infratexte sur la frontière. La famille Krajňák et ses acolytes ne sont pas des surhommes ou des fous mais des gens normaux, dans une région marginalisée et confrontée à la pauvreté, où le trafic est une opportunité de dernier recours. La contrebande de cigarettes sert alors de ressource pour une mafia « familiale », qui pratique une illégalité sans crime de sang et arrose les douaniers au passage. C'est la situation de départ, qui est presque un équilibre esthétisé, bientôt rompu par la frontière Schengen d'une part, et le renforcement des moyens douaniers et policiers qui perturbe l'entente avec le capitaine des douanes d'Ubl'a, mais surtout par l'appétit criminel et immoral du mafieux ukrainien de Moukatcheve d'autre part, dont le style est aux antipodes du personnage principal, Adam Krajňák. Le film se termine par la revanche du clan Krajňák sur le réseau ukrainien. Le

⁵²⁷ La société de production du film, Wandal, nous a offert l'accès à la copie numérique du film *Čiara*.

⁵²⁸ Images d'entrepôts et de fourgonnettes à double-fond, scènes de trafic de migrants.

⁵²⁹ Négociations tendues, menaces et règlements de comptes.

clan Krajňák fait évoluer son business vers la passe illégale d'êtres humains, via un tunnel transfrontalier camouflé.

Le film a connu un véritable succès dans les cinémas slovaques et ukrainiens. Il a par ailleurs été récompensé par le festival slovaque *Sun in a Net* en avril 2018.

Ce sont justement les tunnels de contrebande qui ont inspiré le jeune auteur ukrainien de Transcarpatie Andrij Ljubka lors de l'écriture du livre *Karbid*⁵³⁰, édité en 2015. L'auteur revient sur une « culture de la contrebande » dans sa région, et y décrit différentes manières de la pratiquer, du petit passage de cigarettes aux importants moyens de véritables réseaux criminels. Nombre des habitants de la région se laisseraient tenter par de petites activités pour se procurer de l'argent et faire face au quotidien dans une région très pauvre où la frontière permet de telles opportunités. Puis, dans cette lancée, le récit prend sa tournure romanesque et raconte l'histoire d'un enseignant nommé Tys -ou Karbid- qui, en 2015, après les événements « Euro-Maïdan » à Kiev et alors que le pays est déchiré par une guerre civile, veut « intégrer l'Ukraine à l'Europe » de manière illégale, « en contrebande ». Karbid est partisan de l'ouverture entre son pays et l'Union européenne mais la situation lui semble bloquée, comme si rien ne pouvait faire espérer que les États trouvent un accord, comme si la situation était condamnée à ne jamais évoluer, et que la frontière Schengen restera à jamais close. Il souhaite agir à son échelle, sans rien attendre « d'en haut ». Lucide, il comprend cependant qu'il est impossible de réaliser cet objectif à lui seul. Il demande alors de l'aide à son ami, et celui-ci, à son tour, élargit le réseau de partenaires animés par ce projet. Pour le réaliser, ils ont besoin de plus en plus de ressources, et comptent les amasser en mobilisant leur savoir-faire frontalier de contrebandiers. Et en mobilisant ces gens « qui cherchent des profits partout, qui violent toujours la loi », l'enseignant souhaite réaliser son rêve, *a contrario* « pur et désintéressé », de transférer via un tunnel souterrain tous les Ukrainiens vers l'Europe, sans attendre que les autorités avancent sur un accord d'association avec l'Union européenne.

Le livre a connu un véritable succès de vente en Transcarpatie, et pris une certaine résonance en Ukraine post-Maïdan. L'auteur, Andrij Ljubka, souligne dans ses entretiens à la presse l'importance qu'il a voulu donner à la mentalité de son personnage principal. Ce dernier ne souffrant pas d'un « complexe d'infériorité » vis-à-vis de « l'Europe », très répandu selon l'auteur chez les Ukrainiens, n'aurait pas de frontières « dans sa tête », et croyait donc son projet réalisable, bien que nécessitant des moyens détournés.

À travers *Karbid*, la contrebande devient une métaphore politique et l'espace frontalier marginal de Transcarpatie un lieu des possibles pour le « désir d'Europe » et le désir d'ailleurs

⁵³⁰ Je remercie Nathalie Popp pour m'avoir permis de franchir de quelques pas la frontière linguistique en me donnant accès au contenu du livre grâce à sa lecture et à ses restitutions.

exprimé et partagé par une partie de la population ukrainienne. Le livre peut être vu comme une critique des logiques étatiques et politiques, une expression de défiance. Il illustre ainsi la relation ambiguë partagée par une partie de la population transcarpatate quant aux événements en Ukraine, à Kiev comme à l'Est déchiré par le conflit. Au-delà des enjeux institutionnels et géopolitiques, ce livre couche sur le papier la volonté de sortir d'une impasse, peu important les moyens, sans rien attendre des responsables et des institutions. Le livre pris sous cet angle peut être une opportune porte d'entrée pour s'interroger plus généralement sur la culture politique de la population de la région.

Synthèse d'entretien : le rapport de défiance et le « désir d'Europe » en Transcarpatie

Pour ce journaliste politique ukrainien résidant à Oujgorod, on ne peut comprendre le rapport politique des habitants de l'oblast aux événements de l'Ukraine contemporaine qu'à l'aune d'une histoire plus longue et en prenant de multiples précautions quant aux enjeux identitaires. D'après lui, le rattachement de la région à l'Ukraine après l'indépendance du pays en 1991 est toujours perçu comme artificiel par une partie importante de la population. Un grand nombre de personnes avaient déjà intériorisé une défiance envers les institutions et la vie politique pendant la période soviétique, et les années suivant la transition ont renforcé ce sentiment. De façon informelle, latente, un certain désir d'autonomie voire d'indépendance s'est développé parmi les citoyens locaux, sans que cela ne se traduise ni en fait ni en dynamique politique. Ce sentiment vient du fait qu'une grande partie de la population a le regard tourné vers les pays limitrophes et l'Europe, et pas en direction de Kiev, éloignée géographiquement, mais aussi politiquement et symboliquement. Qui plus est, le sentiment d'abandon par le nouvel État ressenti par une grande partie de la population locale a renforcé le désengagement politique des citoyens, tout comme la multiplication des logiques de corruption et de clientélisme qui gangrènent les institutions et la vie politique locale. De véritables « clans » verrouillent la vie politique locale. Les élections sont surtout caractérisées par une abstention extrême, et une grande majorité des habitants comptent s'en sortir par eux-mêmes, par tous les moyens. Dans cette situation, les frontières sont perçues comme une injustice. Percevant leur réalité comme « prise dans une impasse », les jeunes notamment cherchent majoritairement à quitter la région et à ouvrir pour eux-mêmes de nouvelles opportunités, peu important les moyens là encore. Pendant les événements qui agitaient Kiev, rien de décisif ne s'est passé en Transcarpatie, restée encore une fois en marge bien qu'impactée économiquement comme le reste du pays. La question la plus discutée ici, encore une fois par les plus jeunes, c'est la perspective européenne du pays, il n'y a eu ni importantes manifestations pour le nouveau pouvoir post-Maïdan, ni contre lui, bien que de faibles rassemblements aient été organisés par un camp comme par l'autre, sans agglomérer grand monde et sans incidents majeurs. Le changement de pouvoir a fait espérer aux plus optimistes un mieux-disant contre la corruption, du fait des profondes restructurations en cours parmi les forces de police et militaires. Les plus sceptiques, voyant bien que le conflit ukrainien porte aussi sur des questions linguistiques, identitaires et nationales, craignent un regain du nationalisme ukrainien.

Il n'y a pas eu de mobilisation de masse en Transcarpatie depuis le début des événements à Kiev en 2013, ni d'incidents ou d'affrontements. Dans cette région contrôlée depuis des années par les politiciens du Parti des régions de Viktor Ianoukovytch, l'anomie et l'atonie semblent profondément installées en Transcarpatie. À partir de 2014 cependant, la

Transcarpatie va être au centre d'une géopolitique des minorités et d'une véritable stratégie de la tension⁵³¹.

- Le développement du tourisme mémoriel et patrimonial

Dès les années 1980, mais surtout après le délitement soviétique et le début de la transition post-communiste, un nouveau phénomène s'est développé du fait de la réouverture des frontières. Les anciens déplacés ou déportés, de même que leurs descendants, ont souhaité revenir sur leur terre de naissance ou sur les lieux des évènements historiques qui ont marqué leur histoire de vie ou celle de leurs ascendants. Sur place, la transition a permis une effervescence mémorielle, et de multiples initiatives pour visibiliser des évènements historiques longtemps invisibilisés par le pouvoir soviétique (Loczonzy, 2014).

En Transcarpatie, ce processus concerne notamment la minorité hongroise, ciblée particulièrement par les déportations, notamment pendant la période stalinienne. « *À partir de la fin de l'URSS et de la naissance de l'État ukrainien, le marquage symbolique de lieux emblématiques de la « magyarité » investit progressivement une multiplicité d'espaces ruraux et urbains. [...] Les monuments les plus impressionnants, investissant des lieux centraux ou auparavant non marqués, sont le « Parc du Souvenir » érigé à Szolyva, à la place du camp de transit des déportés transcarpatiques – solennellement inauguré en 1994, cinquantième de la déportation – et le monument du village de Tiszapéterfalva, réalisé en 1990* » (Loczonzy, 2010 : 149). Peu à peu, un tourisme mémoriel se met en place, organisé par des associations locales soutenues par les réseaux des associations des minorités hongroises de l'étranger et l'État hongrois, et investi également par de petits entrepreneurs locaux qui trouvent en cela une activité pourvoyeuse de revenus dans un contexte social et économique difficile, notamment en ruralité. Parallèlement aux voyageurs venus « arpenter la patrie retrouvée » ou commémorer leurs parents, ce tourisme local attire progressivement des touristes plus indirects, curieux d'un patrimoine moins personnel, mais bel et bien national (Loczonzy, 2014).

Le processus de ritualisation et de réappropriation mémorielle des communautés hongroises de Transcarpatie a participé à interroger le rapport des populations locales à leur identité, au territoire géographique, politique et symbolique, national et identitaire. « *Le territoire local, comme ancrage à la fois de référence et d'appartenance remplace progressivement celui de la Hongrie* » (Loczonzy, 2010 : 139). Alors que la question de l'ethnicité hongroise est particulièrement investie par les acteurs politiques et étatiques en Hongrie voisine, « *Le tourisme – essentiellement de proximité – offre un cadre privilégié à la*

⁵³¹ Voir sous-partie 2.3.5, page 325

transformation locale des lieux et des ritualisations de la mémoire publique en biens dont la symbolique permet une marchandisation diversifiée. Légalisée ou informelle, cette activité permet de contourner le modèle ethnociste de légitimité politique et d'isolement, tout en capitalisant les ressources mémorielles créées par lui » (Loczoncy, 2010 : 150). Le développement du tourisme a donc des incidences au-delà des aspects proprement économiques.

Les différentes initiatives culturelles ruthènes vont également participer à créer un tourisme similaire. À la fin du 20^{ième} siècle, le premier enjeu pour les associations ruthènes est le maintien, l'apprentissage et la promotion de la langue (Magocsi, 1997). Le soutien financier des donateurs américains et des associations ruthènes internationales va également permettre la tenue de festivals, la construction de monuments, la restauration ou la production de lieux mémoriels, et là aussi la naissance d'un tourisme mémoriel⁵³².

La communauté de destin historique des populations locales, partageant souvent les mêmes lieux de mémoire, et les efforts parfois conjoints entre associations communautaires, vont participer à ce que les « circuits » du tourisme mémoriel se construisent souvent au-delà des frontières ethniques locales (Losonczy, 2014).

Qui plus est, des politiques patrimoniales sont progressivement portées par les institutions locales, et, souvent à l'aide de dons privés ou de ressources issues de la coopération frontalière, certains châteaux ou certains lieux de culte sont restaurés et muséifiés. Les églises en bois de la Transcarpatie peuvent ici être citées en exemple puisqu'elles mobilisent des acteurs divers qui participent à leur conservation, leur patrimonialisation, et leur promotion touristique. À Oujgorod, cette dynamique s'est traduite par la restauration du château, où la muséographie revient sur l'histoire globale de la région dans un registre patrimonial intégrant les diversités mémorielles. Un village-musée en plein air accueille toute l'année des visiteurs venant découvrir l'architecture et les traditions folkloriques locales. Au niveau de l'oblast, une dynamique touristique patrimoniale s'est conjointement constituée aux dynamiques touristiques mémorielles. Des offices du tourisme publics à Oujgorod et Moukatcheve et un site internet conjoint centralisent ces informations et prospectent au-delà des frontières de l'oblast, encourageant les séjours touristiques des Ukrainiens de Lviv ou de Kiev, et des populations des territoires européens voisins⁵³³. Dans les principaux musées, informations, visites et plaquettes sont par ailleurs disponibles dans les langues ukrainienne, tchèque, slovaque, hongroise,

⁵³² Voir notamment le site officiel des associations ruthènes internationales : <http://carpatho-rusyn.org/>.

⁵³³ Voir le site regroupant les informations touristiques en Transcarpatie : <http://www.karpataljaturizmus.info>.

allemande, et parfois anglaise. À proximité des musées et des lieux touristiques, de petites échoppes proposent des souvenirs, restaurants et cafés fournissant pour leur part aux touristes rafraîchissements et plats typiques. Des festivals à visée patrimoniale et ludique contribuent à la mise en valeur des lieux, comme le festival de reconstitution médiévale « Silver Tatosh », organisé au château du village transcarpate de Chynadiyovo depuis 2012⁵³⁴.

Peu à peu, les différents acteurs du patrimoine ont contribué à orienter la Transcarpatie vers le tourisme historique et régional centre-européen. C'est un secteur économique récent et en développement dans une région désindustrialisée mais disposant de ressources naturelles et patrimoniales encore peu exploitées⁵³⁵. Cependant, la carence infrastructurelle de la région est une des contraintes au développement touristique et à la réputation des lieux. Si le secteur touristique en Transcarpatie paye en cela les conséquences de sa localisation marginale et frontalière au 20^{ième} siècle, il bénéficie en partie des effets-frontières du 21^{ième} siècle, puisque les prix sont globalement très intéressants ici pour les visiteurs issus des pays limitrophes, ce qui encourage les visiteurs à venir séjourner dans la région à un coût abordable. Qui plus est, les conditions d'accès touristique de l'UE vers l'Ukraine ne nécessitent ni visa ni permis pour les citoyens européens. Cependant, franchir la frontière reste une contrainte, et le secteur touristique plaide pour la fluidification des passages. À partir de 2014, la crise ukrainienne a contribué à réduire sensiblement le nombre de visiteurs et de touristes. Bien qu'éloignée des événements majeurs situés à Kiev et dans l'est du vaste pays, la Transcarpatie paye en cela l'instabilité et l'incertitude géopolitique de l'Ukraine, qui effraye une partie des touristes potentiels craignant le chaos ou des violences⁵³⁶. De ce fait, le développement du secteur localement se trouve en partie conditionné aux événements politiques et géopolitiques nationaux et régionaux les années suivantes.

- *Coopération transfrontalière : la frontière au centre des enjeux du développement, de la sécurité et de l'intégration régionale*

Dans cette région où la frontière et les effets-frontières tiennent une place prépondérante, diverses initiatives de coopération frontalière et transfrontalière ont progressivement vu le jour au niveau local et régional, en bénéficiant des outils de coopération transfrontaliers européens, comme les eurorégions et Interreg. Dès les transitions post-socialistes et post-soviétiques, et au

⁵³⁴ Voir le site de l'association organisatrice : <http://www.silver-tatosh.com/>.

⁵³⁵ En 2013, les chercheurs Anatoliy Mazaraki et Tetyana Tkachenko de l'Université nationale de commerce et d'économie de Kiev recensent 41 entreprises d'excursions touristiques, 19 tours-opérateurs et 20 agences de voyages en Transcarpatie, un nombre d'entités bien inférieur aux régions les plus touristiques de l'Ukraine comme Odessa, la Crimée ou Kiev.

⁵³⁶ Alena Gebertová, « Le conflit ukrainien prive la Ruthénie des touristes tchèques », *Radio Praha*, 4 juillet 2014.

bénéfice des relations bilatérales entre la Hongrie, l'Ukraine et la Pologne, l'eurorégion des Carpates⁵³⁷ a été créée en 1993. La Roumanie et la Slovaquie ont rejoint le partenariat respectivement en 1997 et 1999. Si l'eurorégion des Carpates a permis la mise en œuvre de certains chantiers de convergence infrastructurels, économiques ou institutionnels, les lourdeurs administratives, son périmètre très vaste et peut-être inadapté, le manque de moyens et les divergences entre institutions et responsables politiques ont largement freiné le développement de la coopération frontalière via cet outil institutionnel (Gerő et al., 2015).

La présence de ces outils européens et des fonds qui leur sont associés ont cependant ouvert des effets d'opportunité qui ont encouragé la création d'associations ou d'ONG souhaitant s'investir sur les thématiques transfrontalières. En Transcarpatie, à l'est de la Slovaquie et au nord-est de la Hongrie, ces nouveaux acteurs associatifs se sont majoritairement construits à partir des réseaux et des proximités culturelle, linguistique ou économique. De plus, la reconnaissance associative comme acteur transfrontalier permet de bénéficier de certains aménagements pour l'obtention des visas pour les membres et les participants. La question des financements tout comme celle des moyens de franchissement peut dès lors encourager les acteurs à formaliser leurs pratiques frontalières et transfrontalières au niveau associatif ou institutionnel pour en bénéficier. De même, certaines entreprises souhaitent bénéficier de cette dynamique de coopération et des outils qu'elle met en place, bien que la majorité des acteurs de la coopération transfrontalière au niveau local et régional soit des institutions publiques et des associations (Gerő et al., 2015). Au-delà des outils et des fonds européens, les acteurs peuvent également tenter de bénéficier des programmes et des fonds ouverts par le groupe de Visegrád, par des fondations privées, ou encore par des États tiers, comme les outils créés par la Norvège. Cette dernière ne fait pas partie de l'UE, et s'investit diplomatiquement dans la coopération frontalière en Europe centrale, où elle promeut son expérience vis-à-vis du dialogue et de la coopération avec son voisin russe et sa participation dans l' « eurorégion géopolitique » de la mer de Barents (Wassenberg, 2010).

Le 6^{ème} Forum européen sur la coopération transfrontalière s'est tenu dans les villes de Košice et d'Oujgorod entre le 24 et le 27 novembre 2015. Cet événement, soutenu par le Secrétariat norvégien de Barents et l'Institut pour la stabilité et le développement (ISD)⁵³⁸, a été également organisé sous les auspices du Bureau gouvernemental de la République slovaque. Il a réuni les acteurs locaux et régionaux de la coopération transfrontalière dans leur diversité,

⁵³⁷ Voir le site officiel : <https://sites.google.com/site/euroregiondescarpates/>.

⁵³⁸ *Think-tank* basé en République tchèque, promouvant la coopération frontalière et transfrontalière en Europe centrale. Il reçoit le soutien et ses fonds du Secrétariat norvégien de Barents, du groupe de Visegrád, mais aussi de diverses fondations privées, comme la German Marshall Fund ou le Rockefeller Brother Funds.

des représentants officiels des institutions publiques des territoires voisins, jusqu'au représentant des associations et ONG, en passant par les acteurs patronaux locaux ou régionaux⁵³⁹. Alors que l'Ukraine est en crise et traverse une période de forte instabilité politique géopolitique, le forum a rassemblé plus de 200 participants dûment inscrits ou invités, pour faire l'état des lieux de la coopération transfrontalière locale, et envisager les perspectives qui pourraient être proposées et promues devant les responsables politiques des États concernés. De ce fait, ce forum peut être vu comme un événement para-diplomatique et ses débats comme l'expression des intérêts et des attentes des divers acteurs locaux et régionaux de la coopération transfrontalière, publics, privés ou issus de la société civile.

Les perspectives mises en avant par les participants peuvent être résumées en trois mots-clefs, « sécurité », « développement » et « intégration régionale ». Si l'interface frontalière est un enjeu pour les pouvoirs publics dans la lutte contre les mafias et les trafics criminels, elle est aussi pensée comme le principal levier de développement potentiel pour la région. À ce titre, le développement des projets de coopération transfrontaliers dans les domaines énergétique, écologique, aquifère, touristique et entrepreneurial est fortement mis en avant par les participants. Plus globalement, c'est pour un rapprochement des territoires et le développement de politiques publiques transfrontalières que plaident les décideurs et les acteurs locaux et régionaux de la Transcarpatie. Le processus d'intégration européenne est mis en avant comme principal fer de lance de cette dynamique. Bien que des positions différentes soient énoncées quant à la réalité européenne actuelle lors du forum, une partie importante des participants souhaite un processus d'intégration régional pour désenclaver la région et compte sur la réorientation européenne de l'Ukraine. En 2015, beaucoup d'espoir sont portés sur les négociations avec l'Union européenne quant à la libéralisation des visas pour les ressortissants ukrainiens, et à plus long terme pour une candidature européenne effective de l'Ukraine. La question du régime de franchissement de la frontière Schengen est cruciale et sera au cœur des discussions du forum.

⁵³⁹ Voir la brochure *Summary and conclusions* éditée après la tenue du forum : <http://www.eeagrants.sk/data/att/862.pdf>.

2.3.4 Les villages frontaliers de Mali Selmentsi et Veľké Slemence

L'histoire des deux villages jumeaux de Veľké Slemence en Slovaquie et Mali Selmentsi en Ukraine au sud d'Oujgorod est particulièrement illustrative des reconfigurations territoriales de la région et de leurs conséquences pour les populations. Séparées par la frontière, ces deux bourgades ne formaient avant 1946 qu'un unique village de l'est tchécoslovaque aux habitants magyarophones, nommé Slemence. Le film documentaire *Hranica* de Jaroslav Vojtek⁵⁴⁰, et nos propres observations sur place en 2015, 6 ans après l'édition du film, nous permettent d'illustrer à partir de l'histoire passée et présente des deux villages les évolutions frontalières régionales et leurs conséquences pour les populations.

Note de visionnage du documentaire *Hranica* : première scène

Le documentaire *Hranica* s'ouvre sur une discussion par-dessus une clôture, à la force de la voix, dans un lieu encore indéterminé. Une femme hèle sa tante en langue hongroise, de l'autre côté d'une clôture barbelée et d'une bande de mauvaises herbes. Cette dernière, à cinquante mètres, peine à la reconnaître, mais la discussion s'engage, sous le regard impassible d'un soldat en treillis, béret vert sur la tête, longeant les barbelés rouillés. Un mirador se distingue en arrière-plan, plus loin derrière des silhouettes de maisons modestes. La femme s'appuie sur une rambarde en bois, à côté d'une borne qui apparaît dans le champ de la caméra, peinte de bandes jaunes et bleues. « *Mon mari est mort il y a huit ans, dit la femme, l'as-tu appris ?* » La tante ne le savait pas. Plus tard, se saluant et se séparant, la femme s'éloigne. Ce n'était pas une discussion au travers d'une clôture, c'était une conversation portée par-dessus une frontière, passant d'Ukraine à la Slovaquie et vice-versa, entre les villages déchirés de Veľké Slemence et Mali Selmentsi. Le lieu se détermine, et l'on découvre par cet instant capté par la caméra une réalité singulière, celle de ces deux villages et des habitants qui vivent ici séparés par la ligne.

L'ancien village tchécoslovaque de Slemence a été partitionné lorsque la Ruthénie subcarpatique a été intégrée à l'URSS dans l'après-Deuxième Guerre mondiale. En 1946, en une nuit, une clôture hermétique a été mise en place par des soldats soviétiques à travers le village, sans check-point d'aucune sorte. Les raisons qui expliquent le fait que le tracé ait été défini au milieu du village sont indéfinies⁵⁴¹. Cette partition a séparé les deux moitiés du village, les habitants et les familles, et brisé les habitudes de vie et de travail pendant des décennies. La population rurale et villageoise d'alors, victime d'une frontière rigide et arbitraire, marginalisée

⁵⁴⁰ L'intérêt du réalisateur pour ces villages lui vient d'une rencontre avec un étudiant provenant de Veľké Slemence quand ils étaient ensemble à l'université de Bratislava. Jaroslav Vojtek le relate dans une interview retranscrite sur le site du documentaire. Il a par ailleurs accepté de répondre à quelques questions supplémentaires que je lui posais par mail, et n'a malheureusement pas pu se rendre disponible pour m'accorder un entretien.

⁵⁴¹ Malgré nos recherches, nous n'avons pu accéder à aucune source permettant de comprendre les raisons précises de cette partition. Selon le témoignage d'un habitant interrogé par Jaroslav Vojtek, ce serait le maire de Slemence de l'époque, Ignac Jani, qui serait responsable de la partition, par opportunisme, pour organiser un trafic de contrebande à son profit en jouant sur le tracé pour faire passer du sucre, des cigarettes, de la farine frauduleusement. Cette affaire aurait marché un temps à son profit, avant son arrestation par les Soviétiques, relate le témoin devant la caméra. Côté slovaque, un nouveau témoin relate que le premier tracé de démarcation frontalier fixé était situé à plus de huit kilomètres du village, mais qu'il a été rapproché, peu à peu, « *la ligne a été tracée sans même demander leur avis aux habitants, et le village a été coupé en deux* ».

par les pouvoirs des deux côtés, va lutter pour garder le lien, lien de village, lien de famille, lien de langue magyare, lien d'une communauté rurale périphérique.

Note de visionnage du documentaire *Hranica* : mémoire de la période socialiste

Le documentaire relate la mémoire de la période socialiste conservée par les habitants du village au moment du tournage du documentaire. Les témoins sont vieux, les souvenirs de leurs parents ont été conservés par les anecdotes. Un vieil homme, résident du côté ukrainien de la frontière non loin des barbelés, revient sur le moment tragique de la partition. « *Ils ont coupé le village en 1946. Ils l'ont partagé en deux comme le pain. Du jour au lendemain, plus personne ne pouvait visiter sa famille. Si quelqu'un protestait, il l'envoyait dans un camp. Pendant 40 ans on a été observés par les Russes* ». Il se souvient des privations et des exactions des gardes-frontières, quand il était enfant, qui pillaient les vivres des paysans. Interrogé sur ce moment décisif, un autre témoin rapporte que l'évènement a pris par surprise les villageois. « *À cette époque nous étions enfants, on ne comprenait pas vraiment, on ne pensait pas que la frontière serait comme ça pour des décennies. Et puis ils avaient peur de tout perdre* ». Impôts en nature sur les récoltes ou saisies d'animaux de ferme, saisie de la terre -cruciale pour des villageois ruraux et paysans- expropriée sur la ligne du tracé ou par repréailles, avec toujours les difficultés de la restitution ou des compensations aujourd'hui, font partie des vexations mémorisées jusqu'au tournage. Un autre témoin racontera devant la caméra l'histoire d'une petite fille laissée par ses grands-parents du côté tchécoslovaque la vieille de la partition, que la mère venait voir à travers les barbelés chaque matin. Interviewée par le documentariste, la petite fille d'alors, devenue vieille femme, relatera que pour son mariage, elle était venue montrer sa robe à ses parents, devant les barbelés. Anecdote et tranche de vie tragique qui illustre la partition non plus uniquement géographiquement mais également dans les liens familiaux et sociaux. D'après les témoins interrogés par Jaroslav Vojtek, le contrôle de la bande frontalière était plus strict côté soviétique que du côté tchécoslovaque. Un témoin évoque que les villageois étaient effrayés à l'idée d'enfreindre les interdictions, tel que de se parler au travers de la ligne, pratique interdite, même entre parents. Une technique pour transgresser la règle et pouvoir malgré tout communiquer fut le chant en langue hongroise, intégrant des messages dans une mélodie, comme « ton fils va se marier », pour tromper la vigilance des gardes, ces derniers ne parlant pas hongrois. Autre pratique de contournement encore, une voisine criait le nom des défunts, pour avertir des deuils par-delà les barbelés. Ce qui n'empêchait pas des tentatives plus risquées de franchissement, par des adolescents par exemple, au risque d'une répression forte et de déploiements des gardes-frontières. D'après les informations recueillies par le documentariste, au tournant des années soixante la surveillance des frontières aurait été légèrement assouplie. Les pratiquants orthodoxes de Velké Slemence semblent avoir même été ponctuellement autorisés à traverser la frontière pour assister à des messes dans l'église orthodoxe de Mali Selmentsi s'ils restaient dans le périmètre de surveillance des tours de guet et acceptaient docilement le comptage par les soldats soviétiques en faction, et de rares visites étaient autorisées mais avec une procédure extrêmement restrictive. Une permissivité qui ne doit pas tromper : la règle est toujours restée officiellement intangible, et les traversées illégales sévèrement punies.

La population villageoise a été confrontée à la politique frontalière soviétique rigide et à la réalité sécuritaire et militaire de sa gestion et de sa garde. Bien que les villageois n'aient pas été massivement confrontés aux déplacements forcés⁵⁴², la mémoire de cette période est

⁵⁴² D'après les données analysées par Sabine Dullin (2009), dans cet espace de telles politiques de déplacements forcés semblent avoir été limitées en volume à un peu plus d'un millier de personnes quand ailleurs ils furent des dizaines ou des centaines de milliers aux frontières polonaises. Un exemple de trajectoire d'une famille transcarpate confrontée à ce déplacement forcé a par ailleurs été documenté par Jaroslav Vojtek, dans son document *My zdes* (« On est là »), en 2005.

celle des vexations et d'un quotidien marqué par la partition entre les familles. Jusqu'à l'effondrement soviétique, les franchissements sont extrêmement rares.

Mais même l'effondrement soviétique ne signifiera pas ici la chute du mur de partition entre les deux petits villages, comme un écho négatif à Berlin. En effet, au moment des transitions, la frontière reste en place, et seuls les États de tutelle des soldats en poste changent. Les deux villages sont éloignés des check-points frontaliers, aucun ne sera ouvert ici à la transition. Ce moment est peu documenté par Jaroslav Vojtek qui commence son tournage en 2001, au moment où les villageois de part et d'autre s'organisent et manifestent pour revendiquer l'ouverture de la frontière et le rattachement des deux villages⁵⁴³. En ce début du 21^{ème} siècle, alors que la Slovaquie se dirige vers l'Union européenne, la surveillance de la frontière va être renforcée dans la perspective de l'adhésion à l'UE puis à Schengen. Comme un paradoxe historique, alors que la garde était sévèrement assurée par les Soviétiques, c'est désormais côté slovaque que les hommes en uniforme réalisent les patrouilles et surveillent depuis le mirador.

Note de visionnage du documentaire *Hranica* : lutte villageoise pour le lien et la réunification

Après ces décennies de partition, les liens entre les deux villages semblent tenir notamment sur la volonté de quelques « activistes » qui par exemple récoltent et recourent les liens de parenté, organisent des échanges de nouvelles entre les familles. Face à la partition, les habitants se mobilisent massivement à chaque anniversaire, portant la revendication de la réunification des deux villages, et au-delà, la réunification des familles. Les images du 10 août 2001, et du rassemblement pour le 55^{ème} anniversaire de la partition, en témoignent avec éloquence. Plusieurs centaines de personnes se massent près des porches jumeaux installés de part et d'autre de la frontière par les villageois et symbolisant le lien indélébiles entre ce morceau en terre slovaque et cet autre en terre ukrainienne, de part et d'autre des barbelés et de la ligne frontalière qui coupent la rue principale en deux. Du matériel de sonorisation est installé, pour s'entendre malgré la distance. À travers poèmes et déclarations, la cérémonie est collectivement comme individuellement une occasion de communiquer, de partager, malgré la coupure. Les dialogues transfrontaliers sont heureux ou tristes, souvent chargés d'émotion, sous le regard d'agents en uniforme qui tentent de rester impassibles, en poste pour éviter les tentatives de passage qui ne seraient pas que verbales. Il faut aussi souligner la présence discrète de rubans aux couleurs hongroises. Pour la population des deux villages, majoritairement magyarophone, la Hongrie incarne autant les racines qu'un lien symbolique, quand les deux États de tutelle slovaque et ukrainien séparent et maintiennent la séparation. De l'ancien côté soviétique, désormais ukrainien, un vieil homme en habits blancs, « l'oncle Zoli », entouré des habitants de ce côté du village prend le micro, face à la ligne barbelée, en s'adressant aux habitants de la partie slovaque : « *Chers camarades ! (ironie – éclats de rire général) oh, messieurs, je suis désolé, le passé est trop ancré dans ma tête. Ils ont volé la tombe de mon père. Je n'ai pas le droit de me rendre là-bas, depuis qu'on l'a enterré à Velké Slemence. Mais je m'y rendrai, peu importe le temps qu'il faudra. Je sais que ce sera long. Bientôt je déposerai un bouquet de roses sur la tombe de mon père. Merci pour votre attention. Je vais vous lancer cette couronne de fleurs. Accrochez-la à la croix commune du cimetière, à la mémoire de tous les défunts de Mali Selmentsi* ». Son neveu jette la couronne, sous les applaudissements, dans une ambiance cérémonielle. Elle est ramassée de l'autre côté de la ligne, la promesse sera tenue. Si les rassemblements anniversaires sont des occasions de montrer par le nombre le rejet de la partition

⁵⁴³ Voir les annexes 1.11 page 425

et la revendication de la réunification sur un registre plus temporel et politique, les référentiels teintés de religiosité et de sacré sont légions, signe évident de la fonction de lien communautaire et de vecteur d'identité commune par l'usage du religieux (ici sous les attributs du catholicisme). On note la présence de responsables en tenue religieuse dans l'assistance. Le documentariste a capté les images de l'arrivée du Christ en croix porté par les enfants, sous les chants religieux de part et d'autre, un prêtre se tenant sur l'estrade. Le grand-père d'une des intervenantes souhaitait ériger un Christ en croix près de la bande frontalière, « *seuil de l'enfer* ». Au moment du tournage il y avait été installé, côté slovaque, depuis deux ans, « *pour rappeler à l'Union soviétique la vie brisée des gens d'ici* ». L'usage de vocables comme l'enfer et de la symbolique religieuse, qui plus est celle de la crucifixion chrétienne, semble ici significative autant comme symétrie inverse à l'idéologie soviétique (promouvant notamment l'athéisme) que pour rappeler à la souffrance de la communauté (village, mais aussi Église de paroissiens), dont la moitié n'a plus accès à l'église (le bâtiment) et à la damnation future des responsables impunis ici-bas. La temporalité de cette installation, survenue après l'effondrement de l'URSS et la mise en place de l'État ukrainien, indique aussi la possible continuité d'identification négative des responsables de la partition pour les populations, au-delà des changements géopolitiques. Nous la suivons ensuite se rendre de l'autre côté, en compagnie de son fils, ordonné prêtre : ce dernier prendra le volant, revêtant ses tenues d'ecclésiaste, « pour éviter les gros problèmes » et passer plus rapidement la queue et la frontière elle-même. « *Peut-être n'aurons-nous pas à attendre trois ou quatre heures si le conducteur est un prêtre* ». Après avoir visité sa famille, elle se rend devant la frontière, et s'en va prier devant la croix, tandis qu'un soldat en faction signale que des personnes sont proches de la ligne par talkie. « *Dieu, merci de m'avoir permis de me tenir ici, en mémoire de mon grand-père adoré qui aurait souhaité qu'on te construisse une église au seuil de cet enfer. Maintenant tu es ici Jésus, surveille autour de toi, libère-nous de cette malédiction, fait que la frontière s'ouvre et que les gens soient à nouveau réunis. Seigneur, entend ma prière, au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Amen* » dira-t-elle devant la croix avant de l'embrasser. Accolé au registre religieux, voire intégré en filigrane à ce dernier, le registre identitaire national est également présent dans les discours pro-réunification, à l'exemple des paroles du prêtre à la tribune d'une des cérémonies d'anniversaire, où les termes de « frères » glissent symboliquement entre les thèmes de l'Église et ceux de la nation hongroise : « *Suivons nos frères. Nous savons où ils sont, en Transylvanie, au Sud, ici, à Velké Slemence, et à quelques mètres d'ici à Malé Slemence. Et pas uniquement parce que nous avons nos frères de sang ici. Et pas uniquement parce que nous sommes tous frères en Jésus Christ. Mais aussi parce que nous sommes frères. Amen.* » On peut analyser alors une deuxième symétrie inverse : face à la réalité vécue de villageois d'un espace périphérique et marginalisé dans l'histoire de leurs États de rattachements où ils font partie des minorités nationales, les villageois mobilisent une identité hongroise comme liant de communauté et face à la responsabilité des États slovaque et ukrainien dans le maintien actuel d'une partition subie. C'est l'enthousiasme général qui est capté par les caméras du documentariste le 15 mai 2003 du côté slovaque où les villageois sont appelés à voter lors du référendum sur l'adhésion européenne pour leur pays. L'adhésion slovaque à l'UE est ici souhaitée comme possibilité via l'entité supra-étatique d'avancer vers plus de liberté de circulation entre les deux territoires séparés, et renforce l'espoir de la réunification des villages, bien que l'engouement joue aussi sur le précédent en Hongrie où le référendum sur l'adhésion du pays à l'Union européenne a été remporté par le « oui » un mois auparavant⁵⁴⁴. Lors de la fête organisée à Velké Slemence pour l'accession du pays à l'UE, cela s'incarne logiquement par l'usage de trois drapeaux accrochés derrière la scène où joue un groupe de musique et devant laquelle les habitants dansent et célèbrent : le drapeau slovaque, le drapeau européen et également, à même hauteur dans une trinité peu surprenante pour le lieu, le drapeau hongrois. Au-delà du suivi des différents événements organisés autour de la partition et de la volonté de réunification pour les deux villages, le documentaire donne à voir des éléments de la quotidienneté des villageois, également structurée par l'élément frontalier. À travers les images d'une cabane construite par des adolescents à l'écart dans la forêt, non loin de la frontière, le film montre le désir d'une jeunesse rurale marginale d'échapper ponctuellement à

⁵⁴⁴ L'adhésion de la Hongrie à l'Union européenne est approuvée à 83,76 % de « oui » avec un taux de participation de 45,6 %, le 12 avril 2003.

cette quotidienneté : « *cet endroit signifiait plus pour eux que la mer ou le lac Balaton*⁵⁴⁵ » rapporte le témoin qui fait la visite, en montrant à la caméra quelques photographies de jeunes adultes réunis là pour boire et fumer. Revenant sur leur vie, il dira également « *Il y en avait de nombreux dans le village qui n'étaient pas mariés. Je pense qu'ils n'avaient pas la motivation, le fait qu'ils ne puissent pas s'occuper des besoins d'une famille y contribue. Ils vivaient pratiquement au jour le jour, sans trouver de place dans ce monde. C'était difficile de trouver de la stabilité ou d'avoir des certitudes dans ce village* », des paroles qui soulignent aussi une marginalité perçue et vécue pour la jeunesse de Vel'ké Slemence, et un sentiment de blocage en termes d'autonomie de vie et de choix en plus de la présence physique du barbelé. La cabane aurait servi à faire un peu de trafic, activité illégale sans aucun doute alimentée par l'absence de perspectives. Mais ces sujets restent tabous, à l'exemple de l'histoire de Laco, arrêté et incarcéré par la police pour trafic et traversées illégales de la frontière (le rapport de police décrit la saisie d'un pistolet, de téléphones, de radios de contrebande. Le rapport signale aussi la présence de trafic de migrants provenant du « continent asiatique ». D'autres témoins racontent comment la région a été effectivement parcourue après l'effondrement soviétique par des groupes de « réfugiés »⁵⁴⁶ des anciennes républiques socialistes cherchant à quitter l'Ukraine ou encore la Tchétchénie. Une situation qui aura pu faire naître des vocations de passeurs. D'autant qu'au-delà de telles activités, et malgré sa stricte illégalité et les dispositifs, les passages restent malgré tout physiquement possibles d'un côté et de l'autre : un des protagonistes du documentaire fait passer de nuit illégalement la ligne au vidéaste, à travers un marécage. Les horaires des rondes et des gardes sont connus des villageois, les chemins et les recoins également, notamment ceux moins visibles, et les plus exempts d'obstacles barbelés. Les soldats affectés à ces postes, non originaires des lieux, n'avaient sans doute pas l'affinité des villageois avec leur environnement.

La mobilisation des villageois de part et d'autre est forte. Les registres familiaux, religieux et nationaux hongrois sont des éléments puissants pour souder la communauté villageoise transfrontalière. Les villages sont soutenus par les associations des minorités hongroises extraterritoriales et les élus locaux issus des partis de la minorité hongroise membre du *Strana mad'arskej komunity – Magyar Közösség Pártja* (SMK-MKP), Parti de la communauté hongroise en Slovaquie⁵⁴⁷. L'adhésion slovaque à l'Union européenne va effectivement permettre aux revendications villageoises de prendre corps dans des négociations et un référendum se tiendra à Vel'ké Slemence, donnant l'occasion aux citoyens locaux de voter majoritairement pour l'ouverture d'un check-point entre les deux villages.

Note de visionnage du documentaire *Hranica* : l'ouverture du check-point et la nouvelle réalité frontalière

C'est une nouvelle phase qui s'ouvre avec le lancement d'un chantier relaté par les images du documentaire, en lieu et place de la coupure barbelée séparant ce qui était la route principale des deux villages. Le chantier, surveillé par les douaniers et soldats, empiète l'espace, bouscule aussi l'espace investi par la résistance contre la partition, comme en témoigne le désarroi de celle qui y avait borné la ligne de son Christ en croix, découvrant le lieu nu, apprêté pour les fondations du futur check-point : « *La croix n'y est plus ? Je ne peux pas y croire. Qui ça importait qu'elle soit là ? C'est triste.* [Sur l'ancien emplacement de la croix] *Des toilettes... mon Dieu ! Pardonne à*

⁵⁴⁵ Le lac Balaton, plus grand lac de Hongrie, était et reste une destination touristique particulièrement connue et prisée du temps des républiques populaires tout comme en Hongrie contemporaine.

⁵⁴⁶ Le terme est entre guillemets dans le sens où ces vocables sont éminemment politiques au sortir de la guerre froide et à l'aulne de l'effondrement soviétique : réfugiés pour les pro-Ouest ou pro-OTAN / « traîtres » ou « déserteurs » pour les pro-Est ou pro-Soviétiques, les messages sous-jacents sont légions.

⁵⁴⁷ Ces informations, qui ne sont pas précisées dans le documentaire, sont confirmées lors de notre exploration. Ces faits sont de notoriété publique dans les deux villages contemporains, la question suscitant des réponses unanimes et immédiates. Les députés européens du SMK-MKP évoqueront d'ailleurs en 2004 la situation des deux villages dans l'hémicycle de Strasbourg.

*Satan d'avoir un problème avec cette croix, puisque seul Satan peut faire une telle chose, de détruire Dieu... » Une tristesse et un recours à la puissance du symbole qui indiquent que ces changements ne sont pas anodins dans la perception des acteurs sur place, au moment où les aspects pratiques de l'ouverture s'incarnent au-delà des espoirs et des revendications portés depuis des décennies. Le chantier a perturbé les installations et les habitudes des voisins (plus d'accès au réservoir d'eau pour l'un, de nouvelles clôtures et dispositifs qui empiètent sur un champ pour l'autre, comme deux exemples), et préfigure également de changements plus profonds pour la communauté toute entière, une autre quotidienneté : « *On est heureux qu'ils ouvrent la frontière, mais ça joue sur nos nerfs. Ils viennent pour les visites, voiture après voiture... Ils ont prévu de faire un parking, près du cimetière, et d'interdire le passage aux étrangers, par voiture je veux dire. Ils devront garer leur voiture, et payer 20 couronnes par heures*⁵⁴⁸. Comme ça le village pourra en tirer profit. Dès que la frontière sera ouverte, ils viendront en vélo, à pied, je vais ouvrir une boutique de location de vélos » relate un des habitants historiques d'une des maisons côté slovaque. « *Je vais vendre mes poulets et ma maison. Ils ont dit que des riches allaient venir. Il y en a déjà eu, et qui payent en dollars. Je ne vais pas rester ici : dès qu'ils auront ouvert la frontière ce sera trop animé par ici, je n'ai pas les nerfs pour ça. Les acheteurs vont venir et tout prendre ! Et je ne vais pas aller de l'autre côté, je n'ai plus personne à y voir. Mes parents sont morts, Gillani est mort lui aussi. C'était mon meilleur ami »* confie de son côté l'un des habitants historiques côté ukrainien. En effet, des panneaux « à vendre » apparaissent sur des maisons proches de la frontière. Certains témoins, protagonistes du documentaire, sont décédés entre le début des prises de vue et l'ouverture du poste frontalier, l'approche de sa réalisation coïncide avec un tournant générationnel pour une grande partie de la population résidente, quand la majeure partie des jeunes eux sont partis du « cul de sac » tenter leur chance et s'ouvrir des perspectives ailleurs. L'ouverture officielle du poste frontalier donnera lieu à une cérémonie le 23 décembre 2005, la neige recouvrant routes et chemins ou barrières, baraquements et douaniers remplacent barbelés et sentinelles. C'est d'un poste piéton qu'il s'agit, impossible d'y accéder en voiture. Ce jour-là, officiels des deux côtés sont entourés de journalistes et de nombreux villageois, brandissant leurs passeports avec joie, tandis que retentissent les hymnes slovaque et ukrainien. Les rubans de l'inauguration – blancs, rouges et bleus, bleus et jaunes- sont découpés pièce par pièce aux ciseaux et répartis de mains en mains, comme si la ligne frontière elle-même était découpée et exorcisée. Cependant, au-delà de l'émotion de l'évènement et de l'importance du moment, ce sont déjà de nouvelles ambiguïtés qui se dressent entre les deux villages et leurs habitants. Dès le 23 décembre 2005 et l'ouverture officielle du poste frontalier entre Veké Slemence et Mali Selmentsi, la politique de visa crée une nouvelle barrière entre les villageois, selon qu'ils soient Ukrainiens (et donc devant disposer d'un passeport et d'un visa pour traverser) ou Slovaques (et donc exemptés), mais également puisque modestes, l'accès peut en être prohibitif du fait des démarches et du coût en temps et en argent qu'elles requièrent. Cet élément a par exemple gâché la fête pour nombre de villageois de Mali Selmentsi : « *Nous les vieux on a le pire, les visas sont chers, les passeports sont chers. Ils ont dit que tous ceux qui avaient un passeport valable pouvaient traverser. Seulement aujourd'hui ! Alors on s'est mis en file et les douaniers ukrainiens nous ont timbré le document. Puis on arrive aux douaniers slovaques, qui nous ont dit qu'on ne pouvait pas passer ! Au début ils ont laissé passer quelques personnes, peut-être qu'ils pensaient qu'ils étaient journalistes... Alors il s'est glissé à travers. Nous avons marché jusqu'à la frontière slovaque, tourné en rond avant de rentrer avec le second coup de tampon ».* Une situation vécue comme kafkaïenne où la légitimité se confronte à la légalité. Autre désarroi, identitaire ou nationaliste, difficile à quantifier cependant parmi les villageois, sensible et présent toutefois à travers les images et les paroles d'une discussion agitée à quatre voix autour d'une bouteille de vodka :*

- *Ce n'est pas dans l'intérêt de l'Ukraine ou de la Slovaquie de réunir un village hongrois !*
- *S'il y avait des Slovaques ou des Ruthènes vivant ici, un check-point aurait été ouvert il y a longtemps !*
- *Mais comme nous sommes Hongrois et que vous êtes Hongrois, ni les Slovaques ni les Ukrainiens n'en avaient besoin. Les gens de nos deux villages sont des minorités dans leurs propres pays !*
- *Et qui s'en soucie ?*
- *Il y a cent cinquante mille Hongrois qui vivent en Ukraine !*

⁵⁴⁸ Environ 1 € pour 20 couronnes slovaques selon le taux de change de 2004-2005.

- *Mais attends une minute, ça s'est fait finalement !*
- *Oui, Dieu merci.*
- *Et c'est une grande réalisation. Ces politiques, c'est pas toujours si mauvais. C'est vrai que c'était un mauvais départ, et ça a pris 15 ans, mais ça a porté ses fruits.*
- *Mais c'était humiliant que personne ne chante l'hymne hongrois à la cérémonie d'inauguration !*
- *Et c'est aussi humiliant que vous ne soyez pas autorisés à venir nous voir (référence aux visas imposés aux ressortissants ukrainiens).*
- *Mais on peut chanter l'hymne maintenant !*
- *Mais c'est pas le sujet, à l'inauguration entre deux villages hongrois, l'hymne hongrois...*
- *Mais c'était un agrément bilatéral (entre la Slovaquie et l'Ukraine), tu ne peux pas chanter l'hymne hongrois !*
- *Et pourquoi pas !*
- *Mais parce que la Hongrie n'a rien à faire dans cette histoire !*
- *Oui ça aurait été différent si la Hongrie était impliquée.*
- *Mais c'était une convention bilatérale !*
- *OK, OK ! Mais les gens de nos deux villages ici sont purement hongrois ! Deux villages coupés en deux il y a 60 ans !*
- *Oui mais la politique et la diplomatie c'est encore différent.*
- *Mais l'Ukraine ou la Slovaquie n'ont rien à voir avec ça !*

Ces paroles expriment une exaspération identitaire. La référence à la Hongrie, à son hymne, comme liant d'identité ou référentiel politique nationaliste face à la situation vécue et subie dans les villages n'est pas nouvelle, cependant il est notable que la mise en route du check-point ne dissipe pas ces tensions, mais les déplace ou les ravive sur de nouveaux items (administratifs, douaniers ou procéduriers, tandis qu'ils étaient plus politiques et sécuritaires). La question de l'hymne souligne là aussi le hiatus existant profondément entre ce qu'une partie de la population considère comme légitime (reconnaissance de leur identité tierce et victime d'un arbitraire de ce fait) et la légalité (citoyennetés autres, processus institutionnel bilatéral classique). L'alcool chauffe peut-être la parole, et en arrière-fond, l'épicerie côté ukrainien a modifié son rayonnement, occupé désormais essentiellement par de l'alcool fort et des cigarettes. Dès l'ouverture du check-point une nouvelle économie se met en place, avec l'ouverture de nouvelles opportunités et l'effet-frontières, malgré les contraintes administratives parfois rédhibitoires pour certains villageois pour obtenir leurs documents et franchir en règle. La caméra va d'ailleurs capter les images d'un des protagonistes de la discussion emportant sous sa jaquette une cartouche entière de cigarettes avant de passer côté slovaque, soit des quantités déjà illégales⁵⁴⁹. Le petit poste, bien que piéton, reste très pratique pour une masse de Slovaques de la région qui désirent profiter des différences de prix sans pour autant perdre une demi-journée à traverser le poste-frontière principal de la région avant de pénétrer à Oujgorod. Cet afflux et ces profils sociologiques inconnus de la population, reléguée à leurs barbelés et à un quotidien distant du reste de la région et de leurs pays, modifient le quotidien des rues et de la vie sociale, créant des désagréments et des désillusions pas toujours anticipés : *« Au début, j'étais content qu'ils ouvrent la frontière. Mais maintenant je ne le suis plus vraiment. Regarde qui franchit la frontière ! C'est que du business maintenant pour tout le monde. Au début le but était de réunir les deux villages. Et maintenant les villages c'est plus l'idée du tout. Les gens viennent de Vranov, Sobrance, Humenné⁵⁵⁰. Mais pourquoi ? Pas parce qu'ils ont de la famille ici... Ils viennent pour les cigarettes, l'alcool, des trucs comme ça. Et c'est agité par ici, ils débarquent à 6 heures, pour être les premiers à traverser à 8 heures ! Par le passé, le village était si tranquille. Mes enfants ont grandi dans la rue en jouant au foot. Il y avait à peine une voiture qui y passait sur des semaines »*. Le nouveau parking inauguré, cette possibilité est bel et bien devenue une histoire ancienne, comme un souvenir : le village a passé un cap. Une réalité également concernant la frontière elle-même, à ne pas réduire à son nouveau check-point. La ligne elle-même se modifie dans ses dispositifs, dans les préparatifs à l'entrée en vigueur définitive de la politique Schengen à cette frontière extérieure, et par la suite : *« Maintenant il y a du barbelé de notre côté. Jusqu'à maintenant, les Ukrainiens, enfin les Russes en avaient un, et c'est notre tour... C'est la frontière Schengen. Voilà la caméra*

⁵⁴⁹ Pour un paquet de cigarettes industrielles, en Ukraine en 2004-2005 le prix avoisine 7 couronnes, selon les marques (soit un euro de l'époque). Côté slovaque le prix pour la même marchandise est déjà deux fois plus cher.

⁵⁵⁰ Villages slovaques, distants d'entre une vingtaine et jusqu'à une soixantaine de kilomètres.

qui surveille. De ce que je sais, toute la frontière en est équipée. » D'après les commentaires du documentariste, une nouvelle clôture a été construite pour lutter contre les migrants illégaux, et des tours de guet sont à nouveau occupées par les gardes-frontières. Le passage illégal des frontières serait principalement organisé par la mafia ukrainienne de la région. Les trafiquants mafieux auraient également acheté quelques maisons dans les environs, les utilisant pour leur trafic, notamment d'êtres humains. En raison de la situation économique et du chômage endémique, de plus en plus de jeunes quitteraient Veľké Slemence.

Les années 2003 à 2005 ont été décisives pour l'histoire des habitants des deux villages. Le processus européen et les efforts revendicatifs ont permis d'avancer peu à peu vers une solution concrète pour briser l'hermétisme de la frontière, en mettant en place un check-point piéton. Cependant, après des décennies de lutte et alors que les vieux résistants meurent un à un, la réalité du processus et la nouvelle réalité frontalière n'est pas à la hauteur des espérances des habitants, qui se trouvent désormais séparés par les logiques administratives et sécuritaires de la frontière slovaco-ukrainienne. Cette situation peut provoquer une certaine aigreur, et encourage certaines réflexions nationalistes hongroises de dépit. Qui plus est, le check-point provoque des opportunités de mobilité jouant sur les effets-frontières pour les populations régionales. Pour les habitants qui portaient l'ouverture comme un combat pour la réunification familiale et villageoise, une nouvelle ère commence, prise dans les contraintes et les paradoxes de la surmodernité. Huit ans après l'arrêt des prises de vues qui ont bâti le documentaire de Jaroslav Vojtek, nous menons sur place une exploration, en 2015. Les boutiques ont envahi le village ukrainien.

Notes d'exploration : Mali Selmentsi en 2015, la prolifération des boutiques

Un grand nombre de maisons modestes le long de la route principale de Mali Selmentsi en Ukraine sont désormais converties en échoppes. L'image tranche fortement avec les prises de vues de *Hranica* en 2001, où de part et d'autre de la route à nids-de-poule de Mali Selmentsi n'était présent aucun commerce. Cette transition reste très visible, dans l'agencement même des boutiques, où les chalandages et les panneaux publicitaires ont été ajoutés aux jardinets, porches, et rez-de-chaussée. Parfois, des avancées et des structures métalliques en tôle peinte, voire en bâches plastiques, et les panneaux aux couleurs fluo ajoutent encore un air d'artificiel, mais bricolé, qui tranche avec le côté centre commercial : l'image ici est plutôt celle du marché ou du bazar au cœur d'un village modeste. Nous comptons entre vingt-cinq et trente commerces dans cette partie du village. À part quelques bars ou restaurants, l'essentiel des commerces proposent des rayonnages de vêtements de contrefaçon, des chaussures, des accessoires dont des lunettes, du parfum, des jouets et articles divers sous plastique ; il y a même un commerce spécialisé dans les robes de mariées et l'on imagine les milliers de jeunes femmes slovaques franchissant le check-point passeport en poche pour trouver ici une belle robe blanche à prix discount. Quelques dizaines de personnes entrent et sortent des échoppes, sacs plastiques en main. Les pas ne sont pas pressés, on entend du slovaque, du hongrois et de l'ukrainien dans les accents et les langues. Des hommes et des femmes sont assis devant leurs chalandages, sur des chaises en plastique, discutent et fument, là même où une génération avant eux les villageois s'asseyaient au perron de leurs maisons et fermettes dans une rue depuis méconnaissable. Les discussions s'engagent vite, il faut bien agripper le client de passage ! Tous les marchands sont loin d'être originaires du village, beaucoup de maisons ont été vendues. Deux d'entre eux nous expliquent venir tous les jours d'un village voisin depuis quelques années pour tenir leur boutique. Un *turn-over* existe donc également concernant les commerces et leurs détenteurs, qui ne sont pas nécessairement issus des familles « historiques » qui occupaient ces maisons du temps de la partition. Plus l'on se rapproche de la frontière qui apparaît plus loin, plus la densité

des boutiques donnant sur la rue est forte. Il est facile de se prêter au jeu du client, et les négociations sont possibles. L'argent se donne de main à main, pas de terminaux pour carte bleue dans les boutiques. Des relevés comparés ensuite avec des produits équivalents à Ujgorod mais surtout en Slovaquie confirment les prix bon marché, change aidant : des différences variant des deux tiers au double voire au triple, selon les consommables (alcool, cigarettes, conserves) et les produits manufacturés, sans compter les négociations possibles sur les articles les plus chers, ou en achetant en paquets. À change important et à achat « en gros » en prenant le temps de négocier *a minima*, on peut raisonnablement aller à la différence du triple ou du quadruple, c'est-à-dire payer trois fois moins cher ici des denrées et produits comparé à ce qu'il en aurait coûté dans une ville slovaque, et notamment en allant dans des enseignes classiques (grandes surfaces et magasins franchisés). Évidemment, il est notable que la provenance des produits n'est pas locale. Les étiquettes « made in China » ou les articles de luxe (Versace, Chanel, Adidas, Nike etc.) à des prix défiant toute concurrence, sauf peut-être celle des vendeurs à la sauvette des grandes agglomérations, indiquent la contrefaçon, ce qui est surprenant puisque censée être traquée par les douanes, que les clients traversent directement avec leurs achats. Interrogés au gré des discussions informelles sur les fournisseurs et les chiffres d'affaires, il faut bien avouer qu'aucun des marchands ne sera précis, tous et toutes éludant poliment les questions, en glissant sur de nouvelles propositions commerciales. De l'autre côté du check-point, la partie jumelle de Veľké Slemence offre une toute autre ambiance. Une rue principale également, mais aucune boutique, uniquement des maisons de part et d'autre, d'un standing légèrement supérieur. Non loin des entrées du poste frontalier, le parking, vaste, avec son petit guichet d'entrée où l'on s'acquitte de la redevance, un euro par heure, un surcoût modique comparé aux économies réalisables dans les échoppes ukrainiennes si proches. Derrière le parking, où est garée une cinquantaine de voitures, c'est le cimetière du village qui s'étale jusqu'à la ligne frontalière. Il ne règne pas à Veľké Slemence l'agitation visible de l'autre côté. En remontant la rue, il y a un bar, et sa petite terrasse, où l'on nous renseignera. Ici aussi c'est la langue hongroise qui résonne au comptoir et dans la salle. La majorité des villageois sont retraités, avec des pensions très modestes. Côté ukrainien, peu d'habitants, mais une activité plus forte, due aux opportunités de travail, quand de ce côté-ci une majorité des jeunes sont loin, à Bratislava ou d'autres villes du pays pour les études ou le travail, voire partis tenter leur chance à l'étranger. Près de l'église catholique du côté slovaque, un petit groupe de femmes âgées voilées semblent attendre. Un homme parlant slovaque et portant un gros sac, d'une quarantaine d'années, les saluera, et installera sur le muret une petite balance. Les femmes lui achètent des produits, avant de s'en aller. Nous enquérant des produits, nous découvrirons qu'il s'agit de chocolats, et que l'homme passe chaque semaine pour vendre des bonbons, des biscuits, réputés de bonne qualité malgré un prix modique en Ukraine. Les acquéreuses habitent du côté slovaque. De retour devant le poste frontalier, pour le franchir de Veľké Slemence à Mali Selmentsi, le passage est plus rapide côté slovaque, mais c'est aux douanes ukrainiennes que nous aurons droit à une double vérification. Jeu de douanier ou alerte manifeste vue la singularité du passage d'un Français, difficile de trancher, cependant, l'heure nécessaire au franchissement de ces vingt mètres suffira à comprendre que les « habitués » des passages en ce sens n'ont pas toujours besoin de respecter la procédure formelle, et, saluant les douaniers, ils passent parfois sans contrôle effectif.

La différence entre les villages contemporains et les prises de vues du documentaire est frappante. Les changements se sont incarnés spatialement. La reconfiguration de la frontière a reconfiguré le village. Le côté ukrainien s'est spécialisé dans le commerce frontalier, quand le côté slovaque accueille par son vaste parking les touristes d'achat venus profiter des bas prix de l'autre côté de la frontière. Si cet aspect est décisif, il ne faudrait pas réduire la vie sociale du village au seul commerce. C'est cependant ces usages qui animent les petites rues et le check-point plus que toute autre chose.

Autre élément nouveau et marquant, de part et d'autre de la frontière de nouveaux équipements ont été installés dans les rues. Il s'agit de petits monuments mémoriels en langue hongroise, comme des *Kopjafa*⁵⁵¹, et de plaques municipales en runes hongroises. La cérémonie d'inauguration, en 2013, a été filmée⁵⁵².

Analyse de document : vidéo de la cérémonie d'inauguration des plaques runiques

L'événement se passe exactement à la frontière des deux côtés du check-point, et rassemble une trentaine de personnes toute au plus autour de personnalités religieuses et d'élus hongrois affiliés au Jobbik⁵⁵³. Sur la vidéo, en plus du drapeau hongrois, des jeunes hommes en treillis arborent au vent le drapeau rayé blanc et rouge des bandes Árpád, étendard du parti fasciste des Croix fléchées (*Nyilaskeresztes Párt*), dirigé par Ferenc Szálasi pendant la Seconde Guerre mondiale. Entre éléments religieux chrétiens et irrédentisme politique, entrecoupés de chants, se succèdent les orateurs, revenant sur l'histoire des deux villages, victimes des traités qui auraient démantelé la Hongrie après 1945, la douleur des minorités hongroises qui en seraient victimes jusqu'à aujourd'hui, le lien éternel entre Hongrois et l'avenir de la Grande Hongrie, et le sens des runes pour la culture hongroise, le tout légitimé religieusement par les deux prêtres qui béniront les panneaux devant Dieu en les aspergeant d'eau bénite. Lors du rassemblement sera entonné l'hymne hongrois, mais également le Székely⁵⁵⁴ (la « Transylvanienne »), hymne pro-hongrois de la minorité sicule en Roumanie en 1921. Ces différents éléments ne laissent aucun doute sur la caractère nationaliste et irrédentiste de l'évènement, où derrière l'inauguration des panneaux runiques, marqueurs identitaires magyarophones et hongrois, se tissent le réseau nationaliste et l'irrédentisme politique par l'usage symbolique de l'histoire des deux villages pour construire un discours de la Hongrie ethnique solidaire des communautés victimes isolées, « expatriées » au-delà des frontières et des jours meilleurs se dessinant au futur pour la réunification, le tout par la grâce de Dieu ; et donc la revendication en filigrane de la sécession pour un rattachement territorial des villages et de la région à l'État hongrois.

Le rassemblement de 2013 a été animé par l'extrême droite hongroise, en territoires slovaque et ukrainien. Ce type de manifestation fait partie de la stratégie typique de visibilité de ces courants politiques. Il n'a pas été possible de savoir formellement comment les autorités municipales des deux villages ont pu autoriser le rassemblement, animé par des élus d'un État tiers, ou encore la pose des panneaux. Il n'a pas été possible non plus de savoir si les édiles locaux étaient présents le jour de la cérémonie⁵⁵⁵. Ce rassemblement est informatif, car il illustre en pratique la stratégie d'apparition de l'extrême droite hongroise sur la thématique des

⁵⁵¹ En monuments ou en objets, talismans et signes de solidarité ou de chance, ils sont utilisés très couramment par les populations de Transcarpatie comme marqueur symbolique des minorités hongroises (Loczonzy, 2014). Voir annexe 1.1

⁵⁵² Voir annexes 1.11.11 et 1.11.12, page 430

⁵⁵³ László Sípos (de l'institution runique), Péter Szkoropádszky (prêtre catholique grec), Dr. Csaba Gyüre (représentant parlementaire hongrois, parti Jobbik), Attila Kovács (révérend calviniste de Kisszelmenc), Elemér István Markó (représentant du conseil de Zugló, 14^e arrondissement de Budapest, parti Jobbik). Voir annexes 1.11.13 et 1.11.14 page 431. Enfin, la vidéo est intégralement disponible dans les archives numériques.

⁵⁵⁴ « *Qui sait où, où mène le destin / Sur un chemin rugueux, dans une nuit noire / Mène de nouveau ton peuple à la victoire, / Prince Csaba, sur un chemin d'étoiles. / Une poignée de Sicules s'effritent comme la roche / Sur la mer démontée de la bataille des peuples. / Nos têtes sont, oh, recouvertes par les flots, / Ne laisse pas la Transylvanie être perdue, notre Seigneur !* »

⁵⁵⁵ Des tentatives ont été faites. Sans réponses.

minorités hongroises de l'étranger, et la manière dont ces organisations utilisent les éléments de la magyarité et du catholicisme pour convoier leurs éléments irrédentistes et nationalistes. La tenue de ce rassemblement ne permet cependant pas d'extrapoler outre mesure sur la sympathie effective de la population des deux villages pour le Jobbik ou ses revendications. La population locale et l'histoire des lieux sont sans doute instrumentalisées eu égard à l'histoire singulière du village partitionné, particulièrement propice pour l'usage politique de l'irrédentisme.

Au terme de cette analyse, l'histoire de Veľké Slemence et de Mali Selmentsi apparaît marquée par deux « torsions » de ce qui était avant 1946 un village unique. La première commence avec la partition, imposée à la population villageoise impuissante face aux conséquences du redécoupage des frontières soviétiques après la Seconde Guerre mondiale. L'élément clef de cette première torsion est alors la ligne barbelée frontalière, séparant physiquement les familles, entérinant deux espaces pour deux villages pour deux territoires étatiques. Cette coupure va formuler une représentation socio-spatiale nouvelle qui continuera à lier symboliquement les deux parties de la communauté originale de Slemence, dans ce qui peut apparaître comme une culture du refus de la partition, une culture pour préserver la communauté. Cette culture se manifestera des décennies plus tard à travers le documentaire *Hranica* par les diverses mobilisations villageoises pour la revendication de la disparition de la ligne barbelée. La deuxième torsion survient avec l'ouverture du check-point piéton dès 2005. La nouvelle donne s'impose alors aux deux villages, détruisant l'*idée* de la réunification par une nouvelle *réalité* frontalière qui révèle en symétrie un changement plus profond : la communauté existe-t-elle encore ? L'ouverture ne sera-t-elle pas, ironiquement, ce qui finira par la déliter entièrement ? La frontière subsiste, implacable, par les nouveaux impératifs de visa qui continuent à séparer les deux villages. L'objet de la résistance à la partition lui s'est effrité, et laisse place à de nouvelles opportunités et relations, notamment commerciales, et dans leur sillage à de nouveaux usages et à de nouveaux venus qui ne sont ni porteurs ni témoins de ce qui avait soudé par la coupure les villageois des deux côtés.

L'inauguration du check-point et l'effet d'opportunité produit pour les différents business ont modifié spatialement les villages, le parking côté slovaque répondant aux maisons transformées en échoppes côté ukrainien. Si pour les villageois les rapports au quotidien, anciennement structurés par la ligne désormais franchissable, ont sans doute évolué, cette région marginalisée fait face à un chômage et à une précarité importante, et les jeunes gens ne sont pas légion à Veľké Slemence et Mali Selmentsi, partis tenter leur chance ailleurs. Réuni, le village est confronté à la prégnante question de son futur démographique. Ce que les tentatives d'apparition Jobbik mettent en avant, c'est la volonté d'exploiter cette situation de

troubles en mettant en avant un autre appareil politique et symbolique qui dépasse l'ouverture, l'irréductibilité, et la revendication de la réunification ethnique et territoriale comme dépassement de la situation nouvelle. Nous supposons d'ailleurs que cette tentative d'exploitation politique n'est pas premièrement destinée aux habitants des lieux, mais à un auditoire plus global, sensible au récit irrédentiste appuyé par la situation de partition.

Ces deux villages contemporains et leur check-point nous semblent particulièrement propices pour réfléchir aux problématiques de cette région frontalière marquée par l'histoire et la géopolitique, puisque, au-delà des tracés frontaliers et des modalités frontalières en reconfiguration, ils permettent d'appréhender leurs conséquences quotidiennes et les ruptures de sens provoquées, qu'ont vécu et continuent à vivre les populations concernées.

2.3.5 Géopolitique des minorités et stratégie de la tension à l'ouest de l'Ukraine

La crise ukrainienne et ses conséquences illustrent autant la fragilité de l'État ukrainien indépendant né du délitement soviétique que la prégnance des acteurs géopolitiques voisins. Le compromis et l'équilibre politique, territorial, institutionnel et identitaire ukrainien formulé difficilement depuis 1991 n'ont pas résisté à l'épreuve de 2013⁵⁵⁶. La lecture et la compréhension des événements depuis Euro-Maïdan jusqu'à la situation contemporaine sont particulièrement difficiles du fait de la diversité des acteurs engagés dans le conflit, et de la place prépondérante de la guerre de l'information. Rapidement, les lectures du conflit se sont fortement polarisées entre informations antagonistes qualifiées péjorativement de « pro-russes » ou « pro-occidentales » (Boniface, 2014). Si les conflits ont toujours produit des discours propagandistes de légitimation angélistes et de désinformation mensongers entre protagonistes, et si l'information n'a jamais été pure au sein des sociétés, l'ère du virtuel semble accroître les possibilités de déformation ou de reconstruction des faits autant que la « déréalisation du monde », faisant prévaloir les opinions plutôt que la recherche de la vérité (Valadier, 2017 ; Dieguez, 2018). Les polémiques concernant l'engagement militaire russe en Crimée⁵⁵⁷ ou encore la place et le rôle de l'extrême droite ukrainienne dans le conflit⁵⁵⁸ sont particulièrement illustratives de la virulence et de l'enjeu de la guerre de l'information pendant le conflit ukrainien. La compréhension et l'analyse des événements, notamment sur le front à l'Est, reste encore une gageure pour les politistes, analystes, et les historiens.

Or, une véritable guerre de l'information se livre dès 2014 à propos de l'ouest de l'Ukraine épargnée par les combats, mais au cœur d'une intense géopolitique des minorités que des acteurs divers et parfois concurrents investissent en mettant en place une stratégie de la tension⁵⁵⁹, communicationnelle ou active. Nous reviendrons sur ces acteurs et leurs objectifs.

En 2014, alors que la guerre civile fait rage dans les régions de Donetsk et Louhansk, des sites internet et des blogs amateurs⁵⁶⁰ relaient des articles prédisant l'ouverture d'un

⁵⁵⁶ Voir sous-partie 1.3.6, page 131

⁵⁵⁷ La Russie a toujours nié l'engagement militaire de ses soldats, arguant que les forces opérant en Crimée ne portaient pas les uniformes russes et mettant au défi quiconque de fournir des preuves.

⁵⁵⁸ Voir notamment la polémique en France à la réception du documentaire de Paul Moreira, « Ukraine, les masques de la révolution », accusé d'être un brûlot mensonger. Le même réalisateur produira un documentaire intitulé « Guerre de l'info, au cœur de la machine russe » qui ne recevra pas de telles critiques à sa sortie.

⁵⁵⁹ Le terme renvoie aux « années de plomb » italiennes, marquées par les attentats d'extrême droite et d'extrême gauche impliquant les services de renseignement italiens, américains, et la mafia. Le climat de violence a déstabilisé l'État et les institutions et a favorisé la mise en place de lois sécuritaires et autoritaires. Della Porta, 2010.

⁵⁶⁰ Par exemple freeukrainenow.org, zakarpatye.com.ua, ou antifashist.com.

« second front » en Transcarpatie. Ces articles, signés par Peter Getsko⁵⁶¹, exhortent les Ruthènes de Transcarpatie à suivre l'exemple des provinces sécessionnistes de l'Est en luttant contre les « nationalistes ukrainiens » et pour l'autonomie linguistique, culturelle et territoriale, les armes à la main si nécessaires. 15.000 Ruthènes pourraient passer à l'action, relatent les articles. L'agence de presse russe TASS reprend l'information. Dans la même période, des articles mensongers relatent de fausses déclarations officielles qu'auraient faites Viktor Orbán, président de la Hongrie, et encouragent les minorités hongroises de Transcarpatie à se révolter contre le nouveau pouvoir de Kiev alors que les combats continuent à l'est de l'Ukraine. Ces articles jouent sur la position ambiguë que Viktor Orbán entretient avec la Russie, dont il s'est ouvertement rapproché peu à peu depuis 2010 (Gradwohl, 2017), et exploitent la confusion entre positions diplomatiques officielles de l'État hongrois et agenda officieux du président ami de Poutine, plausible ou fantasmé.

Alors qu'aucune manifestation de masse ou action armée sécessionniste n'aura lieu en Transcarpatie, il apparaît clairement que ces articles divers font partie d'une stratégie informationnelle et communicationnelle visant à encourager localement les tensions politiques et sociales en Transcarpatie et plus globalement à donner à l'opinion publique internationale l'image d'une région instable à l'ouest de l'Ukraine en crise, une nouvelle Transnistrie potentielle. Les sites relayant ces informations seront par ailleurs successivement épinglés par les services de sécurité ukrainiens comme hébergés en Russie, et ces informations dénoncées comme mensongères faits à l'appui par les chasseurs de « fake news » ukrainiens⁵⁶².

En juillet 2015, quelques mois après les accords de Kiev II en février, des miliciens armés de Pravy Sektor (« Secteur droit »), un mouvement organisé et politiquement influent de l'extrême droite ukrainienne⁵⁶³, attaquent à l'arme de guerre des représentants des milieux d'affaires et de l'oligarchie locale transcarpate à Moukatcheve. Le groupe ultranationaliste déclare vouloir « *nettoyer la région des trafics et de la mafia* » et accuse la police de soutenir le trafic par le truchement d'« *un député local mafieux prorusse* ». S'il n'est pas impossible que

⁵⁶¹ Intellectuel d'origine transcarpate et militant séparatiste historique promouvant l'indépendance de la Transcarpatie. Avec son association minoritaire dans la communauté ruthène, il a été poursuivi par le pouvoir ukrainien après avoir proclamé en 2008 l'indépendance de la Transcarpatie et s'être proclamé son Premier ministre, demandant publiquement la reconnaissance de la Russie. Si l'État russe n'intercède pas à cette demande, Peter Getsko vit désormais en Russie, où il continue ses activités politiques en direction de la Transcarpatie. Plusieurs observateurs

⁵⁶² Le site indépendant de vérification des faits StopFake.org a été lancé le 2 mars 2014 dans le but de vérifier les faits et informations notamment relayés par les médias russes à propos de l'Ukraine. Les initiateurs de ce projet sont des enseignants et étudiants en journalisme de l'académie Mohyla, rejoints par des membres de la société civile ukrainienne.

⁵⁶³ Pravy Sektor s'est investi depuis 2013 dans les affrontements de l'Euro-Maidan puis, quand la crise dégénère en guerre civile, a formé des bataillons de combattants, des « forces punitives » de leur propres termes, pour le front anti-séparatiste à l'Est. Obtenant deux députés aux élections de 2014, son chef, Dmytro Iaroch, a été nommé conseiller du chef de l'état-major des armées ukrainiennes en avril 2015.

cette action ait au contraire visé à s'emparer de certains trafics en décapitant de potentiels réseaux mafieux concurrents, les événements et leur répercussions politiques dans toute l'Ukraine et dans les États limitrophes sont un camouflet pour le nouveau pouvoir du président Porochenko à Kiev qui a demandé le désarmement des milices deux mois auparavant⁵⁶⁴. Pour la première fois depuis deux ans, l'ouest ukrainien connaît un événement aux implications politiques importantes. Le président ukrainien Porochenko affirme son autorité en envoyant l'armée arrêter les miliciens d'extrême droite, et en nommant un nouveau gouverneur pour l'oblast, Hennadiy Moskal, ancien gouverneur de Louhansk, désormais territoire séparatiste à l'Est.

La présence et l'activité de groupes nationalistes ukrainiens organisés et armés dans cette région multi-ethnique et multi linguistique n'est cependant pas anodine. Ces mouvements souverainistes de droite revendiquent un État fort, autoritaire et centralisé, l'unilinguisme ukrainien et l'homogénéité identitaire inspirée du nationalisme. Le mouvement Karpatska Sich⁵⁶⁵ organise ponctuellement des manifestations paramilitaires à Oujgorod, rassemblant à peine une centaine de participants autour de revendications nationalistes et anti-séparatistes. Ce groupe fait partie des volontaires qui ont combattu sur le front de l'Est en 2014 et 2015. Outre Karpatska Sich et Pravy Sektor, le mouvement Svoboda est également actif, et ses membres ont clamé dans les rue de Berehove des slogans ouvertement anti-hongrois. Ces groupes utilisent les rumeurs et fausses informations sur les volontés sécessionnistes supposées des minorités locales pour agir.

La présence des nationalistes ukrainiens lors de manifestations ponctuelles et numériquement restreintes⁵⁶⁶ sert d'opportunité à l'extrême droite hongroise pour avancer ses propres lignes et formuler sa propre stratégie⁵⁶⁷. Comme après la manifestation de Svoboda à Berehove en 2016, le Jobbik communique largement sur la menace des nationalismes anti-hongrois et se dresse en défenseur des minorités hongroises de Transcarpatie, affirmant être prêt à s'opposer physiquement aux exactions potentielles. Le parti critique le Fidesz et le président Viktor Orbán, qu'il juge incapable d'agir, et promeut en filigrane le rattachement des territoires ukrainiens où résident les populations hongroises à l'État hongrois.

⁵⁶⁴ Stéphane Aubouard, « Porochenko débordé par son extrême droite », *l'Humanité*, 15 juillet 2015.

⁵⁶⁵ Le nom est repris du mouvement paramilitaire nationaliste ukrainien fondé en 1938 en Ruthénie subcarpatique tchécoslovaque.

⁵⁶⁶ Les défilés atteignent au maximum quelques centaines de participants, et sont sans doute renforcés par la présence d'éléments extérieurs à la région.

⁵⁶⁷ Voir par exemple le communiqué de presse du Jobbik « Wake up, Europe! Civil war has reached Transcarpathia! » : https://www.jobbik.com/wake_up_europe_civil_war_has_reached_transcarpathia.

Les positions du Jobbik sont symétriquement utilisées par les nationalistes ukrainiens comme preuves d'une volonté d'ingérence hongroise ou d'un sentiment séparatiste parmi les Hongrois de Transcarpatie. Entre *fake news* et actions politiques, les minorités de Transcarpatie sont au cœur des stratégies concurrentielles des organisations nationalistes et des groupuscules d'extrême droite antagonistes qui se mobilisent depuis le début de la crise ukrainienne et dont les discours se construisent mutuellement. Pourtant, de toutes parts, aucun indice factuel ne souligne que ces lignes antagonistes soient réellement soutenues et partagées par les différents groupes sociaux au sein de la population. Aucune mobilisation populaire d'ampleur, ni aucun événement similaire aux confrontations qui se sont produites à Louhansk et Donetsk, ne s'est tenue en Transcarpatie, et les institutions des minorités, comme le Centre culturel magyar de Transcarpatie⁵⁶⁸, ont toujours tenu des propos prônant la résolution politique du conflit et le respect des droits des minorités, jamais de lignes sécessionnistes ou indépendantistes. L'association souligne cependant qu'entre 2014 et 2018, plus de 182 actes anti-hongrois ont été répertoriés et dénonce la duplicité des médias et l'inaction des institutions ukrainiennes⁵⁶⁹.

La situation en Transcarpatie est cependant une gageure politique pour l'État ukrainien post-Maïdan, qui doit construire sa légitimité et imposer sa souveraineté dans un pays partitionné à l'Est et marqué durablement par la guerre civile. Sur le plan géopolitique, la Russie continue de faire pression sur le pouvoir de Kiev et exploite les faiblesses institutionnelles de l'Ukraine désormais résolument tournée vers l'UE. Sur le plan intérieur, les courants nationalistes sont devenus des acteurs politiques majeurs qui manœuvrent pour promouvoir leur propre agenda souverainiste pour le pays, prônant des politiques identitaires, patrimoniales et linguistiques nationalistes.

La réforme du système scolaire ukrainien illustre particulièrement la prégnance des tensions géopolitiques vis-à-vis de l'Ukraine à propos des minorités nationales et linguistiques et comment cette situation peut être instrumentalisée par les groupes antagonistes de l'extrême droite pour continuer leurs stratégies de la tension concurrente mais mutuelle. Le 5 septembre 2017, la Rada, le parlement monocaméral ukrainien, vote un ensemble de réformes éducatives et scolaires inspirées des standards éducatifs européens et en préparation depuis 2015. Une mesure prévoit notamment la dominance de la langue ukrainienne dans l'enseignement au collège et au lycée. Cette mesure est défendue par le gouvernement « *pour aider les enfants sortant des instituts hongrois, roumains ou russes, qui échouent plus que les autres au baccalauréat, introduit en 2012 dans le pays, faute de maîtriser suffisamment l'ukrainien* »⁵⁷⁰.

⁵⁶⁸ *Karpataljai Magyar Kulturális Szövetség*, KMKSZ.

⁵⁶⁹ Rapport « Anti-Hungarian Attacks in Ukraine 2014-2018 », KMKSZ, 2018.

⁵⁷⁰ Olivier Tallès, « L'ukrainien à l'école inquiète les voisins de Kiev », *La Croix*, 19 septembre 2017.

Cependant, alors que la question linguistique est historiquement conflictuelle dans l'Ukraine post-soviétique, et que la crise de 2013 intègre la question linguistique des régions majoritairement russophones de l'est du pays, cette réforme, saluée par les partis de droite souverainiste ukrainiens et menée parallèlement à d'autres dans la presse et les médias⁵⁷¹, provoque de vives réactions diplomatiques des États du voisinage. « *La Hongrie, la Roumanie et dans un degré moindre la Pologne se sont élevées contre cette réforme qui menace selon eux les nombreux établissements privés aux frontières de l'Ukraine. Elles estiment que le texte est en contradiction avec la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe. En attendant que celui-ci ne donne un avis sur la réforme, les autorités hongroises ont menacé de mettre leur veto à toute aide européenne contre l'Ukraine* »⁵⁷². L'État hongrois, dénonçant « un coup de couteau dans le dos » de l'Ukraine, que la Hongrie a soutenue dans sa réorientation européenne, agira effectivement pour manifester sa profonde désapprobation, par exemple en bloquant la tenue d'un sommet OTAN-Ukraine en octobre 2017. L'énergie que l'État hongrois développe sur la question tient aussi aux enjeux intérieurs du pays, les prochaines élections législatives se tenant en 2018, et Orbán tout comme ses concurrents du Jobbik ayant fait de la thématique des Hongrois de l'étranger et de leurs votes pour ceux ayant accompli la naturalisation un enjeu central dans cette perspective électorale⁵⁷³. La tension diplomatique est à son paroxysme entre l'Ukraine et la Hongrie, en Transcarpatie quand le centre culturel hongrois de la ville d'Oujgorod est la cible d'incendiaires. Alors que l'extrême droite nationaliste ukrainienne est suspectée et que la Hongrie condamne fermement les provocations contre ses ressortissants, plusieurs personnes sont arrêtées en mars 2018 par la police ukrainienne qui déclare que l'enquête conduit à suspecter des personnes impliquées dans les affrontements au Donbass et en lien avec la Transnistrie⁵⁷⁴. La véritable intentionnalité de l'acte reste floue, et en cela intègre pleinement la stratégie de la tension jouant sur la géopolitique des minorités ayant cours dans l'oblast. L'institution judiciaire ukrainienne compte poursuivre les auteurs de l'attaque pour terrorisme, une réponse forte qui peut aussi être interprétée comme un gage donné aux minorités hongroises et à l'État hongrois. Vivement critiqué par les États européens du voisinage ukrainien, le volet linguistique de la réforme de l'éducation ukrainienne a donné lieu à des médiations du Conseil de l'Europe adoptées en décembre 2017 par la Commission de Venise et recommandant un assouplissement et à une

⁵⁷¹ Des réformes ont été engagées pour favoriser la langue ukrainienne dans les médias. Si la principale cible reste les titres russophones suspectés d'être politiquement pro-russes, cette réforme impacte par extension toute la presse allophone en Ukraine, et contribue au sentiment « d'ukrainisation » des minorités nationales.

⁵⁷² Olivier Tallès, « L'ukrainien à l'école inquiète les voisins de Kiev », *La Croix*, 19 septembre 2017.

⁵⁷³ Blaise Gauquelin, « Le Premier ministre Viktor Orbán soigne ses Hongrois frontaliers », *Le Monde*, 16 mars 2018.

⁵⁷⁴ Pavlo Podufalov, « Uzhgorod court arrests two suspects in arson attack on Hungarian center », *Kyiv Post*, 7 mars 2018.

clarification de la loi pour ne pas porter préjudice aux langues minoritaires, tout en reconnaissant le droit de l'État ukrainien de renforcer l'apprentissage de sa langue officielle au sein des différentes institutions scolaires⁵⁷⁵. Après des mois d'épreuve de force dans le champ politique intérieur et sur la scène diplomatique, l'État ukrainien décide de suivre les recommandations européennes, et reporte sa réforme. Si cette décision pourra apaiser la situation en Transcarpatie, les relations diplomatiques avec le voisinage européen et notamment hongrois, elle ne règle cependant pas dans le long terme l'épineuse question nationale et identitaire qui a rendu la question linguistique à ce point polémique.

En Transcarpatie, la situation locale semble de ce fait dépendante de facteurs externes et les agendas politiques et diplomatiques externes pèsent sur la région et sa population. Cela est sensible à propos de la question des minorités et de son instrumentalisation potentielle, tout comme cela est sensible à propos des modalités de franchissement de la frontière Schengen puisque le processus d'association européen est piloté à Kiev, loin d'Oujgorod et des villages transcarpates. Alors que l'accord de Minsk II n'a pas pu régler la situation à l'est du pays, diverses tentatives de déstabilisation jouant sur les tensions identitaires et la géopolitique ont secoué l'ouest du pays. L'avenir immédiat et la stabilité de la région semblent de ce fait particulièrement dépendants de l'évolution des relations entre les États du voisinage immédiat et des avancées du processus de réorientation européenne du pays.

⁵⁷⁵ Avis concernant les dispositions de la loi sur l'éducation du 5 Septembre 2017 portant sur l'usage de la langue d'Etat et des langues minoritaires et autres dans l'éducation, adopté par la Commission de Venise à sa 113^{ème} session plénière (Venise, 8-9 décembre 2017).

2.3.6 Incertaine trajectoire ukrainienne, dynamique souverainiste en Europe centrale

Le 11 mai 2017, le Conseil de l'UE a adopté un règlement prévoyant une exemption de visa pour les ressortissants ukrainiens entreprenant un séjour n'excédant pas la durée de 90 jours sur toute période de 180 jours sur le territoire européen. Le jour de l'entrée en vigueur du règlement, le président ukrainien Petro Porochenko et le président slovaque Andrej Kiska se sont symboliquement rejoints au check-point frontalier d'Oujgorod en Transcarpatie. Des milliers d'Ukrainiens ont franchi la frontière dès l'entrée en vigueur du règlement et un rassemblement a été organisé à Kiev pour saluer la nouvelle disposition. « *Au cours du premier mois, plus de 95.000 citoyens ukrainiens ont visité l'espace Schengen dans les nouvelles conditions* » (Commission européenne, 2017)⁵⁷⁶. L'exemption de visa est un élément fortement symbolique pour la population ukrainienne toute entière, qui voit son passeport doté d'une nouvelle dimension. En Transcarpatie, la mesure est d'autant plus importante que la question du franchissement de la frontière Schengen est un enjeu particulièrement crucial. Les acteurs de la coopération frontalière tout comme les citoyens pratiquant des mobilités transfrontalières peuvent se réjouir. À partir de cette date, les opportunités, les stratégies et les pratiques vont se reconfigurer en prenant en compte les nouvelles dispositions facilitées. S'il ne s'agit pas d'une libre circulation totale, la « muraille Schengen » évolue bel et bien vers l'ouverture, l'UE et l'Europe deviennent plus accessibles, pour une première fois la région frontalière peut espérer un autre destin que celui de l'enfermement et de la relégation périphérique⁵⁷⁷.

Un mois plus tard, le 13 juillet 2017, le 19^{ième} sommet entre l'Union européenne et l'Ukraine a lieu à Kiev et confirme la ratification de l'accord d'association qui deviendra pleinement opérationnel en septembre 2017, après des années d'incertitude politique et diplomatique ouverte par la crise Euro-Maïdan. L'accord confirme l'orientation résolument pro-européenne du pouvoir post-Maïdan de Kiev et la volonté de l'Union européenne d'arrimer l'Ukraine dans son giron, malgré l'irrésolution du conflit à l'Est et les nombreuses tensions politiques et diplomatiques latentes⁵⁷⁸.

Paradoxalement, c'est justement au moment où l'Ukraine obtient ces deux avancées majeures préfigurant une intégration européenne plus poussée que la situation politique

⁵⁷⁶ European Commission, 2017, *EU – Ukraine Summit: Ukrainian reforms combined with European Union support delivering positive results* [Online], europa.eu, consulté le 18 juillet 2017 : <http://europa.eu/rapid/press-release_IP-17-1989_en.htm>.

⁵⁷⁷ L'étude des incidences sociales et politiques de ces nouvelles dispositions fera l'objet d'une exploration supplémentaire et permettra de comparer les stratégies et les pratiques à l'aulne des changements opérés. Nos informateurs sur place confirment cependant que ces dispositions provoquent des nouvelles mobilités, un phénomène qui s'illustre pratiquement dans la saturation devenue chronique des check-points.

⁵⁷⁸ L'exemple de la réforme éducative et linguistique est ici un excellent exemple.

intérieure dans le pays apparaît comme fortement détériorée et que les relations internationales avec les voisins européens se font plus incertaines à mesure que progressent les souverainismes de droite en Europe centrale.

Sur le plan intérieur, la situation politique et institutionnelle du pays est loin d'être stabilisée cinq ans après Maïdan. Le pouvoir actuel fait face à de lourdes accusations de corruption⁵⁷⁹ et à de nombreuses polémiques provoquées par des figures politiques de l'opposition comme Ioulia Tymochenko ou encore Mikheil Saakachvili⁵⁸⁰, tandis que les prochaines présidentielles sont annoncées pour l'année 2019. Trois ans après les accords de Minsk II, le pays reste traversé par l'irrésolution de la guerre civile, territorialement, politiquement et symboliquement. Outre le conflit larvé à l'est du pays où de nouvelles provocations militaires pourraient remettre le feu aux poudres à tout moment, la majorité politique qui gouverne actuellement l'Ukraine est confrontée aux appels bellicistes et aux lignes nationalistes rigides des différentes composantes de l'extrême droite souverainiste qui a gagné en puissance depuis 2014. Or, si le volontarisme des partenaires atlantiques et européens de l'Ukraine a été décisif pour donner des garanties au pays, sa trajectoire politique incertaine et son équilibre institutionnel précaire peuvent remettre en cause les avancées réalisées. Une nouvelle crise politique impliquant la destitution du président Porochenko, de graves manquements lors des prochaines élections ou bien la déstabilisation de nouvelles régions du pays pourraient suspendre le règlement d'exemption pour les visas tout comme geler les perspectives de collaboration et d'intégration européenne futures.

Sur le plan international et géopolitique, outre la tension extrême qui se maintient entre l'Ukraine et la Russie voisine, la période est marquée par la dynamique de renforcement des souverainismes dans les États du groupe de Visegrád. Viktor Orbán, de retour au pouvoir en Hongrie depuis 2010, va forger progressivement le concept d'« illibéralisme » pour qualifier sa politique d'affirmation souverainiste. Cette dernière utilise une rhétorique de l'état de siège traçant une ligne de démarcation entre la nation à défendre et les menaces extérieures, diffuse et amplifiée par le registre nationaliste. En cela, le souverainisme hongrois contemporain peut être qualifié d'« obsidional » (Gradwohl, 2017). Cette logique va inspirer les droites politiques centre-européennes. « *Orbán est devenu une référence pour la droite conservatrice polonaise qui est arrivée au pouvoir lors des élections présidentielles puis législatives de 2015, après huit ans de domination de la Plateforme civique (PO) libérale [...]. L'espace politique national est*

⁵⁷⁹ Benoit Vitkine, « Comment le président Petro Porochenko a déçu les espoirs de la révolution ukrainienne », *Le Monde*, 21 mars 2018.

⁵⁸⁰ Benoit Vitkine, « Le retour de Saakachvili en Ukraine, un défi à l'autorité de Kiev », *Le Monde*, 11 septembre 2018.

désormais dominé par une majorité qui entretient un discours de revanche anti-élites, souverainiste et prônant une révolution conservatrice » (Dakowska, 2017 : 20). En République tchèque et en Slovaquie, les positions de Miloš Zeman tout comme les jeux d'alliance avec l'extrême droite et les politiques de Robert Fico participent à cette dynamique. Cette dernière se nourrit des carences européennes, comme la crise financière de 2008 dans l'UE, ou plus tard la « crise des réfugiés », les États de Visegrád faisant bloc pour refuser les quotas⁵⁸¹. Les États d'Europe centrale sont devenus particulièrement critiques envers l'UE post-Brexit, craignant avec le départ britannique « la fondation d'un « super-État » initié par les membres fondateurs de l'Union et en premier lieu le couple franco-allemand, qui entraînerait la fin de toute souveraineté nationale » (Gura, Rouet, 2017 : 130). Dans cette logique, la position des États de Visegrád vis-à-vis de la Russie s'est infléchie. Si des mouvements sociaux peuvent mettre en cause les orientations nationalistes, conservatrices, autoritaires et l'usage de l'Histoire ou des irrédentismes des gouvernements actuels⁵⁸², les futurs scrutins électoraux dans la région pourraient conforter l'orientation souverainiste des États du groupe de Visegrád, à l'image de la victoire écrasante du Fidesz de Viktor Orbán aux élections législatives hongroises de 2018, qui recueille 48,5 % des voix et progresse de 4 points⁵⁸³.

Dans cette configuration, le groupe de Visegrád devient un porte-voix centre-européen de l'« Europe des États » après avoir servi les décennies précédentes de plateforme centre-européenne pour faciliter l'adhésion européenne et « cherche à fédérer d'autres pays de l'UE qui partagent de semblables inquiétudes par rapport à une perte de souveraineté » (Gura, Rouet, 2017 : 130). Au niveau régional, le rapport que les États de Visegrád entretiendront avec l'Ukraine pourra être décisif pour les perspectives européennes de cette dernière. Les États voisins polonais, hongrois, tchèque et slovaque seront les observateurs immédiats de l'évolution ukrainienne et pourront tenir à en être les premiers arbitres. Dans cette configuration, le groupe pourrait décider de faire entendre plus fermement sa position quant à l'Ukraine au sein des instances européennes en cas de désunion européenne sur la question. L'Ukraine, ne pouvant plus compter sur la seule diplomatie des grands États européens pour l'appuyer, devra composer avec la donne régionale formulée par le groupe de Visegrád. Symétriquement, les intérêts de chaque État dans l'évolution de la situation en Ukraine pourraient s'exprimer contradictoirement entre les membres du groupe.

⁵⁸¹ Voir sous-partie 1.3.6, page 131

⁵⁸² À titre d'exemple nous pouvons citer le mouvement féministe polonais manifestant contre les lois anti-avortement en 2017 et 2018, les mobilisations des citoyens slovaques contre Robert Fico, suspecté de corruption après l'assassinat d'un journaliste et de sa compagne en février 2018, qui a entraîné la chute du gouvernement en mars 2018, mais aussi les mobilisations contre les réformes portant atteinte à la presse, aux ONG ou au système judiciaire indépendant en Hongrie.

⁵⁸³ Blaise Gauquelin, « Hongrie : le nationaliste Viktor Orbán triomphe aux législatives », *Le Monde*, 8 avril 2018.

En Transcarpatie contemporaine, c'est notamment l'intérêt de l'État hongrois à propos des minorités nationales et linguistiques hongroises en Ukraine qui structure lourdement les relations bilatérales hungaro-ukrainiennes et a amené en 2017 la Hongrie à exercer de premières menaces diplomatiques. À ce titre, et comme cette situation peut être instrumentalisée par nombre d'acteurs pour influencer sur la stabilité de l'oblast comme sur la qualité des relations bilatérales à propos de cette question, cet enjeu local prend une dimension régionale.

Conclusion de chapitre

Pendant la période moderne, le vaste empire des Habsbourg a imposé sa souveraineté en Europe centrale. Au 19^{ième} siècle, les nationalismes se développent et contestent l'unité politique et territoriale impériale en promouvant l'autonomie et l'indépendantisme des nations. Ces dynamiques nationales diverses obtiennent des succès différenciés. Les élites hongroises obtiennent par exemple le compromis de la double monarchie, quand la nation slovaque reste pour sa part dominée. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les traités démantèlent l'Empire austro-hongrois défait, et l'Europe centrale est divisée en de multiples États indépendants. Les frontières ainsi définies par l'arbitrage géopolitique des puissances européennes victorieuses ne correspondent pas précisément aux réalités ethnique, linguistique ou religieuse des populations, ni à l'ensemble des aspirations nationales. Cette situation va nourrir les irrédentismes et les conflictualités régionales entre États voisins. Après la Seconde Guerre mondiale, les régimes socialistes s'instaurent progressivement en Europe centrale et la région rallie la puissante URSS dont les frontières ont été déplacées à l'ouest. Si pendant la seconde moitié du 20^{ième} siècle les tracés n'évoluent pas, la région sera profondément marquée par les politiques frontalières soviétiques. Ces dernières instaurent des frontières hermétiques doublées de zones spéciales sécurisées et sécuritaires. Malgré les inflexions frontalières socialistes et soviétiques vers une plus grande ouverture des limites à partir des années 60, la région ne connaîtra que de faibles échanges et de faibles mobilités frontalières et transfrontalières pendant des décennies. L'effondrement des régimes socialistes et la mise en œuvre des transitions participent à réinterroger les sociétés et les États sur les questions nationales et à redéfinir le lien entre citoyenneté et nationalité. Cela se traduira notamment par la séparation entre la République tchèque et la République slovaque. La résurgence de la question nationale concerne notamment des minorités frontalières séparées par les limites étatiques et confinées des décennies durant, comme l'illustrent les dynamiques associatives, politiques et culturelles ruthènes ou magyares à cette période (2.3.1). Le groupe de Visegrád constitué entre les 3 puis 4 États post-socialistes est un outil de coopération multilatéral et une « alliance instrumentale » qui sera décisive pour favoriser la normalisation et l'intégration régionale de ces membres, et leur intégration atlantique et européenne. Bien que les États d'Europe centrale réaffirment dans des traités bilatéraux l'intangibilité de leurs frontières, des tensions subsistent quant aux minorités nationales. La Hongrie sera à ce titre particulièrement préoccupée et active à propos de la diaspora magyare habitant les territoires voisins, au risque de l'ingérence et de la polémique diplomatique. L'Ukraine post-soviétique suit une trajectoire différente des États de Visegrád.

Quelques années après l'adhésion européenne de ces derniers, l'interface frontalière entre l'Ukraine et les nouveaux États européens devient un tronçon de la frontière extérieure de l'espace Schengen (2.3.2).

Oblast le plus occidental de l'Ukraine, la Transcarpatie - ancienne Ruthénie subcarpatique - permet de penser ces reconfigurations territoriales et frontalières à une échelle plus restreinte. En 2015, ce territoire périphérique et marginalisé se trouve désormais séparé de l'est slovaque et du nord-est hongrois par la « muraille Schengen », véritable entrave à la circulation et aux mobilités pour les populations en partie liées par l'Histoire et les histoires de vie aux territoires voisins. De forts effets-frontières sont perceptibles entre les territoires européens hongrois et slovaque et ce territoire ukrainien éloigné de Kiev, notamment en termes de salaires. Ces disparités sont par ailleurs renforcées par la crise politique et économique en Ukraine après les événements de Maïdan et la guerre civile. Dans ces conditions, une économie frontalière spécifique se forme en Transcarpatie, où les stratégies de mobilité permettant le franchissement de la frontière agissent comme un filtre écartant les acteurs ne disposant pas des moyens nécessaires pour accéder aux sésames. Du fait des facilitations administratives et pratiques, mais aussi des liens linguistiques, familiaux et culturels, un grand nombre d'Ukrainiens de la région mettent en œuvre de telles stratégies vers la Hongrie. D'autres ont recours aux visas touristiques pour s'employer « au noir » quelques mois dans un pays européen. Outre le travail pendulaire rendu difficile du fait des contraintes de contrôle aux check-points et des permis, des navetteurs ont recours au petit commerce à la valise pour améliorer l'ordinaire. Les contraintes frontalières ouvrent en symétrie des opportunités d'activités clairement illicites et criminelles pour les mafias. Le livre *Karbid* d'Andrij Lubka utilise la contrebande comme métaphore politique pour illustrer le sentiment d'injustice et l'espoir d'un mieux-disant perçu dans l'ailleurs européen. Les événements politiques et la guerre civile en Ukraine se sont déroulés principalement à Kiev et à l'Est, épargnant l'oblast, marqué par une certaine anomie et atonie politique et sociale. Dans cette région reléguée, l'au-delà frontalier incarne pourtant un espoir de changement. Depuis les transitions, un petit secteur touristique s'est développé en Transcarpatie à partir de l'émulation mémorielle et nationale ruthène et magyare, créant des opportunités pour les communautés locales et contribuant à redéfinir leur rapport spatial et identitaire. En parallèle, la coopération frontalière et transfrontalière a elle aussi ouvert d'autres perspectives bien qu'elle reste limitée. Ces acteurs publics, privés et associatifs soulignent l'importance des politiques d'ouverture frontalière et notamment la facilitation du régime de visa pour encourager les relations transfrontalières (2.3.3).

À une échelle encore plus locale, l'histoire des deux villages jumeaux de Veľké Slemence en Slovaquie et Mali Selmentsi en Ukraine au sud d'Oujgorod est particulièrement illustrative des reconfigurations territoriales de la région et de leurs conséquences pour les populations. L'ancien village unique de Slemence a été séparé en deux entités par la frontière soviétique en 1946. Les populations villageoises vont s'organiser pour maintenir le lien malgré la partition. Les transitions nourrissent l'espoir des retrouvailles entre les deux communautés majoritairement magyarophones, mais alors la frontière Schengen s'impose et maintient la séparation. Au terme d'une longue mobilisation bénéficiant de l'adhésion européenne de la Slovaquie, un check-point piéton est obtenu. Cependant, la barrière administrative survit aux barbelés via les visas, et les habitants historiques vieillissent. Une décennie après l'ouverture du check-point, les commerces ont envahi le village ukrainien et la partie slovaque accueille les touristes d'achat sur un parking. À la première torsion de la partition succède une seconde puisque l'ouverture se traduit avant tout mercantilement. Alors que les villages périphériques sont désertés par les jeunes gens, l'extrême droite hongroise vient comme ailleurs porter ses messages irrédentistes, jouant sur les plaies de l'Histoire (2.3.4).

En Ukraine, la crise et la guerre civile qui a mené aux sécessions des territoires de Louhansk et Donetsk et au rattachement de la Crimée à la Russie ont été émaillées par les *fake news* et la guerre informationnelle et communicationnelle. Épargnée par les combats, la Transcarpatie n'en est pas moins la cible de stratégies de déstabilisation jouant sur les minorités nationales. Divers canaux mensongers tentent dès le début de la crise de renforcer les tensions sociales et culturelles sur place, sans que cela ne se traduise dans des affrontements ni même des mobilisations de masse. Les divers courants du nationalisme ukrainien vont eux aussi mettre en œuvre leur stratégie d'apparition et d'action localement, provoquant l'ire de l'extrême droite hongroise. Au niveau des États, la réforme éducative et linguistique de l'État ukrainien provoque de vives réactions de l'État hongrois qui s'engage dans un bras de fer géopolitique. Les mesures seront finalement reportées (2.3.5). L'Ukraine contemporaine obtient des avancées décisives quant à sa réorientation européenne en obtenant l'exemption de visa Schengen pour ses ressortissants et un accord d'association avec l'UE. Le nouveau régime de visa va contribuer à reconfigurer les pratiques et les mobilités frontalières en Transcarpatie. Cependant, la trajectoire et la stabilité politique du pays sont incertaines et une nouvelle crise politique ou de nouveaux affrontements sont possibles malgré l'arrimage européen. Parallèlement, les États voisins de Visegrád connaissent une dynamique des souverainismes, particulièrement la Hongrie où depuis 2010 Viktor Orbán à la tête du Fidesz remporte successivement les élections et met en avant une politique obsidionale se voulant « illibérale ». Le groupe de Visegrád se reconfigure comme un porte-voix centre-européen de l'« Europe des États » et compte peser

dans l'UE face aux revendications supranationales affirmées. Au niveau régional, le rapport que les États de Visegrád entretiendront avec l'Ukraine pourra être décisif pour les perspectives européennes de cette dernière, et à ce titre les enjeux frontaliers - et particulièrement la question des minorités nationales- seront centraux dans les relations régionales les années à venir (2.3.6).

Conclusion de partie

Pour conclure cette seconde partie, nous souhaitons mettre en avant trois constatations identifiables sur l'ensemble des interfaces abordées et centrales pour comprendre ce que sont les frontières européennes et les enjeux frontaliers contemporains.

- *Le rôle décisif de l'europanisation pour normaliser les relations de voisinage étatiques et intégrer les territoires*

L'histoire moderne et contemporaine est émaillée de guerres et de conflits entre États. La majorité des tracés frontaliers se sédimentent sur les lignes de front et les lignes de force géopolitique antagoniste que les États soient anciens ou issus des indépendances nationales. Les rivalités territoriales entre États se nourrissent des irrédentismes. Si, comme l'illustre l'espace frontalier franco-suisse, des zones franches correspondant aux dynamiques frontalières ont pu être mises en place dès le 19^{ième} siècle dans le droit au-delà des usages (2.1), la trajectoire historique des interfaces contemporaines entre la Grèce, la Bulgarie et la Turquie (2.2) ou entre la Slovaquie, la Hongrie et l'Ukraine (2.3) illustre particulièrement la conflictualité entre États se traduisant dans les tensions territoriales et frontalières. Dans l'après-Seconde Guerre mondiale, l'équilibre des forces entre blocs antagonistes a en quelque sorte sanctuarisé les tracés, notamment ceux intégrés au rideau de fer. En parallèle, c'est le tropisme européen et occidental de la Grèce et de la Turquie qui a maintenu leur rivalité en deçà de l'affrontement militaire, et qui a contribué malgré les crises à normaliser peu à peu les relations entre les deux adversaires. À partir de 1989, les critères normatifs européens en termes de stabilité et de relations de voisinage ont fortement contribué à encourager les normalisations diplomatiques et le règlement des différends frontaliers. Outre les dynamiques capitalistiques, les outils de coopération ont participé à différentes échelles à l'intégration progressive et différenciée des interfaces et des territoires. L'« intégration non-adhésive » suisse est le produit de cette intégration progressive. Il n'en demeure pas moins que l'adhésion européenne et l'intégration à l'espace Schengen différencient les territoires, et l'exemple ukrainien est en cela exemplaire, puisque la convergence européenne et l'adhésion slovaque et hongroise se sont notamment traduites par le renforcement sécuritaire et la refermeture frontalière des interfaces désormais intégrées aux frontières extérieures de Schengen.

- *Les frontières se reconfigurent, les frontaliers s'adaptent et agissent*

Loin de l'image figée et rigide de la cartographique politique classique, nous avons vu que de nombreux tracés ont été déplacés mais surtout que les modalités frontalières, même pour des lignes stables historiquement, se sont fortement modifiées au gré de l'histoire, de même que les effets-frontières entre territoires. Ces trois éléments des reconfigurations frontalières, nous avons voulu les interroger du point de vue des populations frontalières. Notre constat, c'est que ces reconfigurations produisent des logiques d'adaptation variées pour les acteurs locaux situés dans les espaces frontaliers en fonction de leurs moyens et des possibilités identifiées et saisies. Le phénomène des travailleurs frontaliers entre la France et la Suisse est particulièrement illustratif des opportunités de mobilité saisies individuellement et qui deviennent un phénomène collectif important, impliquant la construction d'une association et la formulation de revendications collectives. Sur cette interface, la dimension transfrontalière comprend aussi les logiques de résidence et de consommation, et une partie de la population intègre au quotidien le jeu entre espaces et les opportunités qu'il permet (2.1). Nous avons vu comment les reconfigurations frontalières ont fait évoluer les lieux aux interfaces bulgare-grecque et bulgare-turque, à travers l'exemple de Zlatograd se réorientant vers le tourisme d'étape, et de Svilengrad où de multiples acteurs tentent de capter les flux à travers le commerce et les activités nocturnes (2.2). En Transcarpathie, la transition post-soviétique et les reconfigurations frontalières liées à l'eupéanisation des États voisins ont permis diverses logiques d'action, de la patrimonialisation et de la promotion du tourisme mémoriel aux stratégies de mobilité de travail au-delà de la frontière Schengen (2.3). Ces logiques d'action sont liées aux voisinages, et mobilisent les réseaux de sociabilité, les proximités linguistiques et culturelles, rattachant les interfaces par les gens. Face aux modalités frontalières, des stratégies de contournement et de détournement aux frontières de la légalité ou illégales peuvent également apparaître. Ainsi, au gré des reconfigurations et des pratiques, les lieux et les acteurs frontaliers eux-mêmes se reconfigurent, sans que ces évolutions ne soient cantonnées aux prescriptions des acteurs et autorités publiques locales, régionales ou étatiques.

- *Les réalités frontalières tributaires des échelles supérieures*

Cependant, notre étude nous conduit à comprendre à travers divers cas que les réalités frontalières, pour les acteurs comme pour les lieux ou les modalités frontalières elles-mêmes, sont directement tributaires des échelles supérieures, étatiques ou supranationales. Entre la France et la Suisse, les modalités de franchissement sont définies par les États et l'UE. La progression des formations politiques suisses souverainistes, et leur stratégie d'action via les

votations populaires à l'échelle confédérale, pourraient modifier profondément la configuration frontalière en dénonçant les multiples accords qui ont construit l' « intégration non-adhésive » de la Suisse à l'UE et impacter très fortement le quotidien et la réalité transfrontalière de l'interface franco-genevoise, voire rendre légalement intenable le travail frontalier tel qu'il existe et s'est massivement développé (2.1). Aux interfaces gréco-bulgaro-turques, la construction de murs anti-réfugiés inscrit localement l'illusoire agir des États face à une crise ayant des causes régionales et internationales. Le virage autoritaire du président turc Erdogan et l'évolution incertaine des relations régionales et internationales pourraient se transcrire par un processus de refermeture frontalière. Dans tous les cas, leurs conséquences ne trouveraient pas leurs causes premières dans les espaces frontaliers concernés et ces reconfigurations y seraient produites par ricochets (2.2). Cette subordination des gens et des lieux à des échelles décisionnaires supérieures trouve en l'exemple des villages séparés de Vel'ké Slemence et de Mali Selmentsi une illustration claire et particulièrement pertinente, de même que ni les habitants de la Transcarpathie ukrainienne ni les acteurs locaux ou régionaux des interfaces slovaques, hongroises et ukrainiennes n'ont la main sur l'évolution des modalités frontalières ou sur le devenir européen de l'Ukraine (2.3). Certains enjeux frontaliers décisifs pour les acteurs locaux restent entièrement tributaires des niveaux institutionnels étatiques et supranationaux sur lesquels les citoyens ou les acteurs locaux ne semblent pas avoir de prise, d'autant plus quand les espaces frontaliers sont marginaux et marginalisés. Au-delà d'un état de fait ou d'un constat, cette situation donne corps à nombre d'interrogations ayant cette fois trait aux enjeux démocratiques pour les populations.

Conclusion

Frontière partagée, frontière en partage

Si les seuils et les limites construisent et structurent symboliquement les sociétés, les frontières étatiques prennent corps comme manifestation historique particulière. Les relations internationales ont contribué pendant la période moderne à formaliser les limites des territoires étatiques souverains à travers la norme frontalière, au-delà de la réalité des lignes de front ou des limites d'usage, parfois transcrites en traditions et en mythes.

En cela, la frontière est partagée par les États voisins, qui portent respectivement en partage sa délimitation, son maintien, ses propriétés et le respect de l'inviolabilité du voisinage au risque du *casus belli*. Ces derniers n'ont pas manqué de participer à de multiples reconfigurations frontalières. Les frontières étatiques traduisent dans l'espace un pouvoir et sa forme historique, leurs logiques et leurs transcriptions propres procédant du rapport formulé entre ces trois éléments. Les frontières sont légitimées et investies politiquement par les acteurs étatiques.

En Europe, ni les dynamiques nationales ni les révolutions et les tentatives politiques d'inspiration socialiste n'ont produit une forme de pouvoir alternative capable de dépasser la forme étatique et de réinterroger ou de redéfinir décisivement le fait frontalier ainsi caractérisé. Qui plus est, les diverses tentatives de contester une souveraineté étatique et de soustraire un espace à son monopole territorial ont été systématiquement écrasées par la force.

A contrario c'est par les États que se sont constituées historiquement des formes politiques hybrides impliquant de nouvelles normes frontalières et la communautarisation de leviers de souveraineté territoriaux et frontaliers. La construction européenne l'illustre à travers plusieurs étapes, des accords douaniers et mercantiles à la formulation de l'espace Schengen redéfinissant les moyens légitimes de circulation au sein des territoires et de franchissement de leurs frontières intérieures ou extérieures.

Les diverses tensions frontalières contemporaines abordées dans notre développement du point de vue des États soulignent l'historicité de ces processus et l'émergence de nouveaux enjeux suffisamment déterminants pour mettre en tension ces normes et ces configurations, et de ce fait confirmer la permanence du fait frontalier comme enjeu politique et géopolitique.

Pour les populations, la relation qui se noue avec la frontière et celle qui se construit ou se maintient avec le voisinage dépendent du rapport entre territoires et espaces de vie, propriétés et pratiques, identifications et cultures, enfin plus généralement un rapport au sens tel que

l'aborde l'anthropologie. Comprendre la relation à la frontière et au voisinage d'un habitant du village partitionné de Vel'ké Slemence en Tchécoslovaquie socialiste ou aujourd'hui, suppose d'établir ces relations, de même que pour comprendre celle d'un travailleur frontalier quittant chaque matin Annemasse en 1950 ou en 2018 pour se rendre en Suisse voisine.

La légitimité ou l'illégitimité de la frontière et du pouvoir qui la maintient est relationnelle et causale, elle n'est pas inscrite *a priori* dans un fait frontalier générique et anhistorique, qui n'existe pas. Le langage des normes communes des États n'est pas celui des frontaliers. Quoi qu'il arrive, les populations des voisinages ont la frontière « en partage », puisqu'ils en sont tributaires autant qu'acteurs potentiels, dans l'appropriation comme dans la résistance, politique ou encore culturelle, dans le détournement comme dans le contournement.

La légitimité ou l'illégitimité des frontières étatiques contemporaines peut être abordée à différentes échelles et l'intangibilité des tracés n'exclut aucune évolution décisive ni de leurs propriétés ni du sens dont ils sont investis, parfois de façon antagoniste. À ce titre, plutôt que d'un *Éloge des frontières*, c'est peut-être plutôt d'un *Éloge de la politique* comme capacité d'une société à s'emparer de son destin, à inventer un ordre juste et se placer sous l'impératif du bien commun (Badiou et Lancelin, 2017) que doit procéder la critique des processus de fragmentation et d'anomie mis en branle par la mondialisation libérale.

Plus que les tracés frontaliers, ne seraient-ce pas les projets politiques et leurs réalisations qui situeraient les sociétés dans le temps et dans l'espace ? Sans vouloir répondre définitivement à cette question, elle nous semble fondamentale à l'heure où la dilution des responsabilités et de l'entendement au sein du système global conforte les individus dans leurs fonctions de consommateur et les réduit à faire l'expérience de leur finitude face à l'Histoire (Mattelart, 2009).

Carrefour européen

« Avec un récit de croissance et de protection, l'Europe a un avenir dans nos sphères publiques. C'est ce récit qu'il nous faut défendre ».

Emmanuel Macron (2017)⁵⁸⁴

Depuis son élection en tant que président de la République française en mai 2017, Emmanuel Macron a multiplié les initiatives politiques pour promouvoir une nouvelle dynamique pour le projet européen en crise de légitimité.

Le 7 septembre 2017, devant l'acropole d'Athènes en Grèce, il appelle à « refonder l'Europe » et déclare souhaiter que s'initient des débats délibératifs auprès des citoyens européens dans l'ensemble des États membres⁵⁸⁵. Dans un style tribunitien emphatique et volontariste, Macron promet quelques semaines plus tard à l'université de la Sorbonne à Paris sa vision d'un supranationalisme européen avançant vers une souveraineté européenne⁵⁸⁶ face à ce qu'il qualifiera de « passions tristes », « nationalisme, identitarisme, protectionnisme, souverainisme de repli »⁵⁸⁷. Il développera encore son projet à deux reprises, devant les députés européens au Parlement de Strasbourg⁵⁸⁸ le 17 avril 2018, et le 10 mai 2018, en recevant le prix Charlemagne⁵⁸⁹ à Aix-la-Chapelle en Allemagne⁵⁹⁰.

Le président français, élu au terme d'une campagne électorale qui l'a opposé au second tour à la candidate d'extrême droite Marine Le Pen, se positionne en *leader* européen, porteur d'une vision d'ensemble fédéraliste et libérale, en opposition aux dynamiques souverainistes et

⁵⁸⁴ Citation issue de la retranscription du débat entre Jürgen Habermas, Sigmar Gabriel et Emmanuel Macron. « Quel avenir pour l'Europe ? », *Revue Projet*, vol. 360, no. 5, 2017, pp. 84-87.

⁵⁸⁵ Voir la retranscription du discours : <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-a-la-pnyx-athenes-le-jeudi-7-septembre-2017/>.

⁵⁸⁶ Emmanuel Macron avance notamment l'intégration budgétaire et politique de la zone euro comme avatar de cette dynamique, de même que l'approfondissement d'une Europe de la défense et de la diplomatie.

⁵⁸⁷ Voir la retranscription du discours : <http://www.elysee.fr/declarations/article/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique/>.

⁵⁸⁸ Voir la retranscription du discours : <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-au-parlement-europeen/>.

⁵⁸⁹ « Le prix international Charlemagne pour l'unité de l'Europe, créé en 1949 à l'initiative de notables d'Aix-la-Chapelle, récompense chaque année « la plus précieuse contribution à l'entente en Europe de l'Ouest ». La référence à la figure de Charlemagne et le lieu de son octroi établissent un lien symbolique entre le Saint-Empire romain germanique et le projet d'unité continentale développé après la Seconde Guerre mondiale. Selon sa définition officielle, le prix visait à l'origine à promouvoir « une Europe anticommuniste à forte influence catholique » et à affirmer l'appartenance de l'Allemagne à une communauté européenne réconciliée », Oriane Calligaro et François Foret, « Le prix Charlemagne remis à Emmanuel Macron se révèle être un encouragement et un pari sur l'avenir », *Le Monde*, 9 mai 2018.

⁵⁹⁰ Voir la vidéo officielle du discours : <http://www.elysee.fr/videos/new-video-290/>.

« illibérales » vertement dénoncées dans ses discours, alors que l'Allemagne est engoncée dans une crise de majorité politique à l'échelon national. Ce faisant, il contribue à réorganiser et à visibiliser le clivage politique sur lequel il compte mener campagne lors des élections européennes de 2019 et espère organiser au niveau des États européens et au sein des institutions européennes un bloc historique capable de porter cette dynamique et de battre celui formé en symétrie par les tenants d'une Europe des États, galvanisés par les victoires successives des formations s'en réclamant aux récents scrutins électoraux nationaux mais dispersés et sans fil directeur au niveau européen. Les différentes composantes des gauches politiques quant à elles ne parviennent pas à formuler une dynamique alternative, ni à coaliser au sein d'un projet politique les énergies des diverses mobilisations sociales portées par les syndicats et les sociétés civiles aux échelons nationaux.

Envisagé sous cet angle, dans cette temporalité et à cette échelle, le carrefour européen actuel apparaît de façon binaire. Il est pourtant traversé par une multitude d'enjeux multiscalaires liés aux processus économiques et politiques produits par le capitalisme contemporain autant que par les recompositions incertaines des relations internationales actuelles, deux dynamiques croisées et imbriquées qui dépassent largement les échelles étatiques et européennes mais pèsent lourdement sur leur réalité et leur devenir, et de ce fait multiplient les chemins possibles.

Comment ce carrefour sera appréhendé, approprié voire réorienté par les citoyens européens dans leur diversité, comment sera-t-il traduit démocratiquement, dans le champ politique ou en dehors de lui, au-delà des formules électorales et des communications publiques ? Nous laissons cette question ouverte tout en précisant qu'au-delà de l'*élire* elle porte au-delà des récits sur le *penser*, l'*agir* et le *faire*.

Perspectives

Au terme de notre réflexion, nous n'avancions pas de prospectives mais dressons un panel de perspectives dessinant autant d'ouvertures et d'investigations potentielles pour de futures recherches.

Dans notre travail, nous avons étudié l'évolution des effets-frontières et des pratiques frontalières dans trois espaces ciblés. Cette première approche appelle à être continuée et approfondie, et les axes d'étude ne manquent pas.

L'exemption de visa pour les courts séjours des ressortissants ukrainiens au sein de l'espace Schengen a provoqué dès son entrée en vigueur un afflux vers les frontières. Il serait particulièrement pertinent de voir comment cette reconfiguration des propriétés frontalières modifie ou non les projets et stratégies de mobilité des acteurs, et comment elle est perçue politiquement et symboliquement en Transcarpatie. Étendre nos investigations aux voisinages roumain et polonais serait une direction stimulante.

Concernant les villes frontalières de Svilengrad et de Zlatograd en Bulgarie, de futurs séjours permettraient de poursuivre nos observations et de suivre l'évolution urbaine et sociale de ces villes frontalières. Qui plus est, des explorations orientées vers les voisinages grec et turc permettraient de donner une plus grande profondeur à nos premières analyses sur cette région. La mise en contexte et l'étude de la ville turque d'Edirne du point de vue des flux frontaliers et de leurs conséquences socio-spatiales serait une piste supplémentaire à envisager.

Dans l'espace franco-valdo-genevois, nos perspectives de recherches sont là aussi multiples. Nous suivons avec attention les évolutions politiques au niveau cantonal et fédéral, notamment l'initiative « pour une immigration modérée » et les politiques publiques de préférence cantonale, leurs mises en débat et leurs conséquences. Nous pourrions aussi réaliser une étude sur la mise en route du Léman Express par le biais des mobilités et des usages.

Pour toutes ces interfaces, il sera possible de poursuivre les analyses entreprises dans une perspective diachronique, ou en privilégiant des études de cas plus situées, circonscrites et ciblées, notre expérience de terrain soulignant la nécessité de concentrer les moyens sur le temps de recherche pour saisir plus finement certaines activités sociales. Enfin, affiner notre approche et notre méthodologie tout en l'orientant vers d'autres interfaces frontalières européennes ou en direction d'interfaces strictement non-européennes pourrait initier un second mouvement au travail entrepris.

Perspective particulièrement stimulante, la coopération transfrontalière est aujourd'hui un vaste objet de recherche pour les sciences sociales. Ses acteurs à diverses échelles et les différents projets portés au sein des eurorégions pourraient être abordés par autant d'études de cas. La coopération transfrontalière, quand elle lie des voisinages et des acteurs européens et non-européens, s'avère d'autant plus stimulante pour saisir une dynamique de partenariat et de traduction à une échelle qui n'est pas celle des États, sa portée et ses limites.

Du point de vue des relations internationales, l'évolution des relations de voisinage au niveau des États, et l'évolution générale des relations internationales à partir des enjeux régionaux semblent deux axes de recherche particulièrement pertinents à l'avenir. Les trajectoires des États turc et ukrainien notamment, pourraient être abordées sous ce double aspect.

À propos de l'Union européenne enfin, nous souhaiterions observer ce carrefour européen que nous identifions dans cette conclusion, et notamment envisager les futurs événements politiques européens pour observer et analyser si notre intuition de binarisation en blocs historiques antagonistes se vérifie, et à travers quels processus ces alliances se constitueront. Dans une approche moins orientée vers les sciences politiques, nous portons un fort intérêt pour poursuivre nos premières réflexions sur les frontières sociales et symboliques partageant l'espace européen, de même que sur les processus de métropolisation et de périurbanisation dans les territoires, pas nécessairement liés aux frontières étatiques cette fois-ci, mais relevant d'autres différenciations spatialisées cependant.

Extended Abstract

Borders and populations. Territories, mobilities, European neighbourhoods

Introduction and research approach

Borders crystallize the political and media debate over globalization and its consequences for contemporary societies. Daily, the keyword "border" punctuates news reports in Europe on the opening and closing registers. It seems that there is a risk in the fragmentation into events as the standards and media formats produce. This risk is the impossibility of thinking about cross-cutting and unambiguous issues about border patterns, what is happening there and the issues they raise more generally for our societies and our times.

This thesis proposes a re-contextualization of European borders and sociological look at the daily reality of those who live there. We question how the borders were successively reconfigured and how current border properties influence the mobility and the way of life of neighbouring populations.

To that end we situate this work in a constructivist approach in international relations and mobilizes a sociological approach with an interactionist inspiration. It is from these angles that we consider the concepts of Borders (Border group, 2004), Border space (Hamman, Hintermeyer, 2012), Border-effects (Raffestin, 1986). The concepts of Mobility (Kaufman, 2017), Space (Lefebvre, 1984), Liquidity (Bauman, 2000), Surmodernity and Non-places (Augé, 1992), and finally the Ethos from Bourdieu's work (Fusilier, 2012) accompany our reflection.

Our intellectual goal is built on a triple challenge. First, to contextualize historically the object to avoid unhistorical pitfalls, by diachronic or synchronic approaches. Second, to put in dialogue the scales between the local and the global. Third, to understand dynamics by considering the object from the perspective of evolutions and processes.

We have conducted field work between November 2014 and summer 2016 on three border interfaces connecting European territories and non-European neighbourhoods : first, the Geneva basin at the Swiss and French borders; secondly, the Greek, Bulgarian and Turkish joint borders; and thirdly, the Eastern Slovakia, the North-East Hungarian and the Ukrainian Transcarpathian joint region. The purpose of our explorations was twofold. First, identify contemporary border issues and daily life at a local scale, via non-state actors. Second, gather

the materials and information needed for our study by survey techniques. We have used sociological and anthropological tools, such as observations and comprehensive interviews. We have been assisted by informants, especially for translations.

Part one: The European Union and its borders

In this first part, we shall come back to the international order instituted between the states from the Peace of Westphalia in 1648 to understand the successive historical reconfigurations of borders and international relations in Europe. This entry shall enable us to understand how the European construction has decisively shaped international relations and border issues on the continent. Then we shall study the contemporary European Union through the prism of its borders and question contemporary international relations.

Chapter 1.1 : States and borders in Europe : definition, modern and contemporary evolution.

The modern state was gradually constituted as a new organization of power breaking with feudalism. The state is organized as a public, centralized and continuous institution, and monopolizes legitimate violence over a space and its population. These dimensions shaped the basis of Max Weber's triptych "sovereignty, territory, population" to characterize the state in an ideal-typical pattern. The state is the only sovereign on its territory and the population that inhabits it. This political and institutional fact is translated into space : the limits of this sovereignty are the borders of the State. The violation of that sovereignty by other actors legitimates the exercise of violence, by war or the police (1.1.1). Treaties establishing the peace of Westphalia in 1648, after decades of conquest and religious wars, mark the consecration of states in Europe. They inaugurated international relations and modern diplomacy. States recognized each other as the only legitimate interlocutors, and defined the treaties as mutual tools recognizing the sovereignty and borderlines of the parties, setting the front line into borders (1.1.2).

The assertion of states in Europe at the beginning of the contemporary period was combined with the historical emergence of revolutionary movements challenging the legitimacy of monarchic regimes. The French Revolution redefined state sovereignty as an expression of the people's will via the republican regime. It inspired revolutionary and nationalist movements within empires and kingdoms to coalesce against it. The military successes of the First French Republic and the First Empire of Napoleon I destabilized the continental international order.

The treaty of Vienna in 1815 restored a balance between the British Empire, the Austrian Empire, the Kingdom of Prussia and the Russian Empire, but these states would later face the multiplication of the claims for national independence on their own territories (1.1.3). The political map of the continent was regularly modified according to popular irruptions and the evolution of geopolitical power relations. At the same time the labour movement became a new threat. It challenged the legitimacy and sovereignty of regimes, and promoted the socialist revolution against the ruling classes controlling both states and means of production (1.1.4).

The first half of the 20th century was deeply marked by the two world conflicts. These two "storms" were decisive in the geopolitical and border changes of the period. The First World War confirmed the collapse of the Ottoman Empire, the Russian Empire and the Austro-Hungarian Empire. New states appeared on European political maps while the USSR was proclaimed in the East. The United States was emerging as a major international actor. In the period between the world wars, fascist regimes settled on the continent and the attempt to establish the League of Nations as an interstate mediation institution failed. World War II would change the regimes and borderlines of the states again. While the historical European powers were worn out, global geopolitics was polarized between the USSR and the United States of America, the beginnings of a territorial division of the continent into two antagonistic blocs (1.1.5).

Chapter 1.2 : The European construction

At the end of World War II, antagonistic geopolitical blocs were organized under Soviet and North American rival trusts. The United States established the Marshall Plan and the OEEC, founded in 1948, to secure the Western states of the European continent, Greece and Turkey to the Atlantic side and contain the Soviet influence. NATO was created in 1949 as the military alliance of the Western bloc. The USSR would further deepen its hegemony in the East of the continent via the Cominform, initiated in 1947, and the Comecon, launched in 1949. A few years later, in 1955, the Warsaw Pact would respond to NATO. The antagonism between blocs ready to go to war was spatially transcribed. The geopolitical and ideological partition of defeated Germany and later of the continent led to the building of the iron curtain at the border of the Soviet bloc territories (1.2.1).

In the West, the various pro-European and pan-European movements were wildly excited. Encouraged and supported by the States, they organized the Congress of The Hague where the creation of the Council of Europe in 1949 would be decided. This inter-government organization aimed at promoting human rights and the idea of a united Europe. With the OEEC

developing multilateral relations between beneficiaries, it would be an important foundation for the European project (1.2.2). In the context of reconstruction and to avoid the return of Franco-German tensions, it took shape as a supranational organization in 1951 around 6 states with the establishment of the ECSC (1.2.3). This first phase was followed by the founding of the EEC in 1957, which would gradually bring together the different European entities. The EEC would extend the spirit of the common market to all economic sectors of the states, beyond coal and steel. The first enlargements incorporated the Western states of the continent, but also Greece, and promoted post-fascism transitions and convergences. The supranational deepening was however disputed by the sovereigntist currents, like France, led by De Gaulle, which opposed for example the projects of a defensive Europe (1.2.4). In 1984, the truckers' strike in France, and the spectacular immobility that it generated, illustrated the concrete development of exchanges within the community territories and the political and symbolic importance of the principle of free circulation within the European project (1.2.5).

In the East, the powerful Soviet Union and its bloc were breathless. Crossed by multiple economic and political limits, and unable to reform or to reverse decisively the trend, protests caused the successive falls of the communist regimes between 1989 and 1991. These events marked the victory of the Atlantic bloc led by the United States. The collapse of the Iron Curtain and the beginning of transitions in the countries of Central and Eastern Europe put the European institutions and member states in a new historical position. This new situation also raised the question of redefining a new international order relying more than ever on supranational organizations and confirming an increasingly post-Westphalian turning point in international relations (1.2.6).

Chapter 1.3 : The European Union through the prism of borders.

The entry into force of the Maastricht Treaty establishing the European Union in 1993 was a milestone for the European project. Four decades after the creation of the ECSC, and two years after the collapse of the Soviet Union, the EU emerged as a supranational entity that strengthened its institutional coherence and the community field through the various treaties. The four enlargements between 1995 and 2013 moved the Member States from 12 to 28 and secured the Central and Eastern European States to the European project. However, the post-Lisbon dynamics in Europe rapidly came to a halt because of the lack of ambitious new prospects unanimously shared by the Member States. The supranational European project faced a crisis of democratic legitimacy that began after the French and Dutch referendum rejections in 2005, and amplified by the economic crisis of 2008 and its economic and political consequences in the EU. The formations promoting sovereigntist lines, right wing or left wing,

were reinforced in the public and political spaces of the states. The Brexit victory in the UK referendum in 2016 initiated the first EU exit procedure for a member state. This is one of the signs of the liveliness of these currents. Yet, beyond the EU and the European citizenship in question, the "Europe" has been affirmed in the everyday life of the people, via the practices of mobility, exchange and consumption (1.3.1).

However, the vast territory of the EU is a space of otherness, but also of social, economical and spatial inequalities. The weight of history, as well as an uneven development, contributed to the persistence of regional or national stereotypes, such as the negative values associated with the term "Eastern Europe" (1.3.2). At the institutional level, the EU established policies and funds to reinforce coherence and cohesion of territories. The Trans-European Transport Network aims at improving multimodal networks and the realization of concrete infrastructures enabling the single market and building the European space. The Interreg program supports cross-border cooperation projects that have multiplied at each interface and bring institutions and populations closer together (1.3.3). Schengen as an area of free movement is an ambitious European achievements. By agreeing on the supranational redefinition of legitimate means of circulation, the participating States defined a vast area of mobility for their citizens, contributing to the opening of internal border interfaces, while increasing the issue of filtering on external borders. But in a world where unequal development and wars throw millions of men and women on the roads, the EU and its member states remain perceived as an economic and political asylum, regardless of the costs and means, if legal procedures are not possible. Frontex Agency helps states to control the external border and fight against illegal crossings (1.3.4). The issue of migration control is part of the various policy areas that belong to the European Neighbourhood Policy with neighbouring states that do not intend to join the EU. In addition to agreements on the externalization of the management of illegal migration flows, the ENP is the main avatar of the EU's external policy. With the help of economic incentives and spreading the European normative model, the ENP has implemented a partnership diplomacy that increases European influence in its immediate neighbourhood (1.3.5).

However, since 2011, the European neighbourhood has been facing a strong geopolitical instability. In the Maghreb states, the Arab Spring destabilized the regimes and caused significant political changes. In Syria, the civil war became a regional conflict with international geopolitical implications. The consequences for the EU are numerous, since the ENP is temporarily inoperative, and the Member States, as well as the public opinion, are more divided than ever on asylum and migration policies. In post-Soviet Ukraine, the issue of the European reorientation of the country caused a deep political crisis in 2013 and led to civil war.

Neighbouring Russia supported the Ukrainian separatists in the Eastern regions, and directly and indirectly interfered in the conflict. Ukraine fragmented. The ENP and the Eastern Partnership were deeply shaken by the still unresolved Ukrainian crisis. The implications of these two geopolitical crises for the EU and its Member States are manifold and require a profound redefinition of certain European policies and instruments while the EU is experiencing political disunity. On the geopolitical level, the two conflicts highlight the return of Russia on the international diplomatic and geopolitical scene, and the end of the Atlantist hegemony on international issues. While the EU exemplifies contemporary post-Westphalian and supranational dynamics, Russia implements a neo-Westphalian doctrine based on the multilateral relations between sovereign nation-states. This split has become a major challenge for the recomposition of international relations and geopolitical power relations (1.3.6).

Part one conclusion

In this part, two main conclusions are identified.

First, the process from Westphalian model to post-Westphalian dynamics. Westphalian principles founded international relations and were reconfirmed after each major conflict requiring the reformulation of an international order. The Westphalian principles of international relations were however gradually questioned since the post- World War II era, while the logic of antagonistic blocs and the geopolitics of the Cold War set in. In Western Europe, the European construction initiated a process of mutualisation and interdependence at a supra-state level. The European Union, product of this process of integration, articulated to the states the Community institutions with widened competences and powers and the community norms, redefining the principle of sovereignty in a Post-Westphalian perspective. While the EU embodies a supranational dynamics in a globalized world, it faces internal sovereignty challenges, and the neo-Westphalian reorientation of neighbors states like Russia. This situation is reflected in a diplomatic and political tension between two contradictory dynamics. The international order will depend on the evolution of this tension, recognizable in every contemporary international crisis.

Second, the territorial and border translation of this evolution in Europe. In modern history, the continental European space was crossed by the borders of empires, and the lines evolved according to the resolutions of wars and bilateral, regional or continental conflicts. State sovereignty and borders, however, were challenged by national dynamics and the labour movement. Independence claims by nationalist movements redrew the political map of Europe as well as important conflicts. The division of the continent into two antagonist blocs froze the

borderlines during the Cold War. In the West, the European construction initiated a process of integration and mutualisation that was unprecedented between the states. This was reflected in the economic interdependence of the territories. Gradually, new states were integrated into the process and expanded its territorial area. This process was confirmed and accelerated after the end of the Cold War. This development was reflected by a reinforced territorial integration process, including transport axes, cohesion policies, cross-border cooperation, the Schengen area and the European Neighbourhood Policy. The relationship between each state, its territory and its borders was therefore characterized by a new Community dimension.

Part 2: dynamics and contemporary challenges to European interfaces

In this part, we shall take a closer look at these processes across three regional spaces. Our goal is to study contemporary European neighbourhoods more particularly, from the point of view of the neighbouring states as well as the border populations who live and act in border spaces. This allows us to study from a sociological angle the mobility strategies of the actors and their ways of living according to the border and territorial configurations, by mobilizing observations and interviews realized during the field work.

Chapter 2.1: Dynamics and Border paradoxes of the Franco-Swiss interface

A former autonomous medieval city, Geneva was integrated into the Swiss Confederation after 1815. Thanks to a strong economic development, the city and the new canton became an "island" and a major and attractive border town in the Lemanic area (2.1.1). Historically turned towards its French border neighbourhood, Geneva and its canton were nevertheless dependent on Switzerland for European integration. While a majority of citizens in Geneva supported the integration of the Swiss Confederation to the EEA and the EU, the rejection of this possibility by the electorate of the whole of Switzerland explained why despite an European adhesion Swiss is now linked to the EU by series of bilateral agreements allowing exchanges and free circulation. This configuration produced what could be described as a "non-adhesive European integration" (2.1.2). From the end of World War II, Geneva and its canton opened up to border auxiliary labour force. From a few hundred border workers with a G permit at the beginning, 104,272 people made daily commutes between their home and the Swiss canton for work in 2016. This choice results from an arbitration, the actors mobilize their mobility capital and arbitrate between the constraints and the expected benefits of this mobility. While the attractiveness of wages attracts mobility candidates further and further away from actual borders, a majority of cross-border workers are "settled" in the border area and its status.

Border workers organized themselves by creating the European Transborder Group to defend their interests (2.1.3). A majority of them use their car to shuttle back and forth, but Lake Geneva is a lacustrine border interface and boat shuttles are developing (2.1.4). Beyond border workers, other "border people" are identifiable. A growing number of Geneva residents decided to inhabit in neighbouring France because of the real estate saturation in the Swiss border area. This phenomenon contributed to the significant urbanization of the French border area and produced real estate and social tensions. In addition, differentiated consumption practices in the frontier zone playing on border effects have developed, and a large number of residents in Switzerland are now shopping in France, where commercial areas and supermarkets were developed for them. For a part of the inhabitants on both sides, the border has become an principle organizing the uses and relation to space and to oneself ; a borderline ethos is thus identifiable (2.1.5). Geneva's preponderance as a hub of urban, economic, social and real estate attractions, and the development of border work, have contributed to the gradual development of cross-border cooperation at different scales. French local and regional authorities have gradually become actors in cross-border cooperation with the neighbouring Swiss cantons. Instances like the "Greater Geneva" allowed to conduct cross-border public policies within the defined perimeter. For people, the most visible projects are those taking over the important issues of mobility and transport in the border area. The CEVA and Léman Express link must participate in regional integration and rail modal shift. But the Lemanis company and management choices revealed some limits to the cross-border dimension of the project, which should come into service in 2019 and be a historical step to strengthen the cross-border dimension of the region (2.1.6).

However, the Swiss far right intends to put an end to this process. On the confederal, cantonal or municipal levels, right-wing sovereignist formations such as the UDC or the MCG are working to promote and legitimize anti-border stereotypes. The use of popular initiatives and votes is a strategy that has been effective since the confederal victory of the "anti-mass immigration" initiative in 2014. The potential successes that the UDC could gather in the coming years in the elections at the various institutional levels, and the initiative of "limitation" aimed at repealing the free movement agreements, put Switzerland and the border cantons like Geneva in front of a historic crossroads. A right-wing sovereignist turn could harden and close borders, and would challenge the way of life and public management of the entire cross-border region (2.1.7).

Chapter 2.2: Dynamics of Bulgarian, Greek and Turkish border interfaces.

The Ottoman Empire imposed itself on the Balkan peninsula from the 14th century. Until the modern period, it administered its vast territory and imposed itself on ethnically and religiously diverse populations. Nationalisms would feed the will of autonomy and independence of the people, and rebellions would multiply, sometimes supported by the Russian, French or British powers. The Greek revolution led to the constitution of an independent state at the tip of the peninsula in 1829. The Ottoman Empire, vast but weak, saw its territory being fragmented by the constitution of new states which took advantage from its military defeats. The new political geography of the peninsula is however unstable, each state claiming adjacent territories corresponding to their national and irredentist vision. Borders became fronts, and the successive military conflicts arbitrated by the European geopolitical powers constantly redefined the lines of division of the peninsula until the Treaty of Lausanne in 1923. Then the Ottoman Empire collapsed and modern Turkey was proclaimed. Border lines in the South-East of the peninsula no longer evolved but became subject to acute rivalry during the 20th century, which would not be without security or demographic consequences for populations already facing massive displacements. The establishment of the Iron Curtain on the Bulgarian borders contributed to the closure of the interfaces (2.2.1).

Rivals Greece and Turkey both joined the Atlantic bloc from the beginning of the Cold War. Both oriented towards the prospect of their European integration, the geopolitical rivalries between the two neighbours as well as their chronic political instability persisted. If the mediating intervention of the European institutions avoided any military escalation, the trajectories of the two states differed greatly. Greece integrated the EEC in 1981. Turkey engaged the long road towards official recognition of its candidacy for membership. However, it was really from the post-communist transition of Bulgaria, initiated in 1989, and its European reorientation that relations between neighbouring states gradually normalized. Borders opened as the first cross-border cooperation programs were shaped with European tools such as cohesion funds and Euro-regions (2.2.2).

After decades without any exchanges, the Greeco-Bulgarian mountain interface of the Rhodopes underwent a renewal of the border practices. The border effects between neighbouring territories opened up diverse opportunities for the populations and the economic and social actors who seized them in various ways. The relative "renaissance of margins" visible in the Rhodopean border area was nevertheless confronted with the consequences of the Greek crisis, and these territories, despite the opening of the border, remained confronted with their spatial and social marginality. The reconfiguration of borders can help cities to redefine their

urban, economic and social projects. Zlatograd, a Bulgarian border town looking for new location advantages, reoriented towards tourism and expected to benefit from the opening of a new checkpoint in 2010 and European funds. However, the conjuncture weighed on this local project. Despite the poor economic and social situation that has caused many departures and worsened the demographic situation, the inhabitants of this Rhodope region are still attached to their space and their way of life (2.2.3).

Further east, in the Thrace region where the Greek, Bulgarian and Turkish borders meet, the reopening of borders is reflected by the return of flows on the main roads used by travellers and carriers. Confined by the iron curtain and the Greek-Turkish rivalry for decades, the region gradually returned to its crossroads and interface status. Thanks to the flows and border effects between the three neighbouring territories, new opportunities opened up and were seized differentially by the local actors. In the border town of Svilengrad, shops welcome passing customers and neighbourhoods here to benefit from more affordable prices. Bulgarians from the border region travel to Edirne and neighbouring Greece to find work opportunities or to make money, sometimes illegally, playing on borders and differences on both sides. At night, casinos, nightclubs and hostess bars continue to welcome customers at Svilengrad. The border location of the city confers anonymity and a feeling of extra-territoriality which disinhibit customers regarding sexual consumption (2.2.4).

If the dismantling of the Iron Curtain allowed the return of flows and trade, geopolitical instability and in particular the deep crisis in the Middle East displaced millions of people. Some of them wanted to reach by all means the EU territory, including illegal ones. In the midst of the "refugee crisis", Greece and Bulgaria have built barbed walls on their terrestrial border interfaces. These devices are intended to assert an "act" and a "power" of the state, but paradoxically reveal the impotence of Greece and Bulgaria, and the EU more generally, to truly take action on the causes and consequences of this historical phenomenon. The symbolic and media effectiveness of the walls was also invested by antagonistic political currents, claiming the disappearance of borders, or claiming nationalist, sovereignist and xenophobic measures (2.2.5).

But it is in Turkey that a turning point of importance for the region and international relations takes place today. Since the beginning of the 21st century, political Islam firmly established itself after the AKP's victory in the 2001 parliamentary elections. The party moderate line, oriented towards the Atlantic and the EU, attracted foreign investors to Turkey. Without any opposition capable of contesting its domination on the Turkish political camp, the AKP, led by Prime Minister Erdoğan increased efforts to accelerate the entry of the country into

the EU. The doctrine of "zero problems with neighbours" contributed to regional normalization. However, because of the reluctance of the EU in a crisis of legitimacy to future enlargements and the persistence of questions about a hypothetical Turkish "Europeanness", this perspective moved further away in 2009. This situation combined with the regional weight of Turkey helped to reorient Turkey towards a new direction, gradually promoting a "neo-Ottomanism" aimed at strengthening its economic and geopolitical influence towards the post-Ottoman territories. Erdoğan's AKP polarized Turkish society, facing multiple fragmentations. This internal situation, combined with the consequences of the neighbouring Syrian conflict, encouraged the increasingly authoritarian strengthening of the Turkish state. The failed military coup of 2016 and the border military situation opened a window of opportunity for Erdoğan, who seized it to establish his power. On the international level, the abandonment of the European orientation allowed a sovereigntist and neo-Westphalian reorientation of Turkey, and put the good neighbourhood in danger. The evolution of geopolitical relations between the EU, NATO and Turkey and its new objective allies may have direct border consequences. The border region is on the threshold of a possible redefinition of border effects, just as the evolution of the Turkish position regarding its international relations is contributing to the redefinition of geopolitical forces at a bigger level (2.2.6).

Chapter 2.3: Border Issues in the East of the EU

During the modern period, the vast Hapsburg empire imposed its sovereignty in Central Europe. In the 19th century, nationalisms developed and challenged imperial territorial and political unity by promoting the autonomy and independence of nations. These diverse national dynamics achieved different successes. The Hungarian elites, for example, obtained the compromise of the double monarchy, when the Slovak nation remained dominated. At the end of World War II, the treaties dismantled the defeated Austro-Hungarian Empire, and Central Europe was divided into multiple independent states. The borders thus defined by the geopolitical arbitration of the victorious European powers do not correspond exactly to the ethnic, linguistic or religious realities of the populations, nor to the whole of the national aspirations. This situation feeds irredentisms and regional conflicts between neighbouring states. After the Second World War, socialist regimes were gradually established in Central Europe and the region rallied to the powerful USSR, whose borders had shifted to the West. If during the second half of the 20th century borders did not evolve, the region would be deeply marked by Soviet border policies. These established hermetic borders doubled with securitarian special zones. Despite the socialist and Soviet inflections towards greater border opening from the 1960s, the region experienced only weak trade and low cross-border mobility for decades. The

collapse of socialist regimes and the transition issues favoured the reemergence of national issues and the redefinition of the link between citizenship and nationality. The separation between the Czech Republic and the Slovak Republic is an illustration of this process. The resurgence of the national question concerned border minorities in particular, separated by the state limits and confined for decades, as illustrated by the associative, political and cultural dynamics of the Ruthenians or Magyar at this period (2.3.1).

The Višegrad group of three to four post socialist states was a tool for multilateral cooperation and an "instrumental alliance" that would become decisive in promoting the normalization and regional integration of these members, and their Atlantic and European integration. Although central European states reasserted the inviolability of their borders in bilateral treaties, there were still tensions over national minorities. As such, Hungary would be particularly concerned and active about the Magyar diaspora living in neighbouring territories, at the risk of intrusions and diplomatic polemic. Post-Soviet Ukraine followed a different trajectory from the states of Višegrad. A few years after the European accession of the latter, the border interface between Ukraine and the new European states became a stretch of the external border of the Schengen area (2.3.2).

The most western *Oblast* of Ukraine, Transcarpathia - former Subcarpathian Ruthenia - allows us to think of these territorial and border reconfigurations on a smaller scale. In 2015, this peripheral and marginalized territory now separated from the Slovak East and North-East Hungary by the "Schengen wall", a real obstacle to traffic and mobility for populations that were partly linked to neighbouring territories. Fort-border effects were noticeable between the Hungarian and Slovak European territories and this territory of Ukraine far from Kiev, particularly in terms of wages. These disparities were further reinforced by the political and economic crisis in Ukraine after the events of Maidan and the civil war. In these conditions, a specific cross-border economy exists in Transcarpathia, where the mobility strategies allowing the crossing of the border act as a filter that selects the actors who do not have the necessary means to access it. Due to administrative and practical facilitation, but also linguistic, family and cultural links, a large number of Ukrainians in the region implemented such strategies towards Hungary. Others resorted to tourist visas to undeclared work for a few months in a European country. The pendulum work was made difficult because of control constraints at checkpoints and permits, but commuters used small business to improve their lot. Border constraints opened symmetrical opportunities for clearly illicit and criminal activities for mafias. *Karbid* written by Andrij Lubka used smuggling as a political metaphor to illustrate the feeling of injustice and the hope for something better perceived in the European elsewhere. The political events and the civil war in Ukraine took place mainly in Kiev and the East, sparing the

Oblast, marked by a certain lack of moral standards and a political and social lifelessness. In this relegated region, the border neighborhood embodies a hope for change. Since the transitions, a small tourist sector has developed in Transcarpathia from Ruthenian and Magyar national and memorial emulation, creating opportunities for local communities and helping to redefine their spatial and identity relationship. At the same time, cross-border cooperation has also opened up other prospects, although it remains limited. These public, private and associative actors underline the importance of border opening policies and in particular the facilitation of the visa regime to encourage cross-border relations (2.3.3).

On an even more local scale, the history of the two twin villages of Velké Slemence in Slovakia and Mali Selmentsi in Ukraine, South of Uzhgorod, is particularly illustrative of the territorial reconfigurations of the region and their consequences for the populations. The former unique village of Slemence was separated into two entities by the Soviet border in 1946. The villagers organized to maintain a link despite the partition. Transitions raised the hope of reunion between the two predominantly Hungarian-speaking communities, but then the Schengen border came into force and maintained the separation. After a long mobilization benefiting from the European accession of Slovakia, a pedestrian checkpoint was obtained. However, the administrative barrier survived the barbed wire fences via visas, and the historic inhabitants now are aging. A decade after the opening of the checkpoint, the shops invaded the Ukrainian village and the Slovak part welcomed consumers on a parking lot. After this first twist to the partition, a second one appeared since the opening translated commercially. While the villages were deserted by younger people, the Hungarian far right carries here its irredentist messages, playing on the wounds left by history (2.3.4).

In Ukraine, the crisis and the civil war that led to the secessions of the Luhansk and Donetsk territories and the annexation of Crimea to Russia were enamelled by fake news and an information and communication war. Spared by the fighting, Transcarpathia was no less destabilized by a strategy targeting national minorities. From the beginning of the crisis, various channels tried to reinforce the social and cultural tensions in the area, without it being translated into clashes or even mass mobilizations. The various currents of Ukrainian nationalism also implemented their strategy of appearance and action locally, provoking the ire of the Hungarian far right. At the state level, educational and linguistic reform of the Ukrainian state provoked strong reactions from the Hungarian State that engaged in a geopolitical standoff. The reform was thus postponed (2.3.5). Contemporary Ukraine made decisive progress on its European reorientation by obtaining the Schengen visa exemption for its citizens and an association agreement with the EU. The new visa regime would help reconfigure border practices and mobility in Transcarpathia. However, the trajectory and the political stability of

the country are uncertain and a new political crisis or new confrontations are possible in spite of the European stowage. At the same time, the neighboring states of Višegrad experienced a dynamic of sovereignism, particularly in Hungary where, since 2010, Victor Orban at the head of Fidesz successively won the elections and put forward an obsidional policy that wanted to be "illiberal". The Visegrad Group reconfigured itself as a European center for the "Europe of States" and intends to weigh in the EU against supranational claims. At the regional level, the relations that the Višegrad states will have with Ukraine can be decisive for its European perspectives, and as such the border issues - and particularly the question of national minorities - will be central to regional relations in the coming years (2.3.6).

Part two conclusion

In this part, three main conclusions are identified despite the diversity of the regions that were studied.

First, the decisive role played by the Europeanization to normalize relations of neighborhood states and integrate the territories. This process is visible everywhere, even if these dates and rhythms are different. The dynamics of integration and cooperation, or at least close diplomatic consultations, break with earlier periods of conflict and irredentism, although tensions may remain.

Second, Borders and border-effects are reconfigured, border populations adapt and act. The reconfigurations produce varied logics of adaptation for the local actors located in the border areas according to their means and the identified and seized possibilities. These logics of actions are related to neighborhoods, and mobilize networks of sociability, linguistic and cultural proximities, connecting interfaces by people. In the face of border modalities, strategies of circumvention and diversion at the borders of legality or illegal may also appear. Thus, according to the reconfigurations and practices, the places and the border actors themselves are reconfigured, without these evolutions being limited to the prescriptions of local, regional or state public actors and authorities.

Third, Border realities are however highly dependent on higher scales. Some crucial border issues for local actors remain entirely dependent on the state and supranational institutional levels on which citizens or local actors do not seem to have a hold, especially when border areas are marginal and marginalized. Beyond any state of fact or observation, this situation gives substance to many questions, this time related to the democratic issues for the populations.

General conclusion

If thresholds and limits built and symbolically structured societies, the foundations of state borders became a particular historical event from the modern period as international relations in Europe were invented. In Europe, neither national dynamics nor revolutions and political attempts of socialist inspiration produced an alternative form of power able to transcend the state form and question or redefine decisively the border fact thus characterized. On the other hand, it is by the states relations that historically hybrid political forms have been formed involving shared border norms and the communitarisation of territorial and border levers of sovereignty. The European construction illustrates it through several stages. The various contemporary border tensions approached in our development from the point of view of the states underline the historicity of these processes and the emergence of new issues sufficiently determining to put in tension these norms and these configurations, and thus to confirm the permanence of the border fact as a political and geopolitical issue.

For the populations, the relationship that is formed with the border and the one that is built or maintained with the neighborhood depends on the relationship between territories and living space, properties and practices, identification and cultures, and more generally a relationship to sense, such as anthropology tackle it. The legitimacy or the illegitimacy of the border and the power that maintains it is relational and causal. It is not inscribed *a priori* in a generic and ahistorical border fact, which does not exist. It is through politics that a criticism of fragmentation processes and anomies provoked by liberal globalization must proceed. More than the borderlines, would it not be society and political projects and their achievements that situate societies in time and space?

Our development identifies a European Crossroads. Challenged by a crisis of legitimacy and common perspectives, the EU divide between federalist supranational approaches - such as those formulated by French President Emmanuel Macron who wishes to move towards a European sovereignty- faces the sovereigntist approaches claimed by the partisans of a Europe of States. The European future will depend a lot on the ability of each side to form a historic block to carry its project. The political left does not succeed in transferring the energy of social movements into an alternative project.

From this angle, in this temporality and on this scale, the current European crossroads appears in a binary way. It is nevertheless crossed by a multitude of multiscale stakes related to the economic and political processes produced by contemporary capitalism as well as by the uncertain recompositions of current international relations, two interlocking and overlapping

dynamics that go far beyond the state and European scales but weigh heavily on their reality and their future, and thus multiply possible paths.

How will this crossroads be apprehended, appropriated and even reoriented by European citizens in their diversity ? How will it be translated democratically, in the political field or outside of it, beyond electoral formulas and public communications? We leave this question open while stating that beyond political story telling or electing, it deals with thinking, acting and doing.

At the end of our reflection, we are not looking forward but we are drawing up a range of perspectives drawing as many openings and potential investigations for future research. Our field perspective, in particular, needs to continue to grasp these dynamics.

Bibliographie et références

Ouvrages

- ABDELMALEK Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck/Editions universitaires, 1991
- ADAMS, R.J.Q. *British Politics and Foreign Policy in the Age of Appeasement, 1935–1939*, Standford University Press, 1993
- ADOUMIE Vincent, DAUDEL Christian, ESCARRAS Jean-Michel, DELAHAYE Emmanuelle, *Géographie de l'Europe*, hachette supérieur, Paris, 2013
- AMILHAT-SZARY Anne-Laure, FOURNY Marie-Christine, *Après les frontières, avec la frontière, nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*, La Tour d'Aigues, éd. De l'aube, 2006
- AMILHAT-SZARY Anne-Laure, *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015
- AMIN Samir, *l'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Editions Anthropos, 1970
- AMIN Samir, *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Editions de minuit, 1973
- AMIN Samir, *L'Ethnie à l'assaut des nations, Yougoslavie, Ethiopie*, L'Harmattan, 1994
- AMIN Samir, *Le monde Arabe dans la longue durée*, Le temps des cerises, Paris, 2011.
- ANCEL Jacques, *Géographie des frontières*. Paris, Gallimard, 1938
- ARMANDON Emmanuelle, *Géopolitique de l'Ukraine*, Presses Universitaires de France, 2016
- ARTAUD Denise, *Les États-Unis et leur arrière-cour*, Hachette, Paris, 1995.
- AUGE Marc, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, La Librairie du XX^e siècle, Seuil, 1992
- AUGE Marc, *Pour une anthropologie de la mobilité*, Paris, Payot & Rivages, 2009.
- BADIOU Alain, LANCELIN Aude, *Éloge de la politique*, Café Voltaire, Flammarion, Paris, 2017.
- BAECHLER Christian, *Guerre et exterminations à l'Est. Hitler et la conquête de l'espace vital 1933-1945*, Tallandier, 2012
- BAFOIL François, *Europe centrale et orientale. Mondialisation, européanisation et changement social*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2006
- BAFOIL François, *Politiques européennes*. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2009
- BATESON Gregory, *Steps to an Ecology of Mind: Collected Essays in Anthropology, Psychiatry, Evolution, and Epistemology*, University Of Chicago Press, 1972
- BAUDRILLARD Jean, *Simulacres et simulation*, Galilée, 1981
- BAUMAN Zygmunt, *Liquid modernity*. Cambridge: Polity Press, 2000
- BAUMAN Zygmunt, *L'Amour liquide, De la fragilité des liens entre les hommes*, Éditions du Rouergue, 2004
- BAUMAN Zygmunt, *La Vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, 2006
- BAUMAN Zygmunt, *Le présent liquide*, Seuil, 2007.
- BEAUD Michel, *Histoire du capitalisme, de 1500 à nos jours*, seuil, 1981
- BECKER Jean-Jacques, « La Société des Nations », *Le traité de Versailles*, Presses Universitaires de France, 2002

- BECKER Jean-Jacques, *La Grande Guerre*. Presses Universitaires de France, 2013
- BEGUIN Jérôme, *L'extrême droite genevoise. Des origines à nos jours*, Divonne-les Bains, Éditions Cabédita, coll. « Archives vivantes », 2007.
- BENNASSAR Bartolomé, *Histoire de Madrid*, Paris, Éditions Perrin, « Pour l'histoire », 2013
- BERENGER Jean, *L'Empire austro-hongrois. 1815-1918*, Armand Colin, 2011
- BERNAYS Edward, *Propaganda. Comment manipuler l'opinion en démocratie*, La Découverte, 2007
- BERSTEIN Serge et MILZA Pierre, *L'Allemagne de 1870 à nos jours*, Armand Colin, 2014
- BENSOUSSAN Georges, *Histoire de la Shoah*, Presses Universitaires de France, 2016
- BIGO Didier, *Du papier à la biométrie : identifier les individus*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2006
- BLÉD Jean-Paul (dir.), *Bismarck*, Paris, Éditions Perrin, « Tempus », 2013
- BOGDAN Henry, *La Guerre de Trente Ans*, Paris, Perrin, 1999.
- BOIS Jean-Pierre, *La paix. Histoire politique et militaire (1435-1878)*, Perrin, 2012
- BOLZMAN Claudio, VIAL Marie, *Migrants au quotidien : les frontaliers. Pratiques, représentations et identités collectives*, Éditions Seismo, Sciences sociales et problèmes de société, Zurich et Genève, 2007
- BONACICH Edna et WILSON Jake B. *Getting the Goods: Ports, Labor, and the Logistics Revolution*, Cornell University Press, Ithaca et Londres. 2008
- BONNAIRE Anne-Coralie, *L'image de l'Europe dans les télévisions régionales : l'éducation à l'UE, comparaison entre le Mitteldeutscher Rundfunk et France 3 Nord-Pas-de-Calais et Picardie*, thèse de doctorat, Sorbonne Paris Cité – université de Leipzig, 2015.
- BORGES Jorge Louis, *L'auteur et autres textes*, Paris, Gallimard, 3e édition, 1982
- BOUQUET Jean-Jacques, *Histoire de la Suisse*, Presses Universitaires de France, 2016
- BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Minuit, 1980
- BOURDIEU Pierre, *Choses dites*, éd. Minuit, 1987
- BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982
- BOURDIEU Pierre, *Réponses*, éd. Seuil, 1992
- BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993
- BOURDIEU Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2001.
- BOURDIEU Pierre, *Contre-feux 2 : Pour un mouvement social européen*, Raisons d'Agir, Paris, 2001
- BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision*, Liber-Raisons d'agir, Paris, 1996
- BOSCHETTI Pietro, *Les Suisses et les Nazis : le rapport Bergier pour tous*, Genève, 2004.
- BOSSUAT Gérard, *L'Europe occidentale à l'heure américaine : Le Plan Marshall et l'unité européenne, 1945-1952*, Paris : Editions 1992
- BOSSUAT Gérard, *La France et la construction de l'unité européenne. De 1919 à nos jours*, Armand Colin, 2012
- BOZARSLAN, Hamit, *La question kurde. État et minorités au Moyen-Orient*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 1997

- BOZARSLAN Hamit, DUCLERT Vincent, et KEVORKIAN Raymond H.. *Comprendre le génocide des Arméniens*. Tallandier, 2015
- BOZARSLAN Hamit, *Histoire de la Turquie. De l'empire ottoman à nos jours*, texto, Tallandier, Paris, 2015
- BRAUD Philippe, *Science politique 2. L'État*, coll. « Points essais », Seuil, 1997.
- BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, éd. Armand Colin, 1949
- BRENNER Neil, JESSOP Bob, JONES Martin and MACLEOD Gordon, *State/Space: a reader*, Oxford: Blackwell publishing, 2003
- BRUHNES Jean et VALLAUX Camille, *La Géographie de l'Histoire. Géographie de la paix et de la guerre sur terre et sur mer*, Paris, Félix Alcan, 1912
- BROUE Pierre, *Révolution en Allemagne, 1917 -1923*, Les Éditions de Minuit, 1971.
- BROUE Pierre, *Histoire de l'Internationale communiste. 1919-1943*, Paris, Fayard, 1997
- BROWN Wendy, *Murs : les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 2009
- BUFFETAUT Yves, *Atlas de la première guerre mondiale*, Éditions Autrement, Paris, 2005
- BUIRETTE Patricia, et LAGRANGE Philippe, *Le droit international humanitaire*, La Découverte, 2008
- CADEAU Ivan, *La guerre de Corée. 1950-1953*, Éditions Perrin, 2016
- CAHN Jean-Paul et PFEIL Ulrich, *L'Allemagne, 1945-1961: de la "catastrophe" à la construction du Mur*, volume 1, PUS, 2009
- CAMPICHE Roland J., *La religion visible. Pratiques et croyances en Suisse*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires romandes, coll. « Le savoir suisse », 2010
- CARON Jean-Claude, VERNUS Michel, *L'Europe au 19^e siècle. Des nations aux nationalismes (1815-1914)*, Armand Colin, « U », 2015, 496 p.
- CATTARUZZA Amaël et SINTES Pierre, *Atlas géopolitique des Balkans. Un autre visage de l'europe*, Paris, Éditions Autrement, 2012
- CAUTRES Bruno, et MONCEAU Nicolas, *La Turquie en Europe. L'opinion des Européens et des Turcs*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2011
- CHAPOUTOT Johann, *Le meurtre de Weimar*, Presses Universitaires de France, 2010
- CLASTRES, Pierre *La Société contre l'État. Recherches d'anthropologie politique*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.
- CLERVAL Anne, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, La Découverte, 2013
- CLOUSCARD Michel, *Le Capitalisme de la séduction - Critique de la social-démocratie libertaire*, Éditions sociales, 1981
- COUDENHOVE-KALERGI Richard, *Panurope*, 1923
- CŒURE Sophie et DULLIN Sabine (dir.), *Frontières du communisme*. La Découverte, 2007
- CURZON OF KLEDLESTON Lord, *Romanes Lecture on the subject of Frontiers*. Oxford, Clarendon Press, réimp. Westport, Greenwood Press Pub., 1976. (1907)
- DAUPHANT Léonard, *Le Royaume des Quatre Rivières : L'Espace politique français (1380-1515)*, Seyssel, Champ Vallon, 2012

- DAVRANCHE, Guillaume *Trop jeunes pour mourir. Ouvriers et révolutionnaires face à la guerre (1909-1914)*, Éditions de l'Atelier, Paris, 2014.
- DEBORD Guy, *la société du spectacle*, éditions Gallimard, collection Folio, Paris, 1996.
- DEBRAY Régis, *Eloge des frontières*, Gallimard, 2010.
- DE CERTEAU Michel, *L'Invention du quotidien*, 1. : Arts de faire et 2. : Habiter, cuisiner, éd. établie et présentée par Luce Giard, Paris, Gallimard, 1990
- DELORME Olivier, *La Grèce et les Balkans. Du Vième siècle à nos jours*, Gallimard, 2013
- DENORD François et SCHWARTZ Antoine, *L'Europe sociale n'aura pas lieu*, Paris, Liber, Raisons d'Agir, 2009.
- DIEGUEZ Sebastian, *Total Bullshit ! Au cœur de la post-vérité*, PUF, Paris, 2018
- DONZE Robert, RICQ Charles, *Travailleurs frontaliers à Genève. Analyse descriptive du flux migratoire frontalier en octobre 1973*, Département de l'économie publique. Service cantonal de statistique, Genève, 1974.
- DREVET Jean-François, *Histoire de la politique régionale de l'Union européenne*, Paris, Belin, 2008
- DUFOULON Serge, *Femmes de paroles. Une ethnologie de la voyance* Paris, éd. Métailié, 1997
- DUFOULON Serge, *Les gars de la marine. Ethnologie d'un navire de guerre*, Paris, éd. Métailié. 1998
- DUFOUR Alfred, *Histoire de Genève*, Presses Universitaires de France, 2014
- DUFOUR Stéphane, FORTIN Dominique et HAMEL Jacques, *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 1991.
- DULLIN Sabine, *La frontière épaisse. Aux origines des politiques soviétiques (1920-1940)*, EHESS, Paris, 2014
- ELMIGER Daniel et FORSTER Simone, *La Suisse face à ses langues : histoire et politique du plurilinguisme, situation actuelle de l'enseignement des langues*, Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDp), Neuchâtel, 2005.
- ENGELS Friedrich, *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Éditions sociales, Paris, 1971
- ENGELS Friedrich, *Théorie de la violence*, Union Générale d'Éditions, 10-18, Paris, 1972
- FAWCETT Charles Bungay, *Frontiers. A Study in Political Geography*. Oxford, Clarendon Press, 1918
- FERRO Marc, *La Révolution de 1917*, Albin Michel, 1997 (première édition 1967), 1092 p.
- FLEINER-GERSTER Thomas, « Chapitre premier. Les éléments de l'État » in *Théorie générale de l'État*, Graduate Institute Publications, 1986
- FLONNEAU Jean-Marie, *Le Reich allemand. De Bismarck à Hitler - 1848-1945*, Armand Colin, 2003
- FLÜCKIGER Pierre, BAGNOUD Gérard, *Les Réfugiés civils et la frontière genevoise durant la Deuxième Guerre mondiale : fichiers et archives*, Genève, Archives d'État, Service de l'information, de la documentation et des publications, 2000
- FOUCAULT Michel, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-78)*, Paris, Gallimard/Seuil (Collection « Hautes Études »), 2004

- FOUCAULT Michel, *Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France (1978-79)*, Paris, Gallimard/Seuil (Collection « Hautes Études »), 2004
- FOUCHER Michel, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1988
- FOUCHER Michel, *Le retour des frontières*, Paris, CNRS éditions, 2016
- FOUERE Yann, *L'Europe aux cent drapeaux. Essai pour servir à la construction de l'Europe*, Fondation Yann Fouéré, 1968.
- GARRIGUES Jean, *Les patrons et la politique*, Éditions Perrin, 2011.
- GERBET Pierre, *La construction de l'Europe*, Armand Colin, 2007
- GFELLER Philippe, *Le théâtre urbain genevois*, Université de Genève et Centre Européen d'Ecologie Humaine, 1981
- GIRARD Sarah, *La frontière franco-suisse au prisme de la coopération policière : normes institutionnelles et normes pratiques*, Géographie, Université Grenoble Alpes, 2017.
- GOUTTMAN Alain, *La Guerre de Crimée : 1853-1856*, Paris, S.P.M, coll. « Kronos », 1995.
- GOYA Michel, *La Chair et l'acier. L'invention de la guerre moderne, 1914-1918*, Paris, Tallandier, 2004.
- GUERIN Daniel, *Sur le fascisme. La peste brune. Fascisme et grand capital*, La découverte, Paris, 2001
- HALIMI Serge, *Les Nouveaux Chiens de garde*, Liber-Raisons d'agir, novembre 2005
- HAMMAN Philippe, *Sociologie des espaces-frontières. Les relations transfrontalières autour des frontières françaises de l'Est*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Études alsaciennes et rhénanes », 2013
- HARVEY David, *The condition of postmodernity*, London, SAGE Publications Ltd, 1987
- HARVEY David, *Géographie de la domination*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 2008
- HARVEY David, *Géographie et capital*, Paris, Syllepse, 2010
- HELLER Michel. *Histoire de la Russie et de son empire*. Éditions Perrin, 2015
- HERMET Guy, *La guerre d'Espagne*, Seuil, 1989
- HERRMANN Irène, *Genève entre République et canton, les vicissitudes d'une intégration nationale (1814-1846)*, thèse de doctorat, Presses de l'Université Laval, 2003
- HOBBSAWM Eric et RANGER Terence, *The Invention of Tradition*, Cambridge, 1983
- HOBBSAWM Éric, *L'Âge des extrêmes. Histoire du court XXe siècle, 1914-1991*, coédition Le Monde diplomatique - Éditions Complexe, 1999
- ILTCHEV Ivan, *La rose des Balkans. Histoire de la Bulgarie des origines à nos jours*, Colibri, 2002
- INSEL Ahmet, *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXIe siècle*. La Découverte, 2008
- INSEL Ahmed, *La nouvelle Turquie d'Erdogan*, La Découverte, Paris, 2015
- ION Jacques, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997.
- JAVEAU Claude, *Des impostures sociologiques*, Le Bord de l'eau, coll. « Altérité critique », 2014
- JEANNESSON Stanislas, *La guerre froide*, La Découverte, 2014
- JOUBE Bernard, *Urbanisme et frontière. Le cas franco-genevois*, L'Harmattan, Paris, 1994.

- KARAMOUZI Eirini, *Greece, the EEC and the Cold War, 1974-1979. The Second Enlargement*, Londres & New York, Palgrave Macmillan, 2014.
- KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996
- KAUFMANN Vincent, *Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines. La question du report modal*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires romandes, 2000.
- KAUFMANN Vincent, *Re-thinking mobility*. Burlington : Ashgate, 2002
- KAUFMANN Vincent, *Les paradoxes de la mobilité, bouger, s'enraciner*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2007
- KNOEPFEL Peter, PAPADOPOULOS Yannis, SCIARINI Pascal, VATTER Adrian and HÄUSERMANN Silja, *Handbuch der Schweizer Politik/Manuel de la Politique Suisse*, NZZ Libro, Zurich, 2014
- KORZYBSKI Alfred, *Science and sanity. An introduction to non-Aristotelian systems and general semantics*. Oxford, England, 1933
- KRAKOVSKY Roman, *L'Europe centrale et orientale. De 1918 à la chute du mur de Berlin*, Armand Colin, 2017
- KRASTANOVA Radosveta, *Nouveaux Mouvements sociaux et Nouvelle politique. Le mouvement vert en Bulgarie*, Presses académiques francophones, 2016.
- LACROIX-RIZ Annie, *L'intégration européenne de la France : La tutelle de l'Allemagne et des États-Unis*, Paris, Pantin, Le Temps des cerises, 2007
- LACROIX-RIZ Annie, *Le choix de la défaite : les élites françaises dans les années 1930*, Paris, Armand Colin, 2009
- LAFFITTE Michel et WIEVIORKA Annette, *À l'intérieur du camp de Drancy*, Éditions Perrin, 2015
- LAFONT Charles-Henri, *Les processus de la privatisation en Roumanie et en Bulgarie*, Paris, L'Harmattan, 2004
- LAHIRE Bernard, *L'Homme pluriel*, Nathan, 1998
- LAHIRE Bernard, *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, La Découverte, 1999
- LALOUETTE Jacqueline, *Les Mots de 1848*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007
- LARRERE Catherine, *Espace et lieu dans la pensée occidentale. De Platon à Nietzsche*, La Découverte, 2012
- LEFEBVRE Henri, *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos (2^e ed.), 1968
- LEFEBVRE Henri, *Du rural à l'urbain*, Paris, Anthropos, 1970a
- LEFEBVRE Henri, *La Révolution urbaine*, Paris, Gallimard, collection Idées, 1970b
- LEFEBVRE Henri, *La pensée marxiste et la ville*, Paris, Casterman, 1972
- LEFEBVRE Henri, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974
- LEFEBVRE Maxime, *La politique étrangère européenne*, Presses Universitaires de France, 2016
- LESSAY Franck, *Souveraineté et légitimité chez Hobbes*, Presses Universitaires de France, 1988.
- LEVESQUE Jacques, *Le retour de la Russie*, Varia, Montréal, 2007.
- LIPTAK Lubomir, *Petite histoire de la Slovaquie*, IRENISE et Institut d'Etudes Slaves, Paris, 1996

- MAGNIN Éric, *Les transformations économiques en Europe de l'Est*, Paris, coll. Topos, Dunod, 1999
- MANGALAKOVA Tanya. Les Pomaks ou Bulgares musulmans. In: *Hommes et Migrations*, n°1275, Septembre-octobre 2008. Minorités et migrations en Bulgarie, sous la direction de Marie Lazaridis. pp. 64-74.
- MALINOWSKI Bronislaw, *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Traduction française: 1963. Paris : Éditions Gallimard, 1963
- MATTELART Armand, *Histoire de l'utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale*, La Découverte, Paris, 2009
- MAURIN Éric, *La peur du déclassement, sociologie des récessions*, Seuil, 2009
- MARBEAU Michel, *La Société des Nations*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? » (n° 3593), 2001.
- MARBEAU Michel, *La Société des Nations : vers un monde multilatéral, 1919-1946* (Tours), coll. « Perspectives historiques. / Presses universitaires François-Rabelais », 2017
- MARCOU Lilly, *Le Kominform*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 1977
- MARES Antoine, *Histoire des pays Tchèques et Slovaques*, Hatier, Paris, 1995
- MARX Karl, *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte*, Messidor – Éditions sociales, Essentiel, Paris, 1984.
- MARX Karl et ENGELS Friedrich, *L'Idéologie allemande*, Éditions sociales, Paris, 1968
- MARX, Karl, *La Guerre civile en France 1871*, Éditions sociales, Paris, 1972
- MELANDRI Pierre, *Les États-Unis et le défi européen (1955–1958)*, PUF, 1975
- MILZA Pierre, *L'année terrible, la guerre franco-prussienne, septembre 1870 - mars 1871*, Paris, Perrin, 2009
- MILZA Pierre, *Les relations internationales de 1871 à 1914*, Paris, Armand Colin, 1995.
- MILZA Pierre, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, Paris, Armand Colin, 1995
- MILZA Pierre, *Les relations internationales 1945-1973*, Paris, Armand Colin, 1996.
- MISCHI Julian, *Le communisme désarmé. Le PCF et les classes populaires depuis les années 1970*, Marseille, Agone, coll. « Contre-feux », 2014.
- MISCHI Julian, *Le bourg et l'atelier. Sociologie du combat syndical*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2016
- MORANGE Jean, *La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. (26 août 1789)*, Presses Universitaires de France, 2002
- MOUGEL François-Charles et PACTEAU Séverine, *Histoire des relations internationales, de 1815 à nos jours*, Presses Universitaires de France, 2016
- PASTEUR Paul. *Histoire de l'Autriche. De l'empire multinational à la nation autrichienne (XVIII^e-XX^e siècles)*, sous la direction de Pasteur Paul. Armand Colin, 2011
- PATOK Malgorzata, *Les stéréotypes nationaux dans le cadre de l'intégration européenne : le cas des travailleurs polonais en France*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris Descartes, 2014.
- PECOUT Gilles (dir.), *Naissance de l'Italie contemporaine. 1770-1922*, Paris, Armand Colin, « U », 2004

- PEYRARD Christine (dir.), POMPONI Francis (dir.) et VOCELLE Michel (dir.), *L'administration napoléonienne en Europe : Adhésions et résistances*, Nouvelle édition, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2008
- POPESCU Gabriel, *Bordering and Ordering in the Twenty-first Century: Understanding borders*, Plymouth, Rowman & Littlefield, 2012
- PORTES Jacques, *Les Américains et la guerre du Vietnam*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1993
- RADVANYI Jean (dir.), *Les États post-soviétiques. Identités en construction, transformations politiques, trajectoires économiques*, Paris, Armand Colin, 2003.
- RADVANYI Jean, *La nouvelle Russie*, Armand Colin, Paris, 2010.
- RAFFESTIN Claude, GUICHONNET Paul, *Géographie des frontières*, PUF, Paris, 1974
- RAFFESTIN Claude, GUICHONNET Paul, HUSSY Jocelyne, *Frontières et sociétés, le cas franco-genevois*, L'Âge d'Homme, Lausanne, 1975.
- RATZEL Friedrich, *Géographie politique*, Paris, Economica, 1988 (1897)
- RAVALET Emmanuel, VINCENT-GESLIN Stéphanie, KAUFMAN Vincent, VIRY Gil, DUBOIS Yann, *Grandes mobilités liées au travail. Perspectives européennes*, Paris, Économica, 2015.
- RAZAC Olivier, *Histoire politique du barbelé*, Flammarion, coll. «Champs essais», Paris, 2009
- RECLUS Élisée, *L'Homme et la Terre*, Paris, Paris Fayard 1990 (1905)
- RICQ Charles, *Profil socio-culturel du travailleur frontalier, premiers résultats de l'enquête INSEE-IUEE*, Genève, Institut universitaire d'étude européenne, 1976.
- RICQ Charles, *Les travailleurs frontaliers en Europe : essai de politique sociale et régionale*, Thèse n°270 présentée à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève pour obtenir le grade de Docteur es sciences économiques et sociales mention sociologie, 1984
- RIOUX Jean Pierre, *La révolution industrielle - 1780-1880*, Éditions du Seuil, Points Histoire, Fercé, France, 1971.
- RODIER Claire, *Xénophobie business, à quoi servent les contrôles migratoires ?*, La Découverte, Paris, 2012
- ROTHENBERG Gunther E., *Atlas des guerres napoléoniennes 1796-1815*, Autrement, Paris, 2000.
- ROUDAUT Mickaël R. *Marchés criminels. Un acteur global*. Presses Universitaires de France, 2010
- SCOTT James C., *The Art of Not Being Governed. An Anarchist History of Upland Southeast Asia*, Yale University Press, 2009
- SCOTT James C, *Zomia, ou l'art de ne pas être gouverné*, Paris, Seuil, trad. Nicolas GUILHOT, Frédéric JOLY, Olivier RUCHET, 2013
- SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Armand Colin, Paris, 2010.
- SELLIER André et Jean, *Atlas des peuples d'Europe centrale*, La Découverte, 2014.
- SEVASTIANOV Sergei, LAINE Jussi, and KIREEV Anton, *Introduction to Border Studies*, Vladivostok: Dalnauka, 2015
- SIMMEL Georg, *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialization*, Quadrige, PUF, Paris, 2013 (1908)

- SKOUTELSKY Rémi, *L'espoir guidait leur pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales*, Grasset, 1998
- SMOUTS Marie-Claude, *Les nouvelles relations internationales, pratiques et théorie*, Presses de Science Po, Paris, 1998
- SOJA Edward, *Postmodern Geographies*, Londres, Verso, 1989
- SOUTOU Georges-Henri (dir.), *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, « Nouvelle Clio », 2009
- SPITZ Jean-Fabien, *Bodin et la souveraineté*, Presses Universitaires de France, 1998.
- STAUFFER Richard, *La Réforme*, Presses Universitaires de France, 2003
- STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie. 1954-1962*. La Découverte, 2004
- TESSIER Roger et TELLIER Yvan, *Théories de l'organisation. Personnes, groupes, systèmes et environnement*, Les Presses de l'Université du Québec, Québec, 1991
- TEYSSIER De François, BAUDIER Gilles, *La construction de l'Europe. Culture, Espace, Puissance*, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2016, 128 p.
- THIBAUD Jean-Paul, *En quête d'ambiances : éprouver la ville en passant*, Genève, MétisPresses, 2015.
- THOMAS Hugh, *La Guerre d'Espagne. Juillet 1936 - Mars 1939*, Paris, Robert Laffont, 1961 - édit. révisée en 1977, édit. définitive publiée dans la collection Bouquins, 1986
- TOAL Gerard, *Critical Geopolitics : The Politics of Writing Global Space*, Minneapolis, MN, University of Minnesota Press, 1996.
- TOCHE Michaël, *L'État, la xénophobie et les luttes populaires dans le quartier des Grottes*, Genève, 1978.
- TSIMBIRIDOU Fotini, *Les Pomak dans la Thrace grecque. Discours ethnique et pratiques socioculturelles*. Paris-Montréal, L'Harmattan, 2000
- UTARD Jean-Michel, *Arte. L'invention d'une télévision européenne*, Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg, 2004
- VAÏSSE Maurice, *Les relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, 2015
- VALLET Elisabeth, *Borders, Fences and Walls. State of Insecurity?*, Ashgate, coll. « Border Regions Series », 2014
- VARTH Fredrík, *Ethnic Groups and Boundaries*. Boston, Little, Brown & Co., 1969
- VIGREUX Jean, *Le Front Populaire 1934-1938*, Presses Universitaires de France, 2011
- VILAR Pierre, *La guerre d'Espagne (1936-1939)*, Presses Universitaires de France, 2002.
- VINDT Gérard, *500 ans de capitalisme*, Mille et une Nuits, 1998
- WACQUANT Loïc, *Corps et Âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille et Montréal, Agone, Comeau et Nadeau, 2001.
- WALLERSTEIN Immanuel, *The Modern World-System, vol. I: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*. New York/Londres : Academic Press, 1974
- WALLERSTEIN Immanuel, *The Capitalist World-Economy*. Cambridge : Cambridge University Press, 1979

- WALLERSTEIN Immanuel, *The Modern World-System, vol. II: Mercantilism and the Consolidation of the European World-Economy, 1600-1750*. New York : Academic Press, 1980
- WALLERSTEIN Immanuel *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des système-monde*, Editions La Découverte, 2006
- WEBER Max, *Économie et société*, trad. de l'all. par Julien FREUND *et al.*, t. I, Paris, Plon, 1995.
- WEBER Max, *Le savant et le politique*, trad. par J. FREUND, Paris, Plon, 1959.
- WERTH Nicolas, *Histoire de l'Union soviétique de Khrouchtchev à Gorbatchev (1953-1991)*, Presses Universitaires de France, 2013
- WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance. 1940 – 1945*, Éditions Perrin, 2013
- WITHOL DE WENDEN Catherine *Faut-il ouvrir les frontières ?*, Paris Presses de Sciences Po, 1999
- WIHTOL DE WENDEN Catherine, *Atlas des migrations, un équilibre mondial à inventer*, Paris, Autrement, Atlas-monde, 2016
- WOLIKOW Serge, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 2010
- ZARKA Yves Charles et MENISSIER Thierry, *Machiavel. Le Prince ou le nouvel art politique*, Presses Universitaires de France, 2001.
- ZINN Howard, *Une histoire populaire des États-Unis. De 1492 à nos jours*, Agone, 2002

Articles scientifiques et chapitres d'ouvrages

- ABLONCZY Balázs, et ABLONCZY Bálint. « L'extrême droite en Hongrie. Racines, culture, espace », *Hérodote*, vol. 144, no. 1, 2012, pp. 38-59.
- ADLY Hossam, « Fonctionnaires internationaux à Genève : le poids du privilège », *Espaces et sociétés*, vol. 154, no. 3, 2013, pp. 71-85.
- AFONSO Alexandre, « Les métamorphoses de l'étranger utile. Internationalisation et politique d'immigration dans la Suisse du tournant néolibéral », *A contrario*, vol. 4, no. 1, 2006, pp. 99-116.
- AGACINSKI Sylviane, « Prostitution : l'abolition face à la légalisation », *Le Débat*, 2013/2 (n° 174), p. 114-129.
- AGULHON Maurice, « 1830 dans l'histoire du XIX^{ème} siècle français », in *Romantisme*, 1980, n°28-29, Mille huit cent trente, pp. 15-27.
- AGULHON Maurice, « Chapitre I. Victor Hugo et l'Europe : les États-Unis d'Europe », *Penser les frontières de l'Europe du XIX^e au XXI^e siècle*, Gilles Pécoud (dir.), Presses Universitaires de France, 2004, pp. 39-51.
- AKAGUL Deniz. « Dynamiques et perspectives migratoires en Turquie », *Revue Tiers Monde*, vol. 194, no. 2, 2008, pp. 333-358.
- ALBERT Mathias, BROCK Lothar, "De-bordering the World of States. New Spaces in International Relations". In: *Civilizing World Politics: Society and Community Beyond the State*. Albert/Brock/ W (Ed); Lanham, 2000

- ALBERT Mathias and BROCK Lothar, 'What keeps Westphalia together? Normative differentiation in the Modern system of States', in Albert M., Jacobson D. and Lapid Y. (eds), *Identities, Borders, Orders*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 2001
- ALTASSERRE Stéphan. « Diversité des mobilités prostitutionnelles bulgares en Europe occidentale. La prostitution, activité économique aux multiples visages », *Migrations Société*, vol. 143, no. 5, 2012, pp. 13-32.
- AMALRIC Jacques, « Europe : la tentation du chacun pour soi », *Alternatives Internationales*, vol. 42, no. 3, 2009, pp. 6-6.
- ARBARET-SCHULZ Christiane, BEYER Antoine, PIERMAY Jean-Luc, REITEL Bernard, SELIMANOVSKI Catherine, SOHN Christophe, ZANDER Patricia, "La frontière, un objet spatial en mutation", *Espace-Temps.net*, 2004
- ARMAND Frémont, « À propos de l'espace vécu ». *Communications*, 87, 2010. Autour du lieu, Numéro dirigé par Aline Brochot et Martin de la Soudière, pp. 161-169
- ARRIGHI Giovanni, « Le début de la fin de l'hégémonie américaine [2005] », *Agone*, vol. 55, no. 3, 2014, pp. 65-110.
- ASLAN Mustafa et PEROUSE Jean-François, « Istanbul : le comptoir, le *hub*, le sas et l'impasse », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 19 - n°3 | 2003, mis en ligne le 09 juin 2006, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://remi.revues.org/2683> ; DOI : 10.4000/remi.2683
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, « La violence des champs de bataille en 1914-1918 », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 189, no. 2, 2008, pp. 247-265.
- AVARGUEZ Sophie et HARLE Aude, « Entre « elles » et « nous » : phénomène prostitutionnel et logiques de distinction/déterritorialisation à la Jonquera », *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], 21 | 2014, mis en ligne le 08 septembre 2015, consulté le 06 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/cedref/1010>
- AVARGUEZ Sophie et HARLE Aude, « « Consommer » à la frontière : usages et perceptions en territoire catalan », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 29 | 2016, mis en ligne le 25 juin 2015, consulté le 29 octobre 2016. URL : <http://tem.revues.org/3047>
- AVARGUEZ Sophie, HARLE Aude « Les clubs de prostitution catalans : une instance de socialisation masculine », *Terrains & travaux* 2015/2 (N° 27), p. 133-145.
- AVIOUTSKII Viatcheslav, « La Révolution orange en tant que phénomène géopolitique », *Hérodote*, vol. 129, no. 2, 2008, pp. 69-99.
- AVIOUTSKII Viatcheslav, « Les clans d'affaires en Ukraine (1991-2007) », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 42, no. 1, 2011, pp. 189-235
- BAFOIL François, « Quel outil de développement pour les économies est-européennes ? », *Critique internationale*, vol. n° 25, no. 4, 2004, pp. 119-121
- BAFOIL François et LHOMEL Édith , « La préparation aux Fonds structurels de l'UE. Les exemples de la Pologne et de la Roumanie », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 1033, no. 3, 2003, pp. 28-38.
- BARBIER Cécile, « La coopération européenne dans les domaines de la Justice et des Affaires intérieures », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1546-1547, no. 1, 1997, pp. 1-54.
- BARJOLLE Dominique, « La politique agricole suisse entre économie, écologie et société », *Économie rurale*, vol. 315, no. 1, 2010, pp. 6-8

- BECKER Jean-Jacques. *La guerre dans les Balkans (1912-1919)*. In: Matériaux pour l'histoire de notre temps, n°71, 2003. Les peuples des Balkans face à l'histoire et à leur histoire. pp. 4-16
- BENOVSKA-SABKOVA Milena, NEDIN Iliya « Border territories, border people : The bulgarian town of Zlatograd as a border and a bridge », *Journal for Socio-Cultural Anthropology*, 2016 : 3, p 25-54
- BERTHOLET Clément et LETOURNEAU Laura, « Ubériser l'État ? », *Le journal de l'école de Paris du management*, vol. 128, no. 6, 2017, pp. 37-44.
- BESANCON Alain, Cornelius CASTORIADIS, Robert CHARVIN, Jean ELLEINSTEIN, Marc FERRO, Patrice GELARD, Annie KRIEGEL, Michel LESAGE et Lilly MARCOU, Revue « Pouvoirs » n° 45 : débat *De Khrouchtchev à Gorbatchev, le système soviétique est-il réformable ?*, pp. 115-130
- BETHEMONT Jacques, SIVIGNON Michel. Effets de frontière en Thrace occidentale / Border effects in western Thrace. In: Géocarrefour, vol. 77, n°4, 2002. La Grèce aujourd'hui. pp. 367-376
- BEUSCART Jean-Samuel, GIRAUD Frédérique, et TRESPEUCH Marie, « Consommer autrement », *Terrains & travaux*, vol. 31, no. 2, 2017, pp. 5-19.
- BEVORT Antoine, « Démocratie, le laboratoire suisse », *Revue du MAUSS*, vol. 37, no. 1, 2011, pp. 447-475.
- BEYER Antoine, « La politique européenne des transports procède-t-elle d'une logique territoriale ? », *L'Information géographique*, vol. 79, no. 1, 2015, pp. 8-22.
- BIERMANN Charles, « Le Léman comme frontière », *Geographica helvetica*, IV, no. 1, janvier 1949.
- BITSCH Marie-thérèse, « L'évolution institutionnelle de l'Union européenne (1957-2007) : une fédéralisation impossible ? », in A. LIEBICH & B. GERMOND (Eds.), *Construire l'Europe : Mélanges en hommage à Pierre du Bois*, Graduate Institute Publications, 2008
- BLANCHARD Emmanuel et RODIER Claire . « « Crise migratoire » : ce que cachent les mots », *Plein droit*, vol. 111, no. 4, 2016, pp. 3-6.
- BOCHMANN Klaus, « Notre langue, votre patois, leur baragouin : stéréotypes et représentations des langues », *Hermès, La Revue 2001/2* (n° 30), pp. 91-102.
- BOGDAN Henri. « L'Autriche-Hongrie et la question nationale », *Confluences Méditerranée*, vol. 73, no. 2, 2010, pp. 13-20.
- BONIFACE Pascal. « Guerre et opinion publique : communiquer, informer, désinformer. Entretien », *Hermès, La Revue*, vol. 70, no. 3, 2014, pp. 68-73.
- BORRIELLO Arthur, « L'abolition symbolique du politique, de nécessité vertu. Les réformes budgétaires dans les discours du président du Conseil italien », *Politique européenne*, vol. 44, no. 2, 2014, pp. 154-180.
- BOZARSLAN Hamit. « Armée et politique en Turquie (1908-1980) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 124, no. 4, 2014, pp. 87-98.
- BOUBAKRI Hassan, « Les migrations en Tunisie après la révolution », *Confluences Méditerranée*, vol. 87, no. 4, 2013, pp. 31-46.
- BOUCHET Thomas, « Les sociétés secrètes pendant la monarchie censitaire », in Jean-Jacques BECKER *et al.*, *Histoire des gauches en France*, La Découverte « Poche/Sciences humaines et sociales », 2005, pp. 161-168.

- BOUILLON Pierre, « Roumanie, décembre 1989 : Révolution démocratique ou coup d'État communiste ? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 33, no. 1, 2011, pp. 65-69
- BOULOC François, « Des temps heureux pour le patronat : la mobilisation industrielle en France », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 91, no. 3, 2008, pp. 76-79.
- BRISSET Jean-Vincent, « Chine-Syrie : une politique de la cohérence », *Les Cahiers de l'Orient*, vol. 116, no. 4, 2014, pp. 59-66
- BRUNET Jean-Paul, et LAUNAY Michel. « 10 - La crise de 1929 », *D'une guerre mondiale à l'autre (1914-1945)*, avec la collaboration de Michel MARGAIRAZ, Hachette Education (programme ReLIRE), 1993, pp. 156-168.
- BRUNO Agnès, MAGUET Olivier, « Derrière la frontière, les frontaliers », in *Qui sont ces frontaliers ?*, Édition Conservation Départementale, Musée des pays de l'Ain, Bourg-en-Bresse, 2001.
- BTAUDT Steve et DE SELYS Gérard, « Norvège : un refus réfléchi », *Europe, droit d'inventaire. Manière de voir* n°129, Juin-Juillet 2013, pp 86-87.
- BUCHET DE NEULLY Yves, « La politique étrangère et de sécurité commune. Dynamique d'un système d'action », in *Politix*, vol. 12, n°46, Deuxième trimestre 1999, *La santé à l'économie*, pp. 127-146.
- BURGAT François, « Salafistes contre Frères musulmans », in *Comprendre le réveil arabe, Manière de voir* n°117, 2011
- CAMP-PIETRAIN Edwige, « Une Écosse en marge du Royaume-Uni ? », *Outre-Terre*, vol. 49, no. 4, 2016, pp. 139-153.
- CAMUS Jean-Yves, « Chapitre 4 / Le Front national et la nouvelle droite », *Les faux-semblants du Front national*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2015, pp. 97-120.
- CANIVEZ Patrice, « Aspects de l'État chez J.-J. Rousseau », *Tumultes*, vol. 44, no. 1, 2015, pp. 11-26
- CARON Jean-Claude, « Les clubs de 1848 », in Jean-Jacques BECKER *et al.*, *Histoire des gauches en France*, La Découverte « Poche/Sciences humaines et sociales », 2005, pp. 182-188
- CARRERE Violaine, « Une histoire de petits renoncements successifs, le HCR et les politiques d'asile en Europe », *Multitudes*, n°19, hiver 2005.
- CASELLA COLOMBEAU Sara, « La frontière définie par les policiers », *Plein droit*, vol. 87, no. 4, 2010, pp. 12-15.
- CASTAGNOS Anne, « La Convention sur l'avenir de l'Europe », *Plein droit*, vol. 57, no. 2, 2003, pp. 33-34.
- CAVAZZINI Andrea, « Luites ouvrières et années de plomb en Italie : de la centralité ouvrière à l'occultation du conflit », *Quaderni*, vol. 84, no. 2, 2014, pp. 41-56
- CENTLIVRES Pierre, « Ethnologie en Suisse et ethnologie de la Suisse : remarques sur l'activité de l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel », *Folklore suisse*, 1976, 66 : 41-46.
- CENTLIVRES Pierre, « Le portrait introuvable : la Suisse des expositions nationales », *Ethnologie française*, vol. 32, no. 2, 2002, pp. 311-320.
- CHALINE Olivier, et VAJDA Marie-Françoise. « La Hongrie ottomane XVI^e-XVII^e siècles. Introduction », *Histoire, économie & société*, vol. 34^e année, no. 3, 2015, pp. 5-18.

- CHAOUAD Robert, « Le Royaume-Uni et l'Europe : in and out », *Revue internationale et stratégique*, vol. 91, no. 3, 2013, pp. 151-161.
- CHAOUR Chérifa, « La recomposition des rapports régionaux. Ou les nouvelles bases de construction des sphères d'influence », *Diogène* 2001/2 (n° 194), pp. 59-72
- CHASSAGNE Philippe. « Opiacés et routes des Balkans : facteurs géographiques, historiques et politiques du phénomène », *Hérodote*, vol. 112, no. 1, 2004, pp. 139-156.
- CHOMETTE Guy-Pierre. « Voyage sur la nouvelle frontière de l'UE », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 1042, no. 2, 2004, pp. 49-58.
- CIAPIN Etienne, *Guerre juste, guerre justifiée : le conflit de 2011 en Libye et la lutte de légitimité en France*, mémoire de MA RIPIC sous la direction d'Antony TODOROV, Nouvelle Université Bulgare, février 2013.
- CIAPIN Etienne, DOUTRE Julien, « Retour au terrain : Les frontières des Rhodopes en Bulgarie » Jamil Sayah (dir.), *Frontière et Mobilité*, collection Diversité, 2016, L'Harmattan, pp 139-147
- CIAPIN Etienne, « Usages et enjeux aux frontières européennes de la Transcarpatie ukrainienne », in identités, démocratie, frontières, sous la direction de Gilles Rouet et Maria Stoiecheva, collection Local & Global, L'Harmattan, Paris, 2017a, pp 229-245
- CIAPIN Etienne, 2017. « Western Border Issues of Ukraine in Crisis: Transcarpathia, Border Interface with the European Union ». In *Politické vedy*. [online]. Roč. 20, č. 4, 2017b
- COCHOY Franck, « L'hypermarché : jardin d'un autre type aux portes des villes », *Ethnologie française*, vol. 35, no. 1, 2005, pp. 81-91.
- COHEN Antonin, « Le « père de l'Europe », La construction sociale d'un récit des origines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 166-167, no. 1, 2007, pp. 14-29.
- COOSEMANS Voir Thierry, « Les partis politiques européens », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2201-2202, no. 36, 2013, pp. 7-123.
- CORCUFF Philippe, « Théorie de la pratique et sociologies de l'action », in « Autour de Pierre Bourdieu », *Actuel Marx*, n° 20, 1996.
- CORIN Ellen, « Entre le même et l'autre, l'altérité comme passeur », *L'information psychiatrique*, vol. 89, no. 6, 2013, pp. 435-442.
- COUDERC Anne, « L'Europe et la Grèce, 1821-1830. Le Concert européen face à l'émergence d'un État-nation », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 42, no. 2, 2015, pp. 47-74.
- COULONDRE Alexandre, « Le centre commercial comme levier des politiques urbaines d'attractivité », *Espaces et sociétés*, vol. 164-165, no. 1, 2016, pp. 211-225.
- COURTY Guillaume, « Barrer, filtrer, encombrer : les routiers et l'art de retenir ses semblables », *Cultures & Conflits* [En ligne], 12 | hiver 1993
- COUZIN Thierry, « La Grande Nation à l'épreuve des grandes nations lors de l'expansion napoléonienne », *Napoleonica. La Revue* 2011/3 (N° 12), p. 92-97
- CROUZET François, « Recherches sur la production d'armements en France (1815-1913) », *Revue historique*, no 509 & 510, janvier-mars et avril-juin 1974, pp. 45-84 et 409-422.
- CURZI Sabrina, DELECOSSE Éric et MOYSE Vincent , « La coopération transfrontalière européenne. Les dynamiques décisionnelles du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2300, no. 15, 2016, pp. 5-46.

- CYRIAC Guillaumin et VALLET Guillaume, « La Suisse et la zone euro : votre monnaie, notre problème ? La possibilité d'un ancrage de *jure* », *Revue d'économie politique*, vol. 122, no. 5, 2012, pp. 629-655.
- DACOROGNA Basile, « *Ni de gauche, ni de droite* »? *Étude du MCG et de son électorat*, Mémoire de Master, Laboratoire de Sciences Politiques de Genève, Université de Genève, 2014.
- DAILLIER Patrick, « Les frontières douanières de la Communauté Economique Européenne », in *Annuaire français de droit international*, volume 14, 1968, pp. 789-797
- DAKOWSKA Dorota. « L'Europe centrale à l'heure du repli souverainiste », *Études*, vol. mai, no. 5, 2017, pp. 19-30.
- DALMAY DE LA GARENNE . La Ruthénie tchécoslovaque. Russie subcarpathique. In: *Annales de Géographie*, t. 33, n°185, 1924. pp. 443-456
- DARQUES Régis, DESLONDES Olivier et LORY Bernard « La nouvelle frontière gréco-bulgare », *Méditerranée* [En ligne], 110 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 18 octobre 2012. URL : <http://mediterranee.revues.org/526>.
- DARQUES Régis, DESLONDES Olivier and LORY Bernard, « La disparition du rideau de fer gréco-bulgare : enquête aux confins de la Macédoine et du Rhodope », *Méditerranée*, 110 | 2008, 27-35.
- DARLEY Mathilde, « La prostitution en clubs dans les régions frontalières de la République tchèque », *Revue française de sociologie* 2007/2 (Vol. 48), p. 273-306.
- DEBOULET Agnès. « Nostalgie d'empire, société fracturée et État fragilisé. La Turquie à l'heure de l'AKP post-coup d'État. Entretien avec Hamit Bozarslan », *Mouvements*, vol. 90, no. 2, 2017, pp. 69-81.
- DELAUGERRE Jean-Baptiste, « *Je t'aime, moi non plus* » : le frontalier dans la construction d'une métropole genevoise transfrontalière, in *Questions de communications*, série « Actes », CREM, 2011, pp. 135-148.
- DELAUGERRE Jean-Baptiste, « Être frontalier en Suisse : le cas du canton de Genève », *Le travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux: pratiques, enjeux et perspectives*, 2012, pp. 237- 253.
- DEL BIAGGIO Cristina, « Dans la région de l'Evros, un mur inutile sur la frontière gréco-turque », *visions carto*, 2015 [disponible en ligne : <https://visionscarto.net/evros-mur-inutile>]
- DELCOUR Laure, « Transformer le voisinage : jeux d'acteurs, production et mise en pratique de modèles européens de réformes dans le cadre du partenariat oriental », *Revue française d'administration publique*, vol. 161, no. 1, 2017, pp. 103-116.
- DELLA PORTA Donatella. « Mouvements sociaux, terrorisme et institutions », *L'Italie des années de plomb. Le terrorisme entre histoire et mémoire*. Autrement, 2010, pp. 164-177.
- DESMARIS Christian, « Une réforme du transport ferroviaire de voyageurs en Suisse : davantage de performances sans concurrence ? », *Les Cahiers Scientifiques du Transport*, no. 65, 2014, pp. 67-96.
- DE TAPIA Stéphane. « L'émigration turque : circulation migratoire et diasporas ». In: *Espace géographique*, tome 23, n°1, 1994. pp.19-28
- DEMARCHI Franco, *Per una teoria sociofologica délie regioni di frontiera*. Communication présentée à la Conférence de Gorizia, mars 1972, in : *Prospettive di efficienza*, maggio-giugno 1972, pp. 20-28.

- DEZE Alexandre, GIROD Michaël, « Le Sonderfall en péril. Les figures de la menace dans les messages graphiques de l'Union démocratique du centre », *Mots. Les langages du politique*, no. 81, 2006, pp. 23-34.
- DOMENACH Jean-Marie, « Quelle Europe ? », *Esprit*, n° 11, novembre 1948, p. 653.
- DRWESKI Bruno, DENYSYUK Vitaly, URJEWICZ Charles, WILD Gérard, « L'Ukraine », in Jean RADVANYI (dir.), *Les États post-soviétiques. Identités en construction, transformations politiques, trajectoires économiques*, Paris, Armand Colin, 2003.
- DUBIEN Arnaud, « De l'URSS à la Russie », *Revue internationale et stratégique*, vol. 41, no. 1, 2001, pp. 157-162.
- DU BOIS Pierre, « Des accords de Bretton Woods à l'accord sur l'Union européenne des paiements (1944-1950). L'Europe des monnaies entre universalisme et régionalisme », *Relations internationales* 2005/4 (n° 124), pp. 17-27
- DUBOIS Yann et RERAT Patrick dans « Vivre la frontière : les pratiques spatiales transfrontalières dans l'arc jurassien franco-suisse », *Belgeo* [En ligne], 1-2 | 2012, mis en ligne le 15 décembre 2012, consulté le 30 septembre 2016, URL : <http://belgeo.revues.org/6249>
- DUJMOVIC Morgane, et SINTES Pierre. « Chauvinisme frontalier sur la « route des Balkans ». « Crise » migratoire et relations interétatiques depuis l'été 2015 », *Hommes & Migrations*, vol. 1317-1318, no. 2, 2017, pp. 107-115.
- DUFOULON Serge, « Echapper à l'institution UE pour construire l'Europe », in *Identités, démocratie, frontières*, sous la direction de Gilles ROUET et Maria STOICHEVA, coll. « Local et Global », L'Harmattan, Paris, 2017, pp 247-258
- DULLIN Sabine. « Des frontières s'ouvrent et se ferment. La mise en place d'un espace socialiste derrière le rideau de fer, 1953-1970 », *Relations internationales*, vol. 147, no. 3, 2011, pp. 35-48.
- DUMONT Gérard-François, SOUGAREVA Marta, et TZEKOV Nikolai. « La Bulgarie en crise démographique », *Population & Avenir*, vol. 671, no. 1, 2005, pp. 17-19.
- DUNFORD Voir Michael, « Le développement économique en Europe depuis 1950 », *L'Information géographique*, vol. 71, no. 4, 2007, pp. 68-99.
- EGOROVA Natalia. « 13. La formation du bloc de l'Est comme frontière occidentale du système communiste (1947-1955) », *Frontières du communisme*. La Découverte, 2007, pp. 248-271
- ÉRARD Maurice, « Esquisse d'une sociologie des classes sociales en Suisse », *SociologieS* [en ligne], Discoveries/rediscovers, mis en ligne le 5 novembre 2009, consulté le 14 mars 2018, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/2985>.
- ESPOSITO Marie-Claude, « La leçon britannique », *Outre-Terre*, vol. 49, no. 4, 2016, pp. 18-20.
- FACON Patrick, « Les bases américaines en France (1945-1958). Entre les nécessités de la sécurité et les impératifs de la souveraineté nationale » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°29, 1992, *Faire et refaire les armées - Penser et repenser les défenses*, pp. 27-32.
- FERNANDEZ SORIANO Victor, « « Quel pays plus que la Grèce ? » La place de la Grèce dans la construction de l'Europe : une mise en perspective historique », *Histoire@Politique*, vol. 29, no. 2, 2016, pp. 141-157.

- FORET François et SOULEZ Guillaume, « Europe, la quête d'un espace médiatique ? », *MédiaMorphoses*, no. 12, 2004
- FUGA Artan, « L'imaginaire collectif sur l'Occident dans les pays postcommunistes. Et le processus d'élargissement de l'espace communautaire », *Diogène* 2001/2 (n° 194), pp. 73-82.
- FUSULIER Bernard, « Le concept d'ethos », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 42-1 | 2011, mis en ligne le 29 septembre 2011, consulté le 18 mars 2017. URL : <http://journals.openedition.org/rsa/661>
- GEERTZ Clifford, « Jeu d'enfer » Notes sur le combat de coqs balinais, *Le Débat*, 1980/7 n° 7, p. 86-146.
- GEERTZ Clifford, « La description dense », *Enquête* [En ligne], 6 | 1998, mis en ligne le 15 juillet 2013, consulté le 16 août 2013. URL : <http://enquete.revues.org/1443>
- GEORGIEV Georgi. « Rural and ecotourism development in scope of Bulgarian tourism ». *Analele Științifice ale Universității, Alexandru Ioan Cuza, din Iași. Științe economice*, 1/2010, p325-339
- GIANINAZZI Willy, « Le syndicalisme révolutionnaire en Italie (1904-1925). Les hommes et les luttes », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 24, no. 1, 2006, pp. 95-121
- GIBLIN Béatrice, « Extrême droite en Europe : une analyse géopolitique », *Hérodote*, vol. 144, no. 1, 2012, pp. 3-17.
- GISTI, « Des No Border sans frontière », *Plein droit*, vol. 104, no. 1, 2015, pp. 9-13
- GISTI, « De la violence des frontières à la violence policière. Entretien avec Christiane Vollaire », *Chimères*, vol. 88, no. 1, 2016, pp. 118-126.
- GONON Emmanuel et LASSERRE Frédéric, « Une critique de la notion de frontières artificielles à travers le cas de l'Asie centrale », *Cahiers de géographie du Québec*, 47(132), 2003, p433-461
- GRADVOHL Paul. « Orban et le souverainisme obsidional », *Politique étrangère*, vol. printemps, no. 1, 2017, pp. 35-45.
- GROZEVA Mariya. "Some Aspects of the Regional Cooperation in the Balkans". Зборник радова Географског института "Јован Цвијић" САНУ 1:85-93. 1/2017
- GUIDERE Mathieu, « Le terrorisme avant et après l'État islamique », *Confluences Méditerranée*, vol. 102, no. 3, 2017, pp. 65-74.
- GUILLAUMET Philippe, « Les relations commerciales entre la France et l'Europe depuis 1850. Impact sur la croissance économique de la France », *Revue de l'OFCE*, vol. n° 82, no. 3, 2002, pp. 49-82
- GUILLEMOT Svetla, « Sofia et le regard par-dessus le gouffre », *Outre-Terre* 2012/2 (n° 32), p. 339-345.
- GURA Radovan et ROUET Gilles , « Intégration régionale, désintégration européenne. Le groupe de Visegrád (V4) et l'Union européenne », *Hermès, La Revue*, vol. 77, no. 1, 2017, pp. 126-131.
- GYARMATI György. « Les causes de l'explosion en Hongrie en 1956. Articulation des héritages de la longue durée et des traumatismes du moment », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 83, no. 3, 2006, pp. 29-39.
- HABERMAS Jürgen, GABRIEL Sigmar et MACRON Emmanuel. « Quel avenir pour l'Europe ? », *Revue Projet*, vol. 360, no. 5, 2017, pp. 84-87.

- HALIMI Serge, « L'impossible arrive », *Comprendre le réveil arabe, Manière de voir* n°117, 2011, pp. 12-15.
- HALIMI Serge, « Pour la gauche, une utopie de rechange », dans *Europe : droit d'inventaire, Manière de voir* n°129, Juin-Juillet 2013
- HALLER Max, « Quelle légitimité pour l'Union européenne ? », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 196, no. 2, 2010, pp. 55-68.
- HAMMAN Philippe, « Patrons et milieux d'affaires français dans l'arène politique et électorale (XIXe - XXe siècles) : quelle historiographie ? », *Politix*, vol. 84, no. 4, 2008, pp. 35-59.
- HAMMAN Philippe, « Les relations de travail transfrontalières franco-suisse (années 1960 à nos jours) : entre législations nationales et construction européenne, une problématique sociale de "l'entre-deux" », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier suisse*, no. 20, 2004, pp. 135-151.
- HAMMAN Philippe, « Défendre les travailleurs frontaliers : les apprentissages de la légitimation dans l'Union européenne », *Revue française de science politique* 2005/3, vol. 55, pp. 445-476
- HAMMAN Philippe, HINTERMEYER pascal, « revisiter les frontières », *Revue des Sciences Sociales*, n°48, «Frontières», 2012.
- HELIE Thomas, « Cultiver l'Europe. Éléments pour une approche localisée de l'« européanisation » des politiques culturelles », *Politique européenne*, vol. 12, no. 1, 2004, pp. 66-83.
- HERRERA Rémy, « Brève Introduction à la théorie de l'État chez Marx et Engels », Cahier de la Maison des Sciences économiques de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, n° 1, 24 p., janvier 2001, Paris
- HERSANT Jeanne. « « Frères turcs » et indésirables à la fois : les migrants de Thrace grecque en Turquie », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. vol. 24, no. 3, 2008, pp. 129-146.
- HERSANT Jeanne. « Souveraineté et gouvernementalité : la rivalité gréco-turque en Thrace occidentale », *Critique internationale*, vol. 45, no. 4, 2009, pp. 141-162.
- HILAL Nadia, « L'Europe, nouvelle figure de la crise syndicale : les syndicats face à la libéralisation du rail en Europe », *Politique européenne*, vol. 27, no. 1, 2009, pp. 75-103.
- HINNEBUSCH Raymond, « The Middle-east in the world hierarchy : imperialism and resistance », *Journal of international relations and Development*, 2011
- HIRTER Hans et LINDER Wolf « Analyse des votations fédérales du 4 mars 2001 », Institut de recherche "Politique et état", Université de Berne, Publication no 73, Avril 2001.
- HOREL Catherine. « Les juifs de l'empire des Habsbourg. Incarnation du modèle supranational ? », *Les cahiers Irice*, vol. 13, no. 1, 2015, pp. 49-62.
- HOTTELIER Michel, « L'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations unies : aspects constitutionnels », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 51, no. 3, 2002, pp. 485-501.
- HUTCHINSON Wesley, « La dimension irlandaise », *Outre-Terre*, vol. 49, no. 4, 2016, pp. 154-165.
- INFANTINO Federica. « Gouverner les frontières ou appliquer des droits ? Le contrôle des mariages aux consulats de Belgique, d'Italie et de France à Casablanca », *Migrations Société*, vol. 150, no. 6, 2013, pp. 79-94.

- IGNAZI Piero, «The silent counter-revolution. Hypotheses on the emergence of extreme right-wing parties in Europe», *European Journal of Political Research*, 1992, pp. 3-34.
- INSEL Ahmet. « La Turquie : un dynamisme économique mais des incertitudes politiques », *L'enjeu mondial. Les pays émergents*. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2008, pp. 129-136
- INSEL Ahmed « Taksim, la fin de l'« exception turque » ? », *Esprit*, vol. août/septembre, no. 8, 2013, pp. 202-206.
- INSEL Ahmet. « La Turquie, entre coup d'État et référendum », *Politique étrangère*, vol. Été, no. 2, 2017, pp. 105-116.
- JENNAR Raoul-Marc, « Deux traités pour un coup d'État », *Europe, droit d'inventaire. Manière de voir* n°129, Juin-Juillet 2013, pp 38-39.
- JALABERT Laurent. « 50. « Vivre au pays », les régionalismes en France dans les années 1960-1970 », *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*. La Découverte, 2014, pp. 563-569.
- JOBARD Fabien, « Schengen ou le désordre des causes », *Vacarme 08*, printemps 1999, pp. 20-22
- KAUFMANN Jean-Claude « Rôles et identité : l'exemple de l'entrée en couple », *Cahiers internationaux de sociologie*, 1994.
- KAUFMANN Vincent, JEMELIN Christophe, « La motilité: une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales ? » ; Published in: *Espaces en transactions* Editors: Séchet, Raymonde; Garat, Isabelle; Zeneidi, Djemila., p. 83-91; Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- KAYA Ugur, « Frontière et territorialité dans la perception du monde selon l'État turc », *Confluences Méditerranée* 2017/2 (N° 101), p. 13-25.
- KENTEL Ferhat. « Turquie : la conquête du centre par le Loup gris », *Critique internationale*, vol. n° 12, no. 3, 2001, pp. 39-46.
- KLOTZ Audie, LYNCH Cecelia, traduis par BOUYSSOU Rachel et SMOUTS Marie-Claude, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales ». In: *Critique internationale*, vol. 2. 1999. La formation de l'Europe. pp. 51-62
- KNEISZ Ildikó, « Structural shift in Notherne Hungary », *Business Studies*, Volume 6, Number 1. (2008) pp.99-119
- KODMANI Bassma, « Une génération ébranlée par la défaite », in *Comprendre le réveil arabe*, *Manière de voir* n°117, 2011.
- KOESSLER Christophe, « Non à un syndicat xénophobe à Genève ! », *L'événement syndical*, no. 28/29, 15 juillet 2009, p. 6.
- KOLOSOV Vladimir, « Étude des frontières approches post-modernes », *Diogène* 2005/2 (n° 210), pp. 13-27.
- KOZOVOÏ Andreï, « L'impossible représentation de la chute de l'URSS. Edward Gibbon au miroir de George F. Kennan », *Monde(s)*, vol. 2, no. 2, 2012, pp. 207-215.
- KRASTEVA Anna, « De l'individu postcommuniste au citoyen », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, L'engagement citoyen en Europe centrale et orientale, mis en ligne le 05 novembre 2009, consulté le 29 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3001>
- KRINGS Franciska, JOHNSTON Claire, BINGGELI Steve , MAGGIORI Christian , « Selective incivility: Immigrant groups experience subtle workplace discrimination at different

- rates », *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, vol. 20, octobre 2014, pp. 491–498.
- KROLL Jean-Christophe et BARJOLLE Dominique, « Politiques agricoles et de développement rural. Comparaisons entre la Suisse et la France », *Économie rurale*, vol. 315, no. 1, 2010, pp. 9-24.
- KUBASSEK János. « Pál Teleki ou les espoirs de renaissance de la nation hongroise dans l'entre-deux-guerres », *Hérodote*, vol. 140, no. 1, 2011, pp. 31-45.
- LACASSE Jean-Paul, « Les nouvelles perspectives de l'étude des frontières politiques : revue de quelques contributions récentes », *Cahiers de géographie du Québec*, 18(43), 1974, 187–200.
- LACHARTRE Jérémy. « La mondialisation de l'économie et la contrefaçon : le cas de l'Union européenne », *Hérodote*, vol. 151, no. 4, 2013, pp. 120-136.
- LAMOTTE Olivier. « Une zone de libre-échange en Europe du Sud-Est. Pertinence et viabilité », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 1039, no. 9, 2003, pp. 4-16.
- LANNON Erwan, « L'UE renonce-t-elle à développer une politique méditerranéenne à part entière ? », *Les Cahiers de l'Orient*, vol. 129, no. 1, 2018, pp. 45-57.
- LARROCHE Emmanuel, *L'expédition d'Espagne. 1823 : de la guerre selon la Charte*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 350 p
- LAVALLEE Chantal, « La Politique européenne de voisinage à l'épreuve de la guerre en Ukraine », *Les Champs de Mars*, vol. 29, no. 1, 2017, pp. 109-137.
- LEBARON Frédéric, « Vers un mouvement social européen ? », *Savoir/Agir*, vol. 12, no. 2, 2010, pp. 5-6
- LEBROU Vincent, « Une configuration aux traits incertains. Les acteurs de la Politique de cohésion de l'Union européenne en région », *Politique européenne*, vol. 57, no. 3, 2017, pp. 142-169.
- LE CHENE Elen, « La gestion intégrée des frontières : circulation et projection internationale d'un « modèle » européen. L'exemple de la Turquie », *Revue française d'administration publique*, vol. 161, no. 1, 2017, pp. 117-132.
- LEFEBVRE Maxime, « L'Allemagne et l'Europe », *Revue internationale et stratégique*, vol. 74, no. 2, 2009, pp. 86-97.
- LE HÉNAFF Yannick, « Strip Tease. Vous déshabillez (Vol. 17) », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, 2013, mis en ligne le 26 février 2013, consulté le 31 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/10833>
- LELANDAIS Gülçin Erdi. « L'énigme de l'AKP : regards sur la crise politique en Turquie », *Politique étrangère*, vol. automne, no. 3, 2007, pp. 547-560.
- LEPINE Frédéric, « L'Union européenne dans la crise financière : À la recherche d'une gouvernance économique », *L'Europe en Formation*, vol. 358, no. 4, 2010, pp. 173-193.
- LHOMEL Édith. « L'Est et l'Union européenne. Septembre-octobre 2006 », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. n° 1058, no. 6, 2006, pp. 97-101.
- LHOMEL Édith. « Immigration et élargissement de l'Union européenne. Une harmonisation des politiques à plusieurs vitesses », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 1060, no. 2, 2007, pp. 4-24
- LHOMEL Édith. « L'Est et l'Union européenne. Novembre-Décembre 2007 », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 1065, no. 1, 2008, pp. 188-191.

- L'HUILLIER Jean, « Le nouveau régime des zones franches », in. *Les Études rhodaniennes*, vol. 11, n°1, 1935, pp. 53-68
- LIGHT Margot, « La galaxie CEI 1991-2006 », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 1055, no. 3, 2006, pp. 14-25.
- LINDEN Peter, « (N)ostalgie est-allemande du communisme », *Le temps des utopies, Manière de voir n°112*, 2010/8.
- LONGCHAMP Olivier, « La reconfiguration du secret bancaire suisse », *L'Économie politique*, vol. 46, no. 2, 2010, pp. 21-35.
- LONCLE François, « Voyage au bout de la nuit des « Natacha », *A Qui le crime profite ? Manière de voir n°130*, Août-Septembre 2013
- LO PRETE Marco Valerio, « La révolte arabe contre le « capitalisme patrimonial » », *Outre-Terre*, 2011/3 n°29, pp. 41-50.
- LORY Bernard. « Le tour de Bulgarie », *Outre-Terre*, vol. n° 7, no. 2, 2004, pp. 301-317.
- LOSONCZY Anne-Marie, « Ritualisation mémorielle et construction ethnique postcommuniste chez les Hongrois de Transcarpathie (Ukraine) », *Civilisations*, 59-1 | 2010, 131-150.
- LOSONCZY Anne-Marie, « « Arpenter la patrie retrouvée » », *Civilisations*, 63 | 2014, 223-236.
- LOUETTE Jean-Sébastien, « Les États du Benelux et la France face aux accords de Schengen », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1586-1587, no. 1, 1998, pp. 1-52.
- LUDWIG Bernard. « 15. Le mur de Berlin, dernier rempart de l'antifascisme et ultime frontière du communisme en Europe », *Frontières du communisme*. La Découverte, 2007, pp. 286-309.
- MACHER Aniko, « La Hongrie entre tutelle soviétique et intérêt national au cours des années 1960 », *Relations internationales* 2011/4 (n° 148), p. 81-94.
- MACHIEL Kiel. *La diffusion de l'Islam dans les campagnes bulgares à l'époque ottomane (XVe-XIXe s) : colonisation et conversion*. In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°66, 1992. Les Balkans à l'époque ottomane. pp. 39-53
- MAGNIN Éric, VERCUEIL Julien, PORRAS Laïla, *Inégalités de revenus et pauvreté dans la transformation post-socialiste. Une analyse institutionnelle des cas tchèque, hongrois et russe*, L'Harmattan, 2013, coll. « Pays de l'Est », 345 p. », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 45, no. 1, 2014, pp. 257-266.
- MAGOSI Paul Robert. Une nouvelle nationalité slave : les Ruthènes de l'Europe du Centre-Est. In: *Revue des études slaves*, tome 69, fascicule 3, 1997. pp. 417-428.
- MAGUER Azilis, « Coopération et harmonisation des pratiques policières dans l'espace Schengen : les enseignements de l'expérience franco-allemande », *Revue française d'administration publique*, vol. 129, no. 1, 2009, pp. 113-129.
- MAKSIM Hanja-Niriana, « CEVA, un projet centenaire au service de l'agglomération genevoise », *Flux*, vol. 72-73, no. 2, 2008, pp. 134-137.
- MARANGE Céline, « Radioscopie du conflit dans le Donbass », *Les Champs de Mars*, vol. 29, no. 1, 2017, pp. 13-29.
- MARQUIS Nicolas, FUSULIER Bernard, « La notion de profession à l'épreuve de la flexibilité », *Pensées Plurielles*, no. 18, 2008, pp.9-19.
- MARTELLI, Roger, « Le PCF et le PCI face à Khrouchtchev (1953-1964) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 112-113 | 2010, 45-55.

- MARTIN Jean-Yves, « Une géographie critique de l'espace du quotidien. L'actualité mondialisée de la pensée spatiale d'Henri Lefebvre », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], 2 | 2006, Online since 17 July 2006, connection on 16 January 2018. URL : <http://journals.openedition.org/articulo/897>
- MARTINEZ Luis, « Le printemps arabe, une surprise pour l'Europe », *Revue Projet*, vol. 322, no. 3, 2011, pp. 5-12.
- MAUGER Gérard, « « Les cigales et les fourmis » », *Savoir/Agir*, vol. 33, no. 3, 2015, pp. 31-38.
- MAULIN Éric, « Carré de Malberg et le droit constitutionnel de la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 2002/2 (n° 328), pp. 5-25
- MAUNIER Cécile. « Une approche triadique du marketing des destinations », *Market Management*, vol. vol. 7, no. 2, 2007, pp. 41-64.
- MACKINDER Halford, "The geographical pivot of history," *Geographical Journal* 23 (1904): 421-44.
- MARCOU Jean. « La Turquie et l'État islamique : d'un mariage de raison à un divorce à l'amiable », *Outre-Terre*, vol. 44, no. 3, 2015, pp. 354-360.
- MARCOU Jean. « La Turquie, terre de l'exode syrien », *Outre-Terre*, vol. 52, no. 3, 2017, pp. 169-177.
- MAZZOLENI Oscar, « 13. Unité et diversité des « national-populismes » suisses : l'Union démocratique du centre et la Lega dei Ticinesi », dans *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2003, pp. 184-197.
- MAZZOLENI Oscar *et al.*, « Dimensions socio-professionnelles et explication du vote en faveur de l'Union démocratique du centre en Suisse », *Revue française de science politique*, vol. 55, 2005, pp. 663-689.
- MINK Georges et SZUREK Jean-Charles, « Démocratie et capitalisme. Le rôle des anciennes élites dans la transformation postcommuniste », *Diogenes* 2001/2 (n° 194), pp. 146-151.
- MINKOV Minko. « La migration internationale en Bulgarie ». In: *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 10, n°2,1994. pp. 163-173
- MORELON Claire. « L'arrivée des réfugiés de Galicie en Bohême pendant la Première Guerre mondiale : rencontre problématique et limites du patriotisme autrichien », *Histoire@Politique*, vol. 28, no. 1, 2016, pp. 5-18.
- MORDER Robi, « Prague, un printemps en hiver » in *Les années 68, un monde en mouvement*, Syllepse, Paris, 2008
- MORICE Alain et RODIER Claire , « Politiques de migration et d'asile de l'Union européenne en Méditerranée », *Confluences Méditerranée*, vol. 87, no. 4, 2013, pp. 109-120.
- MOSER Peter, « Tourisme d'achat : état des lieux, conséquences et remèdes possibles », *La Vie économique, Revue de politique économique*, 3-2013.
- MILA Maeva, « Migration et identités parmi les Turcs de Bulgarie établis en Turquie (1989-2004) », *Balkanologie* [En ligne], Vol. XI, n° 1-2 | décembre 2008, mis en ligne le 31 décembre 2008, consulté le 29 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/balkanologie/1052>
- NAZET-ALLOUCHE Dominique, *La « crise des réfugiés » et l'espace Schengen*, Les note du Pôle, Open edition, 2016, disponible sur : <https://pddtm.hypotheses.org/304>.
- NERRIERE Jean-Paul, « Pour être global, parlons globish ! », *L'Expansion Management Review*, vol. 122, no. 3, 2006, pp. 44-51.

- NEUMAYER Laure. « « Dépasser Trianon ». Les transformations du nationalisme hongrois, de la « politique de la nation » à la protection des minorités dans l'UE », *Politique européenne*, vol. 37, no. 2, 2012, pp. 102-131.
- NIVET Bastien, « De Maastricht à Nice : la laborieuse ascension de l'Union européenne », *Revue internationale et stratégique*, vol. 41, no. 1, 2001, pp. 135-142.
- O'BRIEN Philip, SYKES Olivier et SHAW David , « The evolving context for territorial development policy and governance in Europe – from shifting paradigms to new policy approaches », *L'Information géographique*, vol. 79, no. 1, 2015, pp. 72-97.
- ÖZGE Artik. « La Turquie : retour au Moyen-Orient », *Hérodote*, vol. 148, no. 1, 2013, pp. 33-46.
- PATOK Malgorzata, « Le stéréotype national : la peur du « plombier polonais », in Gilles ROUET, Maria STOICHEVA (dir.), *Identités, Démocratie, Frontières*, coll. « Local et Global », L'Harmattan, Paris, 2017.
- PASTEUR Paul. « L'Autriche de François-Joseph face aux nationalités ». In: *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°43, 1996. Nation, nationalités et nationalismes en Europe de 1850 à 1920 (II) pp. 9-15
- PERETTI-NDIAYE Marie, DUCRETTET Guy « Prostitution féminine en Corse : l'ambivalence des « caboulots », *Espaces et sociétés* 2013/4 (n° 155), p. 35-48.
- PEROUSE Jean-François, « Les formes de mobilités transcaucasiennes et balkaniques à Istanbul », *Balkanologie* [En ligne], Vol. X, n° 1-2 | mai 2008, mis en ligne le 03 juin 2008, consulté le 03 octobre 2016. URL : <http://balkanologie.revues.org/371>
- PEROUSE Jean-François, « La Turquie face aux soubresauts migratoires dans un contexte de crise », *Confluences Méditerranée*, vol. 87, no. 4, 2013, pp. 85-93.
- PERRON Régine, « L'Europe, actrice et moteur de la mondialisation depuis 1950 », *Relations internationales* 2005/4 (n° 124), pp. 69-81
- PETITE Mathieu, et DEBARBIEUX. Bernard « Habite-t-on des catégories géographiques ? La ville, la campagne et la montagne dans les récits de trajectoires biographiques », *Annales de géographie*, vol. 693, no. 5, 2013, pp. 483-501.
- PETROV Nikita. « 14. La frontière entre deux mondes. Les aspects policiers de la défense du bloc de l'Est (1945-1953) », *Frontières du communisme*. La Découverte, 2007, pp. 272-285
- PIAN Anaik, « Aux portes de Ceuta et Melilla : regard sociologique sur les campements informels de Bel Younes et de Gourougou », *Migrations Société*, vol. 116, no. 2, 2008, pp. 11-24.
- PICCININ DA PRATA Pierre, « Tunisie - Égypte : Un laboratoire exemplaire ? », *Les Cahiers de l'Orient*, vol. 109, no. 1, 2013, pp. 65-87.
- PICHON Frédéric, « La Syrie, quel enjeu pour la Russie ? », *Politique étrangère*, vol. printemps, no. 1, 2013, pp. 107-118.
- PIERRE George. L'industrialisation de la Tchécoslovaquie. In: *Revue Géographique de l'Est*, tome 3, n°2, Avril-juin 1963. pp.145-153
- PILLANT Laurence et TASSIN Louise, « Lesbos, l'île aux grillages. Migrations et enfermement à la frontière gréco-turque », *Cultures & Conflits*, vol. 99-100, no. 3, 2015, pp. 25-55
- PITSOS Nicolas, « « Peuples des Balkans, fédérez-vous ! » : projets pour une résolution pacifique de la question d'Orient au tournant du XX^e siècle », *Cahiers balkaniques* [En ligne], 44 | 2016, mis en ligne le 20 décembre 2017, consulté le 27 mars 2018

- PLASSERAUD Yves. « Minorités et nouvelle Europe », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 1052, no. 6, 2005, pp. 4-18.
- PLASSERAUD Yves. « Protection des minorités et autonomie culturelle », *Confluences Méditerranée*, vol. 73, no. 2, 2010, pp. 37-50
- POPOV Miroslav K. et TODOROVA Elka N., « Privatisation, démocratisation ou oligarchisation de la Bulgarie postcommuniste », *Balkanologie* [En ligne], Vol. I, n° 2 | décembre 1997, mis en ligne le 02 juin 2008, consulté le 29 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/balkanologie/219>
- POSTEL-VINAY Karoline, "La frontière ou l'invention des relations internationales", *CERISCOPE Frontières*, 2011 [en ligne], consulté le 26/09/2017, URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part1/la-frontiere-ou-linvention-des-relations-internationales>.
- PONS Jean-François, « Marché commun, Marché unique et politique européenne de la concurrence de 1957 à 2007 », in *Revue d'économie financière*, n°88, 2007, 50 ans après le Traité de Rome, pp. 171-184
- POTTE-BONNEVILLE Mathieu. « Hongrie : dissidence et répétition », *Vacarme*, vol. 55, no. 2, 2011, pp. 40-42.
- POTTIER Olivier, « GI's go home ! », *Outre-Terre* 2003/4 (no 5), pp. 205-219
- RADVANYI Jean, « Refoulée d'Europe, la Russie se tourne vers l'Asie », *Manière de voir, Russie, le retour*, 2014, pp. 54-58.
- RAFFESTIN Claude. « Eléments pour une théorie de la frontière », *Diogène*, 1986, vol. 34, no. 134, p. 3-21
- RAFFESTIN Claude, "L'actualité et Michel Foucault.", *EspacesTemps.net*, Peer review, 2005 <https://www.espacestems.net/articles/actualite-michel-foucault/>
- RAFFIN Fabrice, « Les sens imprévus de la musique comme action culturelle collective en milieu urbain », *Sociétés*, vol. 117, no. 3, 2012, pp. 61-71
- RAGARU Nadège. « Un parti nationaliste radical en Bulgarie : Ataka ou le mal-être du postcommunisme », *Critique internationale*, vol. n° 30, no. 1, 2006, pp. 41-56.
- RAMAMBASON-VAUCHELLE Maryse, « Boris Eltsine : homme providentiel ou conjoncture providentielle ? », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 13, no. 1, 2010, pp. 72-86.
- RATKA Edmund, « La politique méditerranéenne de Nicolas Sarkozy : une vision française de la civilisation et du leadership », *L'Europe en Formation*, vol. 356, no. 2, 2010, pp. 35-51.
- RATTI Remigio et SCHULER Martin, « Typologie des espaces-frontières à l'heure de la globalisation », *Belgeo* [En ligne], 1 | 2013, mis en ligne le 31 octobre 2013, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://belgeo.revues.org/10546> ; DOI : 10.4000/belgeo.10546
- RAUFER Xavier. « L'Union Européenne, la mafia turque et... l'Arlésienne », *Outre-Terre*, vol. n° 10, no. 1, 2005, pp. 83-95.
- RAVIOT Jean-Robert, « Le prétorianisme russe : l'exercice du pouvoir selon Vladimir Poutine », *Hérodote*, vol. 166-167, no. 3, 2017, pp. 9-22.
- REY Marie-Pierre, « Le congrès de Vienne, un outil diplomatique à réhabiliter ? », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* 1, 2015/2 (N° 42), pp. 21-32
- RITAINE Évelyne, « Quand les morts de Lampedusa entrent en politique : *damnatio memoriae* », *Cultures & Conflits*, vol. 99-100, no. 3, 2015, pp. 117-142.

- ROBERT Anne-Cécile, « Et les Français dirent « non », *Europe, droit d'inventaire. Manière de voir* n°129, Juin-Juillet 2013, pp 88-90.
- RODIER Claire, « Externalisation du contrôle des flux migratoires : comment et avec qui l'Europe repousse ses frontières », *Migrations Société*, vol. 116, no. 2, 2008, pp. 105-122.
- RODIER Claire, « Frontex, l'agence tout risque », *Plein droit*, vol. 87, no. 4, 2010, pp. 8-11.
- RODIER Claire, « Le business de la migration », *Plein droit*, vol. 101, no. 2, 2014, pp. 3-6.
- ROGER Ludwig, « La Commission européenne face aux tensions gréco-turques : de la Crise de Chypre au début des négociations d'adhésion de la Grèce. Une tentative de pacification inaboutie ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 108, no. 4, 2012, pp. 52-57.
- ROGER Ludwig. « Exporter la démocratie ? La Commission face aux Juntas grecque et turque », *Les cahiers Irice*, vol. 12, no. 2, 2014, pp. 59-73.
- ROLLAND Juliette et BERGERET Agnès, « De la structuration des territoires politiques français à l'émergence d'une gouvernance transfrontalière : l'aménagement du grand Genève », L'Harmattan, coll. « Local et Global », 2017, pp. 193-228.
- ROSENBERG Emily S. , « Le « modèle américain » de la consommation de masse », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 108 | 2009, 111-142
- ROSIERE Stéphane. « Contribution à l'étude géographique des frontières : le cas de la Hongrie ». In: *Revue Géographique de l'Est*, tome 38, n°4, 1998. Etats et frontières en Europe centrale et orientale. pp. 159-168
- ROSTAING Corinne, « Carrière », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », 2012
- ROUET Gilles, « La France et l'Europe : enseigner et construire une citoyenneté européenne », in Gilles ROUET (dir.), *Enseigner l'Europe*, Sens Public, 2009/10.
- ROY Olivier, « L'islam politique, toujours en échec », *Esprit*, vol. mai, no. 5, 2015, pp. 83-91.
- RUPNIK Jacques, « Le retour de l'histoire en Europe centrale », *Vingtième siècle*, vol. 36, n° 1, 1992, p. 53-60.
- RYCHTARIKOVA Jitka, REHAK Jan. Populations et frontières : le cas de la Tchécoslovaquie. In: Espace, populations, sociétés, 1992-2. Population et frontières - Population and frontiers. pp. 185-201
- RYCHTARIKOVA Jitka, « Le rideau de fer encore visible ? », *Population & Avenir* 2016/5 (n° 730), pp. 15-17.
- RYWKIN Michael, « Le phénomène des « quasi-États » », *Diogène*, vol. 210, no. 2, 2005, pp. 28-33.
- SAGNOL Marc, « L'insurrection à Kiev : lieux et acteurs », *Les Temps Modernes*, vol. 678, no. 2, 2014, pp. 148-169
- SAPIR Jacques, « La crise financière russe comme révélateur des carences de la transition libérale », *Diogène* 2001/2 (n° 194), pp. 119-132
- SASSEN Saskia, « Qui gouverne la mondialisation ? », *Sciences humaines*, vol. 180, no. 3, 2007, pp. 10-10.
- SCHMID Dorothée. « Turquie : le syndrome de Sèvres, ou la guerre qui n'en finit pas », *Politique étrangère*, vol. printemps, no. 1, 2014, pp. 199-213.
- SCHWARTZ Olivier, « L'empirisme irréductible », in ANDERSON Neil, *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, 1993, postface, p. 270-271

- SCHREIBER Emmanuel, « Impressions du Donbass assiégé », *Les Temps Modernes*, vol. 683, no. 2, 2015, pp. 256-274.
- SCHREIBER Emmanuel, « Chronique du Donbass », *Les Temps Modernes*, vol. 692, no. 1, 2017, pp. 81-112. (a)
- SCHREIBER Emmanuel, « La commune d'Alexandrovka. Sur une utopie néo-communiste », *Les Temps Modernes*, vol. 695, no. 4, 2017, pp. 207-216. (b)
- SHUKAN Ioulia, « Génération Maïdan. Vivre la crise ukrainienne », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 47, no. 4, 2016, pp. 186-190.
- SHUKAN Ioulia, « La réintégration politique du Donbass en Ukraine est-elle vouée à l'échec ? », *Les Champs de Mars*, vol. 29, no. 1, 2017, pp. 195-203.
- SIKLOS André, « Les problèmes de la Hongrie », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 16 n°1, Janvier-mars 1969, pp. 100-104,
- SIVIGNON Michel. « La Grèce et les nouveaux Balkans », *Hérodote*, vol. 128, no. 1, 2008, pp. 127-142
- SMYRNAIOS Nikos, « L'effet GAFAM : stratégies et logiques de l'oligopole de l'internet », *Communication & langages*, vol. 188, no. 2, 2016, pp. 61-83
- SOUCY Robert, « 4. Les Croix-de-Feu et le Parti social français », *Fascismes français ? 1933-1939. Mouvements antidémocratiques*, sous la direction de Robert SOUCY, Autrement, 2004, pp. 163-292.
- STOYANOV Petar, « Bulgarian regions at EU external border : the case study of Bulgaria-Turkey border area », *Geographica Timisiensis*, vol. 19, nr. 2, 2010, pp. 197-205
- SUBRA Philippe, « Le transport routier en France : aspects géopolitiques d'une question environnementale », *Hérodote*, vol. 100, no. 1, 2001, pp. 151-179.
- SZÖRENYI Andras. « La politique étrangère hongroise au début d'une nouvelle phase », *Revue internationale et stratégique*, vol. 61, no. 1, 2006, pp. 37-48.
- TERNON Yves. « Violations des lois et coutumes de la guerre au cours des guerres des Balkans (1912-1913) », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 189, no. 2, 2008, pp. 75-100.
- TODOROV Antony « Le système politique en Bulgarie », In : De Waele J.-M., Magnette P. *Les démocraties européennes*. Armand Colin, Paris, 2008. pp. 69-86.
- TORPEY John , « Aller et venir : le monopole étatique des " moyens légitimes de circulation " », *Cultures & Conflits* [En ligne], 31-32 | printemps-été 1998, mis en ligne le 16 mars 2006, consulté le 03 mars 2018, URL : <http://journals.openedition.org/conflits/547> ; DOI : 10.4000/conflits.547
- TOTH Ferenc. « Régularité et irrégularité dans la guerre d'indépendance hongroise au début du XVIII^e siècle », *Stratégique*, vol. 93-94-95-96, no. 1, 2009, pp. 187-203.
- TSIMBIRIDOU Fotini. « « Comment peut-on être Pomak » en Grèce aujourd'hui ? », *Ethnologie française*, vol. vol. 35, no. 2, 2005, pp. 291-304.
- TULMETS Elsa, « Les inflexions de la politique étrangère des pays d'Europe centrale et orientale après la crise en Ukraine », *Les Champs de Mars*, vol. 29, no. 1, 2017, pp. 139-173.
- VALADIER Paul. « Péril en démocratie : la post-vérité », *Études*, vol. mai, no. 5, 2017, pp. 55-64.
- VALASKAKIS Kimon, « La souveraineté supranationale : un impératif contemporain ? », *Prospective et stratégie*, vol. no. 1, 2010, pp. 157-171.

- VALIANI Léo. « La fin de l'Autriche-Hongrie ». In: *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 16 N°1, Janvier-mars 1969. pp.78-81
- VALLET Guillaume, « La Suisse et l'Union européenne : une énigme ? », *Idées économiques et sociales* 2010/2 (no. 160), pp. 54-64
- VALLUY Jérôme , « Le HCR au Maroc : acteur de la politique européenne d'externalisation de l'asile », *L'Année du Maghreb*, III | 2007, pp. 547-575.
- VAN HOUTUM Henk, “An overview of european geographical research on borders and border regions”. *Journal of Borderlands studies* 15(1), 2000, pp. 57-83
- VARGOVCIKOVA Jana. « Le Groupe de Visegrad, 20 ans après », *Politique étrangère*, vol. printemps, no. 1, 2012, pp. 147-159.
- VASILOPOULOU Corina, « Aube Dorée, le choc », *Nouveaux visages des extrêmes droites*, Manière de voir n° 134, 2014/4
- VERHERTBRUGGEN Jean-Marie, « La réforme de la politique agricole commune », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1396-1397, no. 11, 1993, pp. 1-74.
- VERLEUW Camille, « Le chiisme paramilitaire. Menace stratégique oubliée ou occultée », *Sécurité globale*, vol. 10, no. 2, 2017, pp. 35-157.
- VERNARDAKIS Christoforos, « En Grèce, le retour du vote de classe ? », *Savoir/Agir*, vol. 22, no. 4, 2012, pp. 105-110.
- VON AARBURG Hans-Peter, « L'émigration albanaise du Kosovo vers la Suisse. L'imprévisible évolution des projets migratoires », *Ethnologie française*, vol. 32, no. 2, 2002, pp. 271-282.
- WASSENBERG Birte. « Le voisinage de proximité : les eurorégions « géopolitiques »aux frontières externes de l'UE (1993-2009) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 97 - 98, no. 1, 2010, pp. 45-49.
- WALDIS Barbara et WENDLING Thierry, « La Suisse, ses ethnologies et ses ethnologues », *Ethnologie française*, vol. 32, no. 2, 2002, pp. 197-207.
- WITHOL DE WENDEN Catherine « L'union européenne face aux migrations », in *Migrations Société*, vol. 16, n° 91 janvier-février 2004
- WOOD Brian, « Intermédiaires douteux, armes mortelles », *A Qui le crime profite ? Manière de voir* n°130, Août-Septembre 2013
- ZAJEC Olivier, « L'encerclement, une paranoïa russe ? » *Manière de voir Russie, le retour*, 2014, p 33-35
- ZAHRA Tara. « Enfants et purification ethnique dans la Tchécoslovaquie d'après-guerre », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 66e année, no. 2, 2011, pp. 449-477.
- Article non signé, « Le CAEM. Échec d'une mutualisation imposée », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 1046, no. 6, 2004, pp. 52-64

Rapports

- AMNESTY INTERNATIONAL, *Fear and fences : Europe's approach to keeping refugees at bay*, publié par Amnesty international, 2015.
- CGN, « Rapport d'exploitation général », CGN, 2017.

- COMMISSION EUROPEENNE, « Relations UE-Suisse », Commission européenne - Fiche d'information, Bruxelles, septembre 2016.
- DFAE brochure « la Suisse et l'UE » du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Berne, 2016.
- FRC, « Baromètre des prix, bilan des relevés Suisse-France », étude pluriannuelle de la Fédération romande des consommateurs, FRC, 2014.
- FRONTEX, rapport Annual Risk Analysys, 2012.
- GERO Márton, MICSINAI István, SIK Endre, SURANYI Ráchel, *The Hungarian/Slovak/Ukrainian tri-border region, EU External Borders and the Immediate Neighbours. Analysing Regional Development Options through Policies and Practices of Cross-Border Co-operation*, Rapport, Budapest, 2015
- GOUNEV Philip, DZHEKOVA Rositsa, and BEZLOV Tihomir, *Study on anti-corruption measures in EU Border control*, CSD, 2012
- GROSKOWSKI Jakub, IWANSKI Tadeusz, SADECKI Andrzej, *A neighbour discovered a new. The Czech Republic, Slovakia and Hungary's relations with Ukraine*, Ośrodek Studiów Wschodnich im. Marka Karpia, Centre for Eastern Studies, Warsaw, 2017
- HERMAN Lise, « À quoi sert l'amendement à la loi hongroise sur la citoyenneté ? », Nouvelle Europe [en ligne], Lundi 12 juillet 2010, <http://www.nouvelle-europe.eu/node/909>, consulté le 19 octobre 2017
- IPSOS, « L'observatoire des frontaliers 2015 », étude Ipsos pour le Crédit Agricole et le Groupement transfrontalier européen, 2015
- KINDLER Marta, MATEJKO Ewa, *Gateways to Europe Checkpoints on the EU External Land Border Monitoring Report*, Stefan Batory Foundation, Warsaw, April 2008
- KMKSZ, « Anti-Hungarian Attacks in Ukraine 2014-2018 », KMKSZ, 2018.
- OCSTAT, « La précarité à Genève dans une optique territoriale. Genève », *Communications statistiques n° 42*, OCSTAT, 2012.
- OST, « Les ménages actifs de la zone d'emploi du genevois français face au travail frontalier », fiche n°4 de l'Observatoire statistique transfrontalier, 2013.
- OST, « Profil des actifs transfrontaliers de la zone d'emploi du bassin genevois », fiche n°3 de l'Observatoire statistique transfrontalier, 2013
- OST, « Revenus fiscaux des ménages du genevois français », fiche n°3 de l'Observatoire statistique transfrontalier, 2014a
- OST, « Conditions d'habitation dans l'espace transfrontalier genevois », fiche n°2 de l'Observatoire statistique transfrontalier, 2014b
- OST, « Tissu productif », fiche de l'Observatoire statistique transfrontalier n°1, 2015.
- OST, « La structuration du bassin genevois par les flux domicile-travail », fiche n°2 de l'Observatoire Statistique Transfrontalier, 2016.
- OST, « Projection démographique 2016-2040 pour l'espace frontalier genevois », fiche n°3 de l'OST, 2016.
- OST, « Synthèse annuelle 2017 », fiche de l'Observatoire statistique transfrontalier, 2017.
- ŠTEVULOVA Zuzana (dir), *Migration from Ukraine to V4 in time of crisis. Final Reports from Czech Republic, Hungary, Poland and Slovakia*, Liga za ľudské práva, 2016

ZHILENKO, PASHCHENKO, KOVAL, AFANASYEV, Audit of preparedness of the Slovak – Ukraine border region for development with the emphasis on the cross-border cooperation, 2009

Anonyme, “Réseaux de trafic sexuel et prostitution dans L’Union Européenne”, Nouvelle Europe [en ligne], Tuesday 27 February 2007, <http://www.nouvelle-europe.eu/node/130>, displayed on 10 November 2017

Presse

AUBOUARD Stéphane, « Porochenko débordé par son extrême droite », *l’Humanité*, 15 juillet 2015

BELKAÏD Akram, « En Turquie, le président Erdoğan s’aligne sur l’extrême droite », *Le monde diplomatique*, Avril 2018, p 4-5

BURNAND Frédéric, « À Genève les anti-frontaliers boivent la tasse », *Swissinfo.ch*, 16 avril 2018.

CALLIGARO Oriane et FORET François, « Le prix Charlemagne remis à Emmanuel Macron se révèle être un encouragement et un pari sur l’avenir », *Le Monde*, 9 mai 2018.

COSAN Burak, « Turkey’s trade to Europe see delays amid long truck queues at Kapıkule border gate », *Daily News*, 4 octobre 2016

DELANOË Igor, « L’Ukraine entre guerre et paix », *Le monde diplomatique*, Mars 2015, p 1 et 21

DI STEFANO Luca, « Nouvel assaut commercial au-delà de la frontière », *Tribune de Genève*, 9 janvier 2017.

FONTAINE Joëlle, « Il nous faut tenir et dominer Athènes » Dans *Le Monde diplomatique* 2012/7 (n° 700)

FAY Victor, « Le « néo-nationalisme communiste » forme le principal obstacle à la cohabitation paisible des nationalités dans les républiques populaires » dans *Le Monde Diplomatique*, octobre 1967, page 4.

FOLLOROU Jacques, « En Bulgarie, la corruption fait prospérer les filières djihadistes », *Le Monde*, 2 juin 2015.

GAUQUELIN Blaise, « Le premier ministre Viktor Orban soigne ses Hongrois frontaliers » *Le monde*, 16 mars 2018

GAUQUELIN Blaise, « Hongrie : le nationaliste Victor Orban triomphe aux législatives », *Le Monde*, 8 avril 2018.

GAUTHERET Jérôme, « En Méditerranée, l’étrange odyssee d’un navire anti-migrants » sur *Le Monde*, 31 juillet 2017.

GESLIN Laurent, GOBER Sébastien « Les frontières bougent, les populations restent, Voyage aux marges de Schengen », *Le Monde Diplomatique*, Avril 2013, p 4-5

GEBERTOVA Alena, « Le conflit ukrainien prive la Ruthénie des touristes tchèques », *Radio Praha*, 4 juillet 2014

GROSJEAN Antoine Grosjean, « En 2018, le MCG pourrait bien perdre des plumes », *Tribune de Genève*, 3 janvier 2018.

GUIBERT Amaury, BOUSSAUOR Brice, « En Bulgarie, des milices arrêtent et humilient les migrants qui passent la frontière », *France 2*, 11 avril 2016.

- HEDIARD Anne, « Les élus de Saint-Julien-en-Genevois en campagne contre les « faux résidents secondaires suisses » », FR3 Auvergne-Rhône-Alpes, 1^{er} juin 2017.
- KATRYCHENKO Tetiana, « 800 euros – and you are in Europe? », *day.kyiv.ua*, 21 août 2013
- KOURKOV Andreï, « Histoires ukrainiennes », in *Le Monde Diplomatique*, 2011/6.
- KULISH Nicholas « Joining Trend, Bulgaria Won't Allow Prostitution », *New york Times*, 6 octobre 2007
- MABUT Jean-François, « Claque aux partis anti-frontaliers et anti-étrangers », *Tribune de Genève*, 15 avril 2018.
- PERCIER Marc Antoine, *La frontière polono-ukrainienne, frontière européenne*, Le courrier de Pologne, 27 mars 2014
- PRIEUR Marie, « La Haute-Savoie gagne 6 249 frontaliers en un an », *Tribune de Genève*, 13 décembre 2016.
- LEVY Alexandre, « Turquie. Les “frontières du cœur” d’Erdogan hérissent ses voisins », *Le courrier international*, 27 octobre 2016
- PERRIGUEUR Elisa et MARSAUT Pierre, « Contre les migrants un mur barbelé fend la Bulgarie », *Le Monde*, 2015
- PLICHTA Martin, « La Slovaquie aux avant-postes de la frontière Schengen », *Le monde*, 24 novembre 2007
- PODUFALOV Pavlo, « Uzhgorod court arrests two suspects in arson attack on Hungarian center », *Kyiv Post*, 7 mars 2018.
- REVELLO Sylvia, « « Oui j’ai une double vie. Ça vous heurte ? » : la contre-attaque publicitaire des frontaliers », *Le Temps*, 12 mars 2018.
- REVELLO Sylvia, « A Genève, le virage à gauche réjouit et inquiète », *Le Temps*, 6 mai 2018.
- SPUTNIK, « Des bulgares « chasseurs de réfugiés » construisent une clôture à la frontière turque », *Sputnik*, 23 Mars 2017.
- SPUTNIK, « Rage bulgare: Sofia rappelle son ambassadeur en Turquie », *Sputnik*, 17 mars 2017.
- STROOBANTS Jean-Pierre, « L’Agence européenne de gardes-frontières inaugurée à la frontière bulgare-turque », *Le Monde*, 6 octobre 2016.
- TALLES Olivier, « L’Ukrainien à l’école inquiète les voisins de Kiev », *La Croix*, 19 septembre 2017
- VITKINE Benoit, « Comment le président Petro Porochenko a déçu les espoirs de la révolution ukrainienne », *Le Monde*, 21 mars 2018.
- VITKINE Benoit, « Le retour de Saakachvili en Ukraine, un défi à l’autorité de Kiev », *Le Monde*, 11 septembre 2018
- ZERROUKY Madjid, « Migrants : quand l’europe s’emmure », *Le monde*, 3 septembre 2015.

Autres

- KONSTANTINOV Aleko, *Bai Ganio*, le Livre Unique, 2009
- ORWELL George, *1984*, Gallimard, folio, 1972
- LUBKA Andrij, *Karbid*, 2015
- MASPERO François, *Balkan transit*, Seuil, 1997.

MAURISSE Marie, *Bienvenue au paradis ! Enquête sur les français en suisse*, Stock, 2016.

TALERMAN David, *Travailler et vivre en Suisse : Guide pratique pour les résidents et frontaliers*, Gaulino, 2016.

Filmographie

ARUN Tawan et RÜHL Joris *Portraits de Frontières*, un web-documentaire de réalisé en 2012 [disponible en ligne : http://portraits.tv5monde.com/version_fr/menu_fr.html#/0/0/].

BALASTRE Gilles, *Salariés sans frontières*, JEM production / France 3 Lorraine, 51 min, 2014.

BEBJAK Peter, *Čiara* (film), 2017, Wandal production

CLARKE Isabelle et COSTELLE, *Apocalypse, Première Guerre mondiale* série documentaire, diffusée en 2014 (6 épisodes, 52' chacun)

CLARKE Isabelle et COSTELLE, *Apocalypse, Seconde Guerre mondiale* la série documentaire, diffusée en 2009 (6 épisodes, 52' chacun)

SCHÜPBACH Marcel et WOLFENSBERGER Marc, *Frontaliers entre deux eaux*, Thin-line productions, 52 minutes, 2015, en coproduction avec RTS Radio télévision suisse, SRG SSR et ARTE G.E.I.E., et avec la participation de TV5MONDE.

VOJTEK Jaroslav, *Hranica* (film documentaire), LEON Productions, 72', 2009

Sitographie principale

Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe (CVCE) disponible via : <https://www.cvce.eu>

Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>

Site de la commission européenne : <http://ec.europa.eu>

Vie publique, site officielle en France : www.vie-publique.fr

Réseau Anti-atlas des frontières : <http://www.antiatlas.net>

Journal of borderland studies <https://absborderlands.org/journal/> :

Eurostat : <http://ec.europa.eu/eurostat/web/main/home>

Site officiel du Groupe de Višegrad : <http://www.visegradgroup.eu>

Comparatif social européen : <http://www.eurocompar.eu/>

Informations officielles sur Schengen : <https://www.schengenvisainfo.com>

Site de lutte anti fake-news en Ukraine : <https://www.stopfake.org/>

Site officiel de la présidence française : <http://www.elysee.fr/>

Site du Groupement Transfrontalier Européen (GTE) : <https://www.frontalier.org/>

Site officiel des douanes suisses : <https://www.ch.ch/fr/douane-suisse/>

Index des cartes et figures

Capture cartographique présentant l'aire spatiale choisie pour l'investigation de l'espace frontalier franco-suisse de la région genevoise.

Capture cartographique présentant l'aire spatiale choisie pour l'investigation de l'espace frontalier entre la Grèce, la Bulgarie et la Turquie.

Capture cartographique présentant l'aire spatiale choisie pour l'investigation de l'espace frontalier entre la Slovaquie, la Hongrie et l'Ukraine.

L'Europe après les traités de Westphalie, Ceri et atelier de cartographie de science po, 2010

Le blocus continental de l'Europe napoléonienne en 1811, la documentation photographique n°8073, 2010

L'Europe du congrès de Vienne (1815). Archives Larousse

L'Europe en 1913, par Allix Piot, FranceTVéducation

La nouvelle carte de l'Europe à l'issue des traités de paix: nouvelles frontières, territoires contestés et vague révolutionnaire. Yves Buffetaut, Atlas de la première Guerre mondiale, Editions Autrement, Paris, 2005

L'Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale, Pierre Milza, *Les relations internationales 1945-1973*, Paris, Armand Colin, 1996

L'Europe de la guerre froide, Philippe Rekacewicz, Le Monde diplomatique, 2000

L'organisation Européenne de Coopération Economique (OECE) en 1948, Gimeno, Mitrano, atelier de cartographie de science po, 1997

La Communauté Economique Européenne, Histoire du temps présent, De 1900 à nos jours, 4e édition. Chenelière éducation

La dislocation du bloc de l'est à la fin des années 80, Hachette, Tem Bac pro, 2013

Les principales institutions de l'Union Européenne, Charlotte Bezannat-Mantes, Diploweb, 2014

L'Union Européenne en 2017, Pascal Orcier, 2017

Réseaux des transports transeuropéens TEN-T, commission européenne, 2017

L'Union européenne et ses frontières (2016), atelier de cartographie de science po, 2016

L'Union Pour la Méditerranée et le Partenariat oriental en 2010, Gimeno et atelier de cartographie de science po, 2010

Genève devient le département du Léman (1798-1814), Atlas du bassin genevois, l'espace franco-valdo-genevois, Ocstat, Insee, Cartographie et décision, Mai 1994.

Deuxième traité de Paris et traité de Turin, Atlas du bassin genevois, l'espace franco-valdo-genevois, Ocstat, Insee, Cartographie et décision, Mai 1994

Les Zones franches, Atlas du bassin genevois, l'espace franco-valdo-genevois, OCSTAT, Insee, Cartographie et décision, Mai 1994

Effectif des titulaires d'un permis frontalier dans le canton de Genève, selon le lieu de résidence, depuis 1981, OCSTAT, 2013

Progression des actifs transfrontaliers entre 2007 et 2012, OCSTAT, 2013

Plan général du réseau Léman Express, soulignant le raccordement CEVA, Léman express, 2017

Des nationalismes aux revendications territoriales entrecroisées, Cattaruzza Amaël, Pierre Sintès, Atlas géopolitique des Balkans. Un autre visage de l'europe, Paris, Éditions Autrement, 2012

Les kurdes et la Turquie face à DAECH, Cattaruzza Amaël, Pierre Sintès, Atlas géopolitique des Balkans. Un autre visage de l'europe, Paris, Éditions Autrement, 2012

Des frontières mouvantes, Agnès Stienne, Le Monde Diplomatique, novembre 2016

Au cœur de l'Europe centrale », par Cécile Marin, Le Monde Diplomatique, septembre 2017.

Un territoire à géographie variable, Cécile Marin, Le Monde Diplomatique, décembre 2014

Toutes les frontières ayant existés au 20^{ième} siècle en Europe, Philippe Rekacewicz, Le Monde Diplomatique, Avril 2013

Carte de localisation de la Transcarpathie, Phillippe Rekacewicz, Le Monde Diplomatique, juin 1993

Carte Slovaquie : De profondes inégalités régionales au cœur de l'Europe centrale, par cécile Marin, Le monde diplomatique, septembre 2017

Carte Séparatismes ukrainiens, par Agnès Stienne, Le monde diplomatique, mai 2017

Liste des sigles

ABS : Association for Borderlands Studies

ACUE : Comité américain pour une Europe unie

AELE : Association européenne de libre-échange

AIT : Association internationale des travailleurs

AKP : Parti de la justice et du développement

AMR : Association des municipalités du Rhodope

ANEL : les Grecs indépendants

ALECE : Accord de libre-échange centre-européen

AUE : Acte unique européen

BCE : Banque centrale européenne

CAEM : Conseil d'aide économique mutuelle, Comecon

CCRB : Comité central révolutionnaire bulgare

CECA : Communauté européenne du charbon et de l'acier

CEE : Communauté économique européenne

CEEA : Communauté européenne de l'énergie atomique, Euratom

CEI : Communauté des tats indépendants

CERI : Centre de recherche international de Science Po

CEVA : Liaison ferroviaire Cornavin - Eaux Vives - Annemasse

CDI : contrat à durée indéterminée

CFF : Chemins de fer fédéraux suisses

CGAS : Communauté genevoise d'action syndicale

CGN : Compagnie générale de navigation sur le lac Léman

CGT : Confédération générale du travail

CHF : franc suisse

CICR : Comité international de la Croix-Rouge

CMU : couverture maladie universelle

CRFG : Comité régional franco-genevois

DFAE : Département fédéral des affaires étrangères

DROM : départements et régions d'outre-mer

EAM-ELAS : Front de libération nationale grec - Armée populaire de libération nationale grecque

EASO : European asylum support office, Bureau européen d'appui en matière d'asile

EEE : Espace économique européen

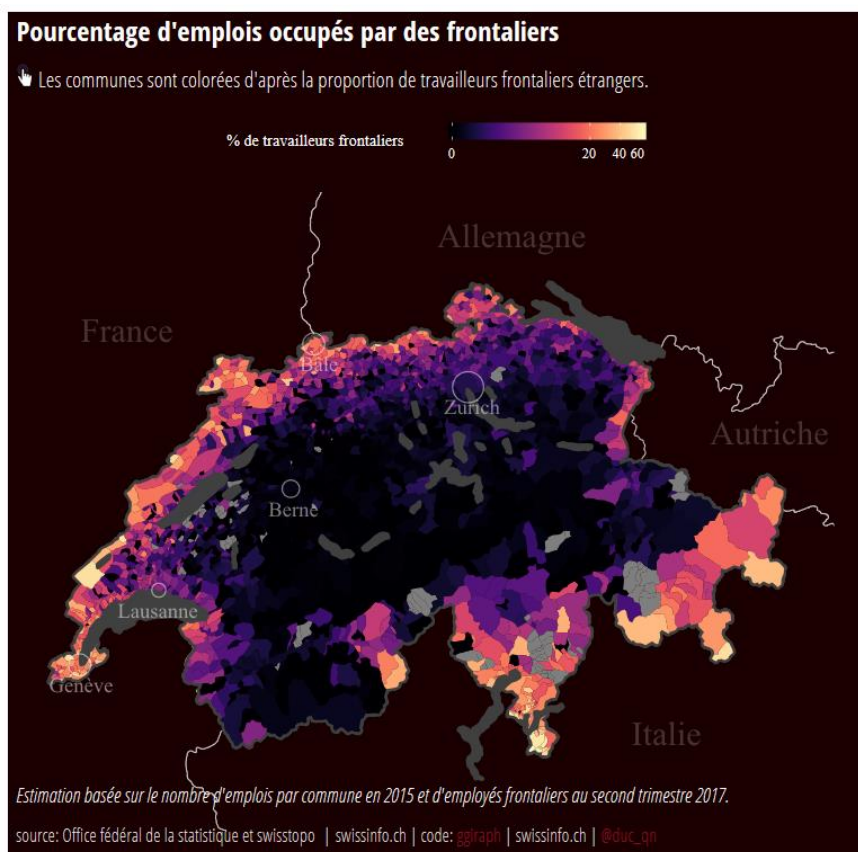
EES : Système d'entrée/sortie

EESU : Edini energetični sistemi Ukraïni, Système énergétique unifié d'Ukraine

EI : organisation État islamique
ELSJ : espace de liberté, de sécurité et de justice
Euromed
FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
FEDER : Fonds européen de développement régional
FEP : Fonds européen pour la pêche
FMI : Fonds monétaire international
FRC : Fédération romande des consommateurs
Frontex : Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, anciennement Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures
FSE : Fonds social européen
GAFAM : acronyme des cinq géants américains du Web, Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft
GISTI : Groupe d'information et de soutien des immigrés
GLCT : Groupement local de coopération transfrontalière
GTE : Groupement transfrontalier européen
GUAM : Organisation pour la démocratie et le développement
HCR : Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
HDP : Parti démocratique des peuples
HLM : habitation à loyer modéré
INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques
Interreg : Programme de coopération frontalier européen inter-régional
ISD : Institut pour la stabilité et le développement
IUEE : Institut universitaire d'étude européenne
KKE : Parti communiste de Grèce
KMKSZ : Centre culturel magyar de Transcarpatie
KSČ : Parti communiste tchécoslovaque
LAMal : loi fédérale sur l'assurance-maladie
MCG : Mouvement citoyens genevois
MDL : Mouvement des droits et des libertés
MEI : Mouvement européen international
MES : Mécanisme européen de stabilité
MIEP : Parti hongrois de la justice et de la vie
MISSOC : Système d'information mutuelle sur la protection sociale
MVSZ : Fédération Mondiale des Hongrois
NLFA : Nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes
NSDAP : Parti national-socialiste des travailleurs allemands

OCSTAT : Office cantonal de la statistique
OECE : Organisation européenne de coopération économique
OMC : Organisation mondiale du commerce
ONG : organisations non gouvernementales
ONU : Organisation des Nations unies
ORIMA : Organisation révolutionnaire intérieure macédonno-andrinopolitaine
OST : Observatoire statistique transfrontalier
OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique nord
PAC : Politique agricole commune
PAI : Parti des paysans, artisans et indépendants
PCB : Parti communiste bulgare
PCH ; Parti communiste hongrois
PCUS : Parti communiste de l'Union soviétique
PECO : pays d'Europe centrale et orientale
PESC : Politique étrangère et de sécurité commune
PEV : Politique européenne de voisinage
PIB : produit intérieur brut
PKK : Parti des travailleurs du Kurdistan
PNR : Passenger Name Record, données des dossiers passagers
PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
PO : Partenariat oriental
PpM : Partenariat pour la Mobilité
PSB : Parti socialiste bulgare
RABIT : Rapid Border Intervention Team
RAEC : régime d'asile européen commun
RATP : Régie autonome des transports parisiens
RDA : République démocratique allemande
RFA : République fédérale d'Allemagne
RNB : revenu national brut
RTBF : Radio-Télévision belge de la Communauté française
RTE-T : réseau transeuropéen de transport
RTS : Radiotélévision suisse
SEGE : Syndicat des employés résidents genevois
SEV : Syndicat du personnel de transports
SDN : Société des nations
SMIC : salaire minimum interprofessionnel de croissance
SMK-MKP : Parti de la coalition hongroise de Slovaquie

SNCF : Société nationale des chemins de fer français
SRG SSR : Société suisse de radiodiffusion et télévision
TCE : Traité établissant une Constitution pour l'Europe (= Traité de Rome de 2004)
TCE : Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, anciennement "Traité instituant la Communauté européenne".
TSCG : Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance
TUE : Traité sur l'Union européenne
TVA : taxe sur la valeur ajoutée
UE : Union européenne
UEO : Union de l'Europe occidentale
UEP : Union européenne des paiements
UDC : Union démocratique du centre
UDMR : Union démocratique des hongrois de Roumanie
UFD : Union des forces démocratiques
UKIP : UK Independence Party, Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni
UPE : Union parlementaire européenne
UpM : Union pour la Méditerranée
URSS : Union des républiques socialistes soviétiques
USA : États-Unis d'Amérique
UTC : temps universel coordonné



Annexe 1.2.1 : Carte Pourcentage d'emplois occupés par des frontaliers – swissinfo.ch 2017

Répartition sectorielle de l'emploi dans le canton de Genève, en 2008

	Emploi total dans le canton de Genève	Effectifs frontaliers	Taux de recours au travail frontalier (en %)
Industrie dont:	28 646	10 374	36,2
Fabrication aliments, boissons et produits base tabac	1 031	482	46,8
Fabrication produits informatiques, électroniques et opt.dont:	11 140	4 569	41,0
<i>horlogerie</i>	9 851	4 130	41,9
Industrie chimique et pharmaceutique	3 779	1 223	32,4
Métallurgie et fabrication prod. métal. sauf machines dont:	1 577	615	39,0
<i>traitement des métaux, décolletage, mécanique indus.</i>	634	276	43,5
Autres industries manufacturières; répar. et instal. de machines dont:	3 548	1 318	37,1
Fabrication articles joaillerie bijouterie	1 778	690	38,8
Construction	15 310	4 543	29,7
Commerce, transports et services divers dont:	167 184	30 320	18,1
Commerce ; réparation automobile et motorcycle	40 864	9 453	23,1
Activités informatiques et services d'information	5 707	1 861	32,6
Activités financières et d'assurance	28 430	2 964	10,4
R&D scientifique, autres activités spécialisées, scient. et tech.	4 449	982	22,1
Administration publique, enseign., santé et action sociale dont:	64 145	8 423	13,1
Administration publique	11 390	303	2,7
Enseignement	19 828	1 525	7,7
Activités pour la santé humaine	19 078	4 605	24,1
Ensemble	275 285	53 660	19,5

Source : OFS, recensement des entreprises 2008 (hors agriculture et activités extra-territoriales)

Annexe 1.2.2 : « Profil des actifs transfrontaliers de la zone d'emploi du bassin genevois », fiche n°3 de l'Observatoire Statistique Transfrontalier, 2013

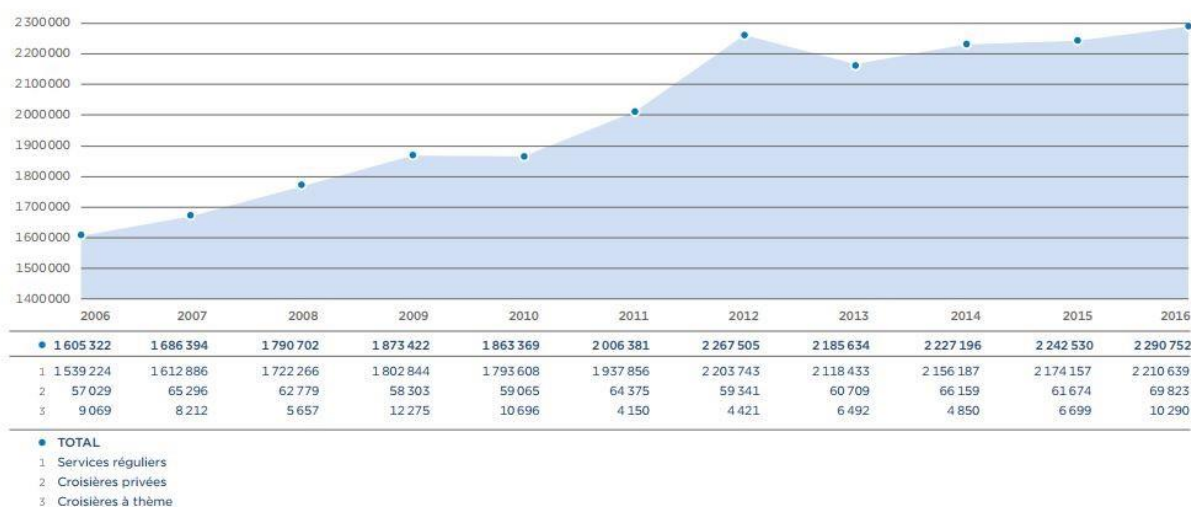
Annexe 1.3 : Compagnie Générale de Navigation

L'autre rive n'a jamais été aussi proche!
CGN-Mobilité est la solution rapide, économique et écologique pour relier les deux rives du lac Léman. Que ce soit pour vos déplacements professionnels pendulaires ou pour vos loisirs, CGN-Mobilité vous propose jusqu'à 100 traversées par jour sur l'ensemble de ses 3 lignes.

Les lignes N1, N2 et N3 apportent une contribution écologique importante en réduisant le trafic routier et, par conséquent, les émissions de CO2 autour de l'arc lémanique. CGN-Mobilité met à votre disposition des bateaux rapides, confortables, avec un horaire dense et cadencé.

Annexe 1.3.1 : Carte des dessertes lacustres de la CGN (2017)

PASSAGERS TRANSPORTÉS



Annexe 1.3.2 : Graphique de l'évolution du nombre de passagers transportés, Rapport annuel 2017 de la CGN

Annexe 1.4 : UDC – MCG



Annexe 1.4.1 : Deux exemples d'affiches de l'UDC utilisées pour soutenir leurs lignes électorales lors des votations contre l' « immigration de masse » en 2012 et à relié aux analyses de Dézé et Girod (2006). *L'opposition symbolique entre « moutons blancs » et « mouton noir » expulsé, et entre les profils noirs et le drapeau suisse représentant un territoire envahi, « foulé au pied », montre la capacité pour l'UDC d'illustrer par des visuels simples et percutants leur discours.*



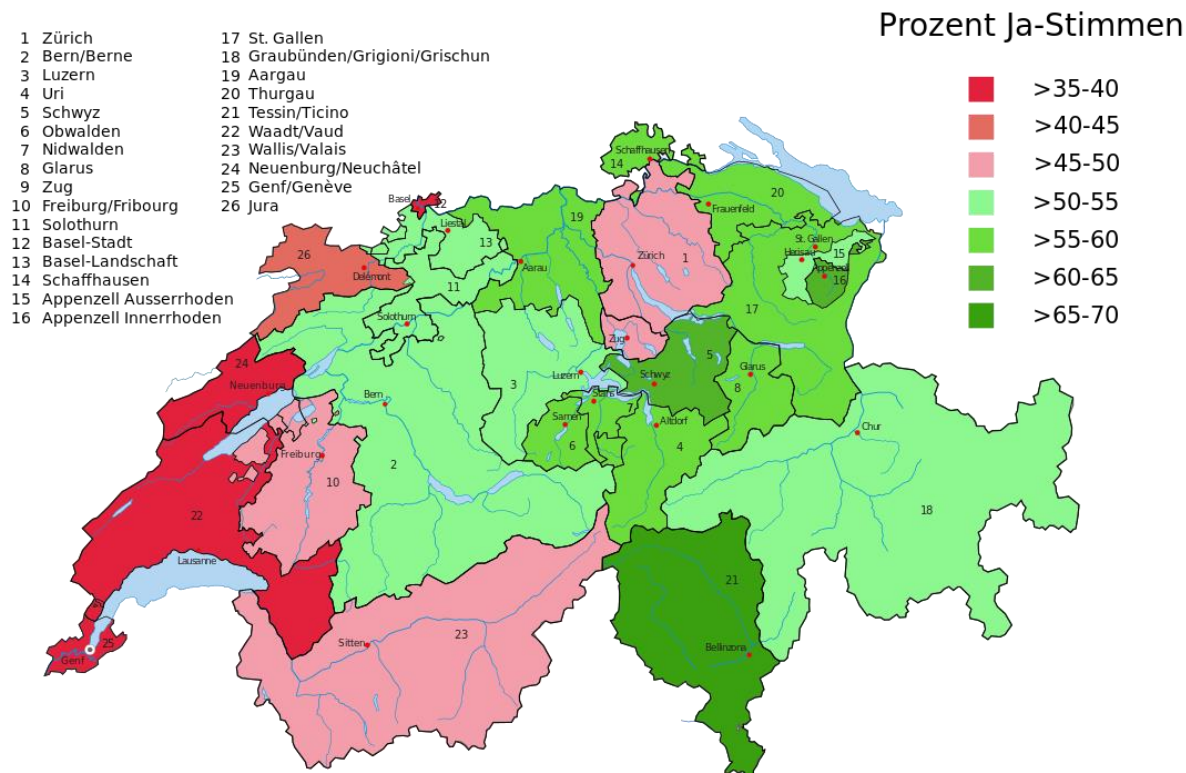
Annexe 1.4.2 : Photographie de la double page du journal accueillant la publicité électorale de l'UDC.



Annexe 1.4.3 : Trois affiches du MCG : on note comme constante le recours à la dénonciation des frontaliers, le plus souvent accolé à des revendications liées à la préférence cantonales dans l'emploi pour les « genevois ». Sur l'affiche n°2, les « ennemis des genevois » sont incarnés par la photographie de Michel Charrat, président du Groupement Transfrontalier Européen (GTE), association de soutien aux frontaliers liée au syndicat suisse Unia. L'affiche n°3 fournit pêle-mêle les thématiques chères au MCG, on retrouve à côté de l'item frontalier celui des embouteillages, de l'insécurité, de la « saleté » (sic), des « magouilles », et l'appel à donner un « coup de balai », sans doute autant à la classe politique qu'aux frontaliers et autres dealers dénoncés sur l'affiche.



Annexe 1.4.4 : Photographie de l'affiche électorale « commune zéro frontaliers » du MCG à Onex en 2015 lors de la campagne municipale. Prise de vue de France 3.



Annexe 1.4.5 : Résultats de l'initiative populaire «contre l'immigration de masse» du 9 février 2014. CC Furfur disponible sur wikipédia [informations vérifiées]

Annexe 1.4.6 : Voici l'énoncé de l'initiative populaire « pour une immigration modérée (initiative de limitation) »:

La Constitution [1] est modifiée comme suit :

Art. 121b Immigration sans libre circulation des personnes

¹ La Suisse règle de manière autonome l'immigration des étrangers.

² Aucun nouveau traité international ne sera conclu et aucune autre nouvelle obligation de droit international ne sera contractée qui accorderaient un régime de libre circulation des personnes à des ressortissants étrangers.

³ Les traités internationaux et les autres obligations de droit international existants ne pourront pas être modifiés ni étendus de manière contraire aux al. 1 et 2.

Art. 197, ch. 12 [2]

12. Disposition transitoire ad art. 121b (Immigration sans libre circulation des personnes)

¹ Des négociations seront menées afin que l'Accord du 21 juin 1999 entre la Confédération suisse d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part, sur la libre circulation des personnes [3] cesse d'être en vigueur dans les douze mois qui suivent l'acceptation de l'art. 121b par le peuple et les cantons.

² Si cet objectif n'est pas atteint, le Conseil fédéral dénonce l'accord visé à l'al. 1 dans un délai supplémentaire de 30 jours.

[1] RS 101

[2] Le numéro définitif de la présente disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin.

[3] RS 0.142.112.681; RO 2002 1529



Regards croisés

De part et d'autre de la frontière, les cheminots se posent des questions concernant le futur Léman Express. Que l'on soit suisse ou français, difficile de ne pas se demander si :

- Son emploi n'est pas menacé ?
- Quel rôle va jouer la société Lémanis SA ?
- La libéralisation des chemins de fer initiée par le 4ème paquet ferroviaire en France, s'arrête-t-elle à la frontière ?
- Le statut, le salaire, les conditions de travail peuvent-ils s'appliquer uniformément aux futurs salariés de cette société ?
- Nos directions respectives CFF et SNCF, les autorités organisatrices (région Auvergne-Rhône Alpes et le Canton de Genève) tiennent-elles les mêmes discours sur le Léman Express ?

Beaucoup d'interrogations légitimes que nous allons croiser ci-dessous avec les cheminots du syndicat suisse SEV.



Qu'attendent les cheminots suisses du Léman Express ?

Nous souhaitons absolument éviter de voir des cas de dumping salarial se présenter. Actuellement, l'Office Fédéral des Transports (OFT) vient de considérer comme légal un salaire de mécanicien de locomotive inférieur d'un bon millier de Francs à ce qui se fait normalement dans les compagnies suisses au motif que celle-ci – bien qu'employant son personnel avec un contrat de travail suisse – emploie du personnel étranger qui conduit principalement, mais pas uniquement, à l'étranger.

Cette décision est la porte ouverte à une filiale Low-cost qui exploiterait le futur RER en s'alignant sur les salaires français au motif que ses employés œuvreraient principalement en France. Un risque induit est aussi l'apparition d'une différenciation de salaire selon le lieu de

résidence de l'employé, car c'est clairement ce que soutient l'OFT dans son argumentaire.

Ladite décision a été attaquée en justice par le syndicat des transports publics (SEV) auprès du Tribunal Administratif Fédéral, elle n'est donc pas définitive ; il faut noter que l'an passé le TAF a donné raison au SEV, face à la même OFT et dans le même dossier.



En dehors de cela, nous espérons pouvoir efficacement transporter la population du bassin genevois, si un RER au ¼ d'heure sur un réseau principalement à simple voie ne nous semble pas être la panacée, nous pensons néanmoins que côté Suisse les réalisations en cours permettront de délivrer un service d'une certaine qualité, même si la robustesse ne sera pas forcément au rendez-vous.

Nous émettons par contre quelques craintes en ce qui concerne la sécurité des personnes, mais le concept n'étant pas arrêté nous n'avons pas encore de grief précis à émettre en dehors du fait qu'il faudrait définir les modalités d'intervention en cas de pépin entre les deux gares frontières (Chêne-Bourg et Annemasse), que cela concerne les agressions sur les passagers ou le personnel.

Pour finir, notons que pour le personnel roulant de la région romande, l'ouverture



Le Léman Express sur la Voie Unique, côté France, en cas de perturbations !

du Léman Express est une opportunité, nous souhaitons ainsi pouvoir faire bénéficier le réseau de notre savoir-faire, par contre nous attendons en retour que cela ne péjore pas nos conditions de travail, tant du point de vue de la variété que de celui des conditions d'emploi en général, et pour cela éviter de devenir les employés d'une filiale nous semble primordial.

Et côté France ?

Lémanis, une coquille vide pour l'instant mais quel rôle d'ici décembre 2019 ?

La société Lemanis a été créée dans un premier temps pour assurer la promotion du Léman Express. Une phase purement marketing qui ne l'empêche pas d'avancer ses pions dans d'autres domaines. En parallèle, cette société se structure pour devenir une Entreprise Ferroviaire à part entière. Des demandes d'obtention de licence ferroviaire suisse et française ont été entreprises. L'acquisition d'un certificat de sécurité propre et la capacité de contractualiser directement avec le ou les Autorités Organisatrices du trafic régional sont des objectifs en cours de réalisation et clairement affichés par les CFF et la SNCF. Certes, au démarrage de l'exploitation, Lémanis s'appuiera sur les équipes de production de ses maisons-mères (CFF et

SNCF) et ne possèdera pas d'agents de production (ADC, Escal, Asct, AC, etc.) en propre. Par contre, Lémanis définira la consistance du service, le niveau de qualité de service et les standards qu'elle souhaite appliquer dans la production de Léman Express.

La mise à disposition des agents des CFF et de la SNCF pourrait être effective jusqu'en 2023, date garantie par les CFF aux cheminots suisse. Au-delà, la volonté d'ouvrir le transport ferroviaire à la concurrence via des appels d'offre est certaine.

Laurent Wauquiez, le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes ne s'en cache pas, il veut accélérer le processus avec une expérimentation, il en fait une priorité !

De son côté, la direction SNCF prétend que le Léman Express sera une opportunité et cherche à nous vendre du rêve...

Seulement, elle est incapable de répondre à nos interrogations sur l'effectif, les conditions de travail, le salaire, la protection sociale, la retraite, le statut, etc.

Deux pays, deux réglementations du travail différentes

En suisse, depuis 1971, le personnel de toutes les entreprises de chemins de transport public est soumis à une loi spécifique, la Loi sur la Durée du Travail (LDT) qui fixe des maxima à ne pas dépasser, sauf indication contraire et avec l'accord du personnel.

Les CFF disposent ainsi d'une Convention Collective de Travail (CCT) qui autorise notamment certain dépassement de la LDT, par exemple en autorisant un temps de pause plus court que celui prévu dans la loi.



Les dirigeants de Lémanis SA

Sur le territoire de l'Hexagone, la réglementation est le fruit de plus d'un siècle d'histoire ferroviaire. Le résultat d'enseignements tirés suite à des catastrophes, d'équilibres dans la recherche d'un haut niveau de sécurité pour les salariés et les circulations, et également le résultat d'innombrables actions collectives quotidiennes et d'importantes grèves nationales reconductibles, comme en 1968, 1971, 1986, 1995, qui ont amélioré la réglementation du travail des cheminots.

Le statut fait partie également de ces textes fondamentaux qui sont indispensables compte-tenu des spécificités de notre secteur d'activité : sécurité des circulations ferroviaires, donc des cheminots et des usagers, travail en continu 365 jours par an et 24 heures sur 24, etc.

La loi n°2014-872 du 04 août 2014 a abrogé le régime de travail des agents de la Société Nationale des Chemins de Fer français.

Un nouvel accord d'entreprise est en vigueur depuis le 11 décembre 2016. S'il est encore proche du RH0077, il est amené, avec la libéralisation annoncée du transport ferroviaire, à se rapprocher de l'accord de branche (voir tableau comparatif page suivante) qui sert de base légale aux Entreprises Ferroviaires.

A terme la société Lémanis SA se positionnera pour être l'opérateur ferroviaire du Léman Express. Comme toute société anonyme, son objectif sera d'abord de dégager des profits pour ses actionnaires. Les conditions de travail de ses salariés ne pèseront pas bien lourd lorsqu'il s'agira d'arbitrer entre rentabilité et sécurité des circulations ferroviaires !

Comparatif partiel en un coup d'œil (Roulants)

ADC/ Mécaniciens de locomotive	SNCF	CFE	Minimum légal
Nombre de repos/ Jours libres	174 (116RP+10RM+10RF +28 CA)	140 (62 jours de repos + 53 jours de compensations + 25 jours de vacances)	LDI 82 au moins (62 repos + 20 vacances) AB 149 (115RP + 24 CA + 10 RF)
Lieu de prise de service	A la résidence	Au dépôt (plusieurs dépôts répartis en temps partiel possibles)	LDI comme au CFE AB : Zone de résidence de 50 kms
RHR d'affilé	1	Pas de RHR	LDI pas limité AB : 2
Encadrement des RP/ jours de repos	19h/06h	9h , avec le premier jour de repos. 12h , si un seul jour de repos Pas de repos avec les jours de compensation	LDI comme aux CFE, 9h si un seul jour de repos. AB : RP simple 22h00/3h00 RP double 0h00/1h00
Dimanche annuel	22	Un tous les 28 jours	LDI un par mois AB : 14
RP samedi/dimanche	12	Un toutes les 4 semaines*	LDI pas exigé AB : 14 SA/DI ou DI/lu
Heures de travail annuel	1568h	2050h	LDI Max 7h par jour sur une année AB : Max 48h par semaine
Travail effectif journalier/ Temps de travail	8h 9h avec coupure ou pause repas 7h conduite de nuit	9h 10h si le tour ne commence pas avant ou ne finit pas après 4h, que le tour précédant ne dépassait pas 9h de travail et qu'une pause d'au moins 30mn est prévue.*	LDI 10h max 9h en moyenne sur 7 jours AB : 10h 9h 8h
Temps de travail continu	7h	4h30 5h avec accord du personnel	LDI 5h AB : pas limité
Amplitudes maximales Tour de service	8h 11h si pause repas ou coupure 8h si plus de 1h30 de PN	11h 10h en moyenne sur 28 jours*.	LDI 12h en moyenne sur 28 jours. 13h au max. AB : Les durées max peuvent être dépassées
RP/congés doubles	52 RP de 62h	On évite si possible les repos d'un jour*	LDI pas spécifié AB : 30 RP doubles pas an
Nombre de jours de travail d'affilé	6	14	LDI comme aux CFE AB
RJ à la résidence/ Tour de repos	14h 13h une fois par GPT en cas de FS tardive	12h 11h une fois par série de travail 10h avec accord de l'employé Moyenne de 12h sur trois jours consécutifs.	LDI Comme aux CFE, mais minimum de 9h au lieu de 10 AB : 13h 11h une fois pas GPT
		<i>*Déro gation Avec accord de l'employé.</i>	

LDI : Loi sur la Durée du Travail (Suisse) – **AB** : Accord de Branche (France)

Annemasse, le 21 février 2017



CEVA Revendicatif

Pourquoi un cahier revendicatif ?

Car il permet de :

- visualiser le projet LEX (Léman Express) dans son ensemble,
- proposer des améliorations concrètes par les cheminots du terrain,
- améliorer nos conditions de travail,
- réussir le report modal ferroviaire en Haute-Savoie.

Ce cahier revendicatif local complète celui de la fédération SUD Rail et ses axes prioritaires tels que :

- Les revendications salariales
- La durée et l'aménagement du temps travail
- L'emploi
- Les congés
- La Formation
- Le Temps Partiel
- Etc.

Le projet du Léman Express (LEX) doit contribuer au développement du service public ferroviaire en Haute-Savoie.

Nombreux sont ceux qui considèrent ce département comme le « parent pauvre » du ferroviaire au sein de la région Auvergne-Rhône Alpes. Si rien ne bouge d'ici là, la comparaison avec notre « homologue » suisse, lors de la mise en service du Léman Express en décembre 2019, sera intraitable.

La disparité des infrastructures sera génératrice de dysfonctionnements importants en opérationnel. Les cheminots suisses et surtout français en subiront les conséquences au quotidien, tout comme les usagers.

La volonté d'ouvrir à la concurrence l'offre TER rapidement ne fait guère de doute, aussi bien côté français que suisse. Le 4ème paquet ferroviaire ne laisse, lui, que peu de place aux conditions de travail des cheminots. Son rôle est de favoriser la libéralisation des chemins de fer européens.

C'est dans ce contexte que le collectif militant SUD-Rail vous propose ce premier cahier revendicatif du CEVA par chantier.

Il prend en compte les revendications de nos collègues du secteur privé (*Nettoyage ferroviaire, etc.*) qui ont toute leur place au sein de notre organisation syndicale.

Dans la poursuite du travail syndical, menée depuis plusieurs mois sur le site, les militants SUD-Rail défendront ces revendications lors des prochaines réunions avec la direction.

Dès à présent, nous vous appelons à en débattre avec nous, les compléter et surtout à nous aider à les faire aboutir en renforçant le syndicalisme Solidaires, Unitaires et Démocratique.

EIC, PCD, Réseau ferroviaire, etc.

Ce qui est prévu	Nos revendications										
<p>Infrastructure ferroviaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Voie banalisée d'Evian à Bellegarde ➤ Voie banalisée d'Annemasse à La Roche/Foron ➤ Voie unique de La Roche/Foron à St Gervais ➤ Voie unique de La Roche/Foron à Annecy ➤ Absence de Radio GSMR-F côté France ➤ Réouverture de la gare de Pringy ➤ Suppression de trois PN (90-91-93) entre Annemasse et Reignier ➤ Télécommande de la gare d'Evian et Reignier <p>PCD :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'une troisième table (suppression du P1, P2, fermeture des gares de REI et EVI) ➤ Nombre de circulations en plus : <table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>- Gare d'Annemasse</td> <td style="text-align: right;">211</td> </tr> <tr> <td>- AE/EVI</td> <td style="text-align: right;">20</td> </tr> <tr> <td>- AE/ACY</td> <td style="text-align: right;">21</td> </tr> <tr> <td>- AE/SGB</td> <td style="text-align: right;">21</td> </tr> <tr> <td>- AE/GCO</td> <td style="text-align: right;">234</td> </tr> </table> 	- Gare d'Annemasse	211	- AE/EVI	20	- AE/ACY	21	- AE/SGB	21	- AE/GCO	234	<p>Infrastructure ferroviaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ SNCF Réseau doit prévoir le doublement des voies sur tout le département ➤ Rouvrir les gares d'Evires, St Martin et St Pierre en Faucigny ➤ Créer une gare de croisement entre AE et REI ➤ La radio GSMR doit être déployée sur toutes les lignes du Léman Express ➤ Le report modal doit être développé ➤ Les PN encadrant les gares d'Annemasse, Thonon, Bons en Chablais, La Roche/Foron, St Julien en Genevois et Valleiry doivent être supprimés <p>PCD :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Découpage fonctionnel des tables du PCD <ul style="list-style-type: none"> - Annemasse/Longeray et Annemasse/La Roche sur Foron - La gare d'Annemasse - Annemasse/Evian ➤ Un déroulement de carrière jusqu'à F ➤ Les trois tables en 2/8 et une table la nuit
- Gare d'Annemasse	211										
- AE/EVI	20										
- AE/ACY	21										
- AE/SGB	21										
- AE/GCO	234										

TRACTION

Ce qui est prévu	Nos revendications
<p>La variante « chacun chez soi » :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les directions respectives des CFF et de la SNCF ont optées pour des relèves en gare d'Annemasse. Il n'y aura pas d'interpénétration des réseaux pour les ADC. <p>Le choix du matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les EM Régiolis et Flirt ne sont pas compatibles mécaniquement lors d'un secours. Ils seront donc dédiés par lignes : <ul style="list-style-type: none"> - AE-EVI et AE-SGB en Régiolis - AE-ACY en Flirt <p>Lémanis SA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le personnel des maisons mères SNCF et CFF sera mis à disposition de Lémanis SA à partir de décembre 2019 avec comme optique de le transférer dans cette EF lorsque l'ouverture à la concurrence sera officielle. 	<p>Un réseau interconnecté :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tous les ADC doivent être formés à la réglementation suisse et faire de l'interpénétration ➤ Pour la fluidité du trafic, les ADC doivent assurer les trains de bout en bout (Coppet-Evian/St Gervais/Annecy) ➤ Une réserve en 2/8 (matin et après-midi) doit être mise en place du lundi au vendredi ➤ Le maintien de la charge Lyon-Genève pour l'UP d'Annemasse ➤ La pérennisation des RT de Bellegarde et St Gervais ➤ Le maintien des RHR Annecy, Evian et St Gervais <p>Lémanis SA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le Léman Express doit rester un service public ferroviaire géré conjointement par la SNCF et les CFF.

Le futur Technicentre

Ce qui est prévu	Nos revendications
<p><u>Fonctionnalité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un atelier constitué de 2 voies sur fosse d'environ 80m de longueur, avec passerelles pouvant accueillir 2 rames simultanément. Ces voies sont équipées de caténaires escamotables ➤ Un pont roulant 5 tonnes permettant d'intervenir sur les voies de l'atelier. ➤ Une voie sur fosse extérieure couverte, permettant les nettoyages techniques et détagages ➤ Deux voies d'entretien, de nettoyage et de remisages des rames ➤ Des équipements pour prises d'eau ➤ Un parking pour les personnels de l'atelier ➤ Des bâtiments de service abritant des bureaux, salle de réunion, réfectoires, vestiaires et sanitaires ➤ Un magasin de stockage ➤ Des locaux techniques ➤ Des équipements mobiles de distribution de sable ➤ Des équipements mobiles de vidange des WC ➤ Un vérin en fosse ➤ Des systèmes de protection et de clôture du site <p><u>Maintenance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Deux opérations de maintenance des rames Régjolis ne seront pas assurées : <ul style="list-style-type: none"> - les reprofilages des tours en fosse (réalisés au centre d'entretien de Genève) - les remplacements de bogies (réalisés au technicentre de Lyon) 	<p><u>Fonctionnalité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le Technicentre doit être placé entre la voie 57 et le centre commercial Leclercq pour : <ul style="list-style-type: none"> - ne pas générer des circulations parasites qui impacteront la régularité du Léman Express - avoir la possibilité d'être agrandi et permettre des opérations de maintenance de niveau 4 et 5 ➤ La grosse maintenance devra s'effectuer au Technicentre de Chambéry (qui devra être modernisé en conséquence) ➤ Entretien et réparer les AGC circulant en Haute-Savoie
Nettoyage	
Nos revendications	
<p>Le technicentre permettra de réaliser la plupart des opérations de nettoyage sur les rames Régjolis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nettoyage sommaire ➤ Nettoyage approfondi ➤ Vidange des WC à rétention <p>Le personnel du nettoyage doit faire partie du même accord de branche que la SNCF et être soumis au même accord d'entreprise (RH02000)</p>	

Infra Pôle, Infra Log...

La modernisation partielle des équipements de voie en gare d'Annemasse et le nombre important de circulations qui rouleront à partir de décembre 2019 devront avoir un impact sur le redimensionnement des différentes brigades.

Voie, SM	SE, Caténaires
<p><u>Revendications :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien des brigades actuelles avec renforcement des effectifs ➤ Acquisition des compétences pour l'entretien de la voie jusqu'à la frontière suisse 	<p><u>Revendications :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcement des brigades actuelles ➤ Acquisition des compétences pour intervention sur la signalisation suisse jusqu'à la frontière

ECT, SUGE

Escale, Guichet

La gare d'Annemasse va devenir la 4^{ème} de Rhône Alpes en termes de flux voyageurs. Il est primordial que le nombre de cheminots présents sur le terrain soit en adéquation avec cette augmentation de voyageurs lors la mise en service du Léman Express en décembre 2019. Stop à la déshumanisation des gares.

Nos revendications

La présence d'un ASCT dans les trains doit être privilégiée :

- L'embauche de 40 ASCT pour les résidences d'Annemasse, Bellegarde et Annecy
- Le maintien d'une résidence à Annemasse
- Le renforcement des effectifs des brigades de la PST et de la SUGE
- Un ASCT dans chaque train du Léman Express
- Le maintien des RHR Evian, Annemasse, St Gervais et Annecy pour les trois résidences
- L'accompagnement systématique des trains dits sensibles par la Suge ou une brigade PST

Nos revendications

La présence humaine dans les gares et les guichets doit être privilégiée :

- Des agents d'escaliers et des guichets ouverts dans les gares de :
 - Annemasse
 - Evian
 - Thonon
 - Bons en Chablais
 - St Julien en Genevois

La future gare d'Annemasse doit être rendue plus fonctionnelle en tenant compte des remarques des agents de l'escalier et du guichet.

- Par exemple avec des quais accessibles en rampes pour les handicapés

Logements, coût de la vie, report modal...

Nos revendications

Cherté de la vie en Haute-Savoie :

La proximité de la Suisse et le nombre important de travailleurs frontaliers, le tourisme font de ce département l'un des plus chers après Paris.

Les salaires des cheminots français ne sont pas pour autant réévalués en conséquence.

Le prix de l'immobilier rend difficile l'accès à la location et à la propriété.

Revendications :

- La construction de logements SNCF pour agrandir le parc actuel
- L'abaissement des loyers du parc locatif SNCF
- L'établissement d'une prime mensuelle de 150 euros pour cherté de la vie

Report Modal :

Un report modal massif de la route vers le rail doit être une priorité dans un département ou l'infrastructure...

Nos revendications

...routière est saturée.

Le développement de l'infrastructure ferroviaire en Haute-Savoie doit permettre de combattre le réchauffement climatique et la pollution qui met en danger les moyens d'existence et les vies des habitants de ce département.

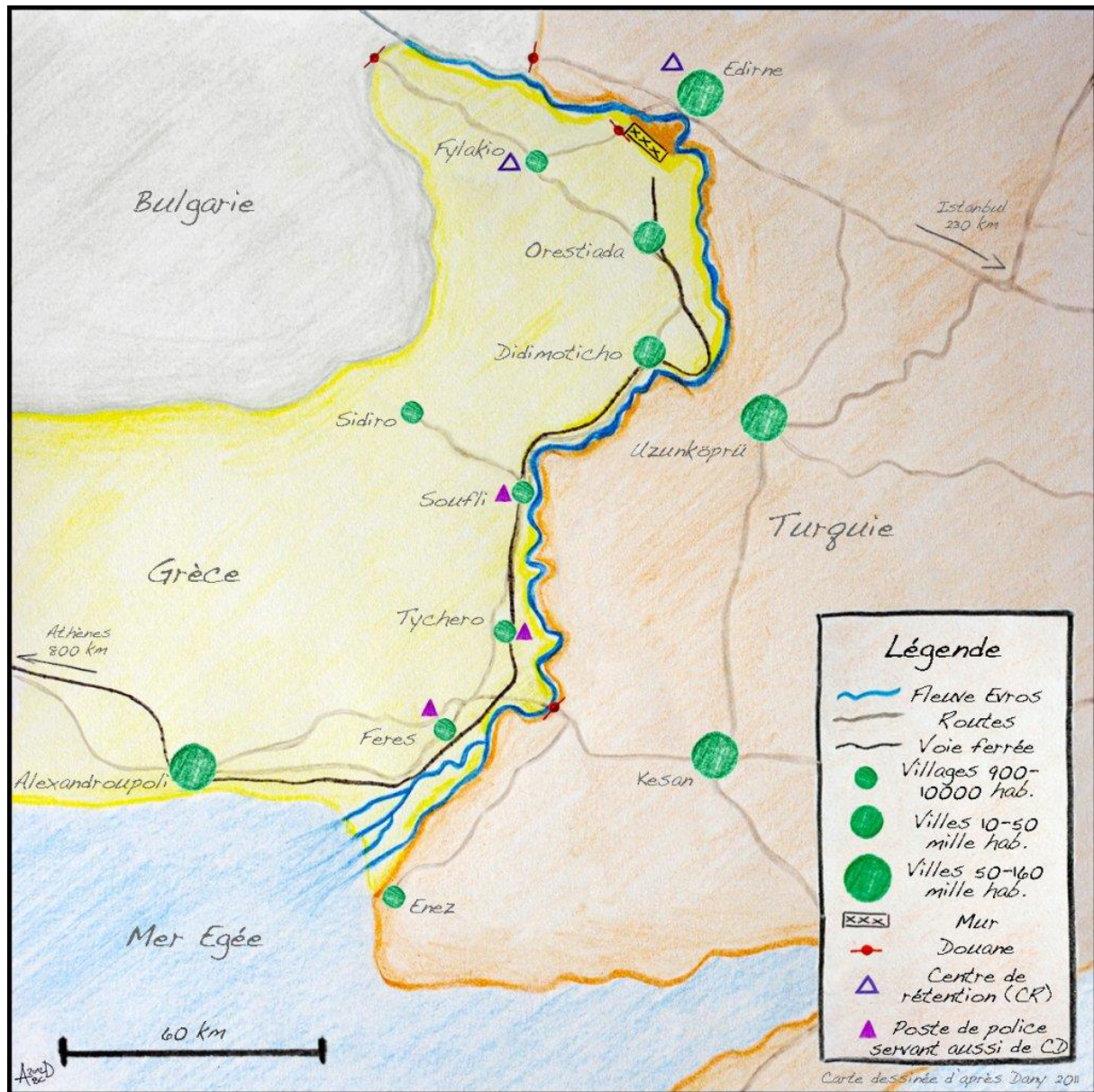
- Des parkings gratuits doivent être construits à proximité de toutes les gares afin de faciliter le report modal.

Ce cahier a vocation à évoluer :

- *Faites-nous remonter vos propositions*
- *Soyons acteurs de nos conditions de travail*

Annexes 1.6 mur anti-réfugié en Grèce

Annexe 1.6.1 : La frontière gréco-turque de la Bulgarie jusqu'à la mer Égée - Cristina Del Biaggio et Alberto Campi



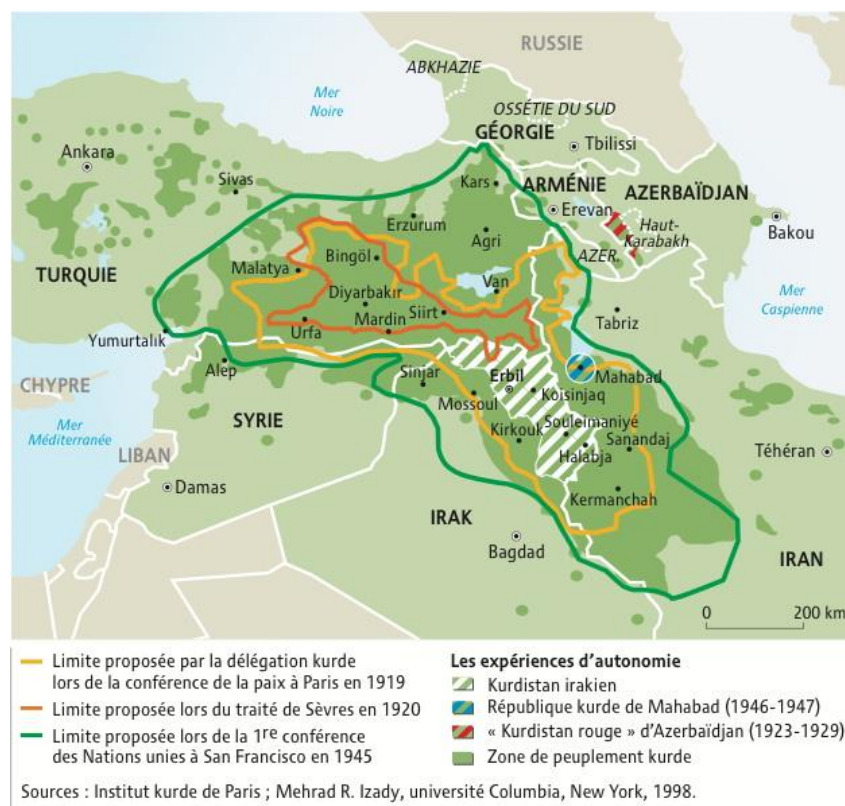
Cristina Del Biaggio, « Dans la région de l'Evros, un mur inutile sur la frontière gréco-turque », *visions carto*, 2015 [disponible en ligne : <https://visionscarto.net/evros-mur-inutile>]

Annexe 1.7 – Enjeux turcs

Annexe 1.7.1 : La Turquie à l'assaut du monde – Philippe Rekaciewicz et Agnès Stienne, 2014



Annexe 1.7.2 : Une persistante revendication kurde - Philippe Rekaciewicz et Agnès Stienne, 2014



Nb : Ces deux cartes sont publiées dans Turquie. Des ottomans aux Islamistes, Manière de voir n° 132, Décembre 2013- janvier 2014.

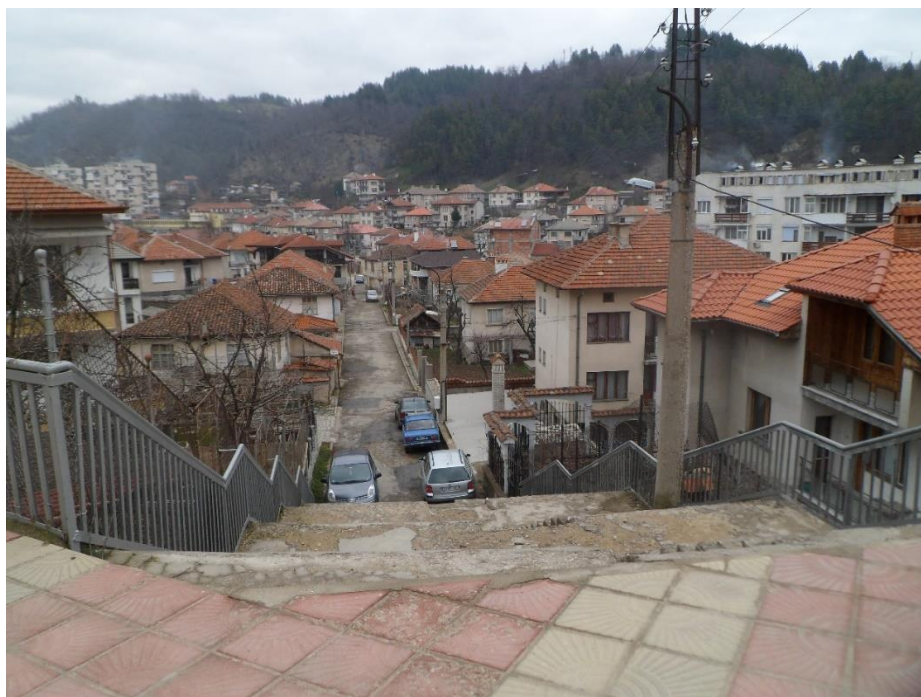
Annexes 1.8 : Photographies à Zlatograd et Startsevo



Annexe 1.8.1 : Prise de vue dans la rue du « complexe ethnographique » à Zlatograd (Etienne Ciapin, 2013). Cette partie de la ville est facilement identifiable par ses façades à colombages inspiré du style architectural local du 18^{ième} et 19^{ième} siècle. C'est autour des hôtels, restaurants, échoppes et boutiques d'un blanc immaculé que s'organise la vie touristique du lieu.



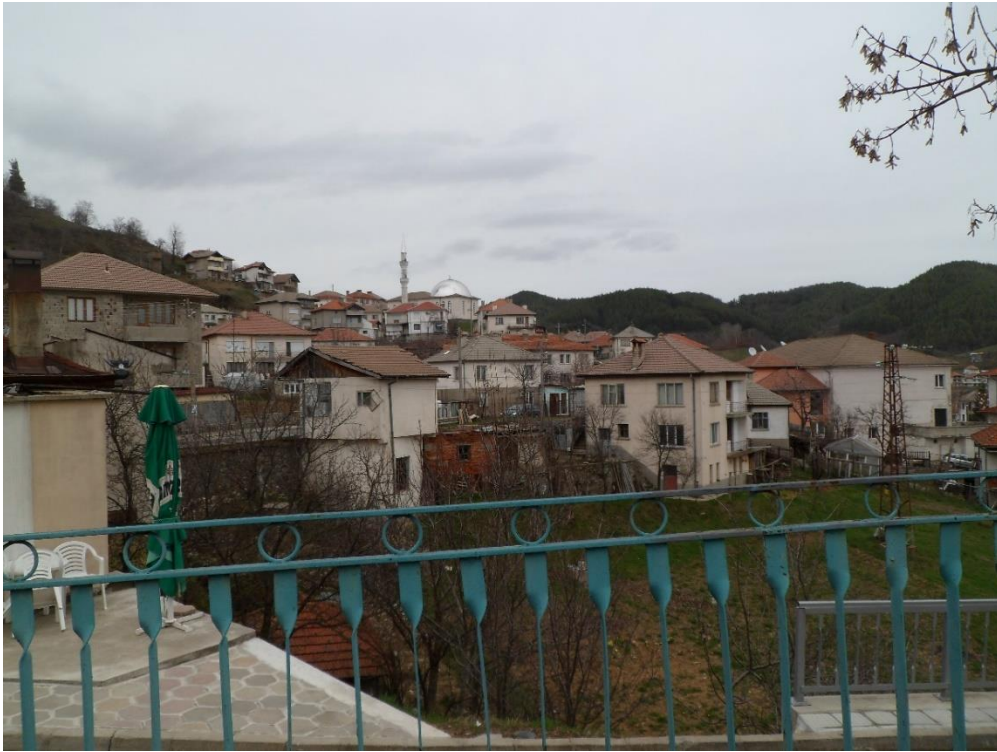
Annexe 1.8.2 : Fête du printemps à Zlatograd, le défilé des enfants (Etienne Ciapin, 2013). Une fois par ans, les festivités du printemps prennent place plusieurs jours durant dans les rues et placettes du « complexe ethnographique ». Ce festival inspiré du folklore et des traditions rhodopéennes met les enjeux de la ville à l'honneur lors d'un défilé costumé.



Annexe 1.8.3 : prise de vue dans une rue de Zlatograd (Etienne Ciapin, 2013). *Au-delà de la partie restaurée du quartier touristique, le reste de la ville est composé de quartiers résidentiels aux maisons et aux petits immeubles communs aux villes du pays.*



Annexe 1.8.4 : Panneau dans une rue près de la place centrale de Zlatograd (Etienne Ciapin, 2013). *Dans les rues de la ville ou sur les façades, des panneaux informant des différents fonds et projets européens obtenus témoignent de l'importance de ces leviers pour les projets de restaurations, de rénovation, de patrimonialisation de la ville. La majorité des projets ont été construits via les instruments de coopération transfrontaliers européens.*



Annexe 1.8.5 : Prise de vue au village de Startsevo (Etienne Ciapin, 2013). *Le village de Startsevo bâti sur les hauteurs d'une colline regroupe les maisons autour de la mosquée du village, dont le dôme et le minaret reflètent le soleil...quand il brille !*



Annexe 1.8.6 : Les travailleuses de la manufacture textile de Startsevo au travail (Etienne Ciapin, 2013). *Activité typique de l'espace frontalier et des villages pomaks, les petites entreprises textiles emploient des femmes d'âge mur du village. Généralement, ces petites entreprises travaillent comme sous-traitants pour des entreprises grecques ou turques, venu bénéficier des salaires faibles dans cette région marginalisée de Bulgarie.*

Annexes 1.9 : Photographies à Svilengrad



Annexe 1.9.1 : photographie ancienne de la frontière bulgare-turque de Svilengrad, fournie par le musée de Svilengrad, estimée au début du 20^{ième} siècle (date précise non fournie, mais sans doute postérieure au traité de Lausanne de 1923).



Annexe 1.9.2 : prise de vue des douanes bulgare du check-point frontalier de Svilengrad aujourd'hui (Etienne Ciapin, 2015). Comparé à l'annexe 1.9.1, on saisit l'écart entre deux périodes qui sont aussi deux mondes.

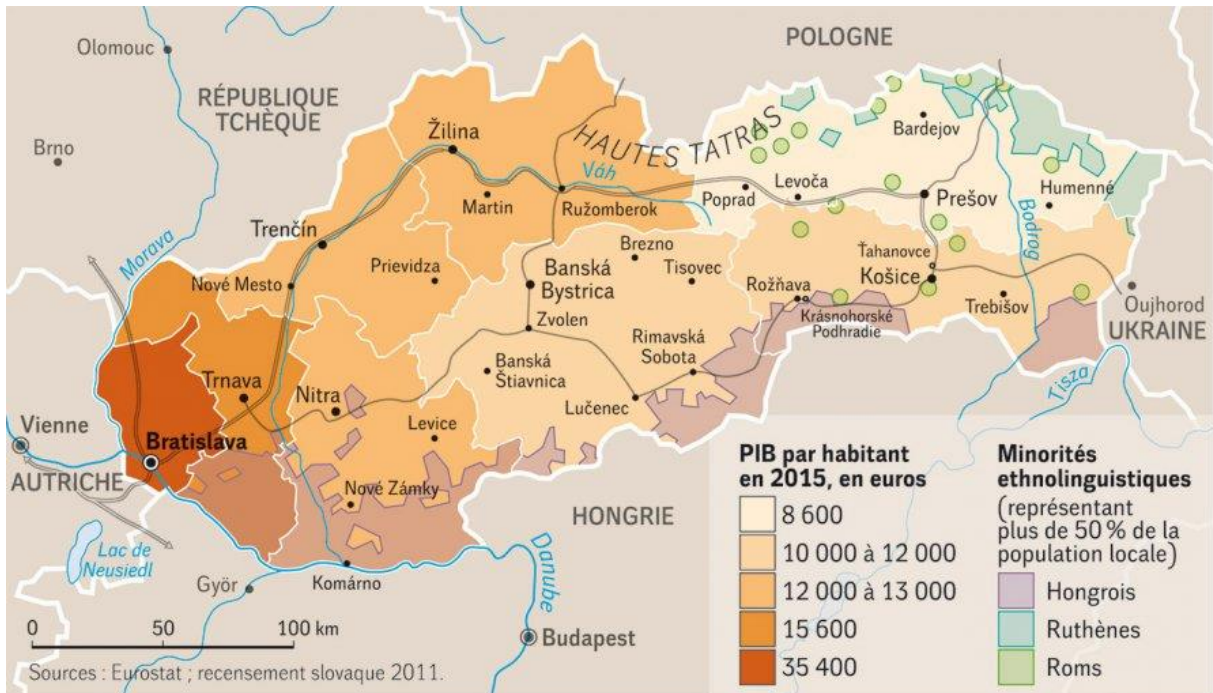


Annexe 1.9.3 : Photographie d'une plaque professionnelle dans une rue de Svilengrad (Etienne Ciapin, 2015). *La présence de l'indication dans les trois langues est un fort indice du caractère frontalier de la ville et de l'activité du dentiste, qui reçoit aussi une clientèle étrangère, frontalière ou de passage.*



Annexe 1.9.4 : Photographie d'une des principales salles de jeu de Svilengrad (photographie promotionnelle).

Annexes 1.10 – cartes de la slovaquie et de la partition ukrainienne



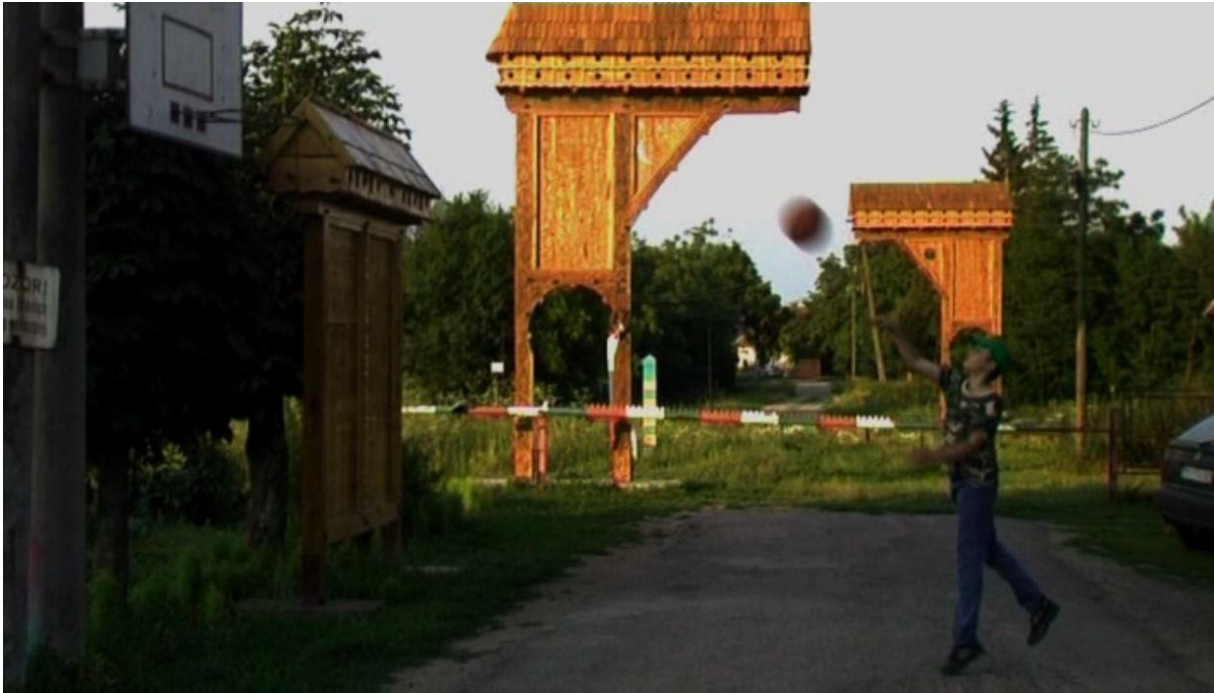
CÉCILE MARIN

Annexe 1.10.1 Carte Slovaquie : De profondes inégalités régionales au cœur de l'Europe centrale, par cécile Marin, Le monde diplomatique, septembre 2017



Annexe 1.10.2 Carte Séparatismes ukrainiens, par Agnès Stienne, Le monde diplomatique, mai 2017

Annexes 1.11 : Photographies à Mali Selmentsi et Velke Selmentse



Annexe 1.11.1 : Capture du documentaire *Hranica* de Jaroslav Vojtek, prise de vue de l'ancienne rue principale du village de Selmence coupée par la frontière slovaco-ukrainienne (on distingue mal la clôture barbelée traversant la bande d'herbe). De part et d'autre, des portiques de bois inspiré des traditions magyares ont été installés, symbolisant le lien villageois.



Annexe 1.11.2 : Capture du documentaire *Hranica* de Jaroslav Vojtek. Dialogue transfrontalier, par-delà la démarcation frontalière. Les premières années ayant suivi la partition, ce type d'échange par-delà la ligne soviétique étaient formellement interdit.



Annexe 1.11.3 : Capture du documentaire Hranica de Jaroslav Vojtek, images de la cérémonie du 10 août 2001, et du rassemblement pour le 55^{ième} anniversaire de la partition. Les villageois se massent de chaque côté de la frontière sous la surveillance des douaniers et policiers aux frontières.



Annexe 1.11.4 : Capture du documentaire Hranica de Jaroslav Vojtek , images de la cérémonie du 10 août 2001, et du rassemblement pour le 55^{ième} anniversaire de la partition. Les prises de paroles sont également religieuses, le clergé catholique joue un rôle identitaire pour les minorités nationales hongroises de l'étranger.



Annexe 1.11.5 : Capture du documentaire Hranica de Jaroslav Vojtek. Image du chantier de construction du check-point frontalier obtenu par les villageois, on distingue clairement les bornes frontalières slovaques et hongroises.



Annexe 1.11.6 : Capture du documentaire Hranica de Jaroslav Vojtek , L'ouverture officielle du poste frontalier donnera lieu à une cérémonie le 23 décembre 2005. On aperçoit le ruban jaune et bleu noué au ruban rouge, blanc et bleu bientôt coupé par les officiels et partagé entre villageois.



Annexe 1.11.7 : Capture du documentaire Hranica de Jaroslav Vojtek , L'ouverture officielle du poste permet les premiers passages de proximité. Ici, un homme détaille au documentariste ses achats côté ukrainien, en l'occurrence une bouteille de vodka.



Annexe 1.11.8 : Capture do documentaire Hranica de Jaroslav Vojtek. Le long de la frontière Schengen côté slovaque, une palissade barbelée a été installée.



Annexe 1.11.9 : Prise de vue à partir de la rue principale, côté ukrainien (Etienne Ciapin, 2015).



Annexe 1.11.10 : Prise de vue de la rue principale côté ukrainien (Etienne Ciapin, 2015). Aperçu de la prolifération des boutiques garnies de produits attendant que les acquéreurs franchissent le check-point.



Annexe 1.11.11 : Panneau runique magyare marquant l'entrée du village, côté ukrainien (Etienne Ciapin, 2015). Les deux villages disposent des mêmes panneaux, comme pour effacer symboliquement des décennies de partitions. Ces panneaux ont une signification politique pour les associations et partis politiques hongrois promouvant leur installation dans les villages et villes où résident d'importantes communautés hongroises « hors des frontières ».



Annexe 1.11.12 : un *Kopjafa* du côté slovaque (Etienne Ciapin, 2015). De même que les panneaux runiques et les portiques, le *Kopjafa* fait partie des marques patrimoniales et mémorielles liées à la culture hongroise, qui plus est à l'extra-territorialité et au souvenir.



Annexe 1.11.13 : Capture de la vidéo de l'inauguration des panneaux runiques en 2013, dont cérémonie d'inauguration, en 2013, a été filmée. Le prêtre bénit les panneaux runiques.



Annexe 1.11.14 : Capture de la vidéo de l'inauguration des panneaux runiques en 2013, cérémonie d'inauguration, en 2013, a été filmée. Outre le drapeau hongrois, on distingue le drapeau rayé blanc et rouge des bandes Árpád, étendard du parti fasciste Flèche-Croix (*Nyilaskeresztes Párt*), dirigé par Ferenc Szálasi pendant la seconde guerre mondiale.

Annexes 2 : Entretiens

Nota bene : Nous publions la grille qui nous a servie à avoir un cadre général pour mener les entretiens avec les personnes qui ont accepté l'échange. Comme signalé dans notre explication méthodologique, d'autres rencontres n'ont pas pris la forme d'un entretien classique ou ont refusé l'enregistrement (pour des raisons d'anonymat et malgré notre garantie de ne pas relater leur nom ou l'enregistrement), enfin, certaines situations d'enquêtes se sont avérées peu propices à l'enregistrement en tant que tel (son brouillé, bruits parasites), notamment des prises de son dans la rue ou en extérieur. C'est l'inconvénient du travail *in situ* hors du cadre d'un bureau ou d'un espace propice au silence et à la tranquillité. Chaque rencontre cependant a donné lieu à un compte-rendu et à un échange *a posteriori* avec l'équipier-traducteur, de même qu'à des prises de notes dans notre carnet de terrain. Des enregistrements et extraits d'enregistrements sont disponibles dans les annexes numériques (notice p.481).

Guide d'entretiens

Amorce : [Présentation de l'enquêteur] Cet entretien est anonyme, acceptez-vous d'être enregistré ? Nous sommes non loin de la frontière, est-ce que vous êtes du coin ?

Trajectoire de vie :

- Qu'est-ce que vous faites dans la vie ?
- Etes-vous originaire de [ville/village] ?

Pratique frontalières :

- Etes-vous souvent franchissez la frontière ?
- Qu'est-ce que vous faites de l'autre côté ?
- Est-ce que c'est facile de passer ? généralement, quelle route prenez-vous ?
- Il y a beaucoup de monde qui viennent de ce côté-ci ? pour y faire quoi ?
- Avez-vous une anecdote à me raconter sur la frontière ? un souvenir marquant ?

[en cas d'activité particulière : demande de précision sur la pratique, ses moyens, son but]

Rapport à l'espace / au voisinage

- Quelles sont les différences entre ici et de l'autre côté ?
- Qu'est-ce qui vous plaît ici ?
- Qu'est-ce que vous préférez là-bas ?
- Vous connaissez beaucoup de monde de l'autre côté ?
- Vous vous sentez [nationalité] ?
- Union Européenne

Questions variables en fonctions du terrain

Interface franco-suisse :

- travail et consommation transfrontalière
- CEVA/Leman express
- MCG/UDC (affiches, slogans, etc)

Interface bulgare-grec-turque :

- J'ai entendu qu'il y avait un mur barbelé de construit par ici ?
- Il y a beaucoup de monde qui passe par la route l'été non ? pour la Turquie ?

Interface transcarpathe :

- Est-ce que la crise ukrainienne ça a changer des choses ici ? que s'est-il passé ?
- Est-ce que vous pensez que l'Ukraine adhèrera à l'Union européenne ?
-

Questions générales sur le statut social

- Age
- Genre
- Nationaliste/citoyenneté
- Situation familiale et sociale
- Lieu d'habitation

Liste des entretiens réalisés

Caractéristiques de l'enquêté	N°	Lieu et date	Thématiques abordées	Restitution dans le texte
Agent des douanes françaises Femme Age non-précisé	1	Chambéry (Fr) Novembre 2014	Politiques douanières Différence police aux frontières / douanes Européanisation Pratiques professionnelles Informations sur les flux	Non Visée exploratoire (demande d'anonymat explicite)
Prêtre orthodoxe Bulgare Homme âge mur	2	Zlatograd (bg) Mars 2013	Trajectoire de vie et installation à Zlatograd Rapport au lieu, aux habitants Tourisme et visiteur du voisinage grec Entente inter-religieuse locale	Oui Réalisé avec Julien Doutré et Petar kanev
Artisans Bulgares Homme et femme Age mur	3	Zlatograd (bg) Mars 2013	Trajectoire de vie et quotidien à Zlatograd Travail dans le tourisme Changement et transition locale	Oui Réalisé avec Julien Doutré et Petar kanev
Gérants d'hôtel Bulgares Homme et femme (homme Pomak) Age mur	4	Zlatograd (bg) Mars 2013	Trajectoire de vie et quotidien à Zlatograd Travail dans le tourisme Ouverture du check-point et enjeu frontalier Changement et transition locale Dimension identitaire des Rhodopes	Oui Réalisé avec Julien Doutré et Petar kanev
Ingénieur hydraulique Bulgare Homme vieux	5	Zlatograd (bg) Mars 2013	Enjeux aquifères frontaliers Transition et développement local	Oui Réalisé avec Julien Doutré et Petar kanev
Imam Bulgare pomak Homme 22 ans	6	Startsevo (bg) Mars 2013	Trajectoire de vie Réalité quotidienne du village de Startsevo Dimension identitaire des Rhodopes Communauté pomak et rapport générationnels	Oui Réalisé avec Julien Doutré et Petar kanev

Membres du conseil municipal Bulgares pomak Hommes et femmes Age mur	7	Startsevo (bg) Mars 2013	Transition et vie quotidienne à Startsevo Développement local Réalité périphérique, frontière et montagne	Oui Réalisé avec Julien Doutre et Petar kanev
Touriste Bulgare Homme Résident a Smolyan	8	Zlatograd (bg) Mars 2013	Tourisme local Dimension identitaire des Rhodopes Trajectoire de vie	Oui Réalisé avec Julien Doutre et Petar kanev
Agent immobilier Turc Homme 30 ans	9	Grenoble (fr) Février 2016	Expériences à la frontière bulgare-turque Perception de la vie politique turque	Non Visée exploratoire
Journaliste Bulgare Femme Age mur	10	Svilengrad (bg) Août 2015	Gérante du musée de Svilengrad Histoire régionale et frontalière Rapports et pratiques frontalières Enjeu migratoire et murs anti-réfugiés	Oui
Agents municipales Bulgares Femmes (3)	11	Svilengrad (bg) Août 2015	Coopération transfrontalière Développement local et municipal Enjeu migratoire et murs anti-réfugiés	Oui
Officier des douanes Bulgare Homme Age mur	12	Check-point frontalier de Svilengrad (bg) Août 2015	Enjeu migratoire et murs anti-réfugiés Evolution des législations et politiques frontalières Quotidien aux check-point / franchissements	Oui (demande d'anonymat explicite)
Salarié agricole Bulgare Homme Vieux	13	Svilengrad (bg) Août 2015	Trajectoire de vie Travail frontalier saisonnier Evolution régionale / reconfiguration Inégalités Dimension identitaire	Oui
Journaliste Bulgare Homme Age mur	14	Svilengrad (bg) Août 2015	Présentation du journal de Svilengrad Histoire régionale et frontalière Faits-divers et criminalité Enjeu migratoire et murs anti-réfugiés	Oui

Gérant d'Hôtel Bulgare Homme Âge mur	15	Svilengrad (bg) Août 2015	Trajectoire de vie Opportunités économiques frontalières Enjeu migratoire et murs anti- réfugiés	Oui
Institutrice Franco-suisse Femme 28 ans	16	Genève (Chf) Novembre 2014	Trajectoire de vie Famille frontalière Pratiques frontalières Identité et représentations Enjeux frontalier (CEVA/MCG)	Oui
Juriste Franco-suisse Homme jeune	17	Genève (Chf) Novembre 2014	Trajectoire de vie Famille frontalière Pratiques frontalières Identité et représentations Enjeux frontalier (CEVA/MCG)	Non
Infirmière Française Femme jeune	18	Chembéry (fr) Janvier 2015	Trajectoire de vie Travail frontalier	Oui
Cheminot Français Homme Age mur	19	Annemasse (Fr) Mai 2017	Trajectoire de vie Evolution de la ville et la région d'Annemasse CEVA/Leman express	Oui (demande d'anonymat explicite)
Instituteur et auditrice financière Français 29 ans	20	Annemasse (Fr) Juin 2017	Trajectoire de vie Découverte du frontalier / de la Suisse Rapport au travail frontalier Rapport à Annemasse et région	Oui
Employé de commerce Français Homme Age mur	21	Annemasse (Fr) Mai 2017	Trajectoire de vie Travail frontalier Pratiques frontalières Enjeux frontalier (CEVA/MCG)	Oui
Enseignante Suisse Femme 34 ans	22	Genève (Chf) Mars 2016	Trajectoire de vie Travail frontalier Pratiques frontalières Enjeux frontalier (CEVA/MCG)	Oui

instituteur Suisse Homme 32 ans	23	Genève (Chf) Mars 2016	Trajectoire de vie Travail frontalier Pratiques frontalières Enjeux frontalier (CEVA/MCG)	Oui
Etudiante Polonaise Femme 22 ans	24	Banska Bystrica (sl) Novembre 2015	Trajectoire de vie Frontière polono-ukrainienne Pratique frontalières Identité / rapport à l'UE et à l'Europe	Non (visée exploratoire)
Accompagnateur touristique Ukrainien Homme 32 ans	25	Oujgorod (Ua) Novembre 2015	Trajectoire de vie Histoire de la transcarpatie Expérience de mobilités Pratique frontalières Crise ukrainienne, langues en Ukraine Identité / rapport à l'UE et à l'Europe	Non (visée exploratoire)
Journaliste Ukrainien Homme Age mur	26	Oujgorod (Ua) Décembre 2015	Histoire de la transcarpatie Evolution régionale / reconfiguration Evolution des législations et politiques Faits-divers et criminalité Crise ukrainienne, langues en Ukraine Identité / rapport à l'UE et à l'Europe	Oui (demande d'anonymat explicite)
Consultant en coopération transfrontalière ukrainien homme	27	Oujgorod (Ua) Décembre 2015	Histoire de la transcarpatie Evolution régionale / reconfiguration Evolution des législations et politiques Coopération transfrontalière Crise ukrainienne, langues en Ukraine	Non (visée exploratoire)
Doctorant (histoire) Ukrainien Homme 31 ans	28	Oujgorod (Ua) Novembre 2015	Trajectoire de vie Histoire de la transcarpatie Expérience de mobilités Pratique frontalières Crise ukrainienne, langues en Ukraine Identité / rapport à l'UE et à l'Europe	Non

Retraîtée Ukrainienne Femme Vieille	29	Oujgorod (Ua) Novembre 2015	Trajectoire de vie Pratiques frontalières (navettes)	Oui
Auxiliaire puéricultrice Ukrainienne Femme 24 ans	30	Oujgorod (Ua) Décembre 2015	Trajectoire de vie Histoire de la transcarpatie Expérience de mobilités Pratique frontalières Crise ukrainienne, langues en Ukraine Identité / rapport à l'UE et à l'Europe	Oui
Etudiant Slovaque Homme 20 ans	31	Kosice (Sl) Novembre 2015	Trajectoire de vie Représentations et pratiques frontalières Identité / rapport à l'UE et à l'Europe	Non (visée exploratoire)
Chômeuse Hongroise Femme 37 ans	32	Train hongrois (hg) Novembre 2015	trajectoire de vie Représentations et pratiques frontalières Identité / rapport à l'UE et à l'Europe	Non (visée exploratoire)
Doctorant (histoire) Hongrois Homme	33	Miskolc (hg) Novembre 2015	trajectoire de vie rapport familial à la frontière transcarpathe Identité / rapport à l'UE et à l'Europe	Non (visée exploratoire)

Entretien n° 16

NB : Cet entretien a été réalisé avec l'enquêtée après trois jours d'exploration dans le canton de Genève, il ne restitue pas les discussions informelles pourtant riches qui ont eu lieu pendant cette phase de terrain.

Entretien portant sur l'interface franco-suisse réalisé à Genève en Novembre 2014

Enquêtée : institutrice, 28 ans, franco-suisse, femme

Enquêteur : Est-ce que tu es frontalière, transfrontalière, comment est-ce que tu dirais ?

Enquêtée : bon je suis pas... maintenant je suis plus frontalière, je l'étais à l'époque du coup. Frontalière oui, mais je me sentais pas vraiment frontalières. Parce que frontalière, en général, c'est un terme qu'on utilise plutôt pour les gens qui travaillent en suisse, et qui sont français, et qui habitent en France. En général. Euh après moi... moi j'étais plus, bah j'étais française mais suisse aussi donc du coup j'avais un statut peut être un peu différent et j'étais étudiante sur Genève donc je me sentais presque plus « expatrié de Genève » plutôt que frontalière à ce moment-là (rires). Et puis comment je l'ai vécu ? euh bah pendant, pendant 5 ans, je prenais le bus tous les jours 45 minutes pour arriver à la fac. Ça a été très difficile la première année. Enfin très difficile, difficile.

Enquêteur : Le trajet ?

Enquêté : Non non pas le trajet. La vie à la fac parce que c'est une ambiance différente déjà de l'école, déjà juste le passage de l'école à la fac c'est difficile quel que soit le pays. Mais aussi le passage aussi d'un... ouais, d'un pays à un autre je l'ai senti aussi. En terme de social j'avais tous mes amis que j'avais depuis 15 ans - parce que j'étais 15 ans dans la même école- et puis je me suis retrouvé à la fac seule, en science de l'éducation ou je me suis retrouvé dans des amphithéâtre ou il y avait des gens qui se connaissaient depuis le collège en suisse qui est l'équivalent du lycée en France et il y avait déjà plein de petit groupe qui s'étaient formés, les gens se connaissaient d'avant parce qu'ils avaient un peu décidés ensemble depuis longtemps de faire enseignants. Donc euh voilà donc je me suis retrouvé au milieu de ça à essayer de créer des liens (rire) avec des gens

Enquêteur : ça c'est parce que y avait personne de de ton lycée en France qui était venu faire des sciences de l'éducation ?

Enquêté : Oui.

Enqueteur : Parce qu'après est ce que tu as par exemple rencontré d'autres personnes que tu connaissais de ton lycée mais qui était à l'université de Genève ?

Enquêté : Oui mais qui était dans des autres facs. Donc du coup j'avais pas, enfin, à l'origine j'avais vraiment l'intention de me créer une vie sociale nouvelle en me disant « je vais seul dans une nouvelle fac, je vais peut-être créer des nouveaux liens et... », finalement je me suis retrouvé à pas mal passer de temps avec d'autres qui été à l'université de Genève et qui était avec moi au lycée et que je voyais le reste du temps en dehors des heures de cours quoi. En dépit parce que j'avais envie aussi de de voilà de connaître cette nouvelle vie et puis de d'avoir un nouveau départ la bas mais ça a été difficile de créer des liens parce que bah voilà il y avait un peu ce... Ouais, j'ai ressentis un peu de la part des gens un peu une envie de pas trop s'investir dans de nouvelles relations, de pas trop créer de nouveaux liens, on sentait qu'ils avaient tous leur petite vie ici et qu'ils avaient pas envie de nouveauté. La première année j'ai pas vraiment rencontré des gens vraiment... que je peux considérer comme des amis. J'ai fait des

connaissances mais rien de plus. C'était aussi lié à l'environnement ou c'étaient des cours ou les gens venaient/repartaient. C'était des amphithéâtres de 400 personnes, il n'y avait pas grand-chose, voilà, pas d'occasion de se connaître mieux. Après ça a un peu évolué avec mes études parce que il y a eu une sélection qui a été faite, ont étaient moins nombreux. Il y a eu des petits groupes de séminaire qui étaient organisés. Donc l'occasion un peu de connaître un peu mieux les gens mais pareil toujours un peu cette impression que les gens voulaient pas créer de lien en dehors de ..

Enqueteur : Mais c'était que des gens qui venait de Genève à la base ?

Enquêté : A la base oui ça c'est important à préciser, c'est que en science de l'éducation à Genève il y a très très très très peu de gens qui viennent d'ailleurs que de Genève.

Enqueteur : Est-ce que c'est spécifique au canton de Genève ?

Enquêté : Voilà c'est bah c'est pour l'instruction publique qui relève du canton de Genève et donc la plupart de ce qui veulent enseigner sur Genève viennent de Genève. Donc c'est vrai que j'avais l'impression de rentrer, d'essayer de rentrer dans quelque chose dont je... enfin, sans y appartenir.

Enqueteur : Oui parce que c'est ça la question c'est pourquoi est-ce que finalement quand tu choisi d'aller en science de l'éducation à Genève du coup c'est pour travailler dans l'éducation dans le canton de Genève ?

Enquêté : Ouais

Enqueteur : Mais pourquoi pas avoir fait la même chose en France ?

Enquêté : (Rire) Bonne question, hum, bah parce qu'en fait, bon, j'étais... aprioris j'ai toujours su que je voulais faire enseignante. Je me suis dit « comment choisir des études les plus adaptés à ce que je veux faire ? » Mon objectif était pas obligatoirement de rester en France, ni d'aller en Suisse, je n'avais pas de prérequis de lieu. J'étais prête à aller un peu partout puis j'ai commencé à étudier tout ce qu'il y avait comme possibilité de formation et j'ai trouvé que la formation en France était trop légère qu'il n'y avait pas assez d'enseignements. Il y avait les sciences de l'éducation mais il n'y avait pas assez de stages, de pratique pas assez de (tousse) d'occasions, enfin, de vrai cours de science de l'éducation plutôt, que de passer, de faire une licence/maitrise dans un domaine qui n'est pas celui de la pédagogie et de se retrouver dans une classe formée quelque temps mais bien moins que ce que je pouvais trouver ailleurs. Et j'ai trouvé à Genève, enfaite ouais, c'est par hasard que j'ai vu que la formation à Genève était, paraissait, vraiment bien parce qu'il y avait un grand pourcentage de stages dès les première années, des cours qui étaient en même temps universitaires mais aussi en lien avec la pratique. Donc voilà sa me paraissait biens.

Enqueteur : Et quand tu as commencé l'université tu vivais toujours chez tes parents ?

Enquêté : Oui, en gros c'est par hasard que j'ai choisi ces études parce qu'elles me paraissaient plus adaptées et euh donc par hasard que je me retrouvée sur Genève, je ne savais pas encore si je voulais faire enseignante sur Genève ou pas.

Enqueteur : Parce que si t'avais été en France, ça t'aurait fait aller dans quel ville ?

Enquêté : Bah ça aurait été... bah sa dépend en fait. Après tu es muté je crois il y a une histoire...c'est eux qui te mutant ou ça les arrange si j'ai bien compris. Bon moi je ne pensais pas...

Enqueteur : Oui mais il aurait fallu que tu commences la fac.

Enquêté : Oui il aurait fallu que je que je choisisse une matière pour pouvoir faire cette matière et ensuite seulement pouvoir euh commencer les études... enfin proprement dite de science de l'éducation. Ou à la fac mais juste « science de l'éducation » mais il fallait aller à Angers c'est plus... voilà la formation m'a plu dans l'idée, donc je me suis dit « bon voilà je vais à Genève », après pour pratiquer je me suis dit « bah je verrais », je savais pas encore trop... J'ai vraiment fait en fonctions des études pas du travail. Voilà (rire) Et oui j'habitais encore chez mes parents

Enquêteur : Et tes parents aussi ils allaient sur Genève au travail ?

Enquêté : Ouais mon père est frontalier, vrai frontalier lui pour le coup dans le sens où il travaille à Genève mais il habite en France, il est français, enfin franco-suisse aussi. Et ma mère était frontalière avant, elle travaillait dans une banque à Genève, et puis maintenant elle travaille sur saint ju (rire), Saint julien en genevois.

Enquêteur Et donc toi tu te rendais tous les jours à l'université et puis les années passant et les diplôme passant maintenant tu te retrouves dans une situation différente puisque tu travailles à Genève.

Enquêté : Maintenant ouais, depuis l'année dernière j'habite sur Genève, euh , depuis que je travaille ça fait deux ans que je travaille, je suis devenu enseignante à Genève du coup, nos études été très portées sur l'enseignement genevois en suisse c'est quelque chose, même si il y a une harmonisation qui essaye de faire en sorte que les manières - enfin les études et la pratique- soit un petit peu interchangeable selon les canton, ça reste un peu encore difficile et ça reste encore, on reste formés par le canton pour le canton donc... Moi j'ai essayé et j'ai suivi la vague, je suis devenu enseignante sur Genève, j'ai postulé et puis voilà, en attendant de trouver peut être ailleurs.

Enquêteur : Donc t'es dans la situation ou t'habites et tu travailles en suisse. Donc en ayant la double nationalité. Et ou ta famille est toujours sur st julien en genevois. Et donc finalement tu fais des allez retour surtout pour la famille maintenant en fin de compte ?

Enquêté : Oui mais j'en fait finalement plus que je ne pensais, je m'attendais à avoir une vie plutôt... finalement rester sur Genève mais je me rend compte que je suis encore beaucoup sur les deux, même en terme... enfin je pense que j'ai encore besoin de revenir, pas tant chez mes parents, mais dans mon lieux d'origine, je sais pas je me sens bien chez moi à st julien en genevois, j'ai une vie sociale assez importante là-bas, je connais beaucoup de gens. Finalement j'ai gardé ce pied là-bas.

Enquêteur : c'est ça qui est intéressant parce que finalement c'est très facile d'y retourner et ça... (rire de l'enquêté). Donc en gros les transports en publique de Genève ont des bus qui passent ?

Enquêté : qui passent la frontière d'un coté à l'autre. Genève est un peu vraiment, vraiment une ile au milieu de la France donc les bus les frontaliers arrivent de tous les côtés par toute les frontière, il y a des bus aussi qui font le lien France-Suisse entre Genève et les petit villages alentours ou villes françaises.

Enqueteur : Ouais donc la seul différence c'est qu'il y a une espèce de de surtaxe aux billets ou à l'abonnement quoi ?

Enquêté : Ouais il y a un surplus qu'on doit payer quand on est dans la partie française, pour deux ou trois arrêts on paye une différence de deux ou trois euros, ou non ! un euro cinquante, par rapport au billet qui est de trois euro ou quelque chose comme ça.

Enqueteur : En dehors de ça c'est les mêmes bus les mêmes chauffeurs, les mêmes arrêts.

Enquêté : C'est des chauffeurs français et des bus suisses (rires) et c'est des contrôleurs français aussi.

Enqueteur : Et puis il y a aussi justement des nouveaux équipements, en développement donc le fameux métro.

Enquêté : oui il y a le CEVA donc c'est un nouveau métro qui est en pleine construction qui a pour but de relier les extérieurs de Genève avec l'intérieur de Genève, d'avoir un meilleur flux parce que c'est vrai qu'il y a beaucoup de circulation c'est très souvent coincé ils essayent de trouver des infrastructures pour désengorger Genève mais c'est difficile de... bah ouais la quantité de frontaliers, et même, enfin, c'est pas une ville qui a été faite pour avoir autant de circulation, du coup il ont mis en place un métro qui relie Genève mais aussi qui euh qui relie Genève à Annemasse qui est en France, ça a aussi été le sujet de pas mal de polémique euh parce que ça n'a pas toujours plu. Les frontaliers constituent un peu un sujet de polémique pour les genevois parce que dans un sens ils apportent de la main d'œuvre qualifiée ou moins qualifiée, et puis dans un autre sens il constitue un peu une « menace » parce qu'il y a des genevois qui ne sont pas embauchés finalement et puis sa créer de la jalousie aussi, il y a de la main d'œuvre frontalière et en général française qui est moins chère et embauchée moins chère, donc du coup les entreprises, c'est plus intéressant pour elle de les embaucher au détriment de genevois qui coûteraient plus cher donc voilà.

Enquêteur : Mais alors ça c'est intéressant parce par exemple quand on parle du travail, est ce qu'il y a des études ou des chiffres sur le nombre de genevois qui ne sont pas embauchés au bénéfice de main d'œuvre étrangère ? Et puis est qu'il y a - par ce que toi par exemple tu es venu t'installer ensuite à Genève- est ce que l'on sait aussi s'il y en a beaucoup qui habite à Genève? Comme toi, même si tu es Suisse aussi, disons que tu n'étais pas sur Genève à l'origine. C'est à dire qui sont venu s'installer à partir du moment où ils avaient un travail, et ceux qui vivent à l'extérieur et qui du coup reste frontaliers ?

Enquêté: je dirais qu'en fait il y a le marché du logement sur Genève qui est très très très... qui est en crise... C'est vraiment très très difficile de trouver un logement sur Genève moi j'ai passé deux ans à trouver un studio.

Enqueteur : C'est les prix surtout ?

Enquêté : Les prix ah ouais ! les prix sont très très élevés ! et puis même en étant près à mettre le prix c'est très difficile de trouver, donc il y a même des genevois qui habitent sur France. Il y en a même de plus en plus ! (rire) Et donc la proportion de personne qui travaillent à Genève venant de l'extérieur et qui décide de s'installer à Genève, il y en a très peu. Je pense que je suis dans la minorité. Moi j'ai fait ce choix pour les conditions de vie. Je pense que je suis prêt à mettre plus d'argent pour vivre mieux, c'est à dire pas loin de mon travail, pas faire comme j'ai fait pendant 5 ans, à être dans l'aller-retour dans les bouchons avec le bus pendant des heures, puis c'est aussi une manière de plus participer, de plus être ancré dans la vie locale quoi, ça avait plus de sens pour moi d'habiter sur Genève. Mais la plupart ne font pas ce choix. Parce que ce qui intéresse sur Genève c'est plus le travail par rapport à la France ou c'est plus difficile de trouver du travail. A Genève le taux de chômage est plus bas et les salaires bien plus élevés. Donc ce qui intéresse c'est plus le travail et moins la vie sociale. Puis même la vie sociale est

accessible car à partir du moment où on habite autour de Genève on peut venir le week end, sortir sur Genève on peut profiter des activités culturelle sans pour autant habiter à Genève.

Enqueteur : C'est une question de cout finalement ? Que ce soit pour la vie quotidienne ou que ce soit pour ... Parce que finalement en gros ce que tu me dis c'est un confort de vie plus élevé, par ce que justement tu ne vas pas perdre une heure et demi de trajet par jour ?

Enquêté : Voilà c'était aussi mon objectif en étant, en habitant ici. Mais j'ai réussi à trouver seulement dans le cadre d'une collocation avec d'autre personne qui cherchaient aussi un studio et on s'est mis à quatre pour avoir une collocation. Parce que c'était quasiment impossible de trouver un studio.

Enqueteur : Et du coup c'est d'autres suisses ?

Enquêté (rire) : Non c'est tous des ... Ah non en fait non je dis des bêtises ! Il y a un brésilien, qui est en train de se faire naturalisé !

Enqueteur : Suisse ?

Enquêté : Qui va pas tardé à être naturalisé suisse normalement. Il y a aussi une tessinoise, donc du coup de la suisse italienne, et un gars de Neuchâtel, donc qui est suisse aussi. Oui voilà donc oui c'est des suisses dans l'ensemble mais qui sont pas de Genève. Mais ouais c'est, il y en a peu des gens qui prennent la décision d'habiter à Genève.

Enqueteur : Du coup pour les uns comme pour les autres dans la vie quotidienne sa implique beaucoup de chose différente ? D'être de telle nationalité ou de telle autre ? D'habiter de tel côté ou de tel autre ? En dehors des temps de déplacement et de travail c'est quoi ce que ça implique Comment est que quelqu'un peut jouer de la frontière, la subir ou l'utiliser à son avantage ?

Enquêté : Alors, la plupart des gens essaye de l'utiliser à leur avantage, c'est normal donc du coup beaucoup de genevois vont faire leurs courses en France. Parce que la viande est beaucoup moins chère, en général tous les produits alimentaires sont moins chers en France. Les français -enfin les frontaliers !- ont tendances a plutôt venir profiter des activités culturelle, enfin de la ville, le bénéfice de la ville. Les genevois profitent de la campagne française, la montagne, quoique il y en a aussi en suisse donc pas plus que ça non plus.

Enqueteur : Parce que c'est vrai que la montagne immédiate du coup est sur la France. En tout cas pour Genève comme il y a le lac finalement c'est vrai que sa crée aussi une autre destination, non ?

Enquêté : Oui il y a aussi le Jura qui n'est pas trop loin, le Vallet non plus, enfin c'est à peu près pareil. Ça revient à peu près au même dans l'ensemble. Toutes les activités sont souvent moins chères en France quelles qu'elles soient. Les produits et les activités donc, beaucoup de genevois profitent de ça, et voilà !

Enqueteur : Et à l'inverse les français c'est plus le faite que Genève c'est la grande ville ?

Enquêté : Voilà parce que il n'y a pas de grande ville à proximité en France à part...la ville la plus proche sa serait Annecy et encore ce n'est pas très grand ou Thonon, pas grand non plus. Donc après sa serait Lyon ou Chambéry ou Grenoble mais c'est beaucoup plus loin !

Enqueteur : Oui c'est beaucoup plus loin. Parce que ouais pour les grande surface c'est intéressant parce que c'est quantifiable quoi. Le ratio la différence on va dire sur un indice I

pour des courses de suisses qui font leur courses en suisse ils dépensent... Toi par exemple tu dirais que tu ferais combien de pourcent tes courses moins chère si tu faisais tes courses que tu fais en suisse en France sur les même produit sur les même course comme ça ? Pour un mode de vie qui est pas le même qu'un ménage, qu'une famille avec deux ou trois enfant

.Enquêté : Sa dépend sur quoi, dans l'ensemble si j'essaye de faire dans l'ensemble je pense que je vais dépenser ouais un bon tiers de plus. Voir la moitié en plus que ce que je dépenserai en France pour la même chose. Après sa dépend sur quoi. Par exemple sur la viande c'est énorme. (Rire)

Enqueteur : Et ça vient d'où ça ?

Enquêté : Euh sa vient ben de quelque chose à l'origine qui est plutôt bien. Dans le sens ou en suisse ils ont une protection de l'agriculture, une protection des agriculteurs en général qui fait que sa fait des prix haut mais ou à l'origine le but est de préserver tout ce qui est agriculture suisse, le local et tous les produits qu'on trouve, enfin il y a quasiment, enfin un grand pourcentage de produits qui viennent de suisse mais qui du coup pour bien payer les agriculteurs mettent les prix plus hauts. Et en France c'est vrai qu'on va avoir plus facilement de la viande mais qui sera de moins bonne qualité.

Entretiens n°24

Entretiens portant sur l'interface polono-ukrainienne à visée exploratoire réalisé à Banska Bystrica en Novembre 2015

Enquêtée : étudiante, 22 ans, femme, polonaise

Enquêteur : Ok, donc vous vivez près d'une frontière ?

Enquêtée : Oui, à 10 km de la frontière ukrainienne en Pologne.

Enquêteur : Et dans quel village, ou ville ?

Enquêtée : Dans la ville de Przemyśl

Enquêteur : Combien y a-t-il d'habitants dans cette ville ?

Enquêtée: 65000.

Enquêteur : Ok, 65000. Donc, vous disiez que c'était proche de la frontière ukrainienne. A combien de kilomètres ?

Enquêtée: A environ 9 kilomètres de (nom de ville ukrainienne)

Enquêteur : Et il y a une douane ?

Enquêtée: Oui, c'est la douane la plus importante entre la Pologne et l'Ukraine.

Enquêteur: Elle est grande ? j'imagine que la route est une autoroute ?

Enquêtée (hésitations) : Eh bien... Il y a beaucoup de voitures, et beaucoup de gens qui sont à pieds parce qu'il y a des passages ouverts pour ceux qui veulent y aller. Ils sont appelés les fourmis (tchelnoki).

Enquêteur: Les fourmis ? (rires) C'est un nom qui... que les gens ?...

Enquêtée: Parce qu'ils portent des sacs lourds, c'est pour ça qu'ils sont appelés les fourmis.

Enquêteur: Ah ! C'est intéressant. Et qui les appelle les fourmis ?

Enquêtée: Les gens qui vivent en Pologne près de la frontière, les gens qui travaillent à la frontière.

Enquêteur: Oui

Enquêtée: (rire) Tout le monde les appelle les fourmis.

Enquêteur: Et donc, quelles choses transportent-ils ?

Enquêtée: (hésitation) Ca dépend, généralement quelqu'un chose à manger parce que c'est moins cher en Pologne qu'en Ukraine.

Enquêteur: D'accord, donc dans ce cas c'est des ukrainiens venant en Pologne ?

Enquêtée: Oui, c'est le plus commun.

Enquêteur: Et dans l'autre sens ?

Enquêtée: Les polonais vont en Ukraine mais pour acheter de l'alcool ou des cigarettes parce que c'est 4 fois moins cher en Ukraine.

Enquêteur: Oui, j'imagine.

Enquêtée: Ou peut-être plus que 4 fois.

Enquêteur: Et de quel genre de gens s'agit-il ? Je veux dire, comme tout le monde ?

Enquêtée: Oui, il n'y a pas de différence.

Enquêtée: Jeunes, vieux, riches, pauvres... Tout le monde (rires). Des familles. Tout le monde.

Enquêteur : D'accord, et donc y a-t-il des gens des deux côtés qui vont d'un autre côté pour trouver du boulot ?

Enquêtée: Généralement, les ukrainiens viennent travailler en Pologne. Les polonais n'ont pas d'intérêt à aller travailler en Ukraine (rires). Il n'y a pas de boulot.

Enquêteur: Oui. Pas de boulot en Ukraine, et la différence de salaire j'imagine.

Enquêtée: Oh oui, la différence de salaire c'est comme (hésitations). En Ukraine, ils gagnent 100 €, le plus faible, et en Pologne 300 €

Enquêteur: Oui, c'est donc une grosse différence

Enquêtée (en même temps) : c'est donc trois fois plus.

Enquêteur: Et vous savez par exemple si près de la frontière il y a beaucoup d'ukrainiens qui travaillent ?

Enquêtée: Il y en a beaucoup. (rires). A Przemyśl il y en a beaucoup, il y a une grande communauté ukrainienne comme une diaspora, je suppose, de 4000 personnes.

Enquêteur: Ah oui. Et dans quel genre de milieux travaillent-ils ?

Enquêtée : Généralement ils construisent des routes... Je ne sais pas ce qu'ils font là. Certains font le ménage. Ils vendent juste des produits... Ils viennent avec, ils les vendent.

Enquêteur: Ok, et à part pour le travail, y a-t'il des personnes qui traversent pour le tourisme ?

Enquêtée: Oui. Nous avons une école ukrainienne dans notre ville, donc... Mais ils ont besoin d'un Visa. Les ukrainiens ont besoin d'un Visa en Pologne, donc... S'ils ont un visa, ils peuvent étudier.

Enquêteur: Ah, il n'y a donc pas de législation qui leur permet d'entrer pour environ 30 kilomètres

Enquêtée: Il y en a une mais qui veut aller à l'école de Przemyśl pour le tourisme ? Que pour les études peut-être.

Enquêteur: Ah, d'accord ! Et peut-être juste pour travailler ?

Enquêtée: Ou pour le travail, oui.

Enquêteur: Parce que ce visa de... 30 kilomètres. Non 30 kilomètres ce n'est pas un visa.

Enquêtée: Oui, ils ont juste besoin d'un passeport.

Enquêteur: Ok, mais si on veut aller à ...

Enquêtée: A Cracovie ou dans une ville plus lointaine, il faut un visa.

Enquêteur (en même temps) : on a besoin d'un visa. Oui. Et donc c'est un visa commun pour toute la Pologne, ce n'est pas comme ...

Enquêtée: Les polonais n'ont pas besoin de visa pour aller en Ukraine, simplement d'un passeport. Mais les ukrainiens ont besoin d'un visa. Ils ont un visa pour le travail, les études. Plusieurs visa ... (hésitations) ... quels genres de visa ont-ils ? Visa d'étudiants...

Enquêteur: Visa pour le tourisme, peut-être ?

Enquêtée: Visa pour le tourisme, visa pour le shopping (rire). Il y a environ 10 genres de visas.

Enquêteur: C'est très intéressant... Et le prix aussi... Et ce dont on parlait, dans le bus. Le fait que certains d'entre eux... ils veulent aller...

Enquêtée: Oui, certains n'ont pas de raisons pour traverser la frontière. Ils ont un visa pour la Pologne et vont dans d'autres pays. Mais c'est dangereux pour eux.

Enquêteur: C'est sûr. S'ils se font attraper, c'est un gros risque.

Enquêtée: Oui, ils ne seront pas autorisés à venir en Pologne ou dans un autre pays. Ils vont juste rester en Ukraine. Ça ne vaut pas le coup.

Enquêteur: Oui. Et donc vous parliez d'une communauté ukrainienne dans votre ville ? Mais quels genres d'éléments, par exemple comme moi en tant qu'étranger, quels genres d'éléments pourrais-je voir qui pourraient me faire comprendre que qu'il y a une communauté ukrainienne dans cette ville polonaise ?

Enquêtée: On a une école ukrainienne, une maison nationale ukrainienne, un cimetière ukrainien (rire)... Quoi d'autre ? Il y a... C'est appelé (parle ukrainien) ou quelque chose comme ça. C'est une grande communauté. Ils organisent différents événements, des concerts... Oui.

Enquêteur: Qui l'a construit ?

Enquêtée: Oh mon dieu, je ne sais pas, ça a été construit il y a longtemps. (rires) Je crois que c'était au XVIIIème siècle et il porte le nom de (nom ukrainien)

Enquêteur: Parce que... Quel âge à cette frontière d'ailleurs ?

Enquêtée: (hésitations) C'est vieux. Je suppose... peut-être environ (autres hésitations). Plus de 50 ans je crois. C'était à peu près il y a 50 ans.

Enquêteur: (hésitations) Et pouvez-vous me décrire un petit peu, en pratique le ...

Enquêtée: A quoi ressemble la frontière ?

Enquêteur: Oui.

Enquêtée: Donc d'abord il y a deux côté, depuis la Pologne et l'Ukraine. Si on part de la Pologne, à pieds ou en voiture, ça dépend. Si on est à pieds, on doit juste aller dans le bâtiment, il y a un point de contrôle polonais. On montre notre passeport, il doit être valide, plus d'un mois avant la fin de validité, sinon on reste. Donc, on va là, on montre notre passeport, ils regardent si on est dans (hésitations) l'ordinateur, si on a fait quelque chose de mal ou ... quelque chose. Si on passe celui-là, on va plus loin, au point de contrôle ukrainien. On redonne notre passeport et ils donnent un coup de tampon pour pouvoir entrer en Ukraine, et on est en Ukraine ! (rires). Et pour le retour c'est pareil. Et si on veut traverser en voiture, il y a aussi un point de contrôle en Pologne et en Ukraine. Il faut enregistrer la voiture quand on y va en voiture. Et bien sûr quand on va là-bas on ne peut pas prendre de viande, parce que c'est interdit. Tous les produits faits à base de n'importe quel animal.

Enquêteur: Mais (hésitations). Vous savez pourquoi ?

Enquêtée: Parce qu'il y a quelque chose en rapport avec la grippe. La grippe porcine ou quelque chose comme ça et maintenant c'est interdit. Mais les gens le font quand même.

Enquêteur: Dans les deux sens ?

Enquêtée: Oui. Par exemple, quand les polonais retournent en Pologne, seule la douane polonaise vérifie ça, et pareil dans l'autre sens, seule la douane polonaise vérifie pour les ukrainiens. Les ukrainiens s'en fichent.

(rires)

Enquêteur: Et d'ailleurs, à propos du contrôle ...

Enquêtée: On peut avoir un contrôle personnel si (hésitations)

Enquêteur: S'ils voient que (hésitations)

Enquêtée: Oui, s'ils voient qu'on a ... Et quand on retourne dans notre pays, on doit dire ce que l'on a. On doit ouvrir nos sacs et montrer ce qu'on a.

Enquêteur: Et (hésitations) et est-ce que la police surveille tout ?

Enquêtée: Oui.

Enquêteur: Pour tout le monde je veux dire. Pas seulement pour les étrangers.

Enquêtée: Pour tout le monde. Non, pour les polonais aussi, et pour les ukrainiens encore plus. (rire) Donc oui, c'est le problème.

Enquêteur: Et avez-vous assisté à certains problèmes à la frontière ?

Enquêtée : (hésitations). Ca dépend, parce que l'union européenne ... Les habitants ont des moyens différents pour y aller. D'autres salles. Parce que les ukrainiens ont besoin d'un visa, ils ont besoin de vérifier si le visa est valide, où ils vont, pourquoi ils y vont ... des choses comme ça alors que du côté polonais ce n'est pas nécessaire. Juste le passeport et c'est tout.

Enquêteur: Ok.

Enquêtée: Juste un passeport et c'est tout.

Enquêteur: Et vous n'avez jamais vu quelqu'un être attrapé par un officier ?

Enquêtée: Je l'ai vu (rires). Je l'ai vu, ils avaient beaucoup de choses interdites.

Enquêteur: Et donc ? Pouvez-vous me raconter la petite histoire ?

Enquêtée: Ce n'est pas une grande histoire. On revenait avec nos amis, j'étais petite alors mais je m'en rappelle. C'était un grand bus, il y avait environ 40 personnes et deux femmes ont acheté des peintures. Puis les vieilles personnes ont quitté le bus parce que les contrôleurs qui contrôlaient à la frontière leur ont demandé de partir. Puis ils ont trouvé 3 peintures qui étaient interdites en Pologne.

Enquêteur: Les peintures interdites ?

Enquêtée: Oui, ça dépend lesquelles.

Enquêteur: Il y a un marché noir de l'art ?

Enquêtée: Oui, quelque chose comme ça. Et... les femmes ont dû payer...

Enquêteur: Et ils ont pris les peintures ?

Enquêtée: Non, ils ne les ont pas prises. Parce qu'elle a dit qu'elle ne savait pas, elle a raconté que c'était la première fois parce qu'elle avait un nouveau passeport. Et elle a dit « c'est la première fois, je ne savais pas ». Et après certaines personnes avaient des extras de cigarette et d'alcool et on leur a pris.

Enquêteur: Oui. Parce que ce n'était pas un gros problème.

Enquêtée : Ce n'était pas un gros problème.

Enquêteur: Et... oui parce que j'ai entendu quelque chose au musée d'Oujgorod. C'était intéressant d'ailleurs. C'était comme (hésitations) il y avait des salles avec beaucoup d'images saintes : grecques orthodoxes, catholiques grecques, vous savez, beaucoup de peintures avec de l'or et des choses comme ça. Et c'était toutes les choses que les douanes d'Oujgorod avaient récupérées à des trafiquants, des trafiquants d'art.

Enquêtée: Oui, on ne peut pas prendre des animaux, des animaux morts, du cuir animal comme le cuir de crocodile, il est interdit, on ne peut pas... de l'ambre, des drogues bien sûr et d'autres choses.

Enquêteur: Oui, bien sûr.

Enquêtée: Je vous enverrais une photo si je trouvais le moyen de vous envoyer une photo.

Enquêteur: Oui, avec plaisir. Et (hésitation) retour à la ville ! (rires). Vous parliez des événements culturels de la communauté ukrainienne. Est-ce une communauté qui se mêle à la population polonaise ?

Enquêtée: Oui, j'ai beaucoup d'amis qui s'y mêlent. Des amis dont la mère est ukrainienne et le père polonais, ou le père ukrainien et la mère polonaise. Ils sont bilingues, ils parlent polonais et ukrainien.

Enquêteur: Et donc vos amis qui sont dans cette situation savez-vous quelles langues ils parlent ?

Enquêtée: Ils parlent les deux langues.

Enquêteur: Les deux. Et à la maison, dans la rue je veux dire ? Vous pouvez entendre parler ukrainien dans la rue ?

Enquêtée: Bien sûr (rires). Bien sûr on peut entendre parler ukrainien. Il y a beaucoup de gens qui viennent juste faire du shopping dans ma ville donc il n'est pas difficile d'entendre parler ukrainien. Mais mes amis étaient à l'école ukrainienne et ils apprenaient l'ukrainien et ils ont dû passer des examens en polonais et en ukrainien. Ils dansent et chantent les danses nationales. La tradition est très forte.

Enquêteur: Ok. Et ça ne pose pas de problèmes ?

Enquêtée: (rires). Ça crée des problèmes parce que les gens de ma ville sont généralement très patriotes et ils n'aiment pas beaucoup les ukrainiens. Mais il n'y a pas eu de grosse querelle. Enfin si il y en a eu une la semaine dernière (se trompe, marmonne), l'année dernière quand deux garçons sont allés au centre commercial retrouver des amis et se sont pris en photo devant un drapeau rouge et noir.

Enquêteur: Rouge et noir ?

Enquêtée: Oui, c'est le drapeau de l'UPA.

Enquêteur: l'UPA ? C'est quoi l'UPA ?

Enquêtée: L'armée insurrectionnelle ukrainienne. C'est l'armée qui se battait contre les russes ... mais ils ont tué beaucoup de polonais.

Enquêteur: Ah oui, c'est à Donbass ?

Enquêtée: Non, c'est comme Bandera, vous savez qui est Bandera ? Donc ils étaient de ce côté, et ils ont pris la photo parce qu'un journaliste est allé les voir et leur a dit : « Oh vous êtes ukrainiens ? » « Oui nous sommes ukrainiens » « Vous savez, il y a une action en Pologne qui [parce que c'était à propos du Maidan et de tout ce qu'il se passe en Ukraine et il a dit :] vous savez, tous les étudiants ukrainiens prennent une photo avec ce drapeau et vous êtes ukrainiens, vous devriez supporter votre pays, et prendre une photo ». Donc ils ont pris la photo et l'ont postée sur les réseaux sociaux ukrainiens et il y a eu un gros débat après ça. « Ils sont fans de Bandera, ils sont de l'UPA et ils veulent tuer les polonais » (rires) et il y a eu un gros débat là-dessus.

Enquêteur: Parce que l'armée de Bandera, c'est un élément historique important ?

Enquêtée: Oui, c'est vraiment un personnage historique en Ukraine, mais les ukrainiens ne le traitent pas en héros. Et l'UPA n'est pas traitée comme un groupe de héros ou quelque chose comme ça.

Enquêteur: Oui, bien sûr. A propos, c'est plutôt curieux pour moi parce que je pensais à ce genre de truc ... rouge et noir

Enquêtée: En Ukraine c'est normal et ce n'est pas interdit en Pologne mais les polonais sont...

Enquêteur: Non, mais je pensais que c'était plus à l'est de l'Ukraine que ces choses peuvent arriver.

Enquêtée: (hésitations) Non, c'est difficile à expliquer parce que quand j'étais en Ukraine pour deux semaines, dans chaque pièce, dans chaque maison, dans chaque magasin j'ai vu les deux drapeaux, comme le rouge et noir et le nouveau, bleu et jaune. Donc pour moi c'est quelque chose de normal et ce n'est pas interdit en Pologne mais les gens pensent ... Ils voient cet événement, qui s'est passé il y a plus de 70 ans et c'est pour ça qu'ils sont vraiment contre ça.

Enquêteur: Oui, bien sûr.

Enquêtée: Donc c'est le problème. Mais en Ukraine on peut voir les drapeaux rouge et noir de partout. Aux arrêts de bus, peints en rouge et noir... Ce n'est pas un problème.

Enquêteur: Et il y a (hésitations) Comment dire ?... Comment pourriez-vous décrire ce lieu, près cette frontière ? D'ailleurs, quelle est le nom de cette région ?

Enquêtée: Je ne sais pas si elle a un nom particulier. C'est juste la frontière mais (parle polonais)

Enquêteur: D'accord. Parce que, j'ai rencontré quelques ukrainiens qui parlaient de la Transcarpatie.

Enquêtée : Oui, c'est appelé en polonais. Parce que les Carpates sont une chaîne de montagne entre la Pologne et l'Ukraine. Et nous sommes (répète le même mot en polonais) et ils sont (autre mot polonais). Nous sommes la Subcarpatie et ils sont la Transcarpatie.

Enquêteur : Ah d'accord. Vous êtes la Carpatie du sud ?

Enquêtée: Subcarpatie, oui. (continue de parler)

Enquêteur: Donc, Subcarpatie, Transcarpatie et près des Roumains ? Il a quelque chose ? Transylvanie peut-être ?

Enquêtée: Peut-être... C'est (hésitations) (parle polonais) mais je ne sais pas comment ils les appellent.

Enquêteur: Ah, c'est intéressant, je ne pensais pas qu'il y avait ces deux noms.

Enquêtée: Je n'y suis pas allée, donc je ne sais pas.

Enquêteur: Oui, c'est intéressant. Et donc j'imagine que s'il y a des gens qui font des achats, qui veulent acheter des choses, et même pour travailler... j'imagine qu'il y a une communauté culturelle et donc on peut trouver, bien sûr des inscriptions en polonais dans la rue, et des drapeaux etc. mais peut-être des inscriptions en cyrillique sur les magasins... en ukrainien.

Enquêtée: Oui, c'est bien plus commun maintenant que ça l'est en Ukraine. Quand on va en Ukraine, à environ 5 km de ma ville, on peut voir les panneaux en polonais et en ukrainien. Dans les magasins (nom polonais) est le moins cher, donc les ukrainiens viennent en énorme groupe pour acheter des choses. (rire)

Enquêteur: Et peuvent-ils payer en (hésitations)

Enquêtée: Ils payent avec de la monnaie polonaise. Ils doivent faire le change, mais certaines choses sont moins chères. Ils achètent des yaourts, du café, des saucisses, tout (rire) tout ce qu'ils peuvent. Oh, les choses pour les enfants, je ne sais pas comment ça se dit en anglais.

Enquêteur: (hésitations) Oui

Enquêtée: Ah ça s'appelle des (pampers ?) = des couches en polonais

Enquêteur: Oh oui (en français :) Ça s'appelle des couches, des couches culottes. (en anglais) : je le dis pour m'en rappeler mais je ne sais pas comment on dit en anglais.

Enquêtée: Oui, moi non plus. On appelle ça (pampers) et ils viennent en acheter parce que c'est bien moins cher en Pologne, les choses pour les enfants.

Enquêteur: Et donc à propos de l'argent, ils doivent faire le change.

Enquêtée: Oui ils doivent changer leur hryvnia ukrainienne pour des zlotys polonais.

Enquêteur: Et avez-vous entendu des choses à propos de trafics, des petits trafics ou même des mafias aussi ?

Enquêtée: J'en ai entendu parler mais pas dans ma région. Mais dans une autre il y a eu de gros problèmes avec la mafia.

Enquêteur: Oui j'imagine.

Enquêtée: C'est la mafia la plus importante en Ukraine. Odessa mafia. Il y a eu de gros problèmes. Un ami à moi a eu des problèmes avec Odessa, parce qu'il avait besoin d'un visa d'études et il devait être là, mais il n'a pas reçu le visa à cause de la mafia.

Enquêteur: Ah, c'est un ami ukrainien ?

Enquêtée: Oui. Et donc il n'a pas reçu son visa donc il ne peut pas venir, et il devra venir pour le prochain semestre.

Enquêteur: Ok. Mauvais mauvais. Et donc, à part ça, vous n'avez rien entendu à propos de quelque chose en particulier, près de votre ville ?

Enquêtée: A propos de la mafia dans ma ville ? Non, pas beaucoup.

Enquêteur: Ou à propos de trafics ? Pas nécessairement une mafia organisée mais juste des histoires ou que des gens savent que ça arrive ?

Enquêtée: Ça arrive, bien sûr que ça arrive. Par exemple quand les gens trafiquent (hésitations) Non, il y a une chose intéressante parce que les gens prennent des choses qu'ils vont utiliser pour se battre à Donbass. Ils trafiquent ça.

Enquêteur: Comme des armes ?

Enquêtée: Oui (rires). Des choses comme ça. Mais je ne sais pas si ça a un lien avec la mafia.

Enquêteur: Ah oui. Et j'ai une question, vous penserez peut-être qu'elle est idiote mais si on n'est pas à la douane entre les deux pays, et qu'on marche dans le pays le long de la frontière, à quoi ressemble la frontière ? Est-ce que c'est juste comme une ligne imaginaire ou y a-t-il des clôtures, des murs ?

Enquêtée: Il y a une frontière verte.

Enquêteur: Une frontière verte ?

Enquêtée: (hésitations) Comme, par exemple... Il n'y a que 5 ou 6 douanes entre la Pologne et l'Ukraine. (compte) 5, 5 douanes en fait. Et (hésitations) les gens ne vont pas très souvent en Ukraine parce qu'ils ont peur des choses qui s'y passent en ce moment. Donc, avant, quand j'étais petite, on attendait à la frontière 4 ou 5 heures ou encore plus, et maintenant c'est 1h maximum. Quand on y va à pieds c'est 15 minutes et on est du côté ukrainien. Ce n'est vraiment pas loin.

Enquêteur: Et quand par exemple on est dans la montagne, ou dans la forêt, ou quelque chose comme ça, et qu'on veut traverser mais pas par une douane...

Enquêtée: Ce n'est pas possible. Parce qu'il y a ce qui s'appelle une brigade noire.

Enquêteur: Une brigade noire ?

Enquêtée: Oui, et le voisin de ma grand-mère travaille là, et ils vérifient. Ils ont (hésitations) ils ont du matériel très cher pour vérifier si quelqu'un traverse. Ils peuvent sentir la température des corps. Ils utilisent beaucoup de choses.

Enquêteur: Donc c'est le nom des officiers de la frontière polonaise ?

Enquêtée: On appelle ça (parle polonais).

Enquêteur: Et donc vous pensez que si je viens dans votre ville, je serais autorisé à demander une interview avec ce monsieur ?

Enquêtée: Un ukrainien ?

Enquêteur: Avec ce monsieur de la brigade noire.

Enquêtée: Oh, je ne pense pas. Je pense que ce serait impossible parce qu'ils ne peuvent pas parler de leur travail.

Enquêteur: Oh, d'accord.

Enquêtée: Mais peut-être que vous pouvez trouver beaucoup d'articles à ce sujet sur internet.

Enquêteur: Oui, je pense

Enquêtée: (hésitations) Ou peut-être des interviews mais ils avaient, vous savez, les visages floutés et les voix changées pour ne pas les reconnaître.

Enquêteur: D'accord. Parce que, vous m'avez dit quelque chose d'intéressant. S'il y a moins de gens qui vont en Ukraine, mais j'imagine qu'il y a plus d'ukrainiens qui viennent en Pologne.

Enquêtée: Oui, il a énormément d'ukrainiens qui viennent en Pologne.

Enquêteur: Et entre les deux, par exemple, est-ce que votre municipalité a un accord d'amitié avec une municipalité en Ukraine ?

Enquêtée: Je n'en ai aucune idée.

Enquêteur: Je pense que ça doit être écrit sur internet.

Enquêtée: Oui

Enquêteur: C'est intéressant pour moi parce qu'il y a des gens qui travaillent dans différents instituts en Pologne, peut-être dans votre ville d'ailleurs, qui est comme un institut de coopération Carpate. Il y en a 4.

Enquêtée: Ok, peut-être.

Enquêteur: Oui, parce qu'il y en a un en ;;; un en Pologne, un en (hésitations) Ukraine, à Oujgorod d'ailleurs

Enquêtée: Oui, donc peut-être que l'un d'entre eux est dans ma ville mais je n'en suis pas sûre.

Enquêteur: Je regarderai. Mais ...

Enquêtée: Je sais que nous avons des consuls.

Enquêteur: Un consul ? Un consul ukrainien ?

Enquêtée: Oui, dans ma ville.

Enquêteur: Et y a-t-il un consul de police ?

Enquêtée: En Ukraine ?

Enquêteur: Oui.

Enquêtée: Il y en a un à Lviv.

Enquêteur: A Lviv, oui.

Enquêtée: Oui.

Enquêteur: Mais pas à Oujgorod ?

Enquêtée: Il y en a un, je suppose qu'il y en a un. Dans les grandes villes comme Loutsk, Vinnytsia, à Termopol, dans les grandes villes ukrainiennes il y en a. Même à Frankivsk.

Enquêteur: Ok. Et je sais que certains officiels des deux pays ou certaines entreprises veulent augmenter la coopération entre les territoires.

Enquêtée: Il y a, entre ma ville et Lviv, une coopération entre ces deux villes.

Enquêteur: Et savez-vous quelles genres d'activités ils veulent augmenter ?

Enquêtée: Je suppose que c'est plus par rapport à la culture, au partage de la culture. Parce que le maire de ma ville est allé à Lviv parce que des polonais ont reçu des maisons là-bas, des maisons polonaises. Parce qu'il y a une grande communauté polonaise. Donc je pense que c'était pour ça, pour recevoir ces maisons.

Enquêteur: Ok. Mais à propos de ces différentes communautés, parce que c'est intéressant, c'est comme un mix de population.

Enquêtée: Oui parce que, par exemple, pendant la 2nde guerre mondiale, j'avais de la famille en Ukraine. Mon arrière-grand-père est venu en Pologne et ses sœurs sont restées en Ukraine. Maintenant j'ai de la famille à Ivano-Frankivsk parce qu'elles sont restées là et que leurs fils se sont mariés avec des ukrainiennes, leurs filles se sont mariées avec des ukrainiens et j'ai des cousins là-bas. Mais ils ne parlent pas Polonais, juste ukrainien.

Enquêteur: Quel est le nom de la ville dont vous avez parlé ?

Enquêtée: Ivano-Frankivsk. Ce n'est pas très loin d'Oujgorod. C'est comme à mi-chemin de Lviv.

Enquêteur: Et donc vous avez des cousins mais (hésitations)

Enquêtée: 2 cousins mais ils ne parlent pas polonais. Ils comprennent peut-être un peu mais ils ne parlent pas.

Enquêteur: Mais vous vous parlez ukrainien.

Enquêtée: Oui (rire), je parle ukrainien, donc je peux rester en contact avec eux.

Enquêteur: Et entre votre famille, votre famille proche, en Pologne, et cette famille, quelle est l'histoire ? Sont-ils en contact ?

Enquêtée: C'est une situation difficile, parce qu'ils étaient en contact quand ma mère était petite. Et quand elle avait environ 18 ans, ils sont venus dans ma ville. Puis le contact s'est perdu. Ils ne nous ont pas contactés pendant environ 20 ans. Et maintenant j'ai décidé de rencontrer ma famille parce que je savais que j'avais de la famille en Ukraine. Et je ne connaissais que le nom et la ville, c'était tout, rien de plus. Pas de prénoms, pas de date de naissance, rien. Et donc, je faisais des recherches et finalement j'ai trouvé. Donc c'était l'an dernier, pendant le réveillon de Noël ukrainien. C'est la première que nous avons parlé via skype. On a repris contact mais c'était difficile. J'ai cherché pendant 4 mois, et finalement j'ai trouvé, mais c'était difficile. Mais à part ça j'ai beaucoup d'amis en Ukraine.

Enquêteur: Oui, et vous allez souvent leur rendre visite ?

Enquêtée: Oui, généralement 1 fois par mois.

Enquêteur: Une fois par mois ?

Enquêtée: Ou parfois encore plus souvent. Je vais y aller en novembre. Je ne suis pas sûre encore, mais je vais aller en Ukraine.

Enquêteur: Et qu'est-ce que vous faites quand vous allez là-bas ? Vous y allez en bus?

Enquêtée: Oui. Enfin, ça dépend. En bus, en groupe avec des amis, c'est organisé. Ou alors, comme depuis 2 ans, je vais à la frontière à pieds, puis je prends un Marshrutka ukrainien jusqu'à Lviv. Et là, j'utilise des trams, ou...

Enquêteur: Et à combien de kilomètres de votre ville est Lviv ?

Enquêtée: Environ 85 km. Ce n'est pas loin.

Enquêteur: Non, ce n'est pas loin.

Enquêtée: C'est à deux heures en Marshrutka. Et c'est intéressant, vraiment intéressant, quand je suis allée à Lviv pour la première fois en Marshrutka, j'ai eu peur (rires). Parce que je ne savais pas où je devais descendre, quelque chose comme ça. Maintenant je n'ai plus peur.

Enquêteur: Vous savez, ma première expérience en Marshrutka c'était à Sofia, en Bulgarie parce qu'ils ont les mêmes...

Enquêtée: Mais ce n'est pas les mêmes.

Enquêteur: Ah, c'est...

Enquêtée: Les Marshrutka ukrainiens, c'est fou.

Enquêteur: Ah oui ? Comment pouvez-vous décrire ces Marshrutka ukrainiens ?

Enquêtée: On peut monter dedans où on veut, il suffit juste de faire un signe dans la rue et le chauffeur s'arrête. On donne de l'argent, et on demande où l'on veut sortir. Alors il s'arrête et on sort. Il y a beaucoup de gens et pas de places limitées. (rire). Il peut vraiment y avoir beaucoup de monde.

Enquêteur: D'accord. Et j'ai entendu qu'il y a eu une élection en Ukraine il y a quelques jours.

Enquêtée: Oui, mais je n'ai vu aucun résultats. Parce que je n'ai pas réussi à les trouver sur internet. Peut-être qu'ils n'étaient pas encore officiel.

Enquêteur: Oui, peut-être.

Enquêtée: Je les attends. (rires)

Enquêteur: Parce que je demandais à mon ami Pavlo, s'il y avait des candidats dans cette élection locale, parlant de la thématique frontalière, et ce qu'ils en disent. Il fait des recherches à ce sujet, et on en reparlera ensemble quand je retournerai à Oujgorod.

Enquêtée: J'ai prévu d'y aller aussi. Vers la fin de novembre, ou au début du mois de décembre. J'ai juste besoin de mon passeport.

Enquêteur: Oui, nous en reparlerons, peut-être qu'on pourra partager le...

Enquêtée: Je ne lui parle pas de ça, de la situation en Ukraine.

Enquêteur: C'est intéressant. Et en Pologne y a-t-il quelque chose à propos de cette frontière ? A l'échelle locale ou peut-être internationale ?

Enquêtée: Non, nous avons voté en Pologne, et aussi localement.

Enquêteur: C'était un vote local ?

Enquêtée: C'était pour les localités mais aussi pour tout le pays. Donc les polonais ont choisi la partie qui n'est pas vraiment (hésitations) ouverte à l'Ukraine. Donc quand on avait l'ancien président, Komorowski, il était plus ouvert. Il est même allé au parlement ukrainien et il a parlé là. Et maintenant nous avons un nouveau président, qui est vraiment stupide je dirais (rires).

Enquêteur: Quel est son nom ?

Enquêtée: Duda. Andrzej Duda. Mais il est (hésitations) je ne sais pas pourquoi il est devenu président. Il avait juste deux pourcent de voix de plus.

Enquêteur: Et de quel côté est-il ?

Enquêtée: Ils sont très patriotes... Oui ils sont nationalistes.

Enquêteur: Conservateurs ?

Enquêtée: Oui, c'est comme ça.

Enquêteur: Et ils sont comme orthodoxe, je ne sais pas ?

Enquêtée: C'est vraiment (hésitations) C'est comme un parti catholique, ils aiment vraiment l'église, et il y a eu cet accident à Smolensk, en 2010 et ils sont fou de ça j'imagine, parce que le président précédent y est mort, et maintenant ils veulent mettre un énorme monument dans toutes les villes pour lui. Et pour moi c'est vraiment idiot après 5 ans, (hésitations) c'était le 25, un dimanche, et après ça on regardait sur internet quelque chose à propos de ça, et il disait un grand merci à l'ancien président qui est mort à Smolensk, parce qu'il les a aidé à gagner les élections, et c'était idiot. 5 ans après sa mort. Mais les gens sont vraiment idiots, et je suppose que les jeunes gens n'ont pas voté pour lui. Les jeunes ont voté pour Kukiz. C'est nouveau qu'il... C'est un vieux chanteur. Vieux je veux dire... pas en âge (rires). Et donc les jeunes ont voté pour Kukiz. Et les vieilles grands-mères qui adorent aller à l'église ont voté pour Duda, c'est pour ça qu'il a gagné. Parce que les jeunes, par exemple, nous n'avons pas voté, parce que nous sommes ici donc, on n'a pas pu aller voter.

Enquêteur: Mais vous, vous n'êtes pas (hésitations) je veux dire, c'est une question personnelle donc vous n'êtes pas obligée d'y répondre.

Enquêtée: Oui, d'accord.

Enquêteur: Vous ne semblez pas suivre la religion, allez à l'église, et les choses comme ça.

Enquêtée: Pas beaucoup, parce que je pense qu'ils ne sont pas ouverts d'esprit. Quand ils sont entendu que j'étudiais l'ukrainien, ils ont dit « tu es stupide, parce que l'ukrainien va disparaître ». Donc, pour moi c'est tout à fait idiot de penser comme ça.

Enquêteur: Et, avez-vous d'autres histoires, comme l'histoire de votre famille, ou avez-vous des anecdotes concernant la frontière, cette région, ou même à propos du côté polonais, les gens qui parlent de l'Ukraine : est-ce qu'il y a quelques blagues, des expressions... Vous parliez des fourmis par exemple. Ce genre de choses. C'est très intéressant pour moi parce que ça m'aide à comprendre, vous savez, la représentation en fait.

Enquêtée: Quand j'étais petite, j'étais tout le temps en train d'attendre de traverser la frontière pour entendre le (parle ukrainien), parce que ça veut dire « bonsoir » en ukrainien et j'étais tout le temps « Maman, réveille moi parce que je veux entendre (répète les mêmes mots en ukrainien) ». Mais je ne sais pas si j'ai vraiment des anecdotes. Ma famille...

Enquêteur: Vous demandiez à votre mère de vous réveiller ?

Enquêtée: Oui, parce que je voulais entendre quand le contrôleur nous disait (bonsoir en ukrainien). Et c'était très intéressant pour moi d'entendre un autre langage.

Enquêteur: Ca veut dire que vous étiez intéressée par le langage ukrainien ?

Enquêtée: Ca m'intéressait quand j'étais petite, je suppose. Parce qu'il y avait beaucoup de jolis endroits à voir. De belles places culturelles, la nature... C'est très intéressant.

Enquêteur: C'était un élément important ? Ce pour quoi vous avez décidé d'apprendre le langage ?

Enquêtée: Je pense que c'était aussi un élément important. Parce que quand j'étais petite j'étais en contact avec mes amis ukrainiens et ils ne parlaient pas polonais. Donc depuis que je suis

petite j'entends ce langage de partout, ils me parlaient en ukrainien, donc ce n'est pas vraiment surprenant que j'ai choisi d'apprendre cette langue. Mais (hésitations) je n'avais pas prévu de choisir l'ukrainien. J'avais un autre plan, mais je suis contente maintenant.

Enquêteur: Et donc, vous être de la génération de l'Union européenne en Pologne. La génération qui est devenue adulte (hésitations) adolescente puis adulte au moment où la Pologne est entrée dans l'Union Européenne.

Enquêtée: Ca a changé, parce qu'après qu'on ait rejoint l'union européenne, on a du introduire ces visas pour les ukrainiens. Avant l'UE ils n'avaient pas besoin de visa pour venir en Pologne. Je pense que c'est la seule chose qui a changé. Et les prix, bien sûr ! (rires). Parce que, quand on va en Ukraine, tout est bien moins cher qu'en Pologne.

Enquêteur: Les prix en Pologne ont augmenté depuis l'entrée dans l'UE ?

Enquêtée: Oui, et les prix en Ukraine ont baissé.

Enquêteur: Et à cause de la crise des trains peut-être ?

Enquêtée: Oui, et c'est aussi à cause de (parle ukrainien) Parce que les polonais ne vont pas là-bas. Je ne vois pas beaucoup de touristes polonais à Lviv par exemple.

Enquêteur: Que pensez-vous de l'Union Européenne d'ailleurs ?

Enquêtée: Ce que je pense de l'Union Européenne... Je pense qu'ils ne sont pas vraiment (hésitations) unis (rires). Ils devraient avoir qu'une voix. Si on est contre la Russie, on devrait être contre la Russie. Ca ne devrait pas être certaines personnes contre la Russie et d'autres qui les aident, pour moi ce n'est pas comme ça. Si on a signé des documents avec l'Ukraine, on ne devrait pas le faire avec la Russie. Pour moi c'est le principal problème.

Enquêteur: Et à propos de votre région, de votre ville ? Je ne sais pas, vous pensez que ça a aidé dans un sens d'en faire partie ?

Enquêtée: Ca a sûrement aidé mais ma région est la plus pauvre de Pologne. (rires). Parce que nous sommes près de l'Ukraine, c'est la raison.

Enquêteur: Et est-ce que les polonais qui habitent dans une autre partie du pays par exemple, est-ce qu'ils connaissent bien votre région ?

Enquêtée: Non. Quand je suis allée à un tournoi polonais à (nom polonais) c'est près de la mer, et les filles des autres équipes me demandaient : « d'où viens-tu, d'où viens-tu ? » et je disais Przemyśl et elles me disaient « oh, donc on a besoin d'un passeport pour aller chez toi ».

Enquêteur: Ah oui, elles pensaient que vous veniez d'Ukraine ?

Enquêtée: Oui, et je leur ai dit : « si je venais d'Ukraine, je n'aurais pas fait ce tournoi polonais » (rires). Donc, c'est vraiment idiot. Les gens ne viennent pas dans notre région parce qu'ils disent que c'est pauvre, qu'il n'y a rien à voir, donc pourquoi devraient-ils venir parce qu'on est comme les ukrainiens. Mais je m'en fiche qu'ils disent qu'on est ukrainien. Je parle ukrainien (rires). Mais je m'en fiche. Si quelqu'un me dit ukrainienne c'est ok.

Enquêteur: Et d'ailleurs, à propos de la crise en Ukraine, que pensez-vous de ça, et qu'avez-vous entendu ? Je veux dire, est-ce que c'est un sujet important, dans votre ville ou votre famille ?

Enquêtée: Les ukrainiens ne veulent pas parler de ça pour être honnête. J'ai essayé d'en parler à mes amis, pour savoir ce qu'ils en pensaient, mais ils ne voulaient pas en parler. Mais ça a commencé parce que les étudiants ukrainiens sont allés au centre-ville pour faire grève et ils ont protestés, parce qu'ils ne voulaient pas être traités différemment des étudiants de l'Union Européenne, ils ne voulaient pas de corruption. Et ça a commencé de là. Les gens disaient qu'ils devaient rejoindre l'Union Européenne, et puis les gens qui vivent à l'est de l'Ukraine (parle

ukrainien), cette partie, ils ont dit qu'ils voulaient rejoindre la Russie. Et c'est pour ça que ça a commencé.

Enquêteur: J'ai entendu que cette région, Donbass, Donetsk etc., étaient liés à de hautes...

Enquêtée: Oui, c'était les plus riches. C'est les plus riches, et maintenant c'est vraiment difficile parce que à (parle ukrainien), il n'y a rien. Parce qu'ils se sont battus et les bombes, les choses comme ça ont détruits la ville. Et même l'équipe de football joue ses matchs à Lviv. Ce qui est étrange parce qu'ils vont à l'ouest de l'Ukraine pour jouer leurs matchs.

Enquêteur: Oui, c'est fou. J'imagine que ça crée beaucoup de problèmes.

Enquêtée: Oui. Quand mon père était à (nom de ville ukrainienne), c'était très sympa, il nous a montré les photos et maintenant il n'y a plus rien. Et la nuit dernière, environ 200 personnes sont mortes dans cette partie du pays.

Enquêteur: La nuit dernière ? Et c'était dans une bataille ?

Enquêtée: Oui, par des bombes. C'est vraiment difficile parce que mon professeur va à (nom de ville ukrainienne) C'est là qu'ils se sont battus, et elle collecte des choses pour eux, comme de la nourriture, des vêtements, tout ce dont ils ont besoin dans la vie quotidienne.

Enquêteur: Pour les gens ?...

Enquêtée: Qui vivent là, oui.

Enquêteur: Les habitants qui quittent leurs maisons ?

Enquêtée: Oui.

Enquêteur: Parce que j'ai entendu qu'à Oujgorod, il y a des associations pour aider les combattants par exemple.

Enquêtée: Oui il y a les mêmes ... Dans ma ville, elle collecte des choses comme ça. Et elle va là-bas pour aider. Et elle aidait les gens qui vivaient dans les hôpitaux psychiatriques, des choses comme ça. Et il y a deux jours, il y a eu des tirs près de cet hôpital, et ces gens étaient juste effrayés, et la dame qui aide là-bas a écrit sur facebook et a remercié ma professeure par texto parce qu'ils ont donné des fauteuils roulant, des jouets parce qu'il y a des enfants. Et de la nourriture, des vêtements, tout le nécessaire, ils l'ont reçu. Mais c'est difficile.

Enquêteur: Bien sûr.

Enquêtée: Pour eux c'est difficile parce qu'il y a beaucoup de polonais, ou des gens qui ont des origines polonaises... Et c'est (hésitations) c'est difficile de partager son opinion sur le sujet.

Enquêteur: Oui, j'imagine.

Enquêtée: Parce que je ne suis pas anti-Ukraine, je suis plus pro-Ukraine, c'est pour ça. La langue ukrainienne est unique, je dirais. Parce que c'est le même problème avec la langue, les ukrainiens sont bilingues, ils parlent ukrainien et russe. Mais quand on va à Donbass, dans cette partie de l'Ukraine, les gens parlent juste russe. Et quand on commence à parler ukrainien, les gens regardent comme si on était stupide. Et je me rappelle, c'était en août, ce garçon qui était de l'est de l'Ukraine, je ne me rappelle plus de quelle ville, ah de Zaporijia. Et quand on m'a dit qu'il était ukrainien, j'ai commencé à lui parler et il a commencé à me regarder comme ça et j'ai dit « que se passe-t-il ? » et il a répondu « je ne comprends pas ». Et j'étais comme « Pourquoi ? Tu es ukrainien, je parle ukrainien ». Il a dit « je ne parle que russe », et me suis dit « super ». Je parlais et il ne me comprenait pas, donc il n'y avait pas d'intérêt à parler, parce que je ne parle pas russe.

Enquêteur: Et est-ce que les deux langues sont très différentes ?

Enquêtée: Oui, on peut sentir la différence. Les deux utilisent le cyrillique, mais il a des différences. Il y a des différences entre les deux, et quand quelqu'un parle on peut sentir la différence entre le russe et l'ukrainien.

Enquêteur: Ah, et une autre question intéressante : est-ce qu'il y a des accents différents entre les différentes régions ukrainiennes ?

Enquêtée: Oui il y en a. (rires)

Enquêteur: Pour le polonais j'imagine que c'est la même chose.

Enquêtée: Oui, il a des accents différents. Ils ont des formes dialectiques, et ils utilisent (parle ukrainien) qui est un mixe entre l'ukrainien et le russe. Donc quand je parle à mes amis de Lviv, les gens de (nom de ville ukrainienne) ne me comprennent parfois pas, parce qu'ils utilisent des mots différents, et il y a (parle ukrainien, deux mots similaires) et je ne me rappelle pas du troisième. Mais ils ont des cultures différentes, des langages différents. Il y a un groupe polonais qui s'appelle (nom polonais) et ils chantent en (nom polonais). Ça sonne un peu comme de l'ukrainien mais ce n'en est pas, ils ont des mots différents. Je peux vous envoyer plus tard cette chanson si vous voulez.

Enquêteur: Et, une autre question : il y a beaucoup de ;;; en Slovaquie, à Ujgorod, mais est-ce qu'il y a ces gens en Pologne ?

Enquêtée: (hésitations) je n'en ai pas entendu parler. Je n'ai jamais demandé à personne. Je ne sais pas. Je devrais demander (rires).

Enquêteur: Avez-vous quelque chose d'autre à dire ? Ou un dernier mot ? (rires)

Enquêtée: Je ne pense pas.

Enquêteur: Ok, donc merci beaucoup.

Enquêtée: De rien (rire).

Entretiens n° 20

Entretiens portant sur l'interface franco-suisse réalisé à Annemasse en juin 2017

Enquêtée 1 : auditrice financière, femme, 29 ans, français

Enquêté 2 : instituteur, homme, 29 ans, français

Enquêteur : Annemasse 14 juin. Faut bien faire un peu de pro ! OK, donc racontez-moi un peu, ça fait combien de temps déjà que vous êtes dans cet appartement ?

Enquêté 1 : Début août, mais plutôt septembre.

Enquêté 2 : Ouais, donc huit mois ? Neuf mois ? Dix mois ? Dix mois, un peu moins d'un an

Enquêté 1 : Bah non !

Enquêté 2 Bah si, de août a juin.

Enquêté 1 : Ah si, non pardon ! (rire)

Enquêté 2 : Un peu moins d'un an, tout ce qui est question mathématique je répondrai.

Enquêteur : Donc un appart, ce n'est pas vraiment au centre d'Annemasse, ou on peut dire que c'est au centre ?

Enquêté 2 : Si si si, au centre d'Annemasse.

Enquêteur Pas loin de la gare.

Enquêté 1 : Pas loin du centre centre.

Enquêté 2 : Ouais si si si, pas loin de l'hyper centre d'Annemasse.

Enquêteur : Voilà, et comment vous avez atterrit ici alors ?

Enquêté 1 : Moi j'ai pas choisi.

Enquêté 2 : (chante) J'ai pas choisi....

Enquêté 1 : Comme la plupart des gens qui vivent ici. (rire)

Enquêté 2 : Ouais bah a cause de mon concours d'instituteur.

Enquêteur : Donc tu as réussi le concours, et affectation du coup à Annemasse ?

Enquêté 2 : Ouais mais en fait c'est lié aussi à la situation de cette région, vu que c'est une région qui explose euh démographiquement, bah en gros il y a énormément de de besoin en prof a cette endroit-là. Donc du coup quand tu passes le concours en région Rhône-Alpes, dans l'académie de Grenoble, si tu demandes autre chose que la haute savoie et que tu l'as pas et bien tu as la haute Savoie Et bien du coup on s'est retrouvé la, parce que Annemasse parce qu'on voulait vivre en ville, et que Annecy, euh Annecy j'aurai pas eu de poste et du coup on aurai du faire trop de route tout ça donc on a eu l'idée de se mettre pas loin de.

Enquêteur : Parce que c'est plus demandé à Annecy qu'a Annemasse ?

Enquêté 2 : Ouais, Annecy c'est l'Eldorado de la haute Savoie. Le but de tout les gens qui vivent en Haute Savoie, et qui vivent ailleurs qu'a Annecy, sauf les hauts Savoyard de souche qui vivent dans leur bled quoi, si tu veux vivre en ville en haute Savoie tu veux vivre a Annecy quoi.

Enquêteur D'accord, mais parce que ?...

Enquêté 2 : Bah parce que le cadre est magique quoi.

Enquêteur : Ouais.

Enquêté 2 : Parce que c'est très beau, parce que c'est super tranquille, parce que c'est bobo, et que du coup les gens ont une espèce de... Ouais ... Les haut-savoyards sont bizarre. (rire) En arrivant à Annemasse on pensait, en arrivant à Annemasse l'année dernière, quand j'ai demandé Gaillard, mes collègues me disait : « mais t'es fou euh va pas la bas ». En mode c'était Chicago dans leur tête, vu que c'est hyper rural et que la seule ville qu'il connaisse c'est Annecy, Annemasse pour eux c'est euh c'est Bagdad quoi, vraiment.

Enquêteur : Oui ça a la réputation de ...

Enquêté 1 : Oui, bah moi encore hier je rencontrais des gens je leur disais que j'habitais à Annemasse ils ont tous fait la grimace alors qu'il était jamais venu à Annemasse. Ils sont d'Annecy et pour eux Annecy c'est au-dessus de tout. Annemasse en plus il y a un peu la réputation de craindre entre guillemet, parce que contrairement à d'autres villes frontalière t'as des gens plus pauvres, plus euh.

Enquêté 2 : C'est aussi parce que c'était le cas, parce que la ville elle se transforme à une vitesse incroyable et que en gros ça prend, enfin faudra regarder mais. Ah non, c'est Saint Julien l'année dernière, c'est pas la même chose. Parce qu'à Saint Julien l'année dernière, il y a une nana qui m'avait expliqué qu'il y a plus d'un millier d'habitants par an en plus à Saint Julien en Genevois. Et là c'est juste que la ville elle se métamorphose à une vitesse incroyable et en gros en quinze ans ça c'est métamorphosé. Non mais c'est vrai, il y a une dizaine ou une quinzaine d'années, Annemasse c'était une ville euh pauvre, en mode banlieue pauvre de Genève, et c'était pas c'était pas l'endroit le plus stylé ou habité et puis voilà quoi.

Enquêté 1 : Mais encore aujourd'hui, il y a plein de faits, j'ai lu dans le petit journal d'Annemasse, qu'Annemasse c'était la troisième ville la plus inégalitaire de France après Neuilly et Paris.

Enquêté 2 : C'est pas aujourd'hui.

Enquêté 1 : Non mais je veux dire, c'est encore le cas aujourd'hui.

Enquêté 2 : Ah oui.

Enquêté 1 : Non mais je veux dire qu'aujourd'hui c'est encore une des villes les plus inégalitaires de France, donc c'est encore pas l'Eldorado quoi.

Enquêté 2 : Mouais.

Enquêté 1 : Pour certains ouais.

Enquêteur : Et justement, avant de débarquer ici, c'était quoi les images par exemple, qui vous serait venu à l'esprit, si jamais on vous disait Annemasse ?

Enquêté 1 : Ville dortoir, grise, dégueu euh...

Enquêté 2 : Ouais mais avant qu'on t'en parle tu pensais déjà ça ?

Enquêté 1 : Bah avant de venir vivre ici justement de ce que j'avais entendu.

Enquêteur : Il y a deux ans en arrière je te dis Annemasse.

Enquêté 1 : Je vois ouais, non, j'y vais pas, c'est moche, c'est gris, c'est la ville dortoir de Genève

Enquêté 2 : Ouais non moi j'en pensais rien, j'en savais rien. Mais justement en fait, moi je m'en suis rendu compte, l'année dernière je travaillais à Saint Julien, et du coup l'année dernière pendant un an j'ai gravité en Haute Savoie et tout ça, et je me suis fabriqué malgré moi une

image mentale d'Annemasse en mode ville dégueu euh qui craint et tout ça parce qu'en gros j'avais que des écho de haut savoyard, et de gens qui y habitais pas, et en fait du coup quand est arrivé le moment et que j'ai compris que du coup les seul endroit où je peux avoir des poste c'était par-là, c'est là qu'avec mon pote Edward on a pris la caisse, je t'avais dit ? Qu'on allait faire chaque école de rêve de la haute Savoie, et on s'est dit non mais d'accord, les gens sont des malades.

Enquêté 1 : Non mais moi j'étais dégoûté par contre au début je voulais pas, je disais non mais on va vivre a Annecy, tu ferras la route et tout. Moi je voulais pas vivre ici parce que vraiment. Non mais c'est vrai, j'avais vraiment une image négative, j'étais en mode je viens pas vivre ici, tu te débrouille.

Enquêteur : Et la première fois que vous êtes venu ici justement ?

Enquêté 2 : Bah on est pas venu ensemble.

Enquêteur : Toi tu faisais le tour des écoles ?

Enquêté 2 : Bah en gros, la première fois que je suis venus ici je suis arrivé, bah au rond-point d'en haut là. Je suis arrivé comme ça, avec mon pote en voiture on a pris la sortie d'Annemasse on est arrivé j'ai fait attend on est à Annemasse la ? Il me dit oui, je dis mais qu'est ce qu'il ont les gens ? Parce que c'est une ville euh, c'est une ville normale quoi, c'est vraiment une ville normale, et même moi je trouve que ça fait même petite ville.

Enquêteur : Ouais parce que c'est pas, enfin la taille des immeubles par exemple est assez basse.

Enquêté 2 : Non bah en fait t'as un quartier justement, t'as le quartier du Perrier, qui est derrière la bas, qui est le quartier chaud d'Annemasse, et qui es justement, nous, quand on a fait le tour des écoles, quand tu vas voir les école du Périer tu va un peu avoir cette image que tu peux avoir dans certaine ville, des quartiers périphérique de grande ville ou tu as quand même des grande tours avec les école coincé au milieu, voilà qui font pas rêver les gonzes qui ont envie d'aller y travaillé, voilà quoi. Mais après, euh pff c'est pas euh c'est pas Chicago quoi !

Enquêté 1 : Moi je t'ai fais confiance du coup, parce que la première fois que je suis venu ici, c'était pour signé pour l'appart oui.

Enquêté 2 : Oui bah oui et puis attend il y a eu Gaillard aussi, c'est à dire que moi j'ai fait les école, il y a eu trois école à Annemasse qu'on est venu voir, et du coup les écoles de Gaillard, non les trois écoles de Gaillard en REP, dont celle où je bosse aujourd'hui, et en gros l'école de gaillard ou je bosse je me suis dit mais c'est là que je veux être en fait. Parce que Gaillard c'est euh c'est même pavillonnaire quoi.

Enquêté 1 : T'as même les montagnes et tout.

Enquêté 2: Autour de l'école a quelque immeuble parce que ça construit sans arrêt, tas des frontalier à côté de l'école, mais tas des petites maisons de partout.

Enquêté 1 : c'est ça qui est marrant à Annemasse, c'est que tu as plein de maison encore, mélangé avec les immeuble, parce qu'on sent qu'avant, que ça s'est développé super vite quoi donc c'est tout, ça a était tout hétérogène.

Enquêté 2 : Ouais parce que ici, tu pars à pied, selon ou tu vas tu va tomber que sur des barres d'immeuble toute neuve ou pas trop neuve, si tu pars de l'autre côté, tu as des petites maisons partout. Et des fois tu as. Non mais tu vois la maison qu'il y a au milieu de la cours ? Enfin il y a une maison quoi, le mec il a dû être content quand il a su que c'était acheté quoi. (rire)

Enquêteur : Et ça c'est parce qu'au niveau de l'immobilier du coup c'est en plein boum ?

Enquêté 1 : Bah en fait je pense que les gens qui investissent ici il font bien quoi. Genre nous notre immeuble il y a un projet tu sais de relier Genève en tramway et aussi en CEA de la gare en train. Du coup je pense qu'ils n'ont jamais de problème pour louer, clairement.

Enquêteur : En tramway et le CEA ? Les deux connexions ?

Enquêté 1 : Du coup et puis vu les prix ...

Enquêté 2 : Et puis c'est surtout qu'en fait les, je pense qu'ici il y a deux, enfin c'est ce qu'on observe depuis qu'on est là, pour moi ici tas deux type d'habitant : tu as les habitants historique entre guillemet, c'est à dire des gens qui sont née ici, qui ont grandi ici, qui du coup travaille ici, et qui du coup, euh euh se font avoir par le système parce que en gros ils ont des petits salaires français dans des petit jobs français alors qu'il y a la suisse à coté, et euh et en gros tas ceux soit comme moi, t'en as pas beaucoup, il y a peut-être trois type du coup, t'as ceux qui se retrouve par la mais qui bosse pas en suisse, mais t'as énormément de gens qui viennent pour gagner de l'argent quoi. La mon pote Jérémie la en gros il est arrivé il y a 5 ans ouais je pense e il y a cinq ans, là il a dû mettre, je serais curieux de savoir combien il a mis de côté depuis qu'il est là, mais en gros il est arrivé là en mode célibataire il a pris un appart, donc OK tout seul il doit payer 700 euro par mois, pour ce mettre bien, mais le mec il doit rentrer quatre ou cinq mille euro par moi, euh depuis cinq ans quoi. Donc le calcul il est vite fait hein !

Enquêteur : Ça du coup, ça, vous en avez croisez des gens qui faisaient ça quoi ? Genre ils viennent, ils s'installent ici, mais c'est pour avoir un boulot sur la Suisse et puis ...

Enquêté 2 : En général c'est des gens qui sont plutôt jeune quoi, enfin t'as les deux.

Enquêté 1 : Bah nous les jeune français qui viennent ici faire, fin il ont déjà trouvé le boulot, généralement ils viennent pas en mode euh je trouverai sur place, il habitait à Grenoble, ou pas trop loin, à Lyon, et là ils ont trouvé, et là ils viennent là, après tu as les étrangers qui eux vraiment tente le tout pour le tout.

Enquêté 2 : Non mais t'as vraiment le délire aussi des gens euh, si t'es pas trop loin d'ici, Tu veux pas allez checker dans la chambre ? Au moins pousser un peu, mais il faut laissé ouvert (murmure). Que t'en a déjà entendu parler moi j'ai un collègue instit, donc un pote à lui, son voisin, le gars il est pas d'ici à la base, mais en gros il est du sud même, mais fin d'étude, diplôme, et quand tu sais que tu peux faire le même boulot et toucher deux fois plus de pognon et ben tu fais le trajet quoi, tu viens t'installer ici, au moins pour un moment, et puis après tu repars. Attend les gens ils font le calcul, tu peux mettre cent mille euro de coté sur trois ans, et sans trop te serrer la ceinture, et si tu te sers la ceinture tu peux faire ça plus vite, donc en gros en trois ans de ta vie t'as mis de côté ton apport pour ta maison quoi. Et euh ouais moi j'en ai croisé, t'en croise quand même régulièrement quoi, et après tas ceux qui en gros vivent ici, qui sont du département a la base moi typiquement en étant instit j'ai plein de collègue qui elles eux ont le petit boulot d'instit en France et elle sont avec un gars qui lui bosse en suisse et rentre je sais pas combien et du coup ce qui leur permet de pouvoir acheter ici, parce qu'avec des petits salaires t'achète pas ici.

Enquêté 1 : D'ailleurs c'était ça le projet au début, parce que toi tu devais être celui qui bosse en France et moi en suisse. Parce que c'est vrai que les couples ici euh si c'est pas les deux t'en a au moins un qui bosse en Suisse quoi. Enfin habité à Annemasse sans en avoir un dans le couple qui bosse en suisse c'est ultra rare.

Enquêté 2 : Enfin c'est ultra rare si t'es pas d'ici à la base.

Enquêté 1 : Enfin voilà mais les gens comme nous, même moi au début je me suis dit je vais aller bossé en Suisse parce que c'est trop tentant quoi.

Enquêteur : Mais comment justement t'en est venu et vous en êtes venu à réfléchir à ça ? C'est à dire il y a opportunité, enfin il a le poste dans le coin, vous venez vous installer. Vous découvrez un peu du coup l'endroit, tu bosses, et donc toi du coup t'étais au chômage ?

Enquêté 1 : Ouais.

Enquêteur : Et du coup tu cherches un boulot, et tu te poses tout de suite la question d'aller travailler sur Genève ou ...

Enquêté 1 : Ouais, ouais, bah déjà j'ai une copine d'Annecy qui bosse sur Genève, enfin je connaissais un peu le principe frontalier tout ça.

Enquêteur : Ouais donc t'avais déjà eu les informations finalement euh ...

Enquêté 1 : Bah je savais que c'était faisable et rentable, même j'ai deux copine ouais qui le faisait j'avais une copine aussi, aide-soignante euh qui m'en avait parlé, déjà quand j'étais sur Grenoble je me rappel avant de savoir que j'allais bosser en Suisse euh en gros elle m'avait dit que son salaire c'était le double du Français ou non même le triple, et du coup je m'étais toujours dit enfin waouh quoi.

Enquêteur : Donc ça c'est un truc que t'avais entendu en fait quelques années avant ?

Enquêté 1 : Ouais bah j'étais au courant qu'en suisse tu touché des gros salaires, et que quand t'était frontalier clairement ça fallait le coup, du coup en arrivant je me suis dit bah soit pas con, fait pareil. (rire) Enfin ouais je pensais que j'allais bosser en Suisse au début, je cherchais un peu la boite puis ...

Enquêteur : Et comment t'as fait justement pour tes première recherche, pour essayer de trouver quelque chose en suisse ?

Enquêté 1 : Bah j'ai demandé bah je sais pas, beaucoup internet, et quand on covoiturais on rencontrais des gens, et ceux que je connaissais qui bossais déjà en Suisse, du coup j'ai eu un peu des ... Enfin y'a eu notamment un site la job up, sur lequel j'allais pas mal, et sur lequel enfin c'est par ce site ou j'ai trouvé des plans ou vraiment j'aurai pu bosser en suisse quoi .

Enquêteur : Et ça c'est quelque chose que tu connaissais déjà ou c'est un truc qu'on ta conseillé d'aller voir pour trouver ce type de ...

Enquêté 1 : Non on m'as conseillé oui je ne connaissais pas ce site. Ou ouais non je l'ai trouvé sur internet je crois, je crois que je m'en rappelle même pas, mais c'est un peu le site que tout le monde connais ouais au final. Ou il y a pas mal de job. Et puis moi en plus dans ma branche, c'est vrai que si je voulais j'aurai pu bosser en Suisse quoi. Après c'est vrai que c'est pas évident, il y a quand même ce truc de au début t'arrive c'est l'Eldorado et puis comme pas mal de gens du coup qui déménage vite aussi, qui se rendent compte en fait que c'est dur pour un non suisse d'aller bosser en suisse quoi. Parce que moi dans ma branche j'aurai pu trouver, mais du coup je l'ai pas fait parce que c'était justement en Suisse ils sont super sélect. Déjà rien que sur les offres d'emploi c'était beaucoup ils demandaient soit la nationalité suisse soit la résidence en suisse machin. Et puis du coup moi il m'aurait pris en gros en dessous de ma qualification un peu.

Enquêteur : Ouais, tu penses qu'il y en a qui sont prêt à bosser dans des trucs sous qualifié, pour avoir un salaire plus important quand même ?

Enquêté 1 : Ah bah oui clairement, bah en fait c'est plus, on leur fait plus miroité et c'est probablement vrai, au début t'accepte, parce qu'il faut juste que tu puisse dire que t'as bossé en suisse pour qu'après tu puisse avoir un job sympa en suisse. Et moi ça s'est vérifié pour ma pote, elle a commencé pareil à faire un job de merde et puis après elle a eu des opportunités et je pense que ouais que c'est comme ça que ça ce fait, après je sais pas j'ai entendu des rumeurs, comme quoi ça devient de plus en plus difficile parce que la notamment dans la réglementation il font en sorte de limiter le nombre de frontalier mais bon. Au final ils ont toujours besoin quand même c'est pas pour rien qu'il ont recours au frontalier, c'est parce qu'il ont pas assez de suisse pour faire ces jobs-là, notamment les jobs de merde que les suisses veulent pas faire, et puis finalement quand tu vois qu'ils développent les tram, les train je me dit au final euh enfin je pense qu'il y a quand même du job.

Enquêteur : Ouais parce que ça me fait penser à deux chose, la première c'est, même sans travailler, parce que dans votre couple pour l'instant, personne aucun des deux ne travaille sur la suisse.

Enquêté 1 : Enfin moi dans le cadre de mes déplacements je suis amené à aller à Genève, mais je suis sur contrat français quand même.

Enquêteur : D'accord, a ça bah tu peux m'expliquer un petit peu du coup ? C'est en gros tu le poste en gros, là ce que tu fais, et puis du coup comment ça se fait que tu es amené à aller sur Genève ?

Enquêté 1 : Et bah du coup là j'ai pris un job à Annecy parce que mon petit plan machiavélique en vrai c'est qu'on aille vivre à Annecy, Et euh et du coup je suis au crédit agricole, au siège, je fais de l'audit interne, je suis sur la partie activité externalisé du crédit agricole et en gros l'une des filiales c'est crédit agricole financement qui se trouve, ou le siège est à Genève donc moi je fais beaucoup cette partie-là, crédit agricole financement et du coup je me déplace pas mal sur Genève au siège, en contrat en étant en contrat français, et d'ailleurs on m'a un peu vendu le poste en me disant après ... Enfin vu que je suis en CDD pour l'instant, en mode après il y aura des opportunité pour intégrer justement vu que t'habite à Annemasse, la filiale suisse si tu veux bosser sur Genève.

Enquêteur : Et c'est un truc ça t'avais parlé euh quand tas pris le poste ? Parce que maintenant c'est plus vraiment le plan ?

Enquêté 1 : Bah à mon entretien il mon dit, maintenant je sais qu'il y en a un justement que il recrute la bas et qu'il y a un poste sur lequel je pourrais postuler mais c'est pas mon plan en fait, enfin moi j'ai pas envie, je pense que ça serait faisable si je voulais mais...

Enquêteur : Mais alors du coup par exemple, qu'est ce qui fait par exemple que euh se soit pas en mode banco et puis on reste ici et puis tu vas bosser en suisse ?

Enquêté 2 : Ah bah c'est les conditions de travail hein !

Enquêté 1 : Bah c'est plusieurs chose, le cadre de vie déjà, Annemasse je me vois pas vivre trop longtemps, je préfère clairement aller à Annecy, nous ça nous rapproche de notre famille c'est un peu plus centrale euh pour ça aurait été plus près de Grenoble, Lyon, de nos familles, c'est plus sympa, enfin je connais plus de gens, ici c'est vrai que j'ai pas spécialement de pote, j'ai aucune vrai raison d'être la si ça n'est l'amour (rire).

Enquêté 2 : TU me le garde ça pour plus tard ?

Enquêteur : Ah bah je t'en ferai une cassette.

Enquêté 1 : Et du coup bah ouais en plus quand je les vois trimer euh les frontalier, les quatre semaines de congés, cinq si tu as de la chance, les bouchons tous les matins, les heures euh les quarante et unes, quarante-deux heure minimum, en fait.

Enquêté 2 : La sécurité de l'emploi.

Enquêté 1 : En faite moi.

Enquêteur : Ah ouais, il n'y a pas de sécurité de l'emploi ?

Enquêté 2 : Ah bah c'est à l'américaine hein, c'est euh.

Enquêté 1 : c'est ça , c'est que finalement c'est l'eldorado, bah en fait moi, je veux pas tombé dans le piège je deviens frontalier, au début je me dit je fais ça un moment le temps de mettre de côté, et puis après j'augmente tellement mon train de vie que ça fait que j'ai plus le choix, finalement moi je vois il font des donc, même ceux qui habite à Annecy il sont obligé d'avoir une bonne voiture parce qu'il font beaucoup de route, alors euh on prend une voiture en leasing, on a un prêt, après pareil, t'achète une baraque dans la région, pareil t'as un prêt, au final tu te retrouves coincé parce que au final il te faut un salaires suisse. Finalement pour avoir un train de vie dont je n'ai pas besoin pour être heureuse je pense. Et puis la retraite pareil, il faut vachement penser a long terme en Suisse, tu cotise pas pour la retraite ta mutuelle tes merdes, la sécu, je sais que en bossant en France j'aurais pas a m'en soucié, alors que eux ils se posent vachement la question de après je vois il sont tous en train de dire faut investir, ils achète tous des appart' pour pouvoir les louer pour quand ils seront a la retraite parce que sinon il auront pas assez de retraite, c'est tout un délire comme ça ou déjà ça tourne que autour de l'argent et pas de euh juste on vie et on est content et puis moi justement j'ai eu un salaire acceptable en France, j'estime que je touche bien assez.

Enquêté 2 : Et c'est ça j'allais dire dire ...

Enquêté 1 : J'ai un poste intéressant, il y a une bonne ambiance, j'ai un salaire pas dégueu, je vois pas pourquoi j'irai me faire chié.

Enquêté 2 : Toi tu es dans une situation ou la enfin tes en capacité de te poser la question de est ce que tu veux travailler en suisse ou pas, parce que quand tu bosse dans un milieu où tu peux avoir un bon salaires en France u peux te poser la question de es ce que je veux aller gagner deux fois plus la bas et dans des condition de merde ou est-ce que je reste ou je suis mais la question elle se pose beaucoup moins pour les infirmier, pour les cuistot, c'est ça, les aides soignant ils bossent à mi-temps, ils bossent rois jours par semaine et ils gagnent la même chose que si ils bossait en France Donc en fait il font le même choix c'est à dire qu'il font le choix de pas non plus bosser comme des arraché, parce que la moitié de la semaine ils travaille pas.

Enquêteur : Et vous en connaissez-vous du coup qui sont dans ce ...

Enquêté 2 : J'en connais pas personnellement.

Enquêté 1 : Bah du coup je rencontre euh bah ceux qui travaille à Genève au crédit agricole, ou du coup je peux ça devient aussi des collègue des contacts et on parle pas mal, il y en a un je sais que sa femme elle, elle bosse en compta et elle bosse à mi-temps du coup parce qu'il ont trois gamins machin, et elle bosse à mi-temps et en gros sa lui fait et encore elle est sous payé parce que ce qu'on a pas dit c'est que les suisses sous paye les français. Elle est sous payé mais elle rentre à mi-temps un salaire français et elle s'en fout ça lui convient et c'est . Euh ça les arrange, enfin ce qui t'embauche en suisse sous payé ça les arrange et puis elle bah elle est quand même mieux payé qu'en France donc ça l'arrange elle a du temps pour ces gamins.

Enquêté 2 : Et ce dont on a pas parlé aussi c'est que nous on est impacté par ça, malgré le fait que t'es un bon salaire, enfin que t'ai un bon salaire français entre guillemet c'est que la proximité avec la suisse ça fait tout grimper, au niveau des courses sans en rajouté c'est pas non plus incroyable par rapport à Grenoble.

Enquêteur : Il y a quand même une variation, par exemple un super marché ?

Enquêté 2 : Bah justement voilà, moi je m'attendais a plus. Entre le centre-ville de Grenoble et la moi j'ai pas l'impression.

Enquêté 1 : Ouais moi j'ai pas l'impression.

Enquêteur : La différence c'est qu'il y a la Migros !

Enquêté 1 : Et la Migros c'est pas mal pour acheter ...

Enquêté 2 : Non la grosse différence elle se fait sur l'immobilier.

Enquêté 1 : Non attend les sortie aussi, un resto c'est vingt balles, un plat au minimum, le cinéma, tout en fait, mais les courses je trouve ça vas. Justement, si tu fais rien (rire). Ça va. Nous on sort bien l'appart parce qu'on est dans un truc en loi Pinel aussi, donc finalement ça va.

Enquêté 2 : ouais mais même si ça va attend, même si ça vas.

Enquêté 1 : Bah par rapport au centre de Grenoble parce que Grenoble c'est ultra chère aussi au final.

Enquêté 2 : On paye 100€ de plus, charges comprises, qu'à Grenoble..

Enquêté 1 : On a un T3.

Enquêté 2 : Ouais, mais du coup on paye l'équivalent en gros, sauf qu'on est en loi Pinel, c'est à dire que sauf qu'on est en dessous du marché.

Enquêté 1 : Oui, par contre ça serait un peu cher.

Enquêteur : Si y'a pas la loi Pinel en gros, ça serait ...

Enquêté 2 : ça serait plus de 1000 balles !

Enquêté 1 : Bah déjà on serait dans un T2, et...

Enquêté 2 : Bah en gros, le même appart sans ça on serait à plus de 1000€ par mois. Enfin largement, charges comprises, largement plus de 1000€ par mois. Et alors que on est pas dans un immeuble de haut standing ou quoi, c'est neuf, mais bon ça reste justement parce que c'est *inaudible, 22.15*.

Enquêté 1 : Non mais c'est clairement très cher.

Enquêteur : Et du coup les transports ça faisait partie des critères, des options, des trucs à réfléchir justement, pour aller travailler sur Genève ou pas ?

Enquêté 2 : Bah non justement non, on pensé dans l'autre sens, parce que en gros quand on a su qu'on venait là, vu qu'on venait de Grenoble et qu'on avait pas de caisse, et que le but c'était justement pas de se retrouver dans une situation...

Enquêté 1 : Non on avait une voiture pour deux !

Enquêté 2 : Non on en avait zéro quand j'ai eu mon affectation, on n'avait pas de voiture ! Donc déjà le fait que je sois affecté en Haute Savoie en tant qu'insti, on savait que j'allais devoir faire des bornes, donc on savait que déjà on allait devoir acheter une caisse.

Enquêté 1 : Là tu parles de ton année de stage !

Enquêté 2 : Bah déjà mon année de stage faisait que j'allais devoir, vu que je restais à Grenoble, pour aller en Haute Savoie, fallait que j'ai une caisse. Et quand du coup on a su que j'allais être titularisé, le but c'était pas de se retrouver à acheter une deuxième caisse, parce que laisse tomber. Et en gros on s'est dit c'est soit elle elle trouve du job et on se met à côté de son job et moi je fais la route, soit on se met à côté de mon job et elle, elle fait la route si elle trouve du job. Et en gros c'était quand même plus simple de faire ça dans mon sens à moi, parce que moi je visais une école, si je l'avais je savais au mois de juin, fin du mois de juin je l'ai su. Donc en gros le plan c'était voilà...

Enquêté 1 : Parce qu'après on a pris l'appart en fonction de ton taf, pour que tu puisse y aller à vélo, et que moi je puisse prendre la voiture.

Enquêté 2 : C'est ça, pour qu'on se retrouve pas bloqués, que ça nous coûte pas un bras, et en sachant que c'était temporaire. Là on sait qu'on est là de façon temporaire, donc en gros là on sait que l'année prochaine ou l'année d'après...

Enquêté 1 : Comme beaucoup de gens aussi finalement. Il y a peu de gens je pense, qui se voient vivre toute leur vie à Annemasse, ou dans les villages autour de la ville.

Enquêteur : A part du coup la catégorie dont il parlait, sur les...

Enquêté 2 : Ouais les gens d'ici quoi !

Enquêté 1 : Tous ceux qui sont pas, enfin il vont plus prendre les trains, ou je pense...un peu dans la banlieue, il y a des coins un peu plus riches, ou vers Thonon, ceux qui achètent des baraques stylées, avec des vues sur le lac et compagnie, mais sinon les gens sont beaucoup là de passage, pour rentrer de la thune tant que... et puis c'était ça mon plan, même faire un CDD, mais juste pour rentrer de la thune, me dire « je m'arrache pendant un an, j'ai plus de vie », mais j'y ai pensé hein ! J'ai même pensé à aller travailler jusqu'à Lausanne, tu te rappelles ? Et rentrer, je me dis je m'en fous, je rentre 6000€ par mois, tu sais je fais ça un an, après je suis trop bien et tout.

Enquêté 2 : Et après je pense qu'en plus je suis pas, moi mon corps de métier c'est pas le seul où on se retrouve dans la même situation. Je pense qu'il y a plein de corps de de métier dans lesquels il y a plus de place ici parce que la vie est super chère et que les gens veulent pas y aller, et du coup les gens débarquent et dès qu'ils ont des points en gros, là moi je suis instit, mais les profs c'est pareil hein ! Les profs ils visent Annemasse au début de leur carrière pour pas changer de poste tous les ans, parce que en gros c'est comme ça que ça marche hein, moi je visais ça pour avoir un poste fixe, et qu'on déménage pas tous les ans, et mon collègue Édouard, qui est remplaçant, lui il a re visé ici pour avoir ... Tu peux aller ouvrir les volets là-bas s'il te plaît?, lui il sait qu'il déménage pas. En gros il avait Annemasse là cette année, il a pris un appart à Annemasse, il a redemandé le même coin, en sachant qu'en le demandant il l'aurait, et voilà, et comme ça il sait qu'il déménage pas toutes les 10secondes. Et je pense que y'a plein de corps de métier dans lesquels c'est la même problématique. Et en plus, je pense que la représentation que les gens se font d'Annemasse fait exploser ce phénomène quoi ! C'est à dire, vu que c'est un département hyper rural, et qu'en gros, Annemasse c'est vu comme l'endroit où il faut absolument pas aller, même les hauts savoyards qui sont sûrement venus à Annemasse plein de fois, même eux sont en mode tout sauf Annemasse. L'année dernière en formation les gens qui me disaient « ne vas pas à Gaillard, ne vas pas à Annemasse », c'étaient des hauts savoyards, mais de pure souche, qui étaient en mode...

Enquêteur : C'est drôle hein.

Enquêté 2 : C'est assez dingue. C'est complètement dingue ce...

Enquêté 1 : Mais du coup y'a du boulot même en France, enfin ici, forcément ça explose. Je pense que en plus t'as des opportunités dans le sens où, vu que les gens qualifiés aussi se barrent bosser à Genève, du coup finalement je pense qu'ils galèrent un peu à recruter en Haute Savoie, parce que, forcément, ils t'offrent le même poste, à quelques kilomètres d'écart, bien moins... Enfin , je sais pas, une boîte, je me dis autant à Annecy c'est différent, parce que bon, t'as le cadre, c'est un peu plus loin de la frontière, donc les gens sont pas tous prêts à faire la route, mais je me dis là je vois des boîtes à Annemasse, même moi quand je cherchais du taf, je voyais des postes, tu te dis, qui sont payés en plus, pas bien payés, et tu te dis mais pourquoi j'irais là-bas faire ce job alors qu'a 10km je peux faire la même chose payée 3 fois plus, 4 fois plus, 5 fois plus...

Enquêteur : Et est ce que justement par exemple, les transports ça pourrait être un argument ? De pas avoir à faire la route jusqu'à Genève.

Enquêté 2 : Je pense que ça va changer pas mal de choses leur tram là.

Enquêté 1 : Ouais, il y a le tram. Moi là je prends le bus quand je vais à Genève. Donc ça se fait quoi, ça dépend où tu bosses à Genève, parce que...

Enquêteur : Toi par exemple, genre t'as une journée là, il faut que t'aille à Genève, ça se passe comment ?

Enquêté 1 : Ben je vais prendre le bus à la gare, ou à la poste, et je met, je pense porte à porte, j'avais calculé, ça doit être $\frac{3}{4}$ d'heures.

Enquêteur : C'est quoi, c'est un bus français, c'est un bus suisse ?

Enquêté 1 : C'est un bus français ouais.

Enquêteur : Ouais, c'est un bus genre du réseau SNCF, de...

Enquêté 1 : Du réseau TAC.

Enquêté 2 : Du réseau TAC ouais, du réseau Annemasse.

Enquêteur : Les transports en communs ? C'est les transports de l'agglomération ?

Enquêté 2 : ça j'en sais rien.

Enquêteur : ça doit être un truc comme ça non ? T.A.C quoi, je rechercherais.

Enquêté 1 : Le truc c'est qu'il y a qu'un bus.

Enquêteur : Tu payes combien pour le prendre ?

Enquêté 1 : Ah par contre ça coûte une fortune. Ben moi après je suis remboursée en frais, mais sinon c'est 4€...c'est en gros 4€50 un aller...ouais c'est 9€20 l'aller-retour. Donc 9€20 l'aller-retour si je le prends là en France, donc ouais je trouve ça super cher quoi. Enfin si tu payes ça par jour pour aller bosser. Bon après ceux qui font ça ben ils bossent en Suisse, donc de fait... C'est clair que c'est un budget ! Moi quand je parle avec ceux qui bossent à CAF là, Crédit Agricole Financement, y'a beaucoup de frontaliers, de gens qui habitent même Annecy et tout, et quand ils calculent le budget transports, ouais c'est vraiment un coût. Je sais que même il y en a beaucoup qui pensent finalement revenir en France, parce qu'ils se disent finalement au taux horaire on est payées kif kif quoi, parce que nous on taffe plus quoi, avec tout ce qui part dans la voiture...

Enquêteur : 3h de bagnole dans la journée...

Enquêté 1 : Ben ouais c'est ça. Finalement, ouais j'avoue que ça... Après quand t'habite Annecy, c'est encore plus loin mais...

Enquêteur : Et du coup toi quand tu prends ce bus, souvent, enfin j'imagine il est assez plein, y'a beaucoup de monde...

Enquêté 1 : Ben déjà y'a qu'un bus hein, du centre d'Annemasse au centre de Genève y'a qu'un bus. Après il y a des bus aussi qui relient, qui vont à la douane, là de *nom inaudible, 29.0* , et après t'as le tram à partir de là, donc ceux qui habitent Gaillard, même je sais que moi, mon covoitureur habite gaillard, sa nana elle bosse en Suisse, et elle elle va à pied au tram, et elle prend le tram, et... Après le truc c'est que pour l'instant, d'Annemasse centre t'as qu'un bus qui va en Suisse quoi. Et sinon t'as des changements.

Enquêteur : Donc y'a pas de train ?

Enquêté 1 : Train ? Euh non... ben c'est juste que la gare, après t'arrive à la gare de Genève, t'as l'air con, parce que c'est pas forcément vers ton taf, donc après de toute façon faut reprendre un bus, enfin c'est pas top. Il va à la gare d'ailleurs ce bus, ce fameux bus, il va aussi à la gare de Genève, c'est le terminus. Et après il fait peu d'arrêts à Genève, donc moi ça va j'ai de la chance, c'est que il s'arrête pas loin de là où je bosse quand je suis à Genève, mais sinon... en fait c'est pour ça qu'il y a tant de monde qui prends sa voiture, c'est que selon où tu bosse c'est pas forcément bien pratique, tu passes du temps aussi. Ceux qui viennent d'Annecy ils sont obligés, d'ailleurs moi j'ai jamais compris pourquoi ils faisaient pas un train Annecy Genève même, parce que je trouve que... Rien quand je vois, moi tous les matins je fais le sens inverse quoi, je descends à Annecy pendant que eux ils montent à Genève, et je les croise, et ils sont tous tout seuls dans leurs voiture. Niveau pollution et tout ça me rend folle, en plus ils ont tous des énormes 4x4, des grosses bagnoles...

Enquêté 2 : Annecy Annemasse je pense que c'est la suite, c'est ce qui arrive là ; c'est la suite logique.

Enquêté 1 : Non justement, tout le monde dit ici que en gros les suisses ils font pression pour pas que ça arrive, parce que ils veulent pas qu'il y ait non plus trop de frontaliers, enfin, en gros les suisses, même là les trams, ils font tout pour que tu puisses pas te rendre chez eux voler leur travail quoi. Enfin c'est la rumeur, après...

Enquêté 2 : Ouais mais ils construisent quand même des trams, des trains...

Enquêté 1 : Et puis il y a une autre rumeur, peut être vraie, parce que vu, tu vois toi-même t'as pris le train, tu vois comme c'est la misère, enfin le réseau est trop mal fait, et apparemment y'a un délire comme quoi Annecy, vu que c'est entre les montagnes de je sais pas quoi, enfin ils peuvent pas construire de voie ferrée, apparemment c'est physiquement très compliqué. J'avoue que en arrivant ici, et même ma collègue me disait pareil parce que elle elle est arrivée dans la région à St Julien, moi dans ma tête, Annemasse Genève j'allais pouvoir le faire de 1000 façons différentes en transports en commun, enfin surtout avec tous les frontaliers, qu'il y a, ben je me disais ben....

Enquêteur : Et puis en fait...

Enquêté 1 : Et puis en fait c'est pourri, un bus et encore j'habite au bon endroit. Ouais en fait c'est trop mal desservi.

Enquêteur : Parce que le projet justement du tram, l'extension du tram en gros...

Enquêté 2 : Ben non c'est création du tram, y'a pas de tram.

Enquêté 1 : Si, extension parce que ils vont aller jusqu'à la douane, justement *inaudible, 31,27*, où il existe déjà un tram. Pas à Annemasse, mais ils vont prolonger jusqu'à Genève. Je veux dire il y a déjà un tram qui va jusqu'à la douane, et là ils font juste le côté français quoi.

Enquêté 2 : Autant pour moi.

Enquêteur : Et plus le CEVA du coup. Ça pour le coup c'est un truc qui se discute, comment dire, les gens ils en parlent...

Enquêté 1 : Oui ben ceux qui sont concernés.

Enquêteur : C'est quoi c'est le bouche à oreille ?

Enquêté 2 : Moi rien qu'au boulot...

Enquêté 1 : Déjà oui on est informés par notre boîte aux lettres, on a reçu...

Enquêté 2 : Déjà t'es concerné par les travaux, parce que les mecs ils viennent te voir, tu te rappelles, au marché là ?

Enquêté 1 : Oui ben déjà il va passer au rond-point le tram.

Enquêté 2: En mode il va y avoir des travaux, parce que vu le trafic qu'il y a dans le coin... L'avenue de Genève, qui est en gros la grosse avenue qui va de Annemasse à la Suisse, en passant par Gaillard là, celle que moi je prends tous les matins, avec ... elle est hyper fréquentée tout le temps, même aux heures creuses quoi il y a toujours du monde. Et en gros, avec les travaux c'est... là nous on en entend parler parce que à Gaillard ça gueule quoi. Parce que cette avenue de Genève, vu qu'elle est en travaux, ben le trafic il est détourné, et devant les écoles t'as un nombre incroyable de voitures qui passent...

Enquêteur : Donc ça c'est pour le tram ?

Enquêté 1 : Ouais.

Enquêté 2 : Ouais c'est pour le tram ça.

Enquêteur : Donc là les travaux sont déjà engagés, c'est un truc...

Enquêté 1 : Oui mais alors apparemment en retard hein, parce que on avait annoncé aux gens, enfin je crois que à l'heure qu'il est, il était censé être fini, au tout départ dans le plan... Et là ils annoncent encore du retard il me semble enfin ...

Enquêteur : Et du coup c'est une extension du tram suisse ?

Enquêté 1 : Ouais.

Enquêté 2 : T'es sûr ?

Enquêté 1 : Oui. Enfin il va rejoindre le réseau... oui. Pour aller jusqu'à Genève il va prendre le tram suisse. Et il y a aussi le CEVA, donc ça c'est le train. Ça je suis moins au courant, mais je crois que c'est prévu aussi à 2019, de toute façon c'est horizon 2020.

Enquêteur : C'était annoncé 2017 à la ... au lancement du projet.

Enquêté 1 : Oui voilà c'est ce que je dis, les gens ils gueulent parce que ça a pris plein de retard quoi.

Enquêté 2 : Mais moi je pense que ça va changer pas mal de choses, parce que... mais même nous hein, quand tu te demandes si tu vas aller bosser en suisse ou pas, le principale, franchement, le principal truc qui peut te faire dire non c'est la route. Parce que la paye oui, mais ce qui fait que c'est chiant c'est que, là nous sans trafic Genève c'est 20 minutes, sans trafic. Donc en gros, mais ça peut être une heure et demi, donc du coup s'il y a bien un truc qui rebute les gens, c'est que tu te dis je vais partir, je vais faire une heure de route le matin, une heure le soir, quand ça ira bien... Toi rappelle-toi, c'était aussi ça, quand tu te demandais « moi je préfère faire la route dans l'autre sens ».

Enquêté 1 : Ben je mets autant de temps finalement à me rendre au centre de Genève qu'au centre d'Annecy quoi. Clairement en nombre de km c'est pas la même chose mais... et encore je dis ça mais je pense que en heure de pointe, je mettrais sûrement plus de temps à aller à Genève, enfin si je prenais ma voiture, après vu que j'ai le bus ça va mais... Là clairement oui c'est mal desservi, ça décourage je pense un peu.

Enquêté 2 : Moi je me rappelle l'année dernière, quand je bossais à St Ju là, j'avais une collègue, elle faisait... elle elle habitait en suisse, mais je pense que ça devait être un ovni, il doit y en avoir deux comme ça en haute Savoie, après avec son gars ils avaient une école de danse en suisse je crois, donc ils gagnaient bien leur vie, et elle je crois que le job d'institut c'était un hobby pour elle quoi, et elle venait tout les matins de suisse en France, toute seule sur la route, elle allait bosser à St Julien en genevois, et le soir elle repartait, elle mettait un quart d'heure à venir tous les matins.

Enquêteur : C'est drôle ça ...

Enquêté 2 : Et dans l'autre sens, mais ça, faut pas que tu ais besoin d'argent pour faire ça, ça a aucun sens, ça a absolument aucun sens, dans le sens où elle du coup sa lui permettait de visait un job que personne voulait, parce que personne en veut de ces postes, justement parce que c'est à la frontière, mais elle euh tant mieux.

Enquêteur : Et du coup des suisses, qui viennent habiter sur euh Annemasse par exemple et qui travaille sur Genève, vous en avez rencontré ou pas ?

Enquêté 2 : Non, enfin rencontrer non.

Enquêté 1 : Non, il investisse tous, ils ont tous des appart ici, mais ils les louent justement à de frontaliers.

Enquêteur : Ouais.

Enquêté 1 : Ouais c'est ça, les seuls qui achètent en France ou en plus j'ai audité les squares habités à l'agence de euh immobilière, et justement, que ce soit les banques ou les agences immobilières, les cibles, les clients cibles c'est des suisses, ils cherchent beaucoup à investir en France, surtout avant, c'était encore plus vraie, les suisses qui achètent à Thonon, ou au bord du lac, enfin, pour louer ...

Enquêté 2 : Ouais, en plus là c'est différent, c'est des baraques dans lesquelles ils pourraient vivre, mais là c'est que des placements, là l'immeuble dans lequel on est, là tous les proprios c'est des placements immobiliers, la nôtre proprio il est en corse hein. Notre proprio il habite pas ici, il vient pas d'ici. On est allé chercher des trucs chez ses parents à Grenoble, le gars je pense il s'est dit, projet tram, proximité Suisse machin, j'achète. Et j'ai croisé l'autre jour un gars dans l'ascenseur, qui était on discute, et il me dit je suis propriétaire du terrain sur lequel a été construit l'immeuble. Et en gros dans la négociation, il a vendu le terrain, et dans les négociations il a mis un appart au cinquième en panoramique la haut en mode ... Mais ouais, à part ce genre c'est que des placements.

Enquêté 1 : Bah tu vois quand tu cherches, quand tu cherches du boulot en suisse il veulent que je leur disent que je vais venir vivre en Suisse après, en tout cas quand c'était à Lausanne et la pareil, celui qui a posé sa démission pour un autre job au Crédit agricole financement, il est sur Genève et ils lui ont demandé de se rapprocher, parce qu'il veulent lui faire faire des heures, ils veulent pas que tu perde du temps dans les transports, ils veulent que tu vive en Suisse. Alors moi je connais beaucoup les cas de figure de gens qui vont vivre en Suisse, parce que de toute façon, même si c'est chère surtout Genève, avec un salaire suisse tu as toujours un meilleur

niveau de vie que vivant en France avec un salaire français a priori. Et du coup je connais pas de suisse qui sont venu vivre en France.

Enquêté 2 : Et ce dont on n'a pas parlé aussi, c'est la pression que ça met sur les néo frontaliers qui veulent venir ici, c'est à dire que nous quand on a cherché l'appart, on a du mentir pour avoir l'appart. C'est à dire en gros cent pourcent des agence que tu appelles, cent pourcent des propriétaires que tu as au téléphone, première question : vous êtes frontalier ou pas ? Tu dis non déjà ils sont en mode non quoi, non merci.

Enquêté 1 : Bah sauf pour la loi Pinel.

Enquêté 2 : Nous ce qui nous a sauvé c'est cette immeuble la, parce que vu que c'était un immeuble en loi Pinel, les frontalier ils gagnent beaucoup trop d'argent pour le prendre et nous on était pile dans la tranche ou on gagnait assez de pognon pour rassurer le proprio, on avait une situation stable qui rassurer le proprio, mais au début on c'est dit on arrivera jamais à trouver un appartement. Parce que t'appelle : « vous êtes frontalier ? - Non – OK vous êtes en CDI ? - Euh pas exactement, moi je vais démissionner ... - Ouais, bonsoir ». Pas de garant, ils s'en foutent des garants, il préfère un gars qui déboule et qui dix moi je pose cinq mille euro par moi, c'est des suisses.

Enquêté 1 : Et sa veut rien dire parce que le gars peut se faire virer du jour au lendemain.

Enquêté 2 : ça a aucun sens. Et du coup plutôt qu'un étudiant qui a même des parents qui gagnent dix mille euros à deux, ils en foutent ils veulent pas. C'est la première fois que j'entends, pas de garant, rien. Pas de garant, l'allocation chômage ne compte pas.

Enquêté 1 : Ah ouais, moi j'avais fait mes calcul, moi j'étais top honnête au début, parce que vu que j'allais toucher le chômage je leur disais bah a l'heure actuelle je touche ça, je vais quand même toucher le chômage et il disait : ah non ça rentre pas en compte on s'en fout. Donc j'ai fini par pas leur dire que je démissionnais, au début j'ai fait genre oh je ferai les allez retours de Grenoble jusqu'à ce que je trouve, et on a fini par trouver, mais voilà. Mais ça je trouve c'est dans toute les villes de France, parce que a.

Enquêté 2 : Non mais le coup : vous êtes frontaliers enfin il y a qu'ici que tu as ça !

Enquêteur : Et du coup c'est vraiment enfin en gros là c'est une région, qui est complètement orienté sur Genève ?

Enquêté 2 : Ah mais tout tourne autour de ça. Non mais tout tourne autour de ça en fait, ça régit tout.

Enquêteur : mais du coup par exemple justement, sur d'autre sur les questions d'ordre culture, loisir , ect ... La ce que vous disiez c'est que ça coûte plus cher, de sortir, d'aller au cinéma, de euh...

Enquêté 2 : Vingt six euros à deux.

Enquêteur : Le cinéma ? Ah ouais.

Enquêté 2 : Au pathé, celui qui est a Archand, donc en gros le gros cinéma, comme le pathé que tu as a Grenoble, mais vingt six euros, sans trois D, rien du tout, mais 26 euro la place.

Enquêteur : Mais du coup ça reste moins cher qu'à Genève ?

Enquêté 1 : Ah oui, bah oui.

Enquêteur : Mais est ce que des suisses viennent ici par exemple ?

Enquêté 1 : Oui je pense, on voit tout le temps des plaques suisses.

Enquêté 2 : Ouais mais les plaques suisse moi je pense plutôt que c'est des gens qui ont des bagnoles suisses.

Enquêteur : Ouais parce que les courses ça...

Enquêté 1 : Ouais clairement, tout est moins chère ici.

Enquêteur : Et c'est pour ça qu'il y a Migros justement qui est venu à Annemasse ? Non ?

Enquêté 1 : Ouais, parce que la Migros en fait je pense qu'il y a beaucoup de Français aussi, enfin les Français adorent la Migros. Moi quand je vais en Suisse, j'adore aller acheter des trucs à Migros parce que c'est typique, tu trouves des produits que tu trouves pas en France.

Enquêteur : C'est pour des produits que tu trouves pas en France que Toi par exemple ça te viens a l'idée d'aller faire tes courses la bas ?

Enquêté 1 : Ah bah oui, moi mes collègues qui bossent à Annecy, quand je leur ai dit qu'il y avait Migros à Annemasse, il me disait ah t'as trop de la chance.

Enquêteur : Et genre c'est quoi comme produit par exemple ?

Enquêté 1 : Bah c'est du chocolat...

Enquêté 2 : C'est le fromage à fondu que tu as mangé la dernière fois. (rire)

Enquêté 1 : Ouais après c'est pour les trucs suisses. Déjà ils ne vendent pas d'alcool.

Enquêteur : Ouais, contrairement à la COOP. Et du coup c'est marrant, c'est ... Ouais ouais.

Enquêté 2 : Mais après on a moins le volet des suisses qui viennent en France que l'inverse, parce que des suisses on en connaît pas.

Enquêteur : Oui.

Enquêté 1 : Bah ouais, mais à mon avis comme toi tu y vas pour acheter des clopes, eux ils viennent pour tout le reste.

Enquêté 2 : Oui mais je veux dire j'en ai pas croisé quoi !

Enquêté 1 : Bah on les voit quand même avec leur grosse bagnole débarquer.

Enquêté 2 : Ouais mais moi quand je vois des grosse bagnoles je me demande toujours si c'est des frontaliers ou des suisses.

Enquêté 1 : Bah quand la plaque elle est suisse à mon avis c'est quand même beaucoup des suisses. Et si moi j'en ai rencontré en bossant au crédit agricole. Elle en plus à la base elle était chinoise et maintenant elle vit en suisse et euh Annecy genre elle adorait venir le weekend à Annecy faire la touriste enfin ils viennent beaucoup faire du tourisme.

Enquêteur : Ouais c'est un peu comme quand t'es un français en Bulgarie quoi. Bon peut être pas à ce point-là mais tu as quand même une différence.

Enquêté 1 : Ouais mais ils viennent claquer eux c'est comme tu dis il sont en mode les resto. Il voit comme c'est pas chère enfin ils kiffent quoi.

Enquêteur : A l'inverse du coup c'est peut être ...

Enquêté 1 Bah moi, je, on fais pas de week end, enfin j'ai des collègues qui le font mais euh.

Enquêteur : Vous par exemple vous êtes déjà, c'est quand la première fois que vous êtes allé sur Genève depuis que vous êtes installé ici ?

Enquêté 2 : Bah rapidement.

Enquêté 1: Vite, le sur lendemain, parce qu'on avait des copains qui venait. Et nous on s'est installé aussi, peut être entre guillemet à la base, parce que je me disait c'est la banlieue de Genève, donc Genève c'est une grande ville donc il y a des truc à faire, et après je me suis dit, je me suis pas tout de suite dit que ça allait être hors de prix et en fait les sortis tu vas pas sur Genève parce que ça va être hors de prix.

Enquêteur : Et genre ? Donne-moi un exemple ?

Enquêté 2 : Trente euro à Starbucks.

Enquêteur : Ah ouais ?

Enquêté 1 Le surlendemain. En même temps on ne connaissait pas Genève, non je pense que tu en rajoute !

Enquêté 2 : Non je t'assure, il était à quarante-sept balles quoi.

Enquêté 1: Enfin on ne connaissait pas Genève du coup on s'est dit, direct après avoir emménagé on a des copains qui sont venu on s'est dit on les amène sur Genève parce qu'il n'y a rien à faire ici. Donc déjà on s'est garé pas du tout au même endroit, on a longé le lac pendant trente-six bornes, puis on s'est retrouvé dans ce qu'il semblait être le centre de Genève, et puis nous on voulait juste bouffer quoi et puis on a regardé les restos au bord du lac les prix et on s'est dit bon d'accord on mangera jamais, on a échoué dans un starbucks euh hors de prix.

Enquêteur : Je vois où il est, c'est celui qui est à côté de l'écluse, des transformateur des turbine là ?

Enquêté 1 : Non, dans la fameuse rue, tu sais c'est connu la t'as le centre commercial connu. Euh chère, rue piétonne, enfin ou ça fait très huppé. Enfin maintenant je connais quelques adresses.

Enquêteur : Vous n'êtes pas allé au parking ? Voilà oh rire) !

Enquêté 1 : On est allé la bas et ouais on a payé trente balle pour une boisson starbucks et un gâteau quoi et on était dégoûté.

Enquêté 2 : Mon pote Jerem, qui est là depuis un moment lui il me disait, une fois que tu connais un petit peu lui il sort quand même pas mal sur Genève, dans le milieu un peu underground, mais qui coûte pas forcément cher, et l'été t'as plein de concert gratuit, t'as quand même des trucs qui sont fait mais ...

Enquêté 1 : Oui la fête de la musique tu vois on va à Genève ça peut être cool.

Enquêté 2 : Ouais, mais de là à prendre ta caisse le soir pour aller te jeter un godet à Genève.

Enquêté 1 : C'est ça, déjà c'est mal desservie donc nous soit on prend le bus mais c'est la misère, soit on prend la voiture, mais faut payer le parking, faut réussir à se garer enfin ouais, on sort jamais, on va plus sur Annecy que sur Genève, Mais après il y a des trucs à faire quand même, il y a des musée, euh même gratuit ou sympa, si c'est vrai que si tu veux tu trouves.

Enquêté 2 : c'est cuit, c'est cuit.

Enquêteur : Et vous, enfin je veux dire vous y êtes allé ça fait par exemple la ça fait un moment que vous êtes ici, enfin vous êtes pas arrivé il y a trois semaine, vous y êtes allé combien de fois par exemple ? Hors-travail ?

Enquêté 2 : Une fois ? J'ai l'impression qu'on y est allé deux fois. Je confonds avec les fois où on est allé au lac.

Enquêteur : D'ailleurs il y a pas des navettes pour aller au lac la bas ?

Enquêté 1 : Pour le lac ?

Enquêteur : Ouais.

Enquêté 1 : Comment ça par le lac ?

Enquêté 2 : Bah Genève c'est au bord du lac mais pas Annemasse. Jean Michel géographie (rire). Non non tu peux pas. Il y a quoi, il y a il y a quoi comme ville en France la plus proche qui est sur le lac ?

Enquêté 1 : Bah faut monter bah oui après tu as tout ce qui est Evian, Thonon au bord du lac, mais...

Enquêteur : Ouais ça par exemple, vous vous êtes jamais renseigné de comment allé a Genève ...

Enquêté 1 : Si il y a les bateaux de Evian et de Thonon. Quand j'avais envie de bosser à Lausanne parce que justement c'est en face de d'Evian et il y a des bateaux qui font les trajets, mais c'est plus Thonon et Évian qui vont sur Lausanne. Mais après.

Enquêté 2 : Annemasse sur Genève

Enquêté 1 : Annemasse sur Genève, mais pas en bateau quoi. Après euh ça fait un peu kiffer l'idée d'aller bosser en bateau après.

Enquêté 2 : Ouais mais pas longtemps je pense, parce que chocolat chaud.

Enquêté 1 : Mais du coup euh si tu veux interroger des frontalier, je pense que sur Thonon et Evian tu dois en trouver aussi. Mais même de Thonon il y en a qui bossent sur Genève aussi, qui tape la route.

Enquêté 2 : Non mais c'est la folie.

Enquêté 1 : Ouais mais après je sais pas, ces gens ils n'ont pas trop de vie quoi.

Enquêté 2 : Moi j'ai un collègue justement, là le pire, les baisé de l'histoire c'est ceux qui bossent pour des salaires genre la moi j'ai un pote instit qui est en coloc avec un gars qui bosse en Suisse, qui rentre trois mille euros par moi, mais il l'insulte tous les jour, mais qu'est-ce que tu fais ? En gros le gars tape la route tous les jours pour en gros un salaire de misère en Suisse, trois mille euros c'est un salaire de misère en suisse. Enfin tu vois, lui il est qualifié, il fait pas un job de merde, et en gros il gagne quand même plus qu'en France donc il fait la route, mais c'est une horreur, ça a pas de sens de faire ça.

Enquêté 1 : Après il le fera peut être pas longtemps, parce que tu peux être vite débouché, je sais pas si il cherche ou si il a un profil LinkedIn machin. Moi je sais que j'ai ma pote qui bossait sur Genève, bah elle elle est mieux payé, mais une fois que tu as bossé en Suisse ça t'ouvre d'autre poste donc je pense.

Enquêté 2 : En vrai il faut le faire une fois.

Enquêté 1 : Tu as d'autre questions ?

Enquêteur : Alors attend.

Enquêté 2 : Quarante-six.

Enquêteur : Alors d'autre question, après c'est effectivement sur les usages, parce que la par exemple, si vous par exemple vous sortez pas du coup, vous sortez pas par la bas.

Enquêté 1 : Ouais on sortait pas mal mais... Plus pour des *after work*.

Enquêteur : Ouais pour des apéro quoi.

Enquêté 1 : Ouais moi midi je déjeune là bas parce que je suis payée, j'ai des notes de frais, mais j'ai un budget de trente franc suisse, donc je sais pas si tu connais le cours du franc suisse mais c'est presque trente euros finalement. Pour manger le midi, et je galère des fois, enfin je peux pas toujours prendre de dessert, ça va que il y a les plats du jours a vingt-cinq franc suisse, mais sinon un plat la bas c'est genre quarante-trois.

Enquêté 2 : Mais c'est genre un espadon (rire).

Enquêteur : Ouais c'est vrai c'est assez impressionnant aussi, mais la justement il y a eu plusieurs euh il y a eu des changements dans le cours du franc suisse, ça, ça en parlait ici ? Par exemple sur les aspects euh ouais.

Enquêté 1 : Bah à l'époque avant ma pote elle me disait le seul truc qui est rentable c'est de prendre de l'essence en Suisse, quand le cours était intéressant donc elle le fait plus. Mais du coup nous ça a pas trop changé notre vie. Bah déjà on est arrivé un peu après enfin je sais pas, ça s'est passé plus euh c'était plus l'année dernière que le cours été plus ...

Enquêteur : Et du coup il y a eu aussi les initiatives, bah notamment par rapport au travailleurs transfrontalier, est ce que ça c'est quelque chose par exemple que des journaux ou des politique locaux relaie ? La par exemple il y a les législative, vous avez entendu par exemple un candidat au législative parler d'un truc sur les frontalier ici ou euh ?

Enquêté 1 : Je serais honnête j'ai pas du tout été attentive au candidat au législative donc je sais pas du tout ce qu'il ont dit.

Enquêté 2 : En même temps on a pas du tout vu d'affiche.

Enquêté 1 : Je pense que c'est sûr que oui mais euh.

Enquêteur : Si on cherche pas en gros, parce que la ce qui est intéressant, c'est que même sans chercher si vous en aviez entendu parlé ?

Enquêté 1 : bah après tas quand même par exemple moi quand je cherche du boulot t'as des agences d'intérim qui se mette en mode spécialisé frontalier, t'as des trucs mais enfin.

Enquêteur : Ouais.

Enquêté 1 : Est-ce qu'on nous parle au quotidien non, moi je ne vois pas d'autre chose, si ce n'est qu'on a la Migros.

Enquêté 2 : La Migros.

Enquêteur : Et ça ça compte déjà !

Enquêté 2 : C'est la Migros.

Enquêté 1 : Non là je cherche mais je vois pas. Justement moi j'ai pas l'impression que les suisse soit demandeur de plus de frontalier au contraire.

Enquêté 2 : Ils savent pas ce qu'ils veulent.

Enquêté 1 : A quelle moment j'ai le droit de dire que les suisses sont des fous?

Enquêteur : Ah mais tu as le droit, parce que justement c'était un peu le truc qui venait, c'est que au même titre pour Annemasse, c'était quoi les représentation avant de venir ici, c'était quoi les représentation de Genève, et par extension de la suisse et des suisse, avant de venir s'installer ici, et est-ce que ça a changé un peu ?

Enquêté 1 : Déjà faut savoir que Genève, rien que pour les suisses déjà les Genevois sont des fous. Comme nous les parisiens.

Enquêté 2 : C'est ça c'est comme si nous, c'est comme si je sais pas, les belges tu vois cantonne les français au parisien, tu vois c'est la même chose.

Enquêté 1 : Moi j'aimais déjà pas la suisse après l'avoir traversé en voiture parce qu'on ne peut pas rouler sur leur putain d'autoroute. Et parce que je n'aime pas leur voix de facho déjà de base.

Enquêté 2 : C'est la lutte (chante)

Enquêteur : Ah c'est pas le coin progressiste de la suisse Genève ?

Enquêté 1 : Ah oui multiculturel tout ça tous ça. Non moi j'ai une image de la suisse déjà ou il y a beaucoup de racisme, déjà anti français clairement, et anti... C'est ça pour moi qui est paradoxales, moi que j'ai du mal à expliquer parce que finalement ils ont besoin des étrangers, finalement à Genève un Genevois de base enfin j'ai pas rencontré de Genevois suisse presque, enfin très peu, il y a beaucoup beaucoup d'étrangers à Genève, et de partout, de toute la planète. C'est ça il y a toute la planète quoi. Et du coup ouais je sais pas, c'est bizarre la suisse. C'est paradoxales comme pays, et ils sont dans un délire chelou, déjà leur comté tu comprends rien, déjà entre eux ils arrivent pas à se mettre d'accord, un jour férié c'est toujours différent entre chaque région, déjà que c'est compliqué et euh, et en plus avec la France c'est très compliqué aussi, parce que les gens il aiment pas beaucoup les suisses, parce que il ont des comportements en France qu'il ont pas en Suisse, je sais pas, on leur demande des choses que les suisses ils appliquent pas eux même

Enquêteur : Genre par exemple ?

Enquêté 1 : bah je sais que rien que passer la frontière, tu as les douanes, donc c'est un petit peu au petit bonheur la chance quoi. Si ils ont envie de te faire chier ils peuvent te faire chier.

Enquêteur : Alors qu'il y a pas les douanier français de l'autre côté, c'est ça ?

Enquêté 1 : Si mais est ce qu'ils font chier les suisses de la même façon ? Je suis pas sûr. Bah déjà moi ça m'agace rien que de voir des offres d'emplois ou c'est marqué suisse adm. Enfin je trouve c'est bizarre de mettre ça pour moi c'est un peu de la discrimination, enfin je sais pas pour moi c'est comme dans une alliance française j'ai jamais vus : français exigé.

Enquêteur : Bah c'est vrai pour quelque trucs comme la fonction publique, mais c'est une catégorie particulière quoi. On va dire.

Enquêté 2 : ouais et c'est pas la même problématique.

Enquêté 1 : Et encore, la fonction publique euh t'es pas obligé d'avoir la nationalité française ? Si ?

Enquêté 2 : J'avoue moi j'ai des collègues Syriens qui bossait à champo je suis pas sûr qu'ils...

Enquêteur : Pour être titularisé si.

Enquêté 2 : Ah pour être titularisé fonctionnaire mais.

Enquêteur : Mais c'est un cas très particulier. De toute façon de moins en moins.

Enquêté 1 : Après il y a la votation, moi j'aime bien le principe de voter tous les dimanche, (rire) c'est un peu leur genre de messe.

Enquêté 2 : Ils s'en vont à la votation (rire) en bon suisse. Pardon j'ai le nez bouché.

Enquêté 1 : Et puis oui, moi vraiment maintenant que je côtoie des suisse, parce que maintenant je côtoie des suisse, qui sont gentils, et j'avais des a priori sur les suisses. Mais je pense qu'ils ont vraiment une image de la France les français fainéant justement. En mode nous on a plein de con enfin les français sont des feignasse un peu.

Enquêteur : Un peu une image de grec quoi. C'est un peu ça.

Enquêté 1 : Ouais que nous on a sur les grec tu veux dire ?

Enquêteur : Que les allemands ont surtout sur les grecs enfin disons le gouvernement allemand.

Enquêté 1 : C'est comme il y en a qui disent que les français en suisse sont comme les arabes en France

Enquêteur : Ouais j'ai déjà entendu l'expression beaucoup de fois.

Enquêté 1 : Ouais, et c'est pas faux ça je pense.

Enquêté 2 : Sauf que nous on sent bon (rire). Non mais je veux dire.

Enquêté 1 : Le bruit et les odeurs, tous ça. (rire)

Enquêté 2 : Ah bah oui le bruit et l'odeur quand même

Enquêteur : C'est bien ça fait des quotas.

Enquêté 1 : Par conte les suisse ont aussi un coté très relax.

Enquêté 2 : t'avais des choses à dire toi ?

Enquêté 1 : Bah si quand on dit qu'ils sont relax justement, les savoyard du coup on aussi ça.

Enquêteur : Dans ton travaille tu vois sa aussi du coup ?

Enquêté 1 : Bah moi c'est beaucoup de frontalier bah c'est vrai que il y a quand même le truc ou si tu dois connaître un frontalier d'un vrai suisse euh si tu lui donne on dit réunion a quatorze heures, le suisse il arrive a quatorze heure, le français il arrive a quatorze heures vingt quoi. Enfin le suisse ouais il déconne pas avec les horaires. (55 : 18 bruit de vaisselle, inaudible). Non mais si, ils ont un coté cool quand même, enfin moi j'avais un mauvais a priori, et c'est comme partout.

Enquêté 2 : Il y en a des bien (chante).

Enquêté 1 : En fait moi je pense que ce qui bloque c'est l'image qu'on les suisses des français ou des étrangers en général.

Enquêteur : Et ça tu penses qu'il y a des chose qui peuvent évolué ?

Enquêté 1 : Bah c'est comme en France, quand tu as l'impression que les autres ils te volent ton travail, c'est un peu ce délire la finalement.

Enquêteur : Et ça tu vois c'est un truc pour le coup, c'est un sujet de discussion, et c'est un truc qui se ressent, le fait qu'il y ait cette aspect dumping social, euh.

Enquêté 1 : Bah oui, au prix où ils payent les français les suisse ils se disent, il voit que les français ils essayent.

Enquêteur : Et t'as déjà eu des remarque, des fois où tu bosse en suisse où c'était en mode...

Enquêté 1 : J'ai entendu des français, enfin j'ai entendu des gens dire qu'ils ont eu des entretiens ou les personnes ont été très désagréable parce qu'ils étaient français, et qu'ils n'avaient pas apprécié ou quoi. Mais moi je l'ai pas vu c'est pour ça que j'ai encore un bon a priori par rapport à d'autres qui vont dire « les suisse c'est des fous » euh j'ai eu un entretien, et parce que j'étais

français j'ai pas, ouais, vraiment il y a une différence, enfin moi ça m'est jamais arrivé personnellement à part faire sentir genre « vous savez pas bosser », « vous êtes des feignasses », après enfin c'est pas faux, moi c'est pour ça que je bosse en France pour le coup, bah oui moi je suis content d'avoir des congés, c'est pas parce que tu as des congés que tu vaux rien enfin.

Enquêté 2 : Et le saucisson brioché suisse ! (amène le plat)

Enquêteur : Le saucisson brioché de la suisse ! Un mot de la fin ? Non ?

Enquêté 1 : Vive l'amour franco-suisse

Enquêteur : Et vive la Migros !

Annexes 3 : Notice Numérique

Sur le disque sont compilé des informations et supports annexes au texte papier de la thèse de doctorat « Frontalier et populations. Territoires, mobilités, voisinages européens » présentée par Etienne Ciapin. Les lecteurs peuvent les demander numériquement en envoyant un courrier électronique à etienne.ciapin@gmail.com

NB : Les supports répertoriés sont libres d'accès et de droits, ou produit par Etienne Ciapin.

Dossier 1 – Vidéos

1 - Dossier *action no-border à Evros (Grèce)*, deux vidéos extraites d'internet présentant une action organisé par le réseau No-Border contre le mur anti-réfugié le 31 octobre 2015

2 – Dossier *extraits documentaire Frontaliers entre deux rives*, deux extraits du documentaire de Marcel Schüpbach et Marc Wolfensberger

3 – Dossier *vidéos Velke selmentse - Mali Selmentsi (Slovaquie - Ukraine)*, Bande annonce du film documentaire *Hranica* de Jaroslav Vojtek, et vidéo extraite d'internet de la cérémonie d'inauguration des panneaux runiques magyares dans les deux villages organisé par le Jobbik et l'extrême droite hongroise. Ce dossier contiens aussi la Bande annonce du film Čiara (the line) qui prend la frontière slovaco-ukrainienne comme toile de fond.

Dossier 2 – Entretiens

Dans ce dossier, une sélection d'enregistrements d'entretiens et d'extraits d'entretiens complémentaire aux annexes 2 est proposée pour l'écoute.

1 – entretien n°7 – conseil municipal de Startsevo (Bg)

2 – entretien n°6 - entretiens imam de Startsevo (Bg)

3 – entretien n°11 - entretiens mairie svilengrad (Bg)

4 – entretien n°12 - entretiens major douane (BG)

5 – entretien n°24 - étudiante polonaise (Pl)

6 – entretien n° 27 - entretien consultant coopération transfrontalière (Ua)

7 – entretien n°33 - extrait entretien histoire familiale transcarpathe (Ua)

8 – entretien n°17 - entretiens juriste franco-suisse (Chf)

Frontières et populations. Territoires, mobilités, voisinages européens

Résumé : Cette thèse questionne les frontières européennes contemporaines et tente de les penser en échappant à la fragmentation liée aux événements propre aux standards médiatiques et aux multiples discours politiques polémiques. Il s'agit tout d'abord de contextualiser les tracés actuels et de les resituer au fil de l'histoire. Pour cela, la recherche revient sur la formalisation des États en Europe dans la période moderne, pour comprendre comment sont définies leurs limites territoriales et s'inventent les relations internationales modernes, avant d'étudier les multiples reconfigurations frontalières sur le continent entre le 17^{ième} et le 21^{ième} siècle de façon diachronique. Ainsi, dans une perspective constructiviste, la recherche restitue l'originalité du processus de la construction européenne et aborde l'Union Européenne contemporaine par le prisme de ses frontières et voisinages de façon synchronique. Cette thèse permet de comprendre les enjeux de l'évolution post-westphalienne des relations internationales par le biais de l'intégration européenne et de ses dimensions supranationales. Parallèlement, sont abordées les dynamiques souverainistes et néo-westphaliennes à l'œuvre au moment historique où l'UE est confrontée à une crise de légitimité interne, et doit faire face à de multiples crises géopolitiques dans ses voisinages. Dans un second temps, la thèse propose de revenir sur trois espaces régionaux afin d'interroger, plus particulièrement, les voisinages européens contemporains autant du point de vu des Etats voisins que des populations frontalières qui vivent et agissent dans ces espaces frontaliers. Pour cela, la thèse mobilise des observations et des entretiens compréhensifs issus d'un travail de terrain mené *in situ* sur chaque espace frontalier à partir des méthodes et outils de la sociologie. Plus précisément, il s'agit du bassin genevois, aux frontières entre la France et la Suisse, de la région du Sud-Est de la péninsule balkanique, où se rencontrent la Bulgarie, la Grèce et la Turquie, et enfin de l'interface entre la Slovaquie, la Hongrie et l'Ukraine en Europe centrale. Ces régions sont successivement remises en contexte puis étudiées à partir de leurs interfaces frontalières. Au-delà des singularités historiques et des diversités empiriques, la thèse souligne l'importance décisive de l'europanisation pour normaliser les relations de voisinages étatiques et intégrer les territoires. Les propriétés frontalières et les « effets-frontières » entre territoires se reconfigurent, les populations frontalières s'adaptent et agissent en mettant en œuvre des stratégies de mobilités différenciées et diversifiées. Cependant, les acteurs frontaliers locaux sont tributaires des États et de l'UE qui gardent la main sur : les propriétés ; les règles et les normes frontalières ; la vie politique et institutionnelle et l'évolution des relations internationales, tous éléments clés qui conditionnent le présent et l'avenir de ces espaces pour leurs habitants. La thèse repose sur une articulation analytique de ces différentes échelles, périodes et acteurs. Elle permet par ces différents axes d'approche de comprendre le fait frontalier de façon historique et relationnelle. Plus généralement, ce travail amène ainsi à comprendre pourquoi le projet européen fait face aujourd'hui à un carrefour politique.

Mots clés : Frontière – Europe – UE - Territoire – Mobilité – Voisinages

Borders and populations. Territories, mobilities, European neighbourhoods

Abstract : This thesis questions the contemporary European borders and tries to think of them by escaping the fragmentation in events that is specific to media standards and multiple political polemical discourses. First of all, it is a question of contextualizing the current lines and relocating them over the course of history. To that end, the research returns to the formalization of the states in Europe in the modern period, to understand how their territorial limits were defined and modern international relations were invented, before studying diachronically the multiple border reconfigurations on the continent between the 17th and the 21st century. Thus, in a constructivist perspective, this research restores the originality of the process of European construction and approaches synchronically the contemporary European Union through the prism of its borders and neighborhoods. This thesis aims at understanding the challenges of the post-Westphalian evolution of international relations through the European integration and its supranational dimension. At the same time, sovereignist and neo-Westphalian dynamics are approached at the historical moment when the EU is facing a crisis of internal legitimacy, and faces multiple geopolitical crises in its neighborhoods. In a second time, the thesis proposes to dwell on three regional spaces in order to question contemporary European neighborhoods as much from the point of view of neighboring states as from perspective of the border populations living and acting in these border areas. For that purpose, the thesis mobilizes observations and comprehensive interviews from fieldwork conducted *in situ* on each border area, using the methods and tools of sociology. More precisely, it concerns the Geneva basin, on the border between France and Switzerland, the South-East Balkan Peninsula region, where Bulgaria, Greece and Turkey meet, and finally the interface between Slovakia, Hungary and Ukraine in Central Europe. Beyond the historical singularities and the empirical diversities, the thesis underlines the decisive importance of Europeanization to normalize relations of neighborhoods and integrate territories. Border properties and border-effects between territories are reconfigured, border populations adapt and act by implementing differentiated and diversified mobility strategies. However, local border actors are dependent on the states and the EU who keep control of: properties; border rules and standards; the political and institutional life and the evolution of international relations, all of them key elements that are shaping the present and the future of these spaces for their inhabitants. The thesis is based on an analytical articulation of these different scales, periods and actors. These different axes of approach makes it possible to understand the border principle in a historical and relational way. More generally, this work leads us to understand why the European project is at a political crossroads today.

Keywords: Border - Europe - EU - Territory - Mobility - Neighborhoods